RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

Vol. VII. Liv. 1.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSEES D'ÉGYPTE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXV.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

D'ABBADIE (A.). Dictionnaire de la langue Amariñña. in-8°. br. 50 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xive siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.

— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.

— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la xxiie dynastie. gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUVAL (R.) Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

HYMNE A AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le xve chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

SEPTIÈME ANNÉE.

216386

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVI.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf (avec une planche), par G. Maspero . . 1

Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 8

Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Revillout, par Mgr. Bsciai 15

Le tombeau d'Am-n-teh et la fonction de , par Philippe Virey 32

Fragments coptes publiés par G. Maspero 46

Essai sur le système métrique assyrien (fin), par A. Aurès 49

Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Ecriture et des Instructions pastorales des Pères de l'église copte, par U. Bouriant 82

Révision des listes géographiques de Thoutmos III, par G. Maspero 94

Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Egyptiens, par Victor Loret 101

Petits monuments et petits textes recueillis en Egypte, par U. Bouriant 114

De l'âge de pierre en Egypte, par Mariette-Bey 132

Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, par G. Maspero 140

Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, par E. Grébaut 142

Fragments coptes publiés par G. Maspero 142

La pyramide du roi Pepi Ier (suite) par G. Maspero 145

Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses, von E. v. Bergmann 177

Fragments de la version thébaine de l'Ecriture (Ancien Testament), par E. Amélineau 197

Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan par U. Bouriant 218

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VII. **Fascicule I.**

Contenu : 1) Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf (avec une planche), par G. Maspero. — 2) Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. — 3) Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Revillout, par Mgr Bsciai. — 4) Le tombeau d'Am-n-t'eh et la fonction de 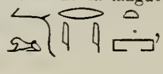, par Philippe Virey. — 5) Fragments coptes, publiés par G. Maspero.

PIÈCES RELATIVES A LA DÉCOUVERTE DU MONUMENT DE CHALOUF.

(Avec une planche.)

La stèle quadrilingue de Chalouf a été décrite une première fois par M. Mariette lui-même dans un mémoire *Sur la stèle bilingue de Chalouf*, publié en 1866 dans la *Revue Archéologique*. Les estampages de la partie écrite en caractères cunéiformes, envoyés a l'Institut de France, furent confiés à M. Oppert, qui restitua les inscriptions et en publia la traduction raisonnée dans son *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, in-4°, Paris, 1869, p. 123—127, et dans *Le Peuple et la Langue des Mèdes*, in-8°, Paris, 1879.

Les pièces que je publie aujourd'hui, sont au nombre de cinq :

1° Une lettre par laquelle M. Charles de Lesseps annonce la découverte du monument à M. Mariette.

2° Une liste des fragments de la stèle, dressée par M. Charles de Lesseps.

3° Le rapport adressé par M. Vassalli-Bey, à M. Mariette, au sujet de la stèle.

4° Une lettre de M. Ferdinand de Lesseps, demandant à M. Mariette communication des estampages au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

5° Les débris du texte hiéroglyphique, copiés par M. Vassalli-Bey et préparés par lui pour la publication dans les *Monuments Divers* de M. Mariette.

G. Maspero.

N° 1.

Lettre de M. Charles de Lesseps a M. Mariette.

Ismaïlia, le 8 Avril 1866.

Monsieur,

Il y a un mois environ, il vous fut remis un croquis dessiné par M. le docteur Terrier, médecin de la compagnie à Chalouf, d'après une pierre faisant partie d'un monument persépolitain

qui se trouve aux environs de Chalouf. Après avoir examiné ce document, vous lui avez attribué une certaine importance et vous avez paru croire, qu'en pratiquant dans ces endroits des fouilles, on aurait chance de rencontrer, en outre des inscriptions cunéiformes qui apparaissaient à la surface du sol, des caractères hiéroglyphiques de nature à permettre de contrôler l'écriture cunéiforme, *cet assemblage des deux langues n'existant encore nulle part.*

Informé par vous de l'intérêt que vous attachiez à ce monument, et désireux de voir la compagnie du canal de Suez offrir son concours au gouvernement égyptien dans une opération utile à la science, mon père m'a chargé de faire sur les lieux les recherches nécessaires pour vous donner des renseignements plus précis sur ce monument.

En conséquence, M. LAROUSSE, chef de la division de Suez, M. le docteur AUBERT ROCHE et moi, nous nous sommes rendus, ces jours derniers, sur l'emplacement occupé par le monument persépolitain, à deux kilomètres environ à l'Est du canal d'eau douce et à la hauteur du kilomètre 61 de ce canal; c'est-à-dire à 12 kilomètres de Chalouf et à 33 kilomètres de Suez.

Un petit monticule, surmonté d'une enceinte circulaire recouverte de sable, apparaît dans la plaine. Trois ou quatre blocs de granit de Syène sont épars sur le sol, tous sont recouverts de caractères cunéiformes, sur l'un d'entr'eux est figurée la partie du disque ailé dont la reproduction vous a été transmise par M. le docteur TERRIER.

Nous avons commencé nos fouilles du côté Ouest de l'enceinte; nous avons extrait d'abord deux blocs qui complètent, avec celui dont je viens de vous parler, la partie supérieure du monument. On voit, à droite, un personnage debout, revêtu d'une longue robe, portant toute la barbe, couvert d'un bonnet crénelé et étendant la main sur un cartouche contenant des caractères cunéiformes; nous n'avons retrouvé que la moitié de ce cartouche et nous ne croyons pas qu'on puisse le compléter : la seconde moitié aura disparu en poussière. A gauche, un personnage semblable au premier le regardait, se tenant dans la même attitude, et ayant également devant lui un cartouche qui manque.

Bien que ce personnage et son cartouche n'existent plus, on les replace aisément par quelques accessoires subsistant encore sur les divers fragments que nous avons rapprochés les uns des autres.

A la vue de ce sujet, M. le docteur AUBERT ROCHE crut se souvenir qu'il était question de notre monument dans l'ouvrage de l'expédition d'Égypte. Il y est en effet parlé d'un objet bien analogue, dans une *Notice sur les ruines d'un monument persépolitain découvert par* M. DE ROZIÈRE (volume 2 des *Antiquités* — mémoires, p. 265), et dans la *Description des antiquités de l'isthme de Suez,* par M. DEVILLIERS (volume 2 des *Antiquités* — descriptions, chap. XXIV, p. 8). La position géographique, le tableau du lieu, la description de la nature des pierres, des emblèmes qui ornent le haut de la stèle, tout jusque là s'y rapporte. Mais, selon M. DE ROZIÈRE, au dessous du globe ailé, une figure assise, d'environ six décimètres de proportion, attire principalement l'attention — deux autres figures un peu moins grandes que celle-ci, debout devant elle, semblent lui rendre hommage.

Pour nous, il nous est impossible de caser ce personnage assis; du moment où M. DE ROZIÈRE en aurait vu trois, il aurait donc découvert un autre monument dans la même contrée.

M. DE ROZIÈRE ajoute : « J'ai détaché de ce bloc de granit la partie sur laquelle était

sculptée la tête du principal personnage». Or, comme je vous l'ai signalé, nous n'avons pas retrouvé la tête de notre figure de droite; est-ce celle-là qui aurait été enlevée par M. de Rozière lequel, pressé par le temps ainsi qu'il le raconte lui-même, aurait vu trois personnages là où il n'y en avait que deux?

Je me borne à vous soumettre ces observations, qui sont peut-être de nature à appeler votre attention sur une nouvelle série de découvertes de l'époque des Perses à faire aux alentours du monument dont nous nous sommes occupés. Si l'on observe qu'au kilomètre 83, entre Chalouf et Suez, et au kilomètre 14, au lieu appelé le Sérapéum, se trouvent deux monticules semblables à celui dont nous nous occupons, tant par leur forme que par les pierres qui les recouvrent, on pourrait croire, avec M. de Rozière et avec M. Lepsius, *qui a rapporté la meilleure impression de sa visite à ces monuments*, que c'était là une série de stèles placées en vue du canal de Darius et destinées à en perpétuer le souvenir.

Nous avons ensuite déterré des morceaux hiéroglyphiques avec cartouches royaux, sur lesquels M. Lepsius a lu le nom de Darius, et des pierres noircies par la fumée, dont la surface s'écaille, puis un bloc de 80 centimètres d'épaisseur, portant, d'un côté, une inscription hiéroglyphique, et de l'autre, une inscription cunéiforme. Quelques autres blocs de diverses dimensions sont recouverts les uns de cunéiformes, les autres d'hiéroglyphes.

Nous avons été amenés à penser que notre monument était une stèle portant sur chaque face une inscription en langue différente, et que l'on aura fait éclater en y mettant le feu du côté hiéroglyphique; aussi nos trouvailles sont-elles pour cette portion beaucoup moins nombreuses, presque tous les blocs ayant perdu leur inscription qui a été réduite en cendres. Le côté cunéiforme est au contraire fort bien conservé et n'a aucune trace d'incendie.

Quoi qu'il en soit, dans notre appréciation d'ignorants, nous pensons avoir reconstitué tout ce qui subsistait du monument.

Nous avons déposé en lieu sûr à Chalouf tous les petits fragments, notamment ceux à hiéroglyphes que le moindre contact dégraderait. Nous avons recouvert de terre les gros blocs qui sont au nombre de 15, *et dont vous trouverez ci annexées la liste et les dimensions.* Les transporter du canal à Suez, comme j'en avais d'abord l'intention, serait fort aisé. Mais pour les rendre au canal, il faudrait employer des moyens spéciaux dont je ne dispose pas pour le moment; il y aurait à faire une dépense beaucoup plus considérable qu'il n'y avait lieu de le supposer avant d'avoir pratiqué les fouilles et on n'y passerait pas moins de huit à dix jours. Tout cela d'ailleurs n'est pas impossible.

Je n'ai pas voulu l'entreprendre sans savoir si réellement notre découverte en vaut la peine. Il aurait été de plus dangereux pour leur conservation de transporter les inscriptions hiéroglyphiques qui se détachent si aisément, avant de les avoir lues sur place, et dès lors vous n'auriez pu tirer le même parti des blocs cunéiformes seuls.

Il n'y a désormais qu'un savant qui puisse s'assurer s'il n'y a rien d'autre à trouver, reconstituer utilement ce qui existe et en reconnaître la valeur.

Vous jugerez peut-être intéressant d'examiner le monument vous-même ou au moins de déléguer quelqu'un pour cette visite. Il suffit de quelques heures pour s'y rendre du Caire. Si, après cette inspection, vous pensez utile d'enlever les débris du monument, vous

pourrez peut-être envoyer les engins spéciaux dont vous avez dû vous servir dans d'autres circonstances.

Si vous vous décidez à faire cette excursion, je m'empresserai, dès que vous m'en aurez averti, de me rencontrer avec vous pour vous expliquer sur place ce que nous avons fait et vous montrer les endroits où nous avons caché les blocs que nous avions découverts.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

CHARLES DE LESSEPS.

N° 2.

LISTE ET DIMENSIONS DES BLOCS COMPOSANT LE MONUMENT PERSÉPOLITAIN TROUVÉ DANS L'ISTHME DE SUEZ, A LA HAUTEUR DU KILOMÈTRE 61 DU CANAL D'EAU DOUCE.

N°	1.	Bloc	couvert	d'écriture	cunéiforme	surface	1^{m} 00	sur	0^{m} 70,	épaisseur	0^{m} 80.
N°	2.	»	»	»	»	»	0^{m} 70	»	0^{m} 50,	»	0^{m} 50.
N°	3.	»	»	»	»	»	0^{m} 50	»	0^{m} 50,	»	0^{m} 50.
N°	4.	»	»	»	»	»	0^{m} 40	»	0^{m} 40,	»	0^{m} 50.
N°	5.	»	»	»	»	»	0^{m} 40	»	0^{m} 60,	»	0^{m} 60.
N°	6.	»	»	»	»	»	0^{m} 30	»	0^{m} 30,	»	0^{m} 40.
N°	7.	»	»	»	»	»	0^{m} 40	»	0^{m} 30,	»	0^{m} 30.
N°	8.	»	»	»	»	»	0^{m} 55	»	0^{m} 35,	»	0^{m} 50.
N°	9.	»	»	»	»	»	0^{m} 45	»	0^{m} 45,	»	0^{m} 35.
N°	10.	»	»	»	»	»	0^{m} 45	»	0^{m} 50,	»	0^{m} 30.
N°	11.	»	»	»	»	»	0^{m} 30	»	0^{m} 50.		

N° 12. Bloc de 1^{m} 20 de hauteur sur 0^{m} 80 de largeur et 0^{m} 30 d'épaisseur en forme de coin. Hiéroglyphes d'un côté, cunéiformes de l'autre à la base.

N° 13. Bloc, surface de 0^{m} 80 sur 0^{m} 50, épaisseur 0^{m} 45. — Une aile et une ligne de cunéiformes. Sommet de la stèle.

N° 14. Bloc, surface de 0^{m} 75 sur 0^{m} 80, épaisseur 0^{m} 45. Disque ailé. — Tête et corps d'un personnage levant la main sur un cartouche brisé à moitié avec caractères cunéiformes.

N° 15. Bloc triangulaire de 0^{m} 30 sur 0^{m} 50 de surface.

Ces trois derniers blocs forment la partie supérieure de la stèle.

D'autres fragments hiéroglyphiques non mesurés sont conservés à Chalouf.

CHARLES DE LESSEPS.

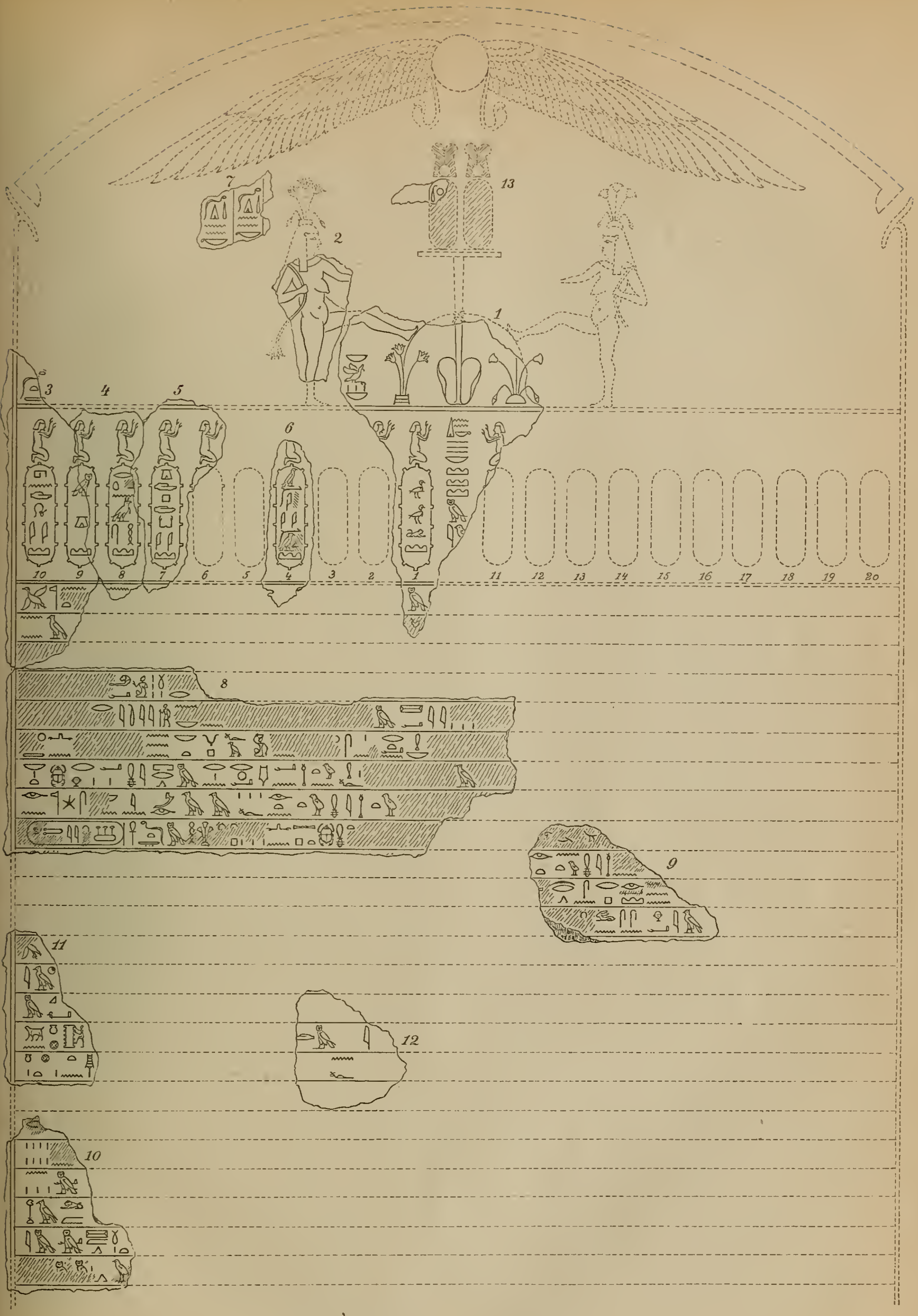

STÈLE DE CHALOUF.

(Débris du texte hiéroglyphique.)

N° 3.

Lettre de M. Luigi Vassalli a M. Mariette-Bey.

Chalouf, 16 avril 1866.

Monsieur le directeur,

En attendant que je puisse terminer les estampages que je vous apporterai à mon retour, je crois devoir vous adresser deux mots à la hâte, pour vous mettre au courant de ce que j'ai fait par rapport à la mission dont vous m'avez honoré.

Arrivé avant-hier à Suez, j'ai consigné votre lettre de recommandation à M. l'ingénieur Larousse qui, après en avoir pris connaissance, m'a offert tout de suite une place dans la Dahabia qui, par le canal d'eau douce, allait conduire à Ismailia M. Voisin, directeur général des travaux de l'Isthme. Il est venu nous accompagner lui-même jusqu'à Chalouf et m'a mis en relation avec M. de Laplane et M. le docteur Terrier, qui avaient déjà été présents aux fouilles que M. de Lesseps, d'après votre prière, avait bien voulu faire exécuter. Avant de se séparer de moi, MM. Voisin et Larousse m'ont chaudement recommandé, afin que je pusse avoir toutes les facilitations possibles pour pouvoir me rendre sur place et étudier le monument sujet de ma mission. Vous connaissez déjà, M. le directeur, par ce que M. de Lesseps vous en a écrit, que notre monument persépolitain est situé à peu près à douze kilomètres de Chalouf, et nous n'avons pas perdu de temps : au matin de bonne heure tout était prêt pour notre départ. Nous sommes arrivés, par le canal d'eau douce, dans une chaloupe, à la hauteur du kilomètre 61, et de là, après avoir parcouru deux kilomètres dans le désert dans la direction de l'Est, nous arrivâmes à la petite butte parsemée de fragments de granit rouge, qui déjà de loin nous marquait l'emplacement de notre monument.

Nous avons mis pied à terre, et, par la connaissance que MM. Terrier et de Laplane avaient déjà faite lors des fouilles du monument, il me fut facile d'examiner tout de suite les différents fragments, dont il se composait, et qui, en grande partie, étaient couverts de sable et retournés contre le sol pour les préserver de dégâts ultérieurs. D'après le nombre et la grandeur des blocs en granit rouge, j'ai pu me former une idée des proportions de cette stèle, qui devait être placée sur un socle assez grand pour être vue, je pense, assez de loin dans le désert. En effet, les débris de grès rougeâtre compact semés sur le sol, et dont je suppose était formé le socle, sont au moins aussi nombreux que ceux en granit rouge constituant la stèle, et dont j'ai compté une trentaine entre grands et petits. En réunissant la mesure de tous ces fragments, j'ai pu en déduire approximativement les proportions de la stèle, qui aurait eu 2^{m} 30 de largeur sur 3 mètres au moins de hauteur. L'épaisseur de 78 centimètres m'a été fournie par un assez grand fragment portant d'un côté des traces d'écriture cunéiforme, et de l'autre d'écriture hiéroglyphique. Les fragments sur lesquels on a gravé des caractères cunéiformes sont les plus nombreux et les mieux conservés de la stèle. J'y ai compté dix-huit blocs d'assez grande dimension et assez lisibles : le côté hiéroglyphique au contraire est composé d'une douzaine de petits blocs, assez détériorés par l'action du feu, ce qui en rend les caractères en grande partie presque illisibles. Il existe cependant un fragment considérable contenant six lignes de la longueur d'un mètre ou à peu-près. A la fin de la

dernière ligne on aperçoit encore le cartouche du roi Darius, dont j'avais déjà conjecturé la lecture, dans un autre fragment que M. le docteur Terrier avait apporté chez lui pour le préserver d'une ultérieure dégradation.

En allant à Chalouf, j'avais la prévention d'y trouver le même monument déjà décrit dans les antiquités de l'Égypte par M. de Rosière : la position du monument persépolitain décrit par lui, et placé à 6 heures et demi de marche au Nord de Suez, en tournant un peu vers l'Est, et non loin de l'ancien canal de Néco, répondrait assez bien à l'emplacement de notre monument qui, lui-même, se trouve avoir la distance de près de 6 heures de Suez et d'un kilomètre du canal susdit. Mais un examen attentif sur les lieux m'a convaincu que je me trouvais en face d'un monument qui, tout en ayant quelque ressemblance avec celui de M. de Rosière et étant de la même époque, n'était cependant pas le même. Quand M. de Rosière vit le monument persépolitain, il avait visité la Haute-Égypte et il s'était déjà familiarisé avec la vue des monuments pharaoniques égyptiens; et, en décrivant le personnage habillé à la manière assyrienne (bonnet conique tronqué et crénelé à la partie supérieure, barbe longue et grande tunique) et *assis* au-dessous du disque ailé, il fait la remarque *qu'il tenait à la main, à la manière des divinités égyptiennes, un long bâton un peu recourbé vers le haut, que termine une tête de chacal très allongée,* lequel ornement, comme il fait justement observer, appartient exclusivement à la théogonie égyptienne, et il ajoute que deux autres figures debout, un peu moins grandes, semblaient rendre hommage à la figure principale, *assise,* qui devait être une divinité.

Notre monument aussi porte sur le haut le globe ailé assyrien, plus l'emblème égyptien du ciel, entre les deux sceptres à tête de cocoupha qui encadrent la stèle. Mais au lieu d'une figure assise devant deux personnages lui rendant hommage, on trouve, au-dessous du disque ailé, deux figures seulement, portant le même costume décrit par M. de Rosière pour la figure de divinité assise. Elles sont debout et soutiennent chacune de la main gauche le dessous de deux cartouches royaux de forme entièrement égyptienne, surmontés des deux plumes recourbées en haut et avec le soleil au milieu de leur base. Les cartouches contenaient des caractères cunéiformes. Malheureusement il n'existe plus que les plumes de l'un, et de l'autre il ne reste que la moitié des caractères cunéiformes qui cependant, j'espère, suffiront aux savants compétents, pour en déchiffrer le contenu. La main droite de ces personnages est levée à la hauteur des plumes, et du bras gauche, qui supporte les cartouches, pend un vase, comme on en voit aux personnages des bas-reliefs assyriens des Musées de Paris et de Londres. Leur hauteur totale est de 0^{m} 60 environ. Le haut de la stèle est légèrement arrondi, et de chaque côté des personnages, au-dessous du disque ailé, il y a sept lignes d'inscription, qui forment le premier des trois registres dans lesquels la stèle avait été divisée, ainsi qu'il résulte de l'examen des lignes elle-mêmes. Un second registre était composé de treize ou quatorze lignes (l'état de la pierre ne permet pas de s'en assurer), qu'une bande sépare du dernier registre dont il reste à peu près sept à huit lignes. On a donc un total d'à peu près vingt-huit lignes dont les deux tiers sont en assez bon état de conservation. La hauteur des caractères cunéiformes est de 0^{m} 5; ils sont profondément gravés.

Quant au côté écrit avec des caractères hiéroglyphiques, les fragments en sont moins nombreux. Il ne nous reste que le bout de l'emblème du ciel, qui était en haut de la stèle, et quelques fragments des deux dieux Nil, appuyés sur le lotus et le papyrus, et entre-

laçant, comme d'habitude, l'emblème Sam. Ils sont de la même grandeur et se trouvent exactement derrière les personnages qui sont représentés de l'autre côté de la stèle. Ce qui nous reste de la première ligne écrite au-dessous des deux Nil, nous montre une suite de cartouches crénelés, dont sept en partie sont encore visibles, et qui contiennent des noms de pays surmontés par des figures agenouillées. Les autres fragments, à l'exception des sept lignes assez détériorées où se trouve le cartouche du roi Darius, contiennent des groupes de caractères sans suite, très bien gravés, et qui ne serviront, ce me semble, qu'à nous faire regretter la perte probablement irréparable de ce qui nous manque. Peut-être en s'établissant sur l'endroit et en y entreprenant des fouilles plus régulières avec un contingent suffisant d'hommes, on pourrait encore avoir l'espoir de trouver d'autres fragments, qui complèteraient ceux que nous possédons. Peut-être aussi, descendant plus profondément dans le sol, pourrait-on mieux vérifier le plan originaire de la construction, ce qui, joint au déchiffrement de la partie cunéiforme, pourrait nous autoriser à faire des conclusions plus probables et mieux fondées que celles que les matériaux maintenant lisibles et en notre pouvoir nous permettent d'établir.

Voilà pour le moment, M. le directeur, en peu de mots, l'état actuel du monument, ainsi que vous pourrez le vérifier vous-même sur les estampages lesquels, si le vent du Sud le permet, j'espère avec l'aide de MM. Terrier et de Laplane bientôt mener à bonne fin.

En vous priant, M. le directeur, de vouloir bien agréer les sentiments de mon respect le plus profond,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Luigi Vassalli,

Conservateur du Musée de S. M. le Viceroi.

N° 4.

Lettre de M. Ferdinand de Lesseps a M. Mariette.

Alexandrie, le 21 Juin 1866.

Mon cher ami,

Le duc d'Albuféra m'a envoyé dernièrement une lettre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en date du 21 mai.

Cette lettre signée par M. Brunet de Presles, président, M. de Longpérier, vice-président, et M. Guigniaud, secrétaire perpétuel, me demande qu'*un estampage en papier des inscriptions Persépolitaines, accompagnées de textes hiéroglyphiques égyptiens mises à jour par vos indications, en mars 1866, soit adressé à l'Académie.*

Je réponds que je m'empresse de vous communiquer cette demande, puisque vous avez entre les mains l'estampage du monument, qui a été ensuite recouvert par nos soins et en attendant votre présence et vos instructions scientifiques.

J'ajoute, dans ma lettre, que vous ne manquerez certainement pas d'envoyer vous-même, directement, à l'Académie, l'estampage en question, avec une notice que personne mieux que vous n'est en mesure de faire.

J'ai été dernièrement visiter à sept kilomètres au Nord de Suez, en face le kilomètre 83 du canal d'eau douce, l'emplacement d'un autre monument persépolitain. Il existe sur le sol,

au sommet d'un tumulus enterré, deux grands blocs en granit, dont l'un a sur une de ses faces des caractères cunéiformes à moitié effacés. — Il y aura certainement là de curieuses fouilles à faire. Nous sommes à votre disposition quand vous voudrez.

J'ai vu un monument semblable à celui du kilomètre 83, en face du kilomètre 14, à l'endroit appelé Sérapéum.

Il faudra nous occuper de tout cela avec soin à la fin de cette année, à mon retour de France, où je vais me rendre dans la première douzaine de Juillet.

Tout à vous

Ferdinand de Lesseps.

Je crois que vous ferez très bien, en envoyant à l'Académie l'estampage du monument de Darius, de lui envoyer aussi l'estampage de l'inscription bilingue de *San* dont m'a parlé Lepsius.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Suite.)

Troisième Partie. Essai sur les mesures de superficie.

(Suite.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

Réfutation des systèmes adoptés par M. Lenormant, dans son Essai et par M. Oppert, dans son Étalon.

§ 1. Réfutation du système adopté par M. Lenormant.

Le système adopté par M. Lenormant, dans son *Essai sur un document mathématique chaldéen*, est complétement différent, pour ce qui concerne les mesures de superficie, de celui que je viens d'exposer dans le chapitre précédent, et la différence qui existe entre ces deux systèmes est si grande qu'ils peuvent être considérés, sans exagération, comme s'excluant l'un par l'autre. Voici d'abord quels sont, d'après les indications de la page 67 de l'*Essai* de M. Lenormant, les noms et les contenances des diverses mesures superficielles qui constituent, dans l'opinion de cet éminent assyriologue, le véritable système assyrien :

Noms donnés par M. Lenormant aux mesures de superficie	Contenances assignées à ces mesures	
	en Makhars	en pieds carrés
Pied carré, unité fondamentale	—	1
Seconde du Makhar-rabit, carré de 6 pieds de côté	—	36
Minute du Makhar simple, rectangle de 60 pieds sur 1	—	60
Seconde du Makhar-gagar, rectangle de 60 pieds sur 6	—	360
Minute du Makhar-rabit, rectangle de 60 pieds sur 36.	—	2160
Makhar, carré de 60 pieds de côté.	1	3600
Minute du Makhar-gagar, rectangle de 6 Makhars sur 1.	6	—
Makhar-rabit, carré de 6 Makhars de côté.	36	—
Makhar-gagar, rectangle de 60 Makhars sur 6	360	—

Avant de discuter ce système et de démontrer qu'il n'est pas susceptible d'être admis, il importe d'en exclure deux surfaces, au moins, la minute du Makhar-rabit et celle du Makhar-gagar, qui ne sont que de simples expressions numériques et qu'il est impossible de considérer comme de véritables mesures. D'un côté, en effet, et pour ce qui concerne la minute du Makhar-rabit, il est évident que toute surface plus grande qu'un Makhar simple devra être exprimée, dans le système de M. Lenormant, en fonction du Makhar lui-même et de ses divisions métriques, qui ne peuvent être que des sous-multiples réguliers de 3600 pieds, tels, par exemple, que

la seconde du Makhar-gagar = 360 pieds = $^1/_{10}$ du Makhar simple,
la minute de ce Makhar = 60 pieds = $^1/_{60}$ de ce Makhar,
la seconde du Makhar-rabit = 36 pieds = $^1/_{100}$,

et enfin le pied carré lui-même = $^1/_{3600}$.

Mais la minute du Makhar-rabit, dont la contenance est de 2160 pieds carrés, et qui se trouve ainsi égale aux $^3/_5$ du Makhar simple, ne peut pas être assimilée, comme les autres fractions, à un sous-multiple régulier de ce Makhar, et par ce seul motif ne doit pas être mise au même rang que les autres mesures; on doit même s'y refuser avec d'autant plus de raison, il importe de le faire remarquer ici, que lorsque une contenance supérieure à une minute du Makhar-rabit, par exemple, celle de 2 minutes de ce Makhar = 2 fois 2160 pieds = 4320 pieds = 3600 pieds + 720 pieds = 1 Makhar + 720 pieds, doit être ajoutée à une autre contenance quelconque composée d'un certain nombre de Makhars, il est toujours plus simple et plus régulier de substituer, à un énoncé tel que 5 Makhars + 2 minutes du Makhar-rabit, l'expression de 6 Makhars + 720 pieds[1]. En résumé, la minute du Makhar-rabit n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'une expression numérique qui peut se rencontrer comme étant le résultat naturel d'un calcul, qui peut servir, si l'on veut, à exprimer, par exemple, *le quart* d'un Makhar-rabit, égal, dans le système assyrien, à $^{15}/_{60}$, c'est-à-dire à *15 minutes* de Makhar-rabit, mais qu'il est cependant impossible d'assimiler à une véritable mesure de superficie. Il en est de même, en second lieu, quoique pourtant à un autre point de vue, pour la minute du Makhar-gagar, égale à 6 Makhars simples, ou, ce qui est la même chose, au sixième du Makhar-rabit, parce que toute surface plus grande qu'un Makhar peut toujours être exprimée très convenablement et très naturellement en Makhars, depuis 1 jusqu'à 36 Makhars, c'est-à-dire jusqu'à un Makhar-rabit et ensuite en Makhars et Makhars-rabit, sans qu'il soit jamais nécessaire de recourir, pour exprimer cette surface, à la minute du Makhar-gagar.

Cette minute doit donc être retranchée, aussi bien que celle du Makhar-rabit, de la série des mesures superficielles admises par M. Lenormant, et ce double retranchement lui-même ne suffit pas encore, parce que la seconde du Makhar-rabit, égale à 36 pieds carrés, et la minute du Makhar simple, égale à 60 pieds carrés, s'excluent réciproquement l'une par l'autre. En effet, la minute du Makhar simple est égale à la seconde du Makhar-rabit augmentée de 24 pieds carrés, 2 minutes du Makhar simple sont égales à 3 secondes du Makhar-rabit augmentées de 12 pieds carrés, etc., etc., par suite il est complétement inutile

1) Et pour traduire ensuite, en unités métriques, ces 720 pieds carrés, on peut dire indifféremment, dans le système de M. Lenormant, qu'ils correspondent : à 20 secondes du Makhar-rabit = 20 fois 36 pieds = 720 pieds, ou bien à 12 minutes du Makhar simple = 12 fois 60 pieds = 720 pieds, ou bien encore à 2 secondes du Makhar-gagar = 2 fois 360 pieds = 720 pieds.

de conserver, dans le système de M. Lenormant, cette minute du Makhar simple au rang des mesures proprement dites, parce que toutes les surfaces plus grandes qu'un pied carré peuvent être exprimées d'abord en pieds carrés, depuis 1 jusqu'à 36, ensuite en secondes du Makhar-rabit (carré de 6 pieds de côté) et pieds carrés, depuis 36 jusqu'à 360 pieds carrés et en dernier lieu, en secondes du Makhar-gagar, secondes du Makhar-rabit et pieds carrés, au-dessus de 360 pieds carrés. Voici donc, si je ne me trompe, quelles sont les mesures qui constituent, à proprement parler, le système imaginé par M. Lenormant, quand on le réduit à son expression la plus simple et la plus régulière :

Pied carré, unité fondamentale	— . . .	1
Seconde du Makhar-rabit, carré de 6 pieds de côté. .	— . . .	36
Seconde du Makhar-gagar, rectangle de 60 pieds sur 6 .	— . . .	360
Makhar, carré de 60 pieds de côté	1 . . .	3600
Makhar-rabit, carré de 6 Makhars de côté	36 . . .	—
Makhar-gagar, rectangle de 60 Makhars sur 6.	360 . . .	—

Ce système, malgré sa régularité apparente, est loin d'être parfait, puisque deux des six mesures qui le composent ont une forme rectangulaire. Il est clair cependant qu'on pourrait, à la rigueur, l'employer, tel qu'il est, à la mesure des surfaces. Mais la possibilité de son existence ne suffit pas pour en établir la réalité, et pour qu'elle fut sérieusement admissible, il faudrait que le système tout entier fut capable de subir avec succès l'épreuve toujours décisive de son application à la pratique. Or, ainsi qu'on va le voir, cette condition essentielle ne peut pas être remplie. Proposous-nous, par exemple, pour ne considérer ici qu'un des cas les plus simples, d'exprimer, en mesures assyriennes, la contenance d'un rectangle ayant 10 perches de long sur 7 de large. Dans le système assyrien, tel qu'il a été précédemment exposé, cette surface est très naturellement représentée par 𒁹 | 𒌋 = 70 perches carrées; mais le calcul n'est pas aussi simple dans le système que M. Lenormant a adopté de préférence, car, dans ce système, les perches carrées, qui ne figurent pas au rang des mesures superficielles, doivent être nécessairement transformées en Makhars et pieds carrés, ce qu'on ne peut faire qu'en opérant de l'une des deux manières suivantes : Ou bien il faut commencer par réduire en pieds les 𒌋 = 10 perches = 100 pieds = 𒁹 | 𒐏 pieds et les 𒐛 = 7 perches = 70 pieds = 𒁹 | 𒌋 pieds de notre rectangle et multiplier ensuite 𒁹 | 𒐏 par 𒁹 | 𒌋, ce qui donne un produit égal à 𒁹 | 𒐐𒐚 | 𒐏 = 7000 pieds carrés[1], ou bien il faut multiplier d'abord 𒌋 perches par 𒐛, ce qui donne 𒁹 | 𒌋 = 70 perches carrées, expression qui est, dans ce cas, purement numérique, et multiplier ensuite ce produit par 𒁹 | 𒐏 = 100 pour transformer les perches carrées en pieds carrés. On obtient ainsi, encore une fois, 𒁹 | 𒐐𒐚 | 𒐏 =

1) Voici comment cette multiplication était effectuée dans le système assyrien :

Multiplicande		𒁹	𒐏	=	100
Multiplicateur		𒁹	𒌋	=	70
10 fois 100 =		𒌋𒐚	𒐏	=	1000
60 fois 100 =	𒁹	𒐏 »	𒐏	=	6000
Produit	𒁹	𒐐𒐚	𒐏	=	7000.

7000 pieds carrés, le calcul étant, on le remarquera, identiquement le même, dans les deux cas. Toutefois le résultat ainsi obtenu est encore très loin du résultat final, une expression telle que 𒁹 | 𒌋𒌋𒌋𒌋𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 pieds carrés ne pouvant pas être considérée comme mise sous une forme pratique.

Elle montre, il est vrai, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, que la contenance qu'elle représente comprend un sar de pieds carrés, c'est-à-dire un Makhar, mais elle ne dit pas à quelles mesures le reste, égal à 𒌋𒌋𒌋𒌋𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 = 3400 pieds carrés, peut correspondre effectivement, et il est nécessaire pour le savoir :

1° D'extraire de ce reste les secondes du Makhar-gagar qu'il peut contenir, et de le diviser, à cet effet, par 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 | » » | = 360, parce que chaque seconde de Makhar-gagar contient 360 pieds carrés. On obtient ainsi un quotient égal à 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 = 9, avec un reste égal à 𒁹𒁹 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 = 160,

et 2° d'extraire de ce nouveau reste les secondes de Makhar-rabit, égales à 36 pieds carrés, en le divisant par 𒌋𒌋𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, ce qui donne un quotient égal à 𒁹𒁹𒁹𒁹 = 4, avec un dernier reste égal à 𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 = 16.

Ce n'est donc qu'après avoir effectué toutes ces opérations qu'un arpenteur peut être en mesure de dire que le rectangle de 10 perches de long sur 7 de large, si simplement et si naturellement évalué tout-à-l'heure à 70 perches carrées, correspond finalement, en mesures assyriennes, dans le système imaginé par M. Lenormant, à 𒁹 Makhar + 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 = 9 secondes du Makhar-gagar + 𒁹𒁹𒁹𒁹 = 4 secondes du Makhar-rabit + 𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 = 16 pieds carrés, et la complication des calculs à effectuer se trouve encore beaucoup plus grande, quand il est nécessaire d'opérer sur des longueurs plus considérables que celles que je viens de réduire, par hypothèse, à 10 et à 7 perches seulement, car en remplaçant, dans les explications précédentes, la seconde du Makhar-gagar, égale à 360 pieds, et la seconde du Makhar-rabit, égale à 36 pieds, par le Makhar-gagar lui-même, égal à 360 Makhars, et par le Makhar-rabit, égal à 36 Makhars, il est facile de comprendre que la substitution du Stade carré, égal à 100 Makhars, au Makhar-rabit, égal à 36 Makhars, présente identiquement les mêmes avantages que ceux qui résultaient tout-à-l'heure de la substitution de la perche carrée, égale à 100 pieds, à la seconde du Makhar-rabit, égale à 36 pieds.

Il est donc permis de le dire, le système imaginé par M. Lenormant n'a pas été conçu au point de vue des exigences de la pratique et par ce seul motif, n'a jamais pu être appliqué.

§ 2. Réfutation du système adopté par M. Oppert.

Le système adopté par M. Oppert, dans son *Etalon des mesures assyriennes,* se rapproche beaucoup plus que celui de M. Lenormant du véritable système assyrien; mais il est loin, malgré cela, d'être exact, lui-même, dans toutes ses parties.

M. Oppert l'a résumé aux pages 56 et 57 de son mémoire, et je le reproduis ici, en y ajoutant, pour plus de clarté, l'indication des rapports établis entre les diverses mesures qui le composent, et de plus, en y remplaçant les noms de *Toise* et de *Perche,* par ceux de *Perche* et de *Makhar,* parce que M. Oppert donne à tort, selon moi, ainsi que je l'ai déjà expliqué, le nom de Toise à la longueur de 10 pieds, qu'il m'a paru préférable de désigner jusqu'ici sous le nom de Perche, et parce qu'il applique ensuite, avec moins de raison encore,

2*

s'il est possible, ce nom lui-même de perche à la longueur de 60 pieds, à laquelle j'ai déjà assigné, dans cette étude, le nom de Makhar, d'accord en ce point avec M. LENORMANT.

Noms des mesures de superficie qui composent le système assyrien d'après M. OPPERT	Indication des rapports établis entre ces diverses mesures									
Perche carrée										 1
Carré d'une Double-perche										 4
Makhar, Carré de 6 perches de côté . . .									. . 1	 36
Plèthre carré.									. . .	. . . 100
Mesure composée de 6 Makhars, rectangle de 6 Makhars sur 1 ou de 36 perches sur 6								. . 1	. . 6	. . . 216
Acre, rectangle de 49 perches sur 16 . .							 1	$3\frac{17}{27}$	$21\frac{7}{9}$	. . . 784
Aroure, rectangle de 37 perches sur 24						 1	. . . $1\frac{13}{98}$	$4\frac{1}{9}$	$24\frac{2}{3}$	. . . 888
Stade carré.					. . 1	. . . $4\frac{2}{37}$	$4\frac{29}{49}$	$16\frac{2}{3}$	100	. . . 3600
Grand Arpent rectangle de 60 Makhars sur 6 ou de 360 perches sur 36				. . 1	$3\frac{3}{5}$	$14\frac{22}{37}$	$16\frac{26}{49}$	60	360	36 × 360
Hexastade carré, carré de 6 Stades de côté			. 1	10	36	$145\frac{15}{37}$	$165\frac{15}{49}$	600	3600	. . . 360^2
Sar, rectangle de 36 Stades sur 6. . . .	. .	. 1	6	60	216	$875\frac{25}{37}$	$991\frac{41}{49}$	3600	»	»
Schœne carré	. 1	$16\frac{2}{3}$	100	1000	3600	$14594\frac{22}{37}$	$16530\frac{36}{49}$	60000	»	»

Si l'on ajoute à cette série de mesures superficielles le pied carré et la coudée carrée qui n'y figurent pas, par suite d'une omission évidente, il y a lieu de reconnaître et de constater, avant tout, qu'elle contient fort exactement *toutes les mesures* que j'ai considérées, dans le chapitre précédent, comme servant à constituer l'entière série assyrienne et qui sont :

Le Pied carré,
La Coudée carrée,
La Perche carrée, que M. OPPERT appelle Toise,
Le Makhar carré, qu'il appelle Perche,
Le Plèthre carré,
Le Stade carré
et enfin La Perche-gagar carrée, qu'il appelle Hexastade.

M. OPPERT a introduit ces diverses mesures dans sa série en s'appuyant sur des considérations tout-à-fait différentes de celles que j'ai invoquées moi-même. Il n'a pas fait remarquer notamment qu'une longueur quelconque, exprimée en pieds dans le système sexagésimal assyrien, contient autant de perches que de dizaines, autant de Makhars que de Sosses, autant de Stades que de Ners et autant de sixains de Stades, Hexastades ou Perches-gagar que de Sars, qu'ainsi une longueur de = 10427 pieds, par exemple, contient 2 Perches-gagar, 5 Stades, 3 Makhars, 4 perches et 7 pieds, et qu'ensuite, lorsqu'on multiplie, l'un par l'autre, les deux côtés d'un rectangle dont les longueurs sont exprimées, de cette manière, en pieds, il arrive nécessairement que les unités multipliées par les unités donnent des pieds carrés, que les dizaines multipliées par les dizaines donnent des *Centaines* de pieds, c'est-à-dire des perches carrées, que les Sosses multipliés par les Sosses donnent des *Sars* de pieds, c'est-à-dire des Makhars carrés, etc., etc., de telle sorte que l'on constitue ainsi une série de mesures superficielles comprenant : le pied, la perche, le Makhar, le Stade

et la perche-gagar carrés. M. Oppert n'a pas fait remarquer davantage qu'il en est encore de même pour les longueurs exprimées, à la manière des arpenteurs, c'est-à-dire en perches, telles que 𒐋 | 𒌋𒌋𒁹 ‖ 𒐐 = 381 perches $^{50}/_{60}$ = 381 perches $^{5}/_{6}$, où l'on trouve 6 Stades, 2 plèthres, 1 perche et 5 coudées; et cependant les longueurs ainsi exprimées donnent, à leur tour, quand on les multiplie entre elles, une seconde série de mesures superficielles composée de la coudée, de la perche, du plèthre et du Stade carrés.

C'est sans invoquer aucune de ces considérations que M. Oppert a pu parvenir, ainsi que je viens de le dire, aux mêmes résultats que moi, pour ce qui concerne les mesures précitées, et la concordance de nos résultats, malgré la diversité des moyens employés pour les obtenir, est une confirmation manifeste de leur mutuelle exactitude. Je n'aurai donc à discuter ici, dans la série des mesures admises par M. Oppert, que les 7 mesures suivantes dont la réalité est loin d'être démontrée et qui sont :

Le carré de la double perche,

La mesure de 6 Makhars, rectangle de 6 Makhars sur 1, ou de 36 perches sur 6,

L'Acre, rectangle de 49 perches sur 16,

L'Aroure, rectangle de 37 perches sur 24,

Le Grand Arpent, rectangle de 60 Makhars sur 6, ou de 360 perches sur 36,

Le Sar, rectangle de 36 Stades sur 6,

et le Schœne carré.

Deux seulement de ces mesures, la première et la dernière, sont des carrés parfaits, et il semble impossible, malgré cela, de les considérer comme de véritables mesures, ainsi qu'on va le voir.

D'une part, en effet, le carré de la perche et celui de la double perche ne peuvent pas exister ensemble comme mesures, parce qu'il est incontestable que toutes les surfaces comprises entre une perche carrée et un Makhar carré, égal à 36 perches peuvent être mesurées très complétement et très convenablement en fonction de la perche carrée seule, sans que l'intervention du carré de la double perche soit nécessaire. C'est par le même motif que la Canne ou demi-perche carrée ne figure pas, non plus, dans la série des mesures superficielles, entre la coudée carrée et la perche carrée, égale à 36 coudées, parce que la coudée carrée suffit seule à la mesure de toutes les surfaces comprises entre une et 36 coudées carrées.

Quant au Schœne carré, il faut le considérer, à son tour, comme devant être exclu de la série des mesures superficielles, en premier lieu et surtout parce que le Schœne linéaire, double de la parasange, n'a jamais pu être mis au rang des mesures linéaires, ainsi que je crois l'avoir démontré précédemment, malgré quelques textes anciens qui semblent prouver le contraire, ensuite et subsidiairement, parce qu'il est à peu près certain que si le Schœne carré avait été réellement l'une des mesures de la série assyrienne, la grande inscription de la compagnie des Indes, au lieu de régler la surface intérieure de Babylone à 4000 Makhars-gagar = 14400 Stades carrés, la fixerait plus simplement et plus naturellement à 4 Schœnes carrés, puisque, en effet, chaque Schœne est égal à 3600 Stades.

On pourrait en dire autant, s'il le fallait, de la parasange carrée, égale au quart du Schœne carré, c'est-à-dire égale à 900 Stades carrés, ou, ce qui est encore la même chose, égale à 25 Hexastades carrés, parce que si l'existence de cette mesure avait été réelle, il est extrêmement probable que l'entière superficie de Babylone se trouverait réglée, sur l'ins-

cription de la compagnie des Indes à 16 parasanges carrées plutôt qu'à 4000 Makhars-gagar. Cette conclusion peut en outre être confirmée en considérant qu'autant il est vrai de dire que toutes les mesures *linéaires* d'une même série dérivent les unes des autres, dans le système sexagésimal, en les multipliant *alternativement* par 10 et par 6, autant il est nécessaire de reconnaître que les mesures superficielles doivent dériver, à leur tour, les unes des autres, en les multipliant alternativement par 100 (10 fois 10) et par 36 (6 fois 6).

C'est ainsi notamment que l'on trouve :

La perche carrée égale à . . . . 100 pieds carrés
Le Makhar carré égal à . . . . 36 perches carrées
Le Stade carré égal à . . . . 100 Makhars carrés
et l'Hexastade ou perche-gagar carrée égal à . . . . 36 Stades carrés.

Et l'on voit que la parasange carrée égale à 25 Hexastades ne peut trouver aucune place dans une pareille série.

Il ne reste donc maintenant à examiner que les 5 mesures *rectangulaires* admises par M. Oppert et qui doivent être retranchées, si je ne me trompe, aussi bien et plus encore que les autres, de la série assyrienne.

L'Acre et l'Aroure doivent d'abord en être éliminées sans conteste :

Parce qu'il est impossible de réunir dans une seule et même série deux mesures, aussi rapprochées, l'une de l'autre, que l'Acre et l'Aroure, égale seulement à 1 Acre et $^{13}/_{98}$ d'Acre,

Parce que des rectangles, ayant l'un 37 perches sur 24 et l'autre 49 sur 16, ne peuvent pas être regardés sérieusement comme des unités métriques susceptibles d'entrer dans un système aussi parfait et aussi régulier que le système sexagésimal assyrien,

Parce que, alors même que l'on voudrait admettre ces deux mesures dans ce système, il serait nécessaire d'effectuer une série de calculs compliqués, toutes les fois que l'on voudrait transformer, en Acres ou en Aroures, les Makhars et les Stades carrés qui résultent directement de la multiplication de deux longueurs exprimées en mesures linéaires assyriennes,

Et enfin parce que M. Oppert n'a établi lui-même la réalité de ces deux mesures qu'en la déduisant, aux pages 51 et suivantes de son *Etalon*, d'une série de calculs compliqués basés sur des éléments fautifs, puisque, en effet, il y considère la longueur du soubassement du Palais de Khorsabad comme égale à 104 perches seulement et comme divisée en deux parties de 46 et de 58 perches, quand il a été démontré avec évidence, dans la 2ᵉ partie de ce mémoire (chap. 2, § 3) que la longueur totale de ce soubassement s'élève à 105 perches et qu'elle est finalement divisée en deux parties de 45 et de 60 perches.

En dernier lieu, et pour ce qui concerne les trois autres mesures de M. Oppert qui sont : Le Sar, rectangle de 36 Stades sur 6, le Grand-Arpent, 60ᵉ partie de ce Sar, et enfin la mesure de 6 Makhars [1], 60ᵉ partie du Grand-Arpent, je considère comme également impossible de les admettre dans la série assyrienne :

D'abord parce qu'elles sont rectangulaires, et parce que les rectangles auxquels elles correspondent ne sont pas semblables entre eux.

---

1) Cette mesure est identique à celle que M. Lenormant a nommée, dans son système, minute du Makhar-gagar, et ce Makhar lui-même est identique au Grand-Arpent de M. Oppert.

Ensuite parce que le Grand-Arpent ou Makhar-gagar duquel elles dérivent, soit en le multipliant, soit en le divisant par 60, n'est lui-même, comme je l'ai dit précédemment, qu'une simple expression numérique, sans pouvoir jamais été considéré comme une véritable mesure,

Et enfin parce que, alors même qu'il en serait autrement, ce ne serait pas en multipliant ou divisant par 60 une mesure superficielle qu'on pourrait former d'autres mesures, dans le système sexagésimal, le facteur 60 ne convenant, dans ce système, ainsi que les facteurs 6 et 10, qu'*aux seules mesures linéaires*, et devant être nécessairement remplacé, comme je l'ai fait remarquer tout-à-l'heure, par les facteurs 3600, 36 et 100, quand il s'agit des mesures de superficie. Par ces divers motifs, il semble permis de le dire, les cinq mesures rectangulaires admises par M. Oppert, dans son système, doivent être considérées comme n'ayant jamais existé que dans son imagination et doivent être par suite définitivement rejetées.

Cependant et quelque sévère que cette conclusion puisse paraître, elle ne doit pas m'empêcher d'accorder ici, aux recherches de cet éminent assyriologue et à celles de M. Lenormant, toute l'importance qu'elles méritent, à plus d'un titre, malgré les erreurs qu'elles tendent à propager, parce qu'il est certain que la vérité scientifique ne se dégage jamais, sans de grands efforts, des ténèbres qui la cachent presque toujours, et parce qu'il faut un réel courage pour aborder le premier un difficile problème, en se contentant de l'espoir de rendre plus aisée la tâche de ceux qui voudront ensuite l'étudier à leur tour.

Je ne fais donc que rendre, aux publications de M. Lenormant et à celles de M. Oppert, une justice qui leur revient à bon droit, en déclarant, à la fois, que sans elles, l'imposibilité où je me trouve d'étudier directement les textes cunéiformes m'aurait toujours empêché d'étendre mes recherches jusqu'à la métrologie assyrienne, et que c'est surtout à ces publications que je dois d'avoir pu trouver les moyens de reconnaître et de signaler les erreurs qu'elles renferment.

Si ceux qui s'occuperont plus tard des mêmes études veulent bien soumettre aux mêmes épreuves le travail que je leur offre aujourd'hui, il pourra peut-être, à son tour, je me plais à l'espérer, contribuer, dans la limite de mes forces, à la découverte et à la propagation de la vérité tout entière.

(Sera continué.) A. Aurès.

PEUT-ON TROUVER ENCORE DES MOTS NOUVEAUX DANS LA LANGUE COPTE?

LETTRE A M. REVILLOUT,

PAR

MGR. BSCIAI,

ÉVÊQUE COPTE[1].

En 1880, je publiai les fragments thébains du livre des Proverbes, tels que nous les ont conservés les manuscrits du musée Borgia. Dans la préface que je mis en tête de ces fragments, je recommandai aux savants qui s'adonnent à l'étude de la langue copte les ma-

1) Mgr. Bsciai a publié, en 1880, dans la *Revue Égyptologique* de M. Revillout les fragments thébains des Proverbes. M. Revillout, en imprimant ce travail (*Rev. Égypt.*, 2e année, n° IV), l'a accompagné de

nuscrits du même genre conservés au musée de Naples et j'émis le vœu qu'on publiât un nouveau dictionnaire renfermant tous les mots de cette langue. M. E. REVILLOUT trouva que l'œuvre serait inutile; il pensait que tous les mots coptes étaient contenus dans le dictionnaire de PEYRON, et il ajouta à mon article quelques notes pour défendre sa manière de voir. Lorsque je lus ces remarques, l'idée me vint de démontrer mon assertion, afin qu'on ne fût pas tenté de croire que je me retractais; jusqu'ici l'occasion m'avait manqué, mais comme elle se présente à moi, je la saisis et j'adresse cette lettre à M. REVILLOUT.

MONSIEUR,

Je me garderais bien de vous adresser cette lettre, si, dans les notes que vous avez un peu hâtivement ajoutées à ma publication, vous n'aviez semblé me défier. Je connais votre force et j'avoue mon insuffisance; cependant l'amour de la science s'emporte en moi, je ne voudrais pas que l'étude d'une langue qui doit m'être et qui m'est si chère pût souffrir de vos assertions, et c'est pourquoi je vous adresse cette lettre. Que si vous me disiez que je n'ai pas voix au chapitre, je vous renverrais aux louanges, imméritées d'ailleurs, que vous avez bien voulu me donner; et de toute façon, vous seriez obligé d'écouter mon témoignage. D'ailleurs qu'importe? Le public savant jugera.

Il y a dix ans, je vous aurais concédé tout ce que vous avez nié; mais, depuis cette époque, j'ai continuellement feuilleté les manuscrits de la Bibliothèque vaticane, j'ai comparé les textes et les mots, j'ai même parfois copié des manuscrits entiers, et cette étude m'a conduit à un résultat emendiamétralt opposé au vôtre. Je sais par vos publications que vous avez lu et copié ces mêmes manuscrits; mais vous n'avez pas eu, pour les étudier, les mêmes loisirs que moi, et beaucoup de choses vous ont échappé. Par exemple, avez-vous jamais observé comment on faisait le point d'interrogation[1]? De même pour le nom de Dieu, ⲫ̅ⲧ̅: dans tous les manuscrits memphitiques anciens au Vatican, excepté dans la vie de Jean le nouveau, il est marqué d'un trait. Comme vous n'avez jamais fait observer ces détails, j'en conclus qu'ils vous ont échappé et probablement d'autres encore avec eux.

J'ai lu les ouvrages de KIRCHER et de WILKINS : plus on corrige de fautes chez ces auteurs, plus l'on en trouve. Le premier a voulu expliquer les mots coptes par l'arabe qu'il connaissait, aussi ce qu'il a imprimé fourmille d'erreurs; le second a réuni ensemble les fautes de plusieurs manuscrits. Leurs œuvres peuvent-elles servir de pierre de touche pour le copte après avoir lu l'ouvrage de ZOËGA? Non, sans doute, et pour vous répondre point par point, j'aurai recours aux manuscrits eux-mêmes.

---

quelques notes contre lesquelles Mgr. BSCIAI protesta au nom de la science. Étant à Rome, au mois de novembre 1884, j'eus l'occasion de voir Mgr. BSCIAI et d'admirer ses connaissances; il me parla de cette lettre, et je lui promis de la faire imprimer dans le *Recueil*, après l'avoir traduite du latin en français (E. AMÉLINEAU).

1) Dans presque tous les manuscrits du Vatican le signe d'interrogation est ainsi formé C quand il précède la phrase; il est écrit ·/. quand il se trouve à la fin (cf. *Cod. Vat.*, 68, fol. 122). Le signe C se trouve quelquefois seul avant l'interrogation : ainsi «ⲥ ⲕⲱⲛⲉ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ» *(Cod. Vat.*, 68, fol. 168). Ce signe se trouve quelquefois placé après l'interrogation : ainsi ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲁϩⲟⲕ ⲉⲕⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲓ ⲥ ⲧⲱⲟⲩⲛ, etc. *(Cod. Vat.*, 58, fol. 127). On le trouve aussi souvent à la marge avant l'interrogation. Le signe ·/. n'est placé qu'à la fin de la phrase interrogative. Ainsi : ⲛ̀ⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ϯⲛⲁϣⲟⲡϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲛ ⲉⲧⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ ϧⲁⲣⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲧⲱⲃϩ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ·/. *(Cod. Vat.*, 58, fol. 127). Ce signe indique aussi très souvent la fin de la phrase.

I.

Dans son dictionnaire, lorsque M. Peyron a rencontré des formes passives, il les a fait suivre de ces mots *absolute et cum suffixis* : le plus souvent, en effet, les racines verbales qui prennent les suffixes ont un sens actif, et sans suffixes, elles sont passives, c'est-à-dire prise d'une manière absolue.

Après cette remarque qu'il était utile de faire pour l'intelligence de ce qui va suivre, je dois dire que les manuscrits du Vatican et du musée Borgia m'ont fourni les formes suivantes : ⲑⲟⲩϫ, avec les suffixes ⲑⲟϫ; quand le verbe régit l'accusatif, ⲑⲉϫ; au passif, ⲑⲟϫ. Voici quelques exemples : ⲉⲣⲉ ⲡⲙⲉⲣϩ ⲑⲟϫ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ[1]; ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲕⲁϣ ⲑⲟϫ[2]; ⲟⲩⲥⲟⲩⲣⲓ ⲉⲥⲑⲟϫ ⲉⲣⲟϥ[3].

Je sais très bien que parfois la racine verbale a la signification passive sans en avoir la forme, comme la racine ⲃⲱⲗ; mais la forme ⲃⲏⲗ en a la forme aussi bien que la signification. De même ϫⲱⲕ et ϫⲏⲕ, etc. Pour ne pas multiplier ces exemples, je dois déterminer ici quelques règles des changements internes que subit la radicale en prenant le sens passif, et vérifier les règles par des exemples.

1) Dans les verbes qui se terminent par deux consonnes et qui ont ⲟⲩ comme voyelle nécessaire d'appui, cette voyelle perd le ⲩ pour prendre les suffixes; au passif, cette même voyelle éprouve le même changement, comme elle se change en ⲉ devant l'accusatif. Ainsi :

ⲑⲟⲩϫ, avec suffixe ⲑⲟϫ ou ⲑⲟⲕⲥ; avec l'accusatif ⲑⲉϫ; au passif ⲑⲟϫ			ⲛⲟⲩⲧϥ	passif	ⲛⲟⲧϥ
			ⲛⲟⲩϣⲧ	»	ⲛⲟϣⲡ
ⲙⲟⲩⲗϧ	passif	ⲙⲟⲗϧ	ⲛⲟⲩϫϧ, ⲛⲟⲩϫ̄ϭ	»	ⲛⲟϫϧ, ⲛⲟϫ̄ϭ
ⲙⲟⲩⲗϫ	»	ⲙⲟⲗϫ	ϫⲟⲩⲕⲣ̄, ϫⲟⲩⲕⲉⲣ	»	ϫⲟⲕⲣ̄, ϫⲟⲕⲉⲣ
ⲛⲟⲩⲧⲙ̄, ⲛⲟⲩⲧⲉⲙ	»	ⲛⲟⲧⲙ̄, ⲛⲟⲧⲉⲙ	ϫⲟⲩⲕϩ	»	ϫⲟⲕϩ
ⲙⲟⲩⲛⲕ	»	ⲙⲟⲛⲕ			

2) Les verbes monosyllabiques ou dissyllabiques qui ont ⲱ pour voyelle au lieu de ⲟⲩ, suivent la même règle; au passif ⲱ se change en ⲟ. Ainsi :

ⲟⲩⲱⲧⲉⲛ, avec suffixe ⲟⲩⲟⲧⲛ(ⲉ); avec l'accusatif ⲟⲩⲉⲧⲉⲛ; passif ⲟⲩⲟⲧⲉⲛ			ⲥⲱⲣⲉⲙ	passif	ⲥⲟⲣⲉⲙ
			ⲥⲱⲧⲡ	»	ⲥⲟⲧⲡ
ⲟⲩⲱⲛϩ	passif	ⲟⲩⲟⲛϩ	ⲥⲱϫⲡ	»	ⲥⲟϫⲡ
ⲟⲩⲱϣⲉⲙ	»	ⲟⲩⲟϣⲉⲙ	ⲱⲗⲕ	»	ⲟⲗⲕ
ⲟⲩⲱϣⲥ	»	ⲟⲩⲟϣⲥ	ⲱⲣⲉⲃ	»	ⲟⲣⲉⲃ
ⲣⲱⲕϩ	»	ⲣⲟⲕϩ	ⲱⲧⲡ	»	ⲟⲧⲡ
ⲣⲱⲧⲉⲃ	»	ⲣⲟⲧⲉⲃ	ϧⲱⲧⲉⲃ, ϧⲱⲧ̄ⲃ	»	ϧⲟⲧⲉⲃ, ϧⲟⲧ̄ⲃ
ⲣⲱϫⲡ	»	ⲣⲟϫⲡ	ϩⲱⲧⲡ	»	ϩⲟⲧⲡ
ⲥⲱⲛϩ	»	ⲥⲟⲛϩ			

Les dérivés suivent la même régle; exemples : ⲥⲱϣϥ, ϣⲱϣϥ; passif ⲥⲟϣ̄ϥ, ϣⲟϣ̄ϥ; ϧⲱⲕϩ, passif ϧⲟⲕϩ.

1) *Cod. Vat.*, 66, vie de Théodore l'Oriental.
2) *Cod. Vat.*, 63, vie de St Georges.
3) *Cod. Vat.*, 69, vie de St Pacôme.

3) Les verbes qui ne se terminent que par une consonne et sont monosyllabiques, changent leur voyelle ⲱ ou ⲟⲩ en ⲏ, au passif. Ainsi :

ⲃⲱⲗ, avec suff. ⲃⲟⲗ, avec acc. ⲃⲉⲗ; pas.		ⲃⲏⲗ	ⲫⲱⲧ	passif	ⲫⲏⲧ
ⲕⲱⲧ	passif	ⲕⲏⲧ	ϣⲱⲕ	»	ϣⲏⲕ
ⲙⲟⲩⲛ	»	ⲙⲏⲛ	ϣⲱⲧ	»	ϣⲏⲧ
ⲙⲟⲩⲣ	»	ⲙⲏⲣ	ϣⲱϥ	»	ϣⲏϥ
ⲣⲱⲧ	»	ⲣⲏⲧ	ϧⲱⲕ	»	ϧⲏⲕ
ⲧⲱϩ	»	ⲧⲏϩ	ϫⲱⲕ	»	ϫⲏⲕ

4) Les verbes qui se terminent par deux consonnes, même si l'une de ces dernières s'appuie sur une voyelle, changent les voyelles ⲱ et ⲟ de la première syllabe en ⲁ au passif, si l'avant-dernière consonne est ϣ, ϧ ou ϩ. Il en faut dire autant des monosyllabes qui deviennent dissyllabes, s'ils ont un des trois lettres ϣ, ϧ ou ϩ. Ainsi :

ⲑⲱϩⲉⲙ, avec suffixe ⲑⲁϩⲙ(ⲉ); avec l'accusatif ⲑⲁϩⲉⲙ; au passif ⲑⲁϩⲉⲙ			ⲥⲱϧⲉⲙ	passif	ⲥⲁϧⲉⲙ
			ⲥⲱϩ̄ⲣ, avec l'ac. ⲥⲉϩ̄ⲣ,	»	ⲥⲁϩⲣ
ⲗⲱϧⲉⲙ	passif	ⲗⲁϧⲉⲙ	ⲧⲱϩⲙ	»	ⲧⲁϩⲙ
ⲛⲟϩⲉⲃ	»	ⲛⲁϩⲉⲃ	ⲧⲱϩⲥ, ⲑⲱϩⲥ	»	ⲧⲁϩⲥ, ⲑⲁϩⲥ
ⲛⲟϩⲉⲙ	»	ⲛⲁϩⲉⲙ	ⲫⲱϣⲉⲛ	»	ⲫⲁϣⲉⲛ
ⲣⲱϩⲉ	»	ⲣⲁϩⲉ	ϫⲱϩⲙ, ϭⲱϧⲉⲙ	»	ϫⲁϩ̄ⲙ, ϭⲁϧⲉⲙ
ⲣⲱϧⲧ, ⲣⲱϩ̄ⲧ	»	ⲣⲁϧⲧ, ⲣⲁϩ̄ⲧ			

Il faut en excepter la racine thébaine ⲥⲱϩ̄ⲙ dont la forme passive est ⲥⲟϩ̄ⲙ.

5) Les verbes monosyllabiques devenus dissyllabiques changent au passif la voyelle de leur première syllabe en ⲟ. Ainsi :

ⲃⲁⲥ, ⲃⲓⲥⲓ	passif	ⲃⲟⲥⲓ	. . . . . .	passif	ⲧⲟⲥⲉ *(tortas, de filo)*
ⲓⲃⲓ	»	ⲟⲃⲓ	ⲫⲉⲣ, ⲫⲓⲣⲓ	»	ⲫⲟⲣⲓ, ⲡⲟⲣⲉ[2]
ⲓⲛⲓ	»	ⲟⲛⲓ	ⲫⲁⲥ, ⲫⲓⲥⲓ	»	ⲫⲟⲥⲓ, ⲡⲟⲥⲉ
ⲗⲟⲃ, ⲗⲓⲃⲓ	»	ⲗⲟⲃⲓ, ⲗⲟⲃⲉ et ⲗⲟⲟⲃⲉ	ϣⲓⲁⲓ	»	ϣⲟⲓ
ⲙⲁⲥ, ⲙⲓⲥⲓ	»	ⲙⲟⲥⲓ, ⲙⲟⲥⲉ[1]	ϣⲁⲃ, ϣⲓⲃⲓ	»	ϣⲟⲃⲓ, ϣⲟⲃⲉ
ⲣⲁⲕ, ⲣⲓⲕⲉ	»	ⲣⲟⲕⲉ	ϧⲁⲥ, ϧⲓⲥⲓ	»	ϧⲟⲥⲓ, ϩⲟⲥⲉ
ⲧⲁ, ϯ	»	ⲧⲟⲓ, ⲧⲟⲉ	ϫⲁⲥ, ϫⲓⲥⲉ, ϭⲟⲥ, ϭⲓⲥⲓ	»	ϫⲟⲥⲉ, ϭⲟⲥⲓ

Il faut se reporter à la règle précédente, et l'on peut ajouter encore ces nouveaux exemples :

ⲁϣ, ⲓϣⲓ	passif	ⲁϣⲓ, ⲁϣⲉ
ⲑⲁϧ, ⲑⲓϧⲓ	»	ⲑⲁϧⲓ, ⲧⲁϩⲉ
ⲙⲁϣ, ⲙⲓϣⲓ	»	ⲙⲁϣⲓ, ⲙⲁϣⲉ

Ici ⲁ au lieu de ⲟ, à cause de la présence des lettres ϣ, ϧ et ϩ. Cependant ⲥⲁⲧ, ⲥⲓϯ fait au passif ⲥⲁϯ et ⲥⲏϯ et en thébain ⲥⲁⲧⲉ; ϣⲉⲧ, ϣⲱϯ fait ϥⲏϯ.

---

1) *Genèse*, XXXIII, 13.
2) *Luc*, XIII, 19.

6) Les autres monosyllabes ou dissyllabes, même les dissyllabes provenant d'une racine primitivement monosyllabique, font leur passif en ⲱⲟⲩ. Ainsi :

ⲁⲥⲓⲁⲓ	passif	ⲁⲥⲓⲱⲟⲩ	ⲡⲉⲣ, ⲡⲉⲓⲣⲉ	passif	ⲡⲉⲣⲓⲱⲟⲩ
ⲓⲁ, ⲓⲱ	»	. . . . . .	ⲥⲁⲓ	»	ⲥⲁⲓⲱⲟⲩ
ⲕⲛ̅ⲛⲉ, ⲕⲉⲛⲓ	»	Th. ⲕⲓⲱⲟⲩ, M. ⲕⲉⲛⲓⲱⲟⲩ	ⲫⲉⲣ, ⲫⲓⲣⲓ	»	ⲫⲉⲣⲓⲱⲟⲩ

7) Les verbes composés avec ⲉⲧ, ⲧⲁ *(dare)*, ont leur forme passive en ⲏⲟⲩⲧ, en thébain ⲏⲩ. Ainsi :

ⲧⲁⲓⲟ	passif	ⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲓⲏⲩ	ⲧⲥⲁⲃⲟ	passif	ⲧⲥⲁⲃⲏⲟⲩⲧ
ⲧⲁⲕⲟ	»	ⲧⲁⲕⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲕⲏⲩ	ⲧⲁⲥⲑⲟ	»	ⲧⲁⲥⲑⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲥⲧⲏⲩ
ⲧⲁⲗϭⲟ	»	ⲧⲁⲗϭⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲗϭⲏⲩ	ⲧⲁϫⲣⲟ	»	ⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁϫⲣⲏⲩ
ⲧⲁⲛϩⲟ	»	ⲧⲁⲛϩⲏⲟⲩⲧ	ⲧϭⲁⲓⲉ	»	ⲧϭⲁⲓⲏⲩ, etc.

8) Les autres composés dissyllabiques, et même les monosyllabes qui commencent par deux consonnes, suivent la règle précédente au passif, et changent leur dernière voyelle en ⲏⲟⲩⲧ, en thébain ⲏⲩ et quelquefois ⲏⲩⲧ. Ainsi :

ⲗⲁⲗⲟ et av. l'acc. ⲗⲁⲗⲉ,	passif	ⲗⲁⲗⲏⲟⲩⲧ	ⲥⲁϩⲛⲓ	passif	ⲥⲁϩⲛⲏⲟⲩⲧ
ⲥⲁⲃⲟ	»	ⲥⲁⲃⲏⲟⲩⲧ, ⲥⲁⲃⲏⲩⲧ	ϫⲣⲟ	»	ϫⲣⲏⲩⲧ
ⲥⲉⲃⲓ	»	ⲥⲉⲃⲏⲟⲩⲧ, ⲥⲉⲃⲏⲩⲧ	ϭⲁⲗⲟ	»	ϭⲁⲗⲏⲟⲩⲧ
ⲥⲉⲙⲛⲓ	»	ⲥⲉⲙⲛⲏⲟⲩⲧ	ϭⲛⲟ	»	ϭⲛⲏⲟⲩⲧ
ⲥⲭⲁⲓ, ⲥⲭⲉ	»	ⲥⲭⲏⲟⲩⲧ	ϭⲣⲟ, ϫⲣⲟ	»	ϭⲣⲏⲟⲩⲧ, ϫⲣⲏⲟⲩⲧ
ⲥϩⲁⲓ, ⲥϩⲉ	»	ⲥϩⲏⲟⲩⲧ	ϭⲉⲣⲟ	»	ϭⲉⲣⲏⲟⲩⲧ

Il faut y ajouter ⲧⲁⲕⲟ qui, bien que composé, fait ⲧⲁⲕⲏⲩⲧ[1].

9) Les autres monosyllabes qui se terminent en ⲁⲓ, ⲉⲓ ou en ⲉ, ⲓ, ⲟ et ⲟⲩ, changent les dernières voyelles, s'il y en a deux, en ⲏⲟⲩ et en ⲏⲩ pour le thébain[2]. Ainsi :

ⲟⲩⲉⲓ, théb. ⲟⲩⲉ,	passif	ⲟⲩⲏⲟⲩ, théb. ⲟⲩⲏⲩ	ϩⲉ (th.)	passif	ϩⲏⲟⲩ m., et th. ϩⲏⲩ
ⲥⲉ, ⲥⲓ, ⲥⲟ, ⲥⲱ	»	ⲥⲏⲟⲩ et th. ⲥⲏⲩ	ϫⲉ, ϫⲓ, ϫⲟ, ϫⲱ	»	ϫⲏⲩ
ϣⲓ, ϣⲓⲁⲓ	»	ϣⲏⲟⲩ	ϭⲉ, ϭⲓ, ϭⲱ	»	ϭⲏⲟⲩ

10) Les verbes redoublés, c'est-à-dire à racine géminée, transportent la voyelle de la première syllabe à la seconde, et réciproquement; mais l'ⲟ de la première syllabe s'allonge en ⲱ au passif. Les verbes de cette sorte étant très nombreux, je ne citerai que peu d'exemples :

ⲑⲟⲙⲧⲉⲙ	passif	ⲧⲉⲙⲑⲱⲙ	ϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ	passif	ϣⲧⲉⲣⲑⲱⲣ
ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ	»	ⲥⲉⲗⲥⲱⲗ	ϣⲟⲣϣⲉⲣ	»	ϣⲉⲣϣⲱⲣ
ⲥⲗⲟϫⲗⲉϫ, ⲥⲗⲟϭⲗ̅ϭ	»	ⲥⲗⲉϫⲗⲱϫ et ⲥⲗ̅ϭⲗⲱϭ	ϩⲟⲛϩⲉⲛ	»	ϩⲉⲛϩⲱⲛ

Il faut joindre à ces verbes quelques autres racines qui se comportent de la même manière : ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ, passif ⲟⲩⲉⲥⲑⲱⲛ; ⲥⲱⲟⲩⲛ, passif ⲥⲟⲩⲱⲛ; ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ, passif ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ; ⲧⲟⲛⲧⲛ̅ (th.), passif ⲧⲛ̅ⲧⲱⲛ.

1) *Ezéchiel*, XX, 44.
2) Cf. la règle 4.

11) D'autres racines prennent un ⲧ à la fin au passif; d'autres éprouvent une transposition des consonnes d'une syllabe à une autre : presque toujours les voyelles éprouvent un changement, et surtout ⲁ se change en ⲟ. Voici des exemples :

ⲥϩⲟⲩⲟⲣ, avec suffixe ⲥϩⲟⲩⲱⲣ; suivi de l'accusatif ⲥϩⲟⲩⲉⲣ; au passif ⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ.

ϣⲁⲛϣ, avec suffixe ϣⲁⲛⲟⲩϣ; suivi de l'acc. ϣⲁⲛⲉϣ; au passif ϣⲁⲛⲟⲩϣⲧ et ϣⲁⲛⲉⲩϣ. Th. ⲥⲁⲛⲁϣⲧ [1].

ϣⲟⲣϣ̄ⲣ, au passif ϣⲉⲣϣⲟⲣⲧ (th.).

ⲧⲟⲛⲑⲉⲛ, ⲧⲟⲛⲧⲛ̄, ⲧⲟⲛⲧⲉⲛ; avec suffixe ⲑⲉⲛⲑⲱⲛ ou ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ et en thébain ⲧⲛⲧⲱⲛ; suivi de l'acc. ⲧⲉⲛⲑⲉⲛ, ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ, ⲧ̄ⲛⲧⲉⲛ (th.), au passif ⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ.

De même les verbes ⲥⲱⲟⲩⲛ et ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ admettent les deux formes devant l'accusatif, ⲥⲟⲩⲉⲛ et ⲥⲱⲟⲩⲛ, ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ et ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ [2]. ⲥⲙⲟⲩ fait au passif ⲥⲙⲁⲙⲁⲧ et en thébain ⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ. Les exemples suivants se rapportent plus particulièrement à la règle :

ⲙⲕⲁϩ	passif	ⲙⲟⲕϩ	ⲥⲟⲃⲕ	passif	ⲥⲃⲟⲕ
ⲙⲗⲁϭ	»	ⲙⲟⲗϭ	ⲥⲟⲃϯ	»	ⲥⲉⲃⲧⲱⲧ
ⲛⲁϣⲧ	»	ⲛ̀ϣⲟⲧ	ϣⲁⲓ	»	ⲟϣ
ⲛⲁϩϯ	»	ⲛϩⲟⲧ	ϣⲙⲁ	»	ϣⲟⲙ
ⲟⲩⲃⲁϣ	»	ⲟⲩⲟⲃϣ	ϣⲗⲁϩ	»	ϣⲟⲗϩ
ⲟⲩϫⲁⲓ	»	ⲟⲩⲟϫ	ϩⲟⲗϫ	»	ϩⲗⲟϫ
ⲥⲉⲙⲛⲓ	»	ⲥⲙⲟⲛⲧ	ϩⲟⲣϣ	»	ϩⲣⲟϣ

12) D'autres formes verbales prennent au passif la désinence ⲱⲟⲩⲧ. Voici les quelques exemples que j'ai pu recueillir :

ⲕⲉⲛⲓ	passif	ⲕⲉⲛⲓⲱⲟⲩⲧ	ⲫⲉⲣⲓ	passif	ⲫⲉⲣⲓⲱⲟⲩⲧ
ⲙⲟⲩ	»	ⲙⲱⲟⲩⲧ	ϩⲓ	»	ϩⲓⲱⲟⲩⲧ
ⲥⲙⲟⲩ	»	ⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ			

Comme on a pu le voir dans les exemples précités, certains verbes ont deux désinences passives; il ne faut pas s'en étonner, car les substantifs ont parfois deux pluriels, comme ⲁⲙϣⲉ, pl. ⲁⲙϣⲏⲟⲩ et ⲁⲙϣⲏⲟⲩⲓ; ⲃⲉⲭⲉ, pl. ⲃⲉⲭⲏⲟⲩ et ⲃⲉⲭⲏⲟⲩⲓ; ⲉϩⲉ, pl. ⲉϩⲏⲟⲩ et ⲉϩⲱⲟⲩ; ⲏⲓ, pl. ⲏⲟⲩ et ⲏⲟⲩⲓ; ⲣⲉⲙϩⲉ, pl. ⲣⲉⲙϩⲉⲩ et ⲣⲉⲙϩⲏⲟⲩⲓ.

Tout ce qui précède a rapport aux formes passives; il faut maintenant dire quelques mots de l'emploi du passif.

Les formes passives s'emploient surtout au participe avec ⲉⲧ, ⲉϥ, ⲉⲥ, ⲉⲩ, ⲉⲣⲉ, etc., comme je l'ai remarqué souvent dans les manuscrits qui m'ont fourni les exemples cités. Il s'emploie aussi quelquefois aux autres temps. Par exemple : ϩⲉⲛ ⲁϩⲱⲱⲣ ⲉⲩⲥⲟⲧⲡ ⲉⲩⲙⲏⲣ ⲉ̀ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϩ : θησαυροὶ ἐκλεκτοὶ δεδεμένοι σχοινίοις[3]. — ⲧⲉⲧⲛϩⲓⲏ ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ : ἡ ὁδὸς ὑμῶν κατευθύνει[4]. — ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲉⲓⲁϣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ[5]. — ⲉⲛⲥⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁϥⲫⲟⲛϩ ⲛϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ : εἰδὼς ἐξέστραπται ὁ τοιοῦ-

1) Cf. la règle 4.
2) Cf. la règle 10.
3) *Ezéchiel*, XXVII, 24.
4) *Ezéchiel*, XVIII, 25.
5) *Psaume*, XXXVII, 13. Cette phrase manque dans le texte grec.

τος[1]. — ⲛⲓϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲫⲟⲛϩ ⲙⲙⲏⲛⲓ[2]. — ⲡⲓⲇⲓⲱⲅⲙⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲟⲛ[3]. — ⲉⲣⲉ ⲛⲟⲩϫⲓϫ ⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩⲧⲱⲃϩ[4]. — ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲟⲛⲉⲙ ⲉϫⲙ̅ ⲡϣⲁϫⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϥⲙⲟⲕϩ ⲛϩⲏⲧ[5]. — ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲥⲕⲗⲁⲇⲟⲥ ϫⲟⲛⲧ ⲉⲗⲱⲕ[6]. — ⲛⲁϥⲣⲟⲕϩ ϧⲉⲛ ⲡϣⲁϩ : ἐκαίετο τῇ φλογί[7]. — ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϭⲛⲁϩ ⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ[8]. — ⲛⲁϥⲏⲡ ϩⲱϥ ⲡⲉ[9]. — ⲙⲁⲥⲭⲏ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲡⲉ[10]. — ⲛⲁϥⲥⲉⲗⲥⲱⲗ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲉ[11]. — ⲉⲛⲁϥⲥⲉⲗⲥⲱⲗ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧϧⲉⲗⲗⲟ[12]. — ⲁⲕϣⲁⲛⲫⲱⲧ ⲛⲛⲉⲕϧⲟⲥⲓ[13]. — ⲛ̅ⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲛ ⲛ̅ⲥⲉⲓⲃ̅ⲧ-ⲥⲟϩ̅ⲙ̅[14]. — ⲉϥⲥⲁϩⲣ[15]. — ⲁϥⲟⲩⲟⲧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲱ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ ⲡⲁⲓ ⲉϩⲟⲟⲩ[16]. — ⲉϥⲉ-ⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ[17] : ἔνδοξον ἔσται. — ⲉⲛⲁⲥⲟⲩⲟϣⲉⲙ ⲛ̅ϧⲏⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ : φυρομένη μετὰ τῶν πονηρῶν ἐννοιῶν[18]. — ⲛⲛⲉⲧⲙⲁϣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲁⲧⲙⲁϣⲓ ⲛ̅ⲧⲉⲛϥⲓ ⲁⲛ[19]. — ⲁⲩⲑⲁⲙⲓⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲙⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲣⲏϯ ϩⲱⲛ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁⲙⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲫⲁⲓ[20]. — ⲑⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲥⲙⲟⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲥⲁⲃⲉ ⲉⲣⲟⲥ : *hanc suis discipulis constabilivit et docuit*[21]. — ϧⲉⲛ ⲡⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲓ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲉ̀ϣⲉⲛ-ϧⲓⲥⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲕⲁⲧⲁ ⲡϣⲓ ⲛⲧⲉⲛⲙⲉⲧϫⲱⲃ[22]. — ⲉⲧⲁⲩⲣⲁⲃⲏⲟⲩⲧ ϧⲁϫⲱⲟⲩ[23]. — ⲁⲩⲏⲡ ⲉ̀ϩⲗⲓ[24]. — ⲛϣⲁϫⲉ ⲙ̅ⲡⲣⲙ̅ⲙⲉ ⲥⲟϣ̅ϥ̅[25], etc.

Souvent, pour donner directement ou indirectement la signification passive à une forme verbale, on la fait précéder du verbe ϣⲱⲡ «γίνεσθαι, εἶναι, *esse, fieri*»; on ajoute alors la caractéristique du mode et du temps à la forme verbale, et on la fait suivre du participe passif de la dite forme. Voici des exemples : ϣⲱⲡⲓ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲃⲏϣ, γυμναὶ γένεσθε[26]. — ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲓ ⲉⲥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ, φανερὰ ἔσται[27]. — ⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲣⲟⲃⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ ϩⲁⲛ ⲥⲟϩⲓ, ὑπεύθυνοι ἐγένοντο ἐλέγχοις[28]. — ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϭⲏⲡ ⲉ ϩⲉⲛ ϫⲡⲓⲟ[29]. — ⲉⲩⲉϣⲱⲡ ⲉⲩⲣⲟϫⲡ[30]. — ⲡⲓⲑⲙⲏⲓ ⲛⲛⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲉϥϫⲁⲓⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩ-ϩⲁⲡ[31]. — ϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲛⲁϩⲧⲉ, ἴσθι πεποιθὼς[32]. — ⲙⲡⲉⲣϣⲱⲡⲓ ⲉⲕⲃⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ, ἴσθι μὴ ἐκλυόμενος[33].

1) *Ep. ad Tit.*, III, 11, dans le ms. de Tuki au musée Borgia.
2) *Cod. Vat.*, 66. Homélie de St Grégoire de Nazianze.
3) *Cod. Vat.*, 62. Martyre de St Pierre d'Alexandrie.
4) *Cod. Vat.*, 69. Martyre de St Sérapion, évêque.
5) *Marc*, X, 22.
6) *Marc*, XIII, 28.
7) *Cod. Vat.*, 57, fol. 33.
8) *Cod. Vat.*, 68. Martyre de Lacar.
9) *Cod. Vat.*, 62. Sermon de St Evodius (ou Euchodius) sur la Ste Vierge.
10) *Ibid.*
11) *Cod. Vat.*, 63. Panégyrique de St Georges.
12) *Cod. Vat.*, 58. Martyre de St Polycarpe.
13) *Proverbes*, IV, 12. Ms. du musée de Borgia.
14) *Amos*, VIII, 8?
15) *Matthieu*, XII, 44.
16) *Cod. Vat.*, 66. Vie de Senuti.
17) *Isaie*, XXIV, 15.
18) *Cod. Vat.*, 57, l. 33.
19) *Isaie*, XXII, 2. D'après le ms. de Tuki au musée Borgia.
20) *Job*, XXXIII, 6.
21) *Euch.*, II, p. 323.
22) *Cod. Vat.*, 69. Vie de St Pacôme.
23) *Ibid.*
24) *Isaie*, XL, 17.
25) *Job*, VI, 25.
26) *Isaie*, XXXIII, 11.
27) *Isaie*, XXXIII, 9.
28) *Proverbes*, I, 23.
29) *Ibid.*
30) *Isaie*, XXXIII, 12.
31) *Job*, XXXVI, 17.
32) *Proverbes*, III, 3.
33) *Proverbes*, VI, 3.

II.

Des noms dérivés de lieu et d'instrument.

Toute racine verbale, première, secondaire ou redoublée, si on lui prépose l'article ⲡ, devient un nom masculin; exemples : ⲥⲁϫⲓ, *loqui,* ⲡⲥⲁϫⲓ, *sermo;* ϩⲱⲥ, *canere,* ⲡϩⲱⲥ *cantus;* ϣⲱϣ ou ϣⲱϣϥ, *contemnere,* ⲡϣⲱϣ ou ⲡϣⲱϣϥ, *contemptus;* ϩⲟϫϩⲉϫ, *comprimere,* ⲡϩⲟϫϩⲉϫ, *angustia;* ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ *ornare,* ⲡⲥⲟⲗⲥⲉⲗ *ornatus;* etc.

Il y a d'autres noms dérivés des verbes qui désignent le lieu ou l'instrument; je vais dire quelques mots de ces noms tout féminins que masculins. Ainsi : ⲡⲱϩ, *scindere;* ⲡⲛⲁϩϥ, *foramen, spelunca,* σπήλαιον, MINGARELLI, 262 : ⲧⲡⲁϩⲥ, σφαγή, θήρα.

ⲛⲟϩⲉⲃ, ⲛⲁϩⲃ, *conjungere;* ⲡⲛⲁϩⲃⲉϥ, *jugum;* ϯⲛⲁϩⲃⲓ.

ϫⲱⲛϩ, *pangere;* ⲛϫⲟⲟⲛⲉϥ (pour ⲡϫⲟⲛϩϥ) *stimulus.*

ⲥⲃⲧⲉ, σκευάζειν; ⲡⲥⲟⲧⲃⲉϥ *instrumentum quodvis.* Cf. m. ⲥⲟⲑⲛⲉϥ du verbe ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ, à ce qu'il semble.

ⲟⲩⲱⲙ, *manducare;* ⲡⲟⲩⲟⲙϥ, *stabulum, præsepe;* ϯⲟⲩⲁⲙϯ, *cancer;* ⲧⲟⲩⲁⲙⲟⲟⲙⲉ, *gangrène.*

Les noms masculins sont très rares; il n'en est pas de même des noms féminins qui peuvent être ramenés à certaines règles que j'ai indiquées dans ma *Grammaire*[1]. Je cite quelques exemples.

ⲃⲱⲧⲥ; ϯⲃⲏⲧⲥⲏ, *hosticum.*

ⲗⲱϥ; ϯⲗⲉϥⲗⲓϥⲓ, *mica.*

ⲧⲉⲗⲧⲉⲗ; ϯⲧⲉⲗϯⲗⲓ, *gutta.*

ⲟⲩⲱϩ; ϯⲟⲩⲁϩⲟ (PEYRON à tort a lu ⲁϩⲟ), *diversorium, hospitium.*

ⲟⲩⲱϩⲉⲙ; ϯⲟⲩⲁϩⲙⲓ, théb. ⲧⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ (*Genèse,* VI, 14), *contignatio.*

ⲟⲩⲱⲥϥ, *abrogare;* ⲧⲟⲩⲁⲥϥⲉ, ἀργία.

ⲣⲓⲙⲓ; ϯⲉⲣⲙⲏ, *lacryma.*

ⲡⲱⲗϭ, *dividere, separare;* ⲡⲁⲗϭⲉ, *gleba* (PEYRON a lu ⲡⲟϭⲉ).

ⲥⲣⲟϥⲣⲃ; ⲧⲉⲥⲣϥⲣⲓⲃⲉ, ψιχίον (*Marc,* VII, 28).

ⲱⲃϣ; ⲧⲟⲃϣⲉ et ⲧⲟⲩⲃϣⲉ, memph. ϯⲉⲃϣⲓ, *oblivio.*

ⲱϭⲃ; ⲧⲁϭⲃⲉⲉ, *hyems?* On lit dans le livre de Job : ϣⲁⲣⲉⲡⲉϥⲛⲁϩ ϯⲟⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲁϭⲃⲉⲉ, ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲁⲁⲧϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲱⲃⲉ ⲛⲃⲣⲣⲉ[2].

ⲱⲧⲡ; ϯⲉⲧⲫⲱ, théb. ⲧⲉⲧⲡⲱ, *pondus, onus.*

ⲱϥⲧ, ϩⲱϥⲧ, ⲟϥⲧ et ⲟⲃⲧ; ϯⲓϥⲧ, ⲧⲉⲓϥⲧ, *clavus.*

ϣⲱⲗⲉⲙ; ⲧϣⲟⲗⲙⲉⲥ, κώνωψ.

ϣⲱⲛϥ; ⲧϣⲛϥⲉ, *squama,* λεπίς, *corium, pellis,* βύρσα.

ⲧⲱⲣ; ⲧⲧⲣⲁ, *commissura.*

ⲃⲱⲣ, ⲃⲉⲣ, *projicere;* ⲧⲉⲃⲉⲣⲱ, *procella, tempestas, vortex, gurges,* δίνη, καταιγίς.

ϣⲱⲡ, *suscipere;* ⲧϣⲟⲡⲉ, δοχή.

ϣⲱϥ; ϯϣϥⲱ, *cœmeterium.*

ϭⲟⲗϭⲉⲗ; ⲧϭⲉⲗϭⲉⲗⲧ, *morientis colluctatio.*

---

1) BSCIAI, *Grammaire,* p. 49 seqq.
2) *Job,* XIX, 9.

ϩⲱⲗ (redoubl. ϩⲟⲗϩⲗ); ⲧϩⲉⲗϩⲓⲗⲉ, théb. même sens que le précédent.

ϩⲉⲣ; ⲧⲉϩⲣⲱ *fornax.*

ϩⲱⲣ, *mulgere;* ⲧⲉϩⲣⲱⲧ, *torcular,* tout lieu où l'on exprime le jus du raisin.

ϫⲱⲗϩ, *haurire;* ⲧϫⲟⲗϩⲉ et ⲧϫⲟⲗⲉ, *haustrum.*

ϫⲱϫ, *coquere; torrefacere;* ϯϫⲁϫⲱ, *cremium, sartago.*

Comme on le peut voir dans ces exemples, et particulièrement au mot ⲱⲃϣ, certains verbes prennent deux formes ou deux désinences pour former les noms de lieu ou d'instrument; ainsi :

ⲥⲱⲣⲉⲙ; ⲧⲥⲉⲣⲙⲏ et ⲧⲥⲟⲣⲙⲉⲥ.

ϭⲱⲱⲗⲉ ou ϭⲟⲗ; ⲧⲉⲗϭⲱ, ἀγκαλίς et ⲧϭⲟⲟⲗⲉⲥ (*Job,* XXIV, 18).

III.

Vous avez dit aussi, Monsieur, qu'«il n'y a presque aucun mot nouveau non recueilli par Peyron et les autres lexicographes». Mais beaucoup d'erreurs se sont glissées dans Peyron qu'il faut corriger, comme je l'ai fait souvent. En voulez-vous un exemple? A la page 219, col. 1, l. 25 de Peyron on lit : ⲥⲭⲓⲛ(ⲟⲩ) *lenitas, mollities cutis.* Rossi, p. 212. J'ai ouvert le livre de Rossi auquel Peyron avait ajouté foi et j'ai vu qu'il avait mal lu le manuscrit au Vatican et la *scala* de Kircher qu'il cite p. 372. En effet, Kircher à la page 312 écrit ⲉⲩⲭⲓⲛ (et non pas ⲥⲭⲓⲛ) ce qui est une faute pour ⲉⲩϫⲏⲛ; souvent la *scala* de Kircher écrit ϧ pour ϩ, ⲭ pour ϫ, ϣ pour ϭ et vice versa, ⲓ pour ⲏ, ⲏ pour ⲉ, etc. Rossi cite encore le *Cod. Vat.* 68, où on lit : ⲫⲏⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲣⲟⲕϩϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥⲭⲓⲙ ϧⲉⲛϯⲧⲉⲉⲛⲛⲁ. Mais alors que devient ⲥⲭⲓⲛ qui a trouvé place dans le *Dictionnaire* de Peyron?

Au mot ⲡⲉϥ, Peyron dit à la page 173 de son *Dictionnaire* : «*Syllaba numeris præfixa quæ eos efficit temporales ac respondet græcæ desinentiæ* -αῖος; *sic* ⲡⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, τεταρταῖος, *quatriduanus,* Joh. XI, 39.» Tout ceci est très bien, mais il continue : «De là viennent les noms des jours de la semaine : ⲡⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, *feria quarta;* ⲡⲉϥϣⲟⲙⲧ, *feria tertia,* ⲡⲉϥⲥⲛⲁⲩ, *feria secunda.* Mingarel. 101. — *Præfixo in, fit* ⲉⲡⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, *quarta die,* Joh. XI, 17, ⲉⲡⲉϥⲇ̅ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ (*sic;* corr. ⲛⲉϩⲟⲟⲩ) m. *quarta die; ibid. Tum* ⲡⲉϥⲡⲁⲥⲧⲉ, ⲉⲡⲉϥⲡⲁⲥⲧⲉ, ⲙⲡⲉϥⲡⲁⲥⲧⲉ, etc.»

J'en demande bien pardon à ce savant, mais je ne peux admettre tout ce qui précède. En effet les noms des jours de la semaine se forment bien en préposant l'article masculin aux noms de nombre : ainsi, d'après l'office de la semaine sainte, ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ, ⲡⲉϣⲟⲙⲛⲧ, ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ, ⲡⲉϯⲟⲩ. *Cod. Borg.* 99, et en memphitique, d'après le même office, ⲡⲓⲥⲛⲁⲩ, le deuxième jour, le lundi, ⲡⲓϣⲟⲙⲧ, ⲡⲓϥⲧⲟⲟⲩ, ⲡⲓϯⲟⲩ : en arabe c'est la même chose. Voici des exemples : ϯⲛⲟⲩ ϫⲉⲥϣⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲙⲡⲓⲇ̅ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲡⲓⲛⲉⲃ̅ : Maintenant donc il n'est pas permis de jeûner le mercredi et encore le lundi[1]. — ⲁⲣⲉⲧⲉⲛϣⲁⲛⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲓⲉ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉϩⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̅ ⲓⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲍ̅ : ἐὰν νηστεύσητε ἢ κόψητε ἐν ταῖς πέμπταις ἢ ἐν ταῖς ἑβδόμαις, si vous jeûnez ou si vous pleurez le mercredi et le vendredi[2], car il faut commencer à compter à partir du samedi, puisqu'il s'agit des juifs. Ainsi donc, l'exemple cité par Peyron d'après Mingarelli, p. 101, ne prouve

1) *Cod. Vat.,* 69. Vie de St Pacôme.

2) *Zacharie,* VIII, 5.

pas ce qu'il dit, mais prouve seulement que les moines, dont il s'agit, jeûnaient les uns quatre jours, les autres trois, les autres deux, ou même la semaine entière, en exceptant toutefois le samedi et le dimanche, jours auxquels ils prenaient de la nourriture.

Cette manière de parler est très usitée en Égypte, et les Arabes s'en servent encore maintenant. Ainsi : ⲉⲧⲁⲥⲓ ⲇⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲅ̅ ⲉⲥⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲑⲟⲩⲱⲙ, signifie, elle n'avait pas mangé depuis trois jours[1]. De même on lit dans les Actes des Apôtres : ⲁⲛⲓ ϣⲁⲣⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲣⲱⲁⲥ ⲙⲡⲉⲛⲉ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛ̅ⲋ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ[2]; aucun interprète n'a traduit par le jeudi (5e jour de la semaine) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲉ̅, mais par le 5e jour. De même : ⲁⲛⲓ ⲉⲡⲉⲛⲃ̅[3] ⲉ̀ⲡⲟⲛⲧⲓⲟⲗⲟⲥ. — Autres exemples : ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲛⲥⲟⲩⲏ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲑ̅ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ . . . . . ⲉⲧⲉ ⲥⲟⲩⲋ ⲙⲫⲁⲙⲉⲛⲱⲑ ⲡⲉ[4]. — ⲟⲩⲟϩⲙⲡⲓⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲟϥ ⲡⲉϥⲃ̅ ⲡⲉ ⲙⲡⲁⲧⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲟⲛ ϣⲁ ⲡⲉϥⲣⲁⲥϯ[5] — ϩⲏⲡⲡⲉ ⲡⲉⲛ̅ⲃ ⲡⲉ ⲫⲟⲟⲩ[6].

Les deux exemples suivants donneront encore une plus ample lumière : ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲁϩⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲁⲥⲓⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉϥϣⲱⲛⲓ[7] — ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲉϥⲙⲁϩⲅ̅ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓϣⲱⲡⲓ[8].

Il est donc évident que ⲡⲉϥ, ⲡⲉⲥ, ⲡⲉⲛ, etc. dans les exemples cités ne sont rien autre chose que le pronom possessif si connu : ⲡⲁ, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, ⲡⲉⲥ, etc. Le nom des jours s'obtient en mettant l'article ⲡⲓ devant les noms de nombre. Cependant l'expression ⲡⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, par exemple, répond bien au grec τεταρταῖος, en latin *quatriduanus,* mais en admettant une coutume connue précédemment : c'est une nuance toute différente du sens que lui prêtait Peyron.

Le même savant a mis dans son dictionnaire le mot ϭⲱⲓ (que je prends la liberté de corriger en ϫⲓϭⲱⲓ [ⲟⲩ]) *cincinnus longus,* ou plutôt *cirrus capillorum,* touffe de cheveux, comme celle que les Arabes portent au sommet de la tête. De ce mot ont été formés des noms d'hommes, ϫⲓϫⲱⲓ, ϫⲓϭⲱⲓ et ϭⲓϭⲱⲓ : ⲁϥϫⲟⲥ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ϭⲓϭⲱⲓ[9]. De ce mot viennent aussi sans doute par corruption les noms propres : ϯϭⲱⲓ, ϯⲧⲟⲩⲉ, ϯⲧⲟⲩⲏ[10]. Cela suffit pour montrer qu'il ne faut pas admettre sans examen tout ce que contiennent Peyron et les autres lexicographes, car il s'est glissé dans leurs œuvres passablement d'erreurs. Examinons maintenant s'ils ont rassemblé tous les mots.

Je pourrais vous dire tout d'abord, Monsieur, que dans les diverses œuvres que vous avez publiées, il se trouve des mots nouveaux. Sans doute vous le saviez, mais vous ne vous l'êtes pas rappelé au moment opportun. Ainsi : ⲗⲁϣⲁⲛⲉ, ⲛⲟⲥⲉ, ⲛⲱϩ, ⲛⲟⲩϩⲣⲉ, ⲥϫⲁⲧ ou plutôt ⲥϫⲁⲁⲧ, ⲧⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ, ⲧⲉⲡⲛⲁ, ⲧⲣⲓⲙⲏⲥⲓⲟⲛ avec terminaison grecque[11], ⲧⲱⲣⲧ, ϣⲏⲁⲣ, etc. Mais qu'importe?

Moi-même, j'en ai trouvé un certain nombre dans mes recherches, sans compter les mots dérivés que je passe sous silence, et un assez grand nombre qui se trouvent dans les lexiques avec des contre-sens. Je vous demande la permission de vous en citer quelques-uns :

---

1) *Cod. Vat.,* 64. Vie de Macaire l'égyptien : lorsqu'elle arriva dans son troisième jour n'ayant pas mangé.
2) *Act. Apost.,* XX, 6. Nous arrivâmes à Troie dans notre cinquième jour, c'est-à-dire après cinq jours.
3) Un autre manuscrit donne ⲙⲡⲉⲛⲃ̅. — *Act. Apost.,* XXVIII, 13.
4) *Cod. Vat.,* 64. Vie de Mac.
5) *Cod. Vat.,* 69. Vie de St Pacôme.
6) *Cod. Vat.,* 61. Sermon d'Amphilochius.
7) *Cod. Vat.,* 69. Vie de St Pacôme.
8) *Luc,* XXIV, 21.
9) *Cod. Vat.,* 64. Vie de Macaire l'égyptien.
10) Cf. l'hébreu קְצִיעָה qui semble d'origine égyptienne.
11) C'est la troisième partie du *solidus* d'or, de latin *ter missus.* Il s'écrit encore ⲧⲣⲙⲏⲥⲏ, et en memphitique ⲑⲉⲣⲙⲏⲥⲓ.

ⲁⲑⲏⲛⲏⲉ (ⲧ) *mundus*, κόσμος. ⲡⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲉⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡϩⲁⲉ ⲙⲡⲁⲑⲏⲛⲏⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲉ. *Homélie sur la nativité*, conservée à la bibliothèque de St Marc à Venise.

ⲁⲗⲟⲟⲩ (ⲟⲩ), *oculus*, ὀφθαλμός. ⲉⲛⲉ ⲟⲩⲉⲛϣϭⲟⲙ ⲉϣϫⲡⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲡⲉⲣⲕ̄ ⲛⲉⲧⲛⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ. (*Ep. aux Gal.*, IV, 15.) Cf. ⲗⲟⲟⲩⲉ.

ⲁⲗⲧⲕⲁⲥ (ⲟⲩ), μύελος. (*Job*, XXI, 24; XXXIII, 24.) — Memph. ⲁⲧⲕⲁⲥ.

ⲁⲙⲁϩⲧⲉ, εὐτυχεῖν, *felix esse*.

— ⲁⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ (ⲟⲩ), ἀτυχής, *infelix*. ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲟⲩⲁⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲡⲉ ⲕⲁⲛ ⲉϥϣⲁⲛⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲁⲛ. Un homme méchant est malheureux même s'il est heureux.

ⲁⲛϣⲧⲏⲩ, *respirare*. *Job*, IX, 18. Composé de ⲁⲛϣ pour ⲱⲛϣ.

ⲁϩⲁⲣⲧⲥ (ⲧ), *anus, ustensile?* Mingarelli, 260.

ⲁⲡⲁ (ⲟⲩ), *vis*, βία. De là :

— ⲉⲣⲁⲡⲁⲧⲟⲟⲧ, ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲡⲁⲧⲟⲟⲧ, παραβιάζεσθαι. *Jon.*, I, 13, *ad Rom.*, XII, 18. Mingarelli, 161. Corrigez le livre de la *Sagesse*, XIV, 17, ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲣⲁⲡⲁⲧⲟⲟⲧⲟⲩ, etc. Memph. ⲉⲣⲁⲩⲧⲟⲩ.

ⲁⲣⲓⲙ et ⲁⲣⲁⲣⲓⲙ, théb. et memph. *Halimum*. *Job*, XXX, 4.

ⲁϣⲏ (ⲟⲩ), κυψέλη. *Hag.*, II, 17.

ⲁϣⲛ (ⲡ), *curriculum?* Zoega, 580.

ⲁϫⲉ (ⲟⲩ), κροῦσμα, *ictus*. *Canons Apost.*

ⲁϭⲃⲉⲥ (ⲧ), *hyems?* vide supra.

ⲃⲁⲃⲱⲱ avec suff. *respicere*, ἐκπαύειν, ⲙⲡⲉⲧⲛⲥⲟϣϥ ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛⲃⲁⲃⲱⲱϥ. *Ep. aux Gal.*, IV, 14.

ⲃⲩⲕⲏ(ⲡ), *subtemen*, κρόκη. Zoega, 581. ⲙ̄ⲛ ⲡⲟⲩⲁⲧϩⲉ ⲙ̄ⲛ ⲡⲃⲩⲕⲏ. *Lévitique*, XIII, 14, 49, etc.

ⲉⲓⲁⲁ (ⲧ), αὔρα. *Job*, IV, 18.

ⲉⲃⲣⲓⲉⲓⲙ; dans cette locution ⲙⲡⲟⲩⲛ̄ⲉⲃⲣⲓⲉⲓⲙ. Zoega, 476.

ⲉⲓⲁⲗ (ⲟⲩ), ἐξαλείπτρον. *Job*, XLI, 22.

ⲉⲙⲏ (ⲧ), *perfectio*, συντελεία, ⲧⲉϥⲟⲩϣⲏ ⲛⲡⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲥⲁⲛⲟ ⲛⲧⲉⲩⲉⲙⲏ (*sic*. *Eccl.*, XXXVIII, 31).

ⲉⲛⲩ (ⲟⲩ), M. ⲉⲛⲟⲩⲕ, *conyza*. *Isaie*, XV, 13. Peyron écrit : ⲟⲩⲉⲛⲩ, ⲟⲩ est l'article.

ⲉⲛⲓⲙ, seq. ⲉ, *sortem mittere, sortiri*. *Psal.*, XXI, 18.

ⲓⲁⲁⲧ avec suff. *pertransire*, παρέρχεσθαι. *Amos*, VIII, 2.

ⲕⲁⲡ, ⲕⲱⲡ, *psallere, meditari?* *Cod. Borg.*, 108.

ⲕⲉⲉⲓⲣⲁ, βόθρος. *Amos*, IX, 7.

ⲗⲁ (ⲟⲩ), αἰτία, *causa*. *Job*, XVIII, 14.

ⲗⲉⲙⲏⲏϣⲉ, ⲗⲏⲙⲏⲏϣⲉ (ⲟⲩ), στρατηγός, δυνατός. I *Reg.*, XVII, 51. *Job*, XV, 24.

ⲗⲁⲥ (ⲟⲩ), *linum*, ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛ̄ⲗⲁⲥ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ. *Ezéchiel*, XL, 3.

ⲗⲱⲱⲥ (ⲡ), *fructus quidam*. *Can. Apost.*, 261.

ⲙⲉⲗⲱⲡⲉⲡⲱⲛ (ⲡ), *Can. Apost.*, 261.

ⲙⲁⲛⲉ suivi de l'acc., ⲁⲩⲙⲁⲛⲉ ⲛⲉϫⲏⲩ ⲉⲡⲉⲕⲣⲟ. *Luc.*, V, 11.

ⲙⲛ̄ⲧ avec suff. *Infigere*. *Job*, XIV, 10.

ⲙⲉϩⲥⲉ ou ⲛⲉϩⲥⲉ. *Lévitique*, XIII, 21.

ⲛ̄ⲛⲁ, ⲛ̄ⲛⲟ, *minime, nequaquam*. *Job*, XXXII, 9. *Matth.*, XXI, 30. De ce mot se forme le futur négatif.

ⲛ̄ⲡⲙⲟⲩ, χειροῦσθαι. *Job*, XXX, 24.

ⲟⲑⲉ (ⲧ), *via*, ὁδός.

ⲟⲩⲱⲙⲉ, ⲟⲩⲱⲱⲙⲉ, seq. ⲙ̄ avec les suff. réfléchis : *benevolus esse*, εὐνοεῖν. ϣⲱⲡⲉ ϭⲉ ⲉⲕⲟⲩⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲙ̄ⲛ ⲡⲉⲧϫⲓϩⲁⲡ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲕ ϩⲛ̄ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ. *Matth.*, V, 25. Le même texte se trouve dans un manus-

crit de Naples; WOIDE écrit ⲉⲕⲃⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ. Cf. ZOEGA, p. 592, qui explique ce mot par *succumbere*, ainsi que PEYRON dans son lexique. Il faut les corriger.

ⲟⲩⲱϭ (ⲡ), παραστάς, προστάς. *Ezéchiel*, XL, 14; XLI, 16, et ailleurs.

ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ, *proficisci*, καταβαίνειν. *Ezéchiel*, XXVI, 29. Il est mis pour ⲡⲉϩ et de là vient ⲑⲡⲉ, M. ⲧⲫⲉ et ⲧϩⲫⲉ.

ⲡⲁⲕⲉ, *attenuare*, λεπτύνειν. *Psal.*, XVII, 49. Dans PEYRON on trouve ⲡⲁⲕⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧ.

— ⲡⲟⲕ passif : *minutus esse. Exod.*, XVI, 14. ZOEGA, 520.

— ⲡⲟⲕ̄ϥ (ⲡ), *lamina, bractea, lana coacta, vellus*, πέταλον. *Exod.*, XXIX, 6. Ce mot se trouve dans PEYRON.

ⲡⲉⲡⲱⲛ (ⲡ), *pepo. Can. Apost.*, 261. Voir plus haut ⲙⲉⲗⲱⲡⲉⲡⲱⲛ.

ⲡϩⲛ̄ϩⲉ (pour ⲡⲉϩⲛ̄ϩⲉ, dans PEYRON au mot ⲡⲉϩ). *Ep. aux Gal.*, VI, 1. Dans deux manuscrits.

ⲡⲟϫ. ⲟⲩϩⲗ̄ⲗⲟ ⲉϥⲡⲟϫ, γέρων ἐραστής.

ⲡϫⲱ (ⲡ), *caro nervosa*, chair difficile à mâcher, στρίφνος. *Job*, XX, 18.

ⲣⲱ. Autres sens que ceux que l'on trouve dans PEYRON : δή, *quæso, obsecro, nunc, tamen, attamen*, ὅμως; *tunc, interim*, τέως; *autem, vero*, δέ; *ita*, τοῦτο, etc.

ⲣⲟⲃ (ⲧ), *castra*, παρεμβολή. I *Reg.*, XXIX, 4.

ⲣⲏϫ pour ⲣⲉϫ, *cunctari, tardare, differre. Act. Apost.*, XXIV, 22.

ⲥⲟⲩ (ⲡⲓ), en composition : ⲡⲥⲟⲩⲛ̄ⲧⲟⲟⲩⲉ, le matin, *Lucifer*.

ⲥⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ, *solvi. Cod. Borg.*, 111.

ⲥⲟⲧ (comme ⲕⲟⲧ), *reverti.* (De là ⲧⲁⲥⲧⲟ.) *Job*, VII, 10; X, 18. *Psal.*, XXXVIII, 14; etc.

ⲥⲱϩ et ⲣ̄ⲥⲱϩ, *sordescere*. ZOEGA, 599, n° 92.

ⲥⲁⲓϩⲉ, εὐπροσωπεῖν. *Ep. aux Gal.*, VI, 12.

ⲥⲓϩⲉ, ἐκτρέπειν, ἀποχωρεῖν. *Tim*, VI, 20. *Luc*, V, 16.

— ⲥⲟⲟϩⲉ, ἀφιστάναι. *Psal.*, XXXVIII, 10; κατορθοῦν, ἀνορθοῦν. *Zacharie*, IV, 7. *Luc*, XIII, 13.

ⲥⲱϩⲙ̄ ⲉⲃⲟⲗ, ἐπίπτειν; ⲥⲁϩⲉⲙ, *demergi. Eccl.*, X. 10. *Amos*, VIII, 9.

ⲥⲁϩⲡ̄, *conducere*, *Exode*, XIX, 4.

ⲥⲱϭⲉ, *circumdare. Cod. Borg.*, 159.

ⲧⲱ — ϯⲧⲱ, συζητεῖν. *Marc*, XII. Erratum pour ϯⲧⲱⲛ dans les fragments publiés par M. AMÉLINEAU.

ⲧⲃⲏⲣ (ⲟⲩ). M. ⲑⲣⲏⲃ.

— ϯⲧⲃⲏⲣ, λακτίζειν. ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉⲩϯⲧⲃⲏⲣ. ZOEGA, 658.

ⲧⲁⲗⲃ (ⲟⲩ), *tesserarum lusus*, κύβος. *Can. Apost.* Memph. ⲧⲁⲗⲃⲁ. Peut-être est-ce une corruption du mot latin *tabula*.

ⲧⲙ̄ⲧⲙ̄, ἐπιβρίθειν. *Job*, XXIX, 4. ZOEGA, p. 520.

ⲧⲏⲟ, *permittere, sinere, appropinquare*. ZOÉGA, p. 570.

ⲧⲟⲛϩ̄, *tangere*, ἅψασθαι, II *Reg.*, XIV, 10.

ⲧⲁⲛϩⲟ, ἀποστρέφειν, σώζειν, διασώζειν. *Job*, XXXVI, 12; XL, 9. *Isaie*, LIX, 1. *Zacharie*, IX, 9; II *Tim.* I, 9.

ⲧⲣⲓⲁ?, pass. ⲧⲣⲓⲱⲟⲩ, ⲛⲉⲩⲧⲣⲓⲱⲟⲩ ⲡⲉ, ἐθαμβοῦντο καὶ ἐφοβοῦντο. *Marc*, X, 32.

ⲧⲣ̄ⲧⲱ (ⲧ), σπιθαμή. *Isaie*, XL, 12.

ⲧⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ, *obstare. Judices*, I, 19.

ⲧⲟⲩⲏⲧ, *peculiaris esse. Exod.*, XIX, 5. Cf. Memph. ⲑⲟⲩⲏⲧ. ⲁϥⲁⲓⲧⲉⲛ ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲑⲟⲩⲏⲧ. *Missal. copt.*, p. ⲣ̄ⲉ. Cf. ⲥⲟⲩⲃⲏⲧ.

ⲧⲧⲉ.... ⲟⲥⲉ, διασείειν. ⲙⲛⲣⲧⲧⲉ ⲗⲁⲁⲩⲟⲥⲉ, μηδένα διασείσητε. *Luc*, III, 14 (pour ϯ avec l'acc.).

ⲧⲁϩ, συντρίβειν, *conterere. Marc*, XIV, 3. Memph. ϫⲁⲧ par métathèse.

ⲧⲁϩⲧ, *in angustiam redigi.* Zoega, p. 570. Memph. ⲧⲁⲧϩⲟ et ⲧⲁϩⲧⲟ.

ⲧⲁϫⲉ, *vastare* (de ⲧ et ϫⲁⲓⲉ), ἀφανίζειν. *Ezéchiel*, XIX, 7.

ⲧⲉϭⲧⲱϭ, πιέζεσθαι (de la racine ⲧⲁϩ). *Luc*, VI, 38.

ⲱⲕ ⲛ̄ϩⲏⲧ, εὐδοκεῖν, I *Corint.*, X, 5 dans Woide et plusieurs manuscrits du musée Borgia.

ⲱⲛ̄ϩ, *salvare*, I *Tim.* II, 4.

ⲱⲣ̄ϩ (ⲡ), ζωή. *Job*, X, 22. Peut-être est-ce une faute pour ⲱⲛϩ.

ϣⲟ, *profecto, etiam*, ναί. *Matth.*, XVII, 25.

ϣⲟⲩⲉⲃⲉ, ϣⲟⲩⲉϥⲉ (ⲡ), *persea arbor. Cod. Borg.*, 148. (Memph. ⲡⲓϣⲃⲉ, *id.* 178 et *Cod. Vat.*, 63.)

ϣⲱⲗ, διαχεῖν, *Prov.*, XXIII, 32.

ϣⲁⲗⲟⲟⲩ (ⲟⲩ), *mola. Cod. Borg.*, 112.

ϣⲗⲱⲙ (ⲡ), *viride et molle olus*, en grec μολόχη, en arabe ملوخية, sorte de mauve connue des Égyptiens. Zoega, p. 477.

ϣⲱⲗϩ (ⲟⲩ), *vallum*, χάραξ, حسر. *Luc*, XIX, 43.

ϣⲱⲙ, avec suff. ϣⲟⲙ, πλύνειν, en arabe غسل. *Lévitiq.*, XI, 25. 28. 40; XIX, 8, etc. et Ming. 241.

ϣⲓⲣⲉ (ⲡ), fruit de l'acacia que les Égyptiens appellent en arabe قرظ : on le fait sécher et on le concasse, puis on en frotte la peau de l'outre. Si l'outre est encore neuve et n'a pas servi, on l'enduit pendant plusieurs jours de ce fruit (ⲡϣⲓⲣⲉ) ainsi préparé; d'autres fois, pour empêcher la mauvaise odeur de l'outre, on la frotte et on la sèche avec du ϣⲓⲣⲉ ou du ϩⲙⲟⲩ ou de la cendre (ⲕⲣ̄ⲙⲉⲥ). On trouve dans Zoega, p. 649, n° 54. ⲙ̄ⲛⲟⲩϩⲉ ϩⲙⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ϣⲓⲣⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲉⲗ̄ϩ ⲡⲉⲥϣⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲁϥⲕⲛⲟⲟⲥ ⲁϥϣⲉϣⲥ̄ϯⲃⲱⲛ. Cf. *ibid.*, p. 649.

ϣⲉ, Memph. ϣⲉ, *percussio, ictus.* Ce mot prend l'article du mot auquel il se joint; ainsi : ⲡϣⲉ̄ ⲙ̄ⲙⲉⲣⲉϩ, *Cod. Borg.*, 148. ⲡϣⲉ̄ ⲛ̄ϩⲏⲧ I *Tim.* IV, 10. ϯϣⲉ ⲛⲉⲛϥⲓ, ϯϣⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲓ, ⲡⲓϣⲉ ⲛ̀ⲱⲛⲓ, ⲧϣⲉ̄ ⲛ̄ⲉⲓⲃⲧ. Ces exemples se trouvent dans Peyron, mais sans explication et sans faire remarquer cette particularité du genre.

ϣⲱⲱⲧ, comme ⲕⲱⲧ, *ædificare. Isaie*, LXI, 4. De même en Memph. ϣⲱⲧ.

ϣⲧⲉ (ⲡⲉ), cf. Peyron, 311. Ce mot signifie en réalité *casa, nidus.* Dans la grammaire thébaine écrite en arabe du musée Borgia, ce mot est expliqué par العش, الخص.

ϣⲧⲉ, en composition ϣⲧⲉϫⲱ, *reclinare caput. Marc*, IV, 38.

ϣⲟϫⲛ avec suff. κατέχειν. *Psal.*, CXXXVIII, 10.

ϩⲓ, dérivés :

— ⲣⲉϥϩⲓ (ⲟⲩ), *ventilator*, λικμήτωρ. *Proverb.*, XX, 26.

— ϩⲟ (ⲡ), λικμός, *vannus. Amos*, IX, 9.

ϩⲟⲟⲩ, στάζειν, ⲛⲑⲉ ⲙ̄ⲛϩⲱⲟⲩ ⲉⲧϩⲟⲟⲩ. *Psal.*, 71, 6.

— ϩⲟⲟⲩ (ⲡ) = ϩⲱⲟⲩ, ὄμβρας, *imber. Luc*, IX, 54. Dans Peyron on ne trouve que ϩⲱⲟⲩ.

ϩⲱ, suivi de ⲉⲧⲟⲟⲧ avec suff. *permittere, concedere, potestatem dare.* ⲁⲓⲥⲱⲧⲙ̄ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲛⲁⲕⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲉϥϩⲱ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ. *Homélie sur la Nativité*, Bibl. de St Marc Venise.

ϩⲟⲩⲱⲃ, *habitare*, κατασκήνειν. *Psal.*, CI, 29. De là ⲧⲉϩⲃⲱ, *tabernaculum*, σκηνή.

ϩⲕⲁ (ⲡⲉ), *lana, attonsio*, κουρά. *Job*, XXXI, 20.

ϩⲁⲙ, *subtilis esse*, (pour ϣⲁⲙ?), *Lévitique*, XIII, 30.

ϩⲱⲛ (ⲟⲩ), *syrtis. Act. Apost.*, XXVII, 17.

ϩⲓⲛⲉ et ϩⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ, *remigare, navigare. Joh.*, VI, 19. *Luc*, V, 8. *Cod. Borg.*, 114. Memph. ϩⲓⲛⲓ, d'après les manuscrits du Vatican.

ϩ̅ⲛⲕⲉ (ⲡ), *cerevisia. Isaie*, XIX, 16. M. ϩⲙ̅ⲕⲓ.

ϩⲉⲛⲧ, *plectere. Joh.*, XIX, 2.

ϩⲟⲟⲡ (ⲡ), *convivium*. II *Reg.*, XIII, 27. M. ϩⲟⲡ.

ϩⲉⲣ, *frigere, torrere*. Cf. Peyron au mot ϭⲁⲃϭⲃ. De là ⲧⲉϩⲣⲱ, *fornax*. Cf. l'hébreu חֲרָרוּ, חַר, arabe حَرَّ, *incoluit*.

ϩⲱⲣ, *mulgere. Job*, X, 10; XX, 17. *Proverb.*, XXX, 33.

ϩⲉⲣⲟⲩⲉⲣⲟⲩⲱⲣ, avec suff. *projicere (fundam)*. I *Reg.*, XVI, 49.

ϩⲱⲥⲉⲃ (ⲟⲩ), *funis*, σπαρτίον. ⲉ̅ⲣ̅ ⲟⲩϩⲱⲥⲉⲃ, *funiculo circumscribere*, ἀπάγειν σπαρτίον. ⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲉ̅ⲣ̅ ⲟⲩϩⲱⲥⲉⲃ ⲉϫⲱϥ. *Job*, XXXVIII, 5.

— ϩⲟⲥ̅ⲃ̅ (ⲟⲩ), *forum*, ἀγορά, parce que la terre était mesurée comme il vient d'être dit. Cf. ϩⲱⲥ. De là:

— ⲣⲙ̅ ⲛ̅ϩⲟⲥ̅ⲃ̅, *forensis, circumforaneus*, ἀγοραῖος. *Act. Apost.*, XVIII, 5. Cf. Peyron, qui admet, d'après Woïde, le mot ϩⲟⲥⲃⲉⲛ, ce qui est une faute.

ϩⲱⲧ (ⲡ), *follis, uter*, φυσητήρ, ἀσκός. *Job*, XXXII, 19. ⲧⲓⲟⲩ ⲛ̅ϩⲱⲧ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲃ. Zoega, p. 614. De là ⲉⲣϩⲱⲧ, πλεῖν, *navigare*, M.

ϩⲟⲓⲧⲉ (ⲛ̅), *jacula. Job*, XXX, 14.

ϫⲁⲉⲓⲟ ⲉⲃⲟⲗ, τριαμβεύειν (cf. Peyron au mot ϫⲁⲉⲓⲟ). *Ep. Col.*, II, 14.

ϫⲁⲕ, *reddere, restituere*. ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲥ ⲙ̅ⲡⲉⲗϭⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲥⲏϩ ϫⲉ ⲛ̅ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ⲡϣⲣⲱ ⲣ̅ϣⲁⲩ ⲛ̅ϫⲁⲕ̅ⲥ̅ ⲉⲩϩⲟⲉⲓⲧⲉ ⲛ̅ϣⲁⲓ. Zoega, p. 488, n° 14. Peyron et Kabis dans son supplément donnent le mot ϫⲁⲕ̅ⲥ̅. Le ⲥ n'est qu'un suffixe.

— ϫⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ, avec suff., ἀποκατιστάναι. *Job*, XXXIII, 25.

ϫⲱⲗ̅ⲙ̅ (ⲡ), *apparatus convivii*. Mingarelli, p. 295. Zoega, p. 647, n° 39.

ϫⲟⲙⲙⲟ ⲉⲃⲟⲗ, avec suff. *circumducere*, καταρεμβεύειν. *Num.*, XXXII, 13. *Proverb.*, XI, 27. M. ϫⲉⲙⲙⲟ.

ϫⲛⲁ, *mittere*, ἀποστέλλειν. *Genèse*, XXI, 14. *Luc*, XX, 11, d'après deux manuscrits du musée Borgia, mais dans un troisième (n° 62) on trouve ϫⲟⲟⲩ.

ϫⲛⲧⲏⲩ (ⲟⲩ), ἀνεμόφθορος. *Isaie*, XIX, 7. Ce mot semble dérivé de ϫⲓ et de ⲛⲧⲏⲩ, *ventum emittere*; ϫⲓ, devant ⲛ, devient ϫⲉⲙ ou ϫⲙ̅; de là le memphitique ϫⲉⲙⲫⲉϩ, *exhalare spiritum*.

ϫ̅ⲛ̅ϫ̅ⲛ̅, cf. Peyron.

— ⲣⲉϥϫ̅ⲛ̅ϫ̅ⲛ̅, τυμπανιστρίς. *Psal.*, LXVII, 26.

ϫⲓⲡⲉ, ϫⲓⲉⲓⲡⲉ, *vulnerare*. *Jérém.*, IX, 8. Corrigez Zoega, p. 582, n° 13, et Peyron qui lisent ϫⲓⲉⲓ. Cf. m. ϫⲏⲛⲓ, *sectio*.

ϫⲡⲓⲏⲧ (ⲟⲩ) et au féminin ϫⲡⲓⲉⲉⲧⲉ, *verecundus*. *Proverb.*, X, 5. Cf. ϣⲡⲓⲏⲧ, ϣⲡⲓⲉⲉⲧⲉ dans Peyron à la racine ϣⲡⲓⲧ.

ϫⲓⲣ (ⲧ), *obeliscus*, ὀβελισκός. *Job*, XLI, 30. Zoega, p. 461. M. ϫⲏⲣⲓ du mot ϫⲱⲣ, *acuere*.

ϫⲓⲣⲁ, *instructus esse*. *Cod. Borg.*, 152.

ϫⲱⲥ, *occurrere, obviam ire*. *Job*, III, 12.

— ϫⲏⲥ, *adhærere*. *Job*, XLI, 14. M. ϫⲏⲥ, *adesse*.

ϫⲓϥ, κληροῦσθαι. *Isaie*, XVII, 11. M. ϫⲉϥ et ϫⲏϥ.

ϫϩⲓⲙ — ⲣ̅ϫϩⲓⲙ, ἐκλανθάνεσθαι. *Proverb.*, XXIV, 31.

ϫⲁϩϫϩ̅, πατάσσειν. *Ezéchiel*, XXI, 14. Cf. ϭⲁϩϭϩ.

ϭⲁ (ⲡ], *turpitudo, deformitas;* à ce mot Peyron oppose ⲥⲁ. De là :

— ϭⲁⲉⲓⲉ et ϭⲁⲉⲓⲟ, *turpis vel deformis esse*. Zoega, p. 353 et 456, n° 14.

— ⲛⲉϭⲱϥ, à qui l'on oppose ⲛⲉⲥⲱϥ. *Ibid.*, — ⲛⲉϭⲱⲃ — *Id.* — ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛⲉϭⲱⲃ. — *Genèse*, XXXIV, 7.

— ⲉⲛⲉϭⲱⲃ. *Id.* ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡϩⲣ̅ⲃ̅ ⲉϥⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ⲏ ⲉⲛⲉϭⲱⲃ (pour ⲉⲛⲉϭⲱϥ). — *Lévit.*, XIII, 3.

ϭⲗⲓϭ (ⲡⲉ), *equuleus*. *Cod. Borg.*, 152. Instrument de torture.

ϭⲓⲙⲙⲟⲩⲧ (ⲧ) *pleias*. *Job*, IX, 9; XXXVIII, 31, et ϭⲓⲛⲙⲟⲩⲧ, M. ϭⲓⲙⲟⲩⲧ, héb. כִּימָה.

ϭⲛⲁⲧ, ἀγανακτεῖν. *Marc*, X, 41. Cf. Peyron. — ϯϭⲛⲁⲧ *Id.* Zoega, p. 640. M. ϯϫⲱⲛⲧ.

ϭⲉⲡϭⲡ, *festinare* (de ϭⲉⲡⲏ). Cf. M. ϫⲁⲡϫⲉⲡ. ⲥⲟⲩⲧⲛ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲅϥⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲛ̅ⲧⲙⲛ̅ⲧϭⲉⲡϭⲡ ϩⲙ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲡⲉⲕϩⲓⲥⲉ. *Eccl.*, II, 2. Cf. ϭⲱⲣ̅ϭ.

ϭⲱⲱⲧ, βλέπειν. ⲛⲧⲉⲣⲉϥϭⲱⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁϥ ⲁϥⲙⲉⲣⲓⲧϥ̅. *Marc*, X, 21.

ϭⲱⲱϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ, ἀποκόπτειν. *Ep. Gal.*, V, 12.

— ϭⲟⲟϫⲉ, ἀποκόπεσθαι. ⲛ̅ⲗⲁⲥ ⲉⲩϭⲟⲟϫⲉ ⲛⲁⲥⲃⲱ ⲉⲛϣⲟϫⲉ. *Isaie*, XXXII, 34. De ce mot vient ϭⲟⲩϭⲧ pour ϭⲟϫϭⲉϫ, Th.

J'ai cru devoir détacher les mots suivants de l'ordre alphabétique à cause de leur importance.

ⲧⲉ, ⲇⲉ, ⲧⲏ (ⲡ), *tempus*, καιρός, ὥρα, *ætas*, ἡλικία. Exemples : ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲩⲟ ϩⲙⲡⲉϥⲇⲉ (pour ⲡⲉϥⲧⲉ) ⲉⲁⲩⲟϩⲥϥ̅ ϩⲙ̅ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲉⲓϣ, ὥσπερ σῖτος ὥριμος κατὰ καιρὸν θεριζόμενος. *Job*, V, 26. ⲟⲩⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲉϥⲧⲉ, χόρτος ὀρεινός. *Prov.*, XXVII, 25. ⲁⲩⲱϩⲥ̅ ⲛ̅ⲟⲩⲥⲱϣⲉ ϩⲁⲑⲏ ⲙⲡⲉⲥⲧⲏ, πρὸ ὥρας : *messuerunt agrum . . . . . ante tempus suum*. *Job*, XXIV, 6. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲧⲏ ⲙ̅ⲡⲉ, καὶ οὐκ ἐπὶ καίρου. *Job*, XIX, 4. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲛ̅ⲅϯ ⲙⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩ ⲱⲛ ⲙⲡⲉϥⲧⲉ, καὶ πάλιν ἀπόδος τῷ πλησίον εἰς τὸν καιρόν. *Eccl.*, XXIX, 2. ⲡⲉϫⲡⲟ ⲙ̅ⲡⲉϥⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉⲛ̅ϩⲟⲩϩ ⲁⲛ ⲡⲉ. Zoega, p. 603. De là :

— ⲣ̅ⲧⲉ, ⲣⲧⲏ, ⲉⲣⲧⲉ, ⲉⲣⲧⲏ, *agere tempus, ætatem habere*. ⲛ̅ⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ⲁϥⲉⲣⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲁϫⲉ, *Joh.*, IX, 21. Cf. Peyron où tous les exemples cités prouvent notre sens. De ce mot vient ⲉⲧⲉ m. qui, devant une voyelle, devient ⲉⲧ et forme les temps ⲉⲧⲁⲓ, ⲉⲧⲁⲕ; exemple : ⲉⲧⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ, lorsqu'ils entraient. *Luc*, IX, 34. ⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩϫⲉⲙϫⲟⲙ ϫⲉ ⲛ̅ϫⲟⲡϥ, comme ils ne pouvaient le cacher. *Exod.*, II, 3. — De même ⲛ̅ⲧⲉ et ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉ avec l'adjonction de ⲣⲉ; ainsi : ⲛ̅ⲧⲉⲣⲟⲩϥⲓⲁⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲁⲩ ϭⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛ̅ⲥⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ. *Luc*, XI, 7.

— ⲛ̅ⲛⲓⲧⲉ, *aliquando*, ποτέ. ⲉⲛⲉϥϣⲱϥⲙⲙⲟⲥ ⲛ̅ⲛⲓⲧⲉ. *Ep. Gal.*, I, 23.

— ⲥⲉⲧⲏ (ⲟⲩ), *præcox*, πρόδρομος. ⲛ̅ⲑⲉ ⲛ̅ⲟⲩⲥⲉⲧⲏ ⲛ̅ⲛⲓⲧⲉ ⲉⲡⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲁⲧⲉϥϫⲓⲧϥ ⲟⲩⲉⲓϣ ⲟⲙⲛ̅ϥ. *Isaie*, XXVIII, 4.

ϭⲱⲣϭ, *habitare*, κατοικεῖν. *Zach.*, XIV, 11. *Isaie*, XVIII, 3. — *habitari*, *Ezéch.*, XXIX, 11. ⲛ̅ⲧⲁ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ ϭⲱⲣ̅ϭ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲓⲁ. *Cod. Borg.*, 100.

— ϭⲟⲣ̅ϭ, *habitari, assidere*, παρεδρεύειν. *Proverb.*, XIV, 3. ⲉϥϭⲟⲣϭ, *habitatus*, Zoega, p. 562. ⲉⲥϭⲟⲣϭ, *habitata*, *Isaie*, XVIII, 3. — *ornata, bene disposita*, ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ϩⲓⲑⲏ ⲙ̅ⲙⲟ ⲉⲥϭⲟⲣ̅ϭ. *Ezéch.*, XXIII, 41. — ⲉⲧϭⲟⲣ̅ϭ, *inhabitatus, a*. *Prov.*, VIII, 26.

— ϭⲱⲣ̅ϭ (ⲡ) *habitatio, compositio, instructio rei alicujus*, comme d'un encensoir rempli d'encens, d'une lampe remplie d'huile. *Lévit.*, XVI, 12. ⲡϭⲱⲣ̅ϭ ⲛ̅ⲛⲉϩ. Mingarelli, 107. ⲡϭⲱⲣ̅ϭ ⲛ̅ⲟⲩⲛⲉϩ ⲛ̅ⲥⲟϭ̅ⲛ *Eccl.*, X, 1 dans Zoega, p. 452, n° 5. De là vient le nom d'instrument et de lieu :

— ϭⲣⲏϭⲉ (ⲧⲉ) *constructio, fabrica,* arab. تلمر. PEYRON, p. 417, écrit مهر عمارة.

J'ai cité plusieurs noms sans article, et d'autres qui se trouvent dans PEYRON; ainsi :

ⲕⲁⲗ ⲙ̅ⲙⲉⲗϩ̅, *salsaginosus,* χέρσος, ZOEGA, p. 304.

ⲗⲟⲟⲩⲉ ⲛ̅ⲃⲁⲗ, *pili palpebrarum,* PEYRON, p. 78.

ⲕⲉϩ, *domare.* De là ⲕⲉϩⲉ ϩⲧⲟ (pour ⲕⲉϩ ϩⲧⲟ) *domare, vel edocere equos.* ZOEGA, p. 652. *Cod. Borg.,* 146.

ⲡⲟϭ̅ⲥ, faute pour ⲡⲟⲗϭ̅ⲥ, *Job,* VII, 5. Cf. PEYRON; etc.

Je n'ai cité aucun mot memphitique, parce qu'à eux seuls ils forment tout un dictionnaire; mais afin que vous puissiez juger, Monsieur, en voici quelques-uns :

ϣⲁϩϣⲉϩ : le sens donné par PEYRON est tout-à-fait faux, car ce mot signifie τρήχειν, σκληρόν. Ce sens ressort en effet non seulement des textes grecs parallèles, mais encore des œuvres purement coptes : ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛ̄ϣⲟⲧ ϫⲉ ⲁϧⲟⲕ ⲉⲕⲕⲱⲗϩ · ⲛⲁⲣⲉ ⲧⲉϥϫⲓⲛⲥⲁϫⲓ ⲅⲁⲣ ϣⲁϩϣⲱϩ ⲛ̅ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ. *Cod. Vat.,* 69, vie de St Pacôme.

L'exemple suivant est encore plus probant : ϣⲁϥϩⲓ ⲟⲩⲭⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓϧⲣⲏⲟⲩⲓ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ. *Cod. Vat.,* 64, vie de Macaire l'Égyptien.

Je ne parle pas du verbe grec ἐραυνᾷν que PEYRON a cru un mot copte composé de ⲉⲣ et de ⲁⲩⲛⲁⲛ; ni de ⲥⲁϩⲓ, pour ⲥⲁϫⲓ, comme on le trouve dans ZOEGA, p. 83. Je me réserve de relever ultérieurement toutes ces fautes et d'autres semblables.

IV.

J'arrive maintenant au mot ⲁⲛⲥ̅ⲙ̅ⲙⲉ auquel vous avez bien voulu reconnaître le sens que je lui avais donné. Afin d'édifier encore plus votre religion, si c'est possible, voici un troisième exemple qu'il faut joindre aux deux que j'ai déjà cités : ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲥⲱⲧ̅ⲛ ⲉⲧⲛⲁⲁⲁ̀ϥ ⲛ̅ϣⲁ ⲙ̅ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲁⲛⲥ̅ⲙ̅ⲙⲉ ⲛ̅ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. *Exod.,* XII, 14.

V.

Vous avez dit en dernier lieu, Monsieur, que le mot ⲛ̅ⲧⲟⲉ ne répondait pas à δέ dans le passage des *Proverbes* où je lui ai attribué ce sens. Je vous demande la permission de vous démontrer par les textes parallèles grecs que non seulement ⲛⲧⲟⲥ, mais encore ⲛⲧⲟⲟⲩ rendent δέ. Outre les exemples que j'ai déjà cités au v. 24 du ch. X des *Proverbes,* où la Vulgate donne le correspondant *autem,* en voici de nouveaux : ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲛ̅ⲧⲟⲥ ⲛⲁⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. *Psal.,* XXXIV, 2. Voici ceux de ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ : ⲡⲙⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ ϩⲟⲟⲩ. *Psal.,* XXIII, 12. ⲛ̅ⲣⲙⲣⲁϣ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙ̅ⲡⲕⲁϩ. *Psal.,* XXXVI, 11. ⲛⲁϫⲁϫⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲱⲛϩ. *Psal.,* XXXVIII, 19, etc. Dans tous ces passages le texte grec met δέ.

Nous voyons aussi quelquefois que le mot ⲛ̅ⲧⲟϥ est placé immédiatement après le mot δέ. Exemple : ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲉⲁⲧⲉⲧⲛ̅ⲣ̅ⲣ̅ⲙϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲛⲟⲃⲉ. *Ep. Rom.,* VI, 22. Dans cet exemple, comme dans les précédents, si ⲛ̅ⲧⲟϥ, ⲛ̅ⲧⲟⲥ, ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ ne signifient pas δέ, ils sont complétement inutiles, même ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ, suivi d'un nom pluriel, car on peut parfaitement se contenter de dire ⲡⲙⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ ϩⲟⲟⲩ et ⲛ̅ⲣⲙ̅ⲣⲁϣ ⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙ̅ⲡⲕⲁϩ.

Il faut remarquer aussi que ⲛ̄ⲧⲟϥ a la valeur de πλήν, *sed, verumtamen*. Ex. : ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲓⲙⲉ ⲛⲁⲓ ⲣⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛ̄ϣⲏⲣⲉ. *Luc.* XXIII, 28. ⲉⲩⲉⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲏ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲓⲥⲁϩⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ. Zoega, p. 485. Le memphitique ⲛ̄ⲑⲟϥ a la même signification, quand même le texte grec ne porte pas δὲ ou πλήν. Voici un exemple, d'après les manuscrits de Tuki conservés au musée Borgia : ⲁⲩⲙⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲑⲟϥ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲛϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲥ̄ⲗ̄ ⲙⲡⲉϩⲗⲓ ⲙⲟⲩ. *Exod.*, IX, 6. Où Wilkins met ⲇⲉ, de Lagarde écrit ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲛⲑⲟϥ ϧⲉⲛ, etc. — ⲁⲓϣⲁⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱⲕ ⲛ̀ⲑⲟϥ ϯⲛⲁⲉⲣⲥⲟϫ. *Cod. Vat.*, vie d'Isaac. ⲙⲡⲣⲣⲓⲙⲓ ⲉⲫⲏⲉⲧⲁϥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲣⲛⲉϩⲡⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲣⲓⲙⲓ ⲛⲑⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϥⲛⲁⲧⲁⲥⲑⲟⲕ ⲁⲛ ϫⲉ. *Jérémie*, XXII, 10. Le texte grec ne met pas πλήν.

ϩⲱⲱϥ signifie aussi γάρ, *enim*. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲧⲗⲟⲓϭⲉ ϣⲱⲡⲉ ϩⲱⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲛⲉϥϣⲁϫⲉ. *Sagesse*, II, 20, dans Erman, p. 40. ⲁⲩⲉⲓⲥ ϩⲱⲱϥ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲛⲁⲩ ϫⲉ. Fr. Rossi, *Sermon. Theoph.*, p. 66.

Je dois dire en terminant que votre explication, Monsieur, peut se soutenir lorsque le mot ⲛ̄ⲧⲟϥ concorde avec ce qui précède ou ce qui suit; mais lorsqu'il n'y a aucune concordance possible, comment pouvez-vous expliquer la présence de ce mot, ou d'autres semblables, comme vous le faites?

J'arrête ici ces observations. Quelle conclusion puis-je en tirer? Tout d'abord vous conviendrez, Monsieur, que pour ce qui regarde le verbe passif, il y a beaucoup à ajouter à ce qui se trouve dans Peyron ou dans les autres lexicographes. Les exemples que j'ai empruntés aux plus anciens manuscrits et que j'ai cités en grand nombre le prouvent abondamment.

En second lieu vous avez pu voir, Monsieur, qu'il y a encore beaucoup à faire pour expurger les dictionnaires déjà publiés; ce qui d'ailleurs ne saurait étonner personne, puisque le nombre des manuscrits consultés par des savants auxquels on ne saurait trop payer un juste tribut d'admiration a été relativement restreint, et qu'il n'est pas surprenant qu'en lisant de nouveaux manuscrits on trouve des sens nouveaux.

Enfin vous avez dû vous persuader, Monsieur, en lisant ces quelques pages, qu'il y a encore des mots nouveaux à trouver, puisque j'ai pu en citer un assez grand nombre dans le seul dialecte thébain.

J'ai donc pu, vous en conviendrez maintenant, Monsieur, inviter avec raison les savants à publier les nombreux manuscrits qui sont encore à publier, afin d'enrichir le dictionnaire copte et de rendre ainsi un service signalé à ceux qui, dans l'avenir, voudront étudier cette langue.

Recevez, Monsieur, etc.

A. Bsciai.

LE TOMBEAU D'AM-N-T'EH ET LA FONCTION DE 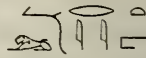

PAR

PHILIPPE VIREY.

Ce tombeau est décrit rapidement dans les *Notices* de CHAMPOLLION, sous le n° 11. Il m'a paru utile d'en faire une étude plus complète, autant que cela est encore possible. Plusieurs scènes ont disparu depuis CHAMPOLLION, et les inscriptions peintes, qui par endroits sont maintenant très difficiles à lire, présentent assez d'intérêt pour qu'il soit bon de les publier avant que les couleurs s'éteignent davantage. On y trouve l'explication de la fonction assez malaisée à définir, bien que le titre ne soit pas rare, de 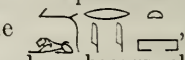, et, du même coup, on peut interpréter d'une manière satisfaisante un des plus obscurs chapitres du papyrus Prisse.

Notre défunt s'appelle ou 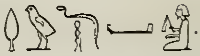. Il est 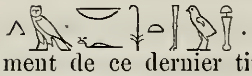 .... Pour le moment, nous nous occuperons spécialement de ce dernier titre.

On a traduit le mot ou de différentes manières, et il est d'abord assez embarrassant de choisir entre ces diverses traductions. La difficulté tient, je crois, à ce que ce mot exprime une idée complexe et contient un sens assez large. C'est d'abord une porte gardée, consignée, une porte où l'on monte la garde, puis, plus généralement, non-seulement une porte, mais *tout endroit clos dont l'entrée est gardée*[1]. De là, on passera à l'idée de *garde de la porte, de faction* ou *de consigne,* mais ce sera un sens dérivé. Quant aux interprétations plus précises, je crois qu'il faut les éviter; c'est en les recherchant qu'on est amené à traduire 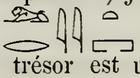 de tant de manières différentes. Le sens «trésor» convient une fois, parce que le trésor est un lieu fermé et gardé; le sens «palais» une autre fois, pour la même raison; ailleurs le sens «forteresse», parce qu'un endroit gardé est souvent fortifié. Une interprétation large peut seule convenir dans tous les cas. Je crois que les exemples suivants en donneront la preuve :

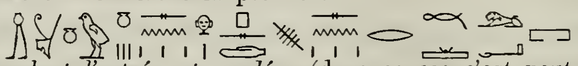 «Leurs tributs sur leur dos, à remplir *le lieu dont l'entrée est gardée*» (dans ce cas c'est peut-être le trésor).

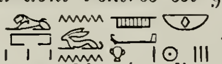 «*Lieux dont l'entrée est consignée* (lieux où l'on n'entre pas), des cérémonies *un-hi*» (où l'on dévoilait la face du dieu. Sans doute cette cérémonie n'était pas publique).

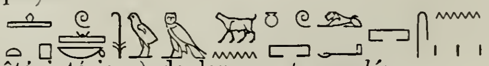 «Tu te mets en sûreté (en repos) à l'intérieur (du côté intérieur) de leur *porte gardée.*»

Le texte de ces trois exemples est emprunté au vocabulaire de M. PIERRET. D'autre part, on trouve au *Todtenbuch,* CXLIV, l. 1—2 : 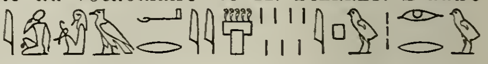

1) J'avais cherché à traduire dans tous les cas par *porte, entrée que l'on garde.* M. MASPERO, par ses observations, m'a amené à modifier ce système, qui n'était pas absolument juste, et à chercher une interprétation plus large et en même temps plus exacte.

«Ô ces gardiens des sept *lieux dont l'entrée est consignée,* exécutant *la consigne* pour Osiris, et gardant leurs portes!»

Cet exemple, si je le comprends bien, est excellent en ce qu'il donne, dans la même phrase, le sens de *lieu gardé* et le sens dérivé d'*action de monter la garde.* Mais un exemple encore plus intéressant est fourni par le papyrus Prisse (VIII, 2—6) :

Si tu es *de garde,* tiens-toi debout ou assis, plutôt que d'aller et venir, car il t'a été prescrit dès le premier moment :

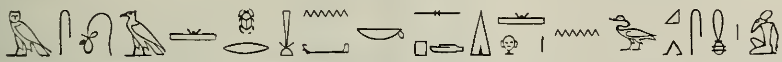

«Ne t'éloigne pas, (quand même) se produit ton ennui. Prends garde à celui qui s'introduit en annonçant

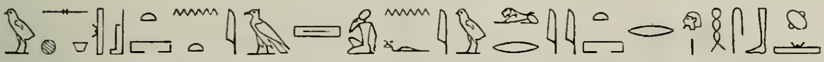

qu'important est (le lieu de) ce qu'il demande; car *la consigne* est au-dessus des appréciations (mot-à-mot «des comptes»)

et tout raisonnement contraire (mot-à-mot «contre, en présence de») est chose rejetée. C'est un dieu,

celui qui pénètre dans une place où il n'est pas fait, aux . . . ., de relâchement.»

Ici encore nous avons le sens dérivé d'*action de garder la porte, de consigne.* Le serait alors un officier préposé à la garde et à la surveillance d'une place, peut-être un major de place, ou tout simplement un majordome[1]. Voici en effet les devoirs de surveillance qu'impose cette fonction. Am-n-t'eh est 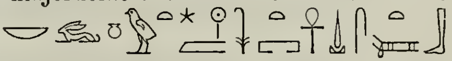 «maître de l'heure[2] dans le palais du roi, v. s. f.; point de repos dans la tâche qui est devant lui, car il ne ferme pas l'œil pendant la nuit». Le nom de 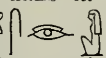 «celle qui veille», donné à sa femme ou à sa fille, vient sans doute de l'office qu'il exerçait. Il est possible aussi que le mot , qui

1) Cette dernière dénomination, qui m'a été proposée par M. Amélineau, au lieu de «major de place», me paraît en effet fort bien convenir à un officier de ce genre, attaché à la demeure royale, 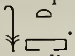.

2) Il est *maître de l'heure,* en ce sens qu'il n'est pas soumis à l'heure du sommeil. Cette explication ressort bien d'un passage de la stèle de notre tombeau; mais alors, il ne s'agit plus du fonctionnaire qui veille à la garde du palais, il s'agit du dieu Râ, *qui ne se repose pas, qui ne se lève pas d'après les lois des heures, auxquelles c'est lui qui donne naissance; . . . . . qui veille quand c'est le repos, et qui veille quand il illumine, tandis qu'il fait passer les humains du repos à la veille.* Ce rapprochement entre le rôle du dieu Râ, qui veille sans cesse, et le rôle de notre officier, qui, dans une moindre sphère, veille également la nuit et le jour, méritait d'être signalé.

entre dans la composition du nom ..., doive se rapprocher de ... *enfermer, fermeture;* mais il serait peut-être téméraire d'insister là-dessus[1].

Cet examen du titre d'Am-n-t'eh m'a entraîné un peu loin; je reviens à la description de son tombeau.

Il est facile d'en déterminer l'emplacement avec précision. Il est situé immédiatement à côté de la tombe d'Amenemheb, qui est bien connue, au-dessus de celle de Rekhmarâ, qui ne l'est pas moins. Il se compose (figure 1) d'une galerie donnant accès, à droite et à gauche, dans deux petites chambres au fond desquelles se trouve une niche. Une longue galerie, perpendiculaire à la première, conduit à une troisième chambre, un peu plus grande que les autres, et contenant également une niche. Cette dernière salle est voûtée.

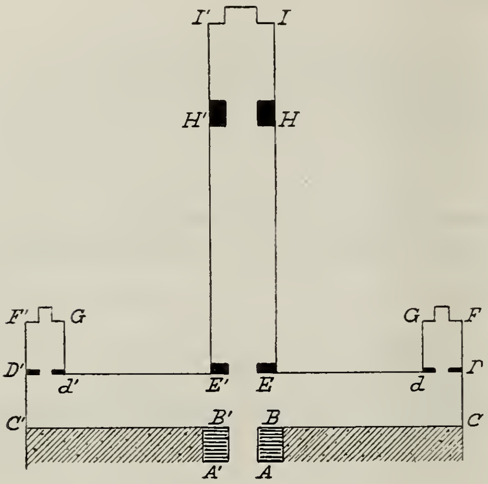

Figure 1.

A l'extérieur, à droite et à gauche de la porte *A A'*, des inscriptions en creux étaient gravées sur la pierre. On n'en peut plus lire qu'un petit nombre de signes. Sur les parois *A B* et *A'B'*, on avait aussi sculpté des scènes et des inscriptions. Du côté *A' B*, la destruction est à peu près complète; du côté *A B*, au-dessus d'un homme et d'une femme debout, est une inscription assez détériorée, en neuf lignes verticales d'inégale longueur. Voici ce que j'en ai pu lire. Je dispose ici les lignes horizontalement, et j'avertis une fois pour toutes que je ferai constamment de même :

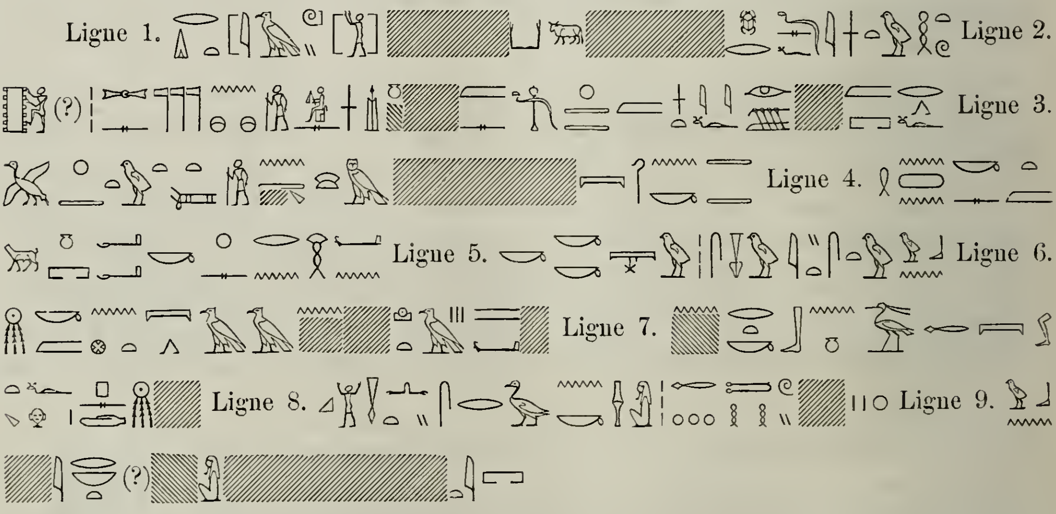

1) J'aurais voulu également lire Teka-sotem, *celui qui voit et qui entend* (de ... voir et entendre) le nom ... d'un autre ..., mentionné dans l'inscription d'une grande cuve de pierre du Musée de Boulaq (Salle de l'ancien empire). Un tel nom convenait admirablement à un surveillant; mais, sur l'observation qu'il existe un mot ... «sourd», qui ressemble encore plus à ..., je crois devoir renoncer à faire valoir cet exemple.

On arrive alors à la première galerie. Dans cette pièce et dans toutes les autres, le plafond est peint de damiers, de losanges, de lignes brisées, où se succèdent les couleurs blanche, bleue, rouge et verte; dans les casiers blancs des damiers sont peintes des croix rouges ×, de cette manière ⊠. Au milieu et aux bords des plafonds, de longues bandes rouge brique portent des inscriptions en grandes lettres bleues. Ces inscriptions ayant partout le même caractère, je commencerai par les examiner toutes, avant d'étudier les parois des différentes salles.

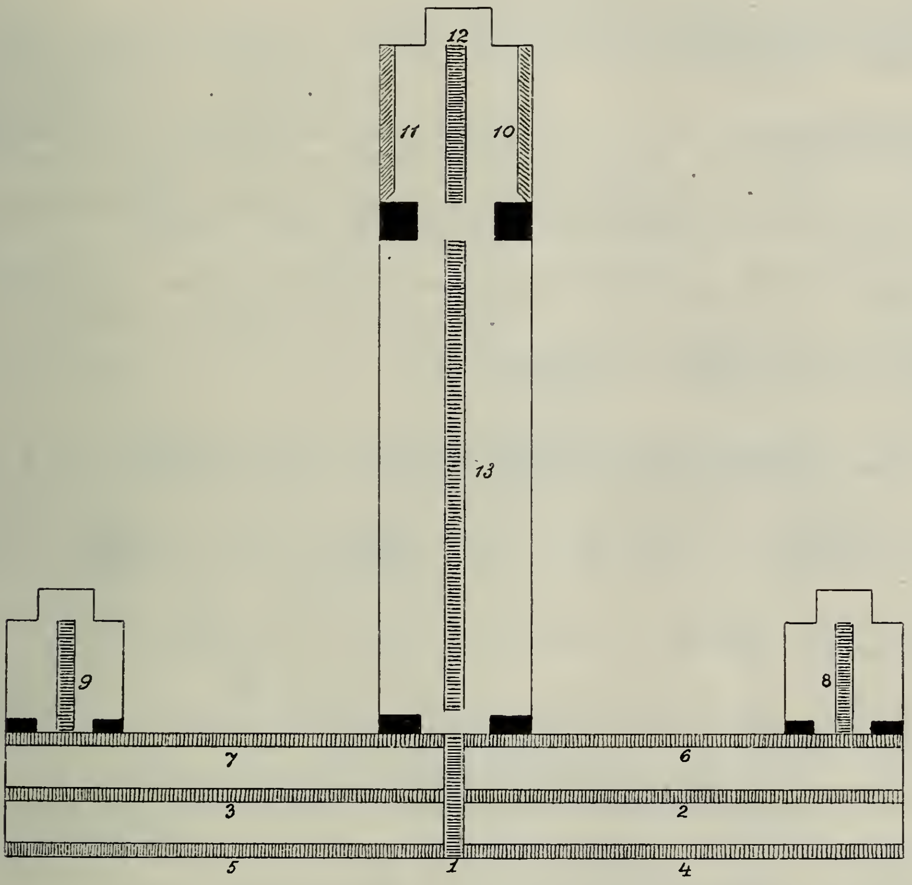

Figure 2. — Plafonds et disposition des bandes couvertes d'inscriptions.

Bande 1. . Cette inscription est presque entièrement détruite; elle se terminait probablement par «tu es en qualité de dieu, étant anéantis tes ennemis pour toujours *(bis)*».

Bande 2. 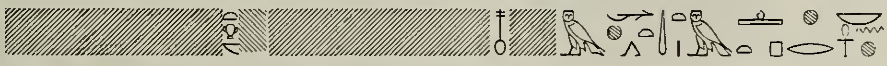

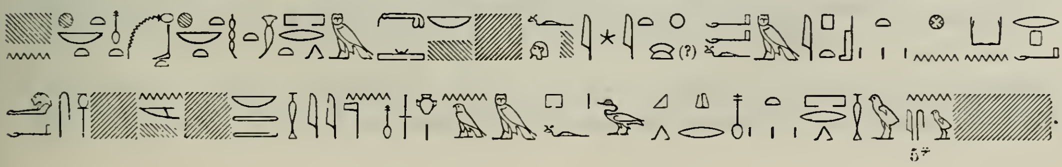

Bande 3.

Bande 4.

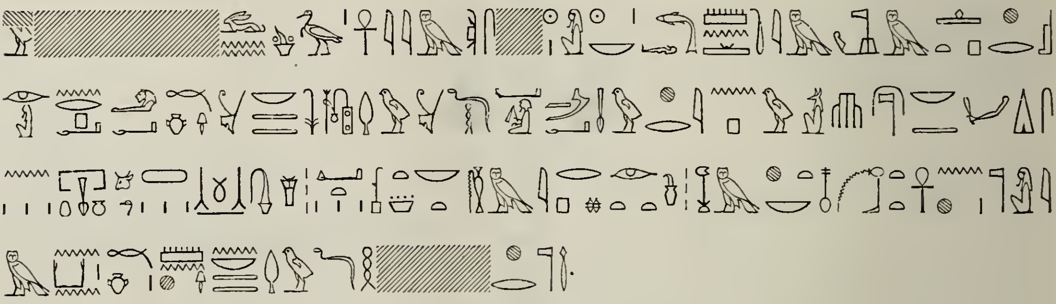

Bande 5.

Bande 6.

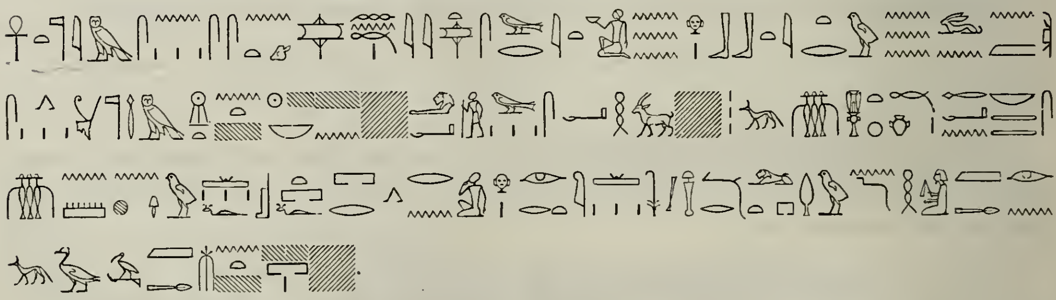

Bande 7.

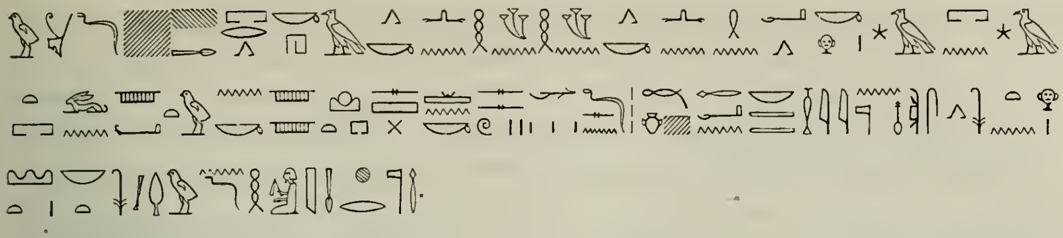

Bande 8. Complétement effacée.

Bande 9.

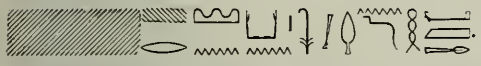

Bande 10. 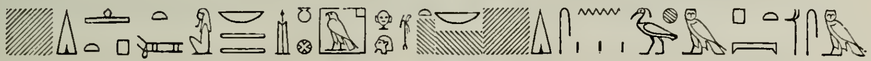

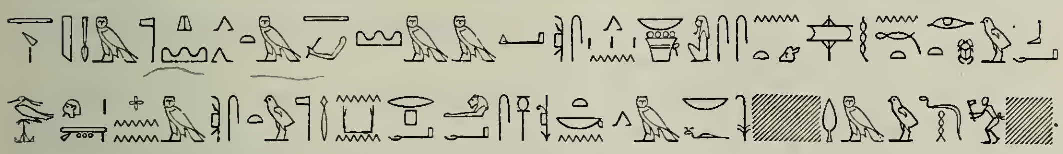

Bande 11.

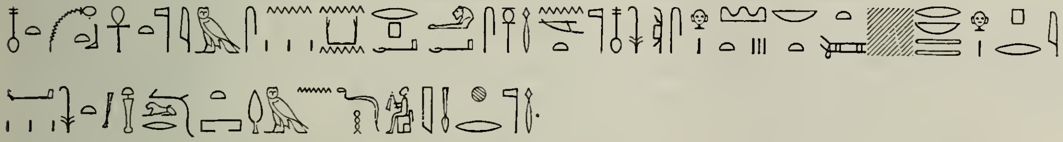

Bande 12. Il n'en reste à peu près rien.

Bande 13. 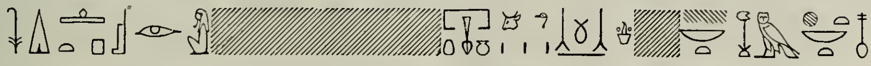

Ces prières se retrouvent, sans grande différence, sur d'autres monuments; je ne les étudierai pas ici et je me contenterai de citer les titres qu'on y donne à Am-n-t'eh. Il est qualifié de «Noble seigneur, scribe royal, ministre du roi, grand parmi les grands, noble, docteur 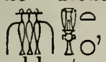, celui qui suit le roi dans tous les pays, [ne se séparant pas] du seigneur de la double terre au milieu de ses exploits, l'ami unique qui est auprès de son seigneur, le grand ami d'amitié qui remplit le désir du dieu bon, celui qui remplit le grand désir, le désir complet du seigneur de la double terre, celui qui habite le cœur d'Horus comme sa

demeure, favori du dieu bon, celui dont la perfection pénètre le lieu du seigneur de la double terre, celui qui a fait remarquer son nom en faisant le *ma*», et enfin de .

Une de ces prières (n° 6) est faite par le docteur [1], enfanté par la dame . . . . Des hiéroglyphes peints de différentes couleurs, disposés en colonnes le long des deux stèles (parois *CD* et *C'D'*), nous feront connaître de nouveaux titres d'Am-n-t'eh.

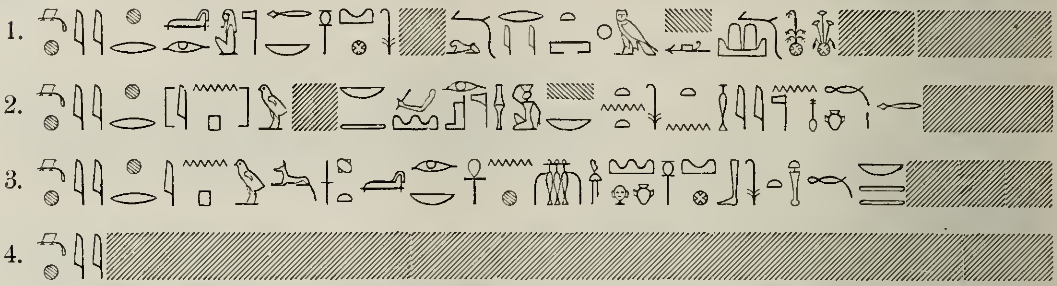

C'est-à-dire «celui qui est considéré auprès d'Osiris (ou d'Anubis), ... le ministre du roi, le préposé à la surveillance, ... le préposé aux greniers du midi et du nord, le directeur de tous les travaux royaux, etc.».

Quant aux stèles elles-mêmes, elles sont assez intéressantes. Elles se correspondent, de *CD* à *C'D'*, comme la paroi *ED* correspond à la paroi *E'D'*, la paroi *BC* à la paroi *B'C'*, la paroi *EH* à la paroi *E'H'*, et la petite chambre de droite à la petite chambre de gauche.

Au sommet de la stèle *CD*, un Osiris au visage bleu et aux vêtements blancs, tenant le et le , et tourné vers la droite, un Osiris semblable tourné vers la gauche, sont assis sur deux siéges carrés peints en bleu, avec le coin rouge, au-dessous du disque ailé, et reçoivent des offrandes. Les inscriptions qui accompagnent ces offrandes sont très effacées et ne paraissent guère différer des textes de ce genre.

Au sommet de la stèle *C'D*, la place des Osiris est en partie[2] tenue par les cartouches de Thoutmès III. Du côté gauche, un personnage debout présente des offrandes; le côté droit est à peu près effacé. Le disque ailé est entouré de deux uræus, de couleur brune comme lui; au-dessous de lui, le et le qui surmontent les cartouches sont peints en couleur bleue pour la partie antérieure, en couleur brune la partie postérieure, de telle sorte que cette partie postérieure forme avec le disque et les uræus la disposition suivante :

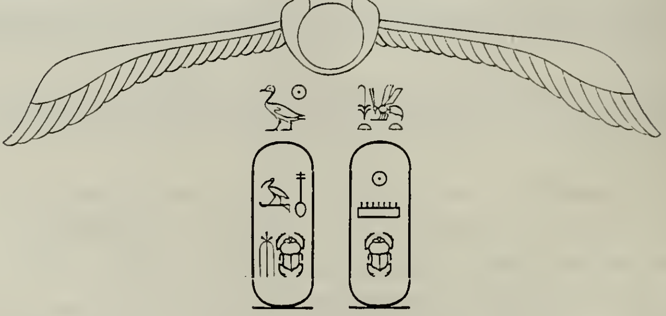

1) D'après un autre exemple, que nous trouverons sur la paroi *G'd'*, je crois qu'il faut lire Sa-Thouti et que le signe , fils, fait ici partie du nom propre.

2) On ne peut guère distinguer ce qui se trouve au-dessous des cartouches.

J'ai cru voir dans cette disposition une ressemblance lointaine avec le , mais je me garderai bien de prétendre qu'une telle ressemblance ait été cherchée : l'imitation serait trop imparfaite [1].

Devant le personnage qui présente les offrandes on lit : 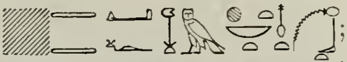; peut-être faut-il lire dans la lacune 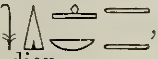, etc., c'est alors une oblation faite au roi Thoutmès III, qui tient la place du dieu.

Derrière le même personnage se trouve cette autre inscription : 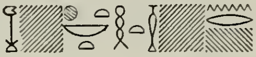 .

Nous arrivons à la partie principale de la stèle *C′ D′*. On n'en peut lire maintenant qu'un quart de ligne environ 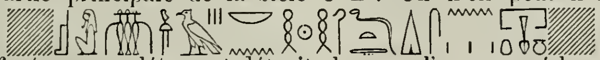 (au milieu de la ligne 1). Le reste a été effacé ou complétement détruit, lorsque l'on a percé le mur au milieu même de la stèle, pour ouvrir un passage. Je suppose que cette destruction est postérieure à la visite de CHAMPOLLION, car, dans les *Notices*, il mentionne la stèle sans faire d'observation.

Mais la partie principale de l'autre stèle *CD*, bien qu'assez détériorée, donne un texte important, qui mérite d'être étudié avec soin :

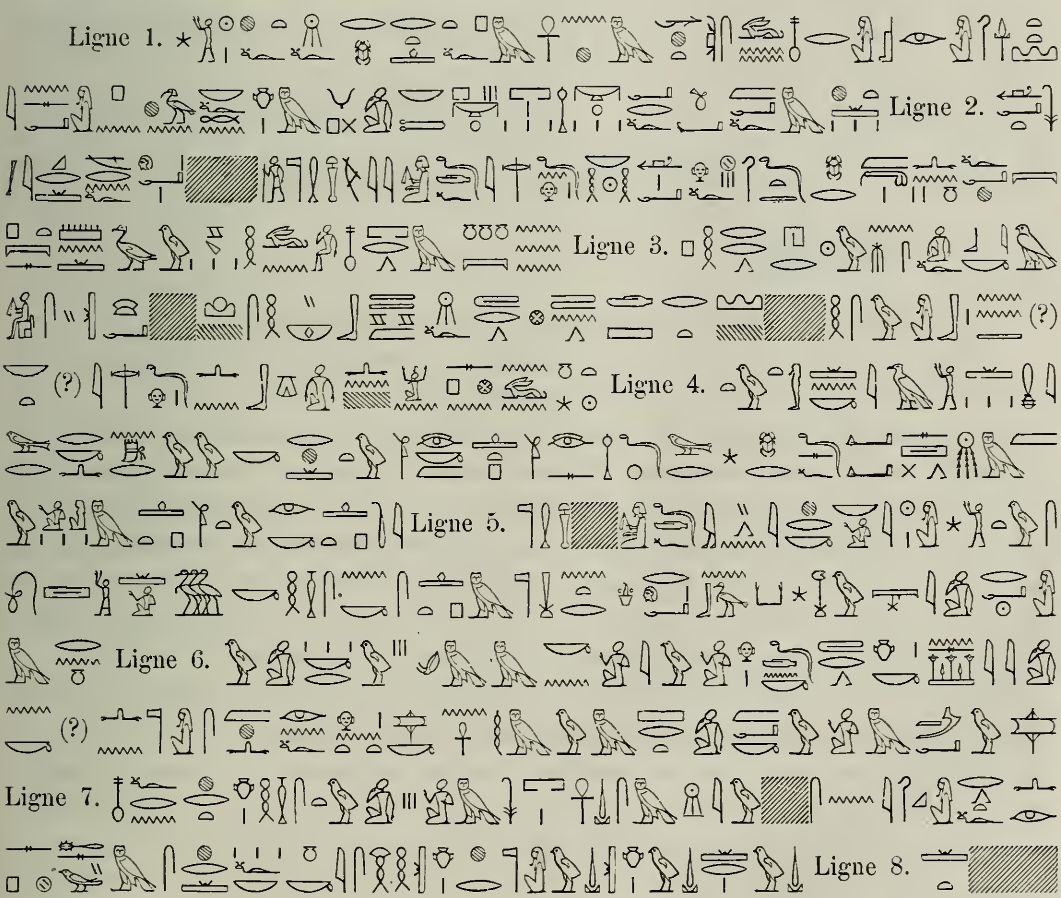

1) Cependant on aurait pu vouloir donner l'idée du , au sommet d'une stèle faite en l'honneur de Thoutmès III, dont le cartouche de droite se termine par , et le cartouche de gauche également par . On aurait ainsi, en supprimant les signes intermédiaires: 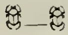

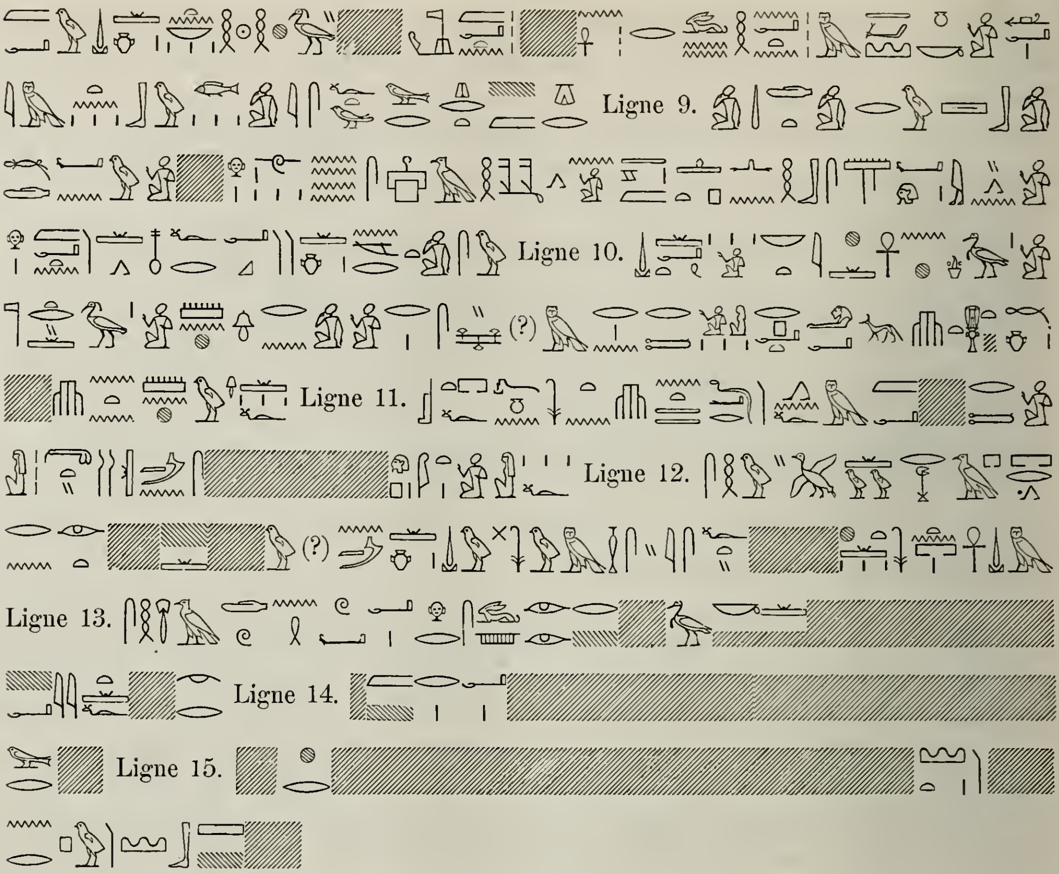

Puis sept ou huit lignes dont on ne peut à peu près rien tirer.

[Ligne 1.] «Adoration à Rā, quand il brille pour exercer son action bienfaisante en qualité de vivificateur, après avoir suivi Ounnofré-Osiris, seigneur d'Abydos, par ce . . . . .[1] qui a bien fait pour son seigneur, qui a comblé les désirs en ce qui concerne tous les comptes[2] des maisons de l'or et des maisons de l'argent, ramassés (empoignés) dans sa main en chose [Ligne 2.] une, ministre sage du roi qu'il aimait, chef . . . . grand, premier prophète, Meri[3]. Il dit : «Salut, seigneur de la durée, unique en tes évolutions, roi de l'éternité, devant lequel il n'est point de second (de rival); toi qui élèves le ciel et soutiens la terre, bel enfant sorti du Noun; [Ligne 3.] coureur du jour où tu nais; épervier auguste qui te lèves à l'horizon, mettant en joie la double terre par ta splendeur, parcourant . . . . Salut, toi qui te ne reposes pas, qui te ne lèves pas d'après les lois des heures, [Ligne 4.] auxquelles c'est toi qui donnes naissance. Adoration, parce que tu es le grand, dont les bornes ne sont pas connues. Tu veilles en reposant, tu veilles en éclairant,

1) Ce mot [hiéroglyphes] est nouveau pour moi; peut-être faudrait-il lire [hiéroglyphes]. Dans tous les cas, il est bien certain qu'il se rapporte au défunt.

2) Le mot *ap* «compter» a généralement une autre orthographe que [hiéroglyphes]; peut-être devrait-on comprendre «la direction des maisons de l'or et des maisons de l'argent, réunies dans sa main».

3) Am-n-t'eh ne serait donc qu'un surnom. D'ailleurs le nom de Meri se retrouvera dans une inscription de la paroi *E H*.

grand astre qui t'es formé toi-même, et tu fais passer les humains du repos à la veille. Te fléchit [Ligne 5.] le premier prophète . . . . . ., qui dit : «Je viens à toi, mon seigneur, ô dieu Râ, pour t'adorer. Je supplie ton esprit que soit agréable à toi d'être concilié par l'encens à la pointe du matin et le soir. O dieu Râ dans [Ligne 6.] tous tes noms, écoute-moi tandis que je te dis : «Tourne ton cœur (ton attention) vers l'abondance que tu produis [1], pour n'être point un dieu ignorant ce qu'il fait, parce que ton souffle est [un souffle] de vie, délicieux à respirer. Moi, à la vérité, suivant une inspiration [Ligne 7.] bonne pour ce qui regarde le cœur, j'ai été dévoué dans la maison du roi v. s. f. . . . . j'ai suivi le souverain où il allait, sans faire de tour vilain, pour ce qui regardait toutes ses intentions. Et voici que j'attache mon cœur à Dieu, sain de cœur, sain de bouche, sain . . . . . . [Ligne 8.] parce que vous êtes sains de cœur, seigneurs qui durez, esprits [qui habitez] le Nuter kher. Donnez . . . . de vie, afin que je sois avec vous dans la terre sainte. Car moi, je suis un d'entre vous, ayant en horreur le mauvais principe, n'étant pas pris au dépourvu (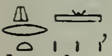, abondant en ressources) pour ce qui est à taire [Ligne 9.] et ce qui est à dire, dans les réponses que j'ai faites . . . . en passant les eaux, lorsque j'ai eu rejoint la terre en paix, sans . . . . J'ai marché dans le bon chemin de l'équité, par désir de rendre sains [Ligne 10.] tous mes membres. En vérité mon âme est vivante, mon esprit est renouvelé, mon nom est intact (sans reproche, parfait, entier) complétement dans la bouche des hommes, [le nom du] noble seigneur, docteur . . . . remplissant le désir . . . . . [du maître de la double terre] dont ses perfections pénètrent [Ligne 11.] la place; choisi par le roi qui est à la tête de la double terre, quand il a cherché parmi . . . . les hommes l'équité et la justice, ... le premier de ses fidèles, [Ligne 12.] . . . .»

Je n'essaierai pas, dans cet examen rapide, d'étudier les lignes suivantes, où le sens est interrompu à chaque instant par des lacunes de plus en plus considérables. J'observerai seulement que, si l'on en juge par les fragments qui nous restent, ces dernières lignes devaient donner des renseignements fort importants.

Sans doute nous aurions dû trouver également des inscriptions intéressantes sur la paroi *B C*, car le seul fragment dont on puisse tirer quelque chose nous donne 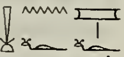 [2]. Quelques débris de scènes d'offrandes, trois tableaux de personnages assis sur des tabourets et respirant des fleurs, un personnage à peu près effacé voisin de l'inscription que je viens de citer, quelques offrandes encore, voilà à peu près tout ce que nous voyons sur cette paroi.

Le côté correspondant *B' C'* n'est pas aussi complétement détruit. A partir de la porte, le mur est d'abord ou dégradé ou couvert de barbouillages coptes; puis vient une inscription fort peu lisible, de quatre lignes verticales assez courtes que le nom d'Am-n-t'eh 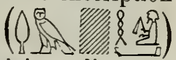 termine. Plus loin, au-dessous d'une ligne d'inscription horizontale, que je n'ai pu lire, un registre de trois personnages debout; un autre registre, également de trois personnages, porte la mention 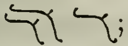; le reste de l'inscription est effacé. De nouveau le mur est absolument dégradé sur plus de deux mètres de long. Après cette lacune, une inscription précède une scène d'offrandes, surmontée d'une liste. Voici l'inscription : 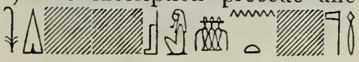

1) Mot-à-mot «vers le tu fais richesse?».
2) Prénom de Thoutmès Ier.

Les offrandes sont présentées à un personnage assis, tenant le bâton de commandement et le . On lit au-dessus de lui : . «Le noble seigneur, le chancelier du roi du nord, l'ami unique, grand . . . ., celui qui est grand dans son conseil (?), ... qui est grand dans la demeure du roi du midi, celui qui remplit les oreilles de vérité, ...» Un personnage de petite taille est debout derrière le trône avec l'inscription .

Les parois du côté opposé de la galerie, *DE* et *D'E'* représentent l'apport des tributs par les nations étrangères. Je commencerai par la paroi *D'E'*, qui paraît consacrée aux peuples de l'Afrique.

A droite et à gauche de la porte *D'd'*, sur une largeur de plus de deux mètres à partir du point *D*, tout est effacé, jusqu'à ce qu'on arrive aux débris d'une inscription où l'on reconnaît le mot , *or*, et peut-être le mot , *dent* ou *ivoire*. A côté de cette inscription, plusieurs tableaux sont surmontés d'un texte, formé d'une ligne horizontale, que je n'ai pu lire.

Au tableau supérieur, on voit d'abord des paniers, des vases, des plantes, puis des hommes qui présentent leurs tributs. Le premier tient un de chaque main; deux autres portent de l'ivoire, et amènent une girafe, avec l'inscription . Les trois derniers personnages ne se distinguent pas très nettement, mais on lit au milieu d'eux une inscription très intéressante, quoique très courte, , que je traduis par *offrande* ou *présentation*[1] () *d'ébène* ().

Le second tableau est séparé du premier par une seconde inscription horizontale d'une ligne. On lit : (*sic*) (je ne donne pas la fin de l'inscription qui est très détériorée). Quant au tableau, il représente des vases et des paniers remplis de grands anneaux et de grosses plaques rouges; nous verrons bientôt que c'est de l'or. Après ces paniers, et avant le défilé des personnages, on lit : «les chefs du pays de . . . . . hi». Le premier de ces chefs porte un panier chargé de gros anneaux rouges, comme ceux que nous venons de voir; on lit : «cercles d'or». Un second amène un singe vert et porte un panier de , avec l'inscription . Le panier du troisième est fermé par un couvercle . On lit . Un homme à peau blanche tient un bouclier et conduit un gros cynocéphale. Les autres apportent de l'ivoire, une peau de panthère et un . Le dernier conduit une panthère vivante; il est blanc comme le dernier personnage du tableau supérieur.

Les représentations du troisième tableau sont à peu près effacées; on y voit cependant un personnage agenouillé qui étend les bras en suppliant. Quelques signes encore reconnaissables dans la légende qui surmonte le tableau, comme «le seigneur de la double terre» et () «flairer la terre, se prosterner» indiquent bien le caractère de cette

1) Si cette traduction est exacte, elle fournit une bonne raison de traduire par «*présentation, don, offrande*».

scène. On lit encore «arrivée des chefs . . . . sous leurs tributs». On trouve ailleurs 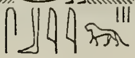 «panthères» et 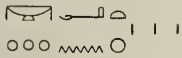 «cercles d'or».

Les tableaux inférieurs, et le reste du mur, jusqu'à la porte *E′ E* et au-delà, sont encore dégradés ou couverts de barbouillages coptes. Les inscriptions ne commencent à reparaître qu'à la paroi *DE*, à quelque distance de la porte. Les tableaux qui représentent les Asiatiques apportant au roi leurs tributs sont précédés de ce petit texte :

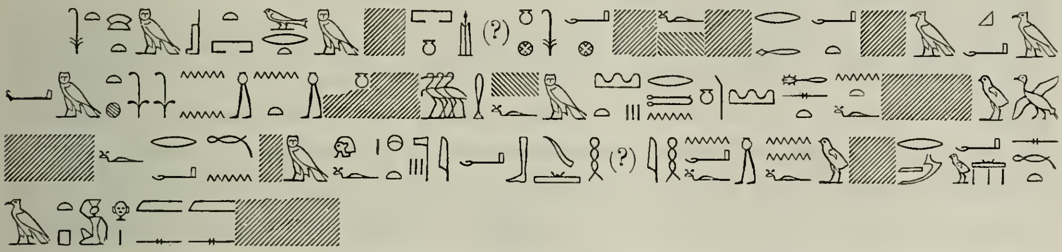

«Apparition du roi, sur son siége grand, dans [la demeure d']An du sud, ... »la justesse en poids, étant apportés les tributs [aux] esprits de sa majesté, du vil pays de »Rotennou . . . . Étant contesté avec lui, parce qu'il »apporte . . . . que l'on fasse juste cela, en complétant la charge d'après la mesure [1].»

On voit au premier tableau : 1° Un Asiatique au teint pâle et aux cheveux roux, présentant un vase rouge; 2° un homme au teint brun, amenant un char pourvu du fourreau pour l'arc; 3° un homme blanc, vêtu d'une robe blanche, muni d'un carquois, et portant un arc et une massue; 4° un homme à peau brune, amenant un cheval blanc; 5° un homme à peau blanche, amenant un cheval brun; 6° et 7° un homme brun vêtu d'une robe blanche, et enfin un scribe avec son rouleau.

Au second tableau : 1° et 2° un personnage à peau brune, et un personnage à peau blanche vêtu d'une robe blanche, agenouillés l'un et l'autre, étendent les bras en signe de supplication; 3° un homme brun et barbu, la tête ceinte d'un bandeau, porte une corbeille jaune, rouge et noire, remplie d'anneaux bleus; 4° un homme blanc porte un vase sur son épaule; 5° un homme blanc, vêtu d'une robe blanche à larges manches pendantes, et muni d'un carquois, présente un vase ; 6° un homme brun porte une corbeille remplie de disques bleus; 7° un homme blanc, en robe blanche, porte de la main droite un bâton, et de la main gauche soutient sur son épaule un vase ; 8° un homme au teint brun, mais peu foncé, conduit un animal brun, de la taille d'un veau, dont la tête est en partie effacée; 9° enfin le scribe arrive avec son rouleau.

Les tableaux inférieurs sont détruits; l'inscription qui suit est également à peu près effacée. On distingue toutefois les groupes 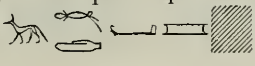 et .

Voici enfin le dernier texte que donne la paroi *DE*.

1) Je ne suis pas sûr de l'exactitude de ma traduction, les lacunes m'empêchant de bien suivre le sens.

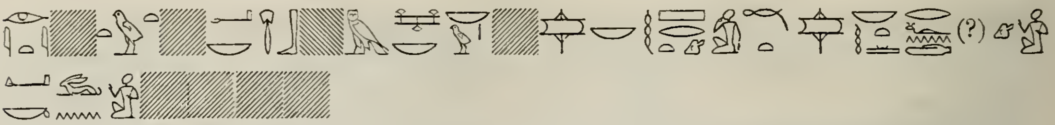

Au-dessous de cette inscription, on voit une main tenant le bâton de commandement. Tout le reste a disparu.

Nous passons maintenant dans la galerie *EHH'E'*. Sur la porte on voit des restes de à Hor-khuti, à Râ et à Hathor.

La paroi *EH* nous montre d'abord une scène de chasse. Des gazelles et d'autres animaux sont poursuivis par un chasseur monté sur un char et tirant de l'arc. Un carquois est suspendu derrière lui, au moyen d'une courroie passée sur l'épaule gauche. Un fouet est suspendu à son poignet; les rênes sont attachées autour de son corps. Le fourreau de l'arc est attaché au char. On lit au-dessus de la tête du chasseur (celui qui est en possession de veiller) 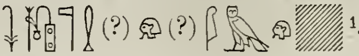[1]. La scène est expliquée par l'inscription

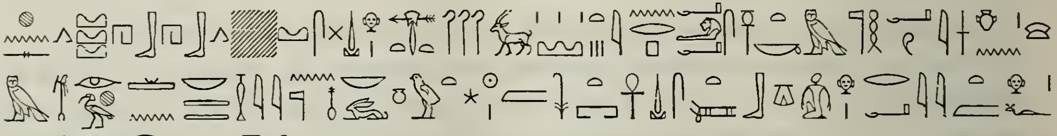

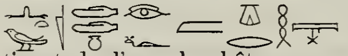 «(il) court les montagnes, fait la chasse .... pousse, en tirant de l'arc, les bêtes sauvages, le noble seigneur, l'ami qui s'approche de la personne du dieu (du roi), celui qui occupe le cœur de Kha-m-uas, celui qui fait bien pour le maître de la double terre, le favori du dieu bon, celui qui est maître de l'heure dans la demeure du roi v. s. f.; point de repos dans la tâche qui est devant lui, et il ne dort pas pendant la nuit».

Nous arrivons à une importante scène d'offrandes. Le tableau supérieur porte la légende :

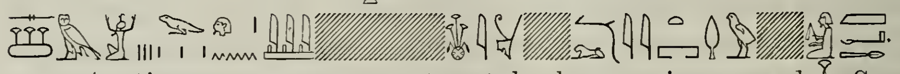. Les offrandes sont présentées par un personnage tenant de chaque main un grand . Ce personnage est ainsi désigné : 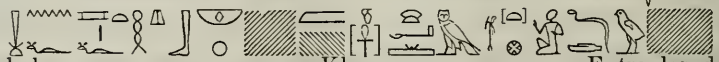 «son frère qui l'aime, le Kher-heb .... Kha-m-uas ....» Entre les deux est une petite inscription en fort mauvais état.

Voici l'inscription du second tableau :

Les offrandes sont présentées par deux personnages entre lesquels on lit 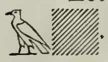.

1) Nous avons vu dans la stèle que le roi a fait de lui le premier de ses hommes de confiance, 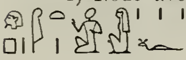 (fin de la ligne 11).

Il y avait encore un troisième tableau. On n'en voit maintenant presque rien.

Le personnage qui reçoit ces offrandes est debout. Il tient le bâton de commandement et le 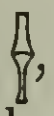, et porte le collier bleu. L'inscription lui donne le nom de Meri qu'il porte aussi dans la stèle :

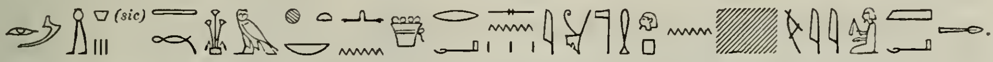

«(Il) voit les apports de la terre du nord, en fait de choses toutes, *innombrables*, le premier prophète [d'Ammon], Meri, ma-kherou.» On traduit ordinairement par «innombrables» l'expression 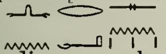 dont nous trouvons ici une variante intéressante «sans fin le disposer cela». Nous avons sans doute la forme primitive, beaucoup plus facile à expliquer que .

Une femme, aujourd'hui effacée, était représentée derrière Meri. 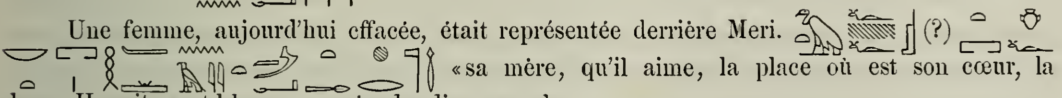 «sa mère, qu'il aime, la place où est son cœur, la dame Hunait, mat-kherou auprès du dieu grand».

Le tableau suivant représente une chasse dans les marais. Des oiseaux aquatiques s'envolent, au-dessus de grands roseaux; plus bas apparaît la partie supérieure du corps d'un homme. Le reste est effacé, et il ne reste plus à signaler qu'une courte inscription copte, assez peu nette. La scène est ainsi expliquée : 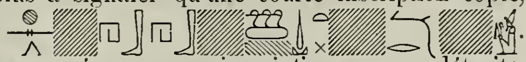.
Et les scènes d'offrandes recommencent, annoncées par une inscription presque détruite. Une liste surmonte les objets offerts, en présence de quatre personnes assises, deux hommes au tableau inférieur, un homme et une femme au tableau supérieur. Il ne reste rien qui mérite d'être noté, dans les débris d'inscriptions qui accompagnent ces représentations.

Nous longeons la porte *HH'*, où il n'y a que des barbouillages et quelques lettres coptes, et nous parvenons à la paroi *H' E'*.

D'autres scènes d'offrandes correspondent à celles qui terminent le côté *EH*. Quatre personnages étaient représentés assis, dans deux tableaux superposés. On ne voit plus, au tableau supérieur que la tête et les épaules d'un homme, au tableau inférieur, que la tête d'une femme, avec le nom 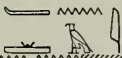, Hunai. Les titres de l'homme sont 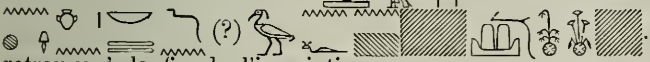. Le nom de [Hu]nai se retrouve à la fin de l'inscription.

Les offrandes, surmontées d'une liste, sont présentées par un personnage dont la tête est rasée : 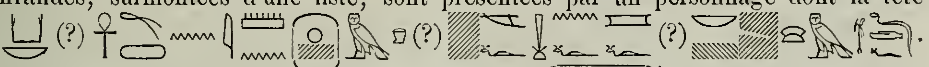.
Le cartouche contenait peut-être le nom d'Aménophis III 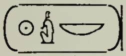 que CHAMPOLLION a lu dans ce tombeau. Quant au nom de Kha-m-uas, nous le rencontrons pour la troisième fois; et c'est la seconde fois que nous voyons ce personnage conduire la cérémonie des offrandes.

Plus loin, une suite de scènes représente (tableau supérieur) le personnage vivant, à qui l'on fait les cérémonies qui s'adressent ordinairement à la momie. Deux fois l'officiant porte sur le dos un petit manteau blanc, court et étroit, qui s'attache sur l'épaule et laisse à découvert le côté et la partie antérieure du corps.

Enfin les autres scènes funéraires sont très fragmentées, et je ne m'y arrêterai pas, car on les rencontre ailleurs beaucoup mieux conservées.

Restent les trois petites chambres. Je commencerai par la chambre *D' F' G' d'*, la mieux conservée des trois. Sur la paroi *G' d'*, comme sur la paroi *D' F'*, les offrandes sont au milieu; de chaque côté sont assis deux personnages. Du côté de l'entrée est une inscription de 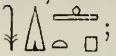; du côté du fond on lit : , etc. Le personnage assis derrière Am-n-t'eh est son . . . . . , qu'il aime, Sa-Thouti, etc. Nous avons déjà rencontré ce nom.

Du côté opposé, Am-n-t'eh est qualifié de 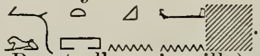. Derrière lui est assise 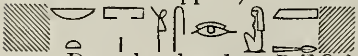 . . . . . la dame Res (celle qui veille), ma kherou.

Dans la chambre *DFGd*, Am-n-t'eh porte le titre de . Il n'y a d'ailleurs rien de nouveau à noter dans cette pièce, qui est fort détériorée.

Enfin les peintures de la chambre du fond sont presque entièrement détruites. Au-dessus de la porte sont deux cartouches où l'on ne peut rien lire : la pierre est fendue à cette place.

CHAMPOLLION avait vu d'autres scènes intéressantes, notamment la vendange et le pressoir; ces scènes, qui ont disparu tout entières, sont rapidement décrites dans les *Notices*.

LOUXOR, le 21 février 1885.

PHILIPPE VIREY.

FRAGMENTS COPTES

PUBLIÉS PAR

G. MASPERO.

I. — Un feuillet paginé ϥⲅ, ϥⲇ. Appartient probablement à l'un des manuscrits d'après lesquels ZOEGA a publié les fragments des conciles de Nicée et d'Ephèse. Renferme les motions de neuf des évêques qui soutinrent Cyrille d'Alexandrie, dans le dernier concile. Dialecte thébain.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲁⲓ̈ⲣ̀ϣⲡⲏⲣⲉ ϩⲱ ⲛ̀ϯⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓⲁ · ⲁⲩⲱ ⲉⲁⲓ̈ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲛ̀ⲓ̈ⲟⲧⲉ · ϯⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲉⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲙⲛ̀ ⲧⲉⲓ ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲣⲓⲑ. ⲉⲩⲟⲡⲧⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓ̈ⲥ ⲉⲧϩⲛ ⲉⲧⲡⲛ̀ⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲣ̀ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲧ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲧⲛ̀ⲧⲁϥⲥⲁϩⲥ ϣⲁ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲇⲓⲟⲣ/ ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲕⲁⲕⲱⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̀ⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ϩⲛ̀ ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ϫⲉⲙ̄ⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ϣⲓⲃ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ϯⲉⲩⲛⲉⲩⲇⲟⲕⲉⲓ ⲙⲛ̀ ⲧⲉⲓ ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲧⲏⲣ̄ⲥ ⲉⲧⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲥⲟⲩⲧⲱⲛ

ⲣⲕ. ⲫⲓⲃⲁⲙⲱⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲃ̄ⲧ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲧ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲱϣⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲧⲉ ⲧⲉ ⲟⲩⲛⲧⲁⲩⲥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ. ⲙ̄ⲛ̄ⲇⲟⲕⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ϩⲛ̀ ⲧⲉⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲛⲉⲥϣⲁⲁⲧ · ⲁⲛ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲥⲇⲓⲟⲣⲑⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲍⲟⲥ · ⲛ̄ⲥϣⲟⲣϣ̄ⲣ ⲛ̄ⲛⲇⲟⲕⲙⲁ ⲛ̀ⲛϩⲁⲓ̈ⲣⲉⲥⲓⲕⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉϯⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ

ⲣⲕⲁ. ⳅⲩⲛⲱⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲣⲓ̈ⲱ ⲉⲧϩⲛ̄ⲕⲩⲡⲣⲟⲥ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⳅⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ϩⲛ̀ ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥϩⲁⲓ̈ⲥⲟⲩ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉⲛⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲧ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲥⲉⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲱⲛ ⲧⲛ̄ⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲛ̄ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.

ⲣⲕⲃ. ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲉⲓ̈ⲗⲁⲓ̈ⲥⲧⲣⲟⲛ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϫⲓⲛⲧⲁⲣⲭⲏ · ⲁⲩⲱ ϫⲓⲛⲛ̀ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲁⲛⲟⲩϣ ⲛ̀ϩⲛ̄ⲛ̄ⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛⲛ̀ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ϩⲛ̄ ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲁⲩⲱ ⲧⲛ̄ϩⲉⲗⲡⲓⳅⲉ ⲉⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲁⲛϣⲁⲡⲛ̀ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ · ⲙⲛ̄ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲁⲛⲥⲱⲧⲙ̀ ⲉⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲁⲛϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲥⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲙ̄ⲛ̄ⲕⲁⲛ[ⲱⲛ] ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲁⲣ̄ϩ̄ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ

ⲣⲕⲅ. ⲛⲉⲩⲭⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲡⲁⲣⲓⲟⲥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϯⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟï ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ϫⲉ ⲛⲧⲁïⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̀ ⲧⲁⲉⲡⲁⲣⲭⲓⲁ . ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓ ϩⲱⲃ ⲉⲓϣⲗⲏⲗ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϯϣⲟⲟⲡ ⲟⲛ ϩⲛ̀ ⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ̀ ⲛⲁïⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲛⲓⲕⲁïⲁ · ⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ϭⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲧⲁϫⲣⲟⲥ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ϩⲓⲧⲛ ⲧⲉϥⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲁϥⲥⲁϩⲥ̀ ϣⲁ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ

ⲣⲕⲇ. ⲉⲗⲗⲁⲇⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲧⲇⲣⲁⲙⲛ̀ⲇⲓⲟⲥ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲛ̄ïⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡϣⲙⲛ̄ⲧϣⲉ ⲙⲛ̀ⲧϣⲙⲏⲛ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲡⲁⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ.

ⲣⲕⲉ. ⲇⲓⲱⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲑⲩⲃⲁïⲥ ⲛ̀ⲑⲉⲗⲗⲁⲥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁï ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧⲣⲁϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲉⲧⲣⲁϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲛ̀ⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙ̀ⲙⲟⲩ *(sic)* ϩⲛ̀ ⲛⲓⲕⲁïⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ · ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ϫⲉ ⲡⲉⲓ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁï ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ïⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲛⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ϫⲉϩⲣⲁï ϩⲛ̀ ⲧⲉϥⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲟϣⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ̀ϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̄ⲛⲛ̀ïⲟⲧⲉ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲉⲁϥⲥⲁϩϥ̄ ϣⲁ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ

ⲣⲕⲋ. ⲁⲛⲇⲣⲉⲁⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ϣⲙⲟⲩⲛ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲛⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲟϫ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲛïⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲛⲓⲕⲁïⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲡϣⲙ̄ⲛ̄ⲧϣⲉ ⲙⲛ̄ⲧϣⲙⲏⲛ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲟϣ̄ⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲧⲛⲡ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩ[ⲧⲉ] ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲡⲁⲣϫⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲉⲥⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ · ⲙⲛ̀ ⲛ̀ⲛⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲛ̀ïⲟⲧⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉ̀ⲛⲉⲓⲕⲁïⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓϯⲉⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ

II. — Un feuillet paginé ϥⲁ, ϥⲃ. Grosse écriture lourde, type du Xᵉ au XIIIᵉ siècle. Renferme un fragment de l'Évangile selon Sᵗ Matthieu, XXV, 14—31. Point de ponctuation ni d'accentuation. Dialecte thébain, ainsi que le fragment suivant de Sᵗ Luc.

14. — ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲛⲁⲁⲡⲟⲇⲏⲙⲉⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁϥϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲛⲉϥϩⲛⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ

15. — ⲟⲩⲁ ⲙⲛ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲟⲣ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲁϥϯ ⲛⲁⲃ *(sic)* ⲛⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁϥⲁⲡⲟⲇⲏⲙⲉⲓ

16. — ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲁϥⲉⲣϩⲱⲃ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁϥϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉϯⲟⲩ

17. — ϩⲟⲙⲁⲓⲟⲥ ⲟⲛ ⲡⲁⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲁϥϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉⲥⲛⲁⲩ

18. — ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲩⲁ ⲁⲃⲃⲱⲕ *(sic)* ⲁϥϣⲓⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲧⲱⲙⲥ ⲙⲡϩⲁⲧⲙⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ

19. — ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁϥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲃⲓ *(sic)* ⲱⲡ ⲛⲙⲙⲁⲩ

20. — ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲕⲉϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉϯⲟⲩ

21. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲗⲟⲥ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲓⲥⲧⲱⲥ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲟ ⲛϩⲟⲧ ⲛϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ϯⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟⲕ ⲉϫⲛ ϩⲁϩ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲁϣⲉ ⲙⲡⲉⲕϫⲟⲉⲓⲥ

22. — ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ϩⲱⲱϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉⲥⲛⲁⲩ

23. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲗⲟⲥ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲃ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲟ ⲛϩⲟⲧ ⲛϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ϯⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟⲕ ⲉϫⲛ ϩⲁϩ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲁϣⲉ ⲙⲡⲉⲕϫⲟⲉⲓⲥ

24. — ⲁϥϯ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ *(sic)* ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲥⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲕⲱϩⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲡⲉⲕϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲉⲕϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲣⲟϥ

25. — ⲁⲓⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲓⲃⲱⲕ ⲁⲓϩⲱⲡ ⲙⲡⲉⲕϭⲓⲛϭⲱⲣ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉ *(sic)* ⲡⲱⲕ ⲡⲉ.

26. — ⲁϥⲟⲩⲱϣϥ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϫⲁⲁϥ *(sic)* ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲉϥϫⲛⲁⲩⲥⲱϫⲉ ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϯⲱϩⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲓϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ϯⲥⲟⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲓϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲣⲟϥ

27. — ⲛⲉϣϣⲉ ϭⲉ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲡⲁϩⲁⲧ ⲛⲛⲉⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲓⲧⲏⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲉⲓⲛⲁⲉⲓ ⲛⲧⲁϫⲓ ⲙⲡⲉⲧⲉⲡⲱⲓ ⲡⲉ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲙⲏⲥⲉ

28. — ϥⲓ ϭⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲁϥ ⲙⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲛⲧⲁϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲙⲏⲧ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ

29. — ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛⲧⲁϥ ⲥⲉⲛⲁϯⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲉⲣϩⲟⲩⲟ ⲡⲉⲧⲉⲙⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲕⲉⲉⲧⲛⲧⲁϥ ⲥⲉⲛⲁⲃⲓⲧϥ *(sic)* ⲛⲧⲟⲟⲧϥ

30. — ⲁⲩⲱ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲧϣⲁⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲡϭⲁϩϭϩ ⲛⲛⲟⲃϩⲉ

31. — ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲧⲟⲧⲉ ϥⲛⲁϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ

III. — Un feuillet paginé ⲗ̿ⲇ̿, ⲗ̿ⲉ̿. Titre courant en haut des pages ⲡⲕⲁⲧⲁ — ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ. Lettres ornées et peintes; belle écriture onciale du VIIIe ou IXe siècle; parchemin très fin.

Ch. VIII, 51. — ⲁⲩ.

52. — ⲛⲉⲩⲣⲓ̈ⲙⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ́ ⲛⲉⲩⲛⲉϩ ⲡⲉ ⲉ́ⲣⲟⲥ · ⲛ́ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫ̄ⲙ̄ⲡ̄ⲣ̄ⲣⲓ̈ⲙⲉ · ⲙ̄ⲡⲉⲥⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉ́ⲥⲉⲛⲕⲟⲧⲕ.

53. — ⲁⲩⲥⲱⲃⲉ ⲇⲉ ⲛ́ⲥⲱϥ · ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ̄ ϫⲉ ⲁⲥⲙⲟⲩ.

54. — ⲛ́ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲉϫ ⲟⲩⲟⲛ ⲛ́ⲓ̈ⲙ ⲉ́ⲃⲟⲗ · ⲁϥⲁ́ⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ́ⲧⲉⲥϭⲓ̈ϫ · ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉϥϫⲱⲙ̄ⲙⲟⲥ . ϫⲉ ϯ́ϣⲉⲉ́ⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲧⲱⲟⲩⲛⲉ.

55. — ⲁ́ ⲡⲉⲥⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲇⲉ ⲕⲟⲧϥ́ ⲉ́ⲣⲟⲥ · ⲁⲥⲧⲱⲟⲩⲛ́ · ⲛ́ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϯ̇ⲛⲁⲥ ⲉ́ⲟⲩⲱⲙ.

56. — ⲁⲩⲱ́ ⲁⲩⲣ̄ϣ́ⲡⲏⲣⲉ ⲛ́ϭⲓ̈ ⲛⲉⲥⲉ́ⲓ̈ⲟ́ⲧⲉ · ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲡⲁⲣⲁⲅⲅⲓ̈ⲗⲉ ⲛⲁⲩ ⲉ́ⲧⲙϫⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉ́ⲗⲁⲁⲩ. .∽

Ch. IX, 1. — ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲡⲙ́ⲛ́ⲧ́ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ́ · ⲁϥϯ̇ⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩϭⲟⲙ ⲙ́ⲛ ⲟⲩⲉ́ⲝⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ́ ⲉ́ϫⲉⲛ ⲛ́ⲇⲁⲓ̈ⲙⲟⲛⲓ̈ⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ́ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲣⲡⲁϩⲣⲉ ⲉⲛϣⲱⲛⲉ.

2. — ⲁϥϫⲟⲟⲩⲥⲉ ⲉ́ⲧⲁϣⲉⲟ́ⲉⲓ̈ϣ ⲛ́ⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣ́ⲣⲟ ⲙ̄ⲡ̄ⲛ́ⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ́ ⲉ́ⲧⲁⲗϭⲉ ⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ.

3. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲙ̄ⲡⲉⲣϥⲓ̈ ⲗⲁⲁⲩ ⲉ́ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ̄. ⲟⲩⲇⲉ ϭⲉⲣⲱⲃ · ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲏⲣⲁ · ⲟⲩⲇⲉ́ ⲟ́ⲉⲓ̈ⲕ · ⲟⲩⲇⲉ ϩⲟⲙⲛ́ⲧ · ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲣⲉ ϣⲧ́ⲏⲛ ⲥⲛ́ⲧⲉ ϩⲓ̈ⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄.

4. — ⲡⲏⲓ̈ ⲇⲉ ⲉ́ⲧⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉ́ϩⲟⲩⲛ ⲉ̄ⲣⲟϥ · ϭⲱⲛ́ϩⲏⲧϥ · ⲁⲩⲱ̄ ⲁ́ⲙⲏⲓ̈ⲧⲛ̄ ⲉ́ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ̄.

5. — ⲛⲉⲧⲛ̄ⲥⲉⲛⲁϣⲉⲡⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉ́ⲣⲟⲟⲩ ⲁⲛ. ⲉ́ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲏⲩ ⲉ́ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ϯ̇ⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲉ́ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲛⲉϩ ⲡϣⲟⲉⲓ̈ϣ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄ⲟⲩⲉ́ⲣⲏⲧⲉ ⲉ́ϫⲱⲟⲩ · ⲉⲩⲙⲛ̄ⲧ́ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲛⲁⲩ.

6. — ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲇⲉ ⲉ́ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲩⲙⲟⲟ́ϣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ϯ̇ⲙⲉ · ⲉⲩⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲍⲉ · ⲁⲩⲱ́ ⲉⲩⲣ̄ⲡⲁϩⲣⲉ ϩⲙ́ⲙⲁ ⲛ́ⲓ̈ⲙ.

7. — ⲁ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲇⲉ ⲛ́ⲧⲉⲧⲣⲁⲁⲣⲭⲏⲥ ⲥⲱⲧⲙ́ ⲉ́ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁϥⲁⲡⲟⲣⲉⲓ̈ · ϫⲉ ⲛⲉⲩⲛ́ ϩⲟⲓ̈ⲛⲉ ϫⲱ̄ⲙ̄ⲙⲟⲥ ·· ϫⲉ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛ́ⲃⲁⲡⲧⲓ̈ⲥⲧⲏⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉ́ⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ̄.

8. — ⲉ́ⲃⲟⲗ ⲇⲉ ϩⲓ̈ⲧⲛ̄ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ́ · *(sic)* ϫⲉ ⲟⲩⲁ́ ⲛ́ⲛⲉⲡ́ⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁⲣⲭⲁⲓ̈ⲟⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ.

9. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ́ϭⲓ̈ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ. ϫⲉ ⲁ́ⲛⲟⲕ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓ̈ϥⲓ̈ ⲛ́ⲧⲁⲡⲉ ⲛ̀ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ · ⲛ́ⲓ̈ⲙ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲉ́ϯⲥⲱⲧ̄ⲙ̄ ⲉ̀ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ́ · ⲁⲩⲱ́ ⲛⲉϥϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ́ⲥⲁⲛⲁⲩ ⲉ́ⲣⲟϥ ⲡⲉ . . . . . . ~

10. — ⲁ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲕⲟⲧⲟⲩ · ⲁⲩϫⲱ ⲛⲁϥ ⲛ́ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲩ · ⲁϥϫⲓ̈ⲧⲟⲩ ⲇⲉ · ⲁϥⲥⲁϩⲧ̄ϥ́ ⲛ́ⲥⲁⲟⲩⲥⲁ . ⲉⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲉ́ϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ́ⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲃⲏⲇⲥⲁⲓ̈ⲇⲁ.

11. — ⲙ́ⲙⲏⲏ́ϣⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱϥ · ⲁϥϣⲟⲡⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ́ ⲛⲉⲧⲣ́ⲭⲣⲓ̈ⲁ́ ⲛ́ϫⲓ̄ⲡⲁϩⲣⲉ · ⲁϥⲧⲁⲗϭⲟⲟⲩ ⁝·

12. — ⲛⲉ ⲁ́ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛⲟⲩⲉⲓ̈ⲛⲉ . . . ~ · ⲁⲩϯ̇ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲇⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ́ϭⲓ̈ ⲛ́ⲙⲛ́ⲧ̄ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ . ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲕⲁ ⲙ́ⲙⲏⲏ́ϣⲉ ⲉ́ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲩⲉ́ⲃⲱⲕ ⲉⲛϯ̇ⲙⲉ ⲉ́ⲧⲙ́ⲡⲉⲩⲕⲱⲧⲉ · ⲙⲛ́ ⲛ́ⲥⲱϣⲉ · ⲛ́ⲥⲉ ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ́ ⲛ́ⲥⲉ ϩⲉ ⲉϩⲣⲉ · ϫⲉ ⲥⲉ ϩⲛ́ ⲟⲩⲙⲁ ⲛϫⲁⲓ̈ⲉ.

13. — ⲛ́ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲱⲧⲛ̄ ⲛ́ⲥⲉ ⲟⲩⲱⲙ · ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉⲙⲛ́ⲧⲛ́ ϩⲟⲩ̇ⲟ́ ⲉ̀ϯ̇ⲟⲩ ⲛⲟⲉⲓ̈ⲕ ⲙ́ⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ · ⲙⲛ́ ⲧⲃ̇ⲧ ⲥ́ⲛⲁⲩ · ⲉⲓ̈ⲙⲏⲧⲉⲓ̈ ⲛ́ⲧⲛ̇ⲃⲱⲕ ⲁ́ⲛⲟⲛ · ⲛ́ⲧⲉⲛϣⲱⲡ ⲙ́ⲡ́ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ́ ⲙ́ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲟⲩⲟⲙϥ́.

14. — ⲛⲉⲩⲛ ⲁⲣⲁ́ ϯ̇ⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛ́ϣⲟ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲛⲟϫⲟⲩ · ⲥⲛⲛⲉ · ⲥⲛⲛ[ⲉ] · ⲛ́ⲛⲁⲛⲧⲁⲓ̈ⲓ̈ⲟⲩ ·

15. — ⲁⲩⲁⲁⲥ ⲇⲉ ϩⲓ̈ⲛⲁⲓ̈ · ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·

16. — ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲙ́ⲛ́ϯ̇ⲟⲩ ⲛⲟⲉⲓ̈ⲕ · ⲙ́ⲛⲛⲧⲃ̇ⲧ ⲥⲛⲁⲩ · ⲁϥϥⲓ̈ⲁ́ⲁⲧϥ ⲇⲉ ⲉ́ϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲡⲉ · ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉ́ⲣⲟⲟⲩ · ⲁϥⲡⲟϣⲟⲩ · ⲁϥⲧⲁⲁⲩ . ⲛ́ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ⲁⲩⲕⲱ ϩⲁⲣⲱϥ ⲙ́ⲡ́ⲙⲏⲏ́ϣⲉ ·

17. ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ · ⲁⲩⲥⲉⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϥⲉⲓ̈ · ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧ́ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛ́ⲕⲟⲧ ⲛ̄ⲗⲁⲕⲙⲉ · ⲉⲁⲩⲉⲣϩⲟⲩ̇ⲟ ⲉ́ⲣⲟⲟⲩ . ∽

18. — ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲙⲁ ⲙⲁⲩⲁ́ⲁϥ ⲉϥϣⲗⲏⲗ · ⲉ́ⲣⲉ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ · ⲁϥϫ̇ⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉϥϫⲱ́ⲙ́ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲉ́ⲣⲉ ⲛ́ⲙ́ⲙⲏⲏ́ϣⲉ ⲉ́ϫⲱ́ⲙ́ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲅ̄ ⲛ́ⲓ̈ⲙ.

PARIS, le 30 août, 1885. (Sera continué.)

MASPERO (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné toile 7 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.

Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.

Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.

Les 6 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (Gr. v.). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1te u. 2te Hälfte. Paris 1883. pet. in-f°. br. 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des xie, xiie, xiiie et xive siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.

16e fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice snr un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Epuisé.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, attaché au musée du Louvre, 1ère partie. 12 fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1ère partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

43e fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.

44e fascicule: Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.

45e fascicule: Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.

46e fascicule: Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.

47e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.

48e fascicule: Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.

49e fascicule: Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.

50e fascicule: Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par Alfred Leroux. 7 fr. 50

51e fascicule: Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

52e fascicule: Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.

53e et 54e fascicules: La réligion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.

55e fascicule: Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.

56e fascicule: La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.

57e fascicule: Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.

58e fascicule: Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

Vol. VII. Liv. 2 et 3.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVI.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BERGAIGNE (A.) Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au* XIVe *siècle avant notre ère.* gr. in-8°. 1 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUVAL (R.) Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

HYMNE A AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY. Dendérah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Livr. I à VIII. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

— — (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné toile 7 fr. 50

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VII. Fascicules II—III.

Contenu : 1) Essai sur le système métrique assyrien, par A. Aurès (Fin). — 2) Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des instructions pastorales des pères de l'église copte, par U. Bouriant. — 3) Révision des listes géographiques de Thoutmos III, par G. Maspero. — 4) Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, par V. Loret. — 5) Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, par U. Bouriant. — 6) De l'âge de pierre en Égypte, par A. Mariette-Bey. — 7) Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, par G. Maspero. — 8) Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, par E. Grébaut. — 9) Fragments coptes, par G. Maspero.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Fin.)

Quatrième Partie. Essai sur les mesures de capacité.

CHAPITRE PREMIER.

Prolégomènes.

Dans l'état actuel de la science métrologique, le système des mesures assyriennes de capacité est, on peut le dire, de toutes les parties de l'ancien système métrique assyrien, celle que nous connaissons le moins. Presque tous les idéogrammes qui servaient à exprimer autrefois les diverses unités cubiques dont les Assyriens avaient adopté l'usage se trouvent cependant conservés sur les textes déjà publiés; mais ni les véritables noms, ni surtout les contenances réelles de ces mesures ne peuvent être déterminés encore avec assez d'exactitude; et pour apprécier à sa juste portée toute la vérité de cette assertion, il suffit de rapprocher les évaluations données, en 1868, par François Lenormant, dans son *Essai*, de celles que M. Oppert a proposé de leur substituer, en 1875, dans son *Étalon*.

Voici notamment quels sont, parmi les résultats qu'ils ont obtenus, ceux qui peuvent, à la rigueur, être comparés :

Noms donnés aux mesures assyriennes	Contenances d'après Fr. Lenormant[1].	Contenances d'après M. Oppert[2].
Log	0^lit.^ 525	0^lit.^ 301·46
{Kab ou Cab, contenant 3 Log	»	0^lit.^ 904·39 }
{La même mesure, contenant 4 Log	2^lit.^ 10	» }
Hin, contenant 3 Kab	6^lit.^ 30	3^lit.^ 014·6
Bath ou Epha, contenant 6 Hin	37^lit.^ 80	18^lit.^ 088
{Homer, contenant 12 Bath	»	2^hect.^ 17^lit.^ 054·7 }
{Chomer, contenant 10 Bath	3^hect.^ 78^lit.^ 00	» }
{Artabe, contenant 3 Epha ou 18 Hin	»	54^lit.^ 263·7 }
{Grand Métrète, contenant 10 Hin	63^lit.^ 00	» }

1) *Essai*, p. 91.

2) *Étalon*, p. 61.

Quant aux autres mesures, elles sont, s'il est possible, encore moins comparables.

En outre, on le remarquera, FRANÇOIS LENORMANT et M. OPPERT lui-même ne donnent leurs évaluations que sous forme d'hypothèses et d'une manière très dubitative, en modifiant, suivant les besoins de leurs causes, les rapports établis, chez les autres peuples de l'antiquité et notamment chez les Hébreux, entre les contenances de leurs unités cubiques.

C'est ainsi, par exemple, que M. OPPERT, après avoir fait connaître, d'après les indications de M. SAIGEY, les diverses mesures de capacité qui constituaient l'ancien système hébreu, dans lequel le Bath était divisé en 72 Log, se hâte d'ajouter (*Étalon*, p. 60) :

« Nous ne croyons pas que la subdivision assyrienne ait été la même . . . . Le Log, » étant une subdivision principale, *nous supposons* qu'on a également appliqué ici le système » sexagésimal. Le Bath se divisait *probablement* en 60 Log. »

Après quoi, on lit encore, à la page suivante (p. 61):

« Dans le système hébreu, le Homer était de 10 Bath, mais *il est fort probable* que, » dans celui des Assyriens, le Imer fut de 12. *Nous supposons* donc que le Homer ou Kor » assyrien ait eu 12 Bath. »

FRANÇOIS LENORMANT, de son côté, n'est guère plus affirmatif, car voici en quels termes il s'exprime, à la fin de sa dissertation :

« On voit, combien de lacunes existent dans nos notions sur les mesures cubiques de » l'ancien Orient; celles de la Grèce ne sont aussi que bien imparfaitement connues[1]. Dans notre » ignorance des véritables noms chaldéo-assyriens, sauf un bien petit nombre, nous sommes » obligé de désigner ces mesures par des appellations empruntées en partie aux Hébreux et » en partie aux Perses. Encore cette nomenclature est-elle bien loin d'être complète. »

Mais les lacunes et les imperfections signalées, dans ce passage, par FRANÇOIS LENORMANT lui-même, ne sont rien en comparaison d'une erreur capitale qu'il a commise et qui altère profondément tous les résultats auxquels il est parvenu.

Cette erreur lui a fait prendre faussement le pied cube pour l'unité principale de laquelle toutes les autres mesures assyriennes ont été déduites, quand il est certain, au contraire, que c'est au cube de la demi-coudée et non à celui du pied que ce rôle doit être attribué, comme on le constatera dans les chapitres qui suivront celui-ci, et comme M. OPPERT l'a déjà démontré, dans plusieurs occasions et de plusieurs manières différentes.

Toutefois, avant de le démontrer aussi moi-même, une fois de plus, et en même temps pour fonder, sur une base solide, les théories que je me propose de développer, j'ai besoin d'exposer au préalable et de faire connaître en détail les divers systèmes adoptés, chez les principaux peuples de l'antiquité, pour la détermination de leurs mesures cubiques. C'est à cette partie de mon étude que le chapitre suivant va être consacré.

---

1) Je me hâte de faire remarquer ici, et l'on constatera bientôt que FRANÇOIS LENORMANT s'est grandement trompé, lorsqu'il n'a pas craint de dire que les mesures cubiques de la Grèce ne nous sont connues que d'*une manière bien imparfaite*, la vérité étant, au contraire, que les mesures grecques de capacité sont, peut-être, de toutes les anciennes mesures cubiques, celles que nous connaissons le mieux.

CHAPITRE SECOND.

Étude et comparaison des divers systèmes adoptés, dans l'antiquité, pour la détermination des mesures cubiques.

§ 1. Système romain[1].

De tous les anciens systèmes, le plus simple et, en même temps, le mieux connu est, sans contredit, le système romain. Son unité principale, de laquelle toutes les autres dérivent, était le pied cube contenant . . . . 1.728 onces cubes, auquel on était dans l'usage de donner, tantôt le nom d'*Amphora*, quand il servait à la mesure des liquides et tantôt celui de *Quadrantal*, quand il servait pour les matières sèches.

Les autres mesures spécialement affectées aux liquides étaient, dans le système romain:

Au-dessus de l'Amphora, le *Cadus* (tonneau) contenant une Amphora et demie ou . . . . 2.592 onces cubes,

et au-dessous, 1° l'*Urna*, moitié de l'Amphora, contenant ainsi . . . . . 864 » »

et 2° le *Congius*, quart de l'Urna et 8ᵉ partie de l'Amphora. Sa contenance était donc de . . . . 216 » »

et correspondait, par conséquent, à *un cube* ayant un demi pied ou 6 onces de longueur sur chacune de ses arêtes.

Quant aux mesures spécialement affectées aux matières sèches, elles étaient toutes, dans le système romain, plus petites que le Quadrantal et se réduisaient :

Au *Modius*, tiers du Quadrantal et contenant . . . . 576 onces cubes,

et au *Semodius*, moitié du Modius et contenant. . . . . 288 » »

En outre, et en dehors de ces deux groupes, le système romain comprenait un 3ᵉ groupe de petites mesures dont on se servait, aussi bien pour les liquides que pour les matières sèches, et dans lequel il faut placer :

Le *Sextarius*, 6ᵉ partie du Congius, ou ce qui est la même chose, 16ᵉ partie du Modius. Sa capacité était ainsi de . . . . 36 onces cubes,

l'*Hemina*, moitié du Sextarius, contenant . . . . 18 » »

le *Quartarius*, moitié de l'Hemina et quart du Sextarius, contenant . . . 9 » »

l'*Acetabulum*, moitié du Quartarius, contenant . . . . $4\frac{1}{2}$ » »

et le *Cyathus*, tiers du Quartarius, ou ce qui est la même chose, Once (12ᵉ partie) du Sextarius, contenant . . . . 3 » »

Quelques autres mesures plus petites, telles, par exemple, que la *Ligula*, quart du Cyathus, pourraient, à la rigueur, être ajoutées à ce groupe; mais elles ne seraient d'aucune utilité dans la discussion actuelle, et je ne m'en occuperai pas ici.

1) Voir, pour justifier la parfaite exactitude des assertions contenues dans ce paragraphe et dans le paragraphe suivant, deux mémoires insérés dans les publications de l'Académie de Nîmes et ayant pour titres, le 1ᵉʳ : *Tableaux indicatifs des mesures de capacité romaines et attiques, avec des notes explicatives et justificatives* (VIᵉ série, année 1874. Tome IV, p. 495) et le 2ᵉ : *Détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte, précédée d'explications relatives aux mesures de capacité grecques et romaines* (VIIᵉ série, année 1879. Tome II, p. 1).

Pour en finir maintenant avec les anciennes mesures romaines de capacité, il reste encore à les traduire, aussi exactement que possible, en nouvelles mesures françaises. Mais il arrive malheureusement que l'ancien pied d'Italie n'a pas toujours conservé la même longueur et a varié, au contraire, dans la suite des temps, de 0^{m} 294·3 ou environ jusqu'à 0^{m} 296·3.

C'est aux époques les plus reculées de l'histoire que la longueur de ce pied était réduite à 0^{m} 294·3, seulement, comme les monuments de Pæstum[1] et de Métaponte[2] le démontrent, et c'est à l'époque la plus florissante de la civilisation romaine que cette même longueur a été élevée, très probablement pour la rendre rigoureusement géographique[3], jusqu'à 0^{m} 296·3, comme je crois l'avoir prouvé en étudiant les dimensions de la colonne Trajane[4] et de la Maison-Carrée de Nîmes[5].

Il devient, par suite, nécessaire d'assigner, au cube du pied romain antique, tantôt 0^{mc} 025·490 et tantôt 0^{mc} 026·013, et, par conséquent, les contenances des mesures romaines de capacité doivent varier de la manière indiquée dans le tableau suivant, selon qu'on les rapporte aux premiers temps de la république, ou à l'ère des Césars[6].

Noms des mesures romaines de capacité	Contenances exprimées		
	En onces cubes	En Litres	
		aux premiers temps de la république	à dater des empereurs
Cadus	2,592	38,235	39,019·5
Amphora ou Quadrantal	1,728	25,490	26,013
Urna	864	12,745	13,006·5
Modius	576	8,497	8,671
Semodius	288	4,248	4,335·5
Congius	216	3,186	3,251·6
Sextarius	36	0,531	0,541·9
Hemina	18	0,265·50	0,270·9
Quartarius	9	0,132·75	0,135·45
Acetabulum	$4^{1}/_{2}$	0,066·375	0,067·725
Cyathus	3	0,044·25	0,045·15

1) *Étude des dimensions du grand temple de Pæstum* (grand in-4°; avec Atlas in-Folio. Paris, 1868. J. Baudry, Éditeur).

2) *Étude des ruines de Métaponte,* dans la *Gazette des architectes et du bâtiment* (année 1865, pp. 37, 102, 121 et 140).

3) Il est certain, dans tous les cas, que la longueur du pied romain fixée, comme on est convenu de le faire aujourd'hui, à 0^{m} 296·3, porte la longueur du Mille à 1.481^{m} 50 et élève ainsi jusqu'à 111.112^{m} 50 la longueur du degré terrestre, toujours évaluée à 75 Milles par les géographes romains et qu'elle la rapproche, par conséquent, autant que possible, de la longueur moyenne, aujourd'hui bien connue de ce même degré, que les savants modernes ont réglée à 111.111^{m} 10; au contraire, la longueur du Mille, réduite à 1.471^{m} 50 seulement, lorsque la longueur du pied ne dépassait pas 0^{m} 294·3, ne permettait pas alors d'assigner plus de 110.362^{m} 50 à la longueur du degré terrestre, toujours fixée à 75 milles, et conduisait ainsi à une erreur de 748^{m} 60 sur cette évaluation de la longueur du degré.

4) *Étude des dimensions de la colonne Trajane,* dans les *Mémoires de l'Académie du Gard,* année 1862, p. 122.

5) *Étude des dimensions de la Maison-Carrée de Nîmes,* dans les *Mémoires* de la même académie; année 1863, p. 73 et année 1864, p. 121.

6) Le fameux Conge Farnèse, construit sous le VIe consulat de Vespasien, se rapporte nécessairement à cette dernière époque et n'a été probablement construit que pour être substitué aux anciens et pour donner ainsi un caractère officiel à l'accroissement des mesures cubiques (voir, sur cette question, ma *Détermination géométrique des mesures de capacité,* etc. aux pp. 52 et suivantes).

§ 2. Système grec.

Le système grec était beaucoup plus complet que le système romain. Sa plus grande mesure de capacité était le Μέδιμνος, servant autrefois, comme le Quadrantal romain, aussi bien pour les liquides que pour les matières sèches et au-dessous duquel on trouvait, dans la série exclusivement affectée aux liquides, le Μετρητής et l'Ἀμφορεύς.

La contenance du Μέδιμνος était égale à la moitié du cube d'une coudée, c'est-à-dire à 4 Spithames cubes, ou en d'autres termes, à . . . . 6.912 dactyles cubes.

Quant à celles du Μετρητής et de l'Ἀμφορεύς, elles étaient égales, la première aux trois quarts, et la seconde à la moitié du Μέδιμνος, ce qui revient à dire que le Μετρητής contenait 3 Spithames cubes ou 5.184 » »
et que l'Ἀμφορεύς en contenait seulement 2, ou . . . . 3.456 » »

Les autres mesures affectées aux liquides étaient ensuite : le Δάδιξ, quart de l'Ἀμφορεύς ou, en d'autres termes, moitié de la Spithame cube et contenant ainsi . . . . 864 » »
le Χοῦς, moitié du Δάδιξ et contenant . . . . 432 » »
et enfin le Μάρις, moitié du Χοῦς et contenant . . . . 216 » »

De sorte que ce Μάρις correspondait exactement à *un cube* ayant une demi-Spithame ou 6 dactyles sur chacune de ses arêtes.

Les mesures de capacité spécialement affectées aux matières sèches étaient ensuite, dans le système grec, indépendamment du Μέδιμνος, égal, comme on vient de le voir, à 4 Spithames cubes, ou à . . . . 6.912 dactyles cubes

et de l'Ἡμιμέδιμνον, ayant la même contenance que l'Ἀμφορεύς, et comprenant ainsi 2 Spithames cubes ou . . . . 3.456 » »

1° le Τριτεύς, tiers du Μέδιμνος et contenant . . . . 2.304 » »

2° l'Ἑκτεύς, moitié du Τριτεύς ou 6ᵉ partie du Μέδιμνος, contenance. 1.152 » »

3° l'Ἡμίεκτον ou Ἄδδιξ, moitié de l'Ἑκτεύς ou 12ᵉ partie du Μέδιμνος, contenance . . . . 576 » »

4° l'Ἡμιδωδέκατον, moitié de l'Ἄδδιξ, ou 24ᵉ partie du Μέδιμνος, contenance . . . . 288 » »

et enfin le Χοῖνιξ, moitié de l'Ἡμιδωδέκατον ou 48ᵉ partie ou Μέδιμνος, contenance . . . . 144 » »

En dernier lieu, le système grec comprenait, comme le système romain, une série de petites mesures dont on se servait aussi bien pour les liquides que pour les matières sèches et parmi lesquelles je signalerai seulement :

1° le Ξέστης, moitié du Χοῖνιξ, ou ce qui est la même chose, tiers du Μάρις, contenance . . . . 72 dactyles cubes

2° la Κοτύλη, moitié du Ξέστης, contenance . . . . 36 » »

3° le Τέταρτον ou Ἡμικοτύλιον, quart du Ξέστης, ou moitié de la Κοτύλη, contenance . . . . 18 » »

4° l'Ὀξύβαφον, moitié du Τέταρτον, contenance . . . . 9 » »

et 5° le Κύαθος, tiers du Τέταρτον, contenance . . . . 6 » »

en négligeant encore ici quelques autres mesures plus petites, telles que la Κόγχη et le Μύστρον, qu'il n'est pas nécessaire de comprendre dans la discussion actuelle.

Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher maintenant et de comparer entre elles les diverses mesures de capacité qui constituaient autrefois le système grec et le système romain et on pourra le faire aisément en consultant le tableau qui suit :

Tableau comparatif

des mesures de capacité grecques et romaines.

Système grec		Contenances exprimées en prenant pour Unités le ξέστης dans le système grec et le Sextarius dans le système romain	Système romain	
Noms des mesures	Contenances exprimées en dactyles cubes		Noms des mesures	Contenances exprimées en onces cubes
		1° Mesures affectées aux liquides		
Μέδιμνος	6.912	96	—	—
Μετρητής	5.184	72	Cadus	2.592
Ἀμφορεύς	3.456	48	Amphora	1.728
Spithame cube .	1.728	24	Urna	864
Δάδιξ	864	12	—	—
Χοῦς	432	6	Congius	216
Μάρις	216	3	—	—
		2° Mesures affectées aux matières sèches		
Μέδιμνος	6.912	96	—	—
Ἡμιμέδιμνον . . .	3.456	48	Quadrantal . . .	1.728
Τριτεύς	2.304	32	—	—
Ἑκτεύς	1.152	16	Modius	576
Ἡμίεκτον	576	8	Semodius	288
Ἡμιδωδέκατον . . .	288	4	—	—
Χοῖνιξ	144	2	—	—
		3° Petites mesures servant dans les deux cas		
Ξέστης	72	1	Sextarius	36
Κοτύλη	36	$^1/_2$	Hemina	18
Τέταρτον	18	$^1/_4$	Quartarius	9
Ὀξύβαφον	9	$^1/_8$	Acetabulum . . .	$4^1/_2$
Κύαθος	6	$^1/_{12}$	Cyathus	3

On voit, sur ce tableau, que le système grec et le système romain sont aussi semblables que possible l'un à l'autre, puisque toutes les contenances sont exprimées, dans le premier de ces deux systèmes, en fonction du Ξέστης, par *les mêmes nombres* que les mesures correspondantes en fonction du Sextarius dans le second, de sorte que l'unique différence à signaler

entre eux est celle qui résulte d'une plus grande extension donnée au système grec, en lui ajoutant quelques mesures, les unes supérieures, les autres inférieures à celles qui constituent le système romain.

On peut constater aussi, sur le même tableau, que toutes les contenances des mesures grecques se trouvent exprimées, *en dactyles cubes,* par des nombres *rigoureusement doubles* de ceux qui expriment, *en onces cubes,* les contenances des mesures romaines correspondantes, et que, par conséquent, si une once cube pouvait être considérée comme égale à deux dactyles cubes, toutes les mesures romaines seraient identiques aux mesures grecques qui leur correspondent.

Mais on sait que cette identité n'existe pas, en fait, parce que 25 pieds romains sont égaux à 24 pieds grecs, ou ce qui est la même chose, parce que 25 onces romaines sont égales à 32 dactyles grecs, d'où il suit qu'une once romaine est égale à $^{32}/_{25}$ de dactyle grec, ou en d'autres termes, à 1 dactyle plus les 0,28 d'un dactyle, et qu'ainsi une once cube est égale à 2 dactyles cubes plus les 0,097·152 d'un dactyle cube; ce qui revient à dire, puisque les mesures cubiques des Romains sont à celles des Grecs comme une once cube est à deux dactyles cubes, qu'elles sont finalement entre elles comme 2,097·152 est à 2, ou mieux encore comme 1,048·576 est à 1, et, en fin de compte, que pour rendre les mesures grecques exactement égales aux mesures romaines correspondantes, il suffit d'ajouter aux premières les 0,048·576 ou, en termes plus simples, le 21e de leurs contenances.

Personne n'ignore cependant que la légère différence ainsi constatée entre ces mesures n'a jamais empêché les anciens métrologues de considérer, dans la pratique, le Sextarius comme égal au Ξέστης, le Congius comme pareillement égal au Χοῦς, etc. Mais il semble permis de croire, malgré cela, que l'erreur qu'ils commettaient ainsi était parfaitement volontaire et doit être en conséquence attribuée, non à leur ignorance du fait réel, mais uniquement aux difficultés que l'emploi des petites fractions leur imposait, et à leur habitude constante de simplifier leurs calculs en supprimant ces petites fractions toutes les fois qu'ils pouvaient le faire sans de graves inconvénients.

Quoi qu'il en soit, et quelles que puissent être, au fond, les différences qui existaient réellement entre les capacités des mesures grecques et romaines, il demeure toujours parfaitement certain que ces différences ne peuvent altérer, en aucune manière, un fait capital que le tableau précédent démontre aussi avec évidence et sur lequel je dois appeler ici l'attention la plus sérieuse, parce qu'il constituera l'un des principaux arguments de la discussion que je prépare. Je veux parler du caractère *essentiellement duodécimal* de la série des mesures de capacité, dans les deux systèmes, caractère qui résulte de ce que toutes les contenances et tous les rapports que ces contenances présentent entre elles sont constamment exprimés par des nombres dans lesquels on ne peut trouver que les facteurs premiers 2 et 3, à l'exclusion complète de tous les autres facteurs premiers, et particulièrement du facteur 5, ce qui suffit pour démontrer qu'il n'y a absolument rien, dans les deux séries, qui puisse être rapporté, d'une manière quelconque, au système décimal, quoique ce dernier système soit précisément celui qui servait de base, chez les Grecs comme chez les Romains, tant à la numération parlée qu'à la numération écrite.

En dernier lieu, et avant de donner la traduction, en mesures françaises, des contenances des mesures grecques de capacité, il est nécessaire de faire remarquer que la longueur du pied grec a subi, dans l'antiquité, à peu près les mêmes variations que celle du pied

romain et qu'en fait, ainsi que je crois l'avoir démontré, en étudiant les dimensions du Parthénon, dans le 4e chapitre de ma *Détermination géométrique des mesures de capacité,* etc. (p. 59 et suiv.), cette longueur doit être réduite à 0^{m} 306·32, quand on la rapporte aux temps les plus reculés, tandisque, au contraire, quand on la rapporte à des temps plus rapprochés de nous, elle doit être élevée jusqu'à 0^{m} 308·6 [1], comme on l'admet généralement aujourd'hui et comme cela résulte d'ailleurs de mon *Étude du monument choragique de Lysicrate* [2].

S'il en est ainsi, la longueur de la Spithame grecque doit être réglée, dans le premier cas, à 0^{m} 229·74 et dans le second, à 0^{m} 231·45, ce qui conduit à régler les contenances des mesures grecques de capacité de la manière indiquée dans le tableau suivant :

Noms des mesures grecques de capacité	Contenances exprimées		
	En dactyles cubes	En Litres suivant qu'on considère le pied grec comme égal	
		à 0^{m} 306·32	ou à 0^{m} 308·6
Μέδιμνος	6.912	48,500	49,593·6
Μετρητής	5.184	36,375	37,195·2
Ἀμφορεύς ou Ἡμιμέδιμνον	3.456	24,250	24,796·8
Τριτεύς	2.304	16,166·66	16,531·2
Spithame cube	1.728	12,125	12,398·4
Ἑκτεύς	1.152	8,083·33	8,265·6
Δάδιξ	864	6,062·50	6,199·2
Ἡμίεκτον ou Ἄδδιξ	576	4,041·66	4,132·8
Χοῦς	432	3,031·25	3,099·6
Ἡμιδωδέκατον	288	2,020·83	2,066·4
Μάρις	216	1,515·62	1,549·8
Χοῖνιξ	144	1,010·42	1,033·2
Ξέστης	72	0,505·21	0,516·6
Κοτύλη	36	0,252·60	0,258·3
Τέταρτον ou Ἡμικοτύλιον	18	0,126·30	0,129·15
Ὀξύβαφον	9	0,063·15	0,064·57
Κύαθος	6	0,042·10	0,043·05

1) Cette longueur du pied grec, ainsi réglée à 0^{m} 308·6 est presque aussi rigoureusement géographique que celle de 0^{m} 296·3 attribuée au pied romain, parce que, en effet, le Stade grec, dont la longueur est de 600 pieds, correspond à 185^{m} 16, lorsque la longueur du pied est de 0^{m} 308·6 et permet ainsi d'élever la longueur du degré terrestre, considérée par les géographes grecs comme égale à 600 Stades, d'élever, dis-je, cette longueur jusqu'à 111.096^{m}, avec une erreur en moins de 15^{m} 10 seulement sur la longueur véritable, tandis que, au contraire, lorsque le pied grec est réduit à 0^{m} 306·32, ces mêmes longueurs du Stade et du degré ne correspond plus qu'à 183^{m} 792 et à 110.275^{m} 20, avec une erreur, en moins, de 835^{m} 90 sur cette dernière expression. Et comme il semble, après cela, impossible de croire, avec GOSSELIN et avec quelques archéologues modernes que les Romains de Romulus et les Grecs de Périclès et, à plus forte raison que leurs ancêtres ont eu les moyens de mesurer la longueur du degré terrestre avec autant de précision que nous, il est, si je ne me trompe, néecessaire d'en conclure que le pied romain et le pied grec n'ont pas pu être réglés, le premier à 0^{m} 296·3 et le second, à 0^{m} 308·6 aux époques reculées où des unités métriques régulières ont été établies, pour la première fois, soit en Italie, soit en Grèce et que, par conséquent, il n'y a rien de plus naturel que de trouver, en fait, le pied romain et le pied grec réglés d'abord, le premier à 0^{m} 294·3 et le second à 0^{m} 306·32, et puis élevés, dans des temps plus rapprochés, jusqu'à 0^{m} 296·3 et 0^{m} 308·6, pour les rendre, autant que possible, géographiques.

2) Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* XXIXe vol. (IXe de la 3e série), p. 161.

§ 3. Système égyptien[1].

Grâce aux travaux récents de quelques métrologues et plus particulièrement à ceux de M. Pierre Bortolotti, l'ancien système des mesures égyptiennes de capacité est aujourd'hui aussi bien connu que ceux des mesures grecques et romaines.

La plus grande des unités métriques affectées, dans ce système, aux liquides était égale à la moitié du cube de la coudée royale de 7 palmes de longueur, de sorte que lorsqu'on règle, comme on le fait aujourd'hui, la longueur de cette coudée à $0^{m}525$, on élève la contenance de la plus grande des mesures que les Égyptiens affectaient aux liquides jusqu'à $72^{lit.}352$.

Elle a été nommée *Tam* ou *Tama*, par MM. Pleyte et Dümichen et je continuerai à la désigner sous le même nom.

C'est, en quelque sorte, un Μέδιμνος égyptien, puisqu'elle contient la moitié du cube d'une coudée égyptienne, ou en d'autres termes, 4 demi-coudées ou Zéreth cubes, comme le Μέδιμνος grec contient lui-même 4 demi-coudées grecques ou Spithames cubes.

Au-dessous de cette grande unité, on trouve successivement dans la série des mesures égyptiennes affectées aux liquides :

1° l'*Artabe primitive* (Ἀρτάβη τῶν παλαιῶν) moitié du Tama et contenant, par suite, 2 Zéreth cubes ou . . . . $36^{lit.}176$

2° l'*Apet* ou Zéreth cube, moitié de l'Artabe, contenance . . . . $18^{lit.}088$

3° Le *Tena* ou grand Hin, moitié de l'Apet, contenance. . . . . $9^{lit.}044$

et 4° le *Bescha* ou Hin sacré, quart de l'Apet, ou moitié du Tena, contenance . . . . $4^{lit.}522$

Le système des mesures affectées aux liquides a donc été réglé, en Égypte, identiquement comme en Grèce, puisque, en effet, le Tama contient 4 Zéreth cubes comme le Μέδιμνος contient 4 Spithames cubes, puisque l'Artabe en contient 2 comme l'Ἀμφορεύς, puisque l'Apet en contient un, et puisque, enfin le Tena et le Bescha sont égaux à la moitié et au quart d'un Zéreth cube, comme le Δάδιξ et le Χοῦς sont égaux à la moitié et au quart d'une Spithame cube.

Tout le monde sait, d'un autre côté, que le système métrique égyptien est incontestablement antérieur au système grec et par conséquent, il semble, au premier abord, parfaitement permis de croire qu'on peut trouver, dans les indications qui précèdent, la preuve d'un emprunt fait par la Grèce à l'Égypte, les différences que l'on remarque entre les capacités des mesures cubiques qui se correspondent, dans les deux systèmes, ne pouvant être attribuées, dans cette hypothèse, qu'à la différence qui existait autrefois entre les longueurs des mesures linéaires dans les deux pays.

---

1) Voir, pour justifier la parfaite exactitude des assertions contenues dans ce paragraphe, deux mémoires insérés dans les publications de l'Académie de Nimes et ayant pour titres : le premier, *Détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte* (VIIe série, année 1879, tome II, p. 1), et le second, *Appendice à la détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte* (même série, année 1884, tome VII, p. 1).

Cependant, ainsi qu'on va le voir, il est complétement impossible d'admettre la même hypothèse pour les mesures affectées aux matières sèches et en particulier au blé.

Voici, en effet, comment ces mesures étaient réglées, chez les anciens Égyptiens :

Elles dérivaient toutes de la coudée virile ou coudée de 6 palmes, de 0^{m} 45 seulement de longueur, et la plus grande des mesures qu'on en déduisait s'élevait, comme M. PIERRE BORTOLOTTI l'a si bien démontré, à 20 coudées cubes, c'est-à-dire à 18 hectolitres $22^{\text{lit.}}$ 50.

Cette mesure ne servait qu'à évaluer la contenance des greniers nommés Schaa.

Au-dessous, on trouve successivement, dans la série affectée au blé :

1° Un *Muid*, quart de la grande mesure des Schaa et contenant, par conséquent, 5 coudées cubes ou . . . . $4^{\text{hect.}}$ $55^{\text{lit.}}$ 625

2° Une autre mesure égale au 10e de la grande mesure et contenant 2 coudées cubes ou . . . . $1^{\text{hect.}}$ $82^{\text{lit.}}$ 250

C'est à cette dernière mesure que M. REVILLOUT a donné et que je conserverai le nom de mesure thébaine.

3° Un *Boisseau*, 10e partie du Muid et correspondant ainsi à la moitié du cube d'une coudée ou à . . . . $45^{\text{lit.}}$ 562·5

4° Un *Apet*, 5e partie de ce cube et contenant . . . . $18^{\text{lit.}}$ 225

5° Un *Tena*, 10e partie du même cube et contenant . . . . $9^{\text{lit.}}$ 112·5

et 6° enfin un *Bescha*, moitié du précédent ou 20e partie de la coudée cube et ayant, par conséquent, une contenance de . . . . $4^{\text{lit.}}$ 556·25

Ainsi, dans cette série, la plus grande mesure est égale à 20 coudées cubes, quand la plus petite est égale au 20e de la même coudée.

On a déjà vu que, dans le système romain et dans le système grec, les deux séries affectées aux liquides et aux matières sèches étaient reliées, l'une à l'autre, par une troisième série de mesures plus petites, en usage dans les deux cas, et il est extrêmement probable, on peut même dire certain, qu'il devait en être de même en Égypte.

Mais quelle était, dans le système égyptien, cette troisième série? En d'autres termes, quels étaient les rapports établis entre les mesures affectées aux liquides et celles qui étaient affectées aux matières sèches?

Il ne semble pas difficile de le dire, puisque nous venons de trouver, dans le premier cas :

Un Apet, égal à un Zéreth cube et contenant ainsi . . . . $18^{\text{lit.}}$ 088

Un Tena, moitié de cet Apet et contenant . . . . $9^{\text{lit.}}$ 044

et un Bescha, moitié de ce Tena et contenant. . . . . $4^{\text{lit.}}$ 522

Et dans le deuxième cas :

Un Apet, 5e partie du cube de la petite coudée et ayant par conséquent une contenance de . . . . $18^{\text{lit.}}$ 225

Un Tena, moitié de cet Apet et contenant . . . . $9^{\text{lit.}}$ 112·5

et un Bescha, moitié de ce Tena et contenant. . . . . $4^{\text{lit.}}$ 556·25

puisque les mesures ainsi réglées ne diffèrent entre elles que de la 132e partie de plus petites, puisque nous savons déjà qu'on considérait autrefois comme *pratiquement* égales deux mesures cubiques dont la différence s'élevait jusqu'au 21e de la plus petite, et enfin, puisqu'il est évident que, dans ces conditions, deux mesures qui ne diffèrent que du 132e de la plus

petite devaient être considérées, à plus forte raison, comme égales, non seulement *en pratique,* mais encore *en réalité.*

Ainsi, dans le système égyptien, les petites mesures servant indifféremment pour les liquides et pour les matières sèches étaient : l'Apet, le Tena et le Bescha; et, dans ce système, l'Apet était commun aux trois séries, comme le Sextarius, dans le système romain et comme le Ξέστης, dans le système grec.

Voici donc, en dernière analyse, comment ces trois séries étaient réglées, dans le système métrique égyptien.

Première série.

Mesures affectées aux liquides, en exprimant leurs contenances en fonction du cube de la coudée royale pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Cube de la coudée royale	1
Tama	1/2
Artabe primitive	1/4
Apet	1/8

Deuxième série.

Mesures affectées aux matières sèches, en exprimant leurs contenances en fonction du cube de la coudée virile pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Grande mesure des Schaa	20
Muid	5
Mesure thébaine	2
Cube de la coudée virile	1
Boisseau	1/2
Apet	1/5

Troisième série.

Mesures communes aux deux séries précédentes, en exprimant leurs contenances en fonction de l'Apet pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Apet	1
Tena	1/2
Bescha	1/4

Et l'on voit, sur ces tableaux, que les diverses mesures qui y sont inscrites sont naturellement reliées les unes aux autres de manière à ne former qu'un seul et même système métrique, lorsque l'on peut considérer l'Apet des liquides comme égal à celui des matières sèches et à celui des petites mesures, ou, ce qui revient au même, lorsque le 8e du cube de la grande coudée est égal au 5e du cube de la petite.

Quoique cette condition ne puisse pas être remplie, dans le cas actuel, avec une rigueur mathématique, nous savons déjà cependant qu'elle pouvait être vérifiée en Égypte, avec une approximation plus que suffisante dans la pratique et que, par conséquent, on pouvait y régler, de la manière suivante, le système complet des mesures de capacité en exprimant les contenances en fonction de l'Apet pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Grande mesure des Schaa	100
Muid	25
Mesure thébaine	10
Cube de la coudée royale	8
Cube de la petite coudée	5
Tama	4
Boisseau	$2\frac{1}{2}$
Artabe primitive	2
Apet	1
Tena ou Grand Hin	$\frac{1}{2}$
Bescha ou Hin sacré	$\frac{1}{4}$

La théorie que je viens d'exposer et qui consiste à considérer séparément la série des mesures affectées aux liquides comme déduite du cube de la *grande coudée*, en le divisant en 2, 4, 8, 16 et 32 parties égales, pour former le Tama, l'Artabe, l'Apet, le Tena et le Bescha et la série des mesures affectées aux matières sèches, comme déduite du cube de la *petite coudée*, en le multipliant d'abord par 2, par 5 et par 20, pour former la mesure thébaine, le Muid et la grande mesure des Schaa, et en le divisant ensuite par 2, par 5, par 10 et par 20, pour former le Boisseau, l'Apet, le Tena et le Bescha, est une théorie incontestablement exacte, quand on la rapporte aux meilleurs temps de la civilisation égyptienne, parce que, alors, la coudée royale et la coudée virile étaient, l'une et l'autre, d'un emploi journalier et se trouvaient entre les mains de tout le monde. Mais la même théorie ne peut plus être acceptée, quand on veut remonter jusqu'à l'origine de cette civilisation, c'est-à-dire jusqu'à une époque où la coudée royale n'existait pas encore et où la coudée virile était seule en usage, telle qu'elle avait été réglée, comme mesure linéaire primordiale, sur la longueur même de la coudée humaine.

Une seconde théorie plus ancienne doit donc être étudiée et voici sur quelles bases il semble permis de l'établir :

Dans ce nouveau système, la mesure cubique primordiale, celle de laquelle toutes les autres ont été déduites ne peut être que le cube de la coudée virile, et comme il est extrê-

mement probable que les Égyptiens, dont la numération a toujours été décimale, comptaient alors habituellement par *quines*, en effectuant leurs calculs sur les doigts de leurs mains, il est à peu près certain que les deux premières mesures déduites de la coudée cube ont été le Muid, composé de 5 coudées cubes et l'Apet, égal à la 5e partie de la même coudée.

Mais cette coudée cube, ayant une contenance de 91$^{\text{lit.}}$ 125, était une mesure difficilement maniable et par conséquent n'a pas tardé à être remplacée, pour tous les usages ordinaires, par la demi-coudée ou Boisseau de 45$^{\text{lit.}}$ 562·5 seulement.

Les trois plus anciennes mesures ont été de la sorte :

Le Muid de 4$^{\text{hect.}}$ 55$^{\text{lit.}}$ 625,

le Boisseau de 45$^{\text{lit.}}$ 562·5,

et l'Apet de 18$^{\text{lit.}}$ 225,

la coudée n'étant plus alors qu'une mesure purement théorique dont on ne faisait aucun usage dans la pratique.

Plus tard, lorsqu'on a eu besoin d'obtenir plus de précision dans les mesures, on s'est servi naturellement d'un grand Hin ou Tena et d'un Hin sacré ou Bescha, égaux le premier à la moitié, et le second au quart de l'Apet.

Plus tard, encore, lorsque la production des céréales s'est accrue avec le temps, et que le commerce a eu à opérer sur des quantités plus considérables, on a ajouté aux mesures déjà en usage la grande mesure des Schaa, quadruple du Muid et la mesure thébaine double du cube de la coudée et quadruple du Boisseau, de sorte que le système des mesures égyptiennes de capacité s'est trouvé composé, à cette époque reculée, d'une seule série dont toutes les unités dérivaient du cube de la petite coudée et qui comprenait, comme je l'ai dit, au commencement de ce paragraphe :

1° La grande mesure des Schaa, contenant 20 coudées ou . . . . 18$^{\text{hect.}}$ 22$^{\text{lit.}}$ 500

2° Le Muid, contenant 5 coudées ou . . . . 4$^{\text{hect.}}$ 55$^{\text{lit.}}$ 625

3° La mesure thébaine contenant 2 coudées ou . . . . 1$^{\text{hect.}}$ 82$^{\text{lit.}}$ 562·5

4° Le Boisseau, ou demi-coudée, 10e partie du Muid, contenant . . . . 45$^{\text{lit.}}$ 562·5

5° L'Apet, 5e partie de la coudée, ou $^{2}/_{5}$ du Boisseau, contenant . . . . 18$^{\text{lit.}}$ 225

6° Le Tena, ou grand Hin, moitié de l'Apet, contenant . . . . 9$^{\text{lit.}}$ 112·5

et 7° enfin le Bescha ou Hin sacré, moitié du Tena, contenant . . . . 4$^{\text{lit.}}$ 556·25

Il est très probable que les mesures ainsi réglées, pour les blés, ont dû servir aussi pour les liquides, lorsqu'on a commencé à les mesurer; avec cette restriction cependant que, dans les premiers temps, on devait n'affecter aux liquides que le Hin sacré, le grand Hin, double du précédent, et l'Apet, double du grand Hin, et que lorsqu'on a eu besoin d'employer de plus grandes mesures, au lieu de recourir au Boisseau, on a mieux aimé continuer la série des mesures binaires déjà en usage, en créant l'Artabe, double de l'Apet et le Tama, double de l'Artabe, que l'on a consacrés spécialement à la mesure des liquides, en affectant alors, d'une manière exclusive, aux matières sèches la grande mesure, le Muid, la mesure thébaine et le Boisseau, et en laissant à part l'Apet, le Tena et le Bescha, pour former une troisième série commune aux deux autres.

Voici donc quel était, dans cette hypothèse, l'ensemble des mesures égyptiennes de capacité, et quelles étaient leurs contenances exactes, à l'époque où la coudée royale n'avait pas été admise encore dans la série des mesures linéaires :

Noms des mesures de capacité	Contenances exprimées en fonction de l'Apet	Contenances exprimées en litres
1° Mesures affectées aux liquides		
Tama	4	$72^{lit.}\ 900$
Artabe primitive	2	$36^{lit.}\ 450$
2° Mesures affectées aux matières sèches		
Grande mesure des Schaa	100	$18^{hect.}\ 22^{lit.}\ 500$
Muid	25	$4^{hect.}\ 55^{lit.}\ 625$
Mesure thébaine	10	$1^{hect.}\ 82^{lit.}\ 250$
Boisseau	$2\,{}^1/_2$	$45^{lit.}\ 562{\cdot}5$
3° Mesures communes aux deux séries		
Apet	1	$18^{lit.}\ 225$
Tena ou grand Hin	${}^1/_2$	$9^{lit.}\ 112{\cdot}5$
Bescha ou Hin sacré	${}^1/_4$	$4^{lit.}\ 556{\cdot}25$

L'Apet, 5ᵉ partie du cube de la coudée virile, avait, dans ce système, un rôle prépondérant, puisque la mesure ainsi formée y était, à la fois, le plus grand commun diviseur des mesures affectées, d'une part, aux liquides et de l'autre, aux matières sèches et la plus grande des mesures communes aux deux séries; et cette seule observation conduit à croire qu'on n'a pas dû tarder à construire *un cube* ayant aussi exactement que possible la contenance d'un Apet, pour se procurer ainsi les moyens de fabriquer ensuite plus aisément l'artabe égale à deux et le Tama égal à quatre de ces cubes.

Or il arrive, par l'effet d'un hasard bien singulier, que lorsqu'on donne à l'Apet une forme cubique, les côtés de ce cube ont une longueur précisément égale à 3 palmes et demi, parce que le cube de la coudée virile de 6 palmes de longueur contient 216 palmes cubes, d'où il suit que l'Apet, 5ᵉ partie de cette coudée en contient 43·2, parce que la racine cubique de 43·2 est rigoureusement égale à 3·5088, et parce que, enfin $3^{palm.}\ 5088$ égaux à $0^{m}263{\cdot}16$ (puisque un palme est égal à $0^{m}075$) s'approchent autant qu'il est possible de le désirer de 3 palmes et demi, égaux de leur côté à $0^{m}\ 2625$, la différence entre ces deux longueurs n'étant que de $0^{m}\ 000{\cdot}66$ c'est-à-dire, en d'autres termes, de ${}^2/_3$ de millimètre.

L'Apet, ainsi représenté par un cube de 3 palmes ${}^1/_2$ de côté, permettait de représenter ensuite l'Artabe, double de l'Apet, par un prisme droit, à base carrée de 3 *palmes* ${}^1/_2$ de côté sur 7 *palmes* de hauteur, et le Tama, quadruple de l'Apet, par un autre prisme droit à base carrée de 7 *palmes* de côté sur 3 *palmes* ${}^1/_2$ de hauteur. Ces deux longueurs de 3 palmes ${}^1/_2$ et de 7 palmes sont ainsi devenues, il semble permis de le croire, d'un usage, pour ainsi dire, habituel, et c'est là très probablement ce qui a conduit les Égyptiens à les introduire plus tard, d'une manière officielle, dans leur système métrique linéaire, sous les noms de

Zéreth et de coudée royale ou septénaire. Au lieu donc de considérer, ainsi que je l'ai fait en commençant, la coudée royale comme ayant servi à former le Tama et l'Artabe, il semble maintenant plus naturel et plus conforme à la vérité de considérer, au contraire, cette coudée comme déduite elle-même du Tama et de l'Artabe préalablement déterminés en fonction de la coudée virile, et d'admettre en même temps que personne n'avait encore expliqué, d'une manière aussi satisfaisante, ni l'addition d'un palme à la coudée primitive, pour former la coudée septénaire, ni l'introduction de cette coudée septénaire dans le système métrique égyptien.

J'ai dit ailleurs que les Égyptiens s'étaient peut-être décidés à ajouter un palme à leur coudée primitive de 6 palmes de longueur, pour la rapprocher davantage de la coudée assyrienne dont la longueur est de 0^{m}54 ou environ, mais l'explication que je viens de donner me semble aujourd'hui préférable, quoiqu'il soit, à la rigueur, permis d'aller jusqu'à croire que les Égyptiens, lorsqu'ils ont agi comme ils l'ont fait, ont pu se laisser déterminer par les deux motifs réunis.

Il n'en reste pas moins certain que, dès que la coudée royale a été réglée officiellement, c'est en se servant de cette coudée que les mesures affectées aux liquides ont été déterminées de la manière indiquée au commencement de ce paragraphe et que, par suite, ces mesures ont dû varier, dans la suite des temps, conformément aux indications du tableau qui suit :

Noms des mesures affectées aux liquides	Contenances	
	telles qu'elles étaient réglées, *dans le principe*, en fonction de la coudée virile, avant l'introduction de la coudée royale dans la série des mesures linéaires	telles qu'elles ont été réglées *plus tard*, en fonction de la coudée royale, après l'introduction de cette coudée dans la série des mesures linéaires
Tama	72$^{\text{lit.}}$ 900	72$^{\text{lit.}}$ 352
Artabe primitive	36$^{\text{lit.}}$ 450	36$^{\text{lit.}}$ 176
Apet	18$^{\text{lit.}}$ 225	18$^{\text{lit.}}$ 088
Grand Hin[1] ou Tena	9$^{\text{lit.}}$ 112·5	9$^{\text{lit.}}$ 044
Hin sacré[1] ou Bescha	4$^{\text{lit.}}$ 556·25	4$^{\text{lit.}}$ 522

Au contraire, et pour ce qui concerne les matières sèches, il ne semble pas moins certain que leurs contenances n'ont jamais pu varier, et ont toujours été réglées comme je l'ai dit précédemment.

Malgré la longueur des détails dans lesquels je viens d'entrer, ils seraient encore fort incomplets, si je négligeais maintenant d'appeler l'attention sur une dernière mesure cubique exclusivement réservée aux liquides et dont je n'ai rien dit jusqu'ici, quoique son importance soit considérable.

On la désigne ordinairement sous le nom de *petit Hin* (c'est l'ἵνιον des métrologues grecs) et sa contenance qui était égale à la 10e partie d'un Hin sacré a pu varier, en conséquence, d'une quantité insignifiante, de 0$^{\text{lit.}}$ 455·625 à 0$^{\text{lit.}}$ 452·2.

1) Il semble permis de croire que l'on appliquait autrefois, d'une manière exclusive, les noms de grand Hin et de Hin sacré aux mesures réservées aux liquides et ceux de Tena et de Bescha aux mesures réservées aux matières sèches.

Cette mesure est devenue très remarquable depuis que M. Chabas a prouvé invinciblement que la quantité d'eau ou de vin qu'elle peut contenir était considérée autrefois en Égypte, dans un cas aussi bien que dans l'autre, comme pesant exactement 5 Outens; et voici en conséquence quels étaient, dans le système égyptien, les poids des quantités de liquide que les diverses mesures de capacité pouvaient contenir.

Noms de ces mesures	Contenances exprimées en fonction de l'Apet	Poids exprimés en Outen
Grande mesure des Schaa	100	20.000
Muid	25	5.000
Mesure thébaine	10	2.000
Cube de la grande coudée	8	1.600
Cube de la petite coudée	5	1.000
Tama	4	800
Boisseau	$2 \frac{1}{2}$	500
Artabe	2	400
Apet	1	200
Tena ou grand Hin	$\frac{1}{2}$	100
Bescha ou Hin sacré	$\frac{1}{4}$	50
Petit Hin	$\frac{1}{40}$	5

et l'on voit sur ce tableau :

En premier lieu, que le volume du liquide dont le poids correspond à un Outen, égal dans le système métrique égyptien à la 5e partie d'un petit Hin, se trouve, dans ce système, précisément égal à la 1000e partie du cube d'une coudée virile, ou, en d'autres termes, à la 1000e partie de l'unité cubique primordiale, et que par conséquent ce volume peut être représenté par un cube ayant un dixième de coudée virile, c'est-à-dire, en mesures françaises, 4 *centimètres et demi* sur chacune de ses arêtes, identiquement comme, dans notre système décimal français, le volume d'eau qui correspond à un kilogramme est égal à la 1000e partie d'un mètre cube, c'est-à-dire à un cube ayant un décimètre de côté;

Et en second lieu, que dans le système égyptien, comme dans notre système moderne, les volumes et les poids ont été réglés de telle manière qu'on peut toujours, dans un cas comme dans l'autre, calculer aisément le poids des liquides dont on connaît le volume, ou, ce qui est la même chose, le volume de ceux dont on connaît le poids.

Cependant, et malgré l'importance de cette observation, ce que je dois faire remarquer ici, avec plus de soin encore, en achevant cette longue discussion, c'est le caractère *essentiellement décimal* de la série des mesures égyptiennes de capacité, caractère qui résulte de ce que, quel que soit le système de formation que l'on adopte, le facteur premier 2, et le facteur premier 5 s'y rencontrent seuls dans les expressions des contenances et des rapports que ces contenances présentent entre elles, à l'exclusion complète de tous les autres facteurs premiers et particulièrement du facteur 3, ainsi qu'on peut d'ailleurs s'en assurer en consultant le tableau qui suit :

Noms des mesures égyptiennes de capacité	Indication des rapports que les contenances de ces mesures présentent entre elles										
Volume d'un Outen d'eau ou de vin											1
Petit Hin										1	5
Bescha ou Hin sacré									1	10	50
Tena ou grand Hin								1	2	20	100
Apet							1	2	4	40	200
Artabe primitive						1	2	4	8	80	400
Boisseau					1	5/4	5/2	5	10	100	500
Tama				1	8/5	2	4	8	16	160	800
Mesure thébaine			1	5/2	4	5	10	20	40	400	2000
Muid		1	5/2	25/4	10	25/2	25	50	100	1000	5000
Grande mesure des Schaa	1	4	10	25	40	50	100	200	400	4000	20.000

Tandis que, au contraire, dans la série des mesures grecques de capacité, c'est précisément le facteur 5 qui a été exclu d'une manière systématique, pour être remplacé par le facteur 3, comme je l'ai déjà fait remarquer dans le paragraphe qui a précédé celui-ci et comme on le voit d'ailleurs dans le tableau suivant :

Noms des mesures grecques de capacité	Indication des rapports que les contenances de ces mesures présentent entre elles															
Κύαθος																1
Ὀξύβαφον															1	3/2
Τέταρτον ou Ἡμικοτύλιον														1	2	3
Κοτύλη													1	2	4	6
Ξέστης												1	2	4	8	12
Χοῖνιξ											1	2	4	8	16	24
Μάρις										1	3/2	3	6	12	24	36
Ἡμιδωδέκατον									1	4/3	2	4	8	16	32	48
Χοῦς								1	3/2	2	3	6	12	24	48	72
Ἡμίεκτον ou Ἄδδιξ							1	4/3	2	8/3	4	8	16	32	64	96
Δάδιξ						1	3/2	2	3	4	6	12	24	48	96	144
Ἑκτεύς					1	4/3	2	8/3	4	16/3	8	16	32	64	128	192
Τριτεύς				1	2	8/3	4	16/3	8	32/3	16	32	64	128	256	384
Ἀμφορεύς ou Ἡμιμέδιμνον			1	3/2	3	4	6	8	12	16	24	48	96	192	384	576
Μετρητής		1	3/2	9/4	9/2	6	9	12	18	24	36	72	144	288	576	864
Μέδιμνος	1	4/3	2	3	6	8	12	16	24	32	48	96	192	384	768	1152

Il résulte donc, d'une manière incontestable, de la seule comparaison de ces deux tableaux que le système *essentiellement duodécimal* des mesures grecques de capacité diffère autant que possible du système *essentiellement décimal* des mesures égyptiennes, la différence entre ces deux systèmes pouvant être comparée à celle que nous constatons, tous les jours, en France, entre l'ancien système duodécimal de nos poids et mesures et notre nouveau système décimal.

Il en résulte aussi, par voie de conséquence, qu'il est absolument impossible de considérer, ainsi qu'on a essayé quelquefois de le faire, le système grec des mesures de capacité comme déduit, en tout ou en partie, du système égyptien.

§ 4. SYSTÈME HÉBREU.

Les immenses recherches des rabbins et des divers commentateurs de la Bible ont eu pour résultat de faire connaître, depuis bien longtemps déjà, les principaux détails du système métrique des Hébreux et voici, en particulier, quels étaient, pour ce qui concerne les mesures de capacité, les noms des diverses unités métriques dont ils se servaient, et les rapports établis entre les contenances de ces mesures. Je les réunis dans le tableau suivant :

Noms donnés chez les Hébreux aux mesures de capacité	Indication des rapports établis entre ces mesures							
1° Mesures spécialement affectées aux liquides								
Hin, 6ᵉ partie du Bath, 60ᵉ partie du Cor			1					
Bath, 10ᵉ partie du Cor		1	6					
Cor ou Chomer	1	10	60					
2° Mesures spécialement affectées aux matières sèches								
Cab, 18ᵉ partie de l'Epha								1
Gomor ou Homer, 10ᵉ partie de l'Epha							1	$^9/_5$
Sath ou Séah, tiers de l'Epha						1	$^{10}/_3$	6
Séphel, moitié de l'Epha					1	$^3/_2$	5	9
Epha, 10ᵉ partie du Cor				1	2	3	10	18
Néphel, contenant 3 Epha			1	3	6	9	30	54
Léthech, contenant 5 Epha		1	$^5/_3$	5	10	15	50	90
Cor ou Chomer, contenant 10 Epha	1	2	$^{10}/_3$	10	20	30	100	180
3° Petites mesures communes aux deux séries précédentes								
Cos, 6ᵉ partie du Log			1					
Rébiite, quart du Log		1	$^3/_2$					
Log, quart du Cab, ou 12ᵉ partie du Hin, ou ce qui est encore la même chose, 72ᵉ partie du Bath ou de l'Epha	1	4	6					

Dans ce système, le Bath et l'Epha égaux, l'un et l'autre, à la 10ᵉ partie du Cor, représentent, quoique sous des noms différents, une seule et même mesure, comme l'Amphora et le Quadrantal, dans le système romain, ou comme l'Ἀμφορεύς et l'Ἡμιμέδιμνον, dans le système grec; et en outre le Log, 72ᵉ partie du Bath ou de l'Epha, 12ᵉ partie du Hin et quart du Cab, sert à relier entre elles les trois séries, identiquement comme le Sextarius, dans le système romain, comme le Ξέστης, dans le système grec et comme l'Apet, dans le système égyptien.

Ces résultats sont admis aujourd'hui par tous les métrologues et notamment 1° par EISENSCHMID, aux pages 47 et 88 de son traité : *De ponderibus et mensuris Veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum,* dont la 1ʳᵉ édition a été publiée à Strasbourg, en 1708, 2° par SAIGEY,

aux pages 21 et 22 de son *Traité de métrologie* (Paris 1808), 3° par Vazquez Queipo, dans son *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples* (Paris 1859) et 4° enfin par M. Oppert, à la page 59 de son *Étalon*. Je les considérerai, par conséquent, comme ayant un caractère certain de vérité, sans que de nouvelles recherches soient nécessaires pour les confirmer.

Mais l'accord que je viens de signaler n'existe plus dès qu'il s'agit d'évaluer les contenances réelles de ces mesures. Eisenschmid considérant, en premier lieu, le Bath comme égal au Μετρητής des Grecs et en second lieu, ce Μετρητής lui-même comme égal au Cadus des Romains, assigne ainsi au Bath une contenance approximativement comprise entre 38 et 39 litres. M. Vazquez Queipo préférant, au contraire, une autre hypothèse, regarde le Bath comme une mesure empruntée par les Hébreux aux Égyptiens et le réduit en conséquence à 29$^{\text{lit.}}$ 376. Quant à M. Saigey, il le réduit beaucoup plus encore, en le supposant égal au cube d'un Zéreth égyptien ou, en d'autres termes, à un Apet, c'est-à-dire à 18$^{\text{lit.}}$ 088. Son estimation ne correspond ainsi qu'à la moitié ou environ de celle d'Eisenschmid. Elle a été néanmoins adoptée par M. Oppert, dans son *Étalon*.

Je n'ai pas besoin de chercher à savoir, en ce moment, quelle est, de ces diverses évaluations, si différentes entre elles, celle qui s'éloigne le moins de la vérité, parce qu'il arrive fort heureusement que les premières nécessités de ma discussion ne m'imposent pas l'obligation de le rechercher ici et parce qu'il me suffit d'établir actuellement, comme je vais le faire à l'aide du tableau suivant, dans lequel j'ai réuni toutes les mesures de capacité des Hébreux, afin de les comparer plus facilement entre elles, que le système auquel elles appartiennent n'est ni décimal, comme celui des Égyptiens, ni duodécimal, comme celui des Grecs, mais se trouve, au contraire, essentiellement sexagésimal.

Tableau indicatif

des rapports que les mesures de capacité des Hébreux présentent entre elles, quand on les considère dans leur ensemble.

Noms de ces mesures	Indication des rapports que leurs capacités présentent											
Cos	. . . .											. . 1
Rébiite	. . . .										. . . 1	3/2
Log	. . . .									. 1	4	6
Cab	. . . .								. . 1	4	16	24
Gomor ou Homer . . .	. . . .							. 1	9/5	36/5	144/5	216/5
Hin	. . . .						. 1	5/3	3	12	48	72
Sath ou Séah	. . . .					. 1	2	10/3	6	24	96	144
Séphel	. . . .				. 1	3/2	3	5	9	36	144	216
Bath ou Epha	. . . .			. 1	2	3	6	10	18	72	288	432
Nébel	. . . . .		. 1	3	6	9	18	30	54	216	864	1296
Léthech	. .	1	5/3	5	10	15	30	50	90	360	1440	2160
Cor ou Chomer	. 1	2	10/3	10	20	30	60	100	180	720	2880	4320

Voici, en effet, quels sont les caractères généraux qui distinguent nettement le système sexagésimal du système décimal et du système duodécimal.

Dans le système décimal, on ne compte les unités que par 1, par 2, par 4 et par 5, *jamais par 3 ou par 6,* les quines et les dizaines sont ensuite comptés de la même manière, et par conséquent on ne peut jamais rencontrer, dans ce système, des nombres tels que 30 ou 60, quand les nombres 40 et 50 s'y rencontrent, au contraire, fréquemment.

A l'inverse, dans le système duodécimal, les unités sont comptées par 1, par 2, par 3, par 4 et par 6, *jamais par 5,* les sixains et les douzaines sont ensuite comptés de la même manière, et par conséquent on ne peut jamais rencontrer, dans ce système, des nombres tels que 10, 20, 30, 40, 50, 60, etc.

Mais il n'en est plus de même dans le système sexagésimal où les unités sont comptées par 5, aussi bien que par 6 et où les dizaines, aussi bien que les douzaines sont comptées de la même manière, de sorte que les nombres tels que 30, 60, 90, 180, 360, 720, etc. *qui ne peuvent jamais se rencontrer, ni dans le système décimal, ni dans le système duodécimal,* se rencontrent, au contraire, très naturellement et très fréquemment dans le système sexagésimal. Ces nombres correspondent d'ailleurs, on le remarquera, le premier à 5 sixains aussi bien qu'à 6 quines, le second à 5 douzaines aussi bien qu'à 6 dizaines, etc. et il suffit d'en trouver un seul, à plus forte raison, de les trouver tous dans le tableau qui précède, pour être en droit d'affirmer, comme je l'ai fait, que l'entier système des mesures de capacité était *essentiellement sexagésimal* chez les Hébreux.

Un autre caractère distinctif des systèmes sexagésimaux résulte encore de la facilité avec laquelle chacun de ces systèmes peut être décomposé en deux séries, l'une complétement décimale, et l'autre complétement duodécimale, ayant toujours *au moins* un terme commun, à l'aide duquel les deux séries peuvent être réunies pour ne former qu'un seul et même système.

Voici, en particulier, comment cette division peut être opérée dans le système hébreu.

Série décimale.

Gomor ou Homer					1
Séphel				1	5
Bath ou Epha			1	2	10
Léthech		1	5	10	50
Cor ou Chomer	1	2	10	20	100

Série duodécimale.

Cos								1
Rébiite							1	3/2
Log						1	4	6
Cab					1	4	16	24
Hin				1	3	12	48	72
Sath ou Séah			1	2	6	24	96	144
Bath ou Epha		1	3	6	18	72	288	432
Nébel	1	3	9	18	54	216	864	1296

En conséquence il demeure acquis que le système hébreu des mesures de capacité, quelles que puissent être, en réalité, les contenances de ces mesures, était, comme je l'ai dit, très incontestablement sexagésimal, et il résulte, si je ne me trompe, de ce simple fait, qu'il est impossible d'admettre, avec quelques métrologues, que ce système dérive du système égyptien dont il diffère, au contraire, au moins autant et peut-être plus que du système grec.

CHAPITRE TROISIÈME.

Détermination des mesures assyriennes de capacité.

§ 1. Détermination des rapports établis, dans le système métrique assyrien, entre les contenances des principales mesures de capacité.

Je crois avoir prouvé, à la fin du chapitre précédent, que le système des mesures de capacité était incontestablement sexagésimal chez les Hébreux et d'un autre côté, il est pareillement incontestable que le système métrique sexagésimal des Assyriens, définitivement constitué bien longtemps avant celui des Hébreux devait être connu, d'une manière plus ou moins exacte, par ces derniers, lorsqu'ils ont constitué, à leur tour, leur propre système. Par conséquent de deux choses l'une, ou bien le système hébreu n'est, par rapport aux mesures de capacité, qu'une reproduction fidèle du système assyrien, ou bien, s'il en diffère d'une manière quelconque, il n'en reste pas moins certain qu'il a été réglé sous l'empire des mêmes idées et des mêmes principes, de sorte qu'on peut toujours, dans un cas comme dans l'autre, trouver, dans le système hébreu, des indications capables de rendre plus facile la reconstruction du système assyrien lui-même.

Ce ne sera pas cependant aux Hébreux que j'emprunterai la base fondamentale de la discussion qui va suivre. La tablette de Senkereh et les parties déjà connues du système assyrien me serviront, au contraire, de préférence, et la métrologie hébraïque ne sera invoquée ensuite qu'à titre de vérification.

J'ai déjà fait remarquer, et j'ai besoin, avant tout, de faire remarquer encore ici trois quantités inscrites sur cette tablette de Senkereh et dont l'importance est exceptionnelle. Ces trois quantités sont, en adoptant la traduction de M. Oppert :

l'U, servant d'unité et de point de départ,

le SA, comprenant 12 U (une douzaine),

et l'US, comprenant 60 SA (un Sosse de douzaines) ou en d'autres termes, 720 U.

Si j'insiste encore ici, d'une manière particulière, pour faire remarquer ces trois quantités, c'est parce que les rapports qui existent entre elles se trouvent exactement reproduits dans chaque groupe du système assyrien entre les principales mesures de ces groupes. Ainsi, par exemple, non seulement, dans la série des mesures linéaires, l'Empan, qui est l'unité de cette série, correspond à l'U, comme la perche, composée de 12 Empans, correspond au SA et comme le Stade, composé de 60 perches ou de 720 Empans, correspond lui-même à l'US, mais encore il arrive qu'on trouve, de la même manière, dans la série des mesures pondérales, le Sicle, composé de 12 Oboles et la Mine forte composée de 60 Sicles ou de 720 Oboles.

Il devait donc en être de même dans la série des mesures assyriennes de capacité, et quelles que soient les contenances de ces mesures, on doit nécessairement trouver leur unité

primitive répétée d'abord 12 fois et ensuite 720 fois, pour constituer les trois principaux termes de cette série; et je le prouve surabondamment, en constatant, dans le système sexagésimal des Hébreux, l'existence d'un Hin composé de 12 Log et d'un Cor, composé de 60 Hin ou de 720 Log. Malheureusement les noms assyriens de ces trois mesures ne sont pas encore connus et je suis en conséquence forcé de leur conserver ici, faute de mieux, les noms que les Hébreux leur ont donnés. En résumé, je considérerai, dans la suite de cette discussion, le système assyrien des mesures de capacité comme comprenant essentiellement :

1° un Log, servant d'unité et de point de départ,

2° un Hin, contenant une douzaine de Log,

et 3° un Cor ou Chomer contenant un Sosse de Hin ou 720 Log.

M. Oppert s'est pourtant cru autorisé à modifier cette conclusion, dans son projet de rétablissement des mesures assyriennes de capacité, où il a admis, il est vrai, un Cor composé de 720 Log, mais où, au lieu de regarder ensuite le Hin comme composé de 12 Log et le Cor comme composé de 60 Hin, il a mieux aimé attribuer au Hin 10 Log seulement et au Cor 72 Hin.

Malheureusement pour lui, il n'a fait, dans ce cas, ainsi que je l'ai déjà constaté, dans le premier chapitre de ce mémoire, qu'une *supposition* purement gratuite, dont il est difficile de ne pas reconnaître l'erreur en constatant, comme je viens de le faire, qu'il résulte, en termes formels de la table de Senkereh et des autres exemples que j'ai invoqués, que les Assyriens, sans exclure tout-à-fait la dizaine, comptaient cependant les unités et par conséquent aussi les Log, par douzaines plutôt que par dizaines. Je puis même ajouter que la réalité de l'existence, dans le système assyrien d'un Hin, composé de 12 Log, sera encore confirmée par d'autres arguments, avant la fin de cette discussion.

La difficulté consiste maintenant à savoir quelle était la mesure principale placée, dans le système assyrien, entre le Hin et le Cor, mesure qui portait le nom de Bath, dans le système hébreu, et que je continuerai à désigner, toujours faute de mieux, par le même nom, dans le système assyrien.

Quatre solutions différentes peuvent être admises, à la rigueur, pour régler cette introduction du Bath dans la série assyrienne. On peut d'abord le supposer égal à 6 ou à 12 Hin et le Cor se trouve, dans ces deux cas, composé de 10 ou de 5 Bath; ou bien on peut donner au Bath soit 5 Hin, soit 10 Hin, en attribuant par conséquent au Cor 12 ou 6 Bath. A vrai dire, cependant, ces quatre solutions n'en présentent, en réalité, que deux, parce qu'on sait que les Assyriens étaient dans l'usage d'introduire dans leurs séries métriques le double et la moitié de certaines mesures principales. C'est ainsi qu'on rencontre, dans la série linéaire, l'Empan moitié de la coudée, ou si l'on aime mieux, la coudée double de l'Empan, la Canne moitié de la Perche, etc. et dans la série pondérale, la drachme moitié du Sicle, la mine forte double de la mine faible, etc., de sorte que, si l'on introduit, par exemple, dans la série des mesures de capacité, un Bath de 6 Hin, on est conduit, par cela seul, à y ajouter, en même temps, un Bath de 12 Hin. L'hésitation n'existe donc, en réalité, qu'entre deux systèmes; mais ils sont malheureusement admis, tous les deux, dans la métrologie assyrienne, où nous avons trouvé, par exemple, tantôt, entre l'Empan et le demi-plèthre, composé de 60 Empans, une Canne composée de *6 Empans* et une perche composée de *12 Empans,* ce qui a donné pour le demi-plèthre, *10 Cannes* ou *5 perches,* et tantôt entre la perche et le Stade composé

de 60 perches, un demi-plèthre composé de *5 perches* et un plèthre composé de *10 perches*, ce qui a donné pour le Stade *12 demi-plèthres* ou *6 plèthres*.

Il serait, par suite, bien difficile de choisir, dans le cas actuel, entre ces deux systèmes, s'il n'existait pas, dans la série des mesures hébraïques, un Bath, composé de 6 Hin, considération qui suffit, à mon avis, pour autoriser à croire qu'il en était de même dans la série assyrienne, et par conséquent pour admettre, au moins sous forme d'hypothèse, que le Bath assyrien contenait, lui aussi, 6 Hin, et la vérité de cette supposition, sera définitivement démontrée, je ne crains pas de l'annoncer, par avance, dans le paragraphe qui suivra celui-ci.

Voici donc, quelles étaient, sauf vérification ultérieure, les quatre principales mesures de capacité dans le système assyrien :

La première était un Log qu'il est permis de considérer, ainsi que le Ξέστης, dans le système grec, comme la plus grande des petites mesures et comme la plus petite des grandes,

la seconde était un Hin composé de 12 Log et servant seulement pour les liquides,

la troisième était un Bath contenant 6 Hin ou 72 Log, et servant à la fois pour les liquides et pour les matières sèches,

et la quatrième enfin était un Cor, contenant 10 Bath, 60 Hin ou 720 Log, que je crois affecté aussi bien aux matières sèches qu'aux liquides, quoique certains auteurs le considèrent comme exclusivement réservé aux liquides, dans le système hébreu.

L'introduction du Bath, dans la série assyrienne, permet d'y ajouter aussi, en tenant compte de l'une des observations précédentes, le demi-Bath et le double Bath, et comme la première de ces unités métriques portait le nom de Séphel, dans la série hébraïque, je lui conserverai ce même nom dans la série assyrienne; quant au double Bath, je le laisserai provisoirement sous cette seule dénomination.

Par la même raison, j'introduirai encore, dans la série assyrienne, le double Hin, auquel les Hébreux donnaient le nom de Sath ou Séah et le demi-Cor, auquel ils donnaient le nom de Léthech, en conservant d'ailleurs ces deux noms, et toujours faute de mieux, aux mesures assyriennes.

En dernier lieu, trouvant encore, dans la série hébraïque, un Nébel, composé de 3 Bath, je l'ajouterai, lui aussi, à la série assyrienne.

Je n'y introduirai de la sorte, au moins pour le moment, que les neuf mesures suivantes :

Un Log, servant d'unité première,

un Hin, contenant 12 Log,

un Sath, double du Hin,

un Séphel, moitié du Bath,

un Bath, dont l'importance particulière sera bientôt démontrée,

un double Bath,

un Nébel, triple du Bath,

un Léthech, quintuple du Bath et moitié du Cor,

et un Cor, décuple du Bath.

Je ne vais pas cependant jusqu'à croire que ces neuf unités métriques étaient toutes fabriquées à Ninive et à Babylone pour y servir de mesures réelles. Plusieurs, et les dernières surtout, à cause de leurs grandes dimensions pouvaient n'être, au contraire, que de simples expressions numériques et ne servaient alors que dans les comptes. Mais leur ancienne

existence n'en est pas moins très probable, et je ne crains pas de le répéter, sera bientôt plus complétement démontrée.

En attendant, voici quels étaient les rapports établis entre les contenances de ces neuf mesures :

Noms donnés à ces mesures	Indication des rapports que ces mesures présentent entre elles								
Log									1
Hin								1	12
Sath							1	2	24
Séphel						1	$^{3}/_{2}$	3	36
Bath					1	2	3	6	72
Double Bath				1	2	4	6	12	144
Nébel			1	$^{3}/_{2}$	3	6	9	18	216
Léthech		1	$^{5}/_{3}$	$^{5}/_{2}$	5	10	15	30	360
Cor	1	2	$^{10}/_{3}$	5	10	20	30	60	720

§ 2. Détermination des contenances des principales mesures assyriennes de capacité et des poids assyriens correspondant à ces contenances.

La suite de cette étude conduit maintenant à déterminer les contenances exactes des mesures de capacité dont je viens d'indiquer les rapports et, avant d'en arriver là, il est nécessaire de connaître aussi approximativement que possible les contenances des mêmes mesures dans le système hébreu.

J'ai déjà dit combien est grand le désaccord des auteurs qui se sont occupés, avant moi, de cette difficile question. On peut cependant constater, en y regardant de près, que ce désaccord est plus apparent que réel.

Eisenschmid et Vazquez Queipo sont, en premier lieu, parfaitement d'accord entre eux, lorsqu'on les consulte avec soin, et ils ne pouvaient pas en être autrement, parce qu'ils s'appuient, l'un et l'autre, sur l'autorité de Josèphe qui, étant Juif, devait nécessairement connaître d'une manière bien exacte les mesures de sa nation.

Ils établissent ainsi, tous les deux, en négligeant le Séphel et le Nébel, qui sont des mesures peu importantes, que le Bath avait une contenance égale à celle de 72 Ξέστης grecs, ou en d'autres termes à un Μετρητής,

que le Hin était la 6e partie du Bath et contenait ainsi 2 Χοῦς,

que le Log était le 12e du Hin et se trouvait par suite égal à un Ξέστης,

que le Cor contenait 2 Léthech et était égal à 10 Bath ou à 10 Epha,

qu'ainsi l'Epha était égal au Bath,

et qu'enfin un Sath ou Séah était le tiers de l'Epha.

Si donc ces auteurs diffèrent ensuite l'un de l'autre, c'est seulement en ce sens que Eisenschmid, considérant à tort le Μετρητής comme rigoureusement égal au Cadus romain, assigne à la contenance du Cor, dans le tableau placé à la page 173 de son traité, 25.920 onces

romaines cubes, soit une fois et demie le cube du pied romain, et par conséquent ne fait varier cette contenance, comme je l'ai constaté précédemment, qu'entre 38lit. 235 et 39lit. 019·5, ce qui permet de la régler, en moyenne, à 38lit. 627 et d'évaluer très approximativement, de la manière suivante, les mesures hébraïques de capacité, dans le système d'Eisenschmid :

Noms des mesures hébraïques	Contenances exprimées en fonction du Log	Contenances exprimées en litres
Cor	720	3hect. 86lit. 270
Léthech	360	1hect. 93lit. 135
Bath	72	38lit. 627
Sath ou Séah	24	12lit. 876
Hin	12	6lit. 438
Log	1	0lit. 536·5

tandis que, au contraire, Vazquez Queipo admet de préférence les évaluations suivantes :

Cor	720	2hect. 93lit. 760
Léthech	360	1hect. 46lit. 880
Bath	72	29lit. 376
Sath ou Séah	24	9lit. 782
Hin	12	4lit. 896
Log	1	0lit. 408

et cela, par l'effet d'une erreur inexplicable contenue dans sa détermination des mesures grecques de capacité, erreur dont la conséquence est de réduire, à tort, le Μετρητής à 29lit. 376 seulement, et le Ξέστης à 0lit. 408, quand la vérité est, au contraire, ainsi qu'on l'a vu précédemment, que la contenance réelle du Μετρητής ne peut varier que de 36lit. 375 à 37lit. 195·2 et doit être, par suite, réglée d'une manière très approximative, en moyenne, à 36lit. 786, valeur qui aurait conduit Vazquez Queipo, si elle avait été admise par lui, à calculer de la manière suivante les contenances des mesures hébraïques :

Cor	720	3hect. 67lit. 850
Léthech	360	1hect. 83lit. 925
Bath	72	36lit. 785
Sath ou Séah	24	12lit. 262
Hin	12	6lit. 131
Log	1	0lit. 511

Quant à Saigey, ses évaluations sont, à la vérité, complétement différentes de celles qui précèdent, car voici les contenances qu'il attribue, aux pages 21 et 22 de son traité, aux mesures hébraïques, en supposant la capacité d'un Epha rigoureusement égale à celle d'un Zéreth cube.

Cor ou Chomer	720	1 hect. 80 lit. 880
Léthech	360	90 lit. 440
Nébel	216	54 lit. 264
Bath ou Epha	72	18 lit. 088
Séphel	36	9 lit. 044
Sath ou Séah	24	6 lit. 030
Hin	12	3 lit. 015
Log	1	0 lit. 251

Mais, on le remarquera, si on double ces contenances, elles deviennent toutes très approximativement égales aux précédentes, car elles donnent alors :

pour le Cor	720	3 hect. 61 lit. 760
pour le Léthech	360	1 hect. 80 lit. 880
pour le Nébel	216	1 hect. 08 lit. 528
pour le Bath	72	36 lit. 176
pour le Séphel	36	18 lit. 088
pour le Sath	24	12 lit. 058
pour le Hin	12	6 lit. 030
et pour le Log	1	0 lit. 502

et la vérité se montre aussitôt clairement.

D'une part, en effet, ainsi que je l'ai déjà fait observer, les indications de Josèphe ne peuvent pas en être éloignées, et si elles en diffèrent cependant un peu, c'est seulement parce qu'il a considéré les mesures des Hébreux comme rigoureusement égales à celles des Grecs, ce qui ne peut pas être mathématiquement exact.

D'autre part, il est incontestable, comme M. Saigey l'a admis, que les mesures des Hébreux devaient être toutes des fonctions nécessaires de leurs unités linéaires et par suite qu'elles devaient être toutes des multiples ou des sous-multiples exacts du cube de la demi-coudée.

De sorte qu'il suffit, pour tout concilier, d'assigner la contenance d'un Zéreth cube au Séphel, au lieu de l'assigner au Bath, comme M. Saigey s'est cru autorisé à le faire en adoptant, dans ce cas, une pure hypothèse qui a pu, au premier coup d'œil, lui paraître vraisemblable, mais qu'un examen sérieux des faits ne justifie pas; tandis que, au contraire, dans la nouvelle hypothèse que je propose, le Séphel, le Bath et le double Bath, égaux le premier à un Zéreth cube, le second à deux Zéreth et le troisième à quatre, ou, en d'autres termes, à la moitié d'une coudée cube, deviennent rigoureusement égaux à l'Apet, à l'Artabe primitive et au Tama des Égyptiens et contribuent ainsi puissamment à faire admettre ma théorie que les indications de Josèphe confirment d'ailleurs de la manière la plus positive.

Voici donc, si je ne me trompe, comment les mesures de capacité, plus grandes que le Log, se trouvaient réglées, dans le système métrique des Hébreux et quelles étaient leurs contenances exprimées en mesures françaises. Je les réunis dans le tableau suivant :

Noms donnés aux mesures des Hébreux	Contenances exprimées en fonction			
	du Log	de la coudée septénaire	du Zéreth cube	du litre
Cor ou Chomer égal à 10 Bath	720	2 1/2	20	3 hect. 60 lit. 760
Léthech, 1/2 Cor ou 5 Bath	360	1 1/4	10	1 hect. 80 lit. 880
Coudée cube, contenant 4 Bath	288	1 coudée cube	8	1 hect. 44 lit. 704
Nébel, égal à 3 Bath	216	3/4	6	1 hect. 08 lit. 528
Double Bath, ou 1/2 coudée, Tama égyptien	144	1/2	4	72 lit. 352
Bath ou Epha, 1/4 de coudée, Artabe égyptienne	72	1/4	2	36 lit. 176
Séphel, 1/2 Bath, Apet égyptien	36	1/8	1	18 lit. 088
Sath ou Séah, tiers du Bath	24	1/12	2/3	12 lit. 058·6
Hin, 6e partie du Bath	12	1/24	1/3	6 lit. 029·3
Log, 12e partie du Hin, 72e du Bath	1	1/288	1/36	0 lit. 502·4

Il est très facile de comprendre maintenant que les mesures assyriennes, desquelles les mesures hébraïques dérivent nécessairement, puisqu'elles ne dérivent pas des mesures égyptiennes, devaient être réglées, de leur côté, par rapport à la coudée assyrienne de 0^{m} 54 de longueur et par rapport à l'Empan assyrien de 0^{m} 27, comme les mesures hébraïques étaient réglées elles-mêmes par rapport à la coudée septénaire de 0^{m} 525 et par rapport au Zéreth de 0^{m} 2625. Par conséquent les capacités de ces mesures devaient être celles que j'indique dans le tableau qui suit :

Noms donnés aux mesures assyriennes de capacité	Contenances exprimées en fonction					
	du Log	de la coudée cube	de l'Empan cube	du palme cube	du dactyle cube	du litre
Cor, contenant 10 Bath	720	2 1/2	20	540	34.560	3 hect. 93 lit. 660
Léthech ou 1/2 Cor, contenant 5 Bath	360	1 1/4	10	270	17.280	1 hect. 96 lit. 830
Coudée cube, contenant 4 Bath	288	1	8	216	13.824	1 hect. 57 lit. 464
Nébel, contenant 3 Bath	216	3/4	6	162	10.368	1 hect. 18 lit. 098
Double Bath ou 1/2 coudée	144	1/2	4	108	6912	78 lit. 732
Bath, quart de coudée	72	1/4	2	54	3456	39 lit. 366
Séphel, 1/2 Bath, 8e de coudée ou Empan cube	36	1/8	1	27	1728	19 lit. 683
Sath ou Séah, tiers de Bath	24	1/12	2/3	18	1152	13 lit. 122
Hin, 6e partie du Bath	12	1/24	1/3	9	576	6 lit. 561
Log, 12e partie du Hin, 72e du Bath	1	1/288	1/36	3/4	48	0 lit. 546·75

Et l'on voit, en comparant les deux tableaux qui précèdent :

D'une part, que le Séphel, le Sath, le Hin et le Log assyriens avaient leurs contenances égales, savoir :

Le premier, à un Empan cube, ou ce qui est la même chose, à 27 palmes cubes, ou bien encore à 1728 dactyles cubes,

le second, à 18 palmes cubes, égales à 752 dactyles cubes,

le troisième, à 9 palmes cubes, égales à 576 dactyles cubes,

et le quatrième, à 48 dactyles cubes,

et que, par conséquent, chacune de ces mesures pouvait être fabriquée directement, avec une grande facilité, puisqu'elles pouvaient être représentées :

La première, par un cube d'un Empan de côté,

la seconde, par un prisme droit à base carrée d'un Empan de côté sur 2 palmes de hauteur,

la troisième, par un autre prisme droit à base carrée de 2 palmes ou 8 dactyles de côté sur 9 dactyles de hauteur,

et la quatrième enfin, par un troisième prisme droit à base carrée, d'un palme ou 4 dactyles de côté sur 3 dactyles de hauteur.

Tandis que, d'autre part, les mêmes facilités ne se rencontraient pas dans le système hébreu, où le Séphel était égal à un Zéreth cube, c'est-à-dire à 2744 dactyles cubes, et où par conséquent :

Le Sath, $^2/_3$ du Séphel, correspondait à 1829 dactyles cubes plus $^1/_3$,

le Hin, moitié du Sath, à 914 dactyles cubes plus $^2/_3$,

et le Log, 12e partie du Hin, à 76 dactyles cubes plus $^2/_9$,

nombres qui sont tous, on peut le dire, aussi incommodes l'un que l'autre, à cause de la difficulté que l'on a à les reproduire dans la pratique, de sorte que cette seule circonstance suffirait, s'il le fallait, pour prouver, une fois de plus, combien il est conforme à la réalité de considérer le système assyrien comme le système primordial duquel le système hébreu a été déduit.

Malgré cela, et quelque vraisemblables que puissent paraître déjà les divers résultats auxquels je suis parvenu, je considérerais ma tâche comme inachevée, et mes démonstrations me sembleraient encore fort incomplètes, si je n'avais pas les moyens de dire, avant la fin de cette étude, comment les mesures pondérales ont été déduites chez les Assyriens des mesures cubiques, parce qu'il est parfaitement certain que dans tous les temps et dans tous les pays, c'est à l'aide des mesures linéaires nécessairement constituées les premières qu'on a créé d'abord les mesures de superficie et ensuite les mesures de capacité, et parce qu'il n'est pas moins certain que c'est seulement à l'aide de ces dernières mesures qu'on est parvenu enfin, quoique bien longtemps après, à fabriquer les mesures de poids.

Or, puisque nous connaissons déjà, avec une grande exactitude, je me plais à le croire, les contenances des principales mesures assyriennes de capacité, et puisque, d'un autre côté, les poids assyriens conservés dans les musées nous donnent des indications incontestables desquelles il résulte que ces poids correspondaient, en nombres ronds et d'une manière très approximative, pour le Talent à 30 kilogrammes, pour la mine forte à un kilogramme, pour la mine faible à 500 grammes, etc., il doit être évidemment facile, en comparant entre elles ces mesures de capacité et ces mesures de poids, de déterminer, d'une manière exacte, la relation qui les reliait, les unes aux autres, chez les Assyriens.

M. Oppert a essayé de le faire, dans son *Étalon*, mais comme les contenances qu'il y assigne aux mesures de capacité ne sont pas bien calculées, ses efforts n'ont pu aboutir qu'à une série d'hypothèses aussi invraisemblables, on peut le dire, les unes que les autres, tandis que, au contraire, s'il est vrai que nous avons maintenant à notre disposition des données beaucoup plus exactes, il est clair qu'elles doivent nous conduire, sans de grands efforts, à la connaissance complète de la vérité.

Un premier fait résulte d'abord, d'une manière incontestable, d'un examen, même sommaire, des données que nous possédons, c'est que les Assyriens n'ont pas jugé à propos d'agir, soit comme les Égyptiens, soit comme les Romains, en se servant, comme eux, de l'eau ou du vin pour déterminer leurs unités pondérales et que c'est, par suite, à une autre substance qu'ils ont dû nécessairement recourir.

Malgré cela, la substance qu'ils ont choisie ne peut pas être difficile à découvrir :

1° parce que, malgré l'opinion contraire de M. Oppert, elle ne doit pas être solide,

2° parce qu'il faut, en outre, qu'elle puisse être, comme l'eau, à tout moment, et en abondance, entre les mains de tout le monde,

et 3° enfin parce que, dans la circonstance actuelle, le blé paraît seul capable de remplir, d'une manière complète, cette double condition.

Il est même facile de prouver la vérité de cette assertion, quoique nous ne connaissions pas d'une manière exacte le poids du blé que l'on cultivait autrefois dans la vallée de l'Euphrate, parce que celui que nous consommons en France pèse, en moyenne et très approximativement, 76 kilogrammes par hectolitre, soit 760 grammes par litre, poids qui ne peut pas s'écarter beaucoup du poids du blé assyrien, et parce qu'il résulte de là que pour connaître, d'une manière très approximative, le poids du blé contenu autrefois dans un Bath assyrien, il suffit de multiplier la contenance de ce Bath, égale à 39$^{\text{lit.}}$ 366, par 760 grammes, ce qui donne 29$^{\text{kil.}}$ 918$^{\text{gr.}}$ 16, c'est-à-dire, aussi exactement que possible, un Talent assyrien, habituellement considéré comme très approximativement égal à 30 kilogrammes.

D'où il résulte :

Qu'un Cor assyrien plein de blé pesait 10 Talents,

qu'un Léthech en pesait 5,

qu'une coudée cube pesait 4 Talents,

qu'un Nébel en pesait 3,

qu'un double Bath, ou Tama assyrien en pesait 2,

qu'un Bath, ou Artabe assyrienne en pesait 1,

qu'un Séphel pesait un demi-Talent ou 30 mines faibles,

qu'un Sath ou Séah pesait un tiers de Talent ou 20 mines,

qu'enfin un Hin ne pesait que 10 mines ou 600 drachmes,

et que par conséquent un Log, 12e partie du Hin, pesait seulement 50 drachmes.

Et je puis, en outre, annoncer, par avance, que lorsque je déterminerai, dans le paragraphe suivant, toutes les autres mesures de capacité du système assyrien, les quantités de blé contenues dans ces mesures seront toutes susceptibles d'être exprimées, aussi exactement que celles-ci, en poids assyriens, par des nombres entiers d'une régularité parfaite.

Il n'en faut pas davantage, ce me semble, pour donner immédiatement les moyens de dire, d'une manière exacte, comment les Assyriens et comment, avant eux, les Chaldéens étaient dans l'usage d'opérer, aux premières époques de leur civilisation, aussitôt après avoir inventé les balances, et bien longtemps avant d'avoir songé à fabriquer des mesures pondérales, lorsqu'ils voulaient se rendre compte du poids d'un objet quelconque solide ou liquide.

Ils le plaçaient sur le plateau d'une balance et l'équilibraient ensuite en mettant sur l'autre plateau la quantité de blé nécessaire, après quoi il leur suffisait de *mesurer* ce blé pour avoir une idée fort exacte du poids cherché et pour pouvoir dire : cet objet pèse autant

qu'un Bath, 2 Bath ou 3 Bath pleins de blé, ou bien, 1/2 Bath, 1/3 de Bath, etc., locutions qui ont été remplacées ensuite, sans aucun doute, par celles de 1 Talent, 2 Talents, etc., à moins qu'on n'aime mieux croire, ce qui serait à la rigueur possible, que la mesure, à laquelle j'ai donné arbitrairement le nom de Bath, portait elle-même, dans l'origine, le nom de Talent.

Il est d'ailleurs aisé de comprendre maintenant combien la fabrication des unités pondérales elles-mêmes est devenue facile pour les Assyriens, lorsqu'ils ont enfin songé, dans la suite des temps, à fabriquer des mesures beaucoup plus maniables que des quantités connues de blé; car il suffisait alors, pour se procurer, par exemple, un morceau de métal ou de pierre ayant exactement le poids d'un Talent, de placer dans l'un des plateaux d'une balance un Bath de blé et de l'équilibrer ensuite au moyen de l'objet que l'on voulait transformer en poids, en ayant soin de le prendre d'abord un peu trop pesant et de le réduire ensuite peu à peu jusqu'au poids que l'on voulait obtenir.

Une dernière observation peut contribuer encore à rendre plus apparente la vérité des faits que je viens d'exposer et je ne veux pas négliger de la signaler ici.

Elle résulte de ce que, de toutes les unités métriques assyriennes, l'obole était la seule que les Assyriens ne divisaient pas en 60 parties égales et qu'ils se contentaient de diviser exceptionnellement en 30 grains.

S'ils agissaient ainsi, c'est sans le moindre doute, parce que le poids d'une obole correspond, aussi exactement que possible, à celui de 30 grains de blé, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer dans un mémoire publié en 1883, et parce que, dans une contrée où tous les poids étaient rapportés au poids du blé, la plus petite unité pondérale devait être nécessairement celle qui correspond au poids d'un grain de blé.

§. 3. Récapitulation générale et détermination finale des contenances et des poids de toutes les mesures assyriennes de capacité.

Le tableau général des mesures de capacité hébraïques n'en contient que deux plus petites que le Log :

La Rébiite, qui en est le quart,

et le Cos, qui en est la 6e partie.

Il est incontestable cependant que, dans le système assyrien, le Log, unité principale, correspondant à l'U de la tablette de Senkereh, devait être divisé en 60 Sussi, comme toutes les autres unités métriques de ce système, et cette seule considération conduit à ajouter, à la série des mesures assyriennes de capacité, non seulement le Sussu lui-même, mais encore :

Le demi-Log ou double Rébiite, égal à 30 Sussi,

le tiers de Log, ou double Cos, égal à 20 Sussi,

le quart de Log, ou Rébiite, égal à 15 Sussi,

le 6e de Log, ou Cos, égal à 10 Sussi,

et enfin le 12e de Log ou demi-Cos.

Le 8e de Log ou demi-Rébiite ne pouvant être admis, en aucune manière, dans cette série, parce que la fraction 1/8 n'est pas sexagésimale.

Et comme on sait, d'un autre côté, que le Log correspondait :

1° en volume et en mesures assyriennes, à 48 dactyles cubes, ou, en mesures françaises à 546 centimètres cubes, 75 centièmes

et 2° en poids, et en unités assyriennes à 50 drachmes ou à 300 oboles, il résulte de là qu'il y a lieu de régler, de la manière suivante, la première partie du tableau des mesures assyriennes de capacité :

Noms donnés aux petites mesures assyriennes de capacité	Contenances exprimées en dactyles cubes	Contenances exprimées en centimètres cubes	Poids correspondant à ces contenances exprimées en Oboles
Sussu, $^1/_{60}$ de Log.	$^4/_5$	9·1	5
Demi-Cos, $^1/_{12}$ de Log.	4	45·6	25
Cos, $^1/_6$ de Log	8	91·1	50
Rébiite, $^1/_4$ de Log	12	136·7	75
Double Cos, $^1/_3$ de Log.	16	182·3	100
Double Rébiite, $^1/_2$ de Log	24	273·4	150

Le Log des Hébreux ayant été considéré par Josèphe, ainsi qu'on l'a déjà vu, comme rigoureusement égal au Ξέστης des Grecs, il en résulte que le Log des Assyriens avait une contenance un peu supérieure à celle de ce Ξέστης et par conséquent aussi que les contenances de la double Rébiite, de la Rébiite et du demi-Cos devaient dépasser un peu celles de la Κοτύλη, de l'Ἡμικοτύλιον et du Κύαθος, et telle est, en effet, la vérité; quant au Sussu, sa contenance égale au cinquième du demi-Log ne peut pas s'éloigner beaucoup de celle du Μύστρον grec égale, elle-même, au quart du Κύαθος, et c'est pour cela que, lorsqu'on évalue le Sussu et le Μύστρον en mesures françaises, on les trouve égaux le premier à 9 centimètres cubes et le second à 10.

Une autre observation particulière doit être ajoutée encore ici :

Le Cos des Hébreux, qui est l'œuf des rabbins, était considéré par ces derniers comme la plus petite des mesures de capacité hébraïques, et quand il s'agit du système métrique des Assyriens, on voit, sur le tableau qui précède, que leur Cos, égal à 8 dactyles cubes, et représenté par suite fort exactement par *un cube* de 2 dactyles, ou en mesures françaises de 4 centimètres $^1/_2$ de côté, était, par ce motif, de toutes les petites mesures, celle qui pouvait être fabriquée le plus aisément, et par la même raison, celle qui devait servir, au moins dans les premiers temps, à régler toutes les autres.

L'exacte détermination de la contenance de ce Cos peut conduire aussi à un rapprochement très curieux. Il résulte de la parfaite égalité qui existe entre un Cos assyrien représenté par un cube ayant 2 dactyles assyriens ou en mesures françaises, *4 centimètres et demi* de côté, et la 1000e partie du cube d'une coudée virile égyptienne représentée, à son tour, par un cube ayant $^1/_{10}$ de coudée, c'est-à-dire, encore une fois, en mesures françaises *4 centimètres et demi* de côté.

Or, on a déjà vu, à la fin du troisième paragraphe du chapitre précédent, que le poids de l'eau contenue dans ce cube est précisément celui qui correspond à un Outen égyptien,

tandis que le poids du blé contenu dans le même cube est, comme le tableau précédent le montre, celui qui correspond à 50 oboles assyriennes. Donc le rapport établi entre un Outen égyptien et 50 oboles assyriennes peut être assimilé très rigoureusement à celui qui existe entre les poids, à volumes égaux, de l'eau et du blé, ou en d'autres termes, doit être considéré comme très sensiblement égal au rapport de 1 à 0·76.

Par conséquent, lorsqu'on assigne approximativement à la mine assyrienne un poids de 500 grammes, ce qui revient à assigner à 50 oboles assyriennes un poids de 500 gr. $\times$ $^{50}/_{360}$, ou 69 grammes, 44, le poids d'un Outen égyptien peut être calculé, avec la même approximation, en divisant 69·44 par 0·76 et se trouve alors réglé à 91 grammes, 36, ce qui est conforme à la vérité.

Il ne me reste plus, après cette digression, qu'à déterminer, dans le système assyrien, les mesures de capacité comprises entre le Log et le Hin, mesures qui sont réduites, encore une fois, dans la série hébraïque, à deux seulement, le Cab et le Gomor ou Homer.

La première, égale à 4 Log, ou au tiers d'un Hin peut être admise sans difficulté dans la série assyrienne, mais il n'en est pas de même pour la seconde, égale chez les Hébreux à 7 Log plus $^{1}/_{5}$ ou, ce qui est la même chose, aux $^{3}/_{5}$ d'un Hin et à laquelle, par conséquent, il semble, au premier abord, bien difficile d'assigner une place convenable dans la série sexagésimale assyrienne.

Cependant si l'on remarque qu'un Log assyrien plein de blé pèse 50 drachmes et qu'ainsi 7 Log plus $^{1}/_{5}$ ou un Gomor pèsent très exactement 360 drachmes, ou en d'autres termes, 6 mines, on reconnaît aussitôt que l'existence de ce Gomor est parfaitement justifiée dans la série assyrienne, où il ne figure pas, à proprement parler, comme mesure de capacité, mais où il a dû être introduit comme mesure pondérale, si cette locution peut m'être permise.

Il est certain, en effet, que le Gomor et le Hin peuvent être considérés alors comme correspondant, le premier, à 6 mines et le second, à 10 et deviennent ainsi les deux divisions *principales* du Bath, considéré, à son tour, comme correspondant à 1 Talent, c'est-à-dire, à 60 mines (un Sosse de mines), puisque, dans cet ordre d'idées, le Gomor est le dixième de ce Sosse (6 mines), quand le Hin en est le sixième (10 mines).

J'admettrai donc, à la fois, et sans la moindre difficulté, dans la série assyrienne des mesures de capacité, le Cab et le Gomor, et en conséquence la série complète de ces mesures demeurera définitivement arrêtée, tant en volume qu'en poids de la manière indiquée dans le tableau placé au commencement de la page suivante.

Il serait sans intérêt de comparer maintenant ces résultats à ceux auxquels Fr. Lenormant et M. Oppert sont parvenus, parce que les différences qu'ils présentent entre eux sont trop considérables pour qu'aucune comparaison soit possible. Mais il peut être curieux de rapprocher quelques mesures assyriennes de celles qui leur correspondaient autrefois, dans les autres pays.

On a déjà vu que le Sussu, le demi-Cos, la Rébiite et la double Rébiite des Assyriens se rapprochent autant que possible du Μύστρον, du Κύαθος, de l'Ἡμικοτύλιον et de la Κοτύλη des Grecs, et par conséquent aussi, de la Ligula, du Cyathus, du Quartarius et de l'Hemina des Romains et l'on sait, d'un autre côté, que le Ξέστης des Grecs a été comparé tantôt au Log des Hébreux et tantôt au petit Hin des Égyptiens; il y avait donc dans les anciens systèmes métriques cinq mesures au moins qui étaient comparables entre elles et qui en

Tableau

dressé pour faire connaître, à la fois, les contenances des mesures assyriennes de capacité et les poids qui leur correspondent.

Noms donnés aux mesures assyriennes de capacité	Contenances exprimées en fonction						Contenances exprimées		Poids correspondant à ces contenances exprimées			
	du Bath	du Log	de la coudée cube	de l'Empan cube	du palme cube	du dactyle cube	en litres	en centimètres cubes	en Talents	en mines	en drachmes	en oboles
Sussu	—	1/60	—	—	1/80	4/5	—	9·1	—	—	—	5
Demi-Cos	—	1/12	—	—	1/16	4	—	45·6	—	—	—	25
Cos	—	1/6	—	—	1/8	8	—	91·1	—	—	—	50
Rébiite	—	1/4	—	—	3/16	12	—	136·7	—	—	—	75
Double Cos.	—	1/3	—	—	1/4	16	—	182·3	—	—	—	100
Double Rébiite	—	1/2	—	—	3/8	24	—	273·4	—	—	25	150
Log	1/72	1	1/288	1/36	3/4	48	$0^{lit.}$ 546·75	546·8	—	—	50	300
Cab	1/18	4	1/72	1/9	3	192	$2^{lit.}$ 187	—	—	—	200	—
Gomor ou Homer	1/10	7 1/5	1/40	1/5	5 2/5	576	$3^{lit.}$ 936·6	—	1/10	6	360	—
Hin.	1/6	12	1/24	1/3	9	1152	$6^{lit.}$ 561	—	1/6	10	—	—
Sath ou Séah	1/3	24	1/12	2/3	18	1728	$13^{lit.}$ 122	—	1/3	20	—	—
Séphel, Apet assyrien . .	1/2	36	1/8	1	27	—	$19^{lit.}$ 683	—	1/2	30	—	—
Bath, Artabe assyrienne .	1	72	1/4	2	54	—	$39^{lit.}$ 366	—	1	60	—	—
Tama assyrien	2	144	1/2	4	108	—	$78^{lit.}$ 732	—	2	—	—	—
Nébel	3	216	3/4	6	162	—	$1^{hect.}$ $18^{lit.}$ 098	—	3	—	—	—
Double Tama	4	288	1	8	216	—	$1^{hect.}$ $57^{lit.}$ 464	—	4	—	—	—
Léthech	5	360	1 1/4	10	270	—	$1^{hect.}$ $96^{lit.}$ 830	—	5	—	—	—
Cor ou Chomer	10	720	1 1/2	20	540	—	$3^{hect.}$ $93^{lit.}$ 660	—	10	—	—	—

même temps avaient une importance à peu près égale dans leurs systèmes respectifs. Ces mesures sont :

Le Sextarius romain, 48e partie du cube du pied, contenant . . . . $0^{lit.}$ 54 environ,
le Ξέστης grec, 24e partie du cube de la Spithame, contenant . . . . . . $0^{lit.}$ 51
le petit Hin des Égyptiens, 320e partie du cube de la coudée royale ou 200e partie du cube de la coudée virile, contenant . . . . $0^{lit.}$ 45
le Log des Hébreux, 36e partie du cube d'un Zéreth égyptien contenant $0^{lit.}$ 50
et enfin le Log des Assyriens, 36e partie du cube de l'Empan, contenant, comme le Sextarius romain . . . . $0^{lit.}$ 54

D'autres mesures plus importantes peuvent être également rapprochées, et parmi elles, je citerai notamment :

Le Cadus romain contenant un pied cube et demi ou . . . . $38^{lit.}$ 2 environ
le Μετρητής grec contenant 3 Spithames cubes ou . . . . $36^{lit.}$ 7
l'Artabe primitive des Égyptiens, quart du cube de la coudée royale et contenant . . . . $36^{lit.}$ 2

Le Bath ou Epha des Hébreux ayant à peu près la même contenance de . . . 36$^{\text{lit.}}$ 2
et enfin le Bath assyrien, égal à 2 Empans cubes et contenant . . . . 39$^{\text{lit.}}$ 4.

On peut même trouver encore d'autres termes de comparaison, car indépendamment du Bath, égal chez les Hébreux à l'Artabe égyptienne, on rencontre aussi, chez eux, le Séphel et le double Bath égaux à l'Apet et au Tama égyptiens, d'où il résulte que le Séphel, le Bath et le double Bath des Assyriens étaient, eux aussi, presque égaux à l'Apet, à l'Artabe et au Tama des Égyptiens et l'on comprend sans peine combien devaient être importantes les facilités que le commerce international retirait nécessairement de la grande ressemblance si heureusement établie entre ces diverses mesures.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Epilogue.

Il semble, au premier abord, difficile de se livrer, avec succès, même à un point de vue restreint, à l'étude de l'ancienne civilisation de l'Assyrie et de l'Égypte, quand on n'a pas les moyens de lire et de comprendre les textes si importants et déjà si nombreux que ces contrées fournissent, depuis quelques années, avec une abondance toujours croissante; et c'est là cependant, on vient de le voir, ce que je n'ai pas craint d'entreprendre, en bornant, il est vrai, mes recherches à la métrologie.

Si j'ai réussi, comme j'ose le croire, après quelques efforts, à découvrir enfin la vérité, mon travail servira, je me plais à l'espérer, non seulement à étendre le domaine de la science, mais encore à apprendre à ceux qui ne le savent pas qu'il ne doit pas être interdit de subs- »tituer, aux gens compétents dans l'étude des textes, des hommes qui ne pourraient, par »eux-mêmes, *y comprendre un seul mot* [1]» et ce dernier résultat sera peut-être, je ne crains pas de l'avouer, celui auquel je tiendrai le plus.

FRAGMENTS MEMPHITIQUES
DE
DIVERS LIVRES INÉDITS DE L'ÉCRITURE ET DES INSTRUCTIONS PASTORALES DES PÈRES DE L'ÉGLISE COPTE.

PAR

U. Bouriant.

Les fragments suivants ont été recueillis dans un manuscrit contenant les lectures édifiantes pour la semaine paschale, copié en 1592 (des Martyrs) à Khartum, d'après un livre très ancien, par un prêtre copte, originaire de Neqadeh. L'écriture en est large et belle et

1) *Métrologie égyptienne*, 2e fascicule, page 197. (Tirage à part des *Mémoires de l'Académie de Nimes*, année 1884.)

les feuilles de velin qui forment le volume sont couvertes sur les marges d'enluminures très soignées. Ces feuilles mesurent 0^{m} 54 de hauteur sur une largeur de 0^{m} 40. Le volume est relié en maroquin rouge et porte sur les plats les croix coptes.

Le nombre des feuillets est de ⲣ̅ⲡ̅ⲁ̅ numérotés au verso.

JOSUÉ, FILS DE NAVÉ (ⲓ̀ⲏⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲟⲛ (sic)).

(Page ⲣ̅ⲁ̅ verso.)

ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲛⲟⲩϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲁⲩϩⲱⲙⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲱ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲧⲉ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩ̀ⲫⲁⲧ ⲁⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲁⲩϣⲁⲣⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫⲁϫⲓ.

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲕ̅ⲍ̅.)

a) Chap. Ier, 1—16.

1. ⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲧⲏⲣⲥ ⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲁϥ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ. 2. ⲛⲓⲙ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲓϣⲱ ⲛⲧⲉ ⲫⲓⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲧⲉⲗⲧⲓⲗⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲩ ⲛ̀ϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲉ̀ⲛⲉϩ. 3. ⲛⲓⲙ ⲉⲑⲛⲁϣ̀ϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲙ̀ⲡⲓϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧ̀ⲫⲉ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ϣⲓⲕ ⲙ̀ⲫⲛⲟⲩ̀ⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀. 4. ϧⲁ ϫⲉⲛ ⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲥⲱⲛⲧ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲁϯ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲉⲛⲉϩ. ϯⲙⲟⲩⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲥⲙⲱⲓⲧ ⲛⲉ ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ. 5. ⲑ̀ⲛⲟⲩⲛⲓ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲉ̀ⲧⲁⲥϭⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲕⲏⲧⲉ ⲡⲕⲁϯ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲉ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲥⲉ̀ⲙⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲟⲩⲱⲛϥ. 6. ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲉϥϯϩⲟϯ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲑ̀ⲣⲟⲛⲟⲥ. 7. ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲟⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁϥⲟⲡⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲫⲱϣ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ. 8. ⲉ̀ϣⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲥⲁⲣⲍ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲁϥⲛⲁⲧⲏⲓⲥ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲧⲏⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲑⲙⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ. 9. ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱ̀ⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲭ̀ⲗⲟⲙ ⲛ̀ϣⲁⲣⲉ. 10. ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϯⲉⲣⲟⲩⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲓϩⲏⲧ ϣⲁⲥϯ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲩⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲉ̀ϩⲟⲟⲩ. 11. ⲫⲏⲉ̀ⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϧⲁⲉ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ. 12. ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲉⲣϩⲟϯ ϩⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲟⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲉⲛⲧⲟϯ. 13. ⲁⲩϩⲓⲥⲉⲛϯ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲛⲁⲧⲉⲛϩⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲟⲩϫ̀ⲣⲟϫ. 14. ⲛ̀ⲥⲁⲓ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̅ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲥⲕⲁⲣⲡⲟⲥ. 15. ϣⲁⲥⲙⲁϩ ⲛⲉⲥⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲥⲱⲧⲡ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲥⲧⲱⲃⲓ ϩⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲥⲅⲉⲛⲏⲙⲁ ⲛⲉ. 16. ⲡ̀ⲭ̀ⲗⲟⲙ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲥϯⲟⲩⲱ̀ ⲛ̀ϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ. 17. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁϥⲟⲡⲥ ⲁϥⲃⲉⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϯ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲉ̀ⲙⲓ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ⲁϥϭⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲡⲱ̀ⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲗ̅ⲍ̅ recto.)

b) Chap. Ier, 18—27.

18. ⲑ̀ⲛⲟⲩⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ϩⲁⲛⲙⲏϣⲉ ⲛⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲕⲗⲁⲧⲟⲥ. 19. ⲙⲙⲟⲛ ϣ̀ϫⲟⲙ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥϫⲱⲛⲧ ⲛ̀ⲑ̀ⲙⲁⲓⲟ̀ ⲡⲓⲣⲓⲕⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥϫⲱⲛⲧ ⲡⲉ ⲡⲉϥϩⲉⲓ. 20. ⲡⲓⲣⲉϥⲱ̀ⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ϣⲁϥⲉⲣⲁ̀ⲛⲁⲭⲉⲥⲑⲉ ϣⲁ ⲡⲥⲛⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ϣⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ. 21. ϣⲁϥⲭⲱⲡ ⲛ̀ⲛⲉϥⲥⲁϫⲓ ϣⲁ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓⲥ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁϥⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ. 22. ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲥ̀ⲃⲱⲭⲏ

ϧⲉⲛ ⲛⲓⲁ̀ϩⲱⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ϯⲙⲉⲧⲣⲉϥϣⲁⲙϣⲉ ⲛⲟⲩϯ ϫⲉ ⲟⲩⲟ̀ⲣⲉⲃ ϫⲉ ⲙ̀ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ. 23. ⲁⲕϣⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲉⲛⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲟⲩⲟϩ ϥ̀ⲛⲁⲧⲏⲓⲥ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅. 24. ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲅⲁⲣ ⲛⲉⲙ ϯⲥⲃⲱ ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲧⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲧⲉϩⲛⲁϥ ⲡⲉ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ. 25. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲣⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϩⲏⲧ ⲃ̅. 26. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲣⲙⲉⲧϣⲟⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲁϩⲑⲏⲕ ⲉ̀ⲣⲱⲕ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲥ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ. 27. ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕϩⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩϣⲱϣ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϭⲱⲣⲡ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϩⲏⲡ ⲛ̀ⲧⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥⲧⲁⲟⲩⲟⲕ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉ̀ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲑⲱⲟⲩⲧⲥ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲙⲉϩ ⲛ̀ⲭ̀ⲣⲟϥ.

La sagesse de Jésus, fils de Sirach ⲃ̅.

(Page ⲕ̅.)

c) Chap. II, 1—9.

1. ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲓⲥϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲃⲱⲕ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲥⲉⲃⲧⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ϩⲁⲛⲡⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ. 2. ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ϥⲁⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣ̀ⲧⲉⲙϫⲁⲛϫⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲕϧⲓⲥⲓ. 3. ⲧⲟⲙⲕ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣ̀ⲧⲉⲙϩⲉⲛⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲉⲕⲉ̀ⲁⲓⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϧⲁⲉ̀. 4. ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ϫⲱⲕ ϣⲱⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲱ̀ⲟⲩ ⲛϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲛ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲑⲉⲃⲓⲟ̀. 5. ϫⲉ ⲉ̀ϣⲁⲩⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲛⲟⲩⲃ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲭ̀ⲣⲱⲙ ⲛⲓ̀ⲥⲱⲧⲡ ϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩ̀ⲣⲱ ⲛ̀ⲑⲉⲃⲓⲟ. 6. ⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟ̀ⲩⲟϩ ϥ̀ⲛⲁϣⲟⲡⲕ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ⲣⲟϥ. 7. ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϫⲟⲩϣⲧ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲛⲉⲣⲣⲓⲕⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛϩⲉⲓ. 8. ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲧⲉⲛⲃⲉⲭⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲁⲕⲟ. 9. ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ϩⲁⲛⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲱⲛϧ ⲛ̈ⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲁⲓ.

La sagesse de Jésus, fils de Sirach ⲅ̅.

(Page ⲛ̅ⲃ̅ recto.)

d) Chap. IV, 20 à Chap. V, 2.

ⲙⲁϩⲧⲏⲕ ⲉ̀ⲛⲓⲥⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲡⲓⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲧⲥⲃⲱ. 21. ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩϣⲓⲡⲓ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ϣⲁϥⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲫⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϣⲓⲡⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱ̀ⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲧ. 22. ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓ ϩⲟⲟⲩ ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲓⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲉⲓ. 23. ⲙⲡⲉⲣⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲁⲓ. 24. ⲉ̀ϣⲁⲩⲥⲟⲩⲉⲛ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲅⲁⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲟϩ ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲗⲁⲥ. 25. ⲙ̀ⲡⲉⲣϯⲟⲩⲃⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕ ⲙⲉⲧⲁⲧⲉ̀ⲃⲱ. 26. ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲓⲡⲓ ⲉ̀ⲉⲣⲟ̀ⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲛⲟⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲓ̀ⲁⲣⲟ ⲉ̀ϥϧⲁϯ. 27. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲥⲟϫ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲟ ⲛ̀ⲟⲩϫⲱⲣⲓ. 28. ϯ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲟⲩ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ϯ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲕ. 29. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲣⲣⲉϥⲭⲱⲗⲉⲙ ⲉ̀ⲥⲁϫⲓ ⲉ̀ⲕⲟⲩⲱϣϥ ⲉⲕⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲛⲉⲕ ϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ. 30. ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲏⲓ ⲉⲕⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲣⲁϩ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉ̀ⲃⲓⲁⲓⲕ. 31. ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉ ⲧⲉⲕϫⲓϫ ϣⲱⲡⲓ ⲉⲥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲉⲕϭⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲥⲟⲕⲥ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉⲕⲛⲁϯ. 1. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲭⲁ ϩ̀ⲑⲏⲕ ⲉ̀ⲛⲓⲭⲣⲏⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣϫⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲉⲣⲱϣⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲱⲛϩ. 2. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲟⲩⲁϩⲕ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲕ ϩⲏⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ ⲉⲑⲣⲉⲕⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ

La sagesse de Jésus, fils de Sirach.

(Page ϥ̅ⲉ̅.)

e) Chap. XII, 13—18.

13. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲟⲩϯ ⲁ̀ⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓϩⲟϥ ⲗⲟϫϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ. 14. ⲫⲁⲓ ϩⲱϥ ⲡⲉ ⲡⲓⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲑⲟϧⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ.

15. ϥ̀ⲛⲁⲟ̀ϩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲁⲕϣⲁⲛⲣⲓⲕⲓ ⲙ̀ⲛⲁϥⲟ̀ϩⲓ. 16. ϣⲁⲣⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲕⲱⲣϥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥ̀ϥⲟⲧⲟⲩ ⲉϥⲙⲉⲩ̀ⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉ̀ϩⲓⲧⲕ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲟⲩϣⲓⲕ. 17. ϣⲁⲣⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲣⲓⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲁϥϣⲁⲛϫⲉⲙⲟⲩ ⲥⲛⲟⲩ ϥ̀ⲛⲁⲥⲓ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲥⲛⲟϥ. 18. ⲁⲩϣⲁⲛⲓ ⲉ̀ϫⲱⲕ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲭ̀ⲛⲁϫⲉⲙϥ ϧⲁⲧⲟⲧⲕ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ϥ̀ⲛⲁⲉⲣⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲃⲟⲏ̀ⲑⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲛϣⲁϣⲓ ⲛⲁⲕ ϥ̀ⲛⲁⲕⲓⲙ ⲛ̀ⲧⲉϥⲁ̀ⲫⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲓⲟⲩ̀ⲓ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙϣⲛϫⲓ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲕⲉⲙ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲟ ⲫⲏⲉⲧϭⲟϩ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁⲙϫⲁⲛⲧ ϥ̀ⲛⲁⲑⲱⲗⲉⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ ϥ̀ⲛⲁⲟ̀ϩⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲟ̅ⲉ̅ recto.)

f) Chap. XXII, 9—18.

9. ⲫⲏⲉⲧϯⲥ̀ⲃⲱ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟϫ ⲉϥⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲧⲉⲙⲃⲉⲗϫ ⲉ̀ⲃⲉⲗϫ ⲛⲉⲙ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲧⲟⲩⲛⲉⲥ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲉⲛⲕⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉ. 10. ⲡⲓⲙ ⲉϥϩⲟⲣϣ ⲏ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲟϫ ⲉϥⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲓ ⲉϥϩⲓⲛⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϧⲁⲉ̀ ϣⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲛ. 11. ⲣⲓⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲁϥⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲥⲟϫ ϫⲉ ⲁϥⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛ̀ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ⲛⲁⲛⲉ ⲟⲩⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲁϥⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡ̀ⲱⲛϧ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲟϫ ⲉϥϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ. 12. ⲍ̅ ⲛ̀ⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲓϩⲏⲃⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ ⲫⲁⲡⲓⲥⲟϫ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲁ̀ⲥⲉⲃⲏⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲁ̀ϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲉ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲧϩⲏⲧ. 13. ⲁ̅ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲟϥ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲕϧⲓⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲑⲱⲗⲉⲃ ⲁϥϣⲁⲛⲛⲁϩϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. 14. ϩⲉⲛⲕ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲑⲣⲉⲕϫⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲉⲣⲙ̀ⲕⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀. 15. ⲟ̀ⲩ ⲡⲉⲧϩⲟⲣϣ ⲉ̀ⲡⲓⲧⲁⲧϩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϩⲱϥ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲟϫ ⲉ̀ⲙⲟⲧⲉⲛ ⲉ̀ϥⲁⲓ ϧⲁ ⲟⲩϣⲱ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁϫ ⲙ̀ⲃⲉⲛⲓⲡⲓ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲁⲧϩⲏⲧ. 16. ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁϫⲗⲉϫ ⲛ̀ϣⲉ ⲉϥⲙⲏⲣ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲕⲱⲧ ⲛ̀ⲛⲉϥⲕⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲙⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲥⲟϭⲛⲓ. 17. ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲩ̀ⲓ ⲛ̀ⲕⲁϯ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣϩⲟϯ ϣⲁⲉ̀ⲛⲉϩ ⲙ̅ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲟⲓ ⲉⲥϭⲉϩ. 18. ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲕⲁϣ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥⲥⲁⲛ̀ϣⲱⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩϩⲉⲣⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲑⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲧ ⲛ̀ϫⲱⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ⲥⲟϫ ⲛⲛⲉϥϩⲉⲣⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ϩⲟϯ ⲛⲓⲃⲉⲛ

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲟ̅ⲏ̅ recto.)

g) Chap. XXIII, 7—14.

7. ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉ̀ⲃⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲧⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉϥⲧⲁⲕⲟ. 8. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϫⲉⲙⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ ⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲣⲉϥⲥⲁϩⲟⲩ̀ⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ ⲛⲁⲣⲉ̀ⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲓⲛ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ. 9. ⲙ̀ⲡⲉⲣϯ̀ⲥⲁⲃ ⲉ̀ⲣⲱⲕ ⲉ̀ⲱⲣⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϯ̀ⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲧⲁⲩ ⲉ̀ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. 10. ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲱⲕ ⲉⲩϣⲉⲛϥ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲉ̀ϣⲁϣ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲱⲣⲕ ⲉⲧⲧⲁⲟⲩⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥϣ̀ⲧⲟⲩⲃⲟ ⲁⲛ ⲉ̀ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ. 11. ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲁ̀ϣⲁⲓ ⲛ̀ⲱⲣⲕ ϥ̀ⲛⲁⲙⲟϩ ⲛ̀ⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲟⲩⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲅⲟⲥ ⲭⲁ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲁϥϣⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ϩⲑⲏϥ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲁⲛⲟⲃϣϥ ⲁ̀ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲉⲣⲃ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉϣⲱⲡ ⲁϥϣⲁⲛⲱⲣⲕ ⲉ̀ⲫⲗⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲑⲙⲁⲓⲟ̀ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲙⲟϩ ⲉⲧϩⲉⲙⲕⲟ̀. 12. ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉϥϫⲟⲗϩ ⲙ̀ⲫⲙⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫⲉⲙϥ ϧⲉⲛ ϯ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲟⲩⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫⲉⲙⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ 13. ⲙ̀ⲡⲉⲣϯ̀ⲥⲁⲃ ⲉⲣⲱⲕ ⲉ̀ⲥⲃⲱ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ. 14. ⲁⲣⲓ ⲫ̀ⲙⲉⲩ̀ⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲙⲁⲩ ⲭ̀ⲛⲁⲑⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲙⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲛⲓϣϯ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲙ̀ⲑⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲥⲟϫ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲁⲡⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲉ̀ⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫ̀ⲫⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉ̀ϩⲟⲩⲉⲣ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲙⲁⲥⲕ

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ϥ̅ⲩ̅.)

h) Chap. XXIV, 1—12.

1. ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲇⲉ ⲥⲉⲥ̀ⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲥⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲥ̀ⲛⲁϣⲟⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲛ̀ⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲥ̀ⲛⲁϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲙⲏϯ. 2. ⲥ̀ⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲣⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̀ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲥϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲟⲙ. 3. ϫⲉ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉ̀ⲧⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϩⲱⲃⲥ ⲙ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲓϥ. 4. ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲁⲑ̀ⲣⲟⲛⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥ̀ⲧⲩⲗⲗⲟⲥ ⲛ̀ϭⲏⲡⲓ̈. 5. ⲁⲓⲕⲱϯ ⲙ̀ⲡⲕⲱϯ ⲛ̀ⲧⲫⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϣⲱⲕ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲟⲩⲛ. 6. ϧⲉⲛ ⲛⲓϩⲱⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫⲓⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲓⲭⲱ ⲛⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ. 7. ⲁⲓⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡ̀ϣⲱⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲛⲓⲙ. 8. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲧ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲣⲉϥⲥⲱⲛⲧ ⲛⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲱⲛⲧ| ⲁϥⲥⲉⲙⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ. 9. ⲁϥϫⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲱϩ ϧⲉⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲁ̅ⲣⲓ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅. 10. ϧⲁϫⲉⲛ ⲛⲓⲉ̀ⲛⲉϩ ⲁϥⲥⲱⲛⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲁⲙⲟⲩⲛⲕ ϣⲁⲉ̀ⲛⲉϩ. 11. ⲁⲓϣⲉⲙϣⲓ ϧⲉⲛ ϯⲥ̀ⲕⲩⲛⲏ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙ̀ⲑⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥⲧⲁϫⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲥⲓⲱⲛ. 12. ⲉ̀ⲡ̀ϫⲓ ⲛⲧⲁϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲁⲉⲣϣⲓϣⲓ ϧⲉⲛ ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

LA SAGESSE DE SALOMON.

(Page ⲗ̅ⲃ̅.)

a) Chap. I, 1—9.

1. ⲙⲉⲛⲣⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲏⲉⲧϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲁ̀ⲣⲓ ⲫ̀ⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲥ ⲉ̀ⲣⲉⲧⲉⲛⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲱϥ ϧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲁⲡⲗⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧ. 2. ϫⲉ ϣⲁⲩϫⲓⲙⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲏⲉ̀ⲧⲉⲛⲥⲉⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ϣⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲛⲏⲉ̀ⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲑⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲛ. 3. ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓⲙⲉⲩⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲫⲟⲣϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲉⲑⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϣⲁⲥⲥⲟϩⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲧϩⲏⲧ. 4. ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ϣⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲥⲟⲩⲱⲛϩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ. 5. ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ϣⲁϥⲫⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲭⲣⲟϥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲟⲩⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲁⲧϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲥⲟϩ ⲙ̀ⲡⲓϭⲓⲛ̀ϫⲟⲛⲥ. 6. ⲁϥϣⲁⲛⲓ ⲟⲩⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲑ̀ⲙⲁⲓⲟ̀ ⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲏⲉ̀ⲧϫⲉⲟⲩⲁ̀ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉϥϭⲗⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲧϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡⲉϥⲗⲁⲥ. 7. ϫⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲁϥⲙⲟϩ ⲛ̀ϯⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲱϫⲡ ⲙ̀ⲡⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲩϧⲣⲱⲟⲩ. 8. ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲟ̀ⲗⲓ ⲛⲁϣϩⲱⲧⲡ ⲉ̀ⲡ̀ⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϭⲓⲛ̀ϫⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϯⲕⲣⲏⲥⲓⲥ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ. 9. ⲉⲩⲉ̀ϫⲉⲙ ⲡ̀ϣⲓⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲟϭⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉϥⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀

LA SAGESSE DE SALOMON ⲇ̅.

(Page ⲣ̅ⲗ̅ⲉ̅ recto.)

b) Chap. II, 12—22.

12. ⲉϥⲉ̀ϫⲟⲣϫϥ ⲛ̀ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥϯϩ̀ⲗⲟϫ ⲉ̀ⲡⲉⲛϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϯ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲉⲛ ⲛⲉⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϯϣⲱϣ ⲛⲁⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛϣⲟϥⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲛⲟⲙⲟ̀ⲥ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲑⲱⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ. 13. ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲉ̀ⲙⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡ̀ϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫ̅ϯ̅. 14. ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲥⲟϩⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛ ⲟⲩⲱϣ. 15. ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲱϩ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ⲉ̀ⲡ̀ϫⲓⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲟ̀ⲛⲓ ⲛ̀ⲕⲉⲟⲩⲟⲛ ⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉϥⲙⲱⲓⲧ ⲥⲉⲫⲱⲛϩ ⲛ̀ⲧⲟⲧⲉⲛ. 16. ⲟ̀ⲩⲟϩ ⲉⲛⲏⲡ ⲛ̀ⲧⲟⲧϥ ϫⲉ ϧⲁⲉ̀ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲙⲱⲓⲧ

ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉϥⲟⲩⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ · ⲉϥⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲛⲉ̀ⲗⲉⲩⲑⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲫϯ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ. 17. ⲧⲉⲛϫⲟⲩϣⲧ ϫⲉ ⲁ̀ⲣⲏⲟⲩ ⲛⲉϥⲥⲁϫⲓ ϩⲁⲛⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉ ⲉⲩⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲉϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. 18. ϫⲉ ⲡⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϥ̀ⲛⲁⲛⲟϩⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉϥⲉ̀ⲥⲟⲧⲉ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲓⲙⲉⲛⲟⲥ ⲁⲛ. 19. ϣⲁⲛⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩϣⲱϣ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲑⲉⲃⲓⲟ̀ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ. 20. ⲉⲩⲉ̀ϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲉϥϣⲏϣ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲗⲱⲓϫⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥⲁϫⲓ. 21. ⲉⲩⲉ̀ϥⲓⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲱⲣⲉⲙ ⲁϥⲑⲱⲙ ⲙ̀ⲡⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ. 22. ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣⲛⲟⲓⲛ ⲙ̀ⲫⲃⲉⲭⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲛⲕⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲁϭⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ.

La sagesse de Salomon.

(Page ⲟ̅ⲁ̅.)

ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲅⲁⲣ ⲥ̀ⲕⲓⲙ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲏⲉⲧⲕⲓⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ̀ⲫⲟϩ ⲟⲩⲟϩ ⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲏⲣϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲟ ⲟⲩϣⲁϩ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ϯϫⲟⲙ ⲙ̀ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϧⲁϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲱ̀ⲟⲩ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩ̀ⲗⲓ ⲉϥϭⲁϧⲉⲙ ϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲉⲛⲉϩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲓⲁⲗ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϩⲓⲕⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲧⲉ ⲟⲩⲓ̀ⲧⲉ ⲉⲥϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉ̀ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲭⲏ ϧⲁⲣⲓ ϧⲁⲣⲟⲥ ⲉⲥⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲏⲣϥ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲅⲉⲛⲉⲁ̀ ⲉⲥϣⲁ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϩⲁⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲉⲥⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϣ̀ⲫⲏⲣ ⲙ̀ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ̀ ⲫϯ ⲅⲁⲣ ⲙⲉⲓ ⲛ̀ϩ̀ⲗⲓ ⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲫⲏⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲑⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲥⲁⲓⲉ̀ ⲧⲉ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲣⲏ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲙ̀ⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲓⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩϣⲁⲛⲧⲉⲛⲑⲱⲛ ⲉ̀ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣϣⲟⲣⲡ ⲉⲣⲟϥ ⲫⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲅⲁⲣ ϣⲁⲣⲉⲡⲓ ⲉ̀ϫⲱⲣϩ ⲓ̀ⲉ̀ ⲡⲉϥⲙⲁ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲭⲁⲕⲓ ϣ̀ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲥ

La sagesse de Salomon.

(Page ⲣ̅ⲟ̅ⲅ̅.)

ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲉϥⲉ̀ⲧⲱⲛϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲑⲙⲏⲓ ⲉϥⲉϥⲑⲁⲣⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲁϣⲁⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲑ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϭⲟϫⲓ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϭⲓ ⲙⲡⲉϥⲇ̀ⲣⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲁⲩϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϣⲁⲩⲕⲓⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϩⲟϯ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲛⲱⲣⲓⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ϯϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲛⲟϩⲉⲙ ⲉⲩⲉ̀ϫⲟⲥ ⲟⲩⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲉ̀ⲣⲏⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲛⲉⲝⲓⲥ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ϩ̀ⲑⲏⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϣ̀ⲗⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲛϯϣⲱϣ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲉⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲁⲓϥ ⲁ̀ⲛⲟⲛ ϧⲁ ⲛⲓⲥⲟϫ ⲛ̀ϩⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲛⲓϣⲱϣ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲙⲉⲩⲓ̀ ϫⲉ ϥ̀ⲗⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉϥⲙⲏϣ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡⲱⲥ ⲁⲩⲱⲡ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥⲧⲟⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲛⲥⲱⲣⲉⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲣⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛϫⲟⲗⲕ ϧⲉⲛ ⲫⲙⲱ̀ⲓⲧ ⲛ̀ϯⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲧⲁⲕⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲁⲧⲙⲟϣⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲕⲁϯ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅

ϯⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲁⲃⲃⲁⲕⲟⲙ ⲡⲓⲡ̀ⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

(Page ⲣ̅ⲟ̅ⲃ̅ recto.)

ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲁⲓ̀ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡⲉⲕϧ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲁⲓⲉⲣϩⲟϯ ⲁⲓϯⲛⲓⲁⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲕϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲧⲱⲙⲧ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ⲉⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲙⲏϯ ⲛ̀ⲍⲱⲟⲩⲛ ⲃ̅ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛ̀ⲑⲣⲟⲩϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲟⲩⲱⲛⲕ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛ̀ⲑⲣⲉϥⲓ̀ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲥⲏⲟⲩ ⲉⲕⲉ̀ϭⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲑⲣⲉⲥϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲭ̇ⲛⲁⲉⲣⲫ̀ⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲓ ϥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲫϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲏⲙⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲁⲣⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲛ̀ϧⲏⲓⲃⲓ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ϣ̀ϣⲏⲛ ⲁⲥϩⲱⲃⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲫⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲉϥⲁ̀ⲣⲉⲧⲏ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙⲉϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲉϥⲉ̀ⲉⲣ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩ-

ⲱⲓⲛⲓ ϩⲁⲛⲧⲁⲛⲥⲉ ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲁϥⲭⲱ ⲛ̀ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲉⲥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉϥⲉ̀ⲙⲟϣⲓ ϧⲁϫⲱϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲉ̀ϩⲁⲛⲙⲉϣϣⲱϯ ⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲕⲓⲙ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩϧⲟⲙϧⲉⲙ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲧⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲕⲁⲗⲁⲙⲫⲟ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧϣⲉⲃⲓⲱ̀ ⲛ̀ϩⲁⲛϧⲓⲥⲓ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲛⲓⲙⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲟⲩϣⲡ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲙ̀ ⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲉ̀ⲑⲁⲩϣ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲕⲩⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲙⲉⲇⲓⲁⲙ ⲙⲏ ⲭ̀ⲛⲁϫⲱⲛⲧ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲓⲉ ⲁ̀ⲣⲉ ⲛⲉⲕⲙ̀ⲃⲟⲛ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁⲁ̀ⲗⲏⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲕϩ̀ⲑⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲟⲩⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲕϩ̀ⲑⲱⲣ ⲉⲩⲟⲩϫⲁⲓ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩϭⲱⲗⲕ ⲭ̀ⲛⲁϭⲱⲗⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲫⲓϯ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓϭⲏⲡⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲉ̀ⲫⲱϫⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϯⲛⲁⲕϩⲓ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲉ̀ϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲱⲓⲧ ⲙ̀ⲙⲟϣⲓ ⲫⲛⲟⲩⲛ ⲁϥϯ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥ̀ⲙⲏ ⲉ̀ⲡ̀ϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲟⲣⲧϥ ⲁϥϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲣⲏ ⲟⲩⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲓⲟϩ ⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲧⲁⲝⲓⲥ ⲉ̀ⲩⲟⲱⲓⲛⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟϣⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲟⲑⲛⲉϥ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩⲉ̀ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲉⲧⲉⲃⲣⲏϫ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲕϩⲟⲡⲗⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲛⲧ ⲁⲕⲑ̀ⲣⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲉⲣⲕⲟⲩϫⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲁⲕⲃⲱⲗ ⲛ̀ϩⲁⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲕⲓ̀ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲟⲩϫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲉⲑⲣⲉⲕⲧⲟⲩϫⲟ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲉⲧⲁⲕⲑⲁϩⲥⲟⲩ ⲁⲕϩⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧ̀ⲁ̀ⲫⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲁ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲕⲭⲁ ϯⲥⲉⲛϯ ⲉⲥϣⲟⲩⲓⲧ ⲁⲕⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛⲓⲉ̀ⲛⲁⲩϩ ϣⲁ ⲛⲓⲙⲟϯ ⲁⲕϣⲱⲧ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲫⲛⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓϫⲱⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲱⲙⲧⲉ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲛⲙⲉⲛ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲭⲁⲗⲓⲛⲟⲩⲥ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ⲭⲱⲡ ϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁⲧⲁⲗⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕϩ̀ⲑⲱⲣ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲉⲩⲉ̀ⲑⲟϩ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲟϣ ⲁⲓⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ⲁⲥϣ̀ⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲁⲛⲉ̀ϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁ ϯ̀ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲛⲁⲥⲫⲟⲧⲟⲩ ⲁϥⲓ̀ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲁⲕⲁⲥ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩⲥⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲁⲥϣ̀ⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲁϩⲉⲝⲓⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲁϩⲟϫϩⲉϫ ⲉⲑⲣⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉ̀ⲫⲗⲁⲕⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲙⲁⲛϫⲱⲓⲗⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲕⲉⲛⲧⲉ ⲉ̀ⲛⲁϯ ⲟⲩⲧⲁϩ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲟⲩⲧⲁϩ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲗⲓ ⲉϥⲉϫⲉⲙ ⲉⲧⲛⲟⲩϫ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̀ϩⲱⲃ ⲛ̀ϯⲃⲱ ⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲙ ⲉϥϣϣⲱϥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲉⲣϧⲣⲉ ⲁⲩⲙⲟⲩⲛⲕ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲧⲟⲩϧⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉ̀ϩⲉϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲛϩϥ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲭⲱ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲑⲉⲗⲏⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲫϯ ⲡⲁⲥⲱⲧⲏⲣ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ ⲡⲉⲧⲁϫⲟⲙ ⲉϥⲉ̀ⲑⲱϣ ⲛ̀ⲛⲁϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲉⲩⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ϥ̀ⲛⲁⲧⲁⲗⲟⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓϭⲓⲥⲓ ⲉ̀ⲑⲣⲓ̀ϭⲣⲟ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϩⲱⲇⲏ.

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ⲁⲃⲃⲁ ϣⲉⲛⲟⲩϯ.

1er FRAGMENT.

(Page ⲕ̅ⲏ̅ verso.)

ⲉϣⲱⲡ ϫⲉ ϯⲛⲟⲩ ⲱ̀ ⲛⲓⲉ̀ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙ̀ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛϫⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲁϩⲣⲁϥ ⲙⲁⲣⲉⲛϩⲉⲙⲥⲓ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ⲣⲟⲩϩⲓ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲓ ⲥⲁⲡⲥⲁ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧⲉⲛ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡϫⲱⲕ ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛϧⲉⲧϧⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϫⲉ ⲉ̀ⲧⲁⲛϯⲛ̀ⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲣⲇⲓⲁⲕⲱⲛⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲉ̀ⲑⲣⲉⲛⲉⲛϥ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϩⲁ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲁ̀ⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϩ ϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥⲓ̀ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛϧⲉⲧϧⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁ̀ⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲛⲛⲁⲧⲏⲓϥ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲑⲏϣ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲛϥ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϩⲁ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓⲥⲁⲛⲏⲥ ϩⲟⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲓ̀ⲧⲉ ϩⲱⲟⲩⲧ ⲓ̀ⲧⲉ ⲥ̀ϩⲓⲙⲓ ⲓ̀ⲧⲉ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲓ̀ⲧⲉ ⲛⲓϣϯ ⲉ̀ⲁϥϭⲓⲱⲙⲥ ⲉ̀ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ϣⲁⲣⲉ ⲫϯ ⲭⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲑⲏϣ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϣⲁ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉϥⲓ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲧⲉϥϫⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲁⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϩ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ϫⲉ ⲛⲁϥⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲁⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲫϯ ⲉ̀ⲛⲉⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲥϣⲱⲡⲓ ⲁⲗⲗⲁ ϥ̀ⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ̀ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉ̀ϧⲛⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲓⲥ ⲛⲉⲛⲃⲁⲗ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲥⲉϫⲟⲩϣⲧ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁⲛⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲓⲕⲉ (?) ⲉ̀ⲧⲁϥⲑⲁϣⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲇⲏⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲧⲏⲣϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲏⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲟⲙⲓⲛ (*sic*) ⲛⲟⲩⲛⲟϩⲙⲉ

2e FRAGMENT.

(Page ⲗ̅ⲍ̅ recto.)

ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲉⲛⲙⲉⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ϩⲁⲛⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉ ⲉ̀ϩⲁⲛⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲉ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ϫⲉ ϥⲁ ϧⲁ ⲛⲉⲛⲉ̀ⲣⲛⲟⲩ ⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲧⲁⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϭⲓⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓϣ̀ϣⲏⲛ ϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ

ⲛⲓϣ̀ϣⲏⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲁϥϭⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϣ̀ϣⲏⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲁϥϭⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥϭⲟϥ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϣ̀ϣⲏⲛ ⲛ̀ⲁⲧⲟⲩⲧⲁϩ ⲓⲉ ⲉϥϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲟⲩⲟⲩⲧⲁϩ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲫⲁⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁϥⲭⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲁ̀ⲧⲟⲩⲉ̀ⲙⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲟ̀ⲣⲟⲩⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲃⲉⲛⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲣⲁ̀ⲛⲁⲭⲉⲥⲑⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥϩⲓⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲁ̀ⲣⲓ ⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲱ ⲡⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ϫⲉ ⲉ̀ϣⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲙⲁϩ ⲛⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲉϩ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲣⲉϥϭⲓⲛϫⲟⲛⲥ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲏⲉⲧⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲭⲁⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̀ϩⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϯⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲫⲁⲛϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲓⲉϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲡⲉ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲓⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩⲟⲩⲣⲱϣⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲛⲉⲣⲟⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲓⲉϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛⲏⲉⲧⲉⲣⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉⲩⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲩⲏⲃ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲥⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉ̀ⲙⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲛϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲫⲏⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁϩ̀ⲗⲓ ⲅⲁⲣ ϣ̀ⲉⲣⲧⲟⲗⲙⲁⲛ ⲉ̀ⲙⲁϩ ⲡⲉⲕⲏ̀ⲓ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϭⲱϧⲉⲙ ⲁⲕϣ̀ⲧⲉⲙⲑⲱⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲛⲓⲥⲓⲟⲩⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ ϭⲓ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ⲛⲏⲉⲧⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉⲩⲓ̀ⲣⲓ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲉ̀ϣⲉ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛ̀ϥⲉⲣϩ̀ⲗⲓ ⲡⲱⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ

3e Fragment.

(Page ⲙ̅ⲏ̅ recto.)

ϩⲱⲃ ⲃ̅ ⲡⲉ ⲉ̀ϯⲛⲁϫⲟⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓⲁ̀ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲗⲩⲡⲏ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲕⲁϩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲏ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲑⲁⲥⲧⲟ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓⲁ̀ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲁϣⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲓⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲉⲣⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲁϣⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲓⲥ ⲓⲥϫⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ϫⲉ ⲱ ⲟⲩⲛⲓⲁ̀ⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲏⲃⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲟⲩⲛⲁϯϩⲟ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲓⲕⲉⲭⲱⲟⲩ ⲛⲓⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲁⲛ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲁⲓⲧⲟⲩ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧⲥⲱⲃⲓ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲣϩⲏⲃⲓ ⲛ̀ⲑⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲣⲓⲙⲓ ⲙⲏ ⲫⲁⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲥ̀ⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲏⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ϫⲱⲃϯ ϩⲓⲱ̀ⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣ̀ϫⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲑⲣⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ϯϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲟ̀ⲣⲉϥϯ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲉ̀ϧⲛⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲥⲉⲟϣ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲏⲉⲧⲁⲩⲉⲣϫⲱⲃ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ̀ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣϫⲱⲃ ⲇⲉ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲕⲉϩⲏⲧ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉϯⲅⲣⲁⲫⲏ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϫⲉ ϥⲛⲁⲟⲩⲱϫⲡ ϧⲉⲛ ϯⲁ̀ⲕⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲏⲉ̀ⲧⲁⲩⲉⲣⲁ̀ⲅⲱⲛⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ ϫⲉ ⲭⲱⲗⲉⲙ ⲙⲁⲧⲁϩⲟⲕ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲕ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲱⲧⲡ ⲙ̀ⲫ̀ϯ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲁϥϭⲓ ϣⲓⲡⲓ ⲉϥϣⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ

4e Fragment.

(Page ⲟ̅ⲇ̅ recto.)

ϯ ϫⲱ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲭⲁϥ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲙⲉⲩ̀ⲓ ϫⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲟⲩⲫⲱⲣϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲧⲟϩ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲟⲩⲟ̀ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲙⲉⲧⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ϫⲉ ⲓⲧⲉ ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲓⲧⲉ ⲁⲣⲭⲏⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲭⲱ ⲛ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡϩⲁⲡ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ϯ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉϥϫⲱϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϣⲱⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉϥⲛⲁⲫⲱⲣϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲥⲁ ⲙⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲑ̀ⲙⲏⲓ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϯϩ̀ⲣⲱ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲉⲑⲙⲟϩ ⲓⲉ ⲁ̀ⲣⲉ ⲫ̀ϯ ⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲭⲱ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲩⲙⲃⲱⲗⲟⲥ ⲓⲉ ⲟⲩⲥⲩⲛⲕⲁⲑⲉⲇⲣⲟⲥ ⲉⲑⲣⲉϥϣⲉⲛϥ ⲁ̀ⲣⲉ ⲫ̀ϯ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲛ̀ⲟⲩϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲉⲣⲟⲩⲱ̀ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲓⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲉⲛϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲉ̀ϫⲟⲥ ⲉⲩⲥⲟⲡ ϩⲓ ⲟⲩⲣⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲱ ⲫⲏⲉⲧϯϩⲁⲡ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ϩⲁⲛⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲕϩⲁⲡ ⲫⲏⲉⲧϯ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲟⲩⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϥϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧϯ ⲙ̀ⲫⲙⲉⲩ̀ⲓ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧⲕ.

5e FRAGMENT.

(Page ⲣ̅ⲅ̅ recto.)

ⲙⲁⲣⲉⲛϣⲓⲛⲓ ⲟⲩⲛ ⲱ ⲛ̀ⲥⲛⲏⲟⲩ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲁϥϭⲓ ⲙ̀ⲕⲁϩ ϩⲁⲣⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲙⲟⲣϥ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲉⲛⲧⲓⲟⲛ ⲁϥϩⲓⲟⲩⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉ̀ϯⲗⲁⲕⲁⲛⲏ ⲁ̀ϥⲓⲱⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲛ̀ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓ̀ⲣⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛⲟⲩⲧⲁϩ ⲉⲩⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲑⲉⲃⲓⲟ̀ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϧⲁⲣⲟⲛ ϫⲉⲭⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲣⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓ ⲛ̀ⲭⲱⲗⲉⲙ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ⲧⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲁⲛϣ̀ⲧⲉⲙⲉⲣⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓⲛ̀ ⲅⲁⲣ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲥ ⲉⲑⲃⲏⲧⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ̀ ϫⲉ ϩⲁⲛⲙⲁⲓⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲡⲉⲧⲉⲛϩⲉⲗⲡⲓⲥ ϫⲉ ⲁⲩϣⲁⲛϣⲟϣⲉⲛ ϧⲉⲛ ϯ̀ⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲥⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲡ̀ϩⲁⲡ ⲛ̀ⲥⲉϩⲓ̀ⲡ̀ϩⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲥⲉϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲉϥⲛⲏⲃ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲏⲉⲧⲁⲛⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉ̀ⲙⲓ ⲥⲉϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲛⲁϯ ⲙⲉⲧⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲟⲩⲙⲟⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲉⲣⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲡⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁ̀ⲫⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ⲛ̀ⲥⲉⲫⲱⲧ ϩⲁⲣⲟϥ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥ̀ⲛⲟϥ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϣⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲧⲏⲓϥ ϧⲁⲣⲟⲛ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϯ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥⲁⲣⲝ ⲉ̀ⲟⲩⲟⲙⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥ̀ⲛⲟϥ ⲉ̀ⲥⲟϥ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲫϯ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫϯ ϥⲛⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ.

1er FRAGMENT.

(Page ⲣ̅ⲛ̅ⲇ̅ verso.)

ⲉ̀ⲥⲥ̀ϧⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲅ̀ⲣⲁⲫⲏ ϫⲉ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲛⲉⲛ ϯⲯⲩⲭⲏ ⲙⲏⲣ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲓⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲭⲁⲕⲓ ϣ̀ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲁⲩϣⲁⲛⲉⲣ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲙ̀ⲫϯ ϣⲁⲩⲁ̀ⲙⲁϩⲓ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ϣⲁϥϫⲟⲥ ⲟⲛ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟⲩ ⲱ̀ ⲫⲣⲱⲙⲓ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲛⲟϩⲉⲙ ϯ̀ⲥⲁⲃⲟⲛ ⲉ̀ⲛⲏⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲡϣⲱⲕ ⲛ̀ϯⲙⲉⲧⲣⲁⲙⲁⲟ̀ ⲛⲉⲙ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ ϫⲉ ⲉⲛⲉ̀ⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ϧⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲛ̀ⲛⲓϣϯ ⲉ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣⲉ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲫϯ ⲛⲓⲥ̀ⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲉⲛⲥⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲉ̀ⲛⲏⲃⲓ ⲛⲉ̀ⲛⲓⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϯⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛ̀ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̀ ⲉⲩϣⲓⲛⲓ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲫⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ϯⲡⲟⲣⲛⲓⲁ̀ ϯⲕⲁⲧⲁⲗⲁⲗⲓⲁ̀ ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲑⲛⲟⲩ ⲛⲓ ⲙⲛⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲧⲉ ⲫⲙⲏⲓⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ ⲉϥⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲥⲱⲛⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲁ̀ⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲣⲏ ⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥⲁⲩⲧⲓⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣ̀ϫⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁ̀ⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲓⲟϩ ⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥⲧⲁⲡ ⲃ̅ ⲙ̀ⲡⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟ̀ⲙⲟⲓⲱⲥ ⲛⲓϩⲁⲗⲁϯ ⲛ̀ⲧⲉ ϯ̀ⲫⲉ ⲁⲩϣ̀ⲧⲉⲙⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉⲛϩ ⲙ̀ⲡⲁⲩϣ̀ϩⲁⲗⲁⲓ ⲟ̀ⲙⲟⲓⲱⲥ ⲟⲛ ⲛⲓⲕⲉⲉ̀ϫⲛⲟⲩ ⲁⲩϣ̀ⲧⲉⲙⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲗⲁⲟⲩⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲁⲩϣ̀ⲉⲣϩⲱⲧ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧⲁϥⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥ̀ϭⲣⲟ ⲉ̀ⲡⲓⲁ̀ⲙⲁⲗⲏⲕ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲁϥⲛⲟϩⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲫⲗⲁⲕⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲟⲩⲓ̀ ⲓⲱⲛⲁ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲛⲉϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲏⲧⲟⲥ ⲑⲉⲕⲗⲁ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲑ̀ⲣⲟⲩϩⲓⲧⲉ̀ ⲉ̀ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲥⲛⲟϩ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ⲥ ⲥⲟⲩⲥⲁⲛⲛⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧϫⲓϫ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲓⲟⲩⲇⲏⲑ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯ̀ϫⲓϫ ⲛ̀ⲁ̀ⲗⲟⲫⲉⲣⲛⲏⲥ ⲡⲓⲅ̅ ⲛ̅ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯϩ̀ⲣⲱ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲉⲑⲙⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲛⲟϩⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ ϣⲁϥϫⲟⲥ ⲟⲛ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲕⲙⲁⲛⲟⲩⲱϩ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲉ̀ⲕⲕ̀ⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲕϭⲓ ⲧ̀ⲣⲟⲫⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅ̀ⲣⲁⲫⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲱⲓⲕ ⲛ̀ⲁ̀ⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥ̀ⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲕϯⲛⲟⲙϯ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅ̀ⲣⲁⲫⲏ.

2e FRAGMENT.

(Page ⲣ̅ⲝ̅ⲁ̅ verso.)

ⲁϥⲓ̀ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϣⲁⲓ ⲱ̀ ⲛⲁⲙⲉⲛⲣⲁϯ ⲛ̀ⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲫⲁⲓ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲙⲉⲛ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲁⲧⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲑⲣⲁϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲉ̀ⲥϧⲏⲟⲩⲧ ϩ̀ⲉⲣⲉⲩⲙⲙⲉⲛⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫⲏⲉⲧⲁⲩⲟⲩⲟⲣⲡϥ ⲉ̀ϩⲓⲱⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲁ̀ⲣⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲛϣⲁⲓⲙⲟⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲉⲩⲭⲏ ⲛⲟⲩⲧⲁϩ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲡⲣⲁ̀ⲝⲓⲥ ⲕⲁⲧⲁ

ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲩⲓ̀ⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲩⲛⲏⲇⲉⲥⲓⲥ ⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉ̀ⲕⲉⲩⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲓ ⲉⲩⲓ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲕⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁϩ ⲛ̀ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲧⲉⲛ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲉⲛⲉ̀ϯⲟⲩⲱ̀ ⲉⲩⲉ̀ⲧⲥⲓⲟ̀ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲓⲅⲙⲁ ⲙ̀ⲛⲟⲩⲇⲁⲓ ⲉⲛϭⲛⲟⲩⲧ ⲇⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲁⲗⲱⲗⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲕⲗⲏⲙⲁ ⲉⲛⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲓⲁⲧϩⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲣⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ⲛ̀ⲥⲁ ⲫⲏ-ⲉ̀ⲧⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲕⲉ̀ⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲁ̀ⲃⲟⲧ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩϯ ϥ̀ϣⲟⲡ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̀ⲫⲁⲓ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲛⲉ̀ⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲁ̀ⲡⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣ-ⲃⲉⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲫⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣⲛⲟⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲥⲉϣⲟⲡ ϯⲛⲟⲭ ⲛ̀ⲁⲧϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲟ̀ⲣⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲕⲉ̀ⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ ⲛ̀ϯⲡⲁⲛⲟⲩⲣⲅⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉϥⲧⲁⲙⲟⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲁⲡⲗⲱⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲉ̀ⲙⲟⲧ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩϩⲱⲃ ⲉ̀ⲁϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲫϯ ⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲅⲁⲣϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲉⲣⲛⲱⲓⲕ ⲛ̀ⲛⲉⲕϭⲓⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲥⲱϧⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲉⲛ ⲉⲩⲥⲟϧⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϯⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ϯⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲃⲓⲟⲥ ⲉϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲟⲩϭ̀ⲣⲟ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲭ̀ⲗⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲑⲱϩⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧ̀ⲫⲉ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ⲁⲃⲃⲁ ⲥⲉⲩⲏ̀ⲣⲓⲁⲛⲟⲥ.

(Page ⲡ̅ⲅ̅ verso.)

ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲉϫⲉ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲱ̀ ⲛⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲧⲉⲛⲛⲁϯ ⲙ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲙⲏ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧϫⲱⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲱⲛϧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϩⲉⲛⲑⲏⲛⲟⲩ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛⲏⲉⲧⲉ̀ϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲉ̀ⲡⲓⲭ̀ⲣⲱⲙ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϫⲟⲩϣⲧ ϧⲁϫⲱϥ ⲛ̀ⲁϣⲛ̀ⲥⲉⲗⲥⲓⲗ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲑⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲡⲉ ϯϧⲉⲗⲗⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ⲣⲓⲙⲓ ⲡⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ̀ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲉⲣ-ⲙⲱⲟⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩ̀ⲗⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲗⲥⲓⲗ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁϣ̀ϯϩⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲭⲁⲣⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲁⲣⲁⲫⲓⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲑ̀ⲙⲏⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲁϣ̀ϯϩⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲣⲱⲙⲓ̀ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲓⲑⲁⲙⲓⲟ̀ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲟ̀ϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲁⲣⲱϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϣⲱⲡⲓ ϧⲁ ⲡⲓϩⲁⲡ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ϯ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲥϧ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϣⲁⲛⲥⲱⲕ ⲛ̀ϯϣ̀ⲛⲉ ⲉ̀ⲡⲓ ⲭ̀ⲣⲟ ⲛ̀ⲥⲉⲫⲱⲣϫ ⲛ̀ⲛⲓⲧⲉⲃ ⲧⲉ ⲧϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲑ-ⲛⲁⲛⲉⲩ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲛⲁϫⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲁ̀ⲙⲉⲛϯ ⲡⲟⲩⲛⲓ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅.

(Page ⲝ̅ⲅ̅ verso.)

ϯⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲱ̀ ⲛⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ϯ ⲙ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲛϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲓϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲱⲧⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲁⲧϩⲟϯ ⲉ̀ⲥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲛⲉϩⲡⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲁϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ̀ ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ⲛⲁⲓ ⲥⲉⲥⲱⲟⲩⲛ ϩⲟⲗⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲓⲙ ⲓⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲉⲣⲛⲟⲓ ⲛⲉⲧϫⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ϣⲁⲓⲙ̀ⲃⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲓⲥ ϫⲉ ⲕⲛⲁⲓⲟⲩϣⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲏϯ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓ-ϩⲟϫϩⲉϫ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲟϩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲙⲏ ϥ̀ⲉ̀ⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲉ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲁⲗⲗⲁ ϣⲁϥⲉⲣⲭ̀ⲣⲉⲙⲣⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱⲓ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲧⲁⲓϭⲓⲧϥ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲱ̀ ϯⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲛⲏⲉⲧϭⲓ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲉⲩⲱⲗⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱⲛⲧ ⲉⲣⲟⲓ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩ-ϫⲁⲓ ϯⲟⲓ ⲛ̀ϩⲟϯ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲉϩϣⲉⲗϥ ⲉ̀ⲧⲁⲟⲩⲉ̀ⲙⲓ ⲙ̀ⲡϯϣⲉⲃⲓⲱ̀ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫ̀ϯ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϩⲁⲣⲁ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲓ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ϯ ⲡⲓⲗⲟⲅⲟⲥ ⲡⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲉ̀ⲥⲛⲟϥ ⲉ̀ⲧⲁϥⲧⲏⲓϥ ϧⲁ ⲡⲉⲛⲟⲩϫⲁⲓ ⲫⲁⲓ ⲁ̀ⲣⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲁⲓ ϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲙ̀ⲡϣⲁ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ϩⲱϥ ⲉ̀ⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϯ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲟ̀ⲣⲉϥϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲙ̀ⲡϣⲁ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲓⲱ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲭⲣⲏⲥⲟⲥⲧⲟⲙⲟⲥ.

(Page ⲣ̅ⲗ̅ⲋ̅ recto.)

. ⲟ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛⲛⲁϣϫⲟϥ ⲱ̀ ⲛⲉⲛ̀ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥϯ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓ ⲓ̅ⲃ̅ ⲉⲧⲉⲓ ⲟⲩⲇⲁⲥ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲕⲁⲣⲓⲱⲧⲏⲥ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ϩⲁⲛⲓⲁⲣⲓⲭⲏⲉ̀ⲣⲉⲩⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣⲉⲧⲏⲓϥ ⲛⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲏⲓϥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲉⲙⲛⲏⲧⲉ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲙ̅ⲗ̅ ⲛ̄ϩⲁⲧ ⲱ ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲁⲧϩⲏⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲙⲁⲓ ⲛ̀ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲇⲉ ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ⲛ̀ⲑⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲉⲑⲙⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲣⲉⲡⲓⲉⲑⲟⲩⲙⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁϥϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲁϧ ⲟⲩⲛⲟⲩⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲥϩⲱⲟⲩⲧ ⲉϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲇⲉⲙⲱⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲧⲉⲥⲛⲁⲧⲁϩⲱⲟⲩ ϣⲁⲥⲉ̀ⲣⲟⲩⲗⲓⲃⲓⲛⲥ ⲉⲑⲓϧⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲣⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ϣⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϣⲁⲛⲭⲱ̀ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ϯⲫⲩⲥⲓⲥ ϣⲁϥⲕⲏⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲩⲧⲟⲙⲧ ⲁⲛⲁⲩϫⲉ ϫⲉ ⲁ̀ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲣ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲯⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲛⲁϥ ϫⲱ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲓⲥϫⲉ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲅⲉⲉⲛⲛⲁ ⲛⲉⲙ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ̀ ⲉϥⲧⲁⲙⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲙⲁⲓⲏ ⲛ̀ϯⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯⲧⲁⲓⲟ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲧⲁϩⲟ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲟⲩⲯⲩⲭⲏ

LISTE DES 89 PREMIERS PATRIARCHES DE L'ÉGLISE COPTE.

Deux manuscrits appartenant à l'Église copte de Neqadèh et contenant les *Theotokies* et la *Doxologie* renferment chacun une liste des patriarches depuis Saint Marc l'Évangeliste jusqu'au patriarche existant à l'époque de la rédaction du manuscrit.

L'un de ces manuscrits, eelui qui contient la liste la plus longue, le plus récent par conséquent, porte à la fin la mention suivante :

ⲁ̀ⲣⲓ ⲫ̇ⲙⲉⲩⲓ̀ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲭⲣⲉⲥⲑⲟⲧⲟⲩⲗⲟⲩ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲟⲙⲟⲛ الأشبوطى

ⲁ̀ⲣⲓ ⲫ̇ⲙⲉⲩⲓ̀ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲡⲓϫⲱⲙ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲉ̀ⲥϧⲁⲓ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕ̀ⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ⲡⲓⲥⲓⲟ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲉⲧⲟⲩⲓ̀ ϧⲉⲛ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ⳩ ⳨ ϣⲟ̅ ⲁⲧⲟⲅ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓ ⲓ̅ⲏ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁϣⲟⲛⲥ

Christodule a donc achevé son livre le 19 Pachons 1373 dé l'ère des Martyrs, c'est-à-dire en l'an 1657 sous le pontificat de ⲙⲁⲧⲑⲉⲱ.

Voici la liste des patriarches d'après ce manuscrit :

ⲙⲁⲣⲕⲟ ⲧⲟ ⲁⲅⲓⲟ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲕⲉ ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲟⲩ ⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲩ ⲕⲉ ⲙⲁⲣⲧⲏⲣⲟⲥ ⲁ̅

ⲁⲛⲁⲛⲛⲟⲩ[1]	ⲃ̅	انيانوا	ⲉⲩⲙⲉⲛⲓⲟⲩ	ⲍ̅	اومانيوا
ⲙⲓⲗⲓⲟⲩ[2]	ⲅ̅	ميلوآ	ⲙⲁⲣⲕⲓⲁⲛⲟⲩ	ⲏ̅	مركيانوا
ⲕⲉⲣⲇⲟⲛⲏⲥ[3]	ⲇ̅	كردونس	ⲕⲉⲗⲗⲁⲇⲓⲟⲩ[6]	ⲑ̅	كالاديوا
ⲡⲣⲓⲙⲓⲟⲩ[4]	ⲉ̅	ابريميوا	ⲁⲅⲣⲓⲡⲡⲓⲛⲟⲩ[7]	ⲓ̅	اغربينوا
ⲓⲥⲧⲱⲟⲩ[5]	ⲋ̅	يسطوا	ⲓⲟⲩⲗⲓⲁ̀ⲛⲛⲟⲩ[8]	ⲓ̅ⲁ̅	لوليانوا

1) KIRCHER, *Lingua ægyptiaca restituta,* Romæ 1644. — Page 518 ⲁⲛⲓⲁⲛⲩ, انيانوا. — 2) *ibid.* ⲙⲓⲗⲟⲩ, ميليوا. — 3) *ibid.* ⲕⲉⲣⲇⲱⲛⲟⲥ, كردونس. — 4) *ibid.* ⲫⲣⲓⲙ, افريم. — 5) *ibid.* ⲓⲟⲥⲧⲟⲥ, يوسطوس. — 6) *ibid.* ⲕⲉⲗⲁⲩⲇⲓⲁⲛⲟⲥ, كلاديانوس. — 7) ⲅⲣⲓⲡⲡⲓⲛⲟⲛⲟⲩ, اغريبونوا. — 8) *ibid.* ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲩ, يوليانو.

ⲇⲓⲙⲉⲧⲣⲓⲟⲩ[1]	ⲓⲃ	دمتريوا
ⲏⲣⲁⲕⲗⲁ[2]	ⲓⲅ	ابراكلا
ⲇⲓⲟⲩⲛⲏⲥⲓⲟ[3]	ⲓⲇ	ديونيسوا
ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ	ⲓⲉ	مكسموس
ⲑⲉⲟⲩⲛⲁ[4]	ⲓⲋ	تاونا
ⲡⲉⲧⲣⲟ ⲉⲣⲫ̅ⲣ̅[5]	ⲓⲍ	بطرس الشهيد
ⲁⲣⲭⲏⲗⲗⲁ[6]	ⲓⲏ	ارشيلا
ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲟ[7]	ⲓⲑ	الكسندرس
ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲩ[8]	ⲕ	اتناسيوا
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ[9]	ⲕⲁ	بتروا
ⲇⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲩ[10]	ⲕⲃ	طماتيوا
ⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲟⲩ	ⲕⲅ	تاوفيلوا
ⲕⲓⲣⲓⲗⲗⲟⲩ[11]	ⲕⲇ	كيريلوا
ⲇⲓⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲩ	ⲕⲉ	ديسقوروا
ⲇⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲩ	ⲕⲋ	طموتاو
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ	ⲕⲍ	بتروا
ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲩ	ⲕⲏ	اتناسيوا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ[12]	ⲕⲑ	ديونوا
ⲕⲉ ⲓⲟⲁⲛⲟⲩ	ⲗ	كايانوا
ⲇⲓⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲩ	ⲗⲁ	ديسقروا
ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲩ	ⲗⲃ	طماتاوا
ⲑⲉⲟⲇⲟⲥⲓⲟⲩ	ⲗⲅ	تاودسيوا
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ	ⲗⲇ	
ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲟⲩ[13]	ⲗⲉ	ظاميانوا
ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲩ	ⲗⲋ	انسطاسيوا
ⲁⲛⲇⲣⲱⲛⲓⲕⲟⲥ	ⲗⲍ	اندرانيقوس
ⲃⲉⲛⲓⲁⲙⲏⲓⲛ	ⲗⲏ	بنيامين
ⲁⲅⲁⲑⲟⲩ	ⲗⲑ	اغاتوا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲙ	يوحنا
ⲓⲥⲁⲁⲕ	ⲙⲁ	اسحاق
ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ	ⲙⲃ	سمعان
ⲁⲗⲝⲁⲛⲇⲣⲟ	ⲙⲅ	الكسندروس
ⲕⲟⲥⲙⲁ	ⲙⲇ	قسما
ⲑⲉⲟⲇⲟⲣⲟⲩ	ⲙⲉ	تاوضوروا
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ[14]	ⲙⲋ	ميخايل
ⲙⲓⲛⲁ	ⲙⲍ	مينا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲙⲏ	يوحنا
ⲙⲁⲣⲕⲟⲩ	ⲙⲑ	مرقس
ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ	ⲛ	يعقوب
ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ	ⲛⲁ	سمعان
ⲓⲱⲥⲏⲫ	ⲛⲃ	يوساف
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ[14]	ⲛⲅ	ميخايل
ⲕⲟⲥⲙⲁ[15]	ⲛⲇ	قسما
ⲥⲉⲛⲟⲑⲓⲟⲩ	ⲛⲉ	شنوده
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ[14]	ⲛⲋ	ميخايل
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲛⲍ	غبريال
ⲕⲟⲥⲙⲁ[16]	ⲛⲏ	قسما
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲩ	ⲛⲑ	مقارى
ⲑⲉⲟⲫⲁⲛⲓⲟⲩ	ⲝ	تاوفانيوا
ⲙⲏⲛⲁ	ⲝⲁ	مينا
ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ	ⲝⲃ	ابرام
ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲩ	ⲝⲅ	فيلوتاوس
ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲟⲩ	ⲝⲇ	زكريا
ⲥⲉⲛⲟⲑⲓⲟⲩ[17]	ⲝⲉ	شنوده
ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲗⲟ[18]	ⲝⲋ	اخريسطوظولوا
ⲕⲓⲣⲓⲗⲗⲟⲩ	ⲝⲍ	كيرلص
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ	ⲝⲏ	ميخايل
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲩ	ⲝⲑ	مقارى
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲟ	غبريال
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ	ⲟⲁ	ميخايل
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲟⲃ	يوحنا
ⲙⲁⲣⲕⲟⲩ	ⲟⲅ	مرقس
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲟⲇ	يوحنا
ⲕⲓⲣⲓⲗⲗⲟⲩ	ⲟⲉ	كيرلص
ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲩ	ⲟⲋ	اتناسيوا
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲟⲍ	غبريال
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲟⲏ	يوحنا
ⲑⲉⲟⲇⲟⲥⲓⲟⲩ	ⲟⲑ	تاودوسيوا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲡ	يوحنا
ⲃⲉⲛⲓⲁⲙⲓⲛ	ⲡⲁ	بنيامين
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ	ⲡⲃ	بطرس
ⲙⲁⲣⲕⲟⲩ	ⲡⲅ	مرقس

1) *ibid.* ⲧⲓⲙⲉⲧⲣⲓⲟⲩ, ديمتروا. — 2) *ibid.* ⲓⲉⲣⲟⲕⲗⲁⲥ, ياروكلاس. — 3) *ibid.* ⲇⲓⲟⲛⲓⲥⲓⲟⲩ, ديونيسيوا. — 4) *ibid.* ⲑⲉⲱⲛⲁⲥ, تاونا. — 5) *ibid.* ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ, بطرس. — 6) *ibid.* ⲁⲣⲭⲓⲗⲗⲁⲥ, ارسلاوس. — 7) *ibid.* ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲟⲥ, الاسكندروس. — 8) *ibid.* ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ, اتاناسيوس. — 9) *ibid.* ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ, بطرس. — 10) *ibid.* ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ, تيموتاوس. — 11) *ibid.* ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ, كيرلس. — 12) ⲓⲟⲁ́ⲛⲛⲟⲩ ⲕⲉ ⲓⲟⲁⲛⲛⲟⲩ, يوحنا. — 13) ⲇⲓⲙⲁⲛⲛⲟⲥ, Dimanes. — 14) *ibid.* ⲭⲁⲏⲗ, خاييل, Chaël. — 15) *ibid.* ⲥⲉⲛⲟⲇⲓⲟⲥ, سنودوا. — 16) Le nom de ce patriarche ne figure pas dans la liste de KIRCHER. — 17) *ibid.* ⲍⲉⲛⲟⲇⲓⲟⲥ, سنودوس. — 18) *ibid.* ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲇⲟⲩⲗⲟⲥ عبد المسيح.

ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲡ̅ⲇ̅	يوحنا	ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲡ̅ⲍ̅	غبريال
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲡ̅ⲉ̅	غبريال	ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲡ̅ⲏ̅	يوحنا
ⲙⲁⲧⲑⲏⲟⲩ	ⲡ̅ⲋ̅	متى	ⲙⲁⲧⲑⲉⲱ	ⲡ̅ⲑ̅	متى

A partir de Gabriel, soixante-dixième patriarche, notre liste ne correspond plus à celle de Kircher; de ce Gabriel au second Mathieu, au lieu de vingt pontifes que donne notre manuel, Kircher en compte vingt-cinq.

Neqadèh, 23 janvier 1885. U. Bouriant.

RÉVISION DES LISTES GÉOGRAPHIQUES DE THOUTMOS III.

PAR

G. Maspero.

M. Golénischeff a publié dans la *Zeitschrift*, en 1882, les rectifications que l'examen de la muraille lui avait permis d'apporter au texte que Mariette a donné dans son ouvrage sur Karnak. En décembre 1884 et en janvier 1885, j'ai fait déblayer les parties recouvertes du pylône, et j'ai collationné la copie de Mariette sur l'original, avec l'aide de M. Urbain Bouriant, conservateur adjoint du musée de Boulaq : voici le résultat de cette étude.

1° Grande liste des peuples du Nord.

(Mariette, *Karnak*, pl. 19-21.)

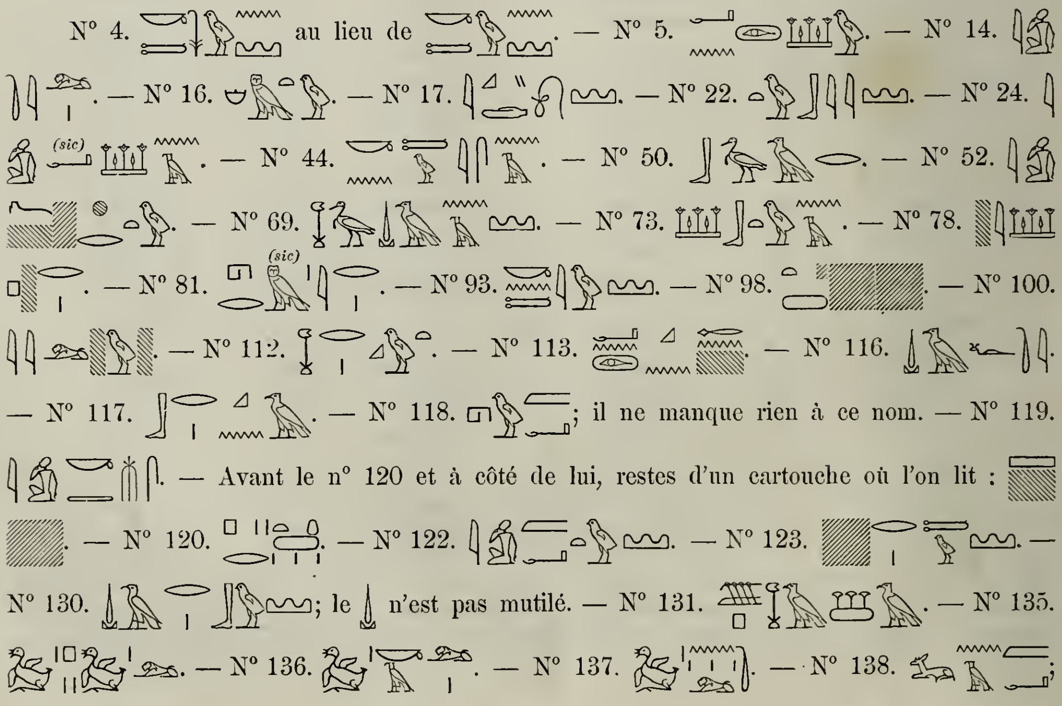

le est très nettement marqué. — N° 141. (sic); répond exactement aux formes cursives de , que renferment plusieurs textes des tombes thébaines des XVIII—XIXe dynasties. — N° 143. — N° 145. — N° 148. (sic) — N° 149. — N° 150. — N° 152. ; mais a été grattée soigneusement dans l'antiquité. — N° 156. — N° 158. — N° 160. — N° 172. — N° 173. — N° 174. ; Golénischeff a encore vu — N° 176. — N° 177. — N° 178. — N° 179. ; je n'ai pas pu retrouver les éléments de la lecture de Golénischeff. — N° 180. — N° 186. — N° 187, le est intact. — N° 188. (sic), avec un espace vide devant . — N° 191. — N° 192. — N° 193. — N° 195. — N° 197. (sic) — N° 206. — N° 209. — N° 210. — N° 211. — N° 214. — N° 219. — N° 220. — N° 225. — N° 227. — N° 233. — N° 234. , le final un peu mutilé. — N° 238. — N° 240. — N° 241. — N° 243. — N° 244. — N° 245. — N° 246. — N° 247. — N° 248. — N° 249. ; un tiers environ du cartouche manque. — N° 257. — N° 260. — N° 261. — N° 262. — N° 266. — N° 270. — N° 272. — N° 273. — N° 283. — N° 287. — N° 291. — N° 294. — N° 297. — N° 298. — N° 299. — N° 310.

. — N° 313. . — N° 314. . — N° 317. . — N° 319. ; peut-être , pourtant le premier signe tient plus de que de . — N° 321. . — N° 322. . — N° 324. . — N° 334. . — N° 336. . — N° 338. . — N° 341. . — N° 342. . — N° 343. . — N° 344. . — N° 345. . — N° 346. ou peut-être . — Je n'ai pas corrigé les cas assez nombreux où la copie de MARIETTE porte , , , , pour , , , , de l'original.

2° PREMIÈRE LISTE DES PEUPLES DE LA SYRIE MÉRIDIONALE.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 17.)

N° 21. . — N° 30. . — N° 41. . — N° 45. . — N° 48. . — N° 72. . — N° 76. . — N° 98. . — N° 111. (sic) .

3° DEUXIÈME LISTE DES PEUPLES DE LA SYRIE MÉRIDIONALE.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 18.)

N° 4. . Les cartouches 3, 6, 7, 10, 11, qui ne sont pas indiqués dans MARIETTE, ne manquaient pas dans l'original, mais ont été fort endommagés : le seul qui soit lisible, équivaut au n° 11 de la première liste. — N° 12. . — N° 18. . — N° 24. . — N° 26. . — N° 27. . — N° 31. . — N° 34. . — N° 38. . — N° 39. (sic) . — N° 41. . — N° 43. . — N° 44. . — N° 52. . — N° 69. . — N° 71. . — N° 83. . — N° 86. . — N° 90. . — N° 99. . — N° 100. . — N° 102 le est dans l'original. — N° 104. . — N° 107,

le cartouche est complet et ne renfermait que . — N° 109. Il y a bien . — N° 112. . — N° 113. 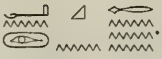. — N° 118. . — N° 119. .

3° Grande liste des peuples du Midi.

(Mariette, *Karnak*, pl. 24-26.)

Dans la ligne de titre, pl. 24, il y a au lieu de 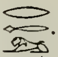. Dans la liste même, beaucoup de noms que Mariette n'a pas donnés sont lisibles en tout ou en partie, grâce aux traces de peinture jaune dont ils étaient revêtus et qui ont subsisté lorsque les couches superficielles de la pierre ont été détruites. Voici ces noms nouveaux :

Sur la planche 26, à la gauche du cartouche 134 et sur le même rang rétablir les six cartouches suivants :

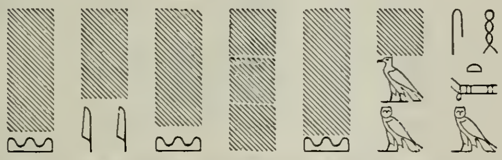

134 *f* 134 *e* 134 *d* 134 *c* 134 *b* 134 *a* 134

A la gauche du cartouche 150 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

148 *j* 148 *i* 148 *h* 148 *g* 148 *f* 148 *e* 148 *c* 148 *b* 148 *a* 148 149 150

A la gauche du cartouche 165 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

162 *c* 162 *b* 162 *a* 162 163 164 165

A la gauche du cartouche 178 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

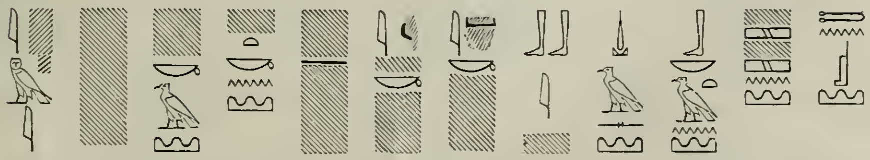

176 *i* 176 *h* 176 *g* 176 *f* 176 *e* 176 *d* 176 *c* 176 *b* 176 *a* 176 177 178

A la gauche du cartouche 194 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

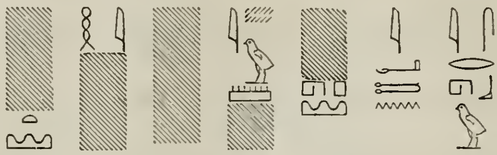

190 *b* 190 *a* 190 191 192 193 194

Entre le cartouche 30 à la planche 25 et le cartouche 207 à la planche 26, rétablir les cartouches suivants :

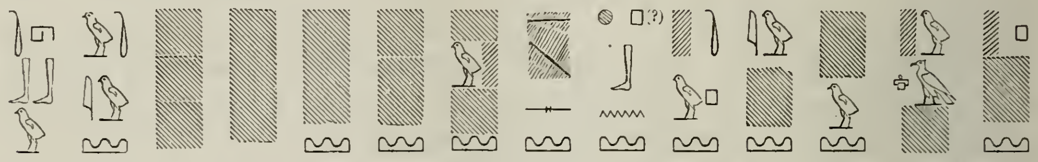

30 31 32 33 33 *a* 33 *b* 33 *c* 33 *d* 33 *e* 33 *f* 33 *g* 33 *h* 33 *i* 33 *j*

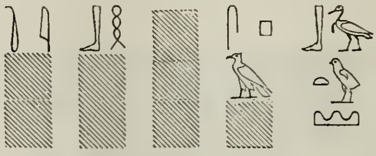

33 *k* 204 205 206 207

Enfin pl. 25, à la rangée supérieure, correspondant aux cartouches 218—221, les quatre cartouches suivants :

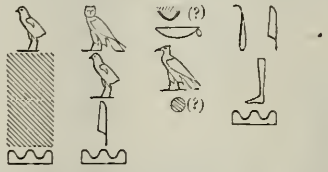

218 *a* 219 *a* 220 *a* 221 *a*

Pour les cartouches numérotés par MARIETTE, j'ai relevé les corrections suivantes : N° 23. — N° 27. — N° 28. — N° 29. — N° 34. — N° 39. — N° 42. — N° 43. — N° 46. — N° 53. — N° 54. — N° 61. — N° 62. — N° 67. — N° 71. — N° 75. — N° 83. — N° 84. — N° 85. — N° 86. — N° 89. — N° 90. — N° 107. — N° 110. — N° 112. — N° 114. — N° 118. — N° 119. — N° 125. — N° 126. — N° 130.

. — N° 135. . — N° 136. . — N° 138. , sans lacune. — N° 139. . — N° 141. ; le crible de petite taille. — N° 143. . — N° 144. . — N° 150. , sans lacune. — N° 151. . — N° 152. . — N° 157. . — N° 160. . — N° 166. . — N° 171. . — N° 173. . — N° 195. . — N° 198. . — N° 199. . — N° 207. . — N° 208. . — N° 210. . — N° 212. . — N° 213. . — N° 218. . — N° 220. . — N° 221. . — N° 222. . — N° 223. . — N° 224. . — N° 228. . — N° 231. . — N° 232. . — N° 233. . — N° 235. . — N° 236. . — N° 246. . — N° 254. . — N° 257. . — N° 258. . — N° 259. . — N° 260. . — N° 261. ; le de Mariette n'existe pas sur l'original.

5° Première liste partielle des peuples du Midi.

(Mariette, *Karnak*, pl. 22.)

N° 5. . — Il n'y a rien de passé entre le n° 5 et le n° 7 de Mariette : est en réalité le sixième et non le septième numéro de la liste. — N° 25. . — N° 35. . — N° 36. . — N° 46. . — N° 51. (*sic*) . — N° 57. . — N° 59. . — N° 62. . — N° 63. . — N° 71. . — N° 82. . — N° 85. . — N° 108. . — N° 111. . — N° 114. . — N° 116. .

6° Deuxième liste partielle des peuples du Midi.

(Mariette, *Karnak*, pl. 23.)

N° 1. . — N° 2. . — N° 3. . — N° 4. . — N° 11. . — N° 13. . — N° 21. . — N° 28.

. — N° 30. . — N° 36. . — N° 37. . — N° 41. . — N° 42. . — N° 43. . — N° 45. — N° 47. . — N° 58. , avec et non . — N° 58. . — N° 62. . — N° 63. . — N° 66. . — N° 71. . — N° 78. . — N° 80. . — N° 81. . — N° 83. . — N° 88. . — N° 89. . — N° 94. . — N° 95. . — N° 96. (sic). — N° 97. . — N° 101. . — N° 102. . — N° 103. .

La révision des listes de Thoutmos III terminée, j'ai voulu vérifier une fois de plus ce qui reste de celles de Sheshonq. Le texte de Lepsius étant trop grand et trop incommode pour être transporté sur les lieux, j'ai pris celui de Champollion tel que je l'ai publié dans le second volume des *Notices manuscrites.*

N° 1. . — N° 5. . — N° 6. . — N° 7. . — N° 10. . — N° 12. ? . — N° 13 Robiti , puis Taana . — N° 21. Shaoua . Le n° 27 a été enlevé par quelque touriste. — N° 30. . — N° 36. . Il y a bien ; je ferai observer une fois pour toutes que le groupe bi est écrit constamment . — N° 40. . — N° 41. . — N° 45. . — N° 47. . — N° 48. . — N° 53. . Ici, le texte de Champollion est mal coupé. Il avait passé sans le supputer un cartouche entièrement mutilé : son n° 52 est réellement le n° 53 et commence la quatrième rangée. A partir de cet endroit, il faut reculer tous ses cartouches d'une unité. — N° 55. fort lisible. — N° 56. . — N° 57. , ce qui confirme la restitution Magdil, Migdol. — N° 58. ; Ierza, le bas de est encore nettement reconnaissable sur l'original. — N° 59. . — N° 62. ; la lacune ne peut renfermer qu'un signe long , , etc. — A la fin de la rangée, , a été transporté par erreur à la rangée suivante sous le n° 66. — N° 63. , mais a la tête cassée. — N° 64. . — Le N° 66 de Champollion doit être reporté, comme je viens de le dire à la ligne précédente;

sur l'original, son n° 67 suit immédiatement son n° 65. — N° 76. , lisible quoique fort endommagé. — N° 77. , mais peut-être faut-il lire 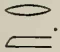. — N° 79. . — N° 80. 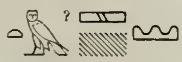, à la fin de la rangée. — N° 81. ; la fin a disparu dans une brisure de la pierre. — N° 82. . — N° 84. 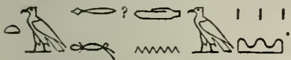. — N° 87. ; le reste brisé aujourd'hui. — N° 88. , le reste brisé aujourd'hui. — N° 93. HANINI ; mais l'oiseau est brisé aujourd'hui. — N° 96. , à la fin de la rangée. — N° 102. SHARNR ; le est sans doute une erreur du graveur, mais il est fort net sur l'original. — La pierre qui portait les n°s 103, 104, 105, 106, a été enlevée et se trouve, je crois, au Musée de Berlin; la série recommence avec le n° 106. — Les derniers cartouches ne sont presque plus lisibles aujourd'hui.

BOULAQ, le 18 mai 1885. G. MASPERO.

RECHERCHES
SUR
PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS.
PAR
VICTOR LORET.

I. L'OLIVIER ET LE MORINGA.

Nous savons, de trois sources absolument distinctes, que l'olivier était cultivé en Égypte dès la plus haute antiquité.

1° Les auteurs classiques mentionnent l'olivier parmi les plantes égyptiennes. «L'olivier »croît aussi dans cette région[1] qui est arrosée, non par les eaux du Nil, distant de plus de »trois cents stades, mais par des sources qui y sortent de terre en mille endroits. L'huile »qu'on en tire ne diffère guères de la nôtre, si ce n'est qu'elle exhale une odeur moins »agréable, parce que le sol ne fournit à la plante que peu de suc. Son bois est dur et, »lorsqu'on le coupe, présente la teinte du bois de lotus[2].» — «Il y a en Égypte une espèce »d'olivier, qu'on nomme olivier égyptien, lequel produit en quantité des olives grosses et char»nues, mais qui ne fournissent pas d'huile[3].» — «Le nome Arsinoïte est le seul où vienne »l'olivier, où surtout il grandisse, acquière toute sa croissance et donne, non-seulement de »beaux et bons fruits, mais aussi (à condition que la cueille en soit bien faite) de l'huile »excellente : faute de soins suffisants, la récolte la plus abondante ne donnerait qu'une huile »ayant mauvaise odeur. Dans tout le reste de l'Égypte l'olivier fait défaut, il ne se ren-

1) Il s'agit d'une grande forêt du nome thébain.
2) THÉOPHR., *Hist. plant.*, IV, 2, 9.
3) THÉOPHR., *De caus. plant.*, VI, 8, 7.

» contre guère que dans les vergers d'Alexandrie, mais là, s'il a été possible de faire venir » l'arbre même, on n'est pas parvenu à en tirer de l'huile[1]. » — « On rencontre dans les environs de Thèbes l'acacia, le chêne, le perséa et l'olivier[2]. » — « Les olives sont très charnues » en Égypte, mais ne fournissent que peu d'huile[3]. »

2° Le nom de l'olivier est identique dans les langues sœurs de l'égyptien : copte, ϫⲉⲉⲓⲧ, ϫⲓⲧ, ϫⲟⲉⲓⲧ, ϫⲱⲓⲧ; hébreu, זית; arabe, زيت. Le même mot se retrouve en hiéroglyphes, sous la forme . Ce mot désigne une plante égyptienne, et nous verrons plus loin qu'il ne peut exister aucun doute sur l'équation = ϫⲱⲓⲧ, זית, زيت.

3° Enfin, on a retrouvé dans une tombe de Thèbes des branches et des feuilles d'olivier, encore intactes, qui y avaient été déposées depuis bien des siècles, lors de l'ensevelissement du défunt[4].

J'ajouterai que l'olivier est encore aujourd'hui en Égypte l'objet d'une culture assez étendue[5].

La preuve de l'existence de l'olivier chez les anciens Égyptiens étant ainsi établie, il nous reste à déterminer son nom hiéroglyphique et à rechercher les divers emplois auxquels il était consacré.

L'arbre 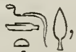, dont le nom revient d'ailleurs assez rarement dans les textes hiéroglyphiques, répond exactement, quant à la forme, aux termes ϫⲱⲓⲧ, זית, زيت, qui désignent l'olivier. Les rapports entre ces différents mots sont incontestables au point de vue philologique.

Le groupe est mentionné huit fois dans le Grand Papyrus Harris et ne se rencontre, à ma connaissance, dans aucun autre texte, du moins avec la même orthographe. L'un de ces huit passages nous donne les renseignements les plus précis et les plus clairs sur le : 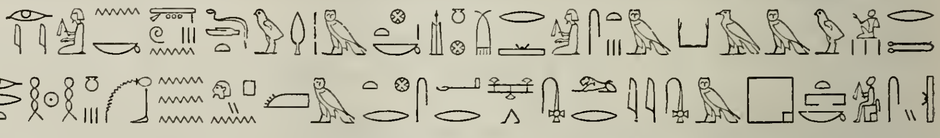 (XXVII, 10), *Je t'ai fait, dans ta ville d'Héliopolis, des plantations d'oliviers pourvues de jardiniers et de gens nombreux destinés à en tirer de l'huile pure égyptienne de première qualité pour l'éclairage de ton temple somptueux.* Lors même que ne serait pas identique à ϫⲱⲓⲧ, cette seule mention d'une huile d'éclairage suffirait pour amener de suite à l'esprit l'idée d'olivier. Je sais que, d'après les auteurs classiques, les Égyptiens alimentaient surtout leurs lampes d'huile de ricin, mais cette huile, d'un prix de revient extrêmement modique, n'était guères employée que dans la classe pauvre. Du reste, outre l'huile, le produisait des fruits comestibles, ce qui écarte complétement l'idée de ricin. Voici en effet plusieurs passages du même document dans lesquels le mot , déterminé par , ne peut désigner que l'olive : 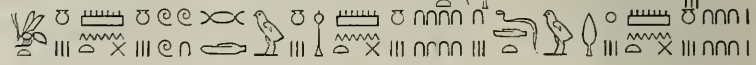

1) STRAB., *Géogr.*, XVII, 35.

2) PLINE, *Hist. nat.*, XIII, 19.

3) *Ibid.*, XV, 4.

4) Tombeau de Thèbes. — Branches et feuilles d'*Olea europæa* L. (C. S. KUNTH, *Catal. Passalacq.*, n° 1597, p. 229.)

5) P. FORSKÅL, *Flora ægypt.-arabic.*, n° 7. — A. R. DELILE, *Flora ægypt.*, n° 11.

(XVIII, *b*, 7), *Miel, 310 mesures. Graisse blanche, 93 mesures. Olives, 62 mesures.* (XIX, *b*, 13), *Grenades, 15500 coupes. Grenades, 1240 sacs. Olives, 310 vases. Eau, 9610 jarres.* (LXV, *b*, 3), *Sel, 4242 briques. Sel, 166 sacs. Olives, 1352 boisseaux.* (LXXII, 7), *Bière, 486303 amphores. Olives, 1736 vases. Cire, 3100 ten (env. 280 kilog.).* Enfin, le roi offre encore, aux divers temples d'Égypte, des plantations entières d'oliviers : (VIII, 5), *Des grands champs d'oliviers et de vignes, entourés de murs.* (XXXIV, *b*, 4), *Un champ d'oliviers de 53 acres 1/4.* (LXXIII, 5), *Un champ d'oliviers de 1003 acres 1/4.*

Ces exemples ne font, comme on le voit, que confirmer l'identité entre et ϫⲱⲓⲧ. Un seul point paraît singulier, c'est que l'olivier, — dont la culture, rapportant beaucoup et exigeant peu de soins, devait être si répandue dans l'ancienne Égypte, — ne soit mentionné que dans ce seul texte. Il m'a en effet été impossible de retrouver le mot ailleurs. Pourtant, il existe un mot hiératique, que l'on transcrit ordinairement , lequel revient très fréquemment dans les papyrus médieaux. Ce mot n'a pas été identifié. On sait qu'en hiératique les lettres , et ont à peu près la même forme; en transcrivant le mot par , on obtiendrait un groupe répondant, lui aussi, exactement à ϫⲱⲓⲧ, et l'olive serait ainsi plus souvent mentionnée dans les textes. Mais ce n'est là qu'une pure hypothèse, à peine soutenable je dois le dire, car, lors même que le mot devrait en effet se lire , un passage du papyrus médical de Londres[1], dans lequel il est fait mention de briques de cette substance, semblerait prouver qu'il s'agit d'un minéral et non d'un végétal.

Quoi qu'il en soit, et bien que le mot soit rare, il ne m'en paraît pas moins certain que désigne l'olivier, *Olea europæa* L., , l'olive et , peut-être, l'huile d'olive.

Ce premier résultat acquis, que doit-on penser du mot , traduit jusqu'ici unanimement par *olivier?* La question, résolue d'un côté, se trouve rouverte de l'autre. Comme je l'ai déjà dit par ailleurs, il est imprudent d'admettre la synonymie complète entre deux mots, surtout entre deux noms de plantes. Il est certes commode, lorsque l'on traduit un texte, de mettre au hasard, au lieu d'une suite de points, un nom d'arbre quelconque derrière tout mot déterminé par , mais ce procédé produit des faits singuliers. On croirait à peine, par exemple, qu'il se trouve plus de douze mots hiéroglyphiques que l'on a jusqu'ici, sans raison aucune, traduits par *palmier*. Ainsi, et , d'après certains égyptologues, seraient des palmiers; et je pourrais citer bien d'autres noms considérés, à tort, comme synonymes de . Si, selon toute vraisemblance, désigne l'olivier, il est évident que, à moins

---

1) Fragm. I, p. 1, l. 8 : (ou).

de preuve formelle du contraire, nous devons voir dans le nom d'un autre arbre. Le même fait s'est produit au sujet du . Malgré l'existence dans la langue d'un mot , ⲥⲓⲃⲉ, *cedrus,* on considérait comme le nom du cèdre. L'examen attentif des textes où se rencontre ce mot a démontré qu'il désigne un acacia et non un cèdre. Puisqu'il paraît prouvé que est l'olivier, le mot demande donc, de même que , à être étudié de nouveau.

J'ai recherché les documents sur lesquels on s'est appuyé pour voir dans le nom de l'olivier. Voici, à ce sujet, ce qu'écrit H. BRUGSCH dans son *Dictionnaire,* p. 424 : « »désigne une espèce d'arbre, dont on extrait une boisson et une huile. On avait, et moi-même »le premier, vu dans cet arbre le palmier» — toujours le palmier! — «dans l'huile, l'huile de »palme, et dans la boisson, le vin de palme. Je me suis convaincu depuis qu'aucun de ces »sens n'est justifié et que l'arbre *beq,* répondant quant au sens et à la forme au copte ϥⲁⲕⲓ, »M., ⲛⲓ, *sesamum, oleum sesami,* est identique à l'olivier, dont l'huile était si prisée des anciens »(cf. l'*oleum omphacium* de Pline), et dont le bois était si fréquemment employé à cause de »sa dureté, de sa conservation et de sa facilité à recevoir le polissage.»

Comme on le voit, la démonstration n'est rien moins que convaincante et, de ce que ϥⲁⲕⲓ est le nom copte du sésame, il ne s'ensuit pas bien logiquement que *baq* soit le nom égyptien de l'olivier.

Le mot *baq* se présente sous deux formes. Orthographié , il désigne une plante; écrit , il désigne un liquide tiré de cette plante. Comme plante, le mot est toujours déterminé par ; *baq* est donc un arbre ou un arbuste, et non une plante herbacée, car dans ce cas il serait déterminé par . Il faut pourtant remarquer qu'on le trouve écrit une fois (A. MAR., *Denderah,* II, 6) et une fois (*Todt.,* XXXI, 3). Mais ces deux cas sont exceptionnels; d'ailleurs le premier exemple porte avant , et le *Todtenbuch,* qui mentionne cinq fois la plante *baq,* lui donne quatre fois le déterminatif , et une seule fois le déterminatif . Les Égyptiens paraissent donc avoir considéré le comme un végétal ligneux d'assez forte taille. On sait que le scribe ANNA a fait dresser sur les parois de sa tombe, sise à Thèbes, la liste des arbres qui composaient son jardin funéraire. On y rencontre quatre-vingt-dix sycomores, cent vingt palmiers-doum, cent soixante-dix dattiers, cent figuiers, cinq grenadiers, douze vignes, huit saules, dix tamaris, etc., et seulement deux *baq.* Ce fait seul prouve que le *baq* était un arbre assez important; il est, en effet, difficile d'admettre qu'ANNA ait fait mentionner deux petites herbes au milieu d'une liste de cinq à six cents arbres.

De quelle nature était cet arbre, les textes égyptiens ne nous le disent pas. On sait seulement qu'il était *issu de l'œil d'Horus,* [1], et, d'une manière plus précise, *de la pupille de l'œil,* [2]. Ces données sont intéressantes sans doute au point de vue de la mythologie; au point de vue de la botanique, elles sont au moins insuffisantes. Le texte de DÜMICHEN que je viens de citer mentionne l'arbre sous la forme , *le baq à douce odeur,* mais peut-être s'agit-il de l'huile qu'on en extrayait. Un texte d'Edfou[3] cite d'une manière incidente la fleur du *baq* . Il m'a été impossible, malgré toutes mes recherches, de rencontrer le décrit d'une manière plus spéciale. Un seul fait cepen-

1) A. MAR., *Pap. de Boulaq,* I, pl. 7, l. 10.

2) J. DÜMICHEN, *Tempelinschr.,* I, 67, 2.

3) *Ibid.,* I, 109.

dant mérite la peine d'être relevé. On a vu, d'après les inscriptions de la tombe d'ANNA, que le *baq* croissait à Thèbes. Une légende de la pyramide d'OUNAS, l. 170, nous montre qu'il poussait aussi dans la Basse-Égypte, à Héliopolis : . L'arbre se rencontrait donc par toute l'Égypte.

H. BRUGSCH cite la phrase [1], *assis sur un siége de baq*, qui prouverait que le bois de cet arbre était employé en menuiserie. Ce détail serait important, mais malheureusement le texte, que j'ai vérifié soigneusement sur place, porte *dattier* et non . Nous sommes donc, en résumé, obligés de constater que les inscriptions sont presque totalement muettes sur la nature du *baq* considéré comme plante.

Au sujet du liquide qu'on en tirait, les renseignements, pour être plus nombreux, n'en sont guères plus utilisables.

Le est certainement une huile. Différents textes parlent d'en *oindre*, , , certains objets, ou certaines parties du corps, vivant ou momifié. Un texte démotique le nomme expressément *huile de baq*, [2]. Il faisait partie des neuf huiles sacrées[3]. Il y en avait de plusieurs sortes : du *baq* rouge, [4], du *baq* vert, , , , [5] et du *baq* doux, [6]. Cette huile est mentionnée parmi les produits de l'Arabie, [7]. On l'employait en médecine pour chasser les du ventre[8] et les de la tête[9]. Le Grand Papyrus Harris la nomme en compagnie du miel, de l'encens, de la bière, de la graisse et de l'huile () d'Égypte et de Syrie[10].

Jusqu'ici, les renseignements obtenus sur l'arbre même et sur l'huile qu'on en tirait sont peu précis. Enfin, nous trouvons le mot employé comme verbe avec le sens *être serein, sans nuages*, en parlant du ciel[11] ou *être pur*, d'une manière générale : [12], et l'un des noms de l'Égypte, , semble montrer que le *baq* était l'un des arbres les plus répandus de ce pays.

En somme, si nous réunissons les données que nous fournissent les textes hiéroglyphiques, nous voyons que le était un arbre ou un arbuste très fréquent dans toute l'Égypte, se rencontrant même en Arabie, et qu'on en tirait une huile odorante, de goût agréable, de teinte rouge ou verte et utilisée en médecine pour certains maux du ventre et de la tête.

Le nombre des plantes oléagineuses cultivées autrefois en Égypte est relativement res-

1) *Les Fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, col. 123.
2) H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 424.
3) A. MARIETTE, *Abydos*, I, 47.
4) *Grand Papyrus Harris*, XVIII, *b*, 4; LXIII, *c*, 14.
5) *Todtenbuch*, 145, 10; *Pap. Ebers*, 26, 1; G. MASPERO, *Pap. du Louvre*, p. 71.
6) V. LORET, *Les Fêtes d'Osiris*, §§ 33, 94; *Grand Papyrus Harris*, XVIII, *a*, 14—15.
7) H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 424.
8) *Pap. Ebers*, XXV, 16.
9) *Ibid.*, LXIV, 15.
10) *Passim*, cf. K. PIEHL, *Dict. du Pap. Harris nº 1*, sub voc. *baq*.
11) H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 450.
12) *Todtenbuch*, I. 9.

treint. Les auteurs anciens citent l'olivier, le sésame, le ricin, le cypre, le myrobalan et le raifort[1].

Il ne peut être question de l'olivier, dont nous connaissons le nom égyptien 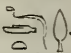. Nous devons également éliminer les plantes herbacées, telles que le sésame et le raifort, puisque le *baq* est un arbrisseau. Il ne nous reste donc à choisir qu'entre le ricin, le cypre et le myrobalan.

Le ricin donne une huile d'une odeur peu agréable quand elle est fraîche et fétide quand elle a un peu vieilli. Les Égyptiens ne l'employaient du reste que pour l'éclairage[2].

Le cypre, *Lawsonia inermis* L., donne une huile odorante, il est vrai, mais cette huile n'est pas une huile simple. On l'obtenait en faisant bouillir la plante dans une autre huile[3]. Le terme , dérivant directement de 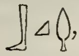, ne peut, à mon avis, désigner qu'une huile provenant directement de la plante *baq*.

Je ne vois guères que le myrobalan qui puisse répondre en tous points au peu que nous savons de l'arbre 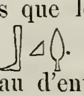. Le myrobalan, *Moringa oleifera* LMK., *Hyperanthera Moringa* VAHL., est un arbrisseau d'environ cinq mètres de haut. Il était extrêmement répandu en Égypte. On le rencontrait également en Arabie. L'huile qu'on en extrait est très odorante, de goût agréable, et nous savons que les Égyptiens en faisaient grand usage, surtout en parfumerie. PLINE nous apprend que l'huile de myrobalan était rouge en Égypte et verte en Arabie. De plus, DIOSCORIDE la déclare bonne pour le ventre et pour quelques affections du visage et de la tête[4]. Tous ces caractères répondent exactement aux quelques indications données par les textes hiéroglyphiques au sujet du *baq*.

Enfin, on a retrouvé dans des tombes égyptiennes des gousses et des graines de cette plante[5], ce qui confirme, relativement à l'existence du myrobalan dans l'Égypte ancienne, le dire des auteurs classiques.

En résumé, le mot me paraît devoir être considéré définitivement comme le nom égyptien de l'olivier. Quant au 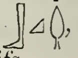, il me semble, — jusqu'à découverte de nouveaux documents, confirmatifs ou infirmatifs, — ne pouvoir être mieux assimilé qu'au myrobalan[6], et l'huile qu'on en extrayait, 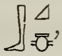, qu'à l'huile de Ben.

II. L'ANETH.

L'aneth est mentionné dans un passage du Nouveau Testament[7]; le mot employé pour rendre ἄνηθον dans la version copte est ⲁⲙⲓⲥⲓ, ⲛⲓ, *Sah.* ⲉⲙⲓⲥⲉ, ⲡ[8]. D'autre part, un nom de

---

1) PLINE, *Hist. nat.*, XV, 7; THÉOPHRASTE, *Hist. plant.*, IV, 2, 1, 6; DIOSCORIDE, *De mat. med.*, IV, 157.

2) HÉRODOTE, *Hist*, II, 94; PLINE, *Hist. nat.*, XV, 7.

3) PLINE, *Hist. nat.*, XII, 51.

4) Βάλανος αἰγυπτία, THÉOPHR., *Hist. plant.*, IV, 2, 1, 6. Βάλανος μυρεψική, DIOSCORIDE, *De mat. med.*, IV, 157. *Myrobalanum, Glans ægyptia*, PLINE, *Hist. nat.*, XII, 46; XV, 7; XXIII, 46.

5) «Gousses de l'arbre *Ben* et quelques baies du fruit.» A. M. MIGLIARINI, *Indic. succ. des Mon. égypt. du Musée de Florence*, p. 75.

6) Le myrobalan des anciens est nommé *Moringa* par les botanistes modernes, son fruit porte dans les officines le nom de *Noix de Ben*. Les Arabes le nomment حبة الغالى.

7) MAT., XXIII, 23.

8) H. TATTAM, *Lexicon ægyptiaco-latinum*, pp. 12, 83.

plante égyptienne, , dont je n'ai encore pu réunir que deux exemples, tous deux tirés du Papyrus Ebers, répond exactement à la forme copte. Il est vrai que le mot égyptien est féminin, tandis que le nom copte est masculin, mais c'est là une différence qui ne doit point nous surprendre, car on pourrait citer bien des exemples de mots hiéroglyphiques ayant changé de genre en passant en copte.

Il suffirait au besoin de constater l'identité des deux radicaux, égyptien et copte, pour en conclure que le mot désigne l'aneth. Il sera préférable pourtant, afin de confirmer cette identification, de rechercher, d'abord, si l'aneth croissait dans l'ancienne Égypte, ensuite, si les propriétés attribuées dans le Papyrus Ebers à la plante se rapportent à celles que les auteurs classiques accordent à l'aneth.

Que l'aneth ait été connu des anciens Égyptiens, cela est en premier lieu rendu presque certain par ce fait que DIOSCORIDE en donne, dans l'un de ses ouvrages, le nom égyptien qui, selon lui, serait ἀραχοῦ[1]. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner attentivement la valeur que l'on doit attribuer aux noms égyptiens de plantes fournis par DIOSCORIDE, mais j'ai du moins pu constater que les plantes dont il donne les noms égyptiens sont généralement rangées, par les écrivains anciens, au nombre des plantes égyptiennes. Il est donc permis de supposer, puisque DIOSCORIDE donne le nom égyptien de l'aneth, que l'aneth croissait en Égypte. D'ailleurs, ni THÉOPHRASTE, ni PLINE, ni DIOSCORIDE lui-même n'indiquent les pays dans lesquels on rencontrait l'aneth, ce qui s'explique facilement par la raison que, la plante poussant abondamment en Europe, ces auteurs ne se sont pas donné la peine de rechercher si elle se rencontrait ailleurs. Enfin, FORSKÅL[2], au XVIIIe siècle, et DELILE[3], au commencement du XIXe, mentionnent l'aneth parmi les plantes spontanées de l'Égypte, et l'on a déjà eu bien souvent l'occasion de remarquer que la flore d'Égypte s'est à peine modifiée depuis la plus haute antiquité, de sorte que la présence de l'aneth comme plante sauvage dans l'Égypte moderne suffit presque pour prouver son existence dans l'Égypte ancienne.

Voici les deux passages du Papyrus Ebers dans lesquels est nommée la plante *ammisi* :

[4];

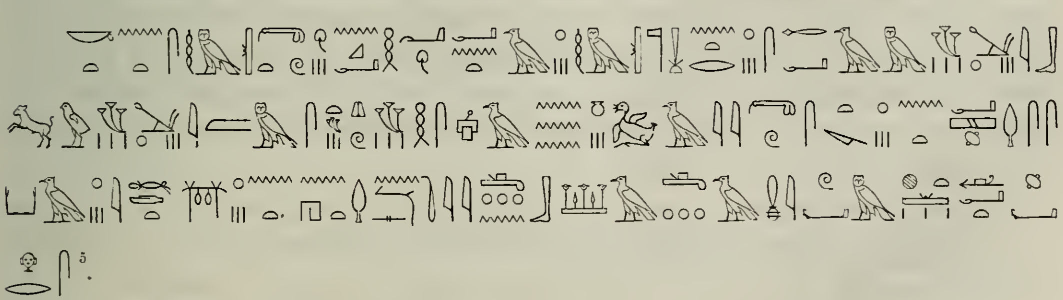[5].

1) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, III, 60.

2) *Flora ægyptiaco-arabica*, p. LXIV, n° 177.

3) *Floræ ægyptiacæ illustratio*, n° 343 : «*Anethum graveolens*, LINN. — Planta arabice dicitur شبث et »semina vocantur شمر.»

4) Pl. XLVII, ll. 12—13.

5) Pl. LXXXI, ll. 10—14.

Comme on le voit, les graines d'*ammisi* étaient employées pour guérir les maux de tête, et pour adoucir, amollir les nerfs du bras. Je n'ai pas trouvé dans PLINE[1] ou dans DIOSCORIDE[2] l'indication de propriétés semblables. Ni le traité de médecine copte, ni les papyrus médicaux de Berlin ou de Londres ne mentionnent l'*ammisi.* D'ailleurs, le traité copte ne comprend que les maladies cutanées, et celui de Londres ne parle que des brûlures, cas pour lesquels ni PLINE, ni DIOSCORIDE ne recommandent l'aneth. GARGILIUS MARTIALIS, au contraire, dans son ouvrage sur les plantes officinales, non seulement s'accorde complétement avec le texte égyptien, mais encore réunit en un même phrase les deux passages du Papyrus Ebers : «*Anethum* »*mitigat capitis dolores, nervorumque tensuras relaxat*[3].» Enfin, un fragment du Pseudo-Plinius reproduit en partie le dire de G. MARTIALIS : «*Anethum capitis dolorem et vertigines sedat*[4].»

Donc, d'une part, le mot répond exactement au nom copte de l'aneth; d'autre part, il est certain que l'aneth croissait dans l'Égypte ancienne; en dernier lieu, les auteurs classiques attribuent à l'aneth les mêmes vertus que les Égyptiens attribuaient à l'*ammisi.* Ces trois données me semblent suffisantes pour nous permettre d'identifier la plante 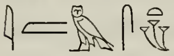 avec l'aneth, *Anethum graveolens* L.

III. LE GRENADIER.

Le nom de la grenade est identique dans les trois langues sœurs de l'égyptien : רמון, رمان, ⲉⲣⲙⲁⲛ, ϩⲉⲣⲙⲁⲛ, ⲧ, ῥοά, *malum punicum.* Or, jusqu'ici, on n'a retrouvé aucun mot égyptien répondant littéralement à ces orthographes, soit 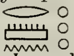 ou 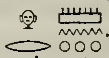. Il est pourtant certain que le grenadier était fort commun en Égypte. Le plus ancien texte connu qui parle du grenadier comme plante égyptienne est la Bible. Les Hébreux, en route vers la terre promise, errent de longs jours à travers les déserts, et, désespérant d'arriver jamais au pays rêvé, se plaignent ainsi à Moïse : «Pourquoi», lui disent-ils, «nous as-tu enlevés à l'Égypte »pour nous amener en des lieux stériles, où ne croissent ni figuiers, ni vignes, ni grenadiers?[5]» Il est évident, d'après cette phrase, que les figues, les raisins et les grenades étaient des aliments ordinaires en Égypte. PLINE parle également du grenadier d'Égypte : «Les grena»diers de Samos», écrit-il, «et ceux d'Égypte se distinguent par le feuillage rouge et le feuil»lage blanc[6]». Enfin, les documents égyptiens eux-mêmes viennent confirmer ces textes. On trouve, d'une part, le grenadier fréquemment représenté dans les tombeaux de la XVIIIe dynastie[7]; d'autre part, on a retrouvé, en très grand nombre, des grenades desséchées dans les tombes égyptiennes[8], et l'on peut même en voir quelques-unes dans une vitrine du

1) *Hist. nat.*, XX, 74.

2) *De mat. med.*, III, 60.

3) *Medicinæ ex oleribus et pomis*, § 28. (V. ROSE, *Plinii secundi Medicina*, p. 163.)

4) *De virtutibus herbarum*, § 38. *(Ibid.)*

5) *Nombres*, XX, 5.

6) «Samia et Aegyptia distinguuntur erythrocomis et leucocomis.» *Hist. nat.*, XIII, 34.

7) Je ne me rappelle plus exactement, les ayant remarqués seulement lors d'un court passage à Thèbes, quels sont les tombeaux qui contiennent la représentation du grenadier. On trouvera d'ailleurs la reproduction des figures qui nous intéressent dans le curieux mémoire de FR. UNGER, *Die Pflanzen des alten Aegyptens*, au paragraphe traitant du grenadier.

8) Florence, n° 3608 (*Cat.*, p. 74); Berlin (Passalacqua, n° 449); Londres, n° 5367 (*Syn.*, p. 38), Leyde, II, 3—6 (*Cat.*, p. 84); Turin (*Cat.*, p. 169).

Louvre[1]. Le grenadier ayant été connu des anciens Égyptiens, il serait étrange que le nom hiéroglyphique ne s'en pût découvrir dans les textes. Les égyptologues n'ont, jusqu'ici, traduit par *grenade* que le terme [2], dont le déterminatif, très caractéristique, , semble indiquer que le mot désigne, non pas une grenade, mais peut-être une figue.

Je crois avoir retrouvé le nom de la grenade dans un mot hiéroglyphique écrit de manières fort diverses, et ne présentant pas une apparence égyptienne. On sait que le grenadier, comme en témoigne son nom latin, *malum pūnicum*, et comme l'affirment du reste formellement les auteurs anciens, est originaire des environs de Carthage. De là, l'arbre passa en Égypte, puis dans l'Asie occidentale, tout en conservant son nom punique. Ainsi s'explique l'aspect étranger du nom égyptien et ses différences orthographiques. En somme, le mot dont je veux parler présente bien tous les éléments constitutifs des mots sémitiques qui désignent la grenade, רמון, رمّان, ерман, ϩерман. Voici les diverses variantes que j'en ai recueillies, abstraction faite des différents déterminatifs qui peuvent les accompagner : , , , , , . Le ϵ copte est rendu par et par la voyelle contenue dans = . L'hébreu et l'arabe n'ont pas le ϵ préfixe; la variante ne la renferme pas non plus. Le р, ر, ר, est rendu par , assemblage de lettres qui n'est jamais employé en hiéroglyphes que pour rendre le son *r* des langues étrangères. Puis le groupe, par chute du , — cas fréquent en égyptien, — s'affaiblit en et enfin en . Au ϩ copte répondent les syllabes , , . Le ϩ, il est vrai, se trouve avant le р, tandis que le , dans le mot égyptien, est placé après , , , mais la lettre est une aspirée très faible dont la transposition devait à peine modifier la prononciation du mot. Enfin, la terminaison מון, مان, ман, est rendue littéralement par , . La plupart des variantes du mot egyptien portent au lieu de *mani* : il se peut que la syllabe finale ait été considérée comme une désinence grammaticale sémitique, pluriel ou duel, et supprimée pour cette raison; il existe, par contre, bien des mots reproduits de l'hébreu en égyptien, et dont la forme singulière égyptienne, précédée de ou de , n'est que la transcription de la forme plurielle hébraïque.

Prises isolément, les formes égyptiennes citées plus haut semblent ne répondre qu'assez vaguement aux mots sémitiques désignant la grenade. Mais leur variété même montre chez les scribes égyptiens une certaine hésitation sur la manière de rendre en hiéroglyphes un mot à sonorité étrangère; rend scrupuleusement la fin du mot sémitique, en rend textuellement le commencement, aucune forme égyptienne ne le rend exactement en son entier. C'est donc, non en analysant chaque forme en détail, mais plutôt en les examinant dans leur ensemble que l'on peut se rendre compte de la prononciation du mot que les Égyptiens avaient à transcrire dans leur langue. Or, réunies, les diverses orthographes égyptiennes produisent une forme *arhmāni*, d'où dérivent facilement les mots רמון, رمّان, et ерман.

La parenté, qui me paraît démontrée, du mot égyptien avec les radicaux sémitiques, et même son apparence étrangère, — le grenadier n'étant pas originaire d'Égypte, mais y

1) F. CHAMPOLLION, *Not. descr. des mon. égypt. du Musée Charles X*, p. 97, L. 166.

2) P. PIERRET, *Vocab. hiéroglyphique*, p. 705.

ayant été importé, — donnent quelque vraisemblance à mon idée de voir dans et ses variantes le nom du grenadier. L'étude des textes dans lesquels se rencontrent ces groupes, et surtout la comparaison des propriétés médicales du fruit *arhmāni* avec celles de la grenade chez les Anciens, ne feront que confirmer l'identification que je propose.

Le catalogue du jardin d'Anna[1], auquel j'ai déjà fait bien des emprunts dans mes études sur la flore égyptienne, mentionne, immédiatement après *douze vignes*, , cinq *arhmāni*, .

Le Papyrus Anastasi III[2], décrivant une villa d'un roi d'Égypte, énumère les productions du jardin fruitier, , attenant à l'habitation. On y trouve les fruits , en compagnie des pommes et des figues.

Le Grand Papyrus Harris, dans les listes de dons en nature faits par Ramsès III aux temples d'Égypte, nomme plusieurs fois le fruit *arhmāni*, sous les formes et [3], à côté des figues, des raisins, des dattes, etc. Une phrase même[4], ainsi que le Papyrus Anastasi III, place à la suite de *arhmāni* le nom du pommier.

Enfin, le passage du Papyrus Ebers, que nous retrouverons plus loin, orthographie le mot : . Je ne cite ici cette forme que parce que son déterminatif, , indique bien que *arhmāni* désigne un arbre et non une herbe.

En résumant ces diverses données, nous voyons que l'*arhmāni* était un arbre, croissant en Égypte, à fruits comestibles, et rangé ordinairement, comme רמון dans le passage de la Bible cité plus haut, auprès du figuier et de la vigne. Ces caractères concordent donc parfaitement avec ceux du grenadier.

En examinant l'*arhmāni* au point de vue de son emploi en médecine, nous trouvons entre ce fruit et la grenade une concordance complète. Le mot ne se rencontre au Papyrus Ebers que dans ces deux passages :

[5]

«Remède pour tuer le ténia : écorce de grenade, eau; presser, décanter, boire en une »seule fois.»

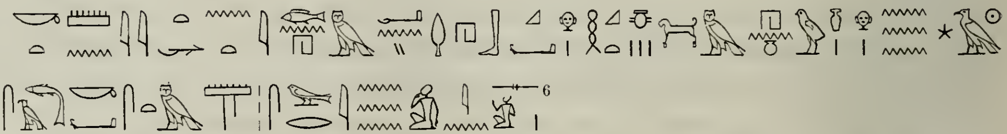
[6]

«Autre remède : écorce de grenade; pétrir avec de la bière, laisser macérer dans un »vase où est de l'eau. Lève-toi matin pour passer l'infusion dans un linge et la faire boire à »la personne.»

1) BR. et DÜM., *Rec.*, I, 36.
2) Pl. II, ll. 3—5.
3) K. PIEHL, *Dict. du Pap. Harris n° 1*, p. 6.
4) Pl. 40 *a*, 14—15.
5) Pl. XVI, 15—18.
6) Pl. XIX, 19—22.

PLINE, DIOSCORIDE et le Pseudo-Plinius s'accordent pour attribuer à la grenade des propriétés identiques :

« Contusum malum ex tribus heminis vini, decoctum ad heminam, tormina et tænias » pellit[1]. »

« Radix decocta succum emittit, qui tænias necat[2]. »

« Τὸ δὲ ἀφέψημα τῶν ῥιζῶν ἕλμινθας πλατείας ποθὲν ἐκτινάσσει καὶ ἀποκτείνει[3]. — *En buvant » une décoction de racines de grenadier, on déchire et l'on tue les grands vers intestinaux.* »

« Integra mala punica, cocta in vino, pota contra lumbricos et tineas ventris[4]. »

Ce dernier ordre de preuves achève, à mon avis, de rendre certaine l'identification de l'*arhmāni* avec le grenadier, *Punica Granatum* L.

J'ajouterai pour épuiser la question, un détail assez curieux. La grenade est mentionnée en ces termes dans le traité de médecine copte publiée par ZOEGA[5] : ⲉⲕϣⲁⲛϫⲓ ⲛ̀ϩⲛⲕⲟⲩⲕⲉ ⲛ̀ϩⲣⲙⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲗⲁϩⲙⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲏⲣⲡ ⲛ̀ⲧⲧⲱϩⲥ ⲉⲛⲉⲧⲱ ⲛ̀ⲯⲱⲣⲁ, ϣⲁⲩⲗⲟ. « *Si tu as à ta disposition » des écorces de grenade, casse-les, broie-les dans du vin et frottes en les marques de la gale; » elles disparaîtront.* »

IV. LA CORIANDRE.

La coriandre croissait dans l'ancienne Égypte; plusieurs faits le démontrent d'une manière certaine. PLINE, parlant de cette plante, s'exprime en ces termes : « Coriandrum inter silvestria » non invenitur. Præcipuum tamen esse constat ægyptium[6]. » DIOSCORIDE nous apprend que les Égyptiens nommaient la coriandre ὄχιον et les Africains γοΐδ[7]. FORSKÅL[8] et DELILE[9] mentionnent le *Coriandrum sativum* L. au nombre des plantes égyptiennes. Enfin, et ce n'est pas l'argument de moindre importance, on a retrouvé dans une tombe égyptienne deux paquets de graines de coriandre[10].

Le nom hébreu de la plante est גַּד; son nom arabe est كزبرة; son nom copte est ⲃⲉⲣϣⲏⲟⲩ, ⲃⲉⲣϣⲉⲩ, ⲃⲉⲣⲉϣⲏ, ⲃⲉⲣⲥⲏⲟⲩ, ⲛⲓ, κόριον, κολίανδρον, *coriandrum*. Il est à peu près impossible, étant donnée la forme ordinaire des mots égyptiens, que le nom hiéroglyphique de la coriandre présente quelque rapport avec l'arabe كزبرة. Il est plus probable qu'il se rapproche du nom hébreu ou du nom copte.

Trois noms de plantes égyptiennes pourraient se comparer au mot hébreu גַּד : , et . En les étudiant de près, on est forcé de constater qu'aucun de ces trois groupes ne peut désigner la coriandre.

---

1) PLINE, *Hist. nat.*, XXIII, 57.
2) *Ibid.*, XXIII, 60.
3) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, I, 153.
4) *De virtutibus herbarum*, 92—96.
5) C. ZOEGA, *Cat. cod. coptic.*, p. 628.
6) PLINE, *Hist. nat.*, XX, 82.
7) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, III, 64. Le mot γοΐδ répond exactement à l'hébreu גַּד, nom de la coriandre.
8) *Flora ægypt.-arab.*, n° 173.
9) *Floræ ægypt. illustr.*, n° 339.
10) Musée de Leyde, H 10 (*Catal.*, p. 84).

Voici les quelques exemples du mot *qeti* que j'ai pu réunir : , *Les qeti de ce champ ont sept coudées de hauteur, trois pour l'épi, quatre pour le chaume*[1]. L'exemplaire de Turin étant assez fautif, on pourrait être tenté de corriger le signe en et de voir dans le mot ainsi obtenu le nom de l'épeautre. Mais une stèle du Louvre donne bien clairement le même nom, déterminé également par , dans une énumération d'offrandes : [2]. Enfin le mot *qeti*, orthographié , se rencontre dans un texte de Philé, au milieu d'une liste de plantes comestibles[3]. Il résulte de ces trois passages que le *qeti*, étant une plante à épi et à chaume, c'est-à-dire une graminée, ne peut être la coriandre.

Le second mot, , désigne un arbre et non une herbe. On en employait l'écorce dans la parfumerie. Je l'ai traduit par *cannelle*, en le rapprochant de l'hébreu קִדָּה, *cassia*[4]. On pourrait aussi le rapprocher du mot κιττώ qui, d'après DIOSCORIDE[5], est le nom d'une variété de *cassia*.

Le troisième groupe, , désigne une plante rampante : , *La plante nommée sennouti croît sur son ventre, comme le qadi*[6]. , *Le qadi verdit sous les pieds de Seb*[7]. Cette plante rampante, *croissant sur son ventre*, selon l'expression égyptienne[8], me paraît être le concombre, dont le nom arabe répond exactement au mot hiéroglyphique, قثا, قثاءة. DELILE orthographie قثا le nom arabe du *Cucumis sativus* L.[9]; cette forme se rapprocherait encore mieux du groupe égyptien.

Ainsi, aucun équivalent hiéroglyphique du mot גַּד n'est employé pour désigner la coriandre. Il ne nous reste plus qu'à rechercher dans les textes égyptiens un groupe répondant au copte ⲃⲉⲣϣⲏⲟⲩ.

Un seul mot égyptien peut avoir donné naissance au copte ⲃⲉⲣϣⲏⲟⲩ; c'est le mot , écrit quelquefois . Le trait placé après le dans la seconde variante nous prouve que cette lettre, et par conséquent la finale , était vocalisée en [10]; le mot se prononçait donc *peroushou, pershou*. Le rapport qui existe entre □ et ⲃ est trop naturel pour qu'il soit nécessaire de rechercher s'il n'existe pas d'autres mots égyptiens dans lesquels le □ ait été transcrit en copte par un ⲃ. Le groupe répondant au nom copte de la coriandre,

1) *Todtenbuch*, CXLIX, 8—9.

2) LOUVRE, stèle C 34.

3) L. STERN, *Glossaire du Papyrus Ebers*, sub voc. .

4) *Rec.*, IV, 21.

5) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, I, 12.

6) *Papyrus Ebers*, XLI, 15—16.

7) *Pyramide de Teti*, l. 35 (*Rec.*, V, p. 7).

8) Comparer ces vers de VIRGILE :

. . . . tortusque per herbam
Cresceret in ventrem cucumis. (*Géorg.*, IV, 121—122.)

Le nom symbolique du serpent est composé de même, , «*celui qui est sur son ventre*».

9) *Floræ ægypt. illustr.*, n° 928.

10) On sait que est devenu ⲣⲱ en copte.

il nous suffira d'examiner si rien dans les textes ne s'oppose à ce que *pershou* désigne cette plante.

On sait que la coriandre est une plante essentiellement odorante. On l'emploie surtout, en Europe, pour assaisonner certains mets et aromatiser diverses pâtisseries. L'odeur de la plante est même si forte qu'une station prolongée auprès d'un champ de coriandre peut causer des maux de tête. Or, précisément les graines, à part leur usage en médecine, ne sont citées dans les textes qu'à propos de la confection des parfums. C'est ainsi qu'on les trouve, avec l'orthographe, dans une recette [1], et dans une autre, [2]. On rencontre encore la même plante, sous le nom de, dans la formule [3].

Les grains de *pershou,* désignés sous les noms et, reviennent dans six passages du Papyrus Ebers, mais je dois avouer que leurs propriétés médicales, indiquées du reste dans le traité égyptien d'une manière un peu générale, ne se rapportent nullement à celles qu'indiquent les auteurs classiques pour la coriandre. En somme, ce fait ne diminue pas la valeur des raisons qui me font voir dans *pershou* le nom de la coriandre. On ne doit point en effet s'attendre à trouver constamment et en tous points le Papyrus Ebers d'accord avec les ouvrages de médecine latins ou grecs, et la divergence d'opinion entre les anciens médecins égyptiens et gréco-latins ne peut nous empêcher de considérer comme bien établie l'identité de la plante avec le *Coriandrum sativum* L.

V. LE POMMIER.

Le nom du pommier est le même en copte, en hébreu et en arabe, ϫⲉⲡⲏϩ [4], ϫⲏⲡⲉϩ [5], تفّاح, תַּפּוּחַ. Le mot hiéroglyphique, dont je ne connais que deux exemples, est la transcription littérale des noms sémitiques. Ce groupe désigne un arbre dont les fruits sont rangés, dans les listes d'offrandes, à côté des grenades, des olives et des figues. Il est surprenant que cette identification si simple n'ait pas été faite depuis longtemps, d'autant plus que le mot se rencontre dans le Papyrus Anastasi III, déjà bien des fois étudié. Pourtant, je n'affirmerai pas que M. H. BRUGSCH, dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique,* n'a pas reconnu les rapports évidents qui existent entre et les noms sémitiques du pommier. Voici les passages des textes égyptiens dans lesquels se rencontre ce mot. *Les grenades, les pommes, les [olives]*[6] *et les figues du jardin fruitier*[7].

1) BR. et DÜM., *Rec.,* IV, 85.
2) *Ibid.,* IV, 90.
3) F. CHAMP., *Not. descr.,* I, 194—195.
4) ϫⲉⲡⲏϩ = μῆλα, *mala.* Gen., XXX, 14.
5) ϫⲏⲡⲉϩ = التفاح. Ms. Par. n° 44, p. 331.
6) Le manuscrit étant un peu mutilé en cet endroit, je pense qu'il faut restituer *olives,* au lieu de comme on l'a fait jusqu'ici, car le mot *t'etmer,* d'après les différents textes où je l'ai rencontré, me semble signifier *grappe* ou *bouquet,* et non pas désigner un fruit spécial.
7) Pap. Anast. III, p. 2, l. 5.

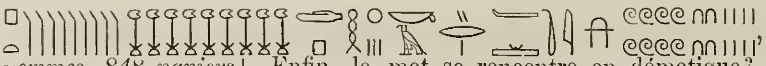 *Grenades, 99000 coupes; pommes, 848 paniers*[1]. Enfin, le mot se rencontre en démotique[2] sous la forme . Comme on le voit, le groupe s'applique à un arbre fruitier, cultivé en Égypte et se rapporte exactement aux noms sémitiques du pommier. Il est donc certain qu'il désigne le *Pyrus Malus* L.

On ne sait au juste de quel pays est originaire le pommier. Nous voyons par les documents hiéroglyphiques qu'il était connu en Égypte au moins à l'époque de la XIXe dynastie. Ce renseignement sera très utile à noter pour l'histoire des arbres fruitiers.

PARIS, 5 octobre 1885. VICTOR LORET.

PETITS MONUMENTS ET PETITS TEXTES
RECUEILLIS EN ÉGYPTE.

PAR

U. BOURIANT.

Mon intention, en publiant les notes suivantes, n'est pas d'entreprendre la discussion ni même la traduction de tous les textes que j'ai relevés un peu partout; je désire simplement que ces textes ne soient pas perdus pour tout le monde; aussi me bornerai-je, le plus souvent, à en donner une reproduction fidèle, accompagnée de la description aussi exacte que possible du monument qui les contient.

1. — Musée de Boulaq, n° 1608. Sarcophage et cercueil votifs au nom d'un fonctionnaire royal nommé .

A. Le sarcophage est en calcaire et mesure 0m 31 de longueur et 0m 16 de largeur sur une hauteur de 0m 18. La pierre n'a que 0m 03 d'épaisseur et est déjà toute rongée par le salpêtre.

Ce petit sarcophage se compose de deux parties, le couvercle et la cuve.

Le couvercle porte, sur sa partie supérieure, l'inscription suivante, écrite de droite à gauche, en six lignes verticales :

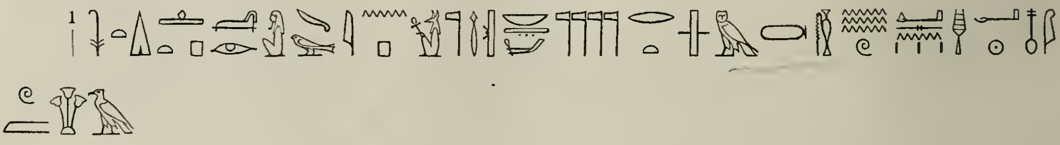

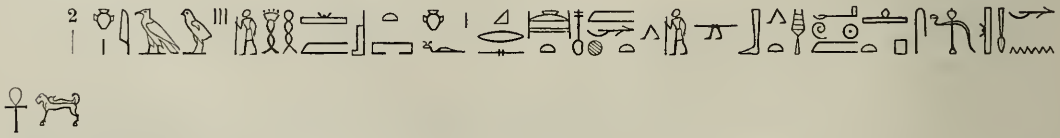

---

1) Gr. Pap. Harris, XL, a, 14—15.

2) Leyde, Pap. A 65, p. 8. H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 480, sub voc. .

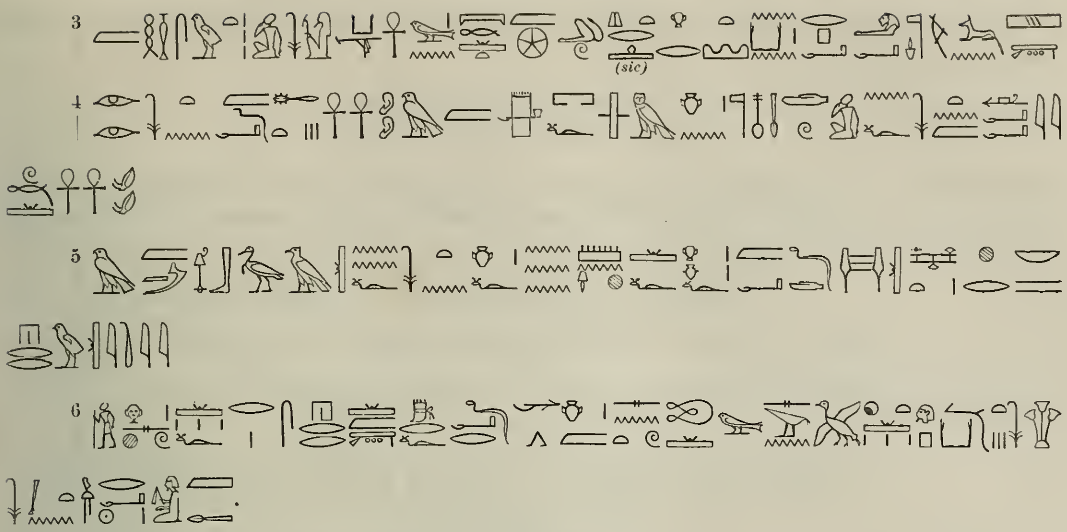

Le corps de la cuve est bordé en haut et en bas par deux inscriptions horizontales qui en font le tour et qui sont écrites, partie de gauche à droite, partie de droite à gauche.

INSCRIPTION DE LA BORDURE SUPÉRIEURE :

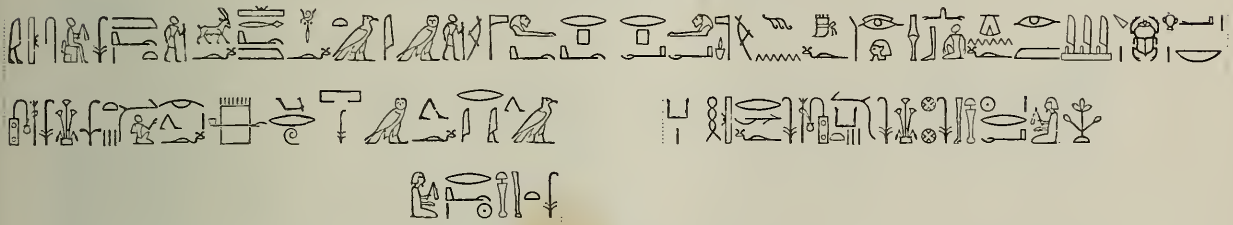

INSCRIPTION DE LA BORDURE INFÉRIEURE.

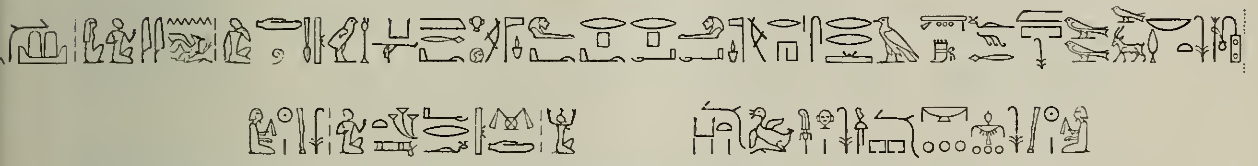

Tout autour de la cuve, sont représentés divers dieux : les deux petits côtés étant consacrés à Isis et Nephthys et les deux autres aux quatre génies funéraires ainsi qu'à Anubis.

Du côté de la tête Isis est représentée agenouillée sur le et élevant les bras.

De chaque côté de la déesse, est une petite inscription relatant les titres du défunt.

A gauche : . — A droite : 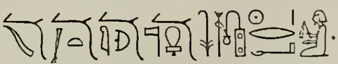.

Aux pieds, est représentée Nephthys dans la même attitude que sa sœur Isis.

A gauche de la déesse : 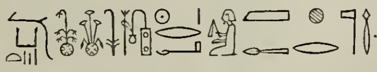. — A droite : 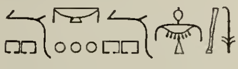

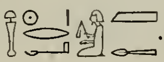.

15*

Le grand côté de droite est divisé en trois parties. Chacune d'elles comprend : le titre, le texte et le tableau.

Première partie. — Titre :

Texte :

Tableau. — Dieu à tête humaine dans l'attitude de la marche.

Deuxième partie. — Titre :

Texte : 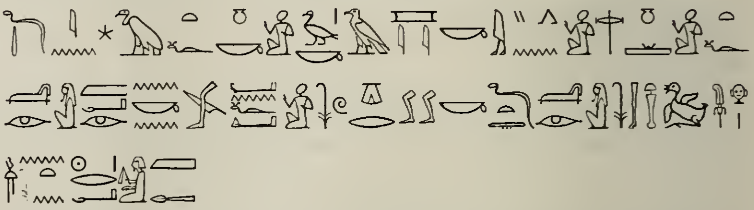

Tableau. — Semblable au précédent (tous les six d'ailleurs, les trois de gauche et les trois de droite, représentent un personnage debout et marchant).

Troisième partie. — Titre :

Texte : 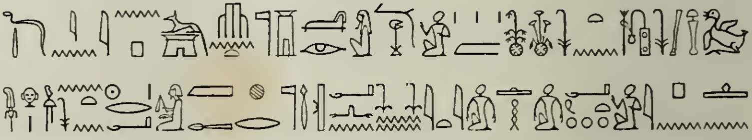

Le grand côté de gauche est également divisé en trois parties.

Première partie. — Titre : 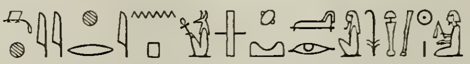

Texte : 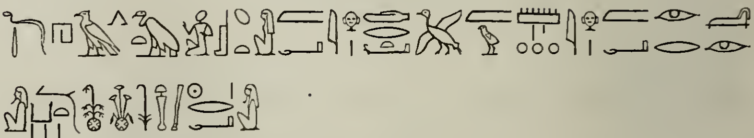

Deuxième partie. — Titre :

Texte : 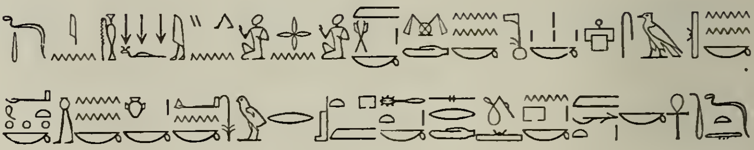

Troisième partie. — Titre :

Texte : 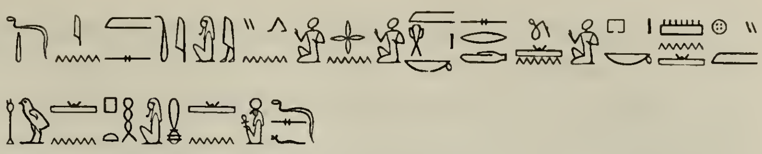

B. Le cercueil est formé d'un seul bloc de granit noir massif. Il est en forme de lit à quatre pieds de lion sur lequel est étendue la momie. Près d'elle, l'épervier à tête humaine, symbole de l'âme, pose ses mains sur la momie. Ce petit monument mesure 0^{m} 24 de longueur, sur une largeur de 0^{m} 085 et une hauteur de 0^{m} 114.

Sur la momie, bande longitudinale d'hiéroglyphes :

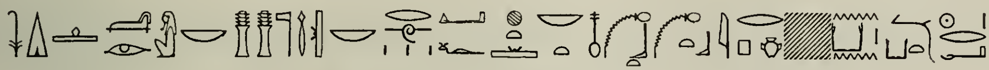

Sur le cercueil, à gauche de la momie : 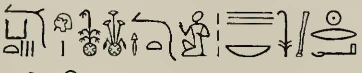

A droite de la momie :

Sur les côtés gauche et droit du cercueil, est une reproduction, assez mal gravée, du chapitre 89 du *Livre des Morts*, écrite de droite à gauche en seize colonnes verticales sur le côté droit et continuée sur le côté gauche en seize colonnes verticales écrits de gauche à droite.

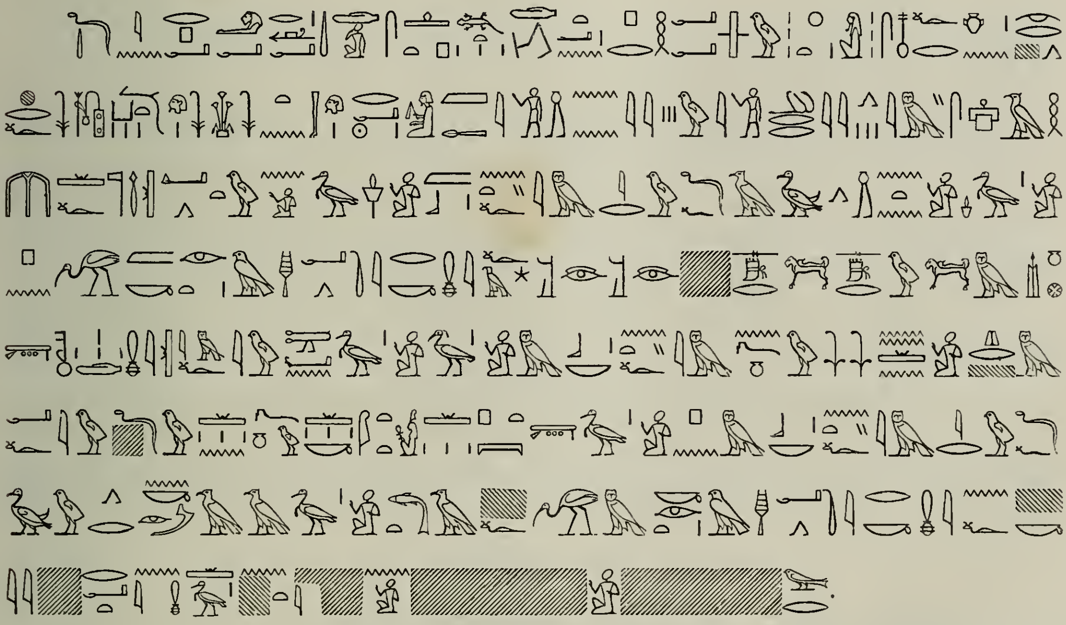

Ces deux petits monuments, autant qu'on peut le supposer d'après le proscynème de la cuve, proviennent d'Eléphantine et datent très probablement des derniers époques pharaoniques.

2. — Musée de Boulaq (inventaire n° 26034). Statue en calcaire donnée au musée par M. CAMILLE BARRÈRE, Consul général de France au Caire.

Ce monument d'un assez beau travail est malheureusement mutilé. La partie supérieure de la statue manque; la pierre est cassée obliquement depuis le côté droit du cou jusqu'à la hanche gauche. Les inscriptions gravées à droite et à gauche du siége sont heureusement intactes. Elles nous apprennent que la statue représentait un premier prophète d'Ammon et de l'ennéade divine qui vivait probablement à l'époque d'Ahmès Ier de la XVIIIe dynastie comme semblent l'indiquer le nom du personnage 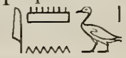 et celui de son fils 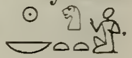.

L'inscription à droite de la statue est ainsi conçue :

Celle de gauche :

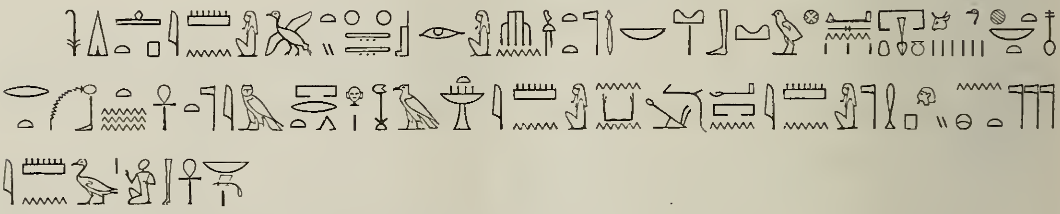

est suivie de la formule de dédication :

3. — Musée de Boulaq.

Base de statue en bois, de forme rectangulaire mesurant 0[m] 225 de longueur, 0[m] 085 de largeur sur une épaisseur de 0[m] 045, au nom du fonctionnaire 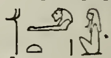.

Sur le plat de ce piédestal, inscription en deux lignes verticales se continuant en cinq lignes horizontales :

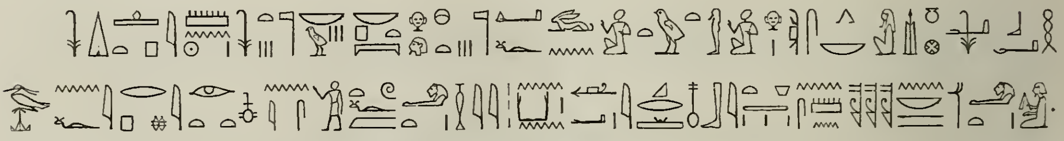

Sur la base est gravée une double inscription :

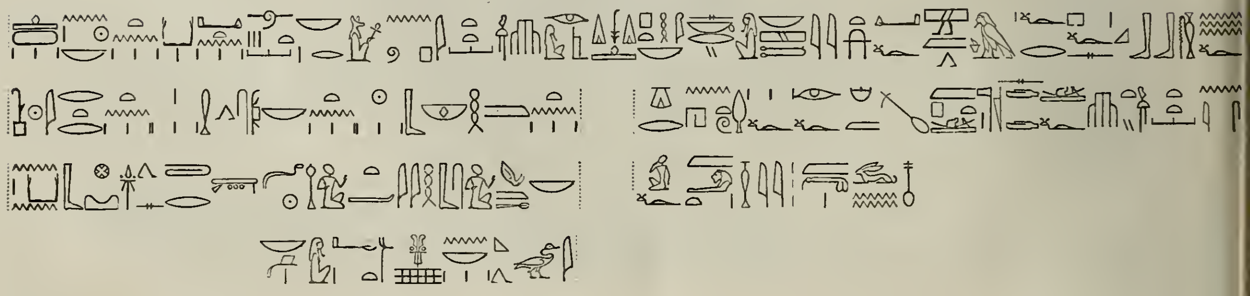

4. — Le Musée de Boulaq renferme un certain nombre de vases à libations en bronze; je ne m'occuperai ici que de ceux qui portent des textes. Ils sont au nombre de cinq.

A. Le plus grand de ces vases et le plus complet comme texte est inscrit au catalogue sous le n° 2911; il est au nom d'un prophète d'Ammon de Thèbes, , fils de 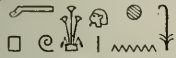 et de la dame 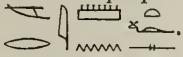.

Les textes et représentations qui ornent ce vase peuvent se diviser en cinq registres :

1er registre : Inscription horizontale faisant le tour du collet du vase :

2e registre. Le défunt accompagné de cette inscription : 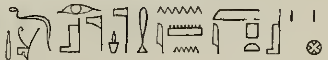
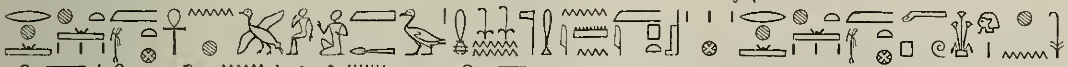
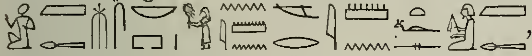, est en adoration devant le dieu Khem, derrière lequel s'avancent et 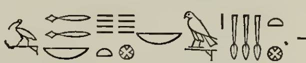. — Entre Khem et le défunt est dressée une table d'offrandes :

3e registre. Inscription en quinze lignes verticales faisant le tour du vase :

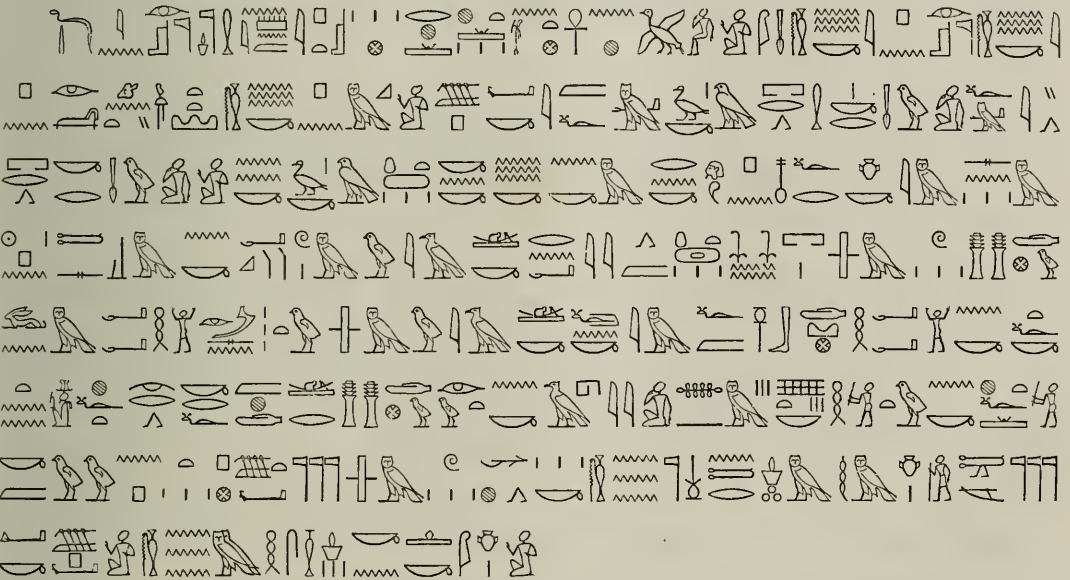

4e registre. Bande d'hiéroglyphes horizontale faisant le tour complet du vase :

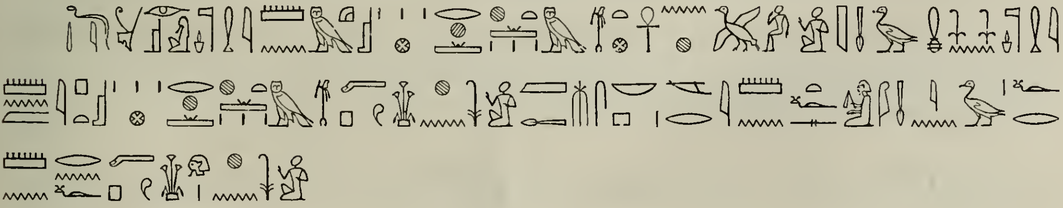

5e registre. Rosace à seize branches formée de feuilles de papyrus et occupant tout le dessous du vase.

B. Vase n° 2910 gravé seulement sur la partie antérieure de la panse.

Deux personnages remplissent à eux deux toute la scène. L'un d'eux, le défunt, est assis à gauche du tableau tenant de la main gauche le long bâton de commandement et de la droite une fleur de lotus épanouie. — A droite, la sœur du défunt, debout, offre d'une main le vase à parfums et de l'autre fait la libation.

Deux inscriptions affrontées sont écrites entre les deux personnages; celle de gauche relative à l'homme, celle de droite à la femme :

Voici celle de gauche :

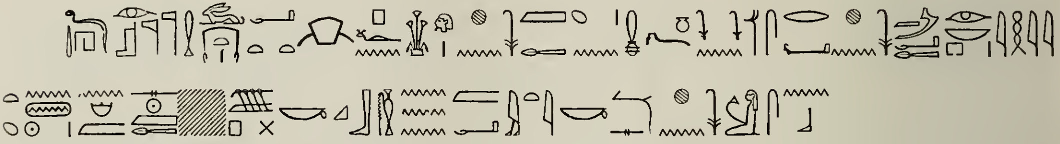

Celle de droite :

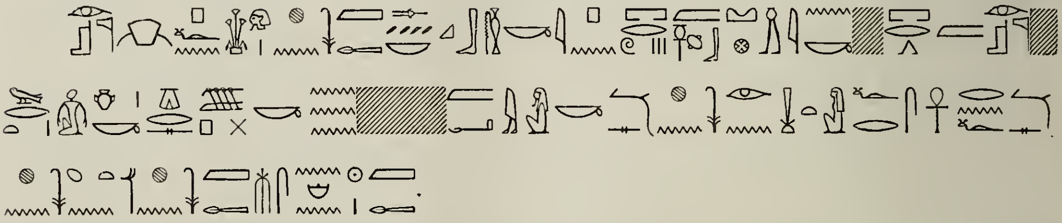

C. N° 2884, semblable au précédent, mais beaucoup plus mal gravé.

A droite l'homme assis, à gauche homme debout présentant l'encens.

Une seule inscription entre les deux :

D. Vase n° 2914 gravé sur la panse et très grossièrement. Deux lignes d'hiéroglyphes verticaux; à droite un personnage debout adore Osiris debout à gauche.

E. Le n° 2848 représente à gauche un personnage assis, coiffé et revêtu de la peau de panthère. A droite un homme debout présente l'encens et fait une libation.

Entre les deux, l'inscription suivante :

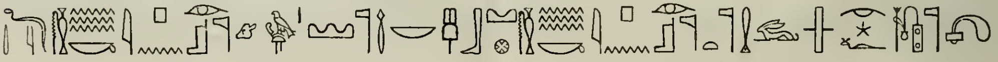

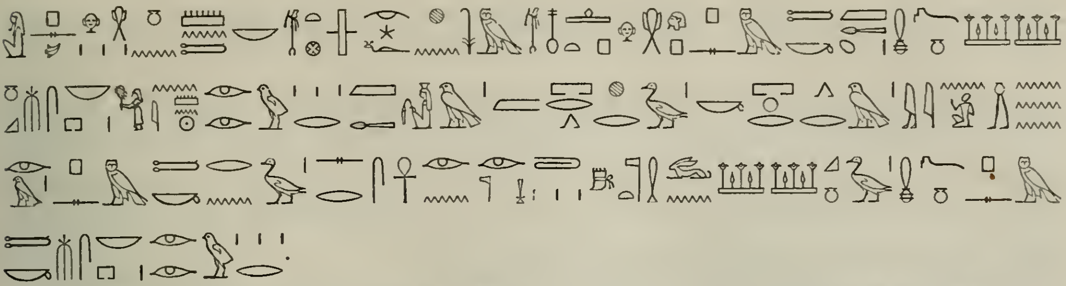

(Pour les inscriptions des vases à libation, cf. PIERRET, *Études égyptologiques* et MASPERO, *Textes des Pyramides.*)

5. — De Tell El Amarna, une dalle de marbre carrée de 0m 30 contenant un fragment d'inscription copte dont il manque le haut, le bas, la droite et la gauche :

////////////////
////ⲡϩⲟϩⲛⲓⲙⲓⲥ////
////ⲣⲱⲙⲉϣⲟⲩϣⲟⲩ////
///ïⲉⲡⲓⲙⲁⲉⲩⲗⲟ/////
///ⲛⲩⲙⲏⲛⲛⲁϩⲩⲡⲁⲓ////
///ⲁⲟⲩϫⲉⲛⲁϩⲙϩⲁⲗ////
///ⲟⲥⲙⲏⲥⲓⲥⲙⲛⲛⲁⲙⲁ////
///ⲱⲑⲟⲡⲱⲣⲓⲁⲧⲏⲣⲥⲛ////
////ϫⲛⲉⲉⲁïϣⲱⲡⲉⲛϩⲣⲛ////
///ⲡⲥⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉϩⲁⲣ////
///ⲛⲁⲧⲛⲟⲃⲉⲕⲁⲛⲟⲩ/////
////////////////////////////////

Ce fragment, en dialecte thébain faisait partie d'une épitaphe et semble renfermer des versets de psaume.

6. — Stèle cintrée en calcaire.

Dans le cintre, le disque ailé flanqué des deux uræus et au-dessous Harpocrate assis sur un trône ; à droite du dieu une barque au milieu de laquelle est placé le scarabée et à gauche une autre barque avec le disque du soleil ○.

Au-dessous s'étend le signe 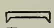 couvrant le tableau principal qui représente les deux défunts 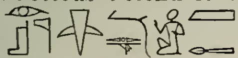 et 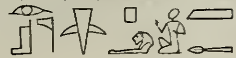 en adoration devant , (*sic*) et 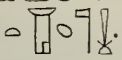.

Sous ce tableau, inscription en neuf lignes horizontales, écrites de droite à gauche :

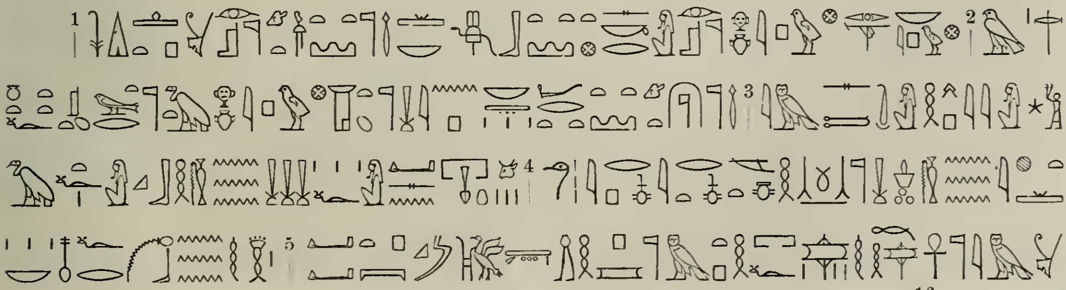

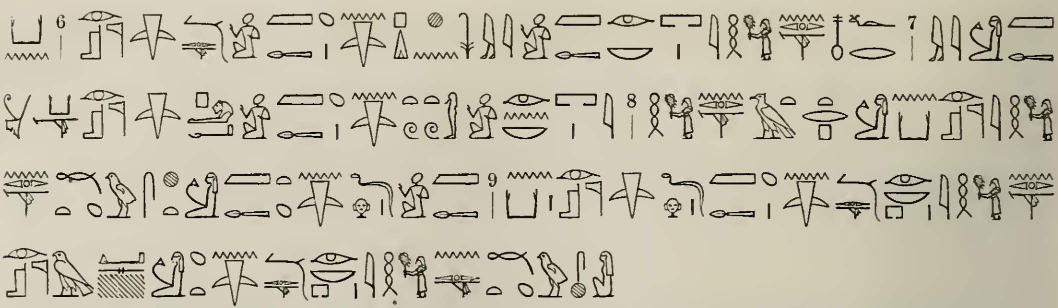

Provient des fouilles faites à Akhmim au sud du village d'El-Hawawisch. Epoque gréco-romaine.

6bis. Autre stèle cintrée de même provenance et très mutilée.

En haut le disque ailé et rayonnant. Au-dessous, tableau représentant le défunt en adoration devant Osiris, Anubis, Isis et une autre déesse dont la tête a disparu.

Suscription en sept lignes horizontales :

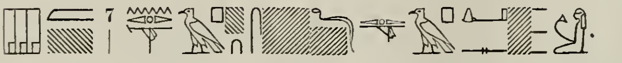

(Epoque gréco-romaine.)

7. — Même provenance, stèle cintrée en calcaire.

Disque ailé; au-dessous le dieu sous forme d'Harpocrate assis sur un trône. A droite et à gauche du dieu, deux barques. Dans celle de droite, un naos contenant un dieu à tête humaine et coiffé ; dans celle de gauche, un autre naos avec le dieu à tête d'épervier coiffé du disque.

Au-dessous, le tableau principal représentant le défunt en imploration devant les dieux Khem, Osiris, Arsiesis, Anubis, Isis et Nephthys.

Enfin inscription horizontale en treize lignes écrites de droite à gauche et dans laquelle sont indiquées les années de la vie du défunt.

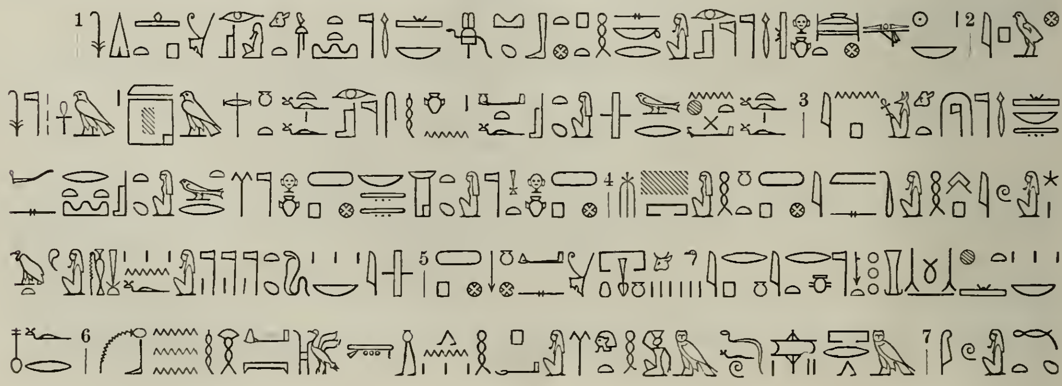

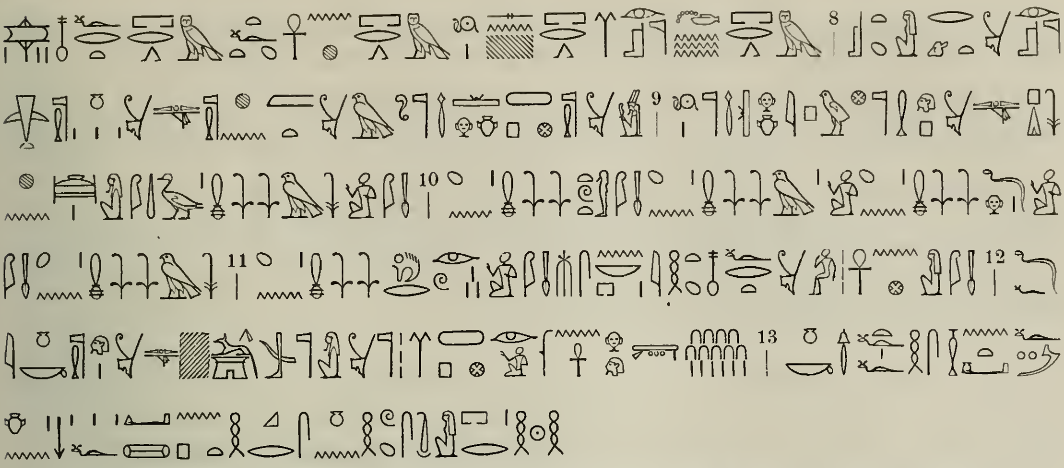

Au-dessous de cette inscription en est une autre en trois lignes et en écriture démotique. (Epoque gréco-romaine.)

8. — Même provenance. — Stèle tout à fait mutilée. — Le tableau à moitié brisé laisse encore voir un dieu à mi-corps soulevant le disque solaire et adoré par deux oiseaux à tête humaine.

Au-dessous on ne voit plus que les fragments de huit lignes horizontales :

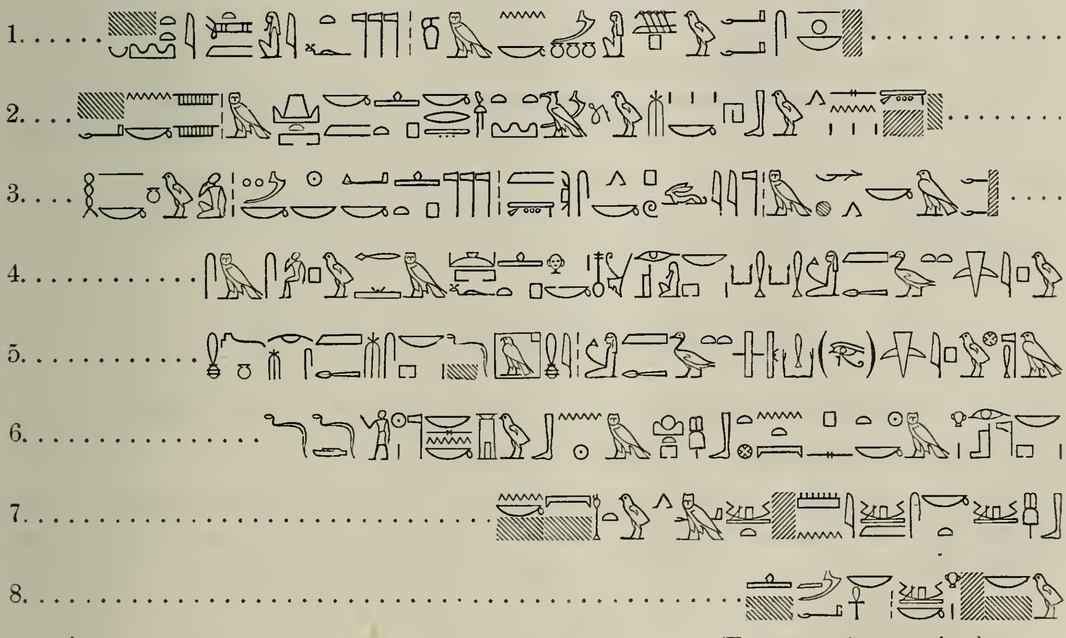

(Epoque gréco-romaine.)

9. — Stèle en calcaire provenant aussi des fouilles d'Akhmim, mais d'époque beaucoup plus ancienne que les précédentes. Elle date de la XVIIIe—XXe dynastie.

Cette stèle, aujourd'hui brisée en partie, était de forme particulière : 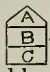. Les parties *A* et *C* n'ont pas été gravées. — Dans la partie *B*, un tableau, en partie double, représentant

le défunt et sa sœur assis et recevant les offrandes d'un autre personnage debout. L'inscription qui accompagne ce tableau peut aussi se diviser en deux parties dont l'une est la reproduction exacte de l'autre. Chacune de ces parties à son tour se subdivise en deux autres dont la première se rapporte aux défunts et la seconde au personnage faisant l'offrande.

Voici la première : 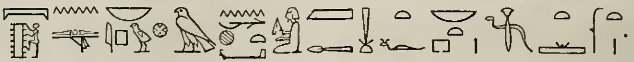

Et la seconde : 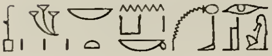 (le nom n'a pas gravé).

Des mêmes personnages; dessus de porte en calcaire ; la partie *b* n'a pas été gravée, et la partie *a* est la reproduction exacte de la partie *c*, mais inversée, c'est-à-dire que l'une est tracée de droite à gauche *(a)* et l'autre de gauche à droite *(c)*.

La partie *a* est divisée en deux registres; dans le registre supérieur Horneχt et Uat'renpit sont assis devant une table d'offrandes. Devant eux petite inscription contenant un proscynème, à 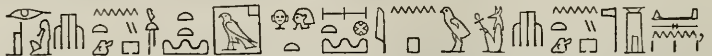, etc.

Dans le registre inférieur le fils du défunt dispose les offrandes pour Horneχt 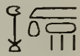 , etc.

10. — Stèle cintrée en calcaire provenant de Luxor.

Dans le cintre le scarabée ailé tenant dans ses pattes de derrière le disque rouge du soleil. — A droite et à gauche les deux Anubis.

Au-dessous, le tableau divisé en deux par une ligne d'hiéroglyphes complétement effacés. — A droite de cette ligne le défunt rendant hommage à Osiris; à gauche même scène dans laquelle Osiris est remplacé par le dieu Rā.

L'inscription principale se composait de trois lignes horizontales; les deux premières sont illisibles, la troisième est ainsi conçue :

11. — Stèle cintrée en calcaire, de beau travail, provenant aussi de Luxor.

Dans le cintre les signes entre les deux ut'as.

Au-dessous inscription en douze lignes. (La stèle a été brisée obliquement de la 4e ligne à droite à la 7e à gauche, et dans le travail de réparation exécuté par les Arabes qui possédaient la stèle, une partie des signes voisins de la cassure ont disparu.)

Les huit premières lignes de l'inscription occupent toute la largeur de la stèle, les quatre dernières sont plus courtes, le coin du bas à droite ayant été réservé pour y graver l'image du défunt accroupi dans la posture de l'adoration.

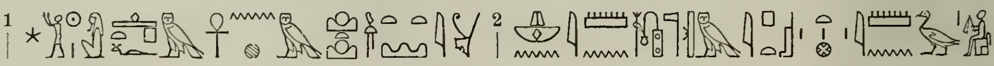

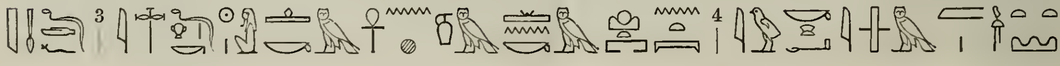

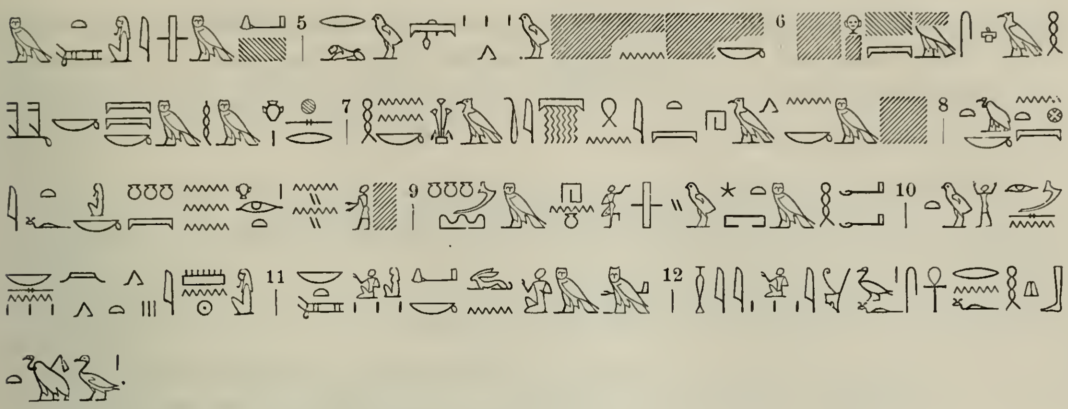

12. — Stèle en grès de cette forme .

Dans le pyramidion est gravée la barque solaire au milieu de laquelle est placé le disque rouge du soleil. Au-dessus du disque s'élève un scarabée adoré par deux cynocéphales placés l'un à droite et l'autre à gauche du scarabée. — Sous la barque solaire s'étend une ligne d'eau qui forme la séparation entre le tableau du pyramidion et celui de la stèle proprement dite.

Ce dernier représente un personnage debout tenant le de la main droite et de la main gauche le signe . Il est coiffé ; un collier à deux rangs est à son cou; pour vêtement il porte la *s'enti* blanche à laquelle est rattaché un tablier ; devant ce personnage est placée une haute table chargée d'offrandes .

De l'autre côté de la table sont debout deux personnages auxquels le premier rend hommage.

Ces deux personnages représentent un roi et une reine.

Le roi est coiffé et porte un large collier ; de la main gauche il tient le et de la main droite le ; il est revêtu de .

La reine est coiffée , elle tient de la main gauche le fouet et de la droite le .

Les cartouches du roi et celui de la reine sont restés vides ainsi que les sept lignes préparées pour recevoir une inscription et qui sont placées au-dessus de la table d'offrandes.

Ce roi et cette reine pourraient être Amenophis Ier et Ahmès Nofertari dont le culte était très répandu ainsi que le témoignent plusieurs monuments; mais je dois faire observer que dans notre stèle la figure de la reine est peinte en jaune, tandis qu'Ahmès Nofertari est généralement représentée avec les chairs noires.

13. — Petite stèle cintrée en grès (trouvée à Luxor).

Le dieu Horus, à tête d'épervier, coiffé du disque à uræus et tenant le et le est assis et tenu embrassé par Hathor coiffée des cornes de vache, du disque et de la perruque . Au-dessus des deux divinités, petite inscription .

Cette stèle était primitivement plus grande et devait même contenir la représentation d'un personnage en adoration devant Horus et Hathor. On lit en effet au sommet de la stèle

un commencement d'inscription tournée en sens contraire de celle relative aux dieux et qui est loin d'être complète : ; mais les Arabes chez qui elle a été trouvée, n'ont rien trouvé de mieux, pour en faire un morceau complet en apparence, que de l'user et de l'arrondir en la passant à la meule.

14. — Fragment de stèle cintrée, en grès, trouvée à Qournah.

Dans le cintre, le vase placé entre les deux ut'as; à l'extrémité droite du cintre : ; à l'extrémité gauche : .

Au-dessous le proscynème en deux parties affrontées :

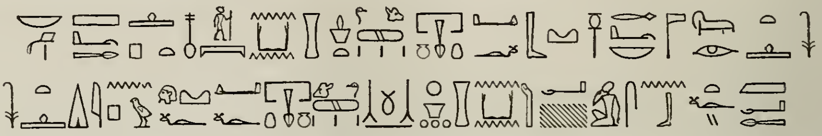

Au-dessous venait le registre de la famille qui malheureusement est brisé; on ne peut plus lire que deux noms : et .

15. Stèle en forme de porte provenant de Qournah.

Au sommet le proscynème :

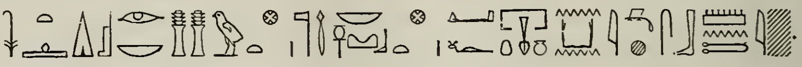

Au-dessous le défunt et sa femme sont assis devant une table d'offrandes. Devant la femme est cette inscription :

Cette stèle, gravée et peinte, est d'un fort beau travail et date probablement de la XIIe ou XIIIe dynastie.

16. Stèle cintrée en calcaire provenant de Salamieh, village situé sur la rive droite du Nil, en face d'Erment.

Cette stèle n'est que peinte, mais d'un remarquable travail comme finesse de dessin et de couleurs. Elle date de la XIIe—XIIIe dynastie comme du reste presque tout ce que l'on trouve à Salamieh.

Le tableau représente un personnage debout et occupant toute la hauteur de la stèle. Les chairs sont rouges, la perruque noire, le collier jaune et la *s'enti* blanche; il tient de la main droite le long bâton et de la gauche le sceptre . Devant lui, une table d'offrandes composées de deux vases , une cuisse de bœuf, un pain et une fleur de lotus. Devant le personnage est écrite une inscription composée d'une ligne horizontale et de trois lignes verticales :

17. — Stèle rectangulaire peinte, provenant de Salamieh.

Travail moins délicat que le n° 16.

Un homme tenant une fleur de lotus, et une femme portant un vase sont debout

devant une table d'offrandes au-dessous de laquelle est peinte l'inscription 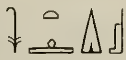
.

Devant la femme : .

18. — Autre stèle peinte provenant de Salamieh, très grossièrement exécutée. Homme et femme debout devant une table d'offrandes.

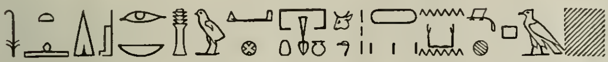 Derrière la femme : 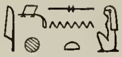

19. — Stèle cintrée, en calcaire, trouvée à Luxor.

Dans le cintre, tableau effacé, on ne distingue plus que l'ut'a de gauche.

Le reste de la stèle se divise en trois registres.

1er registre. Proscynème en quatre lignes horizontales :

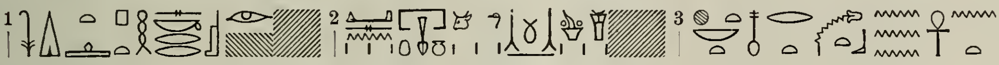
.

2e registre : Le défunt suivi de sa femme : 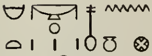 et de sa fille 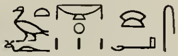 reçoit les offrandes que lui présente son fils

3e registre : Famille du défunt :

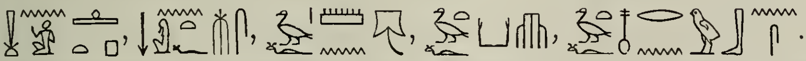.

D'après les noms des personnages cette stèle peut être classée de la XIe à la XIIIe dynastie.

20. — Statue en grès, donnée au Musée de Boulaq par le Consul d'Allemagne à Keneh. Cette statue, complète, devait mesurer environ un mètre, mais aujourd'hui elle est cassée à la ceinture. Elle représente un homme assis, sans autre vêtement qu'un tablier qui pend de la ceinture et va jusqu'aux pieds. A la ceinture pendait un ornement .

Les inscriptions abondent. Il y en a sur le dos, sur le tablier et à droite et à gauche du siége.

De celle du dos, une bonne partie a disparu avec la partie supérieure de la statue ..... 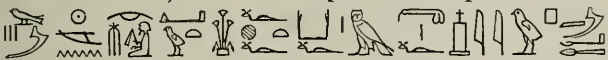

Celle du tablier est entière et se compose de trois lignes verticales :

.

Les inscriptions gravées de chaque côté du siége se composent chacune de huit lignes verticales, celle de gauche écrite de gauche à droite et celle de droite écrite de droite à gauche.

INSCRIPTION DE GAUCHE : INSCRIPTION DE DROITE :

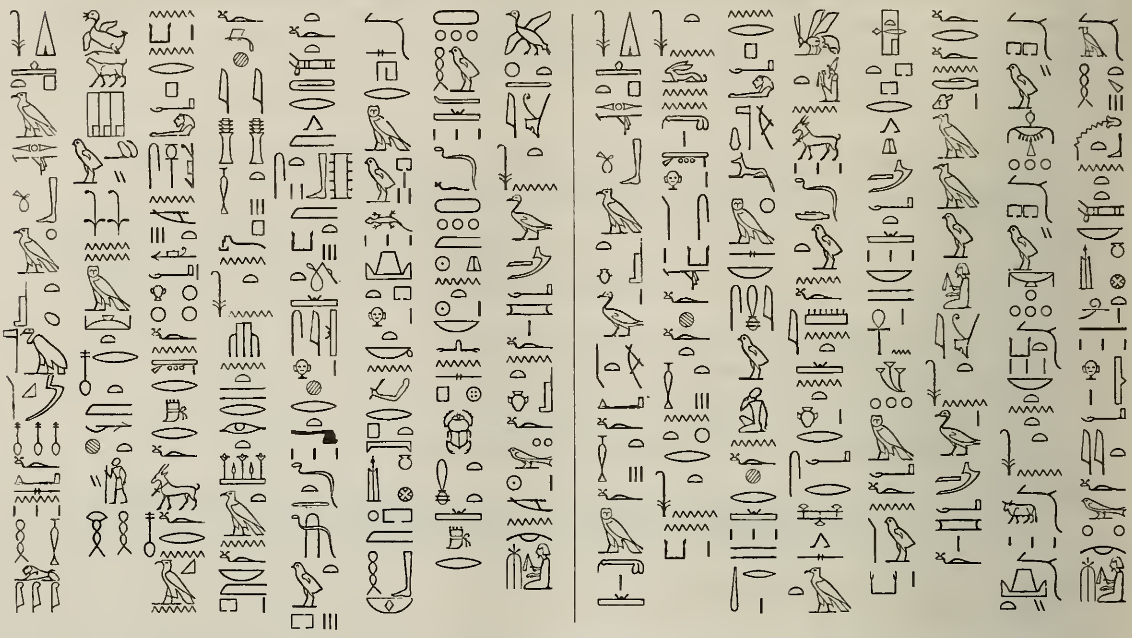

21. — Stèle en calcaire de forme rectangulaire provenant de Salamieh et datant de la XIIe—XIIIe dynastie.

Cette stèle a été brisée à l'angle gauche supérieur et à l'angle droit inférieur. Il ne reste plus visible que le milieu du corps d'un personnage debout tenant le et le long bâton, ainsi que le bas du corps d'une femme debout derrière le premier personnage. Devant eux une table richement chargée d'offrandes et au-dessus deux lignes d'inscriptions : 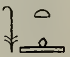

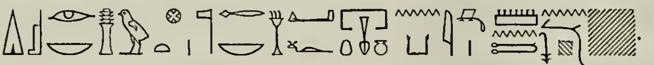

22. Stèle cintrée en calcaire provenant d'Akhmim et appartenant à SCHNOUDI-EFFENDI, Consul de France à Luxor.

Le tableau bien qu'un peu cassé est facile à rétablir. Au milieu, tourné vers la droite, est assis Osiris derrière lequel se tient debout Isis. Derrière Isis et devant Osiris sont accroupis deux personnages 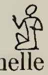 devant lesquels est gravé un . Ce tableau porte gravés à la pointe les carrés de l'échelle de proportions.

Au-dessous, inscription en six lignes horizontales écrites de droite à gauche :

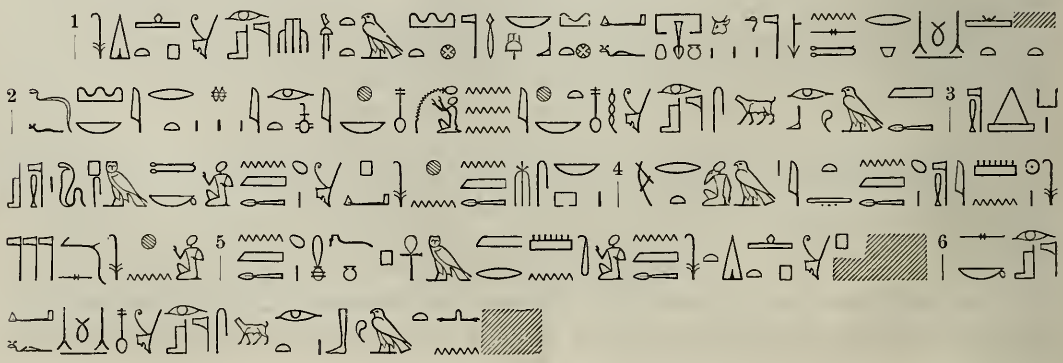

23. — Statue en calcaire. — Provenance inconnue, appartient également à SCHNOUDI EFFENDI.

La tête de cette statue est cassée et par suite le commencement de l'inscription gravée derrière manque.

L'inscription était composée de quatre lignes verticales :

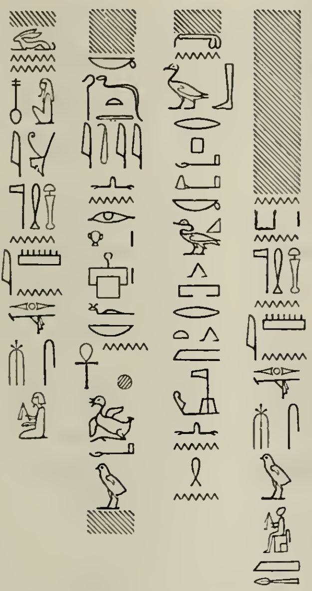

Sur les deux tranches droite et gauche du siége les titres de Khemmès sont répétés.

24. Il reste fort peu de chose du temple de Medamout, au Nord de Karnak, cependant il existe encore un montant de porte en granit rose qui donne au moins un renseignement précis sur le nom antique de ce village et sur le dieu qui y était adoré.

Sur ce montant de porte est représenté le roi Aménophis II 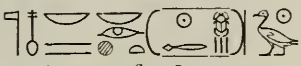 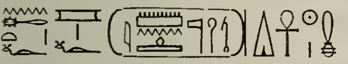 rendant hommage au dieu 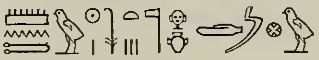 «Mentu Ra» roi des dieux dans *Ṭemau.*

Il est probable que le nom moderne Medamout est dérivé du nom ancien par la préfixation du mot ⲙⲁ qui en copte signifie *«lieu, localité»* et l'adjonction du *t* du féminin qui terminait, en égyptien, presque tous les noms de villes.

25. Les deux cantiques suivants, en l'honneur de St Georges, ont été relevés dans un hymnologe appartenant à un prêtre du Caire, et datant, m'a-t-on dit, du siècle dernier.

A.

ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ.

ⲃⲁⲕⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲉⲧϯ ⲧⲁⲓⲟ ⲛ̀ⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲓ ⲍ̅ ⲛ̀ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲁ ⲛⲁⲕ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲩⲙⲛⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲇ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲓϩⲩⲙⲛⲟⲧⲟⲥ
ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲡⲧⲁⲓⲟ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓϣⲱⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲥⲟⲫⲟⲥ
ⲛⲁϣϫⲱ ⲙ̀ⲡⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉϥϧⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲁⲩϫⲱⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϭⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲁⲇⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲇⲉⲟⲥ ⲕⲉ ⲁⲝⲓⲟⲥ
ⲁⲕϭⲓⲥⲓ ⲉϩⲟ ⲇ̅ ⲉⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ·

ⲑⲱⲟⲩϯ ⲁϣⲥⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲟϥ
ϧⲉⲛ ⲡ̀ϣⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛⲓⲙⲁⲗⲉⲧⲟⲛ ⲛ̀ϣⲟⲩⲧⲁⲓⲟϥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓⲥ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲁⲕ ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕⲓ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲛⲑⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲓ ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲁⲩⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲑⲟⲕ ⲉⲧⲧⲱⲃϩ̅ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲉⲗⲁⲝⲁⲛⲇⲣⲓⲁ
ⲁⲥⲛⲁϩϯ ⲉϫⲛ̅ ϯϫⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲗⲟⲙ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϥⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲓⲙⲉⲧⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲥⲉⲧⲁⲓⲟϥ ⲙ̀ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍⲉⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ
ⲡⲉⲕⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ·

ⲟ ⲛⲓϣϯ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲧⲁⲓⲟ
ϧⲉⲛ ⲑⲙ̅ⲏ̅ϯ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉ ⲁⲕϣϯ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲁϧ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲟⲫⲟⲥ
ⲉⲩⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲃⲃⲁ ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲇⲟⲗⲟⲩ
ⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲙⲟⲩ ⲧⲉⲛⲙⲏϯ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲱ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲭⲣⲓⲥⲟⲥⲧⲟⲙⲟⲥ
ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲡⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧ̅ⲉ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲇⲩⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ
ⲙⲟⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁⲗϭⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲁⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲉⲩⲥⲉⲃⲓⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲧ̀ⲥⲱⲛ ⲃ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ.

ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲡⲁⲥⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲛ̀ⲭ̅ⲥ̅
ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓϯϩⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲭⲉⲣⲉ ⲛⲁⲕ ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅
ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓϣⲱⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ
ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

B.

ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲛⲓ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲛ̅ⲧⲉⲛⲭⲱⲥ ⲉⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲇⲉⲟⲥ ⲁⲗⲏⲑⲟⲥ
ⲛ̅ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲙ̅ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲟ̅ⲥ̅
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲃⲟ ⲛⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲙ̅ⲫⲟⲟⲩ
ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̅ⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛⲱⲟⲩ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲑⲉⲗⲏⲗ, ⲱ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲟⲩⲛⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̅ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲟ̅ⲥ̅
ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ
ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲙⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲅⲁⲣ ⲁϥϫⲟⲥ
ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲧⲁⲓⲟ ⲉⲧϭⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ
ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛ̅ⲛⲓⲉⲧⲱⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ
ⲁϥⲉⲱⲧⲡ ⲙ̅ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲛⲁϩϯ
ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓⲙⲏⲓ ⲛ̅ⲛⲓϣϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍ̅ⲛ̅ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛ̅ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲉⲩⲧϭⲱϥ ⲛ̅ⲅⲉⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲣⲉⲛ ⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲉⲛ
ⲱ ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛ̅ⲧⲉⲛⲉⲣϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲓ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲉⲩⲧⲁⲓⲟ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲩⲙⲛⲟⲥ
ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲝⲁⲛϣⲱⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ
ⲉⲧϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ
ⲉϩⲟⲧⲉ ⲛⲏⲉ̅ⲑ̅ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ
ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲉⲡⲓ ⲛ̅ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ϫⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲙⲉϩ ⲛ̅ⲥⲟⲫⲓⲁ
ⲙ̅ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲣⲁϣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲟϥ
ⲱ ⲛⲓⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲧⲁⲓⲟϥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲕⲁϩⲓ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧⲉⲣⲙⲉⲛⲓⲁ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ
ϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̅ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓϩⲗⲟϫ ⲛ̅ⲣⲁⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲏⲛⲟⲥ
ⲁϥϯϫⲟⲙ ⲙ̅ⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲫϯ ⲡⲓⲙⲁⲓ ⲣⲱⲙⲓ
ⲡⲓⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲟⲥ
ⲁϥϯⲭⲗⲟⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

[ϫ . . . .
. . . .
. . . .
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ]

ⲯⲩⲭⲏ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲟϯ
ⲙⲁ ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲱ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲛⲁϩⲙⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

(Sera continué.) U. Bouriant.

DE L'ÂGE DE PIERRE EN ÉGYPTE

PAR

Mariette-Bey[1].

La communication que je demande à l'Académie la permission de lui faire a pour objet la question de l'âge de pierre en Égypte. Des circonstances sur lesquelles je reviendrai m'ont

1) Ce mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pendant le siége de Paris, à la séance du 4 novembre 1870, n'a jamais été publié en entier. G. M.

amené, il y a quelques mois, à m'occuper de cette question et à organiser des fouilles dans le but de réunir sur place les matériaux propres à l'élucider. Ces fouilles à la vérité ne sont pas encore finies; elles sont assez avancées cependant pour que je me croie autorisé à en mettre, dès à présent, les principaux résultats sous les yeux de l'Académie.

Pour plus de clarté, je partagerai le petit travail dont j'écris les premières lignes en deux parties. Je résumerai d'abord ce qu'on a dit jusqu'à présent sur la question; je rapporterai ensuite les observations que j'ai pu faire moi-même, et je montrerai en quelle mesure ces observations infirment ou confirment l'ancienne manière de voir. En d'autres termes, c'est le passé et le présent de la question de l'âge de pierre en Égypte que je veux essayer de préciser en ce moment.

La question du passé de l'âge de pierre en Égypte est marquée par une première phase, pendant laquelle des monuments de silex travaillé sont signalés, mais sans que personne s'avise, soit de leur assigner une époque, soit d'essayer de faire croire que ces monuments puissent appartenir à une autre date qu'à une date historique. En 1826, M. Passalacqua enregistre, dans le Catalogue des monuments découverts pendant ses fouilles en Égypte, «neuf instruments de silex» qu'il a trouvés dans une nécropole de Memphis; il signale «une petite scie en silex» qu'il a également trouvée à Memphis; plus loin, il parle «de flèches armées à leur extrémité de silex très aigus», qui viennent de Thèbes. Mais, en aucun cas, M. Passalacqua ne donne à penser que, pour lui, ces monuments ne soient pas, comme tous ceux qu'il découvre et qu'il enregistre, de l'époque pendant laquelle les rois qui inscrivaient leurs noms dans des cartouches régnaient sur l'Égypte. Après lui M. Horner, M. Prisse, M. Worsaa, font également mention de silex travaillés, recueillis en plusieurs circonstances sur le sol égyptien. Mais ces explorateurs, tout en reconnaissant que les monuments dont ils parlent sont antérieurs à tout ce que l'on connaît de plus ancien en Égypte, nous laissent absolument dans le doute sur la date réelle qu'ils leur attribuent.

C'est M. Arcelin qui, dans un Rapport adressé le 26 juin 1869 au Ministre de l'Instruction publique, a fait entrer la question du passé de l'âge de pierre en Égypte dans sa seconde phase. Cette fois on ne se tait plus sur l'âge des monuments; on ne laisse pas comprendre que, comme tous ceux que l'antiquité égyptienne nous a légués, ils appartiennent à l'une des dynasties qui ont régné successivement sur l'Égypte. On franchit cette limite. Antérieurement à Ménès, antérieurement à toute tradition connue, l'Égypte, comme tous les autres pays du monde, a dû passer par une période de durée indéfinie, pendant laquelle les hommes encore sauvages vivaient au milieu de bêtes dont les races sont pour la plupart éteintes, et faisaient du silex et de la pierre brute ou polie la matière principale des instruments qu'ils mettaient en œuvre. C'est à cette période reculée, c'est à ce temps très éloigné de nous, pendant lequel la longue vallée qui sera plus tard l'Égypte n'a point encore d'histoire, en un mot c'est à l'âge de pierre que M. Arcelin s'efforce de rattacher les monuments de l'industrie primitive de l'homme qu'il recueille en Égypte. Les conditions du problème sont ainsi, comme on le voit, considérablement déplacées, et, à vrai dire, le problème, d'archéologique qu'il était jusqu'alors, devient, si je puis m'exprimer ainsi, géologique. Ce qu'il faut en effet, c'est découvrir un objet, silex, poterie, ossements, qui, tout en portant témoignage du travail ou de la contemporanéité de l'homme, reçoive en même temps sa date par le terrain d'où on l'a tiré. Or je n'ose pas dire que le mémoire de M. Arcelin laisse sous ce

rapport une conviction très grande dans l'esprit. M. ARCELIN voudrait bien avoir trouvé des silex dans des conditions géologiques telles que la date préhistorique de ces monuments fût absolument hors de doute. Mais M. ARCELIN ne l'affirme point sans idée de retour. Les monuments qu'il découvre «sont d'une date fort ancienne, probablement préhistorique»; ils ressemblent bien «à ce qu'on trouve d'analogue en Europe»; ils ont «tous les caractères des objets de l'industrie primitive de la pierre, tels qu'on les recueille aujourd'hui en un si grand nombre de lieux»; cependant, point capital à noter, M. ARCELIN reconnaît que tous les monuments dont il a constaté le gisement *de visu* «ne font point partie du terrain sous-jacent, mais lui sont superposés». En somme, pour M. ARCELIN, les monuments de silex travaillé qu'il a sous les yeux sont si semblables par la forme, par la couleur, par la matière, à ceux que les Musées d'Europe lui montrent comme appartenant aux âges préhistoriques, que la date de ces monuments lui paraît certaine; on devine cependant, à travers les hésitations du Rapport, les scrupules de l'homme sincère et du géologue, qui voudrait plus de preuves.

C'est M. ARCELIN, ai-je dit, qui, au mois de juin 1869, a fait entrer la question du passé de l'âge de pierre en Égypte dans cette seconde phase. J'ajouterai que, presqu'à la même époque et sans avoir connaissance du rapport précité, MM. HAMY et FRANÇOIS LENORMANT, au mois d'octobre de la même année, constataient sur les lieux mêmes l'existence en Égypte de monuments attribués à l'âge de pierre, ce que prouve la lettre suivante, imprimée dans les journaux du temps, et adressée par les deux voyageurs dont je viens de parler à l'un des membres de l'Académie des Sciences :

«HISTOIRE DE L'HOMME. — DÉCOUVERTE DES RESTES DE L'ÂGE DE PIERRE EN ÉGYPTE. (Lettre de MM. E. HAMY et LENORMANT.) — Nous vous prions de vouloir bien faire connaître à l'Académie une découverte que nous venons de faire, dans le cours d'un voyage dans la Haute-Égypte entrepris sous les auspices de S. A. le Khédive, découverte qui n'est peut-être pas indigne d'attirer quelques instants l'attention de la docte compagnie.

L'existence d'un âge de pierre en Égypte avait été jusqu'à présent contestée. Les faits que nous vous soumettons nous paraissent de nature à modifier les idées qui ont cours à ce sujet chez les égyptologues.

Sur le plateau élevé qui sépare la célèbre vallée de Biban-el-Molouk des escarpements qui dominent les édifices pharaoniques de Deir-el-Bahari, nous avons constaté la présence d'une innombrable quantité de silex taillés, gisant à la surface du sol, dans une étendue de plus de cent mètres carrés. Ces pierres travaillées, qui appartiennent aux types bien connus désignés sous les noms de pointes de flèches, pointes de lances, hachettes lancéolées et amygdaloïdes, couteaux, grattoirs, perçoirs, percuteurs et nucléus, constituent évidemment les restes d'une fabrication ancienne, suivant toutes les probabilités préhistorique, et exactement comparable à ce qu'on désigne en France sous le nom *d'atelier de la période néolithique.*

MM. BALARD, DE QUATREFAGES, WÜRTZ, JAMIN, BROCA, BERTHELOT, avec lesquels nous avons la bonne fortune de faire le voyage, ont été les témoins de la découverte, et nous autorisent à déclarer ici, qu'ils ont constaté l'origine des échantillons par nous recueillis et leurs similitudes avec les objets de l'âge de pierre d'Europe. Nos meilleures pièces seront déposées au Musée de St Germain, où les savants spéciaux pourront les consulter.»

Ainsi, ce qui faisait tout au moins un doute pour M. ARCELIN n'en fait aucun pour MM. LENORMANT et HAMY. Non loin des grands souterrains de Bab-el-Molouk et sur le sommet

de l'escarpement qui domine l'immense nécropole de Thèbes, ces voyageurs ramassent à la surface du sol des silex intentionnellement éclatés. Pour eux, l'âge de pierre en Égypte est trouvé, et il suffit pour cela que les silex de Bab-el-Molouk se présentent à l'œil avec les caractères de forme qui distinguent les silex recueillis en Europe et reconnus sans contestation pour appartenir à la période que je viens de nommer.

Tel est donc ce que j'appelais tout-à-l'heure le passé de la question de l'âge de pierre en Égypte. Des monuments tout semblables à ceux qu'on regarde comme les produits de l'industrie primitive de l'homme se trouvent certainement sur les bords du Nil. Pour les plus anciens explorateurs, ils sont contemporains des nécropoles, des villes anciennes qui les fournissent; pour M. Arcelin, ils sont peut-être préhistoriques; ils le deviennent complétement pour MM. Lenormant et Hamy. Voilà le cercle dans lequel la question s'enferme jusqu'à présent; voilà le passé de la question. Maintenant quel en est le présent? Eclairé sur la valeur du problème, non, je l'avouerai, par mes propres études, mais par une bienveillante communication de MM. Lenormant et Hamy, j'ai organisé des fouilles, comme l'Académie le sait déjà. Quels résultats ces fouilles ont-elles produits? qu'ont-elles ajouté à ce que nous savions? en quoi les opinions émises par MM. Lenormant et Hamy, par M. Arcelin, sont-elles modifiées ou confirmées? c'est ce que je vais essayer de faire voir.

Le problème étant double, c'est-à-dire étant à la fois géologique et archéologique, les fouilles se sont dès le début partagées en deux directions. D'un côté, j'ai refait dans les nécropoles et dans les ruines des villes ce que M. Passalacqua y avait fait en 1826, et j'ai interrogé les tombeaux et les villes de l'ancienne Égypte sur la question de savoir si, comme le prétend M. Passalacqua, des silex travaillés s'y trouvent. D'un autre côté, comme MM. Arcelin, Lenormant et Hamy, je me suis mis à la recherche d'ateliers, j'ai été étudier sur place ceux que ces voyageurs ont signalés; de plus, m'aidant des conseils du docteur Reil, savant géologue de Caire, et des renseignements géologiques fournis par M. Arcelin lui-même, j'ai remué le sol vierge de l'Égypte en un assez grand nombre de points, choisis parmi ceux qui m'ont paru devoir conserver des traces contemporaines du passage de l'homme.

Le compte-rendu de la partie géologique des fouilles se résume facilement en quelques lignes. Soit que nous nous y soyons mal pris, soit que le temps nous ait manqué, soit que les circonstances ne nous aient pas servi, les tranchées ouvertes, comme le recommande M. Arcelin, sur les hauts plateaux du désert, sur les terrasses supérieures aux plus hautes crues actuelles du Nil, à la base des dépôts de sédiments, n'ont pas plus produit que les observations attentives faites sur les berges du Nil formant falaise. A la vérité, quelques silex travaillés, quelques fragments de poteries, ont été recueillis çà et là; mais chaque fois que ce fait s'est montré, nous avons pu constater que le terrain d'où l'objet venait d'être tiré avait été remué par des travaux d'une date plus ou moins connue. En ce qui concerne les ateliers, je veux dire les dépôts de silex travaillés trouvés roulant à la surface du sol, les résultats sont plus précis. On ne trouve pas d'ateliers dans les terres cultivées; seulement, quand on veut s'en donner la peine, il est possible de faire une collection de silex travaillés, de monuments divers de pierre polie, en se promenant sur les buttes dénudées et poudreuses, qui marquent le site des villes antiques. Quant au désert, on sait quel en est l'aspect extérieur. A perte de vue s'étendent devant les yeux du voyageur des plaines et des collines de sables, que recouvrent uniformément des myriades de silex. Or, aussi loin que vous marchiez

dans le désert, vous ne trouverez pas un silex qui, par la petite cassure résultat d'un choc intentionnel, témoigne du travail de l'homme; tous, sans exception, sont à l'état naturel. Mais si vous vous rapprochez des terres cultivées, ou plutôt du voisinage soit des ruines d'une ville, soit des restes d'une nécropole, alors il arrive quelquefois que les silex changent d'aspect, et que, sur une bande de terrain plus ou moins étendue, on rencontre des milliers de ceux que MM. Lenormant et Hamy ont décrits dans la note précédente. Un autre point non moins intéressant est à noter. C'est qu'aux environs de presque toutes les grandes excavations pratiquées dans le rocher par les Égyptiens, existent des amas de silex travaillés. A Bab-el-Molouk, MM. Lenormant et Hamy en ont découvert un; M. Arcelin en a trouvé un second, et j'en ai reconnu un troisième. Même observation à la Vallée des Reines, à l'entrée des grottes profondes de Sâmoun, à l'entrée des immenses souterrains consacrés à la sépulture des Apis. Au Mont Sinaï, nous dit M. Bäuermann dans le journal *Les Mondes*, tout le terrain qui s'étend en avant des carrières de grès quartzeux exploitées, dès la IIIe dynastie, pour la recherche des turquoises, est parsemé de silex éclatés artificiellement. Je n'ai pas à rechercher ici le rapport qui peut exister entre ces silex et les excavations auprès desquelles on les trouve; mais le fait que je signale est certain. Il n'est donc pas rare de découvrir en Égypte des ateliers de silex; mais, chose très remarquable, jamais ces ateliers ne se rencontrent en plein désert, et, quand l'existence de l'un d'entre eux est constatée, on peut être sûr que, non loin de là, est une ancienne ville ou une nécropole, voire même un souterrain. Je compléterai ce tableau en ajoutant que la question des ossements d'animaux contemporains est un élément du débat qu'il est impossible de faire intervenir ici, attendu que, jusqu'à présent, aucun ossement n'a été découvert sur l'emplacement des ateliers de silex.

La question géologique ainsi vidée, j'aborde la question archéologique.

Que des silex et des pierres diverses travaillées se trouvent parmi les monuments de l'antiquité pharaonique, c'est ce qui ne doit surprendre personne *à priori*. Nous savons en effet par Hérodote et Diodore (ce que le Rituel d'ailleurs rend encore plus certain), que les Égyptiens se servaient de «pierres d'Ethiopie», pour inciser le flanc gauche des cadavres dont ils voulaient extraire les entrailles. L'examen des momies nous a révélé un autre fait sur lequel j'appelle l'attention de l'Académie. Une des pratiques de la préparation des corps chez les Égyptiens consistait à enlever la plante des pieds, comme si on voulait signifier par là que le mort, ainsi privé de la partie de lui-même qui s'est le plus souvent souillée au contact de notre fange terrestre, a déjà commencé la vie épurée qu'il va mener dans l'autre monde pour l'éternité. Or, à la plante des pieds comme au flanc gauche, la même déchirure, j'oserai dire le même déchiquetage de la peau, atteste l'emploi d'un instrument qui n'avait pas le tranchant de nos bistouris, et qui, à la plante des pieds devait être un silex, si c'est un silex qui a laissé sa trace au ventre. Qui sait d'ailleurs si les Hébreux n'avaient pas pris des Égyptiens l'usage de circoncire par le silex? Je citerai un dernier exemple de l'emploi des instruments de silex aux temps historiques de l'Égypte, et je le trouve dans un assez grand nombre de tombeaux de l'Ancien-Empire, à Saqqarah aussi bien qu'aux pyramides. Là, les bas-reliefs nous montrent des ouvriers occupés à tailler du bois avec une sorte de hache d'une forme très déterminée, qui est absolument celle des haches exposées en 1867, à Paris, que la Mission Evangélique anglaise trouvait parmi les produits actuels des îles de l'Archipel Polynésien. De cette identité de forme je ne conclus naturellement rien quant à l'identité de

matière entre les instruments modernes des Polynésiens et les instruments antiques de Saqqarah, et de ce que les haches exposées par la Mission anglaise portent comme tranchant un gros silex emmanché, je ne déduis pas que c'est aussi un silex qu'on voit sur les bas-reliefs des tombeaux égyptiens. Je ferai remarquer seulement que, sur les bas-reliefs des tombeaux, le tranchant de la hache est peint en noir, ce qui est précisément la couleur par laquelle les Égyptiens ont le plus souvent désigné les objets de pierre. La théorie, je veux dire l'étude des auteurs classiques et l'observation des bas-reliefs sculptés sur les tombeaux, enseigne donc *à priori* que, sous les Pharaons, on faisait usage d'instruments de silex.

Voyons maintenant ce que vont nous dire les fouilles, en d'autres termes ce que nous enseigne la pratique.

Parmi les monuments découverts, il en est qui, recueillis çà et là à la surface du sol, n'ont pas de date et, par conséquent, nous intéressent peu. Mais il en est d'autres, trouvés presque toujours dans les nécropoles, qui ont ce précieux avantage de nous montrer leur date aussi lisiblement écrite que si le monument portait un cartouche. Voici, rangées chronologiquement, les observations qu'il m'a été donné de faire sur ces derniers.

Ancien-Empire. Le programme des fouilles à faire est bien simple. Comme on ne trouve jamais dans les chapelles supérieures des tombeaux que des tables d'offrandes et des statues, et que les menus objets sont relégués dans les caveaux souterrains situés au bas des puits, c'est vers la recherche et le déblaiement des puits et des caveaux que tous les efforts doivent tendre. Mais les puits de l'Ancien-Empire sont aussi larges qu'immensément profonds, et on ne les vide pas aisément. Le travail de déblaiement, bien que commencé il y a quelques mois, n'a donc pas encore donné tous les résultats que j'aurais désirés. D'ailleurs, sous l'Ancien-Empire, une certaine austérité préside à l'arrangement intérieur des tombes, et autant, sous d'autres dynasties, on a entouré le mort d'armes, d'ustensiles, de meubles, de vases, de vêtements, autant, sous l'Ancien-Empire, on a tenu à éloigner de lui tout ce qui pouvait rappeler le monde terrestre qu'il venait de quitter. Nous avons donc, appartenant à l'Ancien-Empire, quelques rares spécimens de haches, de couteaux, de scies en bronze, mais nous n'avons pas d'ustensiles de ce temps en silex ou en pierre polie, ce qui ne veut pas dire que sous l'Ancien-Empire on n'en ait point fait usage. Ne savons-nous pas d'ailleurs par les bas-reliefs qui nous montrent les haches de forme particulière dont j'ai parlé plus haut, qu'à ce moment on possédait tout au moins des haches ornées de pierres travaillées? Le doute ne me semble donc pas possible, et comme les fouilles ne sont pas interrompues, j'ai la conviction que, quand au lieu d'une douzaine de puits de l'Ancien-Empire, j'en aurai une centaine sous la main, la solution prévue *à priori* ne se fera pas attendre, et qu'il deviendra matériellement certain pour nous que l'Égypte avait une civilisation très avancée, qu'elle bâtissait les Pyramides, qu'elle sculptait le Chéphren de Boulaq, qu'elle gravait le tombeau de Ti, qu'elle possédait des scies, des couteaux, des haches de bronze, tout en se servant de scies, de couteaux et de haches de silex ou de pierre polie.

Moyen-Empire. Le Moyen-Empire s'ouvre avec la XIe dynastie, et la XIe dynastie est précisément l'âge d'or des monuments que nous recherchons. Sous la XIe dynastie s'établit

en effet l'usage d'enterrer les morts avec ces mille objets qui font la richesse du Musée de Boulaq. Des instruments de musique, des meubles, des armes, des vêtements, des fleurs, des fruits, des pains, des essences, sont déposés à côté du mort. Déjà, dès la XIe dynastie, l'art délicat de la fabrication des armes et des bijoux a atteint une certaine hauteur, et des poignards à lames de bronze et à manche d'argent ou d'ébène, des miroirs de même matière, des bracelets à cloisons d'or enrichies des plaquettes en pierres dures, des colliers de scarabées finement ciselés, se font remarquer. On n'en trouve pas moins sur les momies de même temps des couteaux de silex, des percuteurs, des hachettes, des perçoirs, sans parler des flèches de roseaux encore armées de leurs pointes de silex. Pas une lance n'a été trouvée; mais quelques momies nous ont mis entre les mains des lames de serpentine ou d'albâtre poli, dont le double tranchant et la forme générale, qui est celle d'un doigt recourbé, sembleraient autoriser l'opinion de ceux qui voient dans ces instruments une arme offensive tenant lieu de poignard.

NOUVEL-EMPIRE. Quand la XVIIe dynastie s'éteint et quand paraît la XVIIIe, les traditions de la XIe sont encore vivantes. A Memphis aussi bien qu'à Thèbes, on trouve dans les tombeaux les ustensiles en pierre polie, les pointes de flèches, les scies, les couteaux de silex dont j'ai fait une assez bonne collection aujourd'hui déposée au Musée de Boulaq. Sous les trois ou quatre dynasties suivantes, les mêmes routes sont suivies, et si, jusqu'à la chute de l'empire des Pharaons et la conquête d'Alexandre, les monuments dont nous nous occupons disparaissent tout-à-fait, c'est que, pendant cette période, le rituel, envahissant de plus en plus les tombes, en a banni les objets qu'aux époques antérieures il était d'usage d'y déposer.

BASSES-ÉPOQUES. J'arrive aux basses époques. Les momies riches de ce temps sont extrêmement rares, et les observations qui peuvent servir à l'histoire du silex sous la domination grecque et romaine ne s'appuient guères que sur des momies pauvres. Mais les disques polis de serpentine, de porphyre, d'albâtre, usités comme ornements de cou, les coquillages, les agates percées, les tablettes rectangulaires en basalte, employées pour le même usage, sont fréquemment recueillis sur les momies, tandis que, dans le sol environnant, il n'est pas rare de trouver des silex qui conservent ostensiblement la trace du travail de l'homme. J'ajouterai que, si non comme qualité, au moins comme nombre, ce sont les basses-époques qui apportent à la question de l'âge de pierre en Égypte l'appoint le plus considérable.

En résumé, autant les résultats ont été négatifs du côté géologique du problème qui nous occupe, autant le côté archéologique nous a donné des succès dont il est impossible de nier l'importance. Ce que les fouilles ont archéologiquement démontré, c'est en effet ceci : A toutes les époques de son histoire, quelque florissante qu'ait été sa civilisation, l'Égypte a fabriqué avec des pierres dures des armes, des ustensiles, des objets de parure. Quelques-uns de ces objets (comme le poignard en doigt recourbé) n'ont pas leur analogue dans l'âge de pierre, et, par conséquent, ne peuvent pas être confondus avec les monuments de cette période très reculée. Mais, assez souvent, les momies et les tombeaux nous fournissent des pointes de flèches, des hachettes lancéolées et amygdaloïdes, des couteaux, des grattoirs, des perçoirs, qui ressemblent à s'y méprendre à ceux dont la période néolithique a enrichi diverses collections publiques et privées de l'Europe. L'âge de pierre, à quelque profondeur qu'il se

perde dans le passé, aurait ainsi persisté en Égypte sous les Pharaons, sous les Grecs, sous les Romains, et quand, à Thèbes, les gens de Qournah nous montrent de vieilles lances de Bédouins encore armées de gros silex, quand je vois à Abydos les ouvriers de nos fouilles se faire raser et écorcher la tête avec un silex, je dis que non-seulement l'âge de pierre, de si loin qu'il vienne, a vécu en Égypte sous les Pharaons, sous les Grecs et les Romains, mais qu'il y a vécu sous les Arabes, et que, dans une certaine mesure, il y vit encore. Voilà ce qu'ont prouvé les fouilles archéologiques. Quant aux preuves géologiques, nous n'en possédons jusqu'à présent aucune. En vain opposera-t-on les ateliers de Bab-el-Molouk, d'Abydos et de Memphis. Je répondrai que ces ateliers sont les lieux où les villes que je viens de nommer allaient s'approvisionner des silex dont elles avaient besoin pour leurs usages civils et funéraires.

Telle est, je crois, la vraie position du débat dont j'expose en ce moment les conditions. C'est l'âge de pierre, je veux dire c'est la période extrêmement reculée, pendant laquelle l'Égypte n'avait point encore d'histoire, qui fait l'objet de la communication que l'Académie me fait l'honneur d'entendre. Mais on remarquera que, jusqu'ici, ce sont précisément les preuves de l'existence en Égypte de cette période extrêmement reculée qui nous manquent. En d'autres termes, je crois avoir prouvé qu'aux temps historiques l'Égypte a fait usage du silex et de la pierre polie, je n'ai pas prouvé qu'il y ait eu une époque antérieure pendant laquelle ce même usage ait été en vigueur. Est-ce à dire par là qu'il n'y a jamais eu d'âge de pierre proprement dit en Égypte, ou plutôt qu'on n'en trouvera jamais la preuve? La réponse, pour moi, n'est pas douteuse. La presque identité de forme, de couleur, de destination, qu'on remarque entre les monuments historiques que j'ai trouvés sur les momies, et les monuments réellement préhistoriques, n'est-elle pas comme une tradition d'une époque antérieure? D'un autre côté, d'où vient ce goût bizarre de la très ancienne Égypte, de l'Égypte des Pyramides, pour les constructions mégalithiques? Certains indices, à la vérité assez vagues, feraient donc penser que l'Égypte a aussi passé par un âge de pierre. D'ailleurs, les fouilles ne sont pas achevées. La question archéologique est à peu près vidée, mais il n'en est pas de même de la question géologique. En Égypte même, il y a à El-Kab, à Assouan, à Béni-Hassan, des terrains d'alluvion et de sédiment à explorer plus attentivement que je n'ai pu le faire. Il arrive tous les jours que les fellahs en quête d'eau pour leurs *chadoufs*, percent par des puits toute la couche limoneuse de la vallée et arrivent jusqu'au vieux sol pliocène; il y aurait là, pour un géologue compétent, plus d'une observation utile à enregistrer. On peut aussi vider certaines cavernes répandues le long de la chaîne arabique qui est à pic sur le fleuve et qu'on nomme Gebel-Abou-Fôdah. Enfin rappelons-nous qu'avec l'âge de pierre nous sommes transportés en arrière à des distances infinies; qu'à ce moment, perdu dans les brouillards les plus lointains du passé, les pluies équatoriales et surtout les immenses marécages aujourd'hui presque desséchés du Darfour envoyaient à la Méditerranée, en même temps que le Nil, une multitude d'autres cours d'eau qu'on suit aujourd'hui à la trace et que les Arabes appellent Bahr-belâ-ma, que ces Bahr-belâ-ma fournissent au naturaliste des coquilles fluviatiles, que leur bassin est encore marqué par une couche plus ou moins épaisse de limon. Or, n'est-ce pas là qu'il serait possible de trouver des traces de l'homme primitif? Qu'on installe donc des fouilles, non pas sur des points perdus et inabor-

dables des déserts qui avoisinent l'Égypte, mais à la Vallée des Lacs de Nubie, sur la partie méridionale du Fayoum, voire même dans les Oasis, c'est-à-dire sur les points facilement accessibles où l'ancien régime des eaux, au Nord-est du continent africain, a laissé ses traces. Les recherches que je viens de faire et que l'Académie connaît maintenant, nous ont donné des silex archéologiquement datés; pour que le problème soit définitivement résolu, pour que l'existence de l'âge de pierre en Égypte entre dans le domaine des faits acquis à la science, il faut que nous puissions montrer, portant la trace du travail de l'homme, un silex daté géologiquement, et ce silex nous le trouverons, non pas à Bab-el-Molouk ou dans les ruines des villes égyptiennes, mais sur les points géologiques que je viens d'indiquer.

En un mot, les propositions par lesquelles je crois devoir clore ce travail sont les suivantes :

1° Tous les monuments, supposés de l'âge de pierre, qu'on a recueillis jusqu'à présent en Égypte, sont des monuments de date historique, et ne prouvent par conséquent rien quant à la question de savoir s'il y eut jamais en Égypte un âge de pierre.

2° Pour trouver les preuves de l'existence de l'âge de pierre en Égypte, il faut de nouvelles fouilles exécutées dans des conditions telles, que les monuments découverts soient évidemment de travail humain, en même temps qu'ils sont datés géologiquement d'une époque antérieure à toute histoire connue.

L'Académie sait déjà que les fouilles dont je viens de l'entretenir ne sont point achevées, et j'ai peut-être à m'excuser auprès d'elle d'avoir fait, d'un travail encore à l'état d'ébauche, l'objet d'une communication. Mais, puisque les circonstances ont imposé aux fouilles un arrêt imprévu, j'ai pensé que je pouvais profiter de ce moment pour informer l'Académie des travaux qui sont en voie d'exécution, et lui faire part des moyens par lesquels j'ai l'espérance d'arriver au but. Si maintenant l'Académie pense qu'il y aurait quelque chose de mieux à faire que ce que j'ai fait, je serais heureux d'accepter ses avis et de prendre acte des indications qu'elle voudrait bien me donner.

A. Mariette.

SUR UNE

PLAQUE D'OR PORTANT LA DÉDICACE D'UN TEMPLE.

PAR

G. Maspero.

Dans le courant de cette année, M. Lumbroso, chargé de reconstruire la Bourse d'Alexandrie, a mis au jour les ruines d'un temple gréco-égyptien, et, sous une des pierres d'angle, quatre plaques en or, en argent, en bronze, en porcelaine verdâtre, portant les inscriptions commémoratives de la fonction. La plaque d'or seule est bien conservée, et porte, tracée au pointillé, l'inscription bilingue suivante, dont on reconnaît quelques traces sur les autres plaques :

ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ ΧΑΙ ΙΣΔΟΣ ΘΞΩΝ ΣΩΤΗΡΩΝ
ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΘΞΩΝ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΩΝ

Les fautes ΧΑΙ pour ΚΑΙ, ΘΞΩΝ pour ΘΕΩΝ deux fois répétées, ΙΣΔΟΣ pour ΙΣΙΔΟΣ, sont sur l'original et appartiennent à l'ouvrier égyptien qui a gravé l'inscription grecque. L'inscription hiéroglyphique est écrite de droite à gauche en deux lignes : 1 … 2 … C'est donc un temple consacré à Osorhapi, à Isis et aux deux dieux Sauveurs, par les deux dieux Philopator, le roi Ptolémée II et la reine Arsinoé. Le plan de ce temple a été relevé autant que possible et reporté sur le plan par M. Gouron, l'architecte chargé des travaux : c'est donc un succès important pour la topographie de l'Alexandrie antique.

En ce moment je ne veux que relever en passant les particularités grammaticales de l'inscription hiéroglyphique. Le choix des mots qu'elle renferme prouve qu'elle a été traduite sur le grec : … répond au génitif, et …, le démotique … répond à καί. Le mot … ou …, si fréquent dans les noms composés … Nsiamon, … Nsikhonsou, se retrouve à l'état isolé dans des passages qui ont embarrassé les égyptologues, au Papyrus Abbott, au Papyrus philosophique de Boulaq et jusque dans la stèle C 11 du Louvre. Il me paraît que les Égyptiens ont confondu sous cette forme deux mots différents à l'origine …, *appartenant à* . . . . et … . La locution … fréquente dans les très vieux textes, paraît être composée de … et de …, variante …, …, qui lui-même se rattache par la forme …, …, aux conjonctions du type …, …, …, … . Le rôle en est défini très nettement par les versions diverses de mêmes textes que renferment les pyramides. Pour n'en citer qu'un exemple,

Pepi Ier :

Sokarimsaf :

Ici … tient lieu du nom propre suivi de … et doit se traduire *C'est lui.* Plus tard, par suite sans doute d'une ressemblance de vocalisation, … se mêla à … et … représenta les deux valeurs. Dans notre plaque le contexte grec montre qu'il faut traduire: *Appartenant* à Sarapis, à Isis, etc.

Alexandrie, le 6 juillet 1885.

G. Maspero.

INSCRIPTION INÉDITE DU RÈGNE DE THOTMÈS Ier

PAR

E. GRÉBAUT.

Un fragment de naos, de 0m 233 environ en tous sens, aujourd'hui au Musée du Louvre, porte les inscriptions suivantes :

DESSUS DU NAOS : An IV, sous l'autorité du roi *Ra-āa-χeper-ka,* le fils du Soleil, de son flanc, *Thotmès,* aimé de *Hor-m-χu,* donnant la vie comme le Soleil, éternellement.

CÔTÉ GAUCHE : *Amen-mes,* la vie éternelle, royal fils aîné, grand chef des soldats de son père, étant venu après . . . . . .

Le côté droit, sur lequel l'inscription se poursuivait, est détruit : il ne subsiste que deux hiéroglyphes. Le fond n'a jamais été gravé.

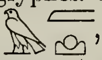, avec *m,* est le nom bien connu du sphinx de Gizeh. C'est aussi à Gizeh que le monument a été acquis, et qu'il paraît avoir été trouvé. *Amen-mes* qui porte le même nom qu'un fils d'Amasis, était inconnu. Il n'a pas régné; mais honoré du cartouche et de titres royaux, du vivant de Thotmès Ier, son père, il dut exercer l'autorité dans le Delta nouvellement reconquis, d'où, sans doute, il surveillait les Pasteurs réfugiés en Syrie.

LE CAIRE, le 28 novembre 1885. E. GRÉBAUT.

FRAGMENTS COPTES

PUBLIÉS PAR

G. MASPERO[1].

IV. — Un feuillet paginé ⲍ̿ au verso; la pagination du recto est effacée. Renferme un fragment de Rituel relatif à la communion. Dialecte thébain.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲣⲉⲙⲛⲧ: · · ~ ⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁϫⲓⲧⲟⲩ ⲉ̄ϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉⲟⲩⲟⲙⲟⲩ · ⲛ̄ⲣⲉⲙⲛⲧ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉϫⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲣⲉ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟⲙⲟⲩ · ⲙⲛ̄ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ · ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ · ⲛⲁⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛⲉ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲉⲓ ⲛⲁⲩ · · · ~

» ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁⲣϩⲟⲩⲟ ⲉ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ · ⲉⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲙ̄ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ:∴~

ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲉⲧⲛⲁⲣϩⲟⲩⲟ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩⲛⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ · ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲟϣⲟⲩ ⲉ̀ϫⲙ̀ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ · ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲏ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲛ̄ⲥⲉϯ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲛ̀ⲥⲉϯ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲥⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲇⲓⲁ̄ⲕⲟⲛⲟⲥ · ⲛ̀ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉ · ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲥϩ̄ⲓⲙⲉ · ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲟⲩⲁ · ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̀ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲏⲡ ⲙ̀ⲡⲙ̀ⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉⲧⲣⲉⲩⲉ̀ⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲁ · ⲡⲟⲩⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲁⲍⲓⲱⲙⲁ: ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̄ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲙⲁⲛϯⲥ̀ⲃⲱ ⲧⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ̀ ⲁⲛ · ⲁⲗⲗⲁ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲉⲩⲇⲟⲝⲓⲁ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ . . ~

---

1) Voir *Recueil,* t. VII, p. 46—48.

»ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁϯⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟϊ ⲉ̀ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣϊⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ: · · · ~

ⲛⲉⲧⲛⲁϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟϊ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̀ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣϊⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲙⲛⲧ̀ⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲡ̀ϊⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲏ̀ ⲡⲉⲡ̀ⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩ̀ϊⲧⲙ̀ ⲛ̀ⲇϊⲁ̀ⲕⲟⲛⲟⲥ · ⲁⲩⲱ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩϫ̄ⲛⲟⲩⲟⲩ. ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲧϊⲁ̄ · ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲁϣ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲁⲩϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟϊ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉ̈ⲓⲥ: ÷ ⲙⲁⲣⲟⲩⲣ̀ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲇⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲛ̀ⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ · ⲉ̀ⲁⲩϩⲉⲧϩⲱⲧ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ϩⲛ̀ ⲟⲩⲱⲣϫ̄ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲉⲭⲛⲏ.·. —

»ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲉⲭⲛⲏ · ⲙⲛ̀ ⲛⲉⲓⲟⲡⲉ.·.

ⲙⲁⲣⲟⲩϣϊⲛⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲉⲩⲥ̀ⲙⲟⲧ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲩⲃϊⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲱⲣϫ · ⲁⲩⲱ̀ ϫⲉ ϩⲛ̄ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲛⲉ · ⲏ̄ ϫⲉ ϩⲛ̄ ⲉⲗⲉⲩⲑⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉ.·. ~ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ̄ ⲡⲉ ⲉⲩϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲡⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩϫ̀ⲛⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉ̈ⲓⲥ · ϫⲉ ⲉ̄ⲛⲉϥⲛⲁⲣ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ. ⲉϥϣⲁⲛⲧⲙ̀ⲣ̀ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ: ~ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲛⲟⲩϩⲉⲑⲛ̀ϊⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲣ̄ⲁ̄ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲟⲉ̈ⲓⲥ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲩϫϊⲟⲩⲁ ⲉⲛϣⲁϫⲉ: ÷ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲛ̀ⲧϥ ⲥ̀ϩϊⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ · ⲏ̀ ⲟⲩⲥ̀ϩϊⲙⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲛ̀ⲧⲥ̀ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣⲱϣⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ · ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲱϩⲙ ⲛ̀ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ̀ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϫϊⲅⲁⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ: ~ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉ̈ⲓⲥ ⲟⲩⲡ̀ϊⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉ · ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϥ̀ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ̀ · ⲛ̀ϥⲧⲙ̄ϯⲥ̀ϩϊⲙⲉ ⲛⲁϥ · ⲏ̀ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ϥⲧⲙ̄ϯϩⲁϊ ⲛ̀ⲧⲉⲥϩϊⲙⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁ ⲡϫⲟⲉ̈ⲓⲥ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϩ̀ϊⲃⲟⲗ · ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲣⲉ ⲟⲩⲇⲁϊⲙⲟⲛ̀ϊⲟⲛ ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ · ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁϥ · ⲙ̀ⲡ̄ⲣ̀ⲧ̀ⲣⲉⲩϫϊⲧϥ̀ ⲇⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲕⲟϊⲛⲱⲛⲉϊ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣϊⲟⲛ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲧ̀ⲃⲃⲟ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̀ · ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ⲡ̀ϊⲅⲉ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫϊⲧϥ̀ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ · ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ̀ ⲡⲉ ⲉⲩⲡⲟⲣⲛⲟⲃⲁⲥⲕⲟⲥ ⲡⲉ · ⲏ̀ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ · ⲏ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ:~ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲏ ⲉⲥϣⲁⲛϯⲡⲉⲥⲟⲩⲟϊ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲏ̀ ⲙⲁⲣⲉⲥⲗⲟ · ⲏ̄ ⲙⲁ[ⲣⲟⲩⲛⲟϫⲥ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ].

V. — Un feuillet paginé, ⲥⲡⲅ au recto, et ⲥⲡⲇ au verso, avec la cote ⲓⲏ. Provient d'un manuscrit dont M. Bouriant a publié déjà plusieurs fragments, et renferme quatre colonnes de texte. Parchemin très fin. Dialecte thébain.

. . . . ⲙⲉ ⲟⲩϫⲁϊ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲣⲅⲏ ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡϩⲁⲡ · ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲁϩⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲛ. ⲁⲩⲱ ϩⲁ ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ̄ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲛ̄ⲡⲁⲛⲧⲱⲕⲣ̄ⲧ̄ⲱⲣ · ⲙⲁⲣⲓϣⲱⲡⲉ ϩⲱ ⲛ̄ⲥⲁϩⲟⲩ ϩⲁ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϯⲙ̄ⲡϣⲁ̄ ⲣⲱ ⲙ̄ⲡⲥⲱϣ ϫⲉ ⲁϊⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ · ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ̄ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁϊⲡⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙ̄ⲡⲁⲛⲁϣ · ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩϫⲁϊ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲉⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲛ̄ⲧ̄ϥ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓϩⲃⲟⲩⲣ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲟⲣⲅⲏ: ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲧⲛⲟⲃⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉⲙⲡϥⲥⲟⲩⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁⲁϥ ⲛⲛⲟⲃⲉ ϩⲁⲣⲟⲛ · ⲏ̄ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲛ̄ ⲓ̄ⲥ̄ ⲛ̄ⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉ̈ⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ ϩⲱⲱϥ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲛⲅ̄ ⲟⲩⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ ⲣⲱ̄ · ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉ̈ⲓ ⲣⲱⲙⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲁⲧⲛⲟⲃⲉ ⲉⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ · ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲛ̄ϯⲥⲟ ⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲁⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲟⲩϩⲁⲡ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲛⲙⲛ̄ⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲕⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲉⲙ̄ⲡⲟⲩⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϩⲟⲩⲛⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ · ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲓϣⲉ · ⲏ̄ ⲁϥϥⲓ ϩⲁϩ ⲉⲛⲥⲓϣⲉ ϩⲛ̄ϩⲉⲛⲡⲗⲏⲅⲏ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛϣϭⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲅⲣⲁⲫⲏ · ⲉ̈ⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓϣⲱⲛⲉ · ⲏ̄ ⲛⲉ̈ⲓϣⲱⲛⲉ · ⲏ ⲧⲙⲁⲥⲧⲓⲅ̄ⲝ̄ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲛ̄ⲧ̄ⲥ̄ ⲉϫⲱ̈ⲓ · ⲏ̄ ⲉⲧϩⲓⲱⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲛⲟⲃⲉ · ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲛⲕⲉⲁⲛⲁϣ ⲉⲛⲧⲁϊⲡⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲉⲓϥ̄ⲧ̄ ⲉⲩⲟϥⲧ ϩⲙ̄ ⲡⲁϩⲏⲧ · ⲙⲛ̄ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ · ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲥⲟⲩⲣⲉ · ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛⲁⲣⲟⲟⲩⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ̄ · ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲏ̄ ⲛⲉ̈ⲓⲣⲱⲙⲉ ⲣ̄ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲉⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲛⲓⲙ · ⲙⲛ̄ ϩⲓⲥⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲁⲛⲁⲅⲕⲏ · ⲧⲱ̈ⲓ ⲙⲛ̄ ⲧⲱⲟⲩ · ⲙⲛ̄ ⲧⲁⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲙ̄ⲡⲟⲩⲕⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲙ̄ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉⲧⲛⲁⲩ · ⲏ̄ ⲉⲧⲥⲟⲟ̀ⲩⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̄ⲕⲣⲟϥ ϩⲣⲁ̈ⲓ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲉⲧⲉⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ · ⲁⲩⲱ ϩⲛ̄ ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ̄ ⲉϣϫⲉ ⲙ̄ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲕⲧⲟ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲙ.

VI. — Un feuillet paginé ⲙⲅ, ⲙⲇ, provenant d'une table des morceaux de l'Écriture et des pères à lire aux divers offices des différents jours de l'année. Les parties soulignées sont écrites à l'encre rouge dans l'original; beaucoup d'abréviations. Les chiffres des Psaumes ont été ajoutés plus tard par une main différente. Dialecte thébain.

ⲙⲅ
ϩⲉⲣⲙⲏⲛ ⲁⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲱⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲛϥ[illegible]ϩⲧⲏϥ ⲁⲛ
ⲡⲟⲩⲱ ⲛⲉⲕⲟⲩⲏⲛⲃ ⲛⲁϯϩⲓⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩ
ⲛⲧⲁⲓ ϩⲉⲣⲙ ϯⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ ⲛⲁϥ ⲉ ⲡⲁⲡⲁ ϣⲁⲉⲛⲉϩ ⲧⲁ
ⲡⲟⲩⲱ ⲁⲓⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲙⲛ ⲛⲁⲥⲱ
ⲉⲓⲛⲁⲱϣ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲕⲱⲙⲓⲟⲛ ⲛⲧⲁⲩ ⲧⲁⲩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ
ⲉⲓⲛⲁⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲛⲧⲕⲁ ⲡⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲏⲛⲃ ·
ⲡϩⲩⲙⲛⲟⲥ ⲟⲓ ⲓⲉⲣⲓⲥⲥⲟⲩ ⲉⲛⲇⲩⲥⲟⲛⲧⲁⲓ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩ
ⲙⲉⲭⲓⲣ. ⲓⲇ. ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲥⲩⲛⲁⲅⲉ
ⲡⲣⲟⲕⲱ ϫⲉⲥⲧ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛ
ⲡⲁⲡ ⲫ ϩⲉⲃⲣ ϛⲏ ⲟⲩⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲡⲉⲧ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲣⲗⲁ ⲛⲉⲕⲟⲩⲏⲛⲃ ⲛⲁϯϩⲓⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲇⲁ
ⲕⲁⲧⲁ ⲓⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϣⲱⲥ ⲉⲧⲕⲁⲛⲟⲩϥ.
ϩⲁⲑⲏ ⲛϣⲟⲙⲧⲉ ⲏ ϥⲧⲟ ⲛϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ ⲉ ⲡⲉϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲉⲫⲉⲥ ⲉⲓϫⲱ ϭⲉ ⲙⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲣⲙⲛⲧⲣⲉ ϩⲙ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲕ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ
ⲕⲁⲧⲁⲗⲟⲩⲕ ⲛⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲇⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲡⲉ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ
ⲟⲙ ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲟⲛ.
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲧⲓⲙⲟ ⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ ϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲣ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲛ ⲕⲛⲁⲧⲣⲁⲥⲱⲧⲙ ⲉⲩⲧⲉⲗⲏⲗ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲩ
ⲕⲁⲧⲁⲗⲟⲩⲕ ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛ
ⲏ ⲡⲁⲓ ⲧⲟⲩ ⲁⲩ ⲁ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲛⲛⲉⲫⲁⲣⲓⲥⲁⲓⲟⲥ ⲥⲡⲥⲱⲡϥ
ⲟⲙ ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲩⲱϣ ⲙⲡⲕⲩⲣⲏⲅⲙⲁ
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲫⲓⲗⲓⲡ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲙⲛ ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ ⲛϩⲙϩⲁⲗ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲗⲑ ϥⲥⲏϩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲉⲫⲁⲗⲓⲥ ⲛϫⲱⲱⲙⲉ
ⲏ ⲡⲁⲓ, ⲣⲓ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ.
ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲑ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩϣⲧ ⲛϭⲓ ⲓⲥ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ
ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕ ⲥⲓⲛⲟⲩⲑ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲩⲣⲏⲅ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲛⲉⲧⲉⲛϩ
ⲥⲓⲛⲟⲩⲑ ⲗⲟⲅ ⲡⲉⲧϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϩⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲛⲉ
ⲉϥϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲉϣϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱⲙⲛ
ⲟⲙ ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲥⲩⲛⲁⲅⲉ ⲛⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ.
ⲡⲣⲟⲕⲓⲙ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϯⲛⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲛⲉⲧⲉⲩ
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲕⲟⲣⲓⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲣϩⲱⲃ
ⲕⲁⲑⲟⲗ ⲓⲱ ⲁ ⲛⲁⲙⲉⲣⲁⲧⲉ ⲛⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛⲃⲣⲣⲉ
ⲡⲣⲁⲝⲓⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ.

ⲙⲇ
ⲯⲁⲗⲧⲏ ⲟⲅ ϯϩⲧⲏⲧⲛ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲉⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲣⲉⲛⲧ ⲛⲉ
ⲕⲁⲧⲁ ⲗⲟⲩⲕ ⲛⲉⲧⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲉϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲓ ,
ⲟⲙ ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ.
ⲡⲁⲡ ⲫ ϩⲉⲃⲣⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲩⲛⲧⲁⲛϩⲱⲱⲛⲙⲙⲁⲩ ⲙ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲣⲃ ⲟⲩϣⲁⲛϩⲧⲏϥ ⲛⲛⲁⲏⲧ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲕⲁⲧⲁⲗⲟⲩⲕ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲛⲉⲟⲩⲛⲧϥ ϣⲏⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ
ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ϩⲁⲑⲏ ⲛϣⲟⲙⲧⲉ ⲛϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ
ⲉⲧⲣⲉⲩⲱϣ ⲙⲡⲕⲩⲣⲏⲅⲙⲁ
ⲥⲓⲛⲟⲩ ⲗⲟⲅ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲩϣⲟⲟⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲉⲣⲏⲧ ⲙⲙⲟⲟⲩ, ⲏ ⲉϥⲧⲙⲉⲣⲏⲧ ⲙⲙⲟⲟⲩⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲁⲁⲩ—
ⲉϥϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲉⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲧⲛⲟⲩⲣⲟⲧ
ⲟⲙ ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲥⲩⲛⲁⲅⲉ ⲛϣⲱⲣⲡ ⲛⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ.
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲕⲟⲗⲟⲥ ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ϭⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲙⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲗ ϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲭⲣⲥ
ⲏ ⲡⲁⲓ ⲛⲇ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙ
ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲑ ⲉⲥⲧⲛⲧⲱⲛ ⲛϭⲓ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲛⲉⲙⲡⲏⲩⲉ ⲉⲩⲣⲱ
ⲙⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲉⲑⲉ ⲉⲣⲅⲁⲥⲧⲏⲥ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ
ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲩⲱϣ (sic) ⲙⲡⲕⲩⲣⲏⲅⲙⲁ
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲧⲓⲙ ⲁ ⲙⲡⲉⲛⲉⲛⲗⲁⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ϛ ⲁⲛⲕⲱ ⲛⲁⲕ ⲙⲡⲡⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲙⲙⲁ ⲙⲡⲱⲧ
ⲕⲁⲧⲁⲗⲟⲩⲕ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉϥϩⲱⲛ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲓⲉⲣⲓⲭⲱ.
ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲩⲱϣ (sic) ⲙⲡⲕⲩⲣⲏⲅⲙⲁ
ⲥⲓⲛⲟⲩⲑ ⲗⲟⲅ ⲛⲓⲙ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛϯⲣⲭⲣⲓⲁ ⲁⲛ
ⲟⲙ ⲡⲁⲓ ϯⲛⲁϫⲉ ⲡⲉⲓ ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ⲟⲛ ⲉⲟⲩϣⲃⲏⲣ ⲡⲉⲛⲧⲁϥ
ϫⲟⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲛⲁⲙⲟⲩⲣ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ
ⲉϥϩⲙ ⲡⲁⲓ ϯⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ
ⲟⲙ ⲟⲛ ⲉϫⲙ ⲡⲉϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ
ⲥⲉⲛⲟⲩⲑ ⲗⲟⲅ ϩⲟⲓⲛⲉ ⲇⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ ϩⲁ
ⲡⲗⲱⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲥⲛⲧⲉ.
ⲉϥϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩϩⲁⲣϣϩⲏⲧ ⲡⲉ
ⲟⲙⲟ ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲥⲩⲛⲁⲅⲉ ⲛϣⲱⲣⲡ ⲛⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ
ⲡⲁⲡ ⲫ ⲫⲓⲗⲓⲡ ϯⲡⲏⲧ ⲇⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲉⲧⲁϩⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩ
ⲯⲁⲗⲧⲏⲣ ⲣⲕ ⲁⲓϥⲓ ⲛⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ

(Sera continué.)

PARIS, le 30 septembre 1885. G. MASPERO.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.
Les 6 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (Gr. v.). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1te u. 2te Hälfte. Paris 1883. pet. in-f°. br. 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptienantique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. Épuisé.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1ère partie. Introduction. — Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. G. Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12. Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, traduits par M. Thévenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.
15. Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.
18. Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Epuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par É. Châtelain et J. Le Coultre. 3 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut. 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.
24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
25. Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi. traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.
27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, 1ère partie. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 1ère partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La réligion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A. G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 2e partie. Compilation dite de «Frédégaire» par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

Vol. VII. Liv. 4.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVI.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BERGAIGNE (A.) Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xive siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUVAL (R.) Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

HYMNE A AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le xve chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY. Dendérah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Livr. I à VIII. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

— — (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile 7 fr. 50

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VII. Fascicule IV.

Contenu : 1) La pyramide du roi Pepi Ier (suite), par G. Maspero. — 2) Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses, von Dr. E. v. Bergmann. — 3) Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau. — 4) Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan, par Urbain Bouriant.

LA PYRAMIDE DU ROI PEPI Ier.

PAR

G. Maspero.

(Suite.)

La paroi Est *B* portait un texte allant du haut du pignon jusqu'au sol, et tracé en gros hiéroglyphes de même taille et de même style que ceux de la pyramide d'Ounas. La partie du bas a été brisée en petits éclats par les voleurs; les blocs supérieurs n'étant plus soutenus ont joué et se sont disloqués. Plusieurs des textes se trouvent dans les pyramides déjà publiées, d'autres sont entièrement inédits. Tous sont à ce point mutilés qu'on ne peut les traduire sans le secours des autres versions. Voici ce qui est encore lisible sur la paroi :

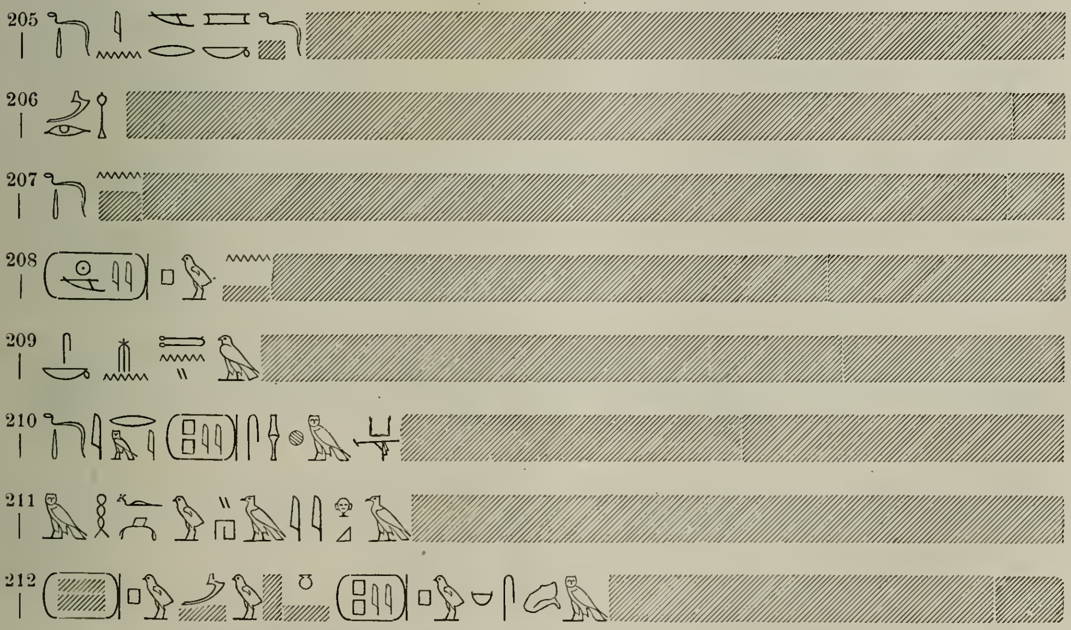

Une forte cassure sépare ces huit lignes des suivantes :

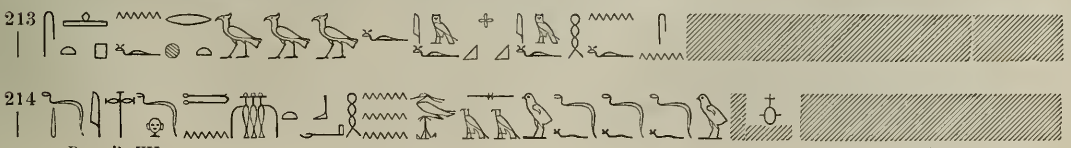

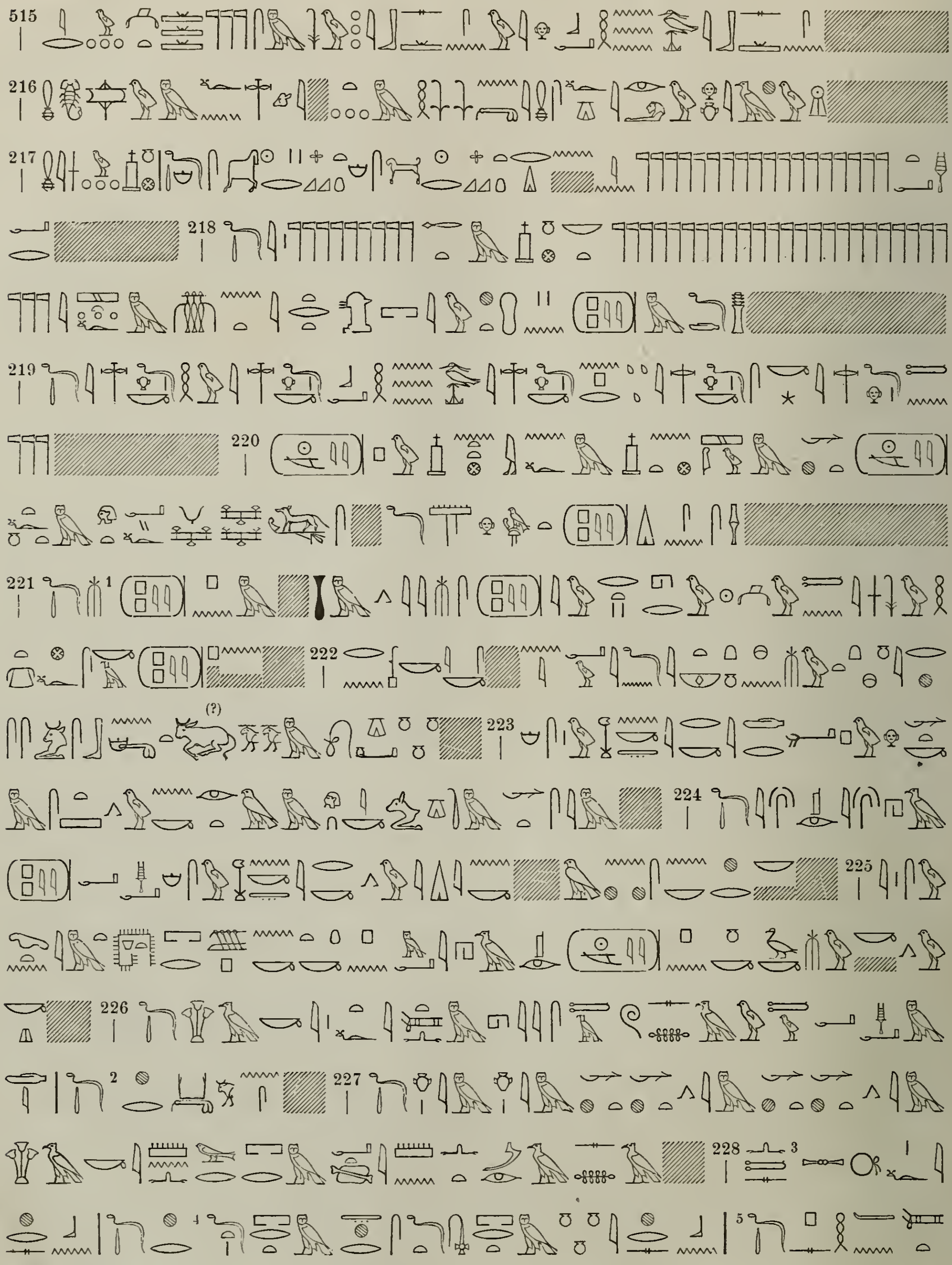

1) Ce paragraphe dans Teti, l. 342—344. La partie conservée comble une petite lacune de Teti, au bas de la ligne 343 : 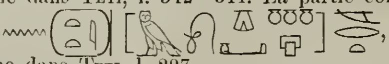, etc.

2) Ce paragraphe dans Teti, l. 297.

3) Le paragraphe auquel appartient ce bout de ligne dans Teti, l. 307.

4) Ce paragraphe dans Ounas, l. 322.

5) Ce paragraphe dans Ounas, l. 537—538.

III.

Couloir des Herses.

Le couloir des herses était presque entièrement nu dans les pyramides précédentes : dans celle de Pepi Ier il est couvert d'inscriptions. Les herses du milieu le coupent en deux boyaux d'inégale longueur. Le plus rapproché de la chambre renferme cent cinquante-six lignes réparties sur les deux parois : la paroi Ouest en a quatre-vingt-une pour sa part.

I.

Pepi s'est lavé avec Râ dans le lac d'Ialou; Hor a purifié ta chair, ô Pepi, Thot a purifié tes pieds, et Shou soulève Miririî en haut, et [toi,] ô Nouit, tends ta main à Pepi.

II.

S'ouvre le ciel et s'ouvre la terre! Lorsque s'ouvrent les retraites de la région Poutri, lorsque s'ouvrent les avenues du Nou, lorsque deviennent accessibles les avenues de la région de Lumière, [Pepi] est un [être] stable chaque jour et disant [hautement] ce qu'il a à faire[7], qui sort

1) Ce paragraphe dans Ounas, l. 538—539, et dans Teti, l. 295—296.
2) Ce paragraphe dans Ounas, l. 539—540, et dans Teti, l. 296.
3) Ce paragraphe dans Ounas, l. 534, et dans Teti, l. 298—299.
4) Ce paragraphe dans Ounas, l. 543, et dans Teti, l. 299.
5) Ce paragraphe dans Ounas, l. 543—545, et dans Teti, l. 299—300.
6) Le signe du lion est souvent coupé en deux dans la suite du texte; pour éviter de fondre un caractère nouveau, le *lion coupé* a été composé par le et le , réunis .
7) Litt. : «Ce qu'il a sur ses mains».

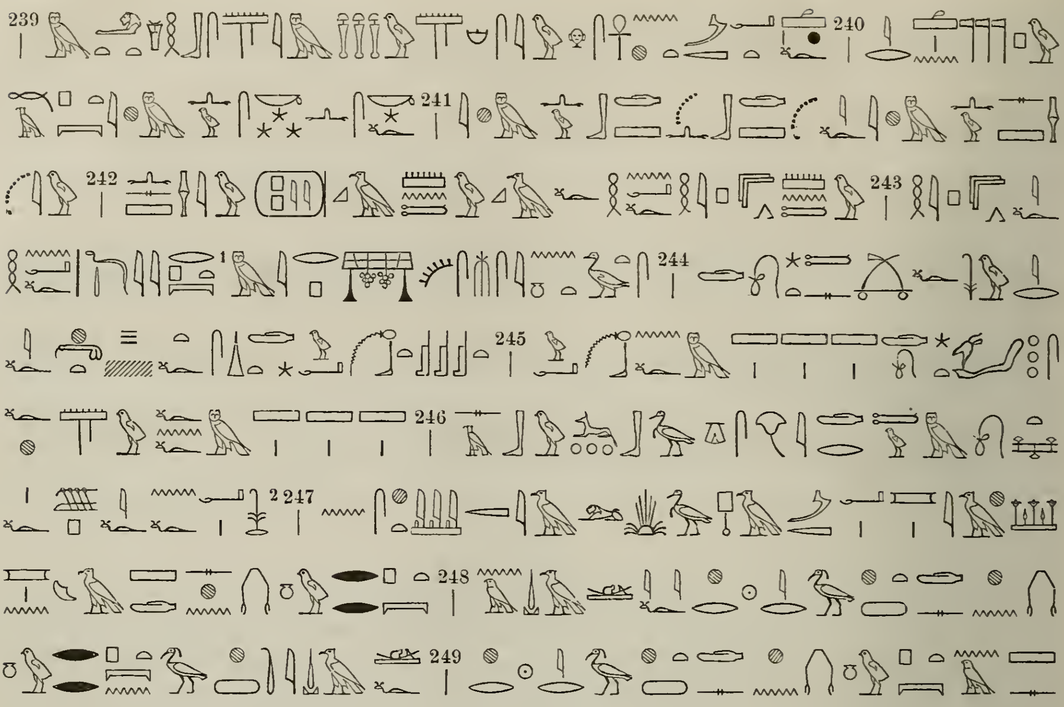

au ciel, frotté d'essences, revêtu des habits luxueux de ceux qui sont assis sur le siége de vivante justice, mieux doué de vertu magique que ces dieux du Nord, les INDESTRUCTIBLES qui ne peuvent le détruire, les INDISSOLUBLES qui ne peuvent le dissoudre, les INCORRUPTIBLES qui ne peuvent faire tomber PEPI en pourriture, mais en même temps que MONTOU se lève, PEPI se lève avec lui, en même temps que MONTOU s'élance il s'élance avec lui.

III.

Le ciel est imprégné de vin, et NOUIT est devenue enceinte de sa fille [la planète] VÉNUS. Lève-toi donc [ô PEPI]. Par la grâce de Sothis dont les demeures sont pures, PEPI s'est lavé dans les lacs des GENS DU TOUAT, il s'est mis à nu dans les lacs des CHACALS. Ô Lotus, mets-toi sur la route de PEPI, car il a pris le côté sud du CHAMP D'IALOU pénétrant au lac verdoyant à l'étang de KHA.

Donne que HOR soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

Donne que HOR-KHOUTI soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

Donne que HOR-SHOSTI soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

---

1) est une variante de *concevoir*. Faute de meilleur mot, j'ai employé ici *imprégné*, pris au sens étymologique.

2) Les groupes , et sont gravés chacun sur un recouvert de stuc.

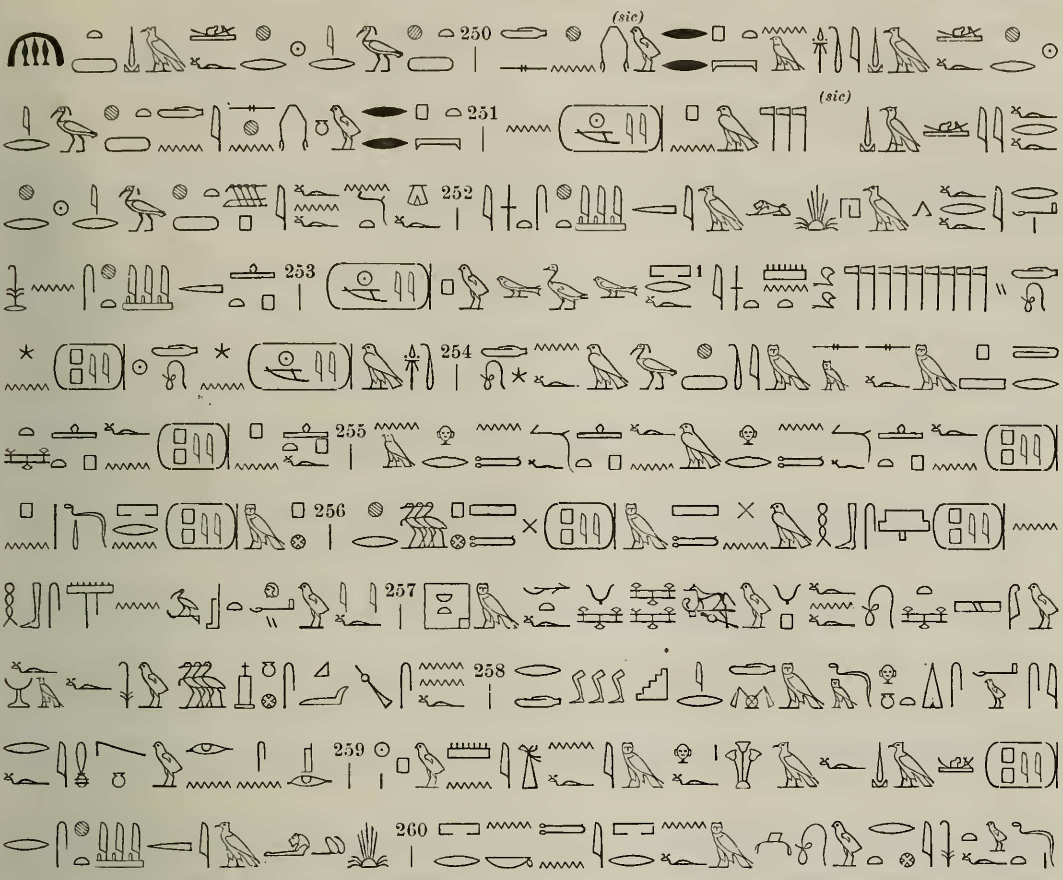

Donne que Hor l'Oriental soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec Râ vers l'horizon!

Donne que ce Miririî Hor les dieux soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec Râ vers l'horizon!
et alors Pepi a pris son siége qui est dans les champs d'Ialou, Pepi va vers le côté sud du champ d'offrandes, car c'est le Grand fils de Grand que ce Pepi, et il se manifeste entre les deux cuisses de la double neuvaine des dieux; Pepi a adoré Râ, Miririî a adoré l'Hor Oriental, il a adoré l'Hor-Khouti, et celui-ci parcourt le circuit [du ciel], il se joint à ce Pepi et [par là] se joint à Hor sur son siége, il se joint à Hor sur son siége et par là se joint à ce Pepi.

IV.

Pepi est sorti de Pou auprès des Esprits de Pou, et comme Pepi est enveloppé de l'enveloppe de Hor, comme Miririî est vêtu du vêtement de Thot, qu'Isis est devant lui, que Nephthys est derrière lui, Ouapouaitou lui a ouvert sa voie, Shou le porte, les Esprits de Pou montent l'escalier pour [le] présenter à Nouit qui lui tend la main, ainsi qu'ils ont fait à Osiris, ce jour, où il a abordé [à l'autre monde]. Ô dieu Hifhaf, Pepi passe aux champs d'Ialou: «Où sors-tu?» Pepi est sorti d'Ouarit, et comme il est le corps sortant du dieu, l'uræus

1) Le groupe est gravé sur un bouché au stuc.

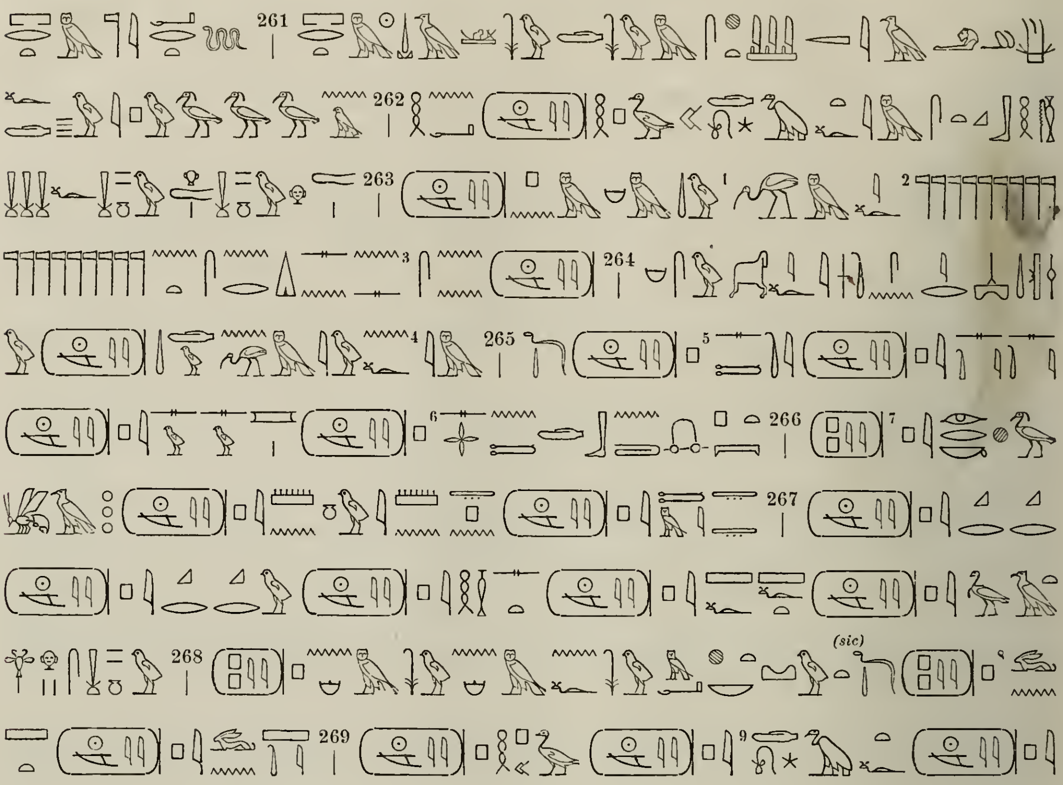

sortant de Râ, il se passe lui-même, il se rend aux champs d'Ialou, ayant ces quatre génies d'Hor avec Miriri, Hâpi, Tioumoutf, Amsit, Kobhsonnouf, deux d'un côté, deux de l'autre côté de ce Miriri, comme timonniers, et il trouve la double neuvaine des dieux qui tendent leurs mains à Miriri pour qu'il siège au milieu d'eux afin de juger et Miriri rend ses décrets sur ceux qu'il trouve là.

V.

C'est Miriri, le dieu Siti; c'est Miriri, le dieu Sitsiti! C'est Miriri, le dieu qui coule! C'est Miriri, celui qui ouvre le coffre du ciel! C'est Pepi, le dieu créateur, lustre des rois du Bas-pays! C'est Miriri, le dieu caché qui cache cette terre! C'est Miriri, celui qui réunit les deux terres! C'est Miriri, le coureur qui accomplit sa tournée! C'est Miriri, le dieu qui est porté en rond! C'est Miriri, celui qui est favorable! C'est Miriri, celui qui est redoutable! C'est Miriri, le dieu bélier (?) à deux faces! C'est Pepi, le dieu libérateur qui se délivre de toute chose mauvaise.

C'est Pepi, le dieu coureur! C'est Miriri, le dieu coureur! C'est Miriri, Hâpi! C'est

1) sont gravés sur un bouché au stuc. — 2) est gravé sur un bouché au stuc.
3) est gravé sur un bouché au stuc. — 4) est gravé sur un bouché au stuc.
5) □ est gravé sur bouché au stuc.
6) □ a été intercalé après coup.
7) □ est gravé sur bouché au stuc.
8) □ est gravé sur bouché au stuc.
9) □ est gravé sur bouché au stuc.

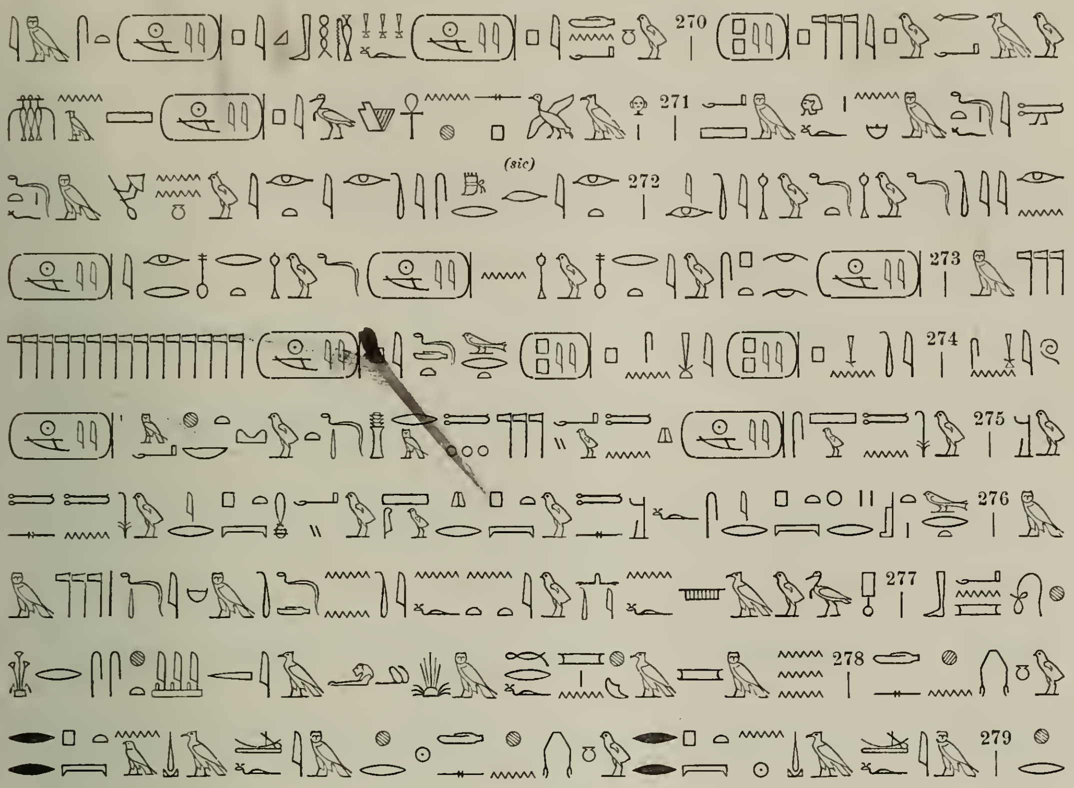

Mirirî, Tioumoutf! C'est Mirirî, Amsit! C'est Mirirî, Qobhsonnouf! C'est Mirirî, le dieu Tiânou! C'est Pepi, ces dieux grands qui sont dans le lac [céleste]! C'est Mirirî, l'âme vivante, le dieu à face de larve, qui sauve sa tête, délivre son corps, enlève son corps aux dangers, qui fait ce qu'il faut faire, même étendu sur le lit funèbre; qui fait ce qu'il faut faire, et parle comme il faut parler; Pepi a fait la bonne œuvre; Mirirî a rendu le bon décret, car les lèvres de Pepi, c'est la double neuvaine des dieux, c'est Pepi, la grande parole, c'est Pepi, le magicien, c'est Pepi l'évocateur, dont les formules sauvent Mirirî de toute chose mauvaise.

Hommes et dieux, vos mains soient sous Mirirî, pour que vous le souleviez, et que vous l'éleviez au ciel comme les deux mains de Shou sont sous Nouit pour l'élever au ciel, au ciel, à la place suprême parmi les dieux.

VI.

Ô gardien qui désigne à qui possède comme à qui n'a rien les portes par où pénétrer dans le détroit grâce auquel la campagne d'Ialou est rendue verdoyante et le lac de l'Autel se remplit d'eau,

Donne que Hor soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il y navigue avec Râ;

Donne que Râ soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il y navigue avec Hor-Khouti,

1) Le cartouche est gravé en travers sur le groupe recouvert de stuc.

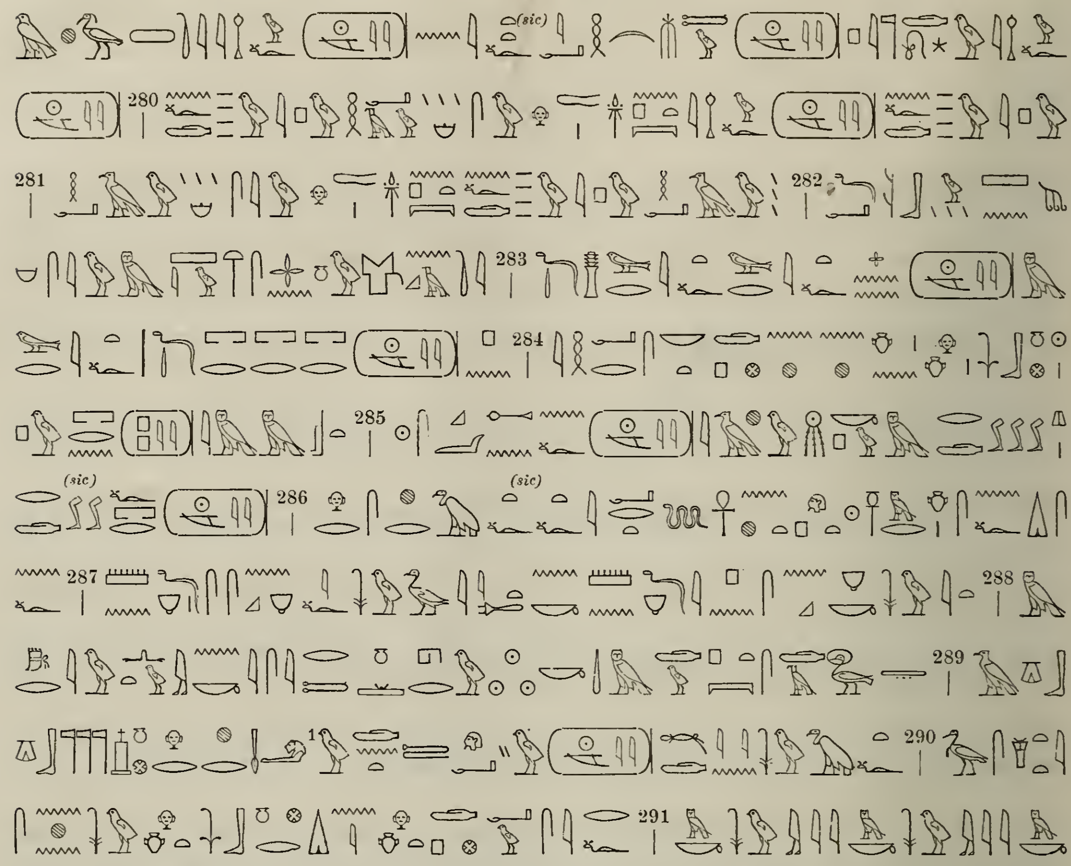

afin qu'il adjuge Mirirî à son père Aâh qui l'a fait naître, car Mirirî est le Dieu du matin; afin qu'il adjuge Mirirî à ces quatre génies pleins d'allégresse qui sont assis sur la rive orientale du ciel; afin qu'il adjuge Mirirî à ces quatre génies pleins d'allégresse qui sont assis sur la rive orientale du ciel, à ces quatre génies pleins d'allégresse aux cheveux couronnés de verdure, qui sont assis à l'ombre du mur du dieu Qati! — Grand de père, grand de père, Mirirî est grand de père!

VII.

Les sorties de ce Mirirî! La dame de Doupou se bat contre elle-même, le cœur de Qui réside dans Nekhab s'emporte, ce jour où Pepi y est sorti en la place de Râ, et qu'il a fait jaillir ta lumière, ô Râmiri, sous ses pieds en marchant! Lorsque Mirirî sort en cette place auprès de sa mère, l'uræus vivante qui est sur Râ, le cœur de celle-ci s'émeut de pitié pour lui, elle lui donne sa mamelle, pour qu'il la tête, et voici tu as cette mamelle et tu la suces si bien que la fin de tes jours ne vient plus à toi. Alors, le ciel parle et la terre tremble, les dieux d'On tressaillent à la voix, l'offrande est devant Mirirî et sa mère Bistit le berce dans ses bras, celle qui est dans Nekhab l'a protégé, celle qui est dans Doupou l'a aidé, et voici qu'il vient, voici qu'il vient, voici que ce Pepi vient en vie et force, il fait

1) Le demi-lion est mis ici et ailleurs, pour le lion entier, comme le demi-homme est pour l'homme entier dans d'autres passages de la même pyramide.

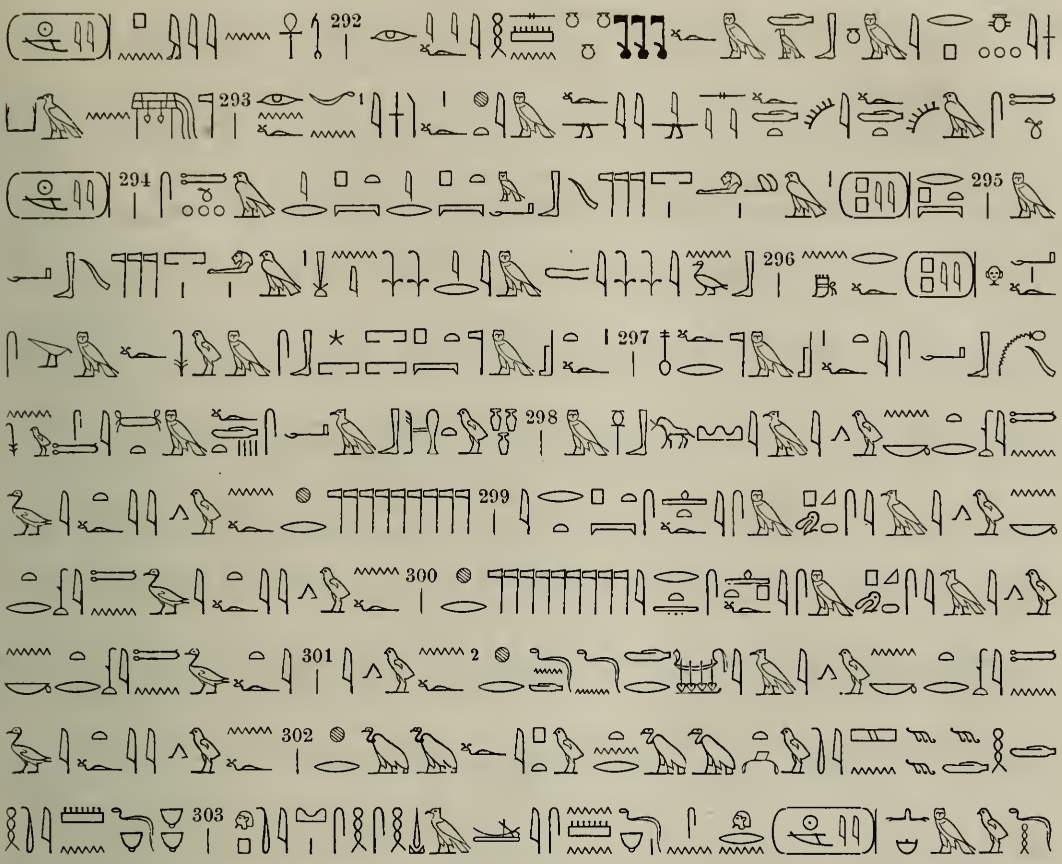

ses purifications avec une cruche du vin des produits de la vigne céleste, le sacrificateur lui fait ses provisions; PEPI passe le passage de HOR, il transpire la sueur de HOR, MIRIRÎ est parfumé des parfums de HOR. Au ciel, au ciel, avec les dieux de la ville du lion et de l'épervier, ô PEPI; au ciel avec les dieux de la ville du lion et de l'épervier, t'associant avec eux (?), te plaçant à côté d'eux. Voici donc SIB qui tend la main à PEPI et le guide à travers les portes du ciel, un dieu parfait en sa place, un dieu en sa place, et voici que SATIT l'a lavé avec ses quatre vases dans ELÈPHANTINE. «Oh là! qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec la neuvaine des dieux du ciel, pour prendre sa part de ses biens. «Oh là, qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec la neuvaine des dieux de la terre, pour prendre sa part de ses biens. «Oh là, qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec T'ONDROU. «Oh là, qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec ses deux mères, les deux vautours à l'abondante chevelure, aux mamelles pendantes, qui sont sur la montagne, qui battant de l'aile, apportent leurs mamelles à la bouche de MIRIRÎ sans obstacle, et le couvent éternellement.

1) est gravé sur .

2) est gravé par-dessus .

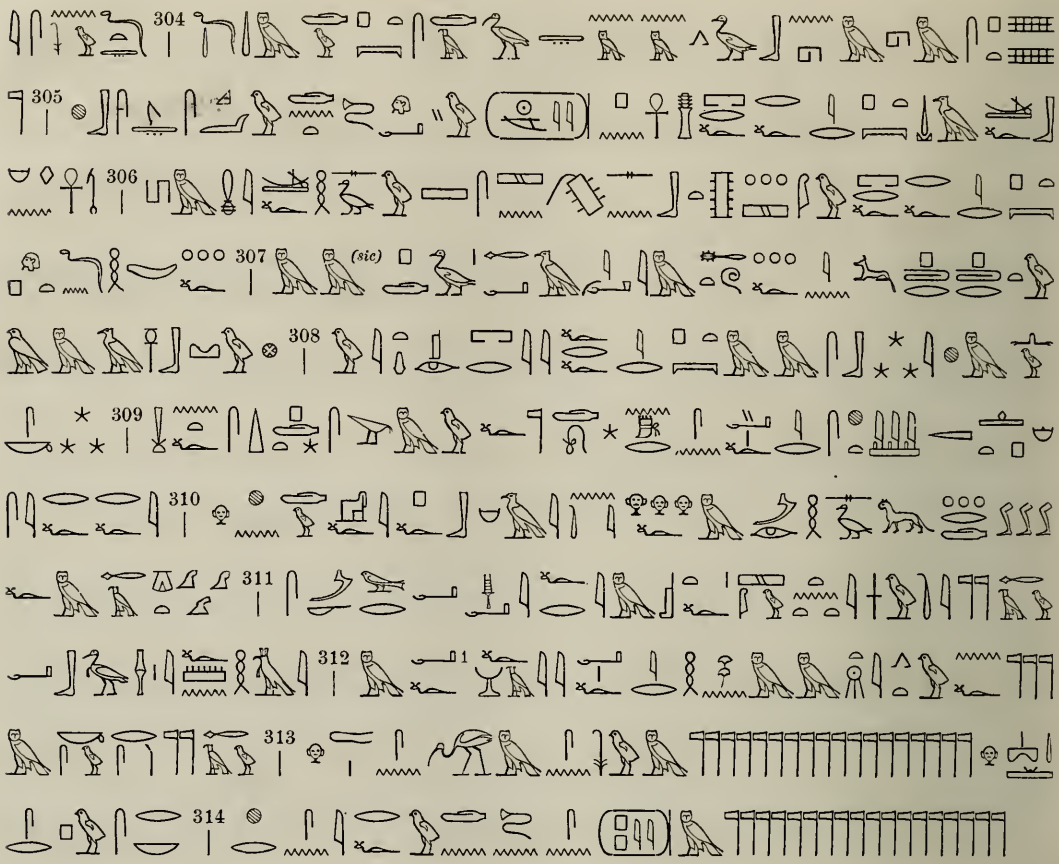

VIII.

Le ciel parle, la terre tremble, SIB s'avance, les deux régions divines défilent, et la cérémonie du labourage s'accomplit, l'offrande est placée devant ce PEPI vivant et stable. Il sort donc du ciel et traverse le firmament en vie et en stabilité, et flotte sur la voie lactée, renversant sur son passage les fortifications de SHOU; il sort au ciel sur ses ailes, comme une grande Oie échappée de ses liens, et c'est ANUBIS qui mène [pour lui] cette procession que fait HOR en ABYDOS lors de l'ensevelissement d'OSIRIS. Il sort au ciel parmi les étoiles et les Indestructibles, et sa sœur SOTHIS, son guide l'étoile du Matin le dirigent vers le CHAMP D'OFFRANDE et il s'y assied sur son divan de fer dont les têtes sont de lion et les pieds les sabots du taureau SEMA-OIR, il se tient en sa place vide entre les deux grands dieux, et son sceptre ABI en forme de papyrus avec lui, il étend sa main sur les humains, les dieux viennent à lui l'échine courbée; cependant, les deux grands dieux veillent chacun à leur place et ils trouvent PEPI comme la double neuvaine des dieux, [occupé] à juger ce prince et tout prince, et ils se prosternent devant lui, et ils font offrande à PEPI comme à la double neuvaine des dieux.

En face, sur la paroi Est, s'étale une inscription en caractères plus forts et en colonnes moins serrées.

1) est gravé sur .

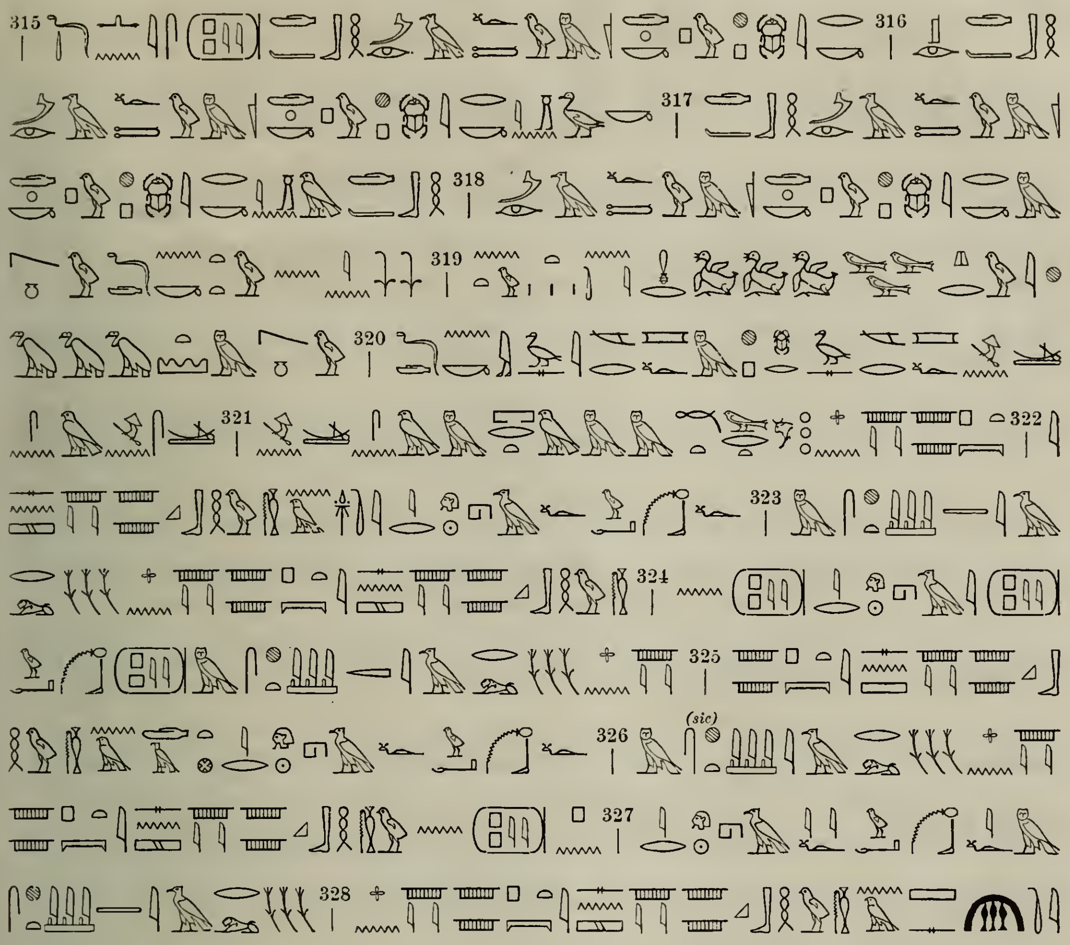

I.

«Non, ce n'est pas Pepi qui prie de te voir en ta forme où tu es, ô Osiris, qui prie »de te voir en ta forme où tu es; c'est ton fils qui prie de te voir en ta forme où tu es, »c'est Hor qui prie de te voir en ta forme où tu es.» Voilà ce que te disent ces Dieux raides et inertes qui sont comme les mâles puissants sous Akhmoutou; voici ce qu'ils te disent : «Viens, fils pieux sous forme de fils pieux» et ils pilotent Hor, ils pilotent Hor, en la sortie de Hor avec les vaches Mihit oïrit, et

s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Hor l'Oriental devant Râ, et il va, il se lave dans le champ d'Ialou; — s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Pepi devant Râ, et Pepi va, Pepi se lave dans le champ d'Ialou;

s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Hor-Taouti devant Râ et il va, il se lave dans les champs d'Ialou; — s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Pepi devant Râ, et Pepi va, Pepi se lave dans les champs d'Ialou,

s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou, pour Hor-Shosti devant

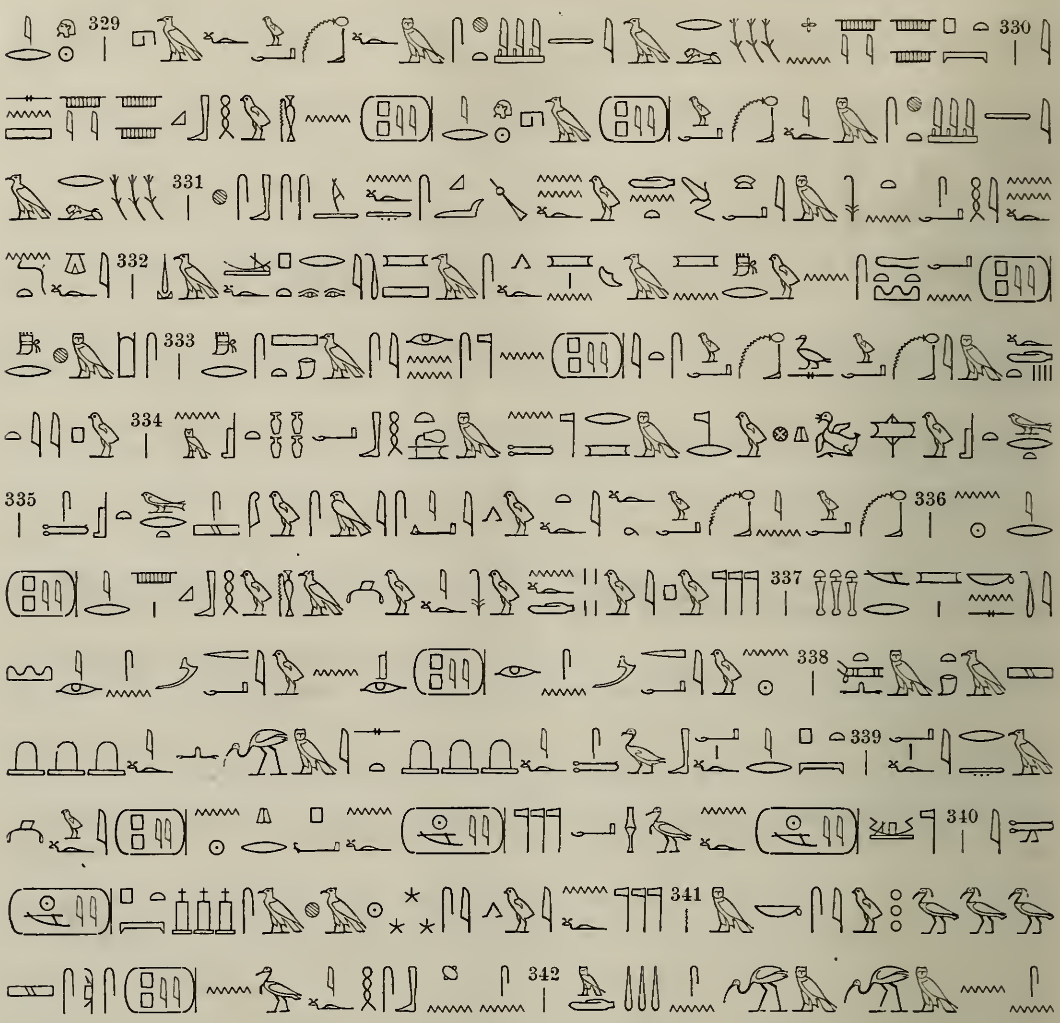

RÂ, et il va, il se lave dans les champs d'IALOU; — s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du QOBHOU pour PEPI, et PEPI va, il se lave dans les champs d'IALOU.

On laboure pour PEPI, on lui présente l'offrande, il se lève en roi, on le mène à son trône, il traverse le POUTRITI, il parcourt le lac de l'AUTEL, et NASTIT tend la main à PEPI pour l'introduire dans son adytum, dans son mystère, et elle donne la divinité à PEPI, qui est le pur fils de pur, car PEPI s'est lavé dans ces quatre vases remplis au Lac divin qui est dans NOUTIROU, au vent d'ISIS la grande. C'est, en effet, ISIS la grande qui soulève HOR, lui donnant d'aller pur, — RÂ [lui-même] est-il plus pur que PEPI? — et le portier du QOBHOU le présente à ces quatre dieux qui sont sur le lac de KONSIT, et ils font les présents de PEPI à OSIRIS, ils font les présents de PEPI à RÂ, afin qu'il n'ait aucune frontière et qu'on ne lui trouve aucune borne. SIB lance un bras au ciel, l'autre bras à la terre, il montre PEPI à RÂ et PEPI lui présente les dieux, PEPI lui dirige la barque divine, PEPI prend le ciel, ses colonnes et ses astres, et les dieux viennent à lui en courbant l'échine, les Lumineux suivent PEPI à cause de son âme [puissante]; ils comptent leurs masses, brandissent leurs

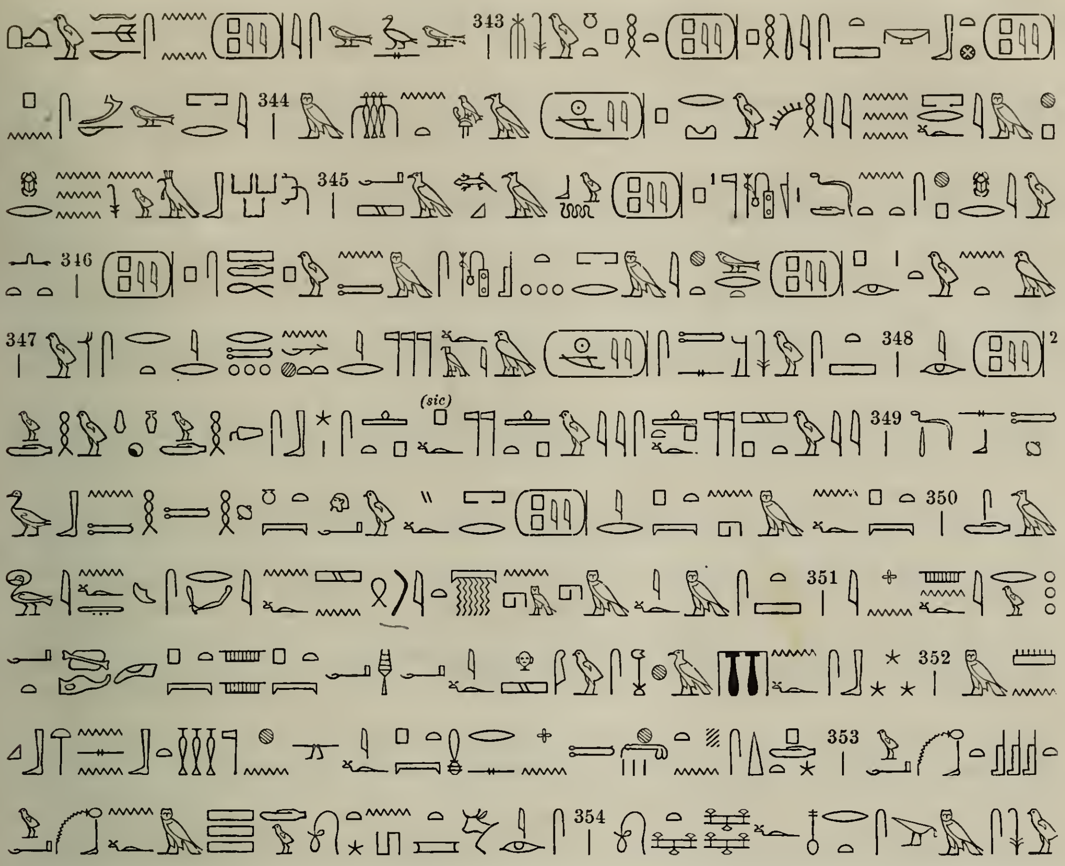

armes de guerre à Pepi, car il est le grand, fils de grand, qu'a enfanté Nouit, la vaillance de Pepi est la vaillance de Sit d'Ombos, c'est Pepi, le taureau Sema-Oïr, issu de Khont-Amenti, c'est Mirirî, l'humeur jaillissante et Mirirî paraît quand se produit l'eau. C'est lui le serpent Nouhbkoou aux replis multiples, c'est Pepi, le dieu-Scribe qui dit ce qui est et fait exister ce qui n'est pas; c'est Pepi, le lien des tablettes [d'écriture], sorti d'Akhit-oïrit, c'est Pepi, cet œil d'Hor, plus fort que les hommes, plus vigoureux que les dieux, aussi Hor porte Mirirî, Sit le soulève, et Pepi donne l'offrande sur la table d'offrandes des pains et liquides, sur la table d'offrandes de la porte, il se concilie par l'offrande les deux dieux pacifiques, il se concilie par l'offrande, les deux dieux dévorants.

II.

Sib s'engraisse de ce que Nouit répand devant lui; aussi quand Pepi sort au ciel, le ciel l'a salué avec joie, et la terre a tremblé devant lui, car il a lancé l'ouragan par son rugissement comme Sit. Les gardiens des chairs du ciel lui ont ouvert le ciel et il se dresse sur Shou; les étoiles lui ont livré l'accès des pavillons des forteresses du dieu, et il parcourt le ciel comme le dieu Sounti, par la grâce de Sothis dont les demeures sont pures, il s'est lavé dans les lacs des gens de Touat, l'étoile Nomit lui rend ses voies bonnes et la conduit

1) □ est gravé sur . — 2) Le cartouche est gravé tout entier sur .

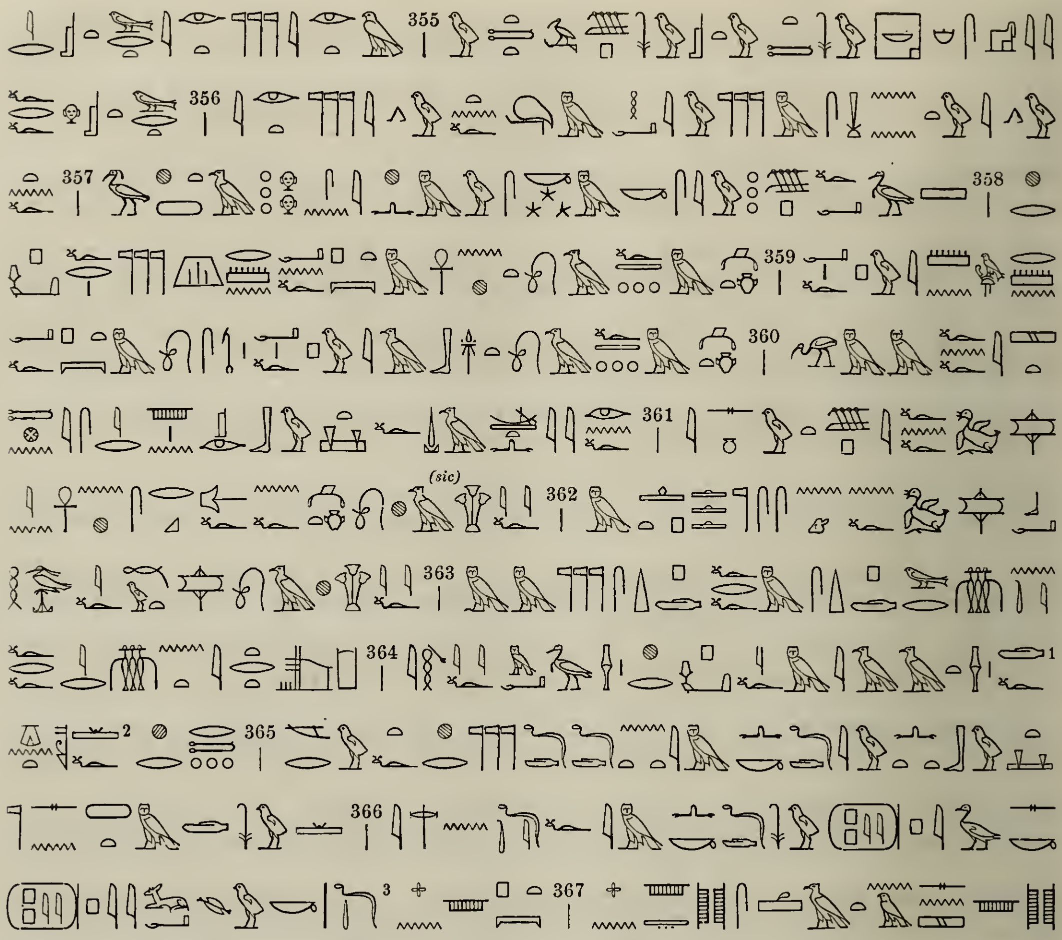

à cette grande place qu'ont faite les dieux, que fait Hor, que régit Thot; Isis le prend, Nephthys le saisit et toutes deux l'asseoient à cette grande place qu'ont faite les dieux, et alors les élémentaires viennent à lui en joie, les dieux en proscynème, les habitants des horizons viennent à lui en se traînant sur la face, les Indestructibles en courbant l'échine, et il prend le sceptre et il commande aux portes des dieux, il a supporté le ciel en vie, il porte la terre en joie, c'est son bras gauche qui supporte le ciel en force, c'est son bras droit qui porte la terre en joie, et quand il a trouvé Ashtit, appelant le portier d'Osiris qui déteste laisser passer qui ne lui a pas fait les prières (?), il reçoit le souffle de vie, il aspire la joie, et il florit des offrandes du dieu, il a respiré la brise, il s'est inondé du vent du Nord et il florit parmi les dieux; il fait son choix comme le Grand qui choisit, il navigue mieux que Khont-Atiriti, il frappe de son sceptre Abi, il commande du sceptre Aaït, et il laisse ses mémoires parmi les hommes, son amour parmi les dieux. Parlant, dis ce qui est, ne dis pas ce qui n'est point, car c'est l'horreur de dieu qu'une parole artificieuse; quand donc Pepi plaide, ne dis pas qu'il est [simplement] Pepi, car c'est Pepi, ton fils, c'est Pepi, ta chair.

1) est gravé sur . — 2) est gravé sur .

3) Ce paragraphe se retrouve dans Teti, l. 1—6. Ainsi que je l'ai dit en temps et lieu, la pierre

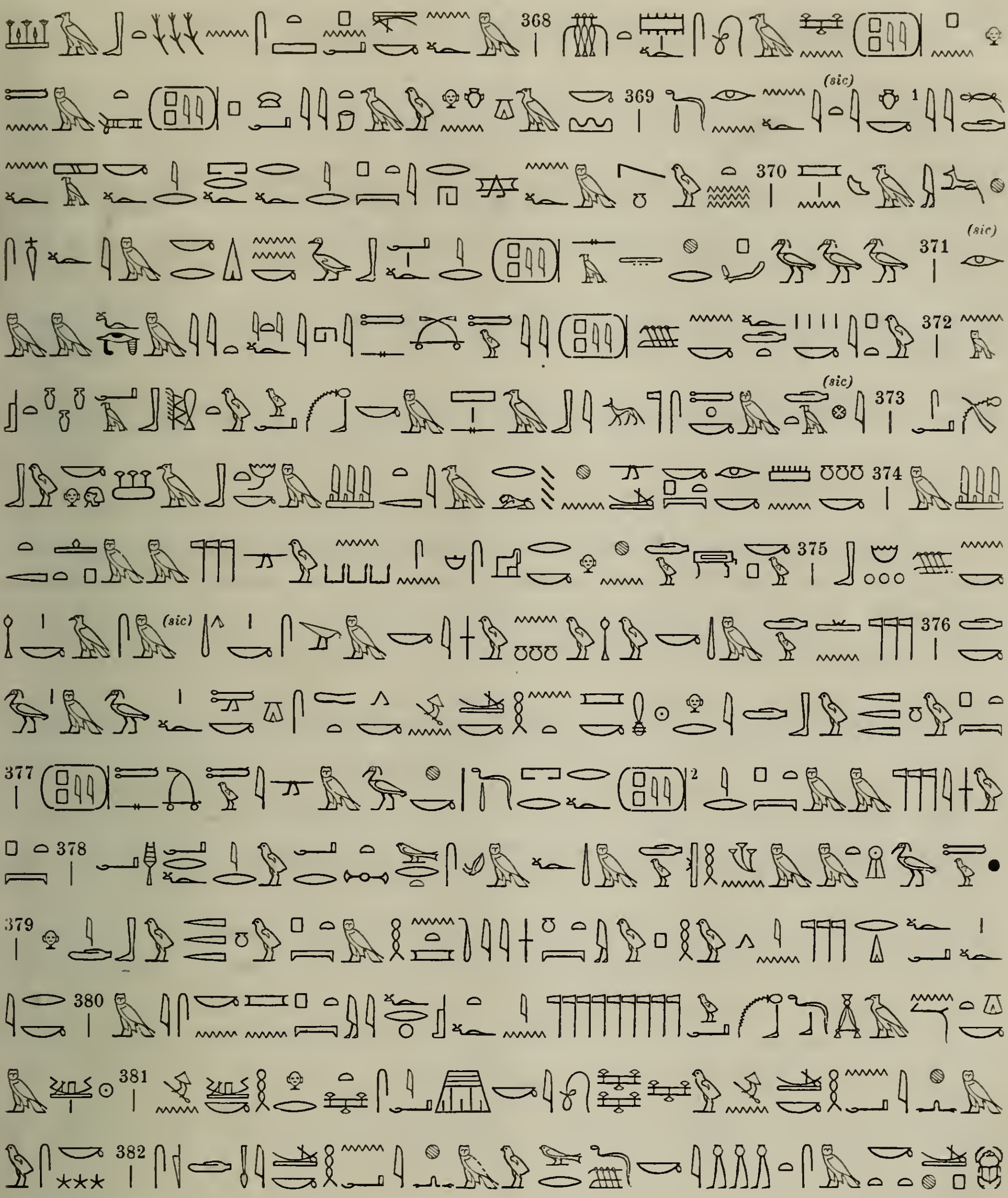

du pignon de TETI s'est abaissée et a recouvert le haut des premières lignes. J'ai examiné de nouveau le mur. après avoir retrouvé le texte de PEPI Ier, et j'ai constaté que le bloc avait recouvert entièrement la première ligne. Il faut donc rétablir le texte de TETI comme il suit :

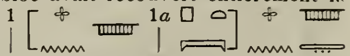

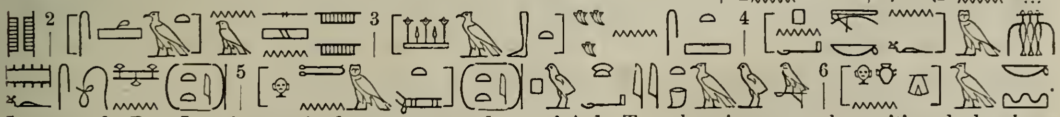

Le texte de PEPI Ier m'a permis de reconnaître dans celui de TETI des signes que la position de la pierre rendait difficile à discerner.

1) 𓇌 et 𓏊 sont gravés chacun sur 𓂝. — 2) Ce cartouche et le précédent sont gravés sur 𓇌𓂝.

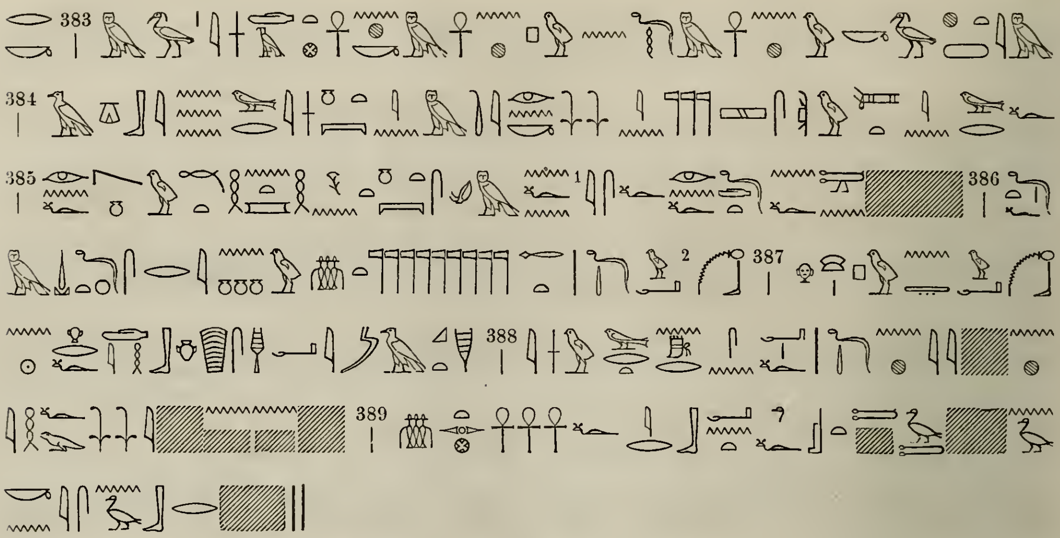

Les derniers paragraphes se retrouvent en partie dans les autres pyramides. J'en réserve la traduction pour le moment où la publication de ces versions m'aura permis d'établir un texte correct. Au-delà des herses, les inscriptions recommencent. Celles de la face Ouest sont en petits caractères et en colonnes serrées.

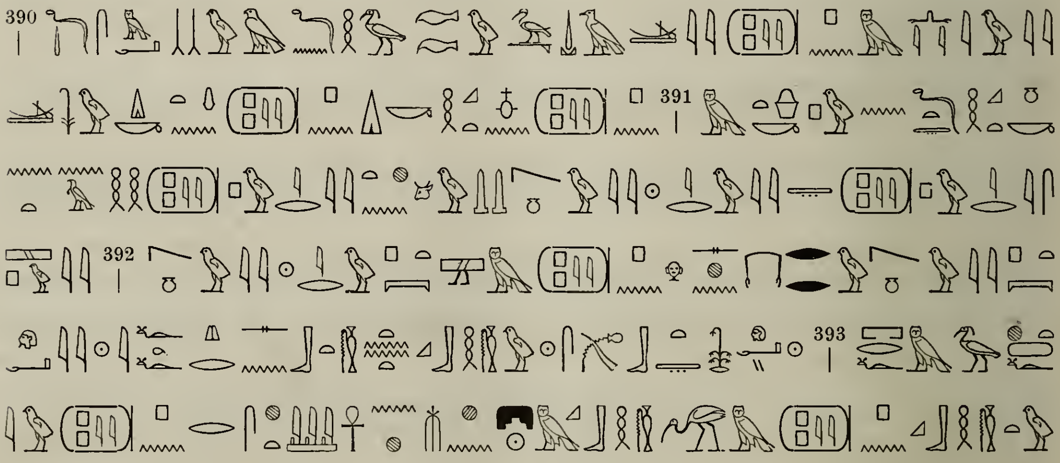

I.

Les deux gaffes de HOR, les deux ailes de THOT font naviguer ce PEPI sans naufrage. Donne du pain à ce PEPI, donne de la bière à ce PEPI de ton pain perpétuel, de ta bière éternelle, car c'est ce PEPI, le gardien de ces deux obélisques de RÂ qui sont sur terre, c'est ce PEPI, le gardien de ces deux colonnes de RÂ qui sont au ciel. Ce PEPI va pour embrasser ces deux horizons du ciel qui sont devant RÂ. Il est sous cette liqueur fortifiante du QOBHOU [réservoir d'eau fraîche] de RÂ qui purifie la terre du midi devant RÂ, et ce PEPI va au Champ de Vie au berceau de RÂ dans le QOBHOU. Ce PEPI rencontre cette déesse QOBH-

1) [hiéroglyphe] est gravé sur [hiéroglyphe]. — 2) Ce paragraphe V dans TETI, l. 36—37.

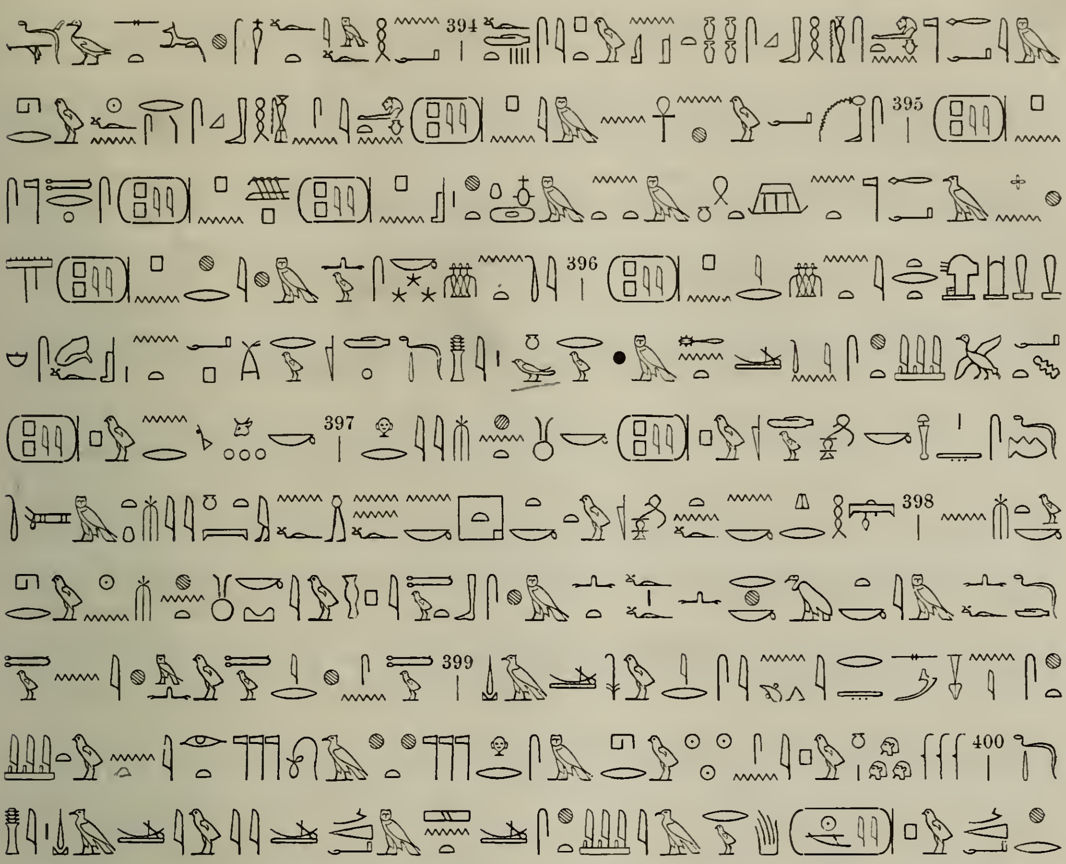

tou (Libation fraîche), fille d'Anubis qui marche à sa rencontre avec ses quatre vases. Comme elle rafraîchit le cœur du dieu grand au jour où il s'éveille, elle rafraîchit là, de manière à le vivifier, le cœur de ce Pepi, elle lave ce Pepi, elle parfume ce Pepi d'encens et ce Pepi prend la place des offrandes de celles qui sont dans le Grenier du dieu Grand, ce Pepi se pare avec les Indestructibles, ce Pepi est supérieur à Khont-Atiriti, il s'assied à la place de ceux qui sont munis de forme.

II.

Ô Nou-oïrou, nautonnier de la région de l'Être, toi, qui as Pepi pour pâtre de tes bœufs, pour chef de ton destin, toi, dont Pepi est le modèle sur terre, la semence de Toum, la matière pétrie par Nouit, quand Pepi vient à toi, et qu'il t'a apporté ta demeure celle-là même qu'il a bâtie pour toi la nuit où tu es né, le jour où tu as reçu ta destinée, toi, cette liqueur bouillante dont on ignore le père et qui ne connais point ta mère, pour que Pepi ne parle point de toi à ceux qui t'ignorent de manière qu'ils te connaissent, transporte Pepi dans ta barque, pour qu'il parcoure la terre, arrive à ce champ où les dieux sont comblés d'offrandes, où les dieux sont rendus prospères en leurs jours des commencements de saison.

III.

Ô véritable passeur[1] du pays d'Ialou, ce Mirirî, le vrai au ciel, et sur [terre, c'est

1) «Ô [toi qui] passes et fais rebrousser la barque»; le personnage ainsi désigné est, autant que je puis comprendre, une sorte de Charon qui transporte les dieux et les âmes dans son bac d'une rive à l'autre du fleuve d'Ialou.

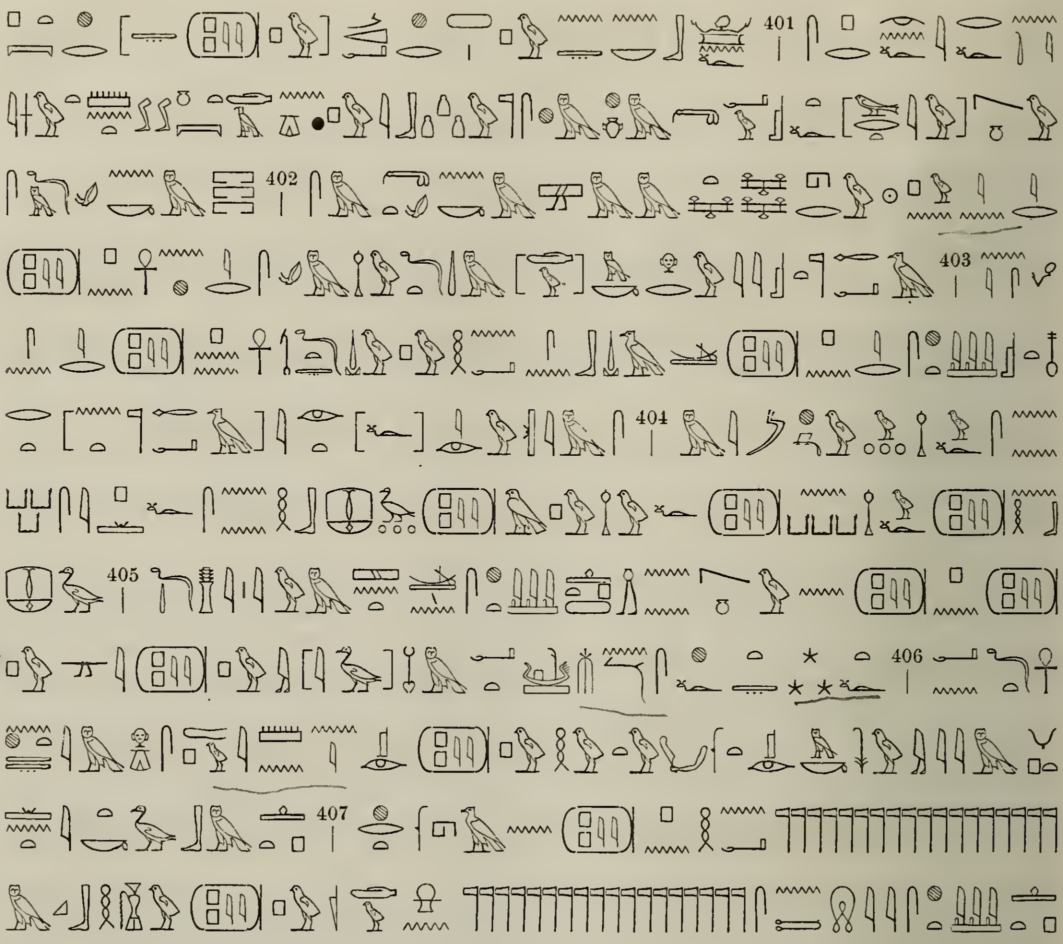

Pepi] le vrai en ce continent de terre, il a nagé, il a atteint ce qui est entre les deux cuisses de Nouit; il présente les divertissements du dieu, les plaisirs du dieu par devant sa place grande et ces choses là que tu as entendues dans les maisons, que tu as perçues dans les routes, en ce jour où on appelle ce Pepi vivant pour qu'il entende le jugement, voici que les deux chefs de la place du dieu grand les proclament en vie et vigueur éternelle à Pepi, à savoir le Génie de santé avec celui de force. Ce Pepi va donc au champ d'Ialou, la demeure excellente [du dieu Grand], il y accomplit ce qu'on doit y accomplir [pour être] des bienheureux et il leur attribue des pains, il leur assigne des volailles, car ce Pepi est Hor qui attribue des pains à Pepi, qui assigne des oies à Pepi.

IV.

Ô passeur du pays d'Offrandes, apporte ceci à ce Pepi, car c'est Pepi qui passe, c'est Pepi qui vient, [lui, le fils] de la Madît qui a enfanté Khoftto et dont les étoiles sont la pâture où se vivifient les deux terres, au côté gauche d'Osiris. C'est Pepi, le fourrier joyeux de l'année, ô Osiris, voici qu'il vient en messager de ton père Sib présentant ce qui appartient à chaque saison, et ce Pepi est descendu dans le Qobhou avec la double neuvaine des dieux, c'est ce Pepi le modeleur de la double neuvaine des Dieux, le fondateur du pays de

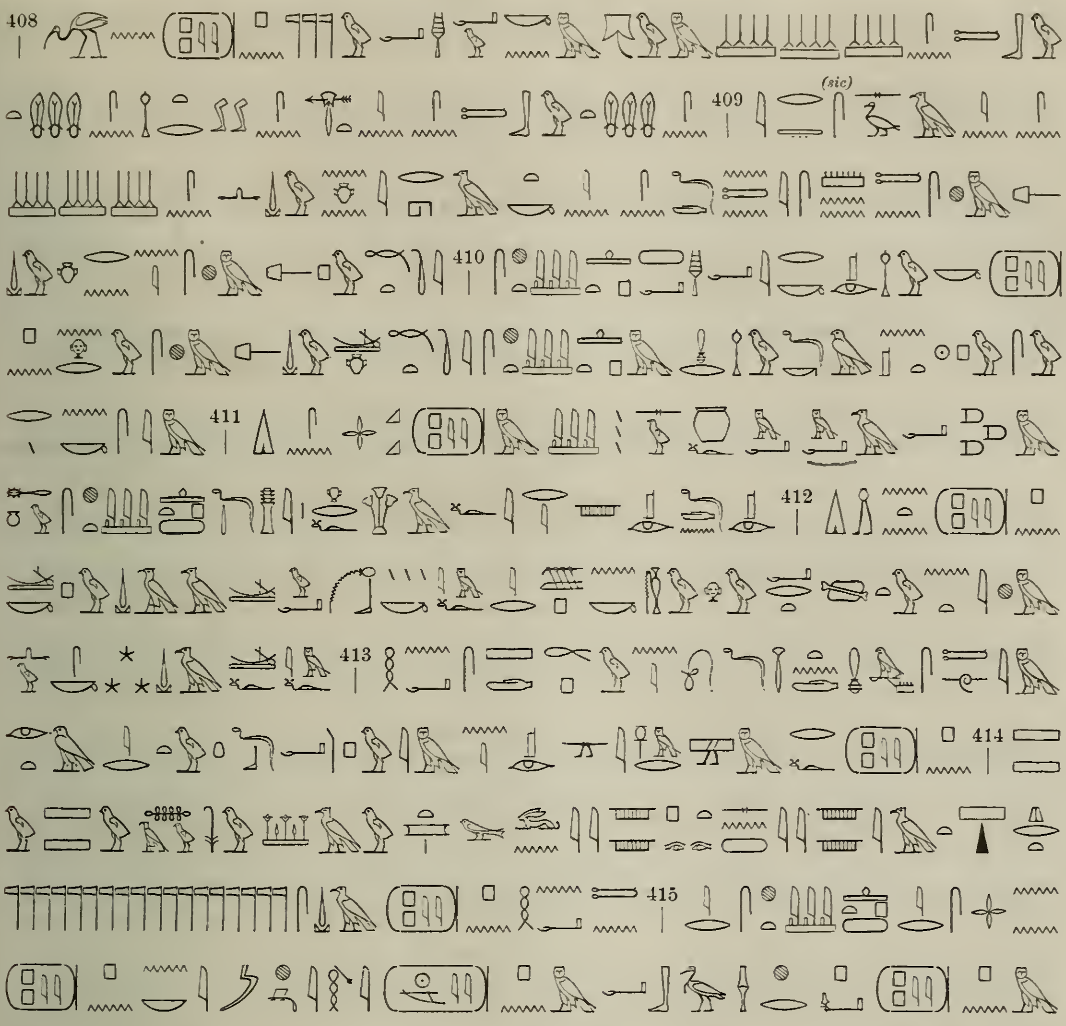

l'offrande; ce Pepi a trouvé les dieux debout revêtus de leurs toiles et leurs sandales blanches aux pieds; ils ont lancé leurs sandales blanches à terre, ils ont arraché leurs toiles, ils ne se sont pas réjouis de ton arrivée, mais ils vous disent : «Dressez la javeline», or Joie du cœur est le nom de cette javeline, maîtresse du pays d'Offrandes. Lève-toi donc, Osiris, assigne ce Pepi aux seigneurs de la javeline Joie du cœur, maîtresse du pays d'Offrandes, comme tu attribues Hor à Isis le jour où tu l'as rendue enceinte d'Hor, pour qu'ils donnent que Pepi mange des herbes et qu'il boive des puits qui sont dans la contrée d'Offrandes.

V.

Ô *Génie dont la face est la nuque*, portier d'Osiris, dis à Osiris : «Fais amener à ce Pepi ta barque sur laquelle naviguent tes purs et quand tu auras reçu ta libation d'eau fraîche sur cette Cuisse des Indestructibles, fais naviguer Pepi dans cette barque avec ce câble d'étoffe verte et blanche par lequel l'Œil d'Hor est remorqué vers la Matière, car ce doigt d'Osiris qui se trouve là s'allonge anxieux que ce Pepi vienne à lui précipitamment, précipitamment (?), se garant (?) du grand Etang (?). Ouvre donc les deux battants du

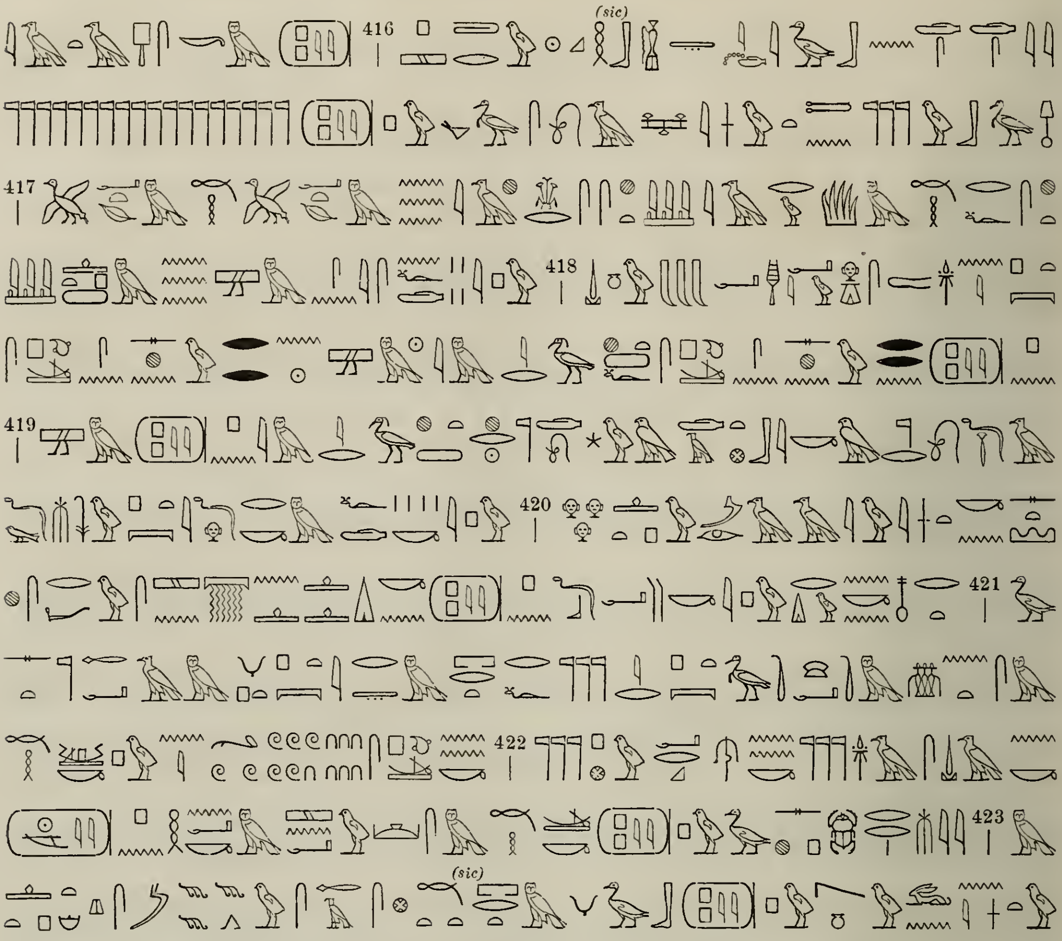

Poutirit, entrebâille les deux portes de la Région de Gloire, et vous, double neuvaine des dieux conduisez ce Pepi en barque avec vous, au pays d'Offrandes, à la transformation de ce Pepi en bienheureux, et ce Mîrirî frappe de son bâton Abi, ce Pepi commande de son bâton d'honneur, ce Pepi guide les révolutions de Râ, l'arrosement de la terre, la rosée de Sib, par le dédoublement (?) de la double neuvaine des dieux; ce Pepi est l'âme divine qui marche au milieu de vous, ô Dieux, qui pénètre le Pâït et remplit le Pâït de cette eau qui fait fleurir le pays d'Ialou et qui arrose le pays d'Offrande. Voici donc que viennent ces quatre gardiens qui sont sur la partie orientale du ciel, et, comme ils transportent Râ en barque entre ses deux régions d'horizon pour que Râ y aille vers son horizon, ils transportent ce Pepi en barque entre ses deux régions d'horizon pour que ce Pepi y aille vers l'horizon, auprès de Râ, et rende hommage à Hor Tiouti, l'épervier divin très vigoureux qu'enfante le ciel. Salut à toi avec tes quatre faces qui se reposent et voient ce qu'il y a dans Qonsit alternativement, et qui lancent l'orage sur les champs (?), donne à ce Pepi tes deux doigts, ceux-là que tu as donnés à Nofrit, fille du dieu grand, comme messagers du ciel à la terre, lorsque ces dieux s'y manifestent au ciel; muni d'âme divine, apparaissant comme Dieu en ta barque de trois cent soixante-dix coudées, tu as fait traverser les dieux de Pou, tu as satisfait les dieux orientaux, tu as transporté ce Pepi avec toi dans le naos de ta barque, car c'est Pepi le fils du Scarabée, qui est né de Hotpit, sous le poil d'Iousas la septen-

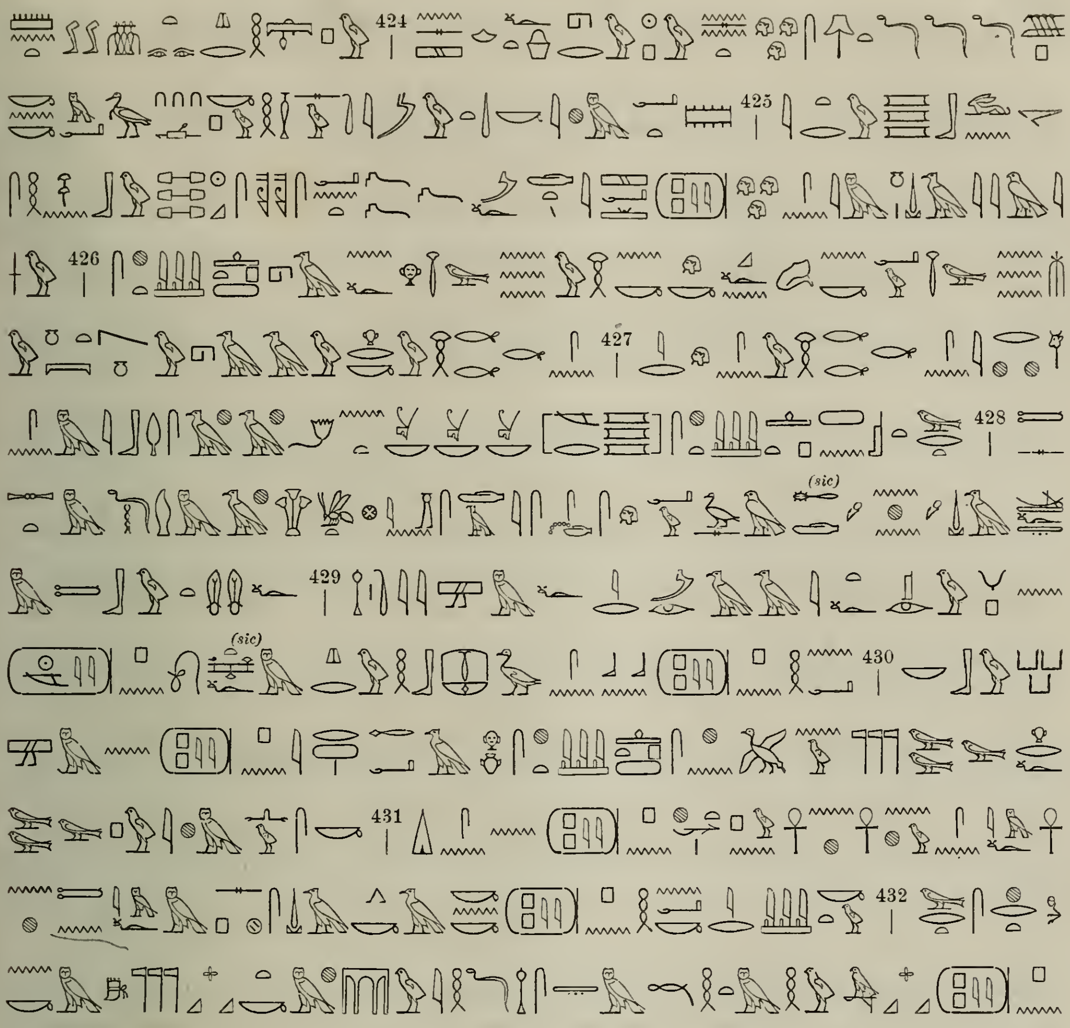

trionale, issue du front de Sib; c'est Pepi ce qui est entre les deux cuisses de Khontmiriti, cette nuit où il a poli la substance, ce jour où il a modelé les têtes des archers; quand tu as pris ta pique favorite, ton harpon, qui ravage les rivières, dont la double pointe est les dards de Râ, dont la double hampe est les griffes de la déesse Lynx, Pepi en perce les têtes des ennemis de Hor qui sont au pays d'Offrandes. Pepi est descendu sur la mer et tu as baissé ta tête, tu as courbé tes bras, ô mer, et les enfants de Nouit qui descendent sur toi, mettent leurs guirlandes sur leur tête, mettent leur guirlande sur leur cou, présentant les lotus fleuris qui sont les couronnes des étangs du pays d'offrandes à Isis la grande qui porte la pique dans Akhit, qui les apporte, les donne, les répand devant son fils Hor l'enfant, encore à la mamelle, pour qu'il parcoure la terre avec ses deux sandales blanches et qu'il aille à son père Osiris; ce Pepi s'est donc ouvert sa route parmi leurs oiseaux, ce Pepi a couru avec les maîtres des provisions, ce Pepi est allé au grand lac qui est au milieu du pays et sur lequel se posent les dieux grands, et ce sont les chefs des Indestructibles qui donnent à ce Pepi cet arbre de vie dont ils vivent, pour qu'il en vive à son tour. Emmène donc ce Pepi avec toi vers ce grand pays qui t'es soumis de par les dieux, où tu manges

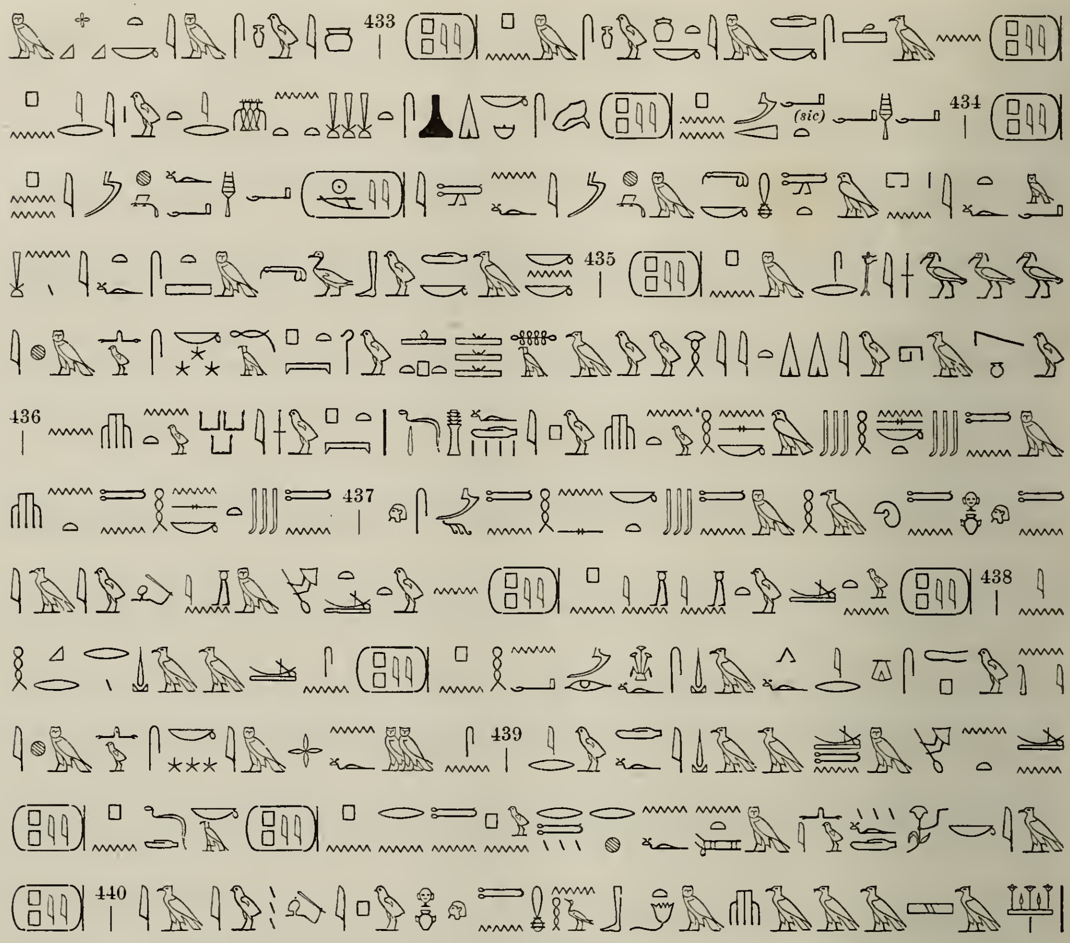

pendant la nuit [jusqu']à l'aurore, où [tu] deviens maître du dieu Hou (La nourriture), si bien que ce Pepi mange de ce dont tu manges, que ce Pepi boive de ce que tu bois; donne que ce Pepi rassasie les compagnes de Khontitsonitous, donne que ce Pepi siége en vérité, que ce Pepi se lève en sa félicité, que ce Pepi se lève et prenne la félicité par-devant toi comme Hor a pris la maison de son père au frère de son père Sit par-devant Sib; déclare que ce Pepi est le prince parmi ces Lumineux Indestructibles maîtres du ciel, rois des biens divins, gardiens de l'offrande, et qui permettent l'aller à ces Khontioukoou qui sont au ciel.

VI.

Ô ces quatre génies qui êtes dans les tresses de Hor, vous dont les tresses sont avec vous, dont les tresses sont sur vos tempes, dont les tresses sont dans vos bonnets sur vos têtes, brandisseurs [de massue], amenez cette barque à ce Pepi, amenez cette barque d'offrandes à ce Pepi que conduisent à ce pays Haqerro et le Dieu dont la face est la nuque, pour qu'elle conduise Pepi au côté où sont les Indestructibles afin que Pepi soit parmi eux; s'il l'ordonne, conduisez cette barque à ce Pepi, pour que ce Pepi dise votre nom aux hommes, pour qu'il le fasse connaître aux créatures, et pour qu'il arrache ces brandisseurs [de massue] qui sont sur vos têtes comme les lotus qui sont dans les étangs.

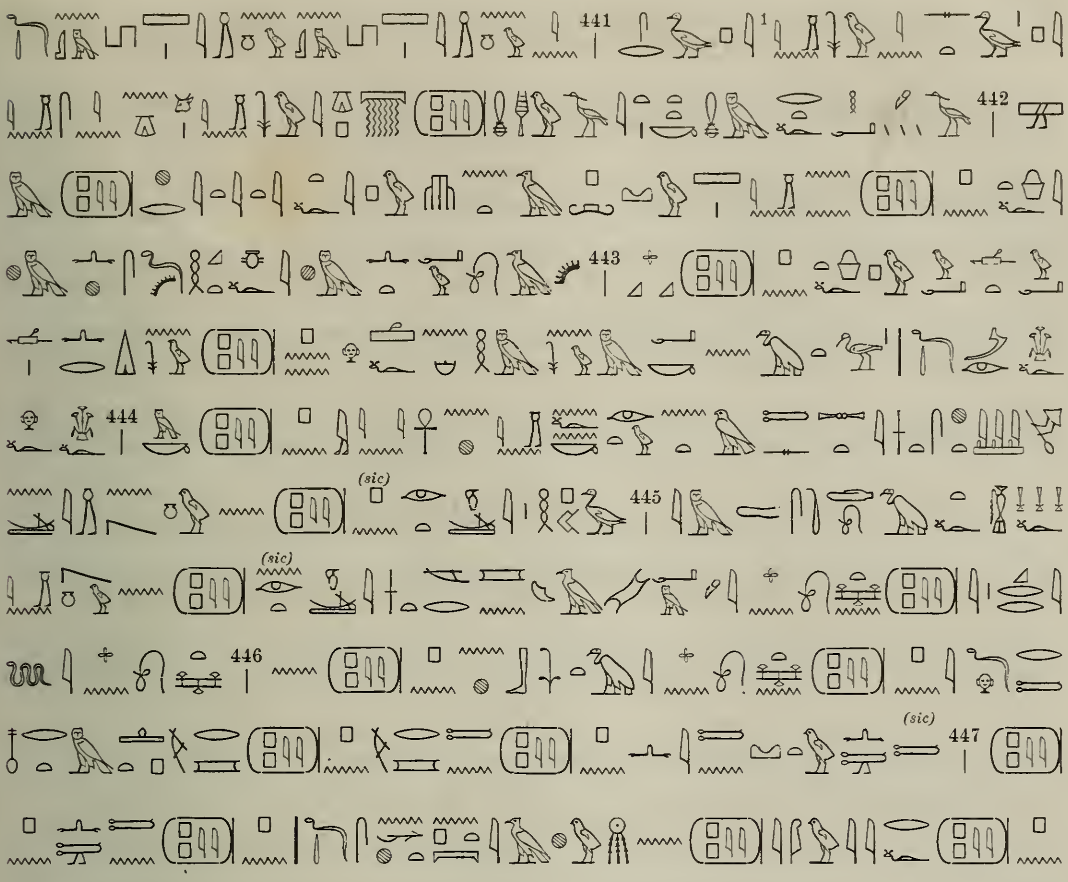

VII.

O Lac d'offrandes, Lac d'offrandes, que l'oie Sar apporte, que l'oie Sit apporte, que le taureau apporte, rue-toi sur ce Pepi comme le cigogne! O père, assaille [Pepi] comme la grue; quand Pepi marche avec ses pères qui sont dans le lac Sinueux, apporte à ce Pepi son pain indestructible, sa bière inépuisable que ce Pepi mange seul de ce pain unique, et ne le rejette pas derrière toi, car la mère cigogne te l'enlèverait.

VIII.

O dieu qui voit devant et derrière soi, voici que ce Pepi vient vivant, et qu'il t'apporte cet Œil de Hor sublime qui est dans le pays des matelots, et c'est la barque Œil de Khnoum qui a apporté cela à ce Pepi! O Hâpi, Amsiti, Tioumoutf, Qobhsonouf, la barque Œil de Khnoum qui est dans le lac de l'Autel apporte cela à ce Pepi! O dieu Dévorant ouvre la voie à ce Pepi! O Dieu rampant en anneaux, ouvre la voie à ce Pepi! O Nekhabit, ouvre la voie à ce Pepi! Salut à toi, ô belle déesse, en paix; aime ce Pepi, aimez ce Pepi, ne lui soyez point mauvais; n'enlève pas ce Pepi, n'enlevez pas ce Pepi!

IX.

L'éclat de Pepi rend vigoureux le ciel, lorsque ce Pepi s'élève au ciel, Œil de Râ.

1) □ est gravé par-dessus un [hieroglyph] effacé.

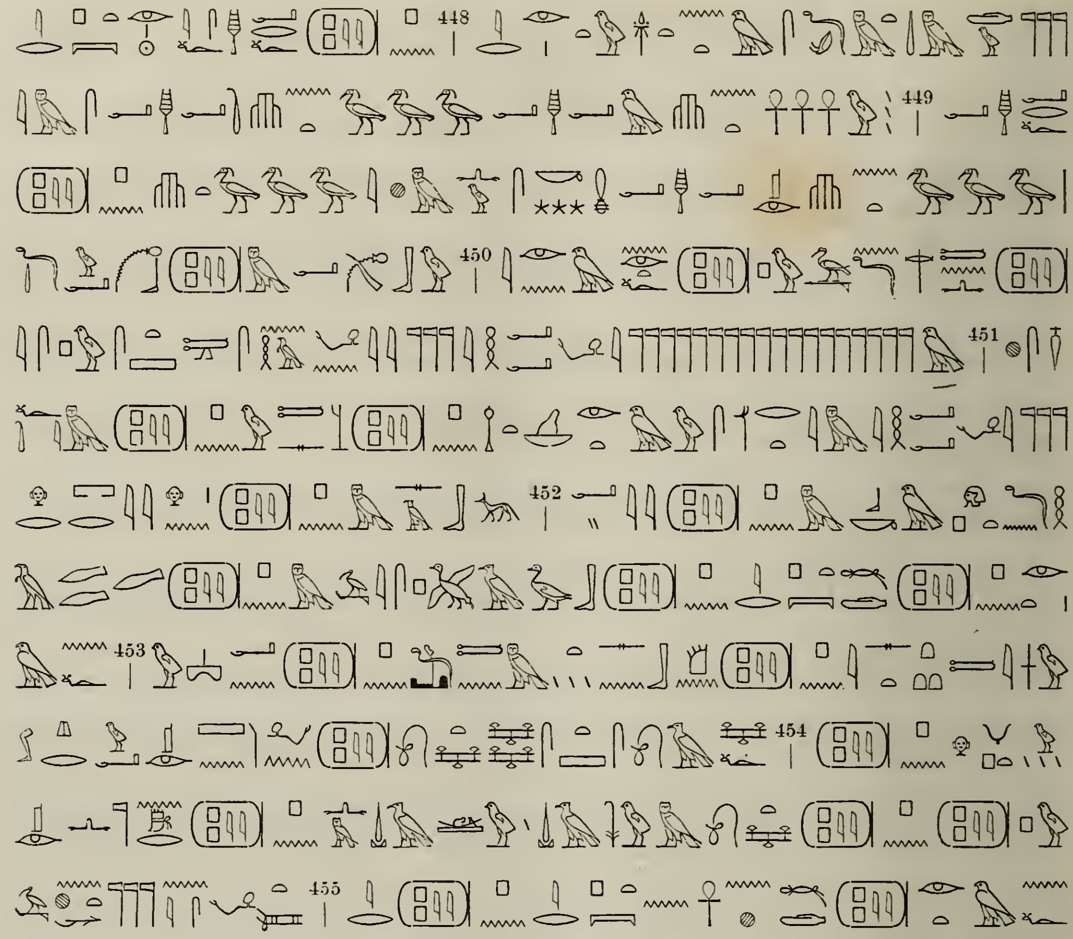

Dresse-toi, ô PEPI, vers cet œil gauche de HOR grâce auquel on entend la parole des dieux; dresse-toi parmi les LUMINEUX, comme HOR se dresse parmi les vivants; dresse-toi, PEPI, parmi les LUMINEUX INDESTRUCTIBLES, comme OSIRIS se dresse parmi les LUMINEUX.

X.

PEPI se purifie par les purifications que HOR accomplit pour son œil, car PEPI est THOT, qui le défend [cet œil], PEPI n'est pas certes SIT qui le vole; aussi les dieux prient, et la double neuvaine acclame à l'encontre de ce PEPI. PEPI soulève la couronne blanche grâce à laquelle l'ŒIL DE HOR est fort et les dieux acclament cet acte. La face de ce PEPI est une face de chacal, les deux bras de ce PEPI sont d'un épervier superbe, les ailes de ce PEPI sont de THOT; voici donc que l'oie SIB [qui est] PEPI s'envole au ciel, ce PEPI arrache l'ŒIL DE HOR à HOR, ce PEPI soutient l'abîme en équilibre et les défenses de la muraille de ce PEPI sont tes stèles frontières qui sont entre les jambes et sous les mains d'OSIRIS; ce PEPI a infesté les voies de SIT et il conduit ce PEPI aux messagers d'OSIRIS; aucun Dieu n'est fort contre ce PEPI, aucun matelot ne va dans la voie de ce PEPI, car ce PEPI est THOT le vigoureux des dieux. TOUM adjuge ce PEPI vivant au ciel, et ce PEPI arrache l'ŒIL DE HOR à HOR, car c'est PEPI le

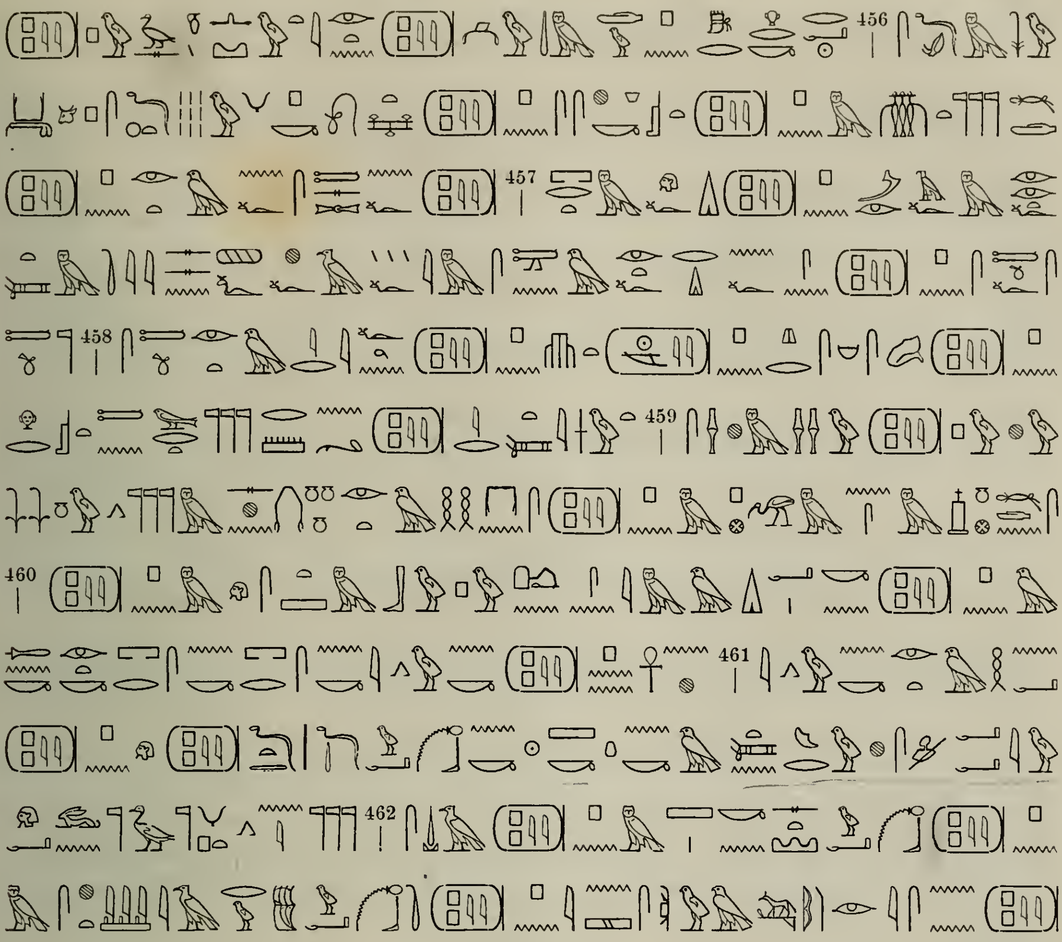

fils de KHNOUM, ce PEPI n'a rien fait de mal, la parole que ce [PEPI] adresse à ta face, ô RÂ, écoute-là. Ô taureau de la neuvaine divine tu montres la voie à ce PEPI, tu élargis le domaine de ce PEPI parmi les dieux, et ce PEPI arrache son œil à HOR, ce PEPI le soulève apparaissant sur sa tête; donne à ce PEPI qu'il voie de ses deux yeux complétement, de manière à en détruire ses ennemis. HOR a pris son œil, il l'a donné à ce PEPI, et l'odeur de ce PEPI est l'odeur de dieu, l'odeur de l'ŒIL DE HOR [qui se propage] à la chair de ce PEPI; ce PEPI se glisse sous l'œil et ce PEPI s'asseoit sur ce grand siége des dieux et PEPI s'élève jusqu'à TOUM entre les deux sceptres 𓋹, car c'est PEPI ce [corps] malade des dieux dans les bras de l'ŒIL DE HOR; l'Œil a cherché PEPI dans POU, il a trouvé PEPI dans ON, il a jeté PEPI sur SIT en cette place où ils se battent. Ô HOR tends ton bras à ce PEPI; ô HOR ton œil t'est présenté, il se manifeste à toi, il se manifeste à toi, ce PEPI est venu à toi vivant, et l'ŒIL DE HOR vient à toi avec ce PEPI sur ce PEPI éternellement.

XI.

Tu as lavé RÂ, tu as blanchi HOR . . . . le dieu fils de dieu, messager des dieux, transporte ce PEPI dans le lac de QONSIT, car ce PEPI s'est lavé dans le pays d'IALOU et ce sont les SERVITEURS DE HOR qui ont lavé ce PEPI, ils font à ce PEPI le chapitre

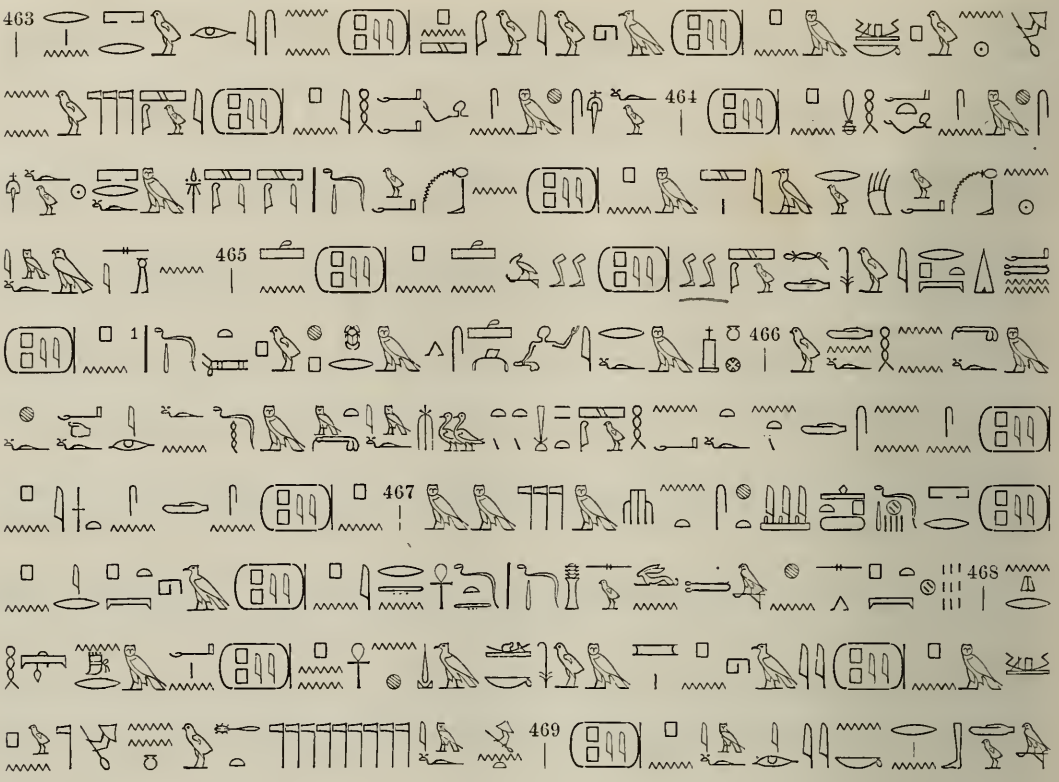

de ceux qui sortent, ils font à ce Pepi [le chapitre de ceux] qui s'élèvent, et ce Pepi descend dans ta barque, ô Râ, celle que les dieux manœuvrent élevant ce Pepi, et ils acclament à la face de ce Pepi comme ils acclament à la barque de Râ quand il sort à l'Orient sublime, sublime.

XII.

Ce Pepi s'est lavé dans le lac d'Ialou où s'est lavé Râ; Hor a tiré le dos de ce Pepi, Thoth a tiré les jambes de ce Pepi et Shou l'élève au ciel : ô Nouït tends ta main à ce Pepi[1].

XIII.

Toum devient qui va jouir pour son compte à On; il empoigne son membre dans son poing, en travaille et les deux enfants qui en naissent Shou et Tafnout, mettent Pepi entre eux deux, mettent ce Pepi parmi les dieux qui sont dans le pays d'Offrande. — *Dire quatre fois* : Sorte ce Pepi au ciel, aille ce Pepi à la terre vivant éternellement.

XIV.

O Sounti qui parcours le ciel neuf fois de nuit, tends une main secourable à ce Pepi vivant et transporte-le sur ce lac; tandis que ce Pepi descend dans cette barque de dieu dans laquelle le corps du cycle des dieux manœuvre, manœuvres y ce Pepi, alors il te fait

1) Le texte est corrompu. Le voici tel que le donnent les autres pyramides : 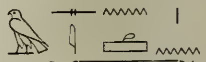

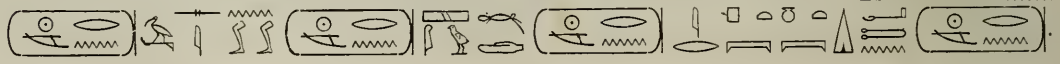

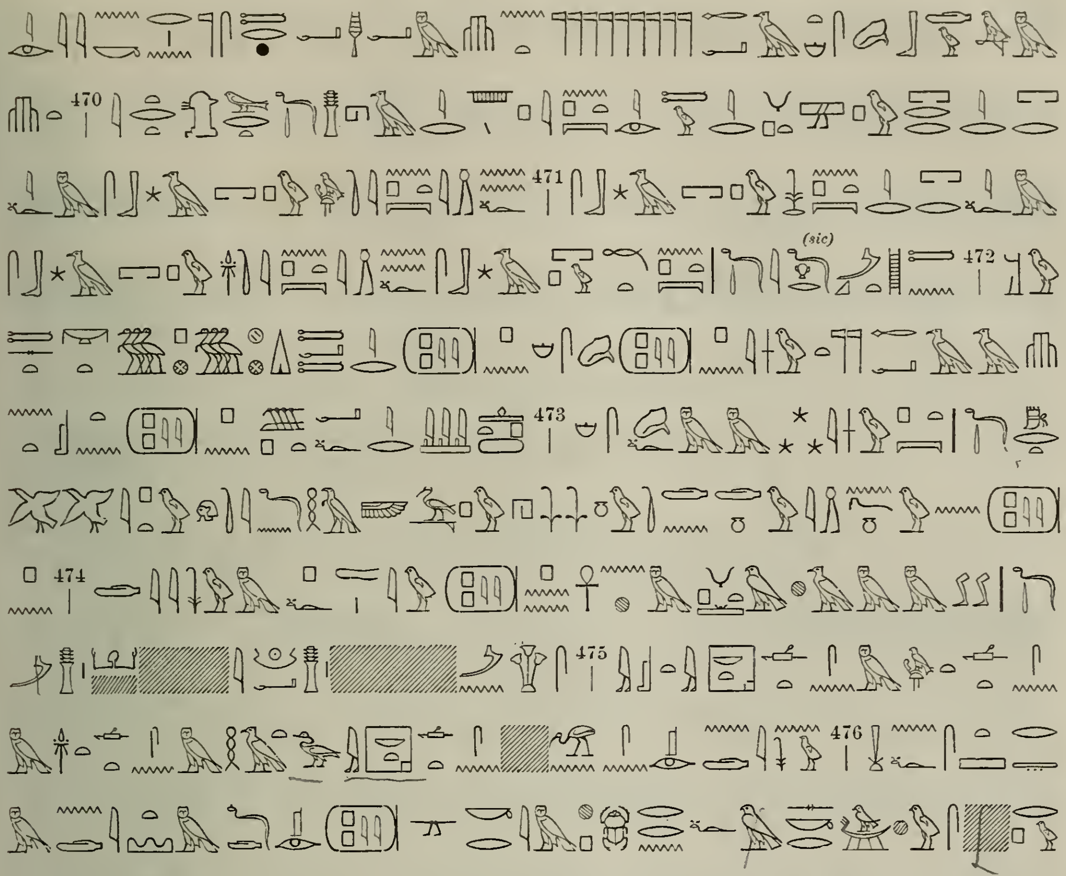

le *Chapitre du Natron divin,* il te fait le *Chapitre de l'Encens,* et l'Encens se dresse sous forme du Dieu qui est parmi la Grande Neuvaine des dieux, le Natron divin s'assied sous forme du Dieu qui est dans la grande rive!

Ô portier du ciel observe bien ce ménager [divin] quand il sort : s'il sort de cette porte occidentale du ciel ouvre (litt. amène)-lui cette porte méridionale du ciel, s'il sort de cette porte orientale du ciel, ouvre-lui cette porte septentrionale du ciel.

XV.

Salut à toi échelle qui supporte la coupe d'or des esprits de Pou et des esprits de Nekhen; tend ta main à ce Pepi que ce Pepi siège entre les deux grands dieux qui sont dans la place de ce Pepi; conduis-le par la main vers le pays d'Offrandes, qu'il siège parmi les astres qui sont au ciel.

XVI.

Ô ces deux éperviers femelles qui êtes sur l'aile de Thot, qui écartez les attaques, apportez ceci à ce Pepi, mettez-le à sa place, car ce Pepi vivant est le messager agile de Hor.

Les chapitres qui suivent ont été mutilés : la traduction en sera donnée au fur et à mesure qu'ils se présenteront dans les autres pyramides.

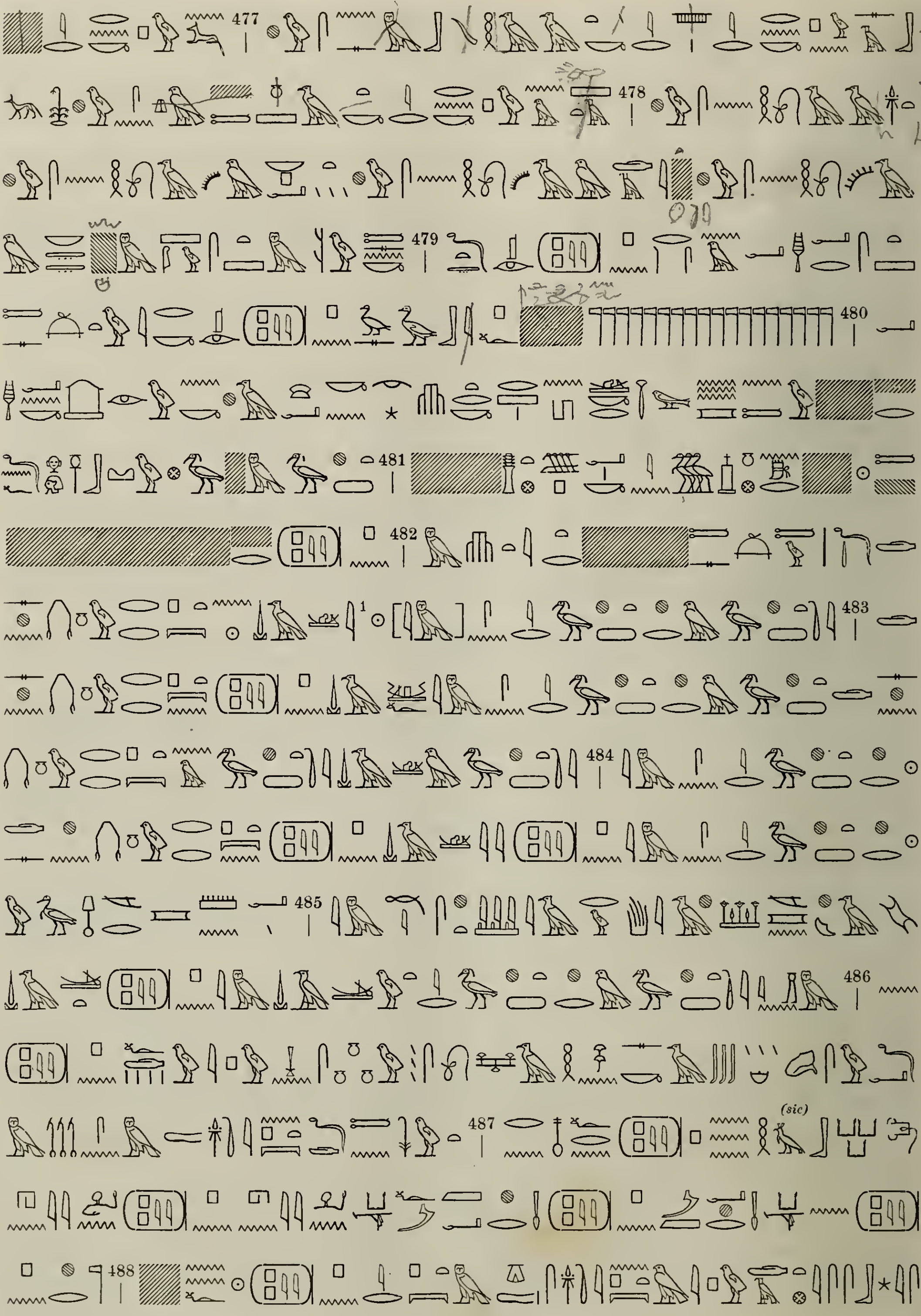

1) gravé par dessus 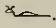.

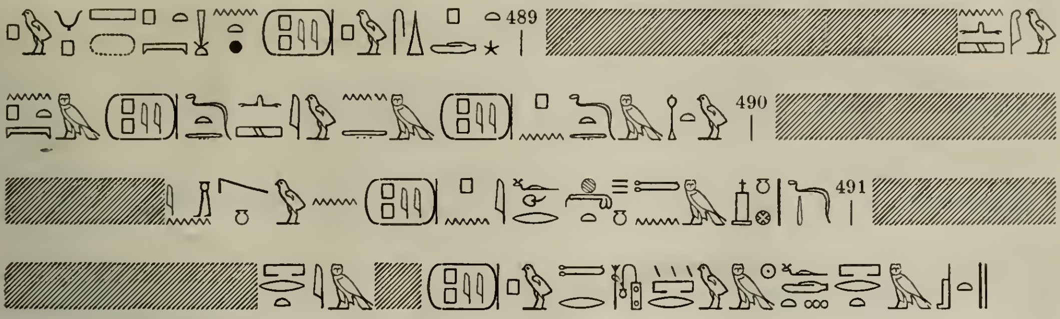

La paroi qui fait face à celle-ci est couverte, comme la paroi Est des chambres précédentes, de lignes moins serrées et de plus gros hiéroglyphes. Le premier chapitre est un peu mutilé et le texte des autres est généralement incorrect; le scribe chargé de les écrire a passé des mots et embrouillé les phrases. J'en réserve donc la traduction pour une meilleure occasion.

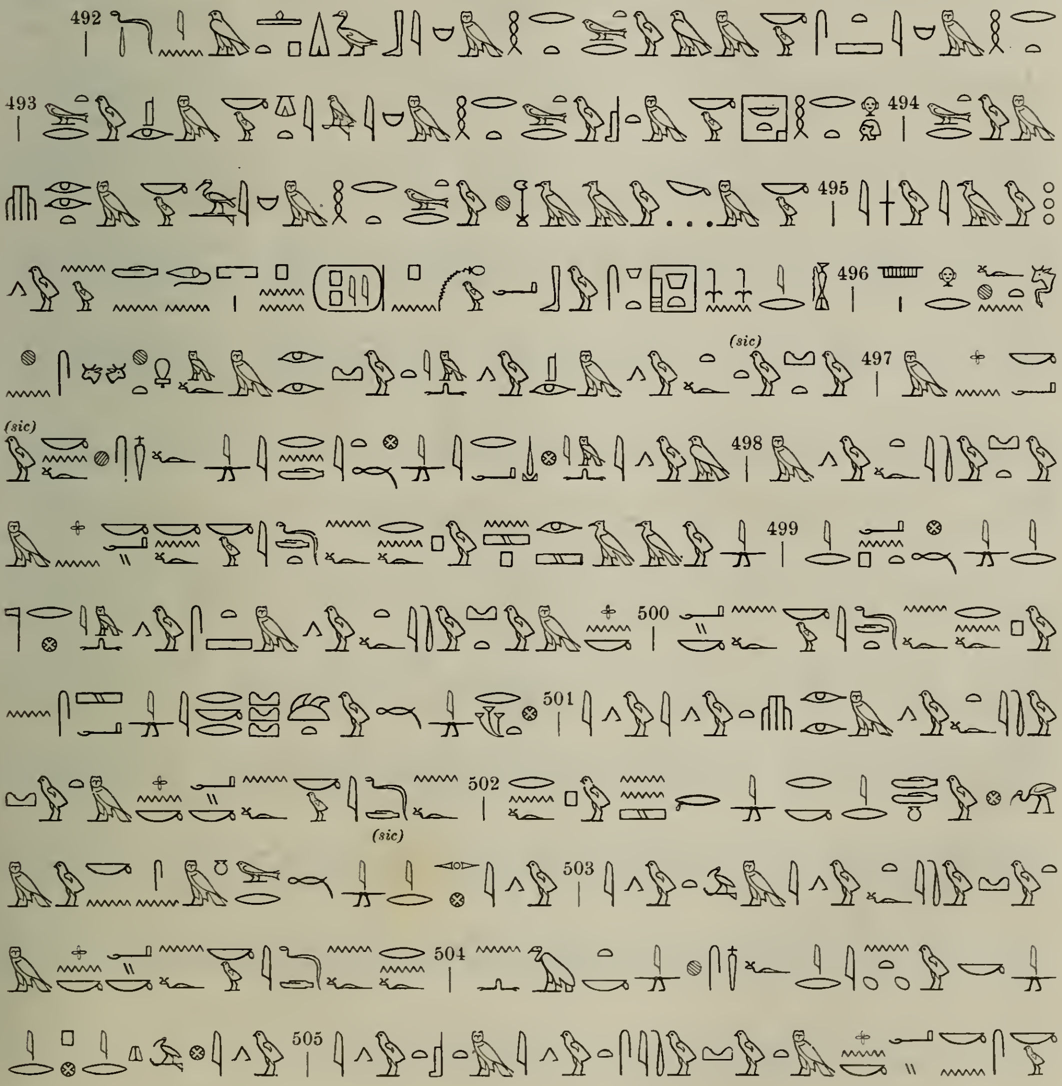

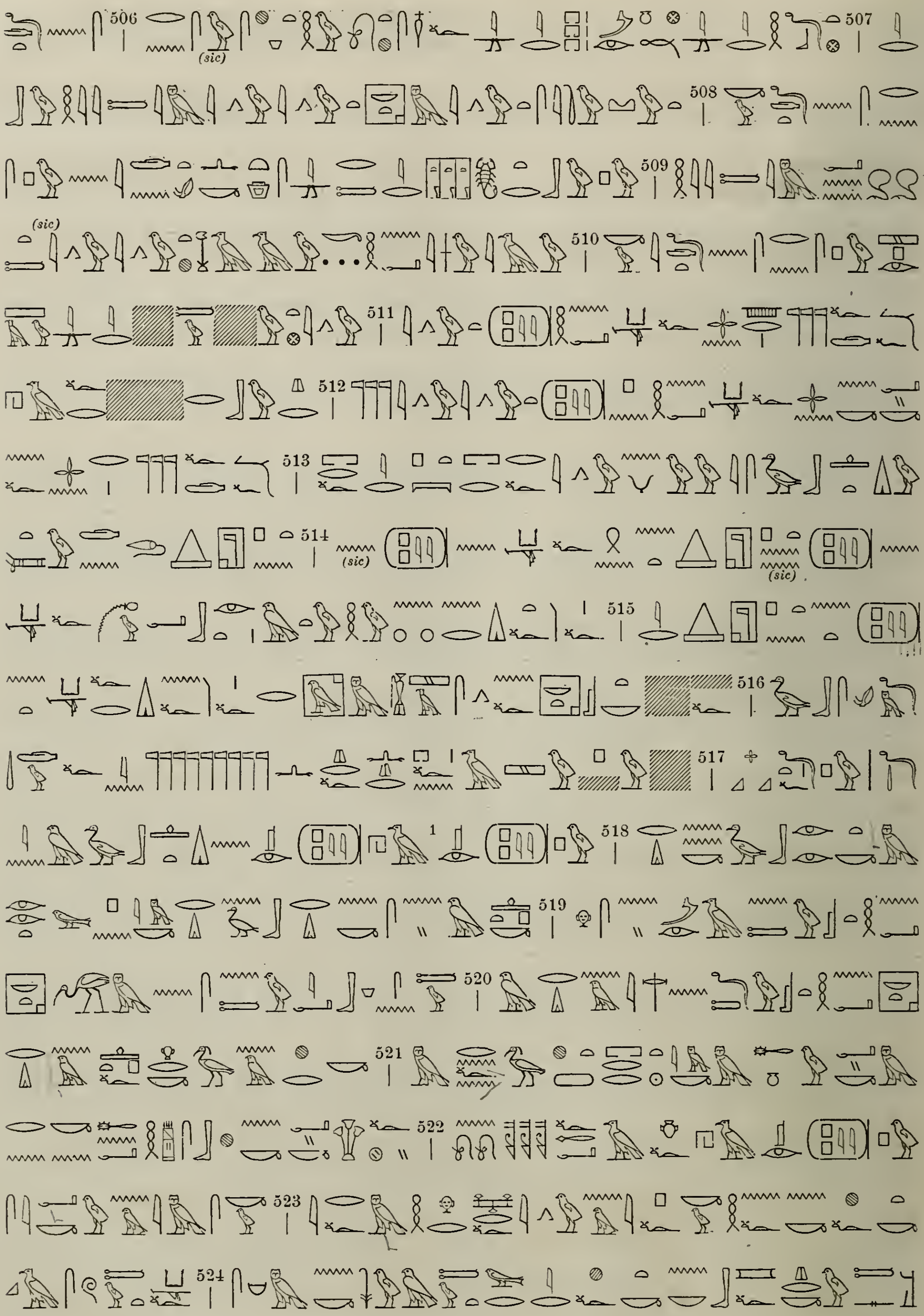

1) Le même texte dans Teti, l. 176—183, avec quelques variantes.

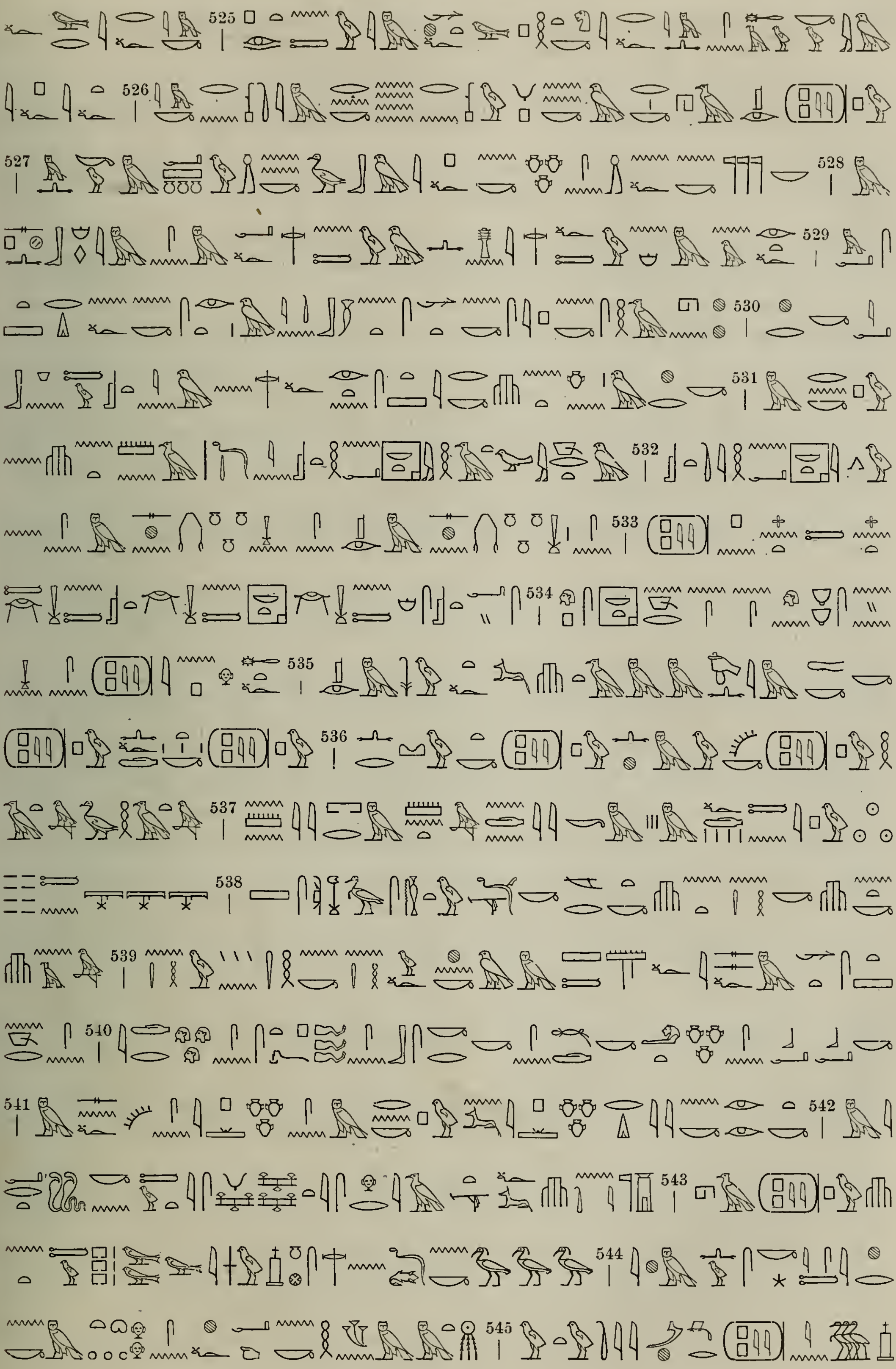
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545

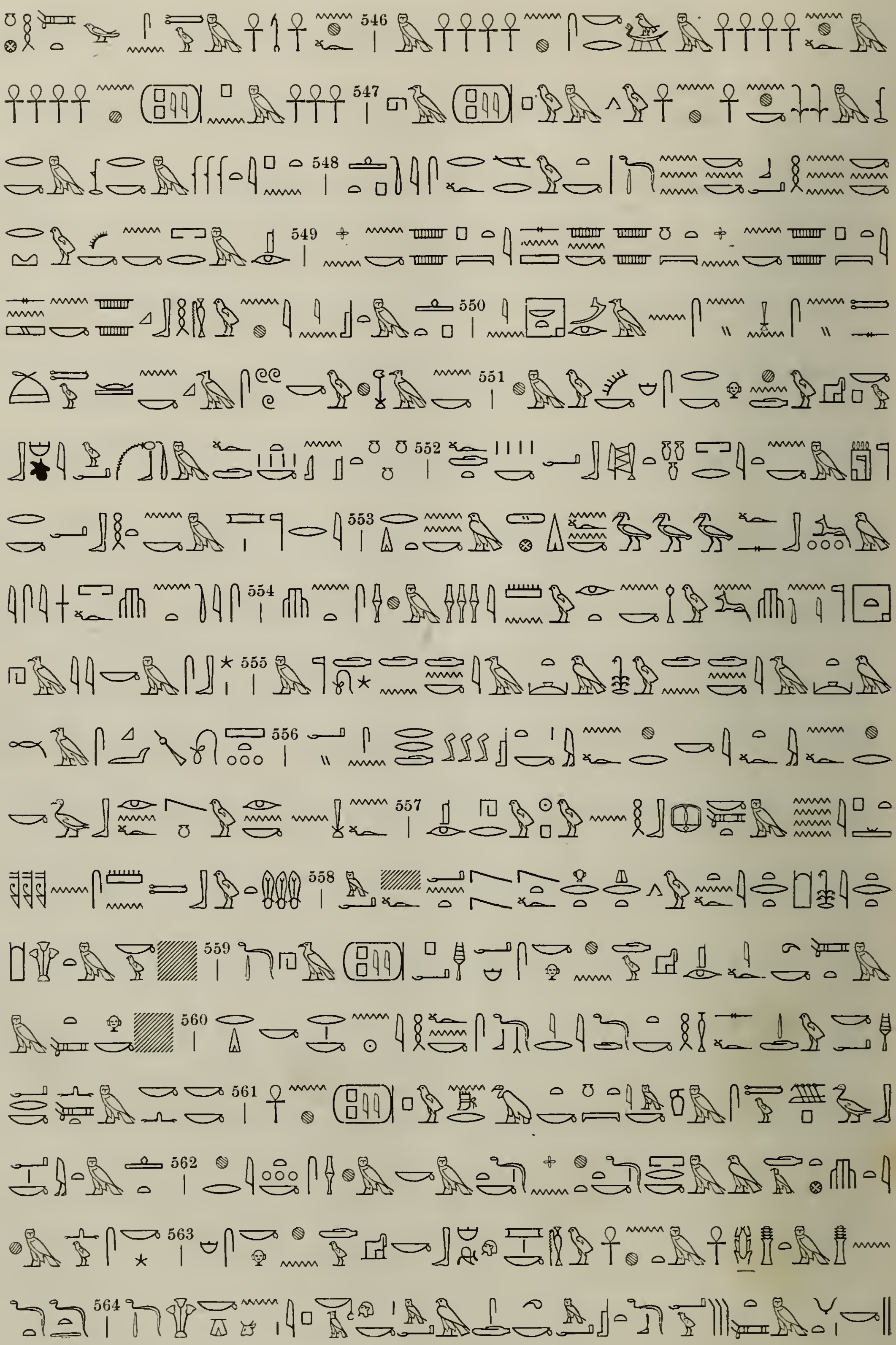

(Sera continué.)

Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses.

von

E. v. Bergmann.

1. Anlässlich der Orientreise des Kaisers Franz Joseph I. im Jahre 1869 machte der österreichische Civilingenieur Herr Anton Lucovich dem Monarchen drei grosse Bündelsäulen aus rothem Granit, welche er bei dem Bau eines Forts in Alexandrien gefunden hatte, zum Geschenk. Gegenwärtig dienen die 20 Fuss hohen Monolithe als Deckenträger der beiden ägyptischen Säle des neuen Hofmuseums, dem sie zur besonderen Zierde gereichen. Der Schaft dieser Säulen besteht aus acht Stengeln, welche oben mit fünf Bändern zusammengeschnürt sind, deren Enden auf dem obersten Theile des Schaftes herabhängen und zu unterst mit einem eingravirten aufrechten Blättchen verziert sind. Die auf den Stengeln sitzenden Knospen, an deren Ansatz sich ebenfalls eingravirte Blätter befinden, bilden das Kapitäl[1]. Der Säulenschaft ist an der Basis eingezogen aber nicht von sculptirten Wurzelblättern umgeben.

Alle drei Säulen sind in der Mitte des Schaftes umlaufend mit Inschriften in zwei Reihen übereinander derart geschmückt, dass auf jedem der acht Stengel zwei Inschriften, im Ganzen also in jeder Reihe 16 Inschriften angebracht sind. Von den beiden im ersten Saale des Museums aufgestellten Säulen trägt die vordere noch fast alle Inschriften der oberen Reihe, während die untere Reihe zum grössern Theile zerstört ist; die andere Säule dagegen hat ihren inschriftlichen Schmuck durch Abwitterung des Steines fast gänzlich eingebüsst. Am besten erhalten ist die im zweiten Saale befindliche dritte Säule, welche noch sämmtliche 16 Inschriften der oberen Reihe und 12 Inschriften der unteren Reihe darbietet.

Nachstehend (S. 178) theile ich die Inschriften dieser dritten Säule mit und zwar die der oberen Reihe in Gänze, jene der unteren Reihe, welche ausschliesslich von den beiden Königsschildern Merienptah I. gebildet wird, aber blos theilweise und zwar nur an den Stellen, an welchen die regelmässige Aufeinanderfolge des Thron- und Namensschildes dieses Herrschers alterirt erscheint.

Die Säule trägt demnach die Namen dreier Könige: Thotmes IV., Merienptah I. und Seti II. und ausserdem den Bannernamen ka neχt ur peḥti, den sowohl Amenophis II. als auch Setnecht führte, der hier aber wohl dem ersteren eignet, da Setnecht, welcher später als die obgenannten Pharaonen regierte, sich kaum mit der Anbringung seines Bannernamens begnügt, sondern gewiss auch seine Königsschilder an die Stelle jener seiner Vorgänger gesetzt hätte, während anderseits die Namensschilde Amenophis II. eben der Usurpirung der Säule seitens seiner Nachfolger Thutmes IV. und Seti II. zum Opfer fielen.

Ob Amenophis II. die Säule mit seinen Namen und Titeln umlaufend verzierte, vermag ich trotz wiederholter Untersuchung ihres Schaftes nicht festzustellen. Dass Thutmes IV. es nicht that, beweist der noch vorhandene Bannername seines Vorgängers; wie oft er aber

1) Eine derartige Säule in *Denkm.* I. 81 f.

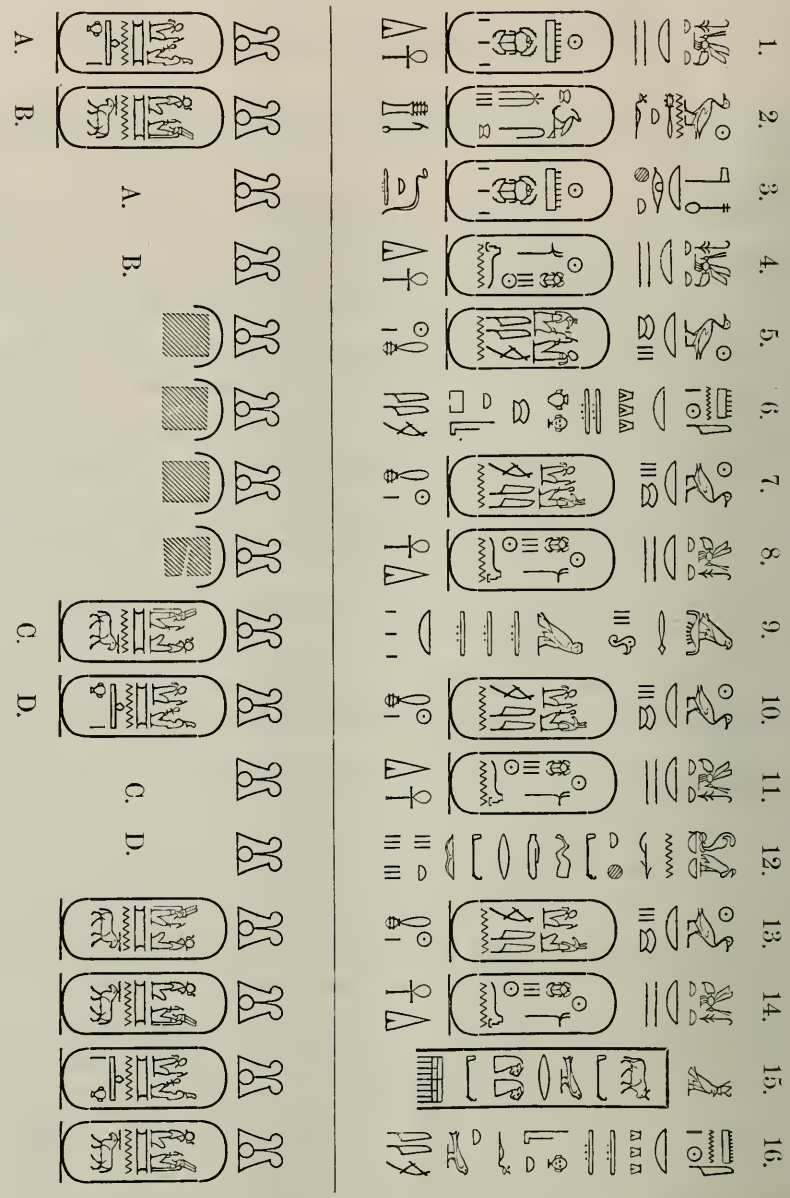

Die Inschriften 1 und 2, dann 3 und 4 etc. sind auf demselben Säulenstengel angebracht.

seine Schilder anbrachte, bleibe dahingestellt. Wenig Rücksicht auf seine Vordermänner nahm Seti II., dessen Namen etc. jetzt nahezu ausschliesslich die obere Inschriftreihe bilden. Ihm dürfte auch das […] (ob mit […], einem unbekannten Orte [BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 562, cf. […] und […] identisch?) wie auch das […] zugehören. Vielleicht weiss ein Fachgenosse hierüber und über die muthmassliche Provenienz unserer Säulen, die wohl aus einem unterägyptischen Tempel stammen, Aufschluss zu geben. Von der Publication der Inschriften der beiden anderen Säulen, die nur in einigen unwesentlichen Dingen differiren, glaube ich absehen zu können.

2. Die Kalksteinstatuette eines Mannes aus dem alten Reiche (angeblich bei Meidum gefunden) trägt auf dem Sitze vorne folgende Inschriften: *a)* «der Richter und Districtschef Ḥenka»; *b)* «der Vorsteher aller königl. Bauten Ḥenka». Chabas (*Mél.* III, T. 2, p. 107) las den Titel *χa-mer*. Nach den Legenden (es gab also auch einen «Grossen der 10 des Nordens») und (über einem Priester, der mit anderen einen Schrein trägt, Prisse, *Monum.*, pl. 32 Zeit Tahraqa's), an welch' letzterer Stelle wohl eine Variante des priesterlichen Titels (Dümichen, *Kal. Inschr.* 67; Mariette, *Dend.* III, 23) vorliegt, scheint sich jedoch für den Fisch die Lesung *ȧd* (vgl. *Todtb.* c. 139) zu ergeben. Ueber die Bedeutung dieses *ȧd* oder *ȧdi* weiss ich nichts sicheres zu sagen, weshalb ich Erman's (*Aegypten*, S. 124) Uebersetzung «Districtschef» zunächst beibehalte. Man vergleiche den Titel (Mariette, *Mon. div.* 18) und den Namen des Uu des 22. supplementären unterägyptischen Nomos (s. Brugsch, *Dict. géogr.* 904). Unter den Functionären des Edfuer Tempels (Bergmann, *Hierogl. Inschr.* 60) werden die und neben einander genannt.

Auf der Plinthe der Statuette rechts[2] die Vertikalzeile: «der Vorsteher aller königlichen Bauten, liebend seinen Herrn». Links: ; darunter die Querzeile: «. . . . der welcher Befehle ertheilt den Oberländern (s. Brugsch, *Wört.* Suppl. 831) Ḥenka». Im Berliner Museum befindet sich die Statuette des Baumeisters der Pyramide Königs Seneferu, welcher nach Lepsius (*Verzeichn. der ägypt. Alterth.*[5], S. 44) den Namen führte; vermuthlich ist gleichfalls «Ḥenka» zu lesen.

3. Die hübsche Granitstatuette eines mit untergeschlagenen Beinen sitzenden Mannes aus der Zeit der XII. Dynastie ist mit nachstehenden Inschriften geschmückt: *a)* auf dem Schoosse: ; *b)* auf der Plinthe oben: ; vorne: ; *c)* auf den Seiten derselben: und .

Das vorletzte Zeichen im Namen unseres Hausvorstehers ist undeutlich; statt könnte man etwa auch lesen.

4. Auf der Plinthe der Statuette des Speichervorstehers der königlichen Mutter Aāhḥotep Namens Xentiχett'i-si liest man das Proskynema: .

5. Die Inschriften einer Osirisstatuette aus Kalkstein, welche als Geschenk des Kronprinzen Rudolf in das Museum gelangte, beziehen sich auf den göttlichen Vater des Amon Ȧnχ-f-n-mut, dessen sonstige Titel des Interesses nicht entbehren. Vertikalzeile auf dem Pfeiler

1) Das Zeichen im Originale, ein schrägliegender Fisch mit starker Rücken- und zwei Bauchflossen, fehlt im hieroglyphischen Typensortimente.

2) Die Bezeichnungen «rechts» und «links» sind stets im heraldischen Sinne zu verstehen.

rückwärts: (cf. Sharpe I. 33). Rechts: . Links: . Auf der Plinthe: . Vgl. die Titel: *Zeitschr.* 1873, 106 und *Todtb.* 115, 4.

6. Kalksteinstele in Thürform mit Leisteneinfassung 0ᵐ 49 h., 0ᵐ 34 br. XII. Dynastie. I. etc. . II. Kames vor dem Opfertische sitzend; ihm gegenüber, knieend, (sic) . III. Eine Frau sitzend à l'égyptienne; zwei Männer und knieend. IV. Zwei Frauen und ? sitzend à l'égyptienne; ein Mann knieend.

Mehrere der vorstehend genannten Personen erscheinen auch auf einer Berliner Stele, welche Lieblein's *Dictionnaire* unter Nr. 1170 an unrichtiger Stelle verzeichnet:

Der Vergleich beider Denkmäler illustrirt die zur Genüge bekannte Nachlässigkeit der ägyptischen Schreiber. Wer würde in dem der Wiener Stele den Titel «Richter zur Stadt Nechen gehörig» erkennen? Auch die wechselnde Schreibung des von Kames geführten Titels, der nach Lieblein (*Denkm. in St. Petersburg,* p. 74) «Aufwärter des Tisches des Fürsten» bedeutet, verdient Beachtung. Keinesfalls darf derselbe, wie es geschehen, mit «Altardirigent» übersetzt werden, da das Wort (wie sonst) nur respectshalber vorangesetzt ist, wie die Varianten (Mariette, *Abyd.* III, p. 342) «Wächter des Stuhles des Fürsten» und (*l. c.,* p. 364) zeigen. Dieselbe Voranstellung des begegnet auch in dem Titel auf der Wiener Stele 37, die bei Lieblein sub Nr. 645 nur unvollständig reproducirt ist, weshalb ich eine kurze Beschreibung derselben hier gebe. Im abgerundeten Giebel ; darunter zweizeiliges Proskynema an Osiris von Busiris und Abydos. In der Mitte der Stele die buntbemalten, vertieften Figuren des und und die Namen seiner Söhne:

«Meri der Grosse (Aeltere)» und «Meri der Kleine (Jüngere).» Unten Familienregister in drei Zeilen: . Auf den Schmalseiten je eine Vertikalzeile: links (mit schwarzer Tinte): ....; rechts (mit rother Tinte): [1]. Sonstige Beispiele des in Rede stehenden Titels, der auch (Mariette, *Abyd.* II, 46), (*Rec. de trav.* III, 120) geschrieben wird, bei Mariette, *Abyd.* III, p. 119 und 310, Lieblein Nr. 434; Pierret, *Inscr. du Louvre* I. 47, cf. 49. In anderer Verbindung begegnet das in , s. *Rec. de trav.* VI, 165 und Lieblein Nr. 475. Sollte jenes eine funeräre Bedeutung haben und den in der Unterwelt fortlebenden Todten bezeichnen, entsprechend dem Titel des Osiris oder (Rougé, *Inscr.* 34) «Fürst der (im Jenseits) Lebenden»?. Dann wäre unter dem Osiris zu verstehen, der von den ihm dargebrachten Opfergaben dem Todten seinen Antheil spendet. Da aber auch das (bedeutet bekanntlich auch das Grab) im gleichen Sinne aufzufassen wäre, diesen Titel jedoch evident noch am Leben befindliche Personen (so z. B. Ostrakon 5633 des Brit. Museum, s. *Hieratic Inscr.*, pl. 16) führen, so ist obige Erklärung des unmöglich.

7) Oben abgerundete Stele (Nr. 106) aus grobkörnigem Alabaster, 0m 45 h.; 0m 28 br. I. Von der Mitte aus rechts- und linksläufig geschrieben je fünf Vertikalzeilen:

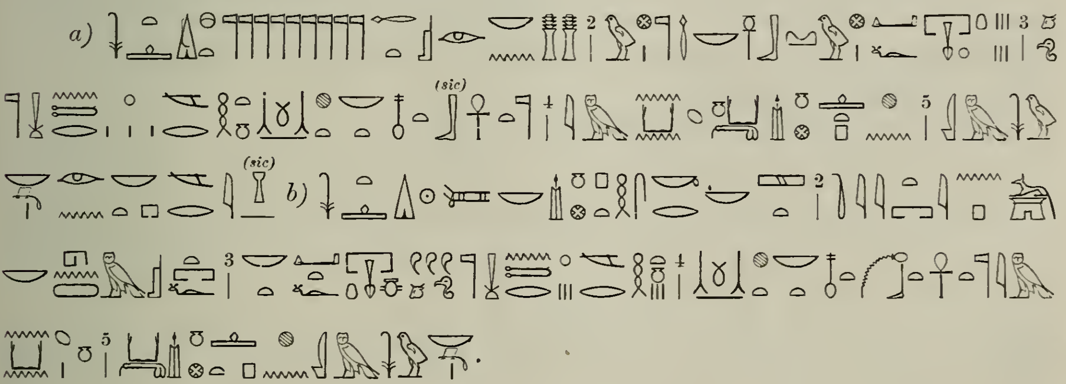

II. Chenemsu erhält das Todtenopfer von seinem Bruder Åku (?). Beischriften:

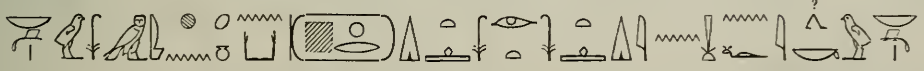

Die Entzifferung des seltsamen Königsschildes[2] ist mir bisher nicht gelungen. Nur die beiden ersten Zeichen die sowohl als gelesen werden können, sind deutlich,

1) Cf. Mariette, *Abyd.* III, p. 308; Sharpe, II, 76 und Mariette, *l. c.*, p. 263.

2) Wiedemann erwähnt dasselbe in der *Aegypt. Geschichte*, S. 220, Note 2 und führt es mit dem in einem Petersburger Papyrus genannten Könige zusammen.

wogegen das dritte und anscheinend letzte eine einigermassen sichere Lesung nicht gestattet. Die unbestimmte Gestalt dieses Zeichens hat sowohl Aehnlichkeit mit dem Schriftbilde der mit einander verbundenen Arme mit einem Striche in der Mitte (man beachte auf dem Steine namentlich die beiden kleinen Ausbiegungen unten, welche Hände darzustellen scheinen) als auch mit der Halle ; auch an den Knoten , der sich bisweilen in ähnlicher Form findet, könnte gedacht werden, wogegen das Bild der strahlenden Sonnenscheibe wegen des deutlich sichtbaren Winkels an der Spitze unseres Zeichens ausser Betracht bleiben muss. Mag man nun dies Zeichen wie immer deuten, der Name einer Gottheit lässt sich aus dem Schilde nicht herauslesen. Wir haben es daher mit dem Königsschilde eines unbekannten Herrschers zu thun, welcher der XIII. (?) Dynastie, deren Regentenreihe uns nur unvollständig überliefert ist, zuzuweisen sein dürfte. In diese Zeit gehört die Stele auch nach ihren äusseren Merkmalen, dem plumpen Stile der Hieroglyphen, der verkehrten Stellung und ungemein seichten Eintiefung einzelner Schriftzeichen. Das an den grossen Neungötterkreis und an den Osiris von Busiris gerichtete Proskynema wurde von LEPSIUS *(Ueber die Götter der vier Elemente,* S. 227), nach welchem unsere Stele in die XII. Dynastie gehört, als das älteste damals bekannte Beispiel der Wiederholung der neun Götterzeichen citirt, die sich nunmehr aus den jüngst publicirten Pyramidentexten belegen lässt. Chenemsu's (cf. diesen Namen bei PRISSE, *Monum.* pl. IX, LIEBLEIN 134 und MARIETTE, *Abyd.* III. 336) Titel dürfte mit Inversion der beiden letzten Gruppen *àdennu ḥotep ka àn* zu lesen sein; wenigstens wird das Wort *àdennu* ebenso auf der Stele des Seḥotep-àb-râ in Bulaq (MARIETTE, *Abyd.* II) geschrieben.

8. Die Stelen 31 und 65 der Wiener Sammlung, die nach der theilweisen Uebereinstimmung der Namen und Titel der auf ihnen genannten Personen ein und derselben Familie zugehören dürften, sind in mehrfacher Beziehung bemerkenswerth. Ich erlaube mir die Texte derselben nachstehend vorzulegen:

Stele 31 in Thürform; Kalkstein, 0m 42 h.; 0m 29 br.

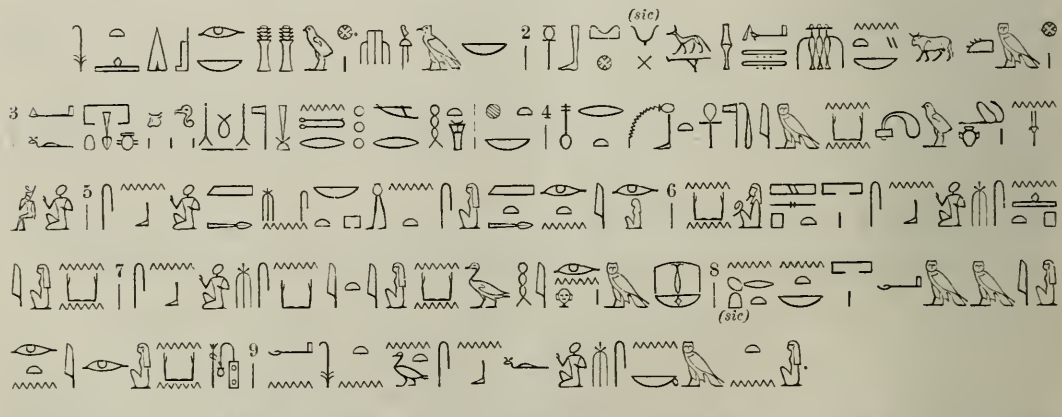

Unten in der Mitte Opfertisch; zu dessen beiden Seiten zwei sitzende Männer mit Lotosblume und dem Bande in den Händen, benannt: und . Unter dem Stuhle des letzteren der Name . Links oben der Name ; rechts oben der Name .

Die nackten Körpertheile der beiden Männer sind braunroth, die Hieroglyphen grün bemalt; cf. Lieblein, *Dict.*, Nr. 465.

Stele 65, oben abgerundet; quarzhältiger Sandstein; 0m 505 h.; 0m 35 br.

Im Giebel der mumienförmige Osiris stehend ; ihm gegenüber Schakal auf der Gerüststange darunter die Schriftzeile:

I. Drei stehende Männer mit den Beischriften: *a)* ; *b)* (sic) ; *c)* .

II. Drei stehende Männer: *a)* ; *b)* ; *c)* .

III. Zwei Männer und eine Frau: *a)* ; *b)* ; *c)* .

IV. Ein Mann und drei Frauen: *a)* ; *b)* ; *c)* ; *d)* .

V. Drei Männer und eine Frau: *a)* ; *b)* ; *c)* ?; *d)* ? . — Am Rande der Stele umlaufendes Band mit eingravirtem Strich-Ornamente, welches an einigen Stellen Reste der alten Bemalung mit schwarzer Farbe zeigt.

Von besonderem Interesse in den vorstehenden Inschriften sind die Titel des Anubis. Auf Stele 31 führt dieser Gott die Bezeichnung , welcher auf Stele 65 die nicht minder ungewöhnliche gegenübertritt. Beide sind mit einer dritten ähnlichen [1] (Z. 1882, 122) zu vergleichen. Unter der Localität ka qem in dem Titel χenti neb ka qem ist hier wohl die beim Serapeum gelegene Nekropole von Memphis, Manetho's Κωχώμη, zu verstehen, deren Name auf den Denkmälern in mannigfach variirter Schreibung und auch in der kürzeren Form qem und qemi (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 836) begegnet. Ihr Schutzgott war Horus; als solcher erscheint er im Todtenbuch (c. 138, 2)

1) Das ist hier vielleicht die in der grossen Nomenliste von Edfu genannte Osirisreliquie «das *dad* des Fürsten *(at'i)* worin die göttlichen Glieder (des Osiris) vereinigt sind» von Memphis. Anubis *χenti dad* würde dann gleich den anderen oben genannten eine memphitische Form dieses Gottes sein.

und in der Inschrift eines Apissarkophages, in welcher König Chabbasch «der Liebling des Apis-Osiris des Horus von qem» genannt wird. Man könnte daher das neb ka qem in dem in Rede stehenden Titel des Anubis auf Gott Horus beziehen. In diesem Falle wäre aber die Bezeichnung des Anubis als χenti des Horus nicht verständlich, mag man nun dieses χenti in dem Sinne von «der im Inneren befindliche» oder in dem von «Nächster, Vorderster» (ϩⲱⲛⲧ *proximus esse*) auffassen. In der That dürfte der neb ka qem hier nicht Horus sondern Osiris-Apis sein.

Der andere Titel des Anubis auf Stele 65 erinnert an den in den Zeiten der XII. und XIII. Dynastie häufigen Eigennamen (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 160), (LIEBLEIN, *Dict.* 128), (MARIETTE, *l. c.*, p. 248), (MARIETTE, *l. c.*, p. 211), (LIEBLEIN, *l. c.*, 146) etc., dessen zweiten Bestandtheil der ebenfalls im mittleren Reiche beliebte Name (LIEBLEIN, 405) oder bildet, welcher als Nomen relativum von «Der (die) zum Leibe gehörige», bedeutet [1].

Dieser Name und Varr. dient in zahlreichen verschiedenen Verbindungen zur Bildung abgeleiteter Eigennamen wie (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 186), (*l. c.*, p. 163; cf. ptaḥ-m-saf, ḥor-m-saf), (*l. c.*, p. 219), (*l. c.* p. 361), (*l. c.* p. 222), (*l. c.*, p. 280; 281), (*l. c.*, p. 160), (*l. c.*, p. 186; cf. si-âmon und âmen-si); (BEREND, *Mon. de Flor.*, p. 29); (*l. c.*, p. 284), (Stele 105 (*sic*) Wien; bei LIEBLEIN Nr. 198 irrig), (l. c. p. 217), (LIEBLEIN, 128), (LIEBLEIN, 199), (*Z.* 1882, 203), [2] (MARIETTE, *l. c.*, p. 296) etc., in welchen etc. unverkennbar einen Gott bezeichnet. Wer ist aber dieser Gott und was bedeutet sein seltsamer Name? Bereits glaubte ich vor längerer Zeit diese Fragen beantworten zu können, als ich später erkannte, mich auf falschem Wege zu befinden. Trotzdem erlaube ich mir, meine frühere Vermuthung hier mitzutheilen, weil sie vielleicht einiges der Beachtung nicht unwerthe enthält.

«Auf einer Leidener Stele wird der fragliche Name (LIEBLEIN, 292) geschrieben. Hier kann nach den oben vorgelegten Beispielen der Stier nur als Deutzeichen stehen, jedoch ist es zunächst nicht ersichtlich, ob dieses blos das unmittelbar vorausgehende χeti allein oder den Gesammtnamen determinire. Ein anderer Eigenname

---

1) Cf. STERN in *Z.* 1884, 72. Zu den nominalen Derivaten auf , gehören auch die Feminina , , (LIEBLEIN, sub v.), (*l. c.* 613; cf. auch «die andere»), welche ihrer Bedeutung nach eigentlich Qualitativa «die Tochter seiende, die Herrin seiende» sind und insofern an das participiale (aber nicht) der Intransitiva erinnern, wogegen , (LIEBLEIN, 639) «die Nitische, zur Nit gehörige» den Begriff der Zugehörigkeit ausdrückt. Neben etc. findet sich auch (MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 287); ähnlich (*l. c.*, p. 247; 327 etc.) neben . Ungewöhnlich ist (Frau, LIEBLEIN, 429; cf. Mann, LIEBLEIN, 403)

2) Dass hier überall χenti χeti etc. zu lesen, lehrt die Var. auf einer Stele aus der XII. Dyn. (*Proceedings of the Society of Bibl. Archæology,* 1885, p. 122).

(Var.) «das Ohr des χett'ā» (Mariette, *Abyd.* III, p. 102 = Lieblein, 87)[1] mit dem der Name «Ziegenohr» (Mariette, *l. c.*, p. 208; ȧd ist das spitze thierische Ohr) zu vergleichen, hilft diese Schwierigkeit eliminiren, wenn wir uns gleichzeitig den constanten Wechsel von und etc. in den oben vorgelegten Namen gegenwärtig halten, denn er lehrt, dass das Deutzeichen des Stieres nur zum unmittelbar vorausgehenden χeti und nicht zum Gesammtnamen gehört. Ebenso ergeben die Eigennamen (Mariette, *Abyd.* III, p. 330), (Lieblein, 311); (*l. c.*, 149), (*l. c.* 99; 311) die Existenz eines Gottes χeti, der identisch mit dem sein dürfte. Wer ist aber dieser stierförmige Gott? Ich meine kein anderer als der Apis, welcher auf einer Serapeumstele im Louvre (Mariette, *Le Serapeum*, pl. 28 und Pierret, *Catalogue de la salle historique du Louvre*, p. 62) und auf einem Thürbalken der Stufenpyramide von Saqqara (*Denkm.* II, 2)[2] die Bezeichnung (sc. des Osiris) führt, aus welcher der Name «der zum Leibe gehörige» sich anstandslos herleiten lässt. Wir wissen in der That, dass der Apisstier nicht blos für den sichtbaren Repräsentanten des Osiris, sondern auch für dessen Leib oder Incarnation galt, weshalb Strabo ganz richtig bemerkt: «Memphis besitzt einen Tempel des Apis, der mit Osiris identisch ist», während Plutarch sich bereits von den Anschauungen der späteren Zeit, welche in den heiligen Thieren nur Symbole der durch sie bezeichneten Gottheiten erkennen wollte, beeinflusst zeigt, wenn er vom Apis sagt, «derselbe sei das Abbild der Seele des Osiris».

Die vorstehenden Erörterungen werden leider hinfällig durch eine merkwürdige Variante, welche der Eigenname *χenti-χeti-nefer-ḥer-nā* «Gott Xenti-χeti sei gütigen Antlitzes mir» (Mariette, *Les Mastabas*, p. 315; cf. *l. c.* und *Denkm.* II, 115 den Eigennamen) in einem Grabe aus dem alten Reiche bietet. Hier tritt an Stelle des Stieres in dem oben aufgeführten Namen als Determinativ das Krokodil. Es ergibt sich hieraus zuvörderst, dass das nicht auf den Apis bezogen werden kann und dass der Stier nicht dieses allein, sondern die Gruppe determinirt, sodann, dass der Name entweder zwei verschiedenen Göttern eignet, von denen der eine stierförmig, der andere krokodilförmig war, oder einem Gotte, der in beiden Formen dargestellt und verehrt wurde. Bei dem gegenwärtigen Stande der mythologischen Forschung ist es misslich bezüglich dieser Alternative sich zu entscheiden. Wir kennen augenblicklich nur einen Gott Namens χenti χett'i, nämlich Horus; es ist aber nicht ausgeschlossen, dass auch Gott Sebak denselben Namen führte und dass gerade die Namensidentität beider das ägyptische Pantheon mit dem krokodilförmigen Horus bereicherte. Ich beabsichtige nicht, auf das Wesen und die Bedeu-

1) Ich bemerke hiezu nachträglich, dass bisweilen mit wechselt — vgl. die Varr. und (Mariette, *Abyd.* III, p. 88) — und dass man daher statt allenfalls lesen könnte, welches «das zum Leibe (zur Familie) gehörige Kind» bedeuten würde.

2) Beide Inschriften datiren aus späterer Zeit, die eine aus der 22., die andere aus der 26. Dynastie (cf. jetzt Stern in *Z.* 1885, 91), doch unterliegt meines Erachtens die oben gegebene Herleitung des Namens *χeti* keinem Bedenken, wenn man sich der vielfach erweislichen Continuität des Gebrauches der Namen und Epitheta der vornehmsten Götter von der ältesten bis spätesten Zeit in Aegypten erinnert. Ich erwähne zugleich, dass sich zwei grünglasirte Thontäfelchen aus der Stufenpyramide nach Art der von Perrot (*Geschichte der Kunst im Alterthum*, I, S. 758) beschriebenen und abgebildeten in der Wiener Sammlung befinden; auch ich halte dieselben mit Stern für Erzeugnisse der saitischen Epoche.

tung des Horus χenti χettʿi hier näher einzugehen[1], sondern weise nur darauf hin, dass dessen Name eine auffällige Aehnlichkeit mit dem Titel des Anubis auf der Wiener Stele 65 hat und wohl anders als es geschehen zu erklären sein dürfte. Auf Grund einiger seltener mit dem Stadtzeichen determinirter Varianten wie (*Rec.* I, 7), (*Berliner medic. Papyrus*, Taf. 15, l. 4) übersetzt Brugsch (*Dict. géogr.*, p. 636) den Namen des Horus χenti χettʿi mit «Horus in χettʿi», welch' letzteres eine Localität der Stadt Athribis wäre. Die Ansicht des ausgezeichneten Gelehrten scheint mir jedoch verfehlt, denn würde χettʿi ein Ortsnamen sein, so müsste das Stadtzeichen hinter demselben in der Regel und nicht blos ganz ausnahmsweise stehen. Zudem wäre es auffällig, dass sich für ḥor χenti χettʿi niemals ḥor neb χettʿi oder ḥer àb χettʿi findet wie z. B. Horus von Letopolis bald χenti seχem, bald neb seχem oder ḥer àb seχem heisst. Schliesslich kann in den oben vorgelegten Eigennamen und in dem Titel χenti χettʿi àsàr des Anubis das χettʿi

---

1) Nur einige Bemerkungen seien gestattet. Der der Pianchistele (l. 108) ist nach dem Zusammenhange des Textes mit dem ebenda genannten und identisch, dessen Name sich auf dem Turiner Altare aus der Zeit Nechthorheb's in der Schreibung findet. Einige Informationen über diese Form des Horus geben Champollion's *Notices descr.* Daselbst (I, p. 416) wird ein und (p. 737) ein mit der als Mutter genannt, den die beigefügten Vignetten als sperberköpfigen Gott mit Discus, der von einem aufrechten *Stierhorne* durchquert wird, darstellen. Als sperberköpfiger Gott mit schwarzer Hautfarbe erscheint Horus χenti χettʿi ferner in einem Pfeilerbilde in Biban-el-Muluk (*l. c.*, I, p. 749). Hier bringt der König ein Räucheropfer dar «à son père Horus hiérocephale, chairs noires (der Eigenname Lieblein, *Dict.*, 455 ist wohl auf diesen schwarzen Horus zu beziehen) à Pschent (noir, taches rouges)». Auf dem Naos Amasis II. im Louvre trägt von den vier, dieses Denkmal zierenden Sperbern der zweite, als bezeichnete, den Discus mit dem Stierhorne auf dem Kopfe (Pierret, *Inscr. du Louvre*, I, 76) und repräsentirt demnach den Horus χenti χettʿi, der in Seχteb verehrte Horus war aber Harpocrates, wie sich aus den Priestertiteln (Stele 88 Wien, s. *Rec.*, I, 9) und (*sic*) (Sargbret in Wien) ergibt. Der krokodilköpfige, mit der Atefkrone geschmückte auf demselben Naos (Pierret, *l. c.*, p. 78; derselbe übersetzt p. 74 mit «Horus dans le flanc maternel i. e. Horus avant sa naissance») wird ferner von Brugsch (*Dict. géogr.*, p. 1303) mit dem krokodilköpfigen Harpocrates auf den Münzen des Menelaites in Beziehung gesetzt, mit welchem auch vielleicht der oben besprochene Eigenname in Verbindung zu bringen ist. Wandbilder später Zeit stellen den sowohl menschenköpfig (Champollion, *Monum.*, II, pl. 129 und 130) als auch sperberköpfig (Naville, *Mythe d'Horus*, pl. I und Champollion, pl. 130 mit der Var.) als Steuermann des Sonnenschiffes wie auch der Barke des Mondauges dar, so dass anscheinend diese Rolle des Gottes auf eine Etymologie à l'égyptienne (und) zurückzuführen ist. Einmal (Champollion, *l. c.*, pl. 135 — hier bezeichnet als , Var. für das Serapeum des 6. unterägyptischen Nomos) erscheint er auch mit der Atefkrone auf dem Sperberkopfe. In der Edfuer Liste der Monatsgötter figurirt endlich als 10. in der Reihe bei dem Monate Payni (im Ramesseum). Brugsch's Lesung χenti χertʿi nach Papyrus Harris I (*Z.* 1882, 61) dürfte nicht zutreffen, da das in diesem Documente, wie auch sonst, öfter dem ganz gleich geschrieben wird; vgl. daselbst die Gruppen (pl. 48, 2, 51 a) und (pl. 5, 2).

unmöglich einen Ort bezeichnen. Das Stadtzeichen wurde daher, in den wenigen Fällen, wo es überhaupt beigefügt ist, irrthümlich von flüchtigen Schreibern hingesetzt, welche die Gruppe für eine Ortsbezeichnung hielten. Das Abzeichen des Stierhornes am Discus und die unmittelbare Aufeinanderfolge der , der Mutter des Horus-Apis (Dümichen, *Oaseninschr.*, Taf. 5) und des im 142. Kapitel des Todtenbuches (l. 9 und 10) und der Eigenname indiciren, wie wir diese Form des Horus aufzufassen haben. Was bedeutet aber der Name χenti χett'i? Die Antwort fällt nicht leicht und die nachstehende versuchsweise Erklärung desselben gebe ich nur mit aller Reserve. Ich bringe ihn in Verbindung mit dem Titel des Gottes Seb (Reinisch, *Aegypt. Denkm. in Miramar*, S. 104), der auf einem Leidener Basrelief (Leemans, *Mon. de Leide*, III. K. 21) genannt wird. hat gleich dem lateinischen «corpus» auch die Bedeutung von «Körperschaft, Corporation, Familie» i. e. ein aus verschiedenen Theilen bestehendes Ganzes (cf. Pierret, *Vocab.*, p. 401), weshalb es in den Kyphirecepten die aus verschiedenen Ingredienzen zusammengesetzte Räuchermasse bezeichnet. Der Titel des Seb ist also mit «der Vorderste der Körperschaft (Familie) des grossen Neungötterkreises» zu übersetzen; ähnlich heisst *Todtb.* c. 142, 23 Gott Tem: und König Pepi auf einer Alabastervase: (Prisse, *Monum.*, pl. 49, 7; cf. pl. 6, 4 und Lepsius, *Königsbuch*, Nr. 25). Von χet mit der Bedeutung «Familie» wurde der Eigenname , «der zur Familie gehörige», und von diesem die Composita , etc. «der zuvorderst zur Familie gehörige» im Sinne von primus familiæ nicht aber von primogenitus (aus den Familienregistern ergibt sich, so viel ich sehe, nirgends diese Bedeutung) gebildet. Der Titel des Anubis χenti χett'i àsàr würde demnach mit «primus familiæ Osiridis» zu übertragen sein. Ihm tritt auf Stele 31 das nach dem Zusammenhange des Textes offenbar synonyme gegenüber, weshalb ich das «neb ka qem» auf Osiris-Apis beziehen zu müssen glaube[1].

Neben den Titeln des Anubis bieten die beiden Wiener Stelen noch einiges Bemerkenswerthe. Der Titel (auf Stele 31 mit einer Variante des letzten Zeichens) dürfte «der Schatzmeister (so nach Erman, *Aegypten*, S. 144; nach Le Page Renouf in den *Proceedings*, 1885, p. 106 àbu «Inspector» zu lesen), der verständige für seinen Meister» peh heti n χerp-f bedeuten, indem , als oberägyptische Dialectform für das nicht seltene Mariette, *Dend.*, III, 72 b, *Denkm.*, IV, 63 a; (*Inschr. des Amenemḥeb*, l. 1) zu stehen scheint (cf. *Denkm.*, III, 9; etc.). Die gleiche Gruppe findet sich auch in (Mariette, *Abyd.*, III, p. 226) und (*Denkm.*, II, 123 c), wo sie nothwendig eines Zusatzes wie oder dergleichen bedürfte, wenn die Bedeutung von ⲡⲟϩ-ⲡⲱϩ *pertingere, pervenire* hätte. Die Varianten und , erstere mit Metathese der beiden Consonanten *s* und *š*, bestätigen den von Brugsch (*Wörterb.*, Suppl. 1127) zuerst erkannten Lautwerth *sešep* des Zeichens .

1) Ausgeschlossen scheint mir die Annahme, dass χenti χett'i asar und χenti neb ka qem hier einen anderen Gott als Anubis, etwa Horus χenti χett'i bezeichne.

9. Eine rechteckige Kalksteinplatte (0ᵐ 20 h.; 0ᵐ 28 br.) trägt folgende Inschrift:

«Oeffnung des Gesichtes für den Grossen der Königshalle (cf. Stele 1 Louvre «le premier au divan» MASPERO) Seneb-f. Er sieht den Herrn des Himmels, der das Firmament befährt und sich zeigt als grosser Gott, Herr der Ewigkeit auf der östlichen Seite des Himmels bei den Aχemu-sek-Sternen. Der Grosse der Königshalle Seneb-f sieht das Erscheinen des Ra in der Barke (t'at). Eine königliche Opfergabe für Ptah-Sokar; möge er gewähren das Todtenopfer etc. dem ka des Grossen der Königshalle Seneb-f, des Triumphirenden und Würdigen.»

10. Kalksteinstele (Nr. 64) 0ᵐ 49 h.; 0ᵐ 29 br. Im abgerundeten Giebel: . I.

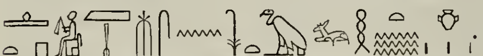. II. Links: Gott Min ithyphallisch mit den Amonsfedern auf dem Kopfe und der Geissel über dem erhobenen linken Arme, Legende: 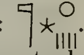. Vor ihm adorirender Mann, dem ein zweiter Mann, welcher eine Gans trägt, bezeichnet als 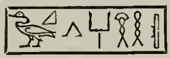 (sic) «der Diener Ka-uaḥ» folgt. Ganz rechts die Vertikalzeile: 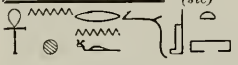 «es ist sein Kind, welches seinen Namen fortleben macht, der Vorsteher des Sitzes». Zu ‘aq vgl. LIEBLEIN, 496 und *l. c.* 188. Ka-uaḥ ist eine seltene Variante des Namens 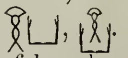. III. Drei Frauen und zwei Männer, alle stehend, deren Anordnung der Reihenfolge der nachstehenden Namen entspricht: 1. 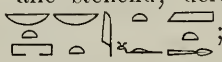; 2. 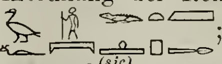 (sic); 3. 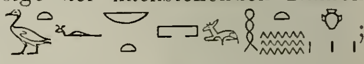; 4. 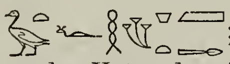; 5. 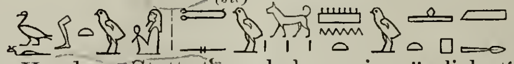 «sein Sohn der Aufseher der Hüter der t'esem-Hunde.» Statt t'esu haben wir nämlich t'esemu zu lesen; ein ähnlicher Titel 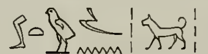 bei MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 240 (cf. LIEBLEIN, 701). Sämmtliche Namen unserer Stele[1] gibt LIEBLEIN, *Dict.*, 413. Vgl. auch LEPSIUS, *Königsbuch*, Nr. 195 ff. und die genealogische Tafel in BRUGSCH's *Geschichte*, S. 180.

11. Kalksteinstele (Nr. 10) in Form einer Thür, 0ᵐ 69 h; 0ᵐ 51 br. Ueber der bekrönenden Hohlkehle: 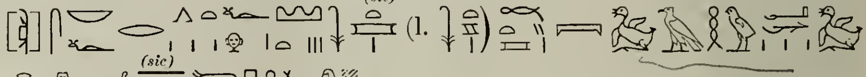

«Der Gefolgsmann seines Herrn auf seinen Zügen in den Ländern des Südens und des Nordens, der oberste Stabträger, der Fahnen-

1) Dieselbe wurde seither von WIEDEMANN in *Z.* 1885, 79 nicht ganz correct publicirt.

träger des in der Wahrheit erscheinenden (i. e. des Königs und zwar vermuthlich Amenophis III., welcher diese Bezeichnung in seinem Bannernamen führt), der Officier Ptahmeri». Auf der erhöhten Randeinfassung der Stele ein Schriftband, welches oben in der Mitte von einem gemeinschaftlichen ⌊ nach rechts und links ausläuft: *a)* 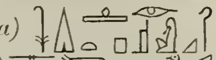
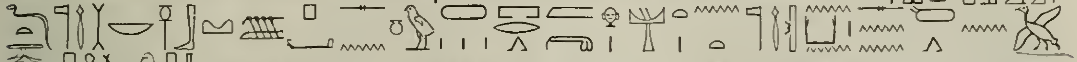
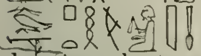 «Eine königliche Opfergabe für Osiris etc.; (möge er gewähren) den Empfang der Sennubrote welche zum Vorschein kommen auf dem Altar des grossen Gottes für den Ka des Officiers des Bennu? (i. e. des Königs) Ptahmeri des Triumphirenden».

b) 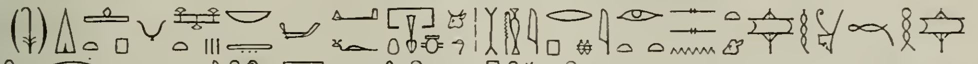
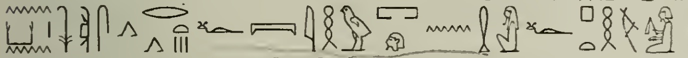 «Eine königliche Opfergabe für Apuatu etc. für den Ka des Gefolgsmannes des Königs auf allen seinen Zügen, des Obersten des Marstalles Sr. Majestät, Ptaḥmeri.»

Im stark vertieften Felde der Stele zu oberst ; darunter zwei Abtheilungen, von denen die obere zwei Darstellungen enthält. I. Rechts: vor dem thronenden Osiris stehend mit langem künstlich zusammengeflochtenem Blumengewinde in den Händen 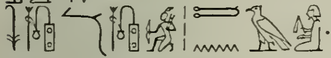. Links: vor dem thronenden Anubis 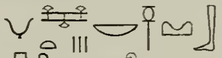 gleichfalls mit Blumengewinde in den Händen 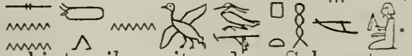. II. Ptaḥmeri 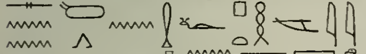 und «seine» hinter ihm sitzende «Schwester die Hausfrau Mut-m-usez̧t» 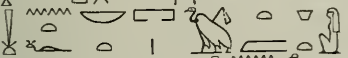 empfangen von «seinem» mit dem Pantherfelle geschmückten Bruder Bakamon 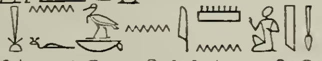 das Todtenopfer. Auf dem Fusse der Stele:
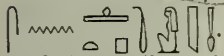. Die in flachem Relief sehr sorgfältig ausgeführten Darstellungen tragen noch Reste ihrer früheren Bemalung.

12. Grosse Stele (Nr. 115) in Form einer Thüre mit dreieckförmigem hohem Giebel 1m 20 h.; 1m 67 br. Auf letzterem . Auf der die eigentliche Stele bekrönenden Hohlkehle . Die erhöhte Randeinfassung der Stele trägt zwei Inschriften, welche oben von einem gemeinschaftlichen nach rechts und links auslaufen. *a)* 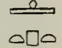

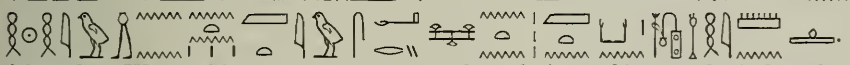. Die auf nebu ḥeḥ folgenden Worte bis àu ànen-nten ergeben keinen Sinn und sind wohl als Verballhornung von *Todtenb.* c. 72, 1 zu betrachten. *b)* 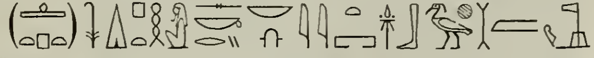
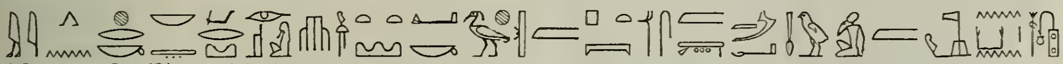
. Im stark vertieften Felde der Stele I. das Zeichen des Himmels 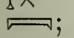; darunter der thronende Osiris 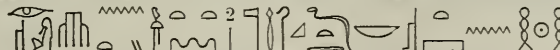; hinter ihm die Àment stehend. Vor ihm Opfertisch und der adorirende Schreiber des Tisches des Herrn der beiden Länder, der Festordner des Osiris, Àmenḥotep. Legende:

II. Rechts: «Der Wedel- (?) und Waffenträger des Königs Pehui» und die Frau t'iaai beide sitzend, letztere mit dem kegelförmigen Kopfputze. Vor ihnen Opfertisch und «sein Sohn der Schreiber des Tisches des Herrn der beiden Länder Ḥi» mit Libationsgefäss, begleitet von, welche den Kegel auf dem Kopfe trägt, und dem in kleinerer Figur dargestellten Cherheb des Ptah Pa-t'iro mit Krug und Schale. Cf. LIEBLEIN, *Dict.*, Nr. 644. Figuren und Hieroglyphen sind gelb bemalt.

13. Kalksteinstele, 0m 51 h.; 0m 34 br. Geschenk Sr. k. Hoheit des Kronprinzen Rudolf. Im abgerundeten Giebel. I. Rechts: Osiris mumienförmig, Horus mit Psehent und Isis mit dem gehörnten Discus, sämmtlich stehend; vor ihnen kleiner Opfertisch mit Krug und Lotosblume darüber und der adorirende. II. Rechts der Verstorbene in langem, nach vorne bauschig vortretendem Mantel, schreitend und mit beiden Händen einen langen Stab vor sich haltend. Links: fünf Vertikalzeilen: (sic) ? . Der Verstorbene Hor führte den Titel «Träger des Stabes (ϣⲃⲱⲧ) eines Abu (Inspectors)» und war ferner Vorsteher eines Lastschiffes, mit welchem er Steine zum Baue eines Osiristempels transportirte.

14. Stelen mit der Triade der Qadesch, des Min und des Reschpu sind selten. In der Wiener Sammlung befindet sich ein bisher unedirtes kleines Denkmal dieser Art aus Kalkstein, welches die nebenstehende getreue Abbildung in der Originalgrösse wiedergibt. Die Anordnung der Triade ist die herkömmliche; in der Mitte die Göttin Qadesch en face auf einem schreitenden Löwen stehend; rechts von ihr der ithyphallische Min, links Gott Reschpu ?, dessen Figur nicht eingravirt, sondern blos mit schwarzer Tinte gezeichnet und gegenwärtig nur noch in schwachem, unvollständigem Umrisse sichtbar ist. Die Göttin trägt auf dem Kopfe den Sonnendiscus zwischen den sichelförmigen Hörnern und die zwei bis auf die Schultern herabreichenden unten

eingerollten Seitenlocken der Hathor. Sie ist hier gänzlich nackt (so auch auf der Turiner Stele, s. Rossi et Lanzone, *Antichità Egizie del Regio Museo di Torino*, S. 167), auf der Stele des Louvre dagegen (s. Lajard, *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal*, pl. 11) mit einem schmalen, unter den Hüften liegenden Gürtel und einem Collier geschmückt, während zwei andere Denkmäler im britischen Museum (Prisse, *Monum.*, pl. 37 und Lajard, *Recherches sur le culte de Venus*, pl. XIV F; bei Wilkinson, *Manners*, 2. Aufl. III. Bd., p. 234, ungenau) und im Mut-Tempel zu Theben (Mariette, *Karnak*, pl. 43) dieselbe mit einem langen durchsichtigen Gewande bekleidet zeigen. Ihre Hände, in denen sie sonst Blumen und ein oder zwei Schlangen hält, sind leer und der unbehilfliche Sculptor hat die Figur der Göttin so angebracht, dass sie nicht auf dem Rücken des Löwen steht, sondern vielmehr über demselben zu schweben scheint. Die Sitte, die Macht und Stärke von Gottheiten dadurch zum Ausdrucke zu bringen, dass man sie auf Thiere stellt, stammt aus Babylon (s. Meyer, *Gesch. des Orients*, S. 242) und ist durch Vermittlung syrischer Völker, speciell der Chetiter, zu den Aegyptern gelangt.

Gott Min, in der üblichen Weise dargestellt, steht auf dem Postamente. Ein schräger Strich bei dem erhobenen rechten Arm deutet den Stiel der Geissel an, für welche der Platz fehlte. Die leider stark verwischte Figur des Reschpu lässt noch die schreitende Stellung des mit dem Schurze bekleideten Gottes und die Krone desselben, welche vermuthlich wie sonst vorne mit einem Gazellenkopf geschmückt war, erkennen. Die vorgestreckte Rechte scheint unbewehrt; mindestens ist jetzt nichts von einem Speere oder einer sonstigen Waffe zu sehen. Die herabhängende Linke dürfte das Anchzeichen gehalten haben. In dem beigeschriebenen Namen des Gottes gleicht das zweite Zeichen mit den nach abwärts gerichteten Spitzen an beiden Enden mehr einem misslungenen als dem Bassin, welches in der Legende der Qadesch eine ganz correcte Form hat, so dass es den Anschein gewinnt, als ob man, wie auch auf der Turiner Stele, mittelst einer Art Volksetymologie das semitische reschpu in ein wohlbekanntes renpu verwandelt hätte. Sollte übrigens unsere Stele, wie Stil und Zeichnung zu verrathen scheinen, das Werk eines nicht ägyptischen Künstlers sein, so würde sich dessen mangelhafte Kenntniss hieroglyphischer Schriftzeichen genügend erklären.

15. Fragmentirte, in drei Stücke zerbrochene Kalksteinstele; 0^m 60 h.; 0^m 46 br. (Acquirirt 1885 von Dr. J. Krall.) Im abgerundeten Giebel bezeichnet als (sic). Darunter: . I. Rechts: Osiris mumienförmig mit Atefkrone, Geissel, Krummstab und Scepter, Isis mit und Nephthys mit auf dem Kopfe, sämmtlich stehend; vor ihnen kleiner Tisch mit Krug, dann zwei Frauen und ein Mann, deren kegelförmiger Kopfputz mit Stacheln besetzt ist, (cf. Sharpe, II, 68 und Birch in den *Transact.*, VIII, 147) in Adoration.

II. «Eine königliche

Opfergabe für Osiris etc. für den Ka der . . . . ., der Åḥit von Diospolis parva Kaka-ro (?)[1], Tochter des 2. Propheten . . . . von Diospolis p., des Propheten des Osiris in der göttlichen Halle, des Åm-āχut des Nefer-ḥotep-pa-χrud . . . . der Isis und Nephthys, der Åḥit von Diospolis p. . . . .» Die priesterlichen Titel der Inschrift beziehen sich auf den Kult der in Diospolis p. vorzugsweise verehrten Gottheiten, nämlich: des Osiris, der Isis und der Nephthys, welche hier an ihrer Geburtsstätte den Namen Menχt (*Denkm.*, IV, 53 a; cf. Brugsch, *Dict. géogr.*, 742 und 866) führte. Osiris in seiner localen Form als Neferḥotep erhält Zeile 5 noch den Beinamen paχrut, der auch in 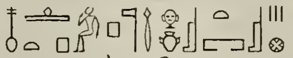 *Denkm.*, IV, 15 c begegnet; mit dem Priestertitel åm-āχut ist ein ähnlicher 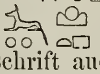 sešta maa āχut (Lieblein 1330) zu vergleichen. Zum ersten Male nennt unsere Inschrift auch einen Propheten des 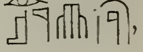, der in Dendera als 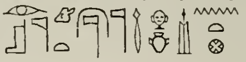 (*Rec.*, IV, 40) erscheint.

16. Grosse Kalksteinstele, 0[m] 90 h.; 0[m] 50 br. Im abgerundeten Giebel der geflügelte Discus (*bis*) und 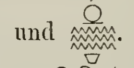. I. Osiris 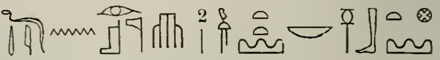 thronend, hinter ihm stehend Horus 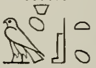 und Isis ; vor ihm Opfertisch und der anbetende Roro, Sohn des Psametik 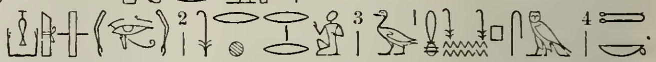.
II. Zehnzeilige Inschrift:

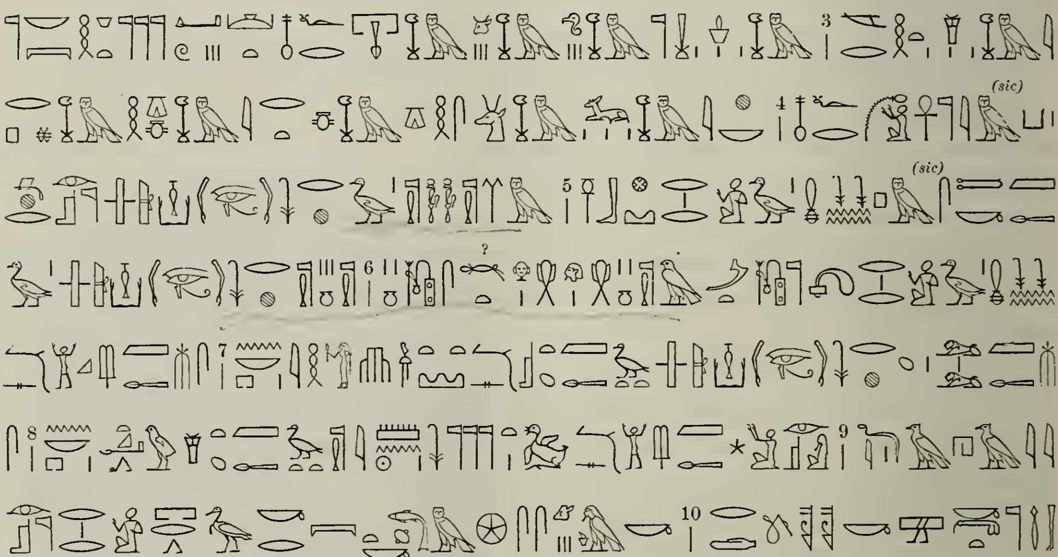

. Vgl. die Stele eines Roro, welcher derselben Familie angehören dürfte, bei Mariette, *Abyd.*, III, p. 483 = Rougé, *Inscr.* 59.

17. Die Familie des Ånemḥer, eines vornehmen Würdenträgers in den Zeiten der ersten Ptolemäer, ist in der Wiener Sammlung durch drei Stelen vertreten. Dieselben sind bereits

1) Der Name scheint unägyptisch zu sein.

publicirt und zwar die Stele des 'Anemḥer von Brugsch (*Rec.*, I, pl. 9) und Reinisch (*Chrest.*, Taf. 18[1]), die seines Sohnes T'eḥer von Reinisch (*l. c.*, Taf. 19), endlich jene des Harmachis, eines zweiten Sohnes des 'Anemḥer, von Lauth (*Die Schalttage des Ptolemäus Euergetes*, Sitzungsber. der kgl. baier. Akad. der Wissensch., 1874, S. 85). Die ungenügende Publication des hieroglyphischen Textes der letztgenannten Stele veranlasst mich, denselben nachstehend nochmals mitzutheilen, wobei im typographischen Abdrucke natürlich auf die stilgetreue Wiedergabe der eigenartigen, theils eingetieften, theils in Relief en creux höchst sorgfältig ausgeführten Hieroglyphen, welche im Originale von rechts nach links laufen, verzichtet werden musste. Zugleich sei bemerkt, dass die oben abgerundete Stele von überhöhter rechteckiger Form jeder bildlichen Darstellung entbehrt.

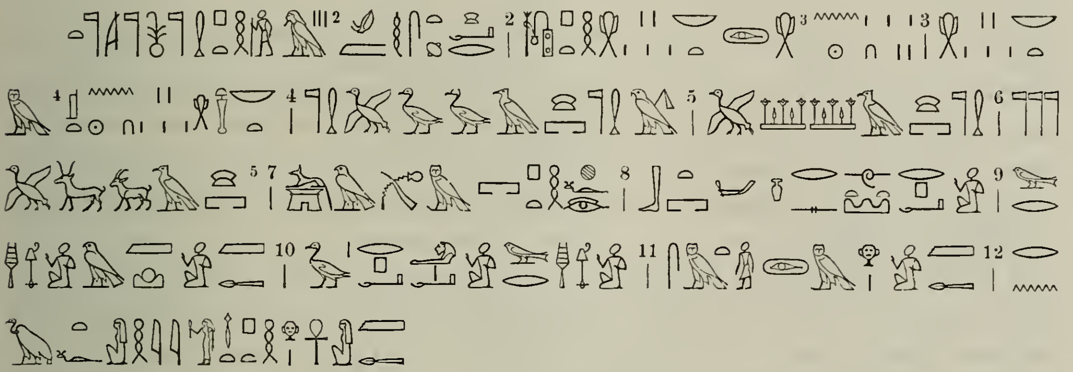

Die darunter befindliche demotische Schriftzeile enthält den Namen und die Haupttitel des Verstorbenen, aber kein Datum (bei Lauth, *l. c.* auf der seiner Abhandlung beigegebenen Tafel fehlerhaft reproducirt; so ist aus dem Namen «Harmachis» des Todten daselbst ein «pa ḥer-baiu» geworden). Hiermit sind jedoch die Inschriften der Stele noch nicht erschöpft. Neben jeder Zeile des hieroglyphischen Textes steht nämlich am Rande der Stele rechts ein mit Tinte demotisch geschriebener Eigenname, dessen Bedeutung nicht klar ersichtlich ist. Krall (*Stud. zur Gesch. des alten Aeg.*, II, S. 51, Note 3) vermuthet hierin den Namen des Lapidarius, welcher die correspondirende hieroglyphische Zeile der Stele ausführte. Eine Abschrift dieser Namen sowie der anderen demotischen Inschriften der hier besprochenen Stelen habe ich Herrn Revillout übermittelt, welcher sie demnächst erörtern wird.

Im Anschlusse an die Stele des Harmachis publicire ich jene des Neferàbrá (Nr. 59), der gleichfalls der Familie der 'Anemḥer entstammte. Im abgerundeten Giebel der Himmelsbogen und die geflügelte Sonnenscheibe mit den Uräen; darunter . Am Rande als Ein-

1) In Betreff einer wesentlichen Richtigstellung in Zeile 5 des Textes beider Publicationen s. meinen «Sarkophag des Panehemisis», II, S. 7.

2) Die Gruppe ur bau als Epitheton des Ptah findet sich auch in dem Eigennamen Mariette, *Abyd.*, III, p. 228 = Lieblein, *Dict.*, 52.

3) Cf. , s. Stern in *Z.* 1884, 103 und 1864, 18.

4) Statt ; cf. Brugsch, *Wörterb.*, Suppl., S. 987.

5) Zeile 4—6 bei Brugsch, *l. c.*, S. 1227, woselbst auch der Typus der Hieroglyphen beiläufig wiedergegeben ist.

fassung rechts und links das Scepter. I. Osiris thronend; hinter ihm Isis und Nephthys stehend, vor ihm Opfertisch und der adorirende (diese Legende mit schwarzer Tinte geschrieben). II. Sechs Zeilen von rechts nach links laufend:

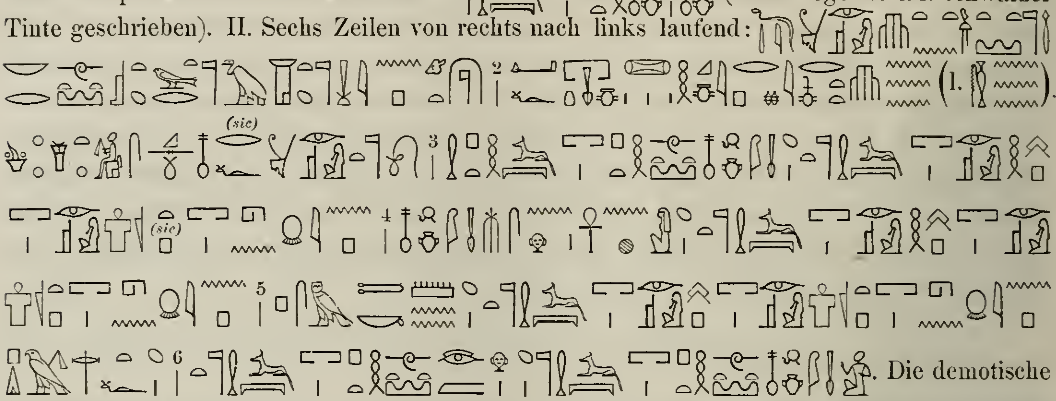

Die demotische Schriftzeile darunter bei LAUTH, *l. c.* (incorrect). Die hier genannten Heiligthümer per-àsàr-ḥap, per-àsàr m raqot, per hen ànup begegnen auch in den Inschriften einer weiblichen Statue des Louvre (s. PIERRET, *Inscr. du Louvre,* II, p. 83[1]), nach welchen sie BRUGSCH im *Dict. géogr.,* p. 1107 verzeichnet. Dieser Gelehrte bemerkt daselbst bezüglich der Gruppe, die er pi qors (l. hen) n ànup tep du-f «la ville de la sépulture du dieu Anoubis, la tête de sa montagne» liest: «cette place (inconnue encore) est nommée dans l'inscription qui couvre la statue d'une femme et que M. PIERRET a communiquée dans ses *Inscr. égypt.* Il s'agit d'une prêtresse du dieu, vénéré dans Memphis et prophétesse d'Isis et de Nephthys des villes Pi-usiri-hapi, Pi-usiri-em-raqodat et Pi-qors (l. hen) n-ànup tep-duf, situées toutes sur le territoire memphitique.» Der Zusatz tep duf fehlt auf unserer Stele. Vgl. auf der oben publicirten Wiener Stele 106, so wie den Eigennamen (MARIETTE, *Le Serapeum,* pl. 32). Bezüglich der Legende, s. *Dict. géogr.,* 470 und 1249.

Die Mumie eines 'Anemḥer, Sohnes der Taχebes, mit reich vergoldetem Pappwerk trägt vorne in der Mitte, zwischen die Bänder der Umwicklung gesteckt, einen vergoldeten Cartonnagestreifen mit folgender aufgepresster Inschrift:

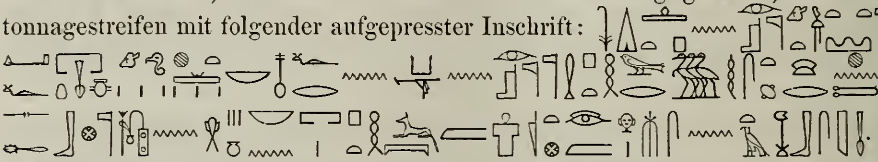

Ein demselben 'Anemḥer zugehöriges, mit schwarzer Tinte beschriebenes Sargbret gibt die gleichen Titel mit einigen Zusätzen:

Rechts: ; links: .

18. Der koptische Grabstein, dessen Inschrift ich hier mittheile, gelangte als Geschenk des Herrn THEODOR GRAF in die kaiserliche Sammlung. Die nahezu quadratische Alabasterplatte von unbekannter örtlicher Provenienz ist 0^{m} 37 hoch und 0^{m} 315 breit.

1) Sollte der daselbst genannte Neferàbr'a mit dem der Wiener Stele identisch sein?

ⲛ
ⲫϯ ⲛⲛ ⲉⲧⲁⲫⲧⲓⲉⲙⲧⲱ

ⲉⲧⲯⲩⲭⲏ ⲉⲛⲛⲉⲛⲓⲱⲧⲓ

ⲉⲛⲡⲣⲱⲡⲁⲧⲱⲣ ⲁⲃⲣⲁⲙ

ⲛⲉⲙ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲛⲉⲙ ⲓⲁⲕⲱⲃ

ⲉⲫⲉⲧⲓⲉⲙⲧⲱⲛ ⲉⲧⲯⲩⲭⲏ

ⲉⲛⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ

(*sic*)
ϫⲉⲛⲧ ⲟⲩϣⲗⲛⲟⲩⲱⲫ

(*sic*)
ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲉⲛⲭⲁⲱⲏ

ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧ ⲡⲓ

ⲙⲧⲱ ⲛⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲱⲥ

(*sic*)
ⲉⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲛⲱⲫ ⲛⲓⲙⲁ

ⲉⲧⲁⲫⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗⲉⲛⲭⲏⲑ

ⲉⲛϫⲉ ⲡⲓⲗⲓⲡⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲉⲙⲕ

ⲁϩ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉⲛⲧⲉ ⲛⲓ

ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲛⲧⲁⲕ ⲁⲙⲏⲛ

ⲁⲫⲉⲙ ⲧⲱⲛⲉⲛⲙ

ⲟⲫⲛϫ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ////

ⲣⲁⲙⲉⲛ ⲥⲟⲩⲓⲍ//////

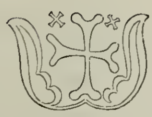

(*sic*)
ⲣⲙⲟⲩϥⲓ ⲁⲡⲟⲇⲙⲭⲩⲥⲁ//////

«Gott, welcher gab die Ruhe der Seele unserer Väter, der Vorfahren (προπάτωρ) Abraham, Isaak und Jakob, wird die Ruhe geben der Seele deines (seines) Dieners Abraham, an einem Orte der Lust? (ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲛⲟⲩⲛⲟϥ?)[1], an einem Orte grüner Aue (cf. εἰς τόπον χλόης ἐκεῖ με κατεσκήνωσε etc., Psalm 23, 2), an dem Wasser des Sprudels (met'i *Setna*, ed. Revillout, p. 51 und 53; ⲙⲧⲟ gurges) des Paradieses der Lust, des Ortes, aus welchem entflohen sind die Trauer (λύπη) und der Schmerz, in dem Lichte deiner Heiligen Amen. Es entschlief unser Vater Abraham am 17. Pharmuthi 603 nach Diocletian (272) der Saracenen.»

ⲁⲡⲟⲇⲙ ist wohl verschrieben für ⲁⲡⲟ ⲇⲓⲟⲕ oder ⲁⲡⲟ ⲇⲓⲟⲕⲗ (vielleicht dachte der Lapidarius zugleich an das Wort «μαρτύρων») oder für ⲁⲡⲟⲇⲭⲙⲩⲥⲁ////, worüber die Koptologen entscheiden mögen.

Nachschrift zu S. 191. Der vorstehende Artikel war bereits in Druck gelegt, als mir ein kleines Bildwerk aus schwarzem Granit zu Gesichte kam, dessen Inschriften gleichfalls die Göttin Qadesch und noch eine zweite bisher unbekannte fremdländische Göttin nennen. Der gegenwärtige Besitzer des interessanten Denkmales, Herr Heckscher, Vertreter der Ausländischen Versicherungsgesellschaft, hat mir in liberalster Weise die gütige Erlaubniss zur Veröffentlichung desselben ertheilt, wofür ich an dieser Stelle meinen verbindlichsten Dank wiederhole.

1) Oder sollte zu lesen sein: ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϣⲁⲛⲟⲩϣϥ «dass er ernährt werde»?

Das Bildwerk von 0m 18 Höhe und 0m 3 Länge stellt einen knieenden, nur mit dem Schurze bekleideten Mann dar, der mit ausgebreiteten Armen ein grosses, rechteckiges Becken mit eingezogener Basis und abgeschrägten Seitenwänden ▽ hält. Der obere Rand dieses Beckens ist mit nachstehenden Inschriften verziert, welche von dessen Mitte nach rechts und links auslaufen: *a)* 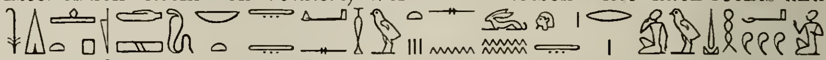 «Eine königliche Opfergabe für die Göttin *Qadeš*, die Herrin der beiden Länder; möge sie gewähren ihre Gunst für das Dasein auf Erden, Wohlfahrt, dass sich verjüngen meine Glieder, für den Ka des Sotem des Oberpriesters von Memphis *Ptaḥmes*, des Obern der Sängerinnen des Ptaḥ *Ptaḥânχ*.» *b)* 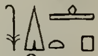 «Eine königliche Opfergabe für die Göttin *Qadeš*, die Herrin des Himmels, die Fürstin aller Götter, möge sie gewähren angenehmes Leben zugleich mit Gesundheit, für den Ka des sich nach der Wahrheit Richtenden (?), des von ausserordentlichen Verdiensten, des Sotem des Oberpriesters des Ptaḥ *Ptaḥmes*, *Ptaḥânχ*.» Auf der Vorderseite des Beckens befindet sich oben eine Querzeile *(a)*, an welche sich am Rande links und rechts je eine Vertikalzeile *(b* und *c)* anschliesst: *a)* 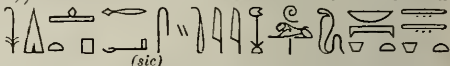 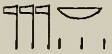 *b)* 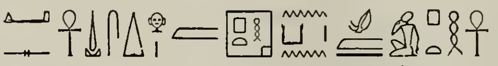 *c)* 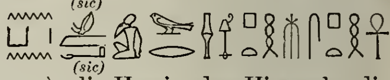 «*a)* Eine königliche Opfergabe für die Göttin *Åsit'iχaur (χaru)*, die Herrin des Himmels, die Fürstin der beiden Länder, die Fürstin aller Götter, *b)* möge sie gewähren Leben, Heil und Gesundheit, Vollkommenheit (?) im Tempel des Ptaḥ, für den Ka des Sotem *Ptaḥânχ*; *c)* für den Ka des Sotem des Oberpriesters von Memphis *Ptaḥmes*, *Ptaḥânχ*.» In der Mitte, zwischen den beiden Vertikalzeilen am Rande, zwei kurze Schriftcolumnen: 1) 2) «Lobpreis der Göttin *Urtḥekau*, Prosternation der Herrin des Himmels, durch die Hausfrau, die Begnadete des *Qadeš*, *Mai*.» Für den vollkommen deutlich geschriebenen Namen 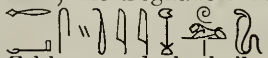 einer Göttin mit vermuthlich local beschränktem Culte fehlt mir jede Erklärung, doch theilt mir Herr Prof. D. H. MÜLLER mit, dass derselbe immerhin aus zwei semitischen Wörtern zusammengesetzt sein könnte, die, ebenso wie *Qadeš*, einen Beinamen bezeichnen dürften. Er vermuthete unter Hinweis auf Jeremias 5, 22 die Lesung עֹשׂת חול «die Schöpferin des Sandes» (eine Meeresgöttin?). Vielleicht ist *'Ašt'i-Xaru* zu lesen und die «Astarte von Xaru» zu übersetzen, wobei jedoch das Fehlen des Determinativs auffallend wäre. Oberpriester des Ptah Namens *Ptaḥmes* kennen wir mehrere, deren in verschiedenen Museen befindliche Monumente SCHIAPARELLI (*Estratto del catalogo generale del R. Museo Egizio di Firenze*, p. 197) zusammengestellt hat. Einen Ptaḥânχ nennt auch die Inschrift eines in der kaiserlichen Sammlung befindlichen Kalksteinbalkens: 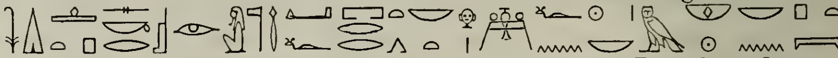 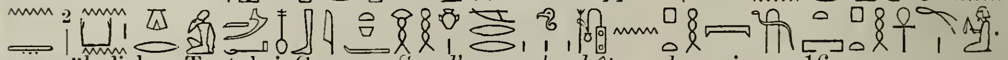 Ein ganz ähnlicher Text bei CHABAS, *Sur l'usage des bâtons de main*, p. 16.

FRAGMENTS
DE LA
VERSION THÉBAINE DE L'ÉCRITURE (ANCIEN TESTAMENT).

PAR
E. Amélineau.

Je commence aujourd'hui la publication de tous les fragments inédits de la version thébaine de l'Écriture qui sont en ma possession. Ayant eu l'honneur d'être chargé par le Gouvernement français de rechercher et de recueillir ces fragments dans différentes bibliothèques de l'Europe, j'ai été assez heureux pour recueillir tout ce dont on avait signalé l'existence. J'ai visité le British Museum, la bibliothèque Bodléienne et celle de la *Clarendon Press* à Oxford, le musée Borgia de la Propagande à Rome et le musée de Naples; la bibliothèque nationale à Paris m'a fourni plusieurs fragments. La bibliothèque privée de Lord Crawford m'a donné un certain nombre de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ne se rencontrent pas ailleurs, et dont j'ai déjà ici même publié une partie. Les parchemins coptes conservés au Musée de Boulaq sont encore une des sources qui m'ont fourni quelques fragments mis à ma disposition par M. Maspero. En outre j'ai moi-même eu la chance de rencontrer en Égypte quelques feuilles de parchemins coptes et d'y retrouver des fragments qu'on ne possédait pas d'autre part.

Ce sont tous ces fragments réunis de sources si diverses que je présente aujourd'hui au public savant. Je n'avais pas eu d'abord l'intention de les publier séparément : je les réservais pour une édition complète et critique de la Bible entière quand je l'aurais retrouvée intacte, ce qui, j'espère, arrivera tôt ou tard et plus tôt que tard. Mais en voyant l'empressement avec lequel en dehors de la France, soit en Allemagne, soit en Autriche et en Russie, on publie les moindres fragments que l'on possède de cette version, je me suis demandé si, après avoir été chargé publiquement et par trois fois de cette recherche au nom de mon gouvernement, j'avais bien le droit de garder mon travail en portefeuille et de laisser à des savants étrangers l'occasion et le temps de publier ce que je pouvais moi-même publier au nom, en quelque sorte, de ma patrie. La question ainsi posée ne m'a paru comporter qu'une solution, et je commence aujourd'hui ma publication.

En outre en élargissant un peu ce premier horizon, le bien général de la science se trouve aussi en question, ainsi que me l'ont fait remarquer ceux qui sont mes maîtres et aux avis desquels j'ai l'habitude de me conformer. Les textes qui vont être publiés renferment en effet une multitude de mots nouveaux, de formes rares ou nouvelles, d'archaïsmes extraordinaires qui, entre les mains d'un savant plus compétent que moi, peuvent faire avancer la connaissance de la langue copte et de sa grammaire. Donc à ce point de vue aussi cette publication sera pleine d'utilité.

Un mot maintenant de la manière dont j'ai voulu la faire.

Les nombreux fragments que j'ai en ma possession offrent très souvent des passages contenus à la fois en plusieurs exemplaires dépareillés des livres de l'Écriture. S'il m'avait fallu donner les variantes fort nombreuses et quelquefois fort lointaines et différentes les unes des autres, j'eusse dû entreprendre une sorte d'édition critique, et je n'en ai ni l'envie ni le

loisir pour le moment. J'ai donc ajouté bout à bout dans l'ordre les fragments bibliques sauvés de la destruction, sans même indiquer l'origine, la valeur et le numéro du manuscrit qui me les a fournis. La version que je publie n'est donc pas homogène : d'ailleurs il est impossible qu'elle le soit actuellement. En outre j'ai conservé l'orthographe des manuscrits, quelle qu'elle soit, malgré les fautes, les redondances ou les omissions. Ceux qui sont appelés à se servir de mon travail sauront bien les découvrir et observer que les lois de l'écriture ou de l'orthographe, pleine ou procédant seulement par consonnes, sont encore loin d'être bien connues.

Au sujet de ces lois, j'ai déjà fait bien des observations que je pourrais consigner ici : je les réserve pour le jour où il me sera donné de publier intégralement la Bible dans le texte copte avec ses différents dialectes. Dans ce grand travail je traiterai alors de toutes les questions subsidiaires que comporte une pareille publication, soit pour l'exégèse biblique, soit pour l'histoire de la langue et de la littérature égyptiennes, soit pour la connaissance philologique des différents dialectes. Le faire ici serait à la fois hors de saison et imprudent : je m'abstiendrai donc, mais je prie mes lecteurs de croire que j'ai beaucoup réfléchi à tous les problèmes que soulève une semblable publication.

Je dois remercier ici toutes les personnes publiques ou privées dont les bons offices m'ont permis de rassembler un peu partout les restes épars d'un édifice autrefois intact. Je devrais plus spécialement désigner quelqu'un à qui je dois plus des quatre cinquièmes de mes fragments : je ne le nommerai pas de peur d'être pour lui la cause involontaire de quelque désagrément. Qu'il soit bien certain que j'ai pour lui la plus grande reconnaissance, et que, pour être un moment tenue sous silence, la part qu'il a à cette publication sera connue de tous quelque jour.

Et maintenant si quelques fautes se glissent dans ces pages, qu'on veuille bien faire la part des difficultés de l'entreprise : l'Égypte, le Sahid surtout est loin de l'Europe et il n'est pas très facile de corriger et surtout de faire exactement corriger les coquilles à une si grande distance. J'espère qu'elles seront aussi peu nombreuses que possible, et j'y donnerai tous mes soins.

LE CAIRE, Mission archéologique française, 31 octobre 1885.

GENÈSE.

CHAP. III.

V. 8. . . . . . ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲃⲉ ⲁⲇⲁⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲇⲁⲙ ⲉⲕⲧⲱⲛ.

10. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲁⲇⲁⲙ ϫⲉ ⲧⲉⲕⲥⲙⲏ ⲧⲛⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲕⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲁⲓⲣϩⲟⲧⲉ ϫⲉ
ϯⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲁⲓϩⲟⲡⲧ.

11. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉⲕⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲛⲥⲁⲃⲛⲗ ϫⲉ
ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲕ ⲉⲧⲙⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ.

12. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲇⲁⲙ ϫⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲥ ⲧⲛⲧⲁⲥϯ ⲛⲁⲓ ⲁⲓⲟⲩⲱⲙ.

13. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲣⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϩⲱⲃ. ⲡⲉϫⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲡϩⲟϥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲣϩⲁⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲓⲟⲩⲱⲙ.

14. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡϩⲟϥ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲕⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲛⲧⲟⲕ ⲟⲩⲇⲉ *(sic)* ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ
ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲕⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲥⲑⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ϩⲏⲧⲕ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϣⲱⲡⲉ
ⲉⲕⲟⲩⲉⲙ ⲕⲁϩ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲱⲛϩ.

15. ⲉⲓⲉⲕⲱ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧϫⲁϫⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲟⲩⲧⲱⲕ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉⲥⲥⲡⲉⲣⲙⲁ (*sic*) ⲛⲧⲁϥ ⲉϥⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲡⲉϥϯⲃⲉ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲉⲕⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉⲕⲁⲡⲉ.

16. ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲁϩⲟⲙ ⲉⲓⲉⲧⲁϣⲟ ⲛⲛⲟⲩⲗⲩⲡⲏ ⲉⲣⲉϫⲡⲟ ⲛⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲁϩⲟⲙ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟ ⲛⲧⲉⲕⲧⲟ ⲉⲡⲟⲩϩⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲉⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲱ.

17. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲇⲁⲙ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲕ ⲉⲧⲙⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲕϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉϥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲙϥ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲱⲛϩ.

18. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲉⲧⲁⲟⲩⲟ ⲛⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲁⲣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲉⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲛⲧⲉⲥⲱϣⲉ.

19. ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ϩⲛ ⲧⲃⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉⲕϩⲟ ϣⲁⲛⲧⲉⲕⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ϫⲉ ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲛⲛⲁⲕⲟⲧⲕ ⲟⲛ ⲡⲕⲁϩ (*sic*).

20. ⲁⲇⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲍⲱⲏ ⲉⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲛⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛϩⲛ ϣⲧⲏⲛ ⲛϣⲁⲁⲣ ⲛⲁⲇⲁⲙ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ϩⲓⲱⲟⲩ.

22. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲁⲇⲁⲙ ⲁϥⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲥⲟⲩⲛ ⲛⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙⲛ ⲡⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲛϥϫⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲙⲡⲱⲛϩ ⲛϥⲟⲩⲱⲙ ⲛϥⲱⲛϩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

23. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲣⲩⲫⲏ ⲉⲧⲣⲉϥⲣϩⲱⲃ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ.

24. ⲁϥⲕⲁⲁϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲙⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉⲧⲣⲩⲫⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲱ ⲙⲡⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲥⲁⲧⲉ ⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϣⲏⲛ ⲙⲡⲱⲛϩ.

CHAP. VI.

V. 5. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁϣⲁⲓ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲡⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲛⲉϥⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

6. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲓ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲓⲣϩⲧⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ.

7. ϯⲛⲁⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲥⲱⲛⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛϫⲓⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϣⲁ ⲛⲧⲃⲃⲏ (*sic*) ϫⲓⲛ ⲟⲩϫⲁⲧⲃⲉ ϣⲁ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ϫⲉ ⲁⲓϭⲱⲛⲧ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ.

8. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲛⲛⲱϩⲉ.

9. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲉϥⲅⲉⲛⲛⲉⲁ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲣⲁⲛⲁϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

10. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲥⲏⲙ ⲭⲁⲙ ⲓⲁⲫⲉⲧ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩϩ ⲛϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

12. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲕⲁϩ ϫⲉ ⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲉϥϩⲓⲏ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

13. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲓ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲟⲩϩ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲕⲱ (*sic*) ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ.

14. ⲙⲁⲧⲁⲙⲓⲟ ϭⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϩⲉⲛ ϣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲣⲁⲕⲱⲛⲟⲛ ⲉⲙⲉⲩⲉϫⲟⲟⲗⲉ ⲉⲩⲟ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲕⲟⲟϩ ⲙⲁⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ϭⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ ⲥⲉⲛⲧⲉ ϩⲓ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϫⲁϩⲥ ⲛⲁⲙⲣⲉϩⲉ ϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲥ.

15. ⲉⲕⲉⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ϣⲙⲧϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲁⲃ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϫⲓⲥⲉ.

16. ⲉⲕⲉⲉⲛⲧⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϫⲟⲕⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲙⲁϩⲉ ϩⲓⲧⲛⲉ ⲛⲉⲥⲣⲟ ⲇⲉ ⲉⲕⲉⲕⲁⲁϥ ⲛⲥⲁ ⲥⲡⲓⲣ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲕⲉⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲛⲧ ⲟⲩⲛⲧ ⲛⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ ⲥⲉⲛⲧⲉ ϩⲓ ϣⲟⲙⲛⲧ.

17. ⲉⲓⲉϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲟⲩⲛ ⲛⲓϥⲉ ⲛⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ϯⲛⲁⲃⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ.

18. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲩⲕⲏ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉⲕⲉⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

19. ⲉⲕⲉϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲙⲛ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲍⲱⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲉⲕⲉϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲅⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

20. ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲕⲁⲧⲁⲅⲉⲛⲟⲥ *(sic)* ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲅⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

21. Deest[1].

22. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ.

CHAP. VII.

1. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲛⲁⲡⲉⲕⲏⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲉⲓⲅⲉⲛⲉⲁ.

2. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲁϣϥ ⲥⲁϣϥ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

3. . . . . ⲉⲕⲉⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉⲩⲥⲡⲣⲙⲁ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

4. ⲉⲧⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲕⲉⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲛⲉ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩ ⲛϩⲱⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲙⲉ ⲛⲟⲩϣⲏ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲱⲛⲧ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲓⲙⲟϥ ϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ.

5. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ.

6. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲛϥϩⲛ ⲥⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

7. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲱϩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ.

8. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲉⲧⲥⲱϣⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

9. ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ.

10. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

11. ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩⲥⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲁϩⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ ϫⲟⲩⲧⲉⲥⲁϣϥ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲡⲱϩ ⲛϭⲓ ⲙⲡⲩⲅⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲧⲁϩⲣⲁⲕⲧⲏⲥ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛ.

12. ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϭⲙϭⲟⲙ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲙⲉ ⲛⲟⲩϣⲏ.

13. ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲥⲏⲙ ⲭⲁⲙ ⲓⲁⲫⲉⲧ ⲙⲛ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ϣⲟⲙⲛⲧⲉ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲙⲙⲁϥ.

14 et 15 desunt.

16. . . . . . ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲧⲁⲙ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲱϩⲉ.

17. . . . . . ⲁⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲥϣⲉ ⲉⲓ ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲟⲩ.

---

1) Les versets marqués ainsi ne sont pas compris dans le manuscrit.

18. ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ϭⲙϭⲟⲙ ⲁϥⲁϣⲁⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲥϩⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛϭⲓ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̓ⲉⲥⲛⲁ ⲉⲩⲛⲏⲩ
ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲟⲩ.
19. ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ ⲛϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ϩⲱⲃⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲡⲉ
ⲁϥϩⲱⲃⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.
20. ⲙⲙⲛⲧⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁϥϩⲱⲃⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ.
21. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲱ ϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ
ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲛⲓⲙ *(sic)* ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ.
22. ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲛⲓⲃⲉ ⲛⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.
23. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲱⲛⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛϫⲓⲛ ⲣⲱⲙⲉ ϣⲁ ⲧⲃⲛⲏ ⲁⲩⲱ
ⲛϫⲓⲛ ⲟⲩϫⲁⲧⲃⲉ ϣⲁ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ϣⲁⲧⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛⲧⲁϥϣⲱϫⲡ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ⲛϩⲟⲩⲛ
ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ.
24. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

CHAP. VIII.

1. ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲧⲣⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ.
2. ⲁϥϣⲧⲁⲙ ⲛϭⲓ ⲙⲡⲩⲅⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲕⲁⲧⲁϩⲣⲁⲕⲧⲏⲥ ⲛⲧⲡⲉ ⲁ ⲧⲡⲉ ⲗⲟ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.
3. ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ ⲛⲥⲃⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ *(sic)* ⲙⲙⲛⲥⲁ ϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.
4. ⲁ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲁⲡⲉ ⲙⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲣⲁⲣⲁⲧ.
5. ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ⲥⲁϣϥ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ ⲙⲛⲧ ⲥⲁϣϥ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ
ⲛⲥⲃⲟⲕ ⲟⲩⲱⲛϩ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲧⲁⲡⲉ ⲛⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲥⲟⲩⲁ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ.
6. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲙⲉ ⲛⲟⲩϣⲏ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲥ
ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ.
7. ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲃⲟⲕ ⲁϥⲉⲓϭⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲃⲱⲕ *(sic)* ⲙⲡⲉϥⲕⲧⲟϥ ϭⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲛⲱϩⲉ ϣⲁⲛⲧⲉ
ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲱϫⲛ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.
8. ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ[1].
9. ⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲉⲥϩⲉ ⲉⲙⲁⲛⲟⲩⲱϩ ⲛⲛⲉⲥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲁⲥⲕⲟⲧⲥ ⲇⲉ ϣⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ
ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϣⲟⲣⲡⲥ *(sic)* ⲉⲣⲟϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ.
10. ⲁϥϭⲱ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲕⲉⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ.
11. ⲁⲥⲕⲟⲧⲥ ϣⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩϣϫⲉ ⲛϭⲃϫⲟⲉⲓⲧ ϩⲛ ⲣⲱⲥ ⲁϥⲉⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲱϩⲉ ϫⲉ
ⲁϥⲥⲃⲟⲕ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.
12. ⲁϥϭⲱ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲛ ⲛⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲥⲕⲟⲧⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ.
13. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ⲥⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲁϩⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡϣⲟⲣⲡ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ
ⲥⲃⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ
ⲥⲃⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.
14. ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲉⲃⲟⲧ[2].
15. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.
16. ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

1) La dernière partie du verset manque.
2) Même remarque.

17. ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁⲕ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϫⲓⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲙⲛ ϫⲁⲧⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲛⲓⲥⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲓⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲙⲉϩ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲱϥ.

18. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

19. ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ϫⲁⲧⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲍⲱⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

20. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϥⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲟⲗⲟⲕⲁⲩⲧⲱⲙⲁ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱ̀ⲗⲙ ⲉⲩⲥϯⲛⲟⲩϥⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲓⲣϩⲧⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϫⲉ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉϣⲁⲣⲉ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲁⲕⲟϥ ϫⲉ ⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲕⲏ ⲉϫⲛ ϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϭⲉ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉⲧⲁⲕⲟ ⲛⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲓⲁⲁⲥ.

22. ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟ ⲙⲛ ⲡⲱϩⲥ ⲡⲁⲣⲱϣ ⲙⲛ ⲡⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙⲛ ⲡⲉⲁⲣ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲛⲉⲩⲱϫⲛ.

Chap. IX.

1. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲟⲩ ⲉⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲓⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲙⲉϩ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲱϥ.

2, 3, 4, 5, 6 et 7 manquent par suite d'une lacune.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ.

9. ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲙⲛⲛⲥⲱⲧⲛ.

10. ⲙⲛ ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁϩ.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲛⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲙⲟⲟⲩ ⲛⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲁⲕⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ . . . . . .

Chap. XI.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲡϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧϭⲓⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

10. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲛⲥⲏⲙ ⲥⲏⲙ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲡⲉ ⲉϥϩⲛ ϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ϩⲛ ⲛⲣⲙⲡⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ.

11. ⲁ ⲥⲏⲙ ⲱⲛϩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲡⲟ ⲛⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ⲛϯⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

12. ⲁ ⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ⲇⲉ ⲱⲛϩ ⲛϩⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲕⲁⲓⲛⲁⲙ.

13. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲕⲁⲓⲛⲁⲙ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲕⲁⲓⲛⲁⲙ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲁⲗⲁ ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲕⲁⲓⲛⲁⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲁⲗⲁ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

14. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲗⲁ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲉⲃⲉⲣ.

15. ⲁ ⲥⲁⲗⲁ ⲱⲛϩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛϩⲉⲃⲉⲣ ⲛϣⲟⲙⲉⲧ ϣⲉ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

16. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲉⲃⲉⲣ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲙⲫⲁⲗⲉⲕ.

17. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲉⲃⲉⲣ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲙⲫⲁⲗⲉⲕ ⲛϣⲛⲧϣⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

18. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲫⲁⲗⲉⲕ ⲙⲁⲁⲃ ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲣⲁⲕⲁⲩ.

19. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲫⲁⲗⲉⲕ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛϩⲣⲁⲅⲁⲩ ⲛϣⲙⲧⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

20. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲣⲁⲅⲁⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲥⲛⲁⲟⲩⲥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲉⲣⲟⲩⲭ.

21. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲣⲁⲅⲁⲩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲉⲣⲟⲩⲭ ⲛϣⲙⲧ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

22. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲣⲟⲩⲭ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic).*

23. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲣⲟⲩⲭ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲛϣⲙⲧ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

24. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲭⲱⲣ ⲛϣⲃⲉ ⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲑⲁⲣⲁ.

25. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲭⲱⲣ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲑⲁⲣⲁ ⲛϣⲉϫⲟⲩⲧ ⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

26. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲑⲁⲣⲁ ⲛϣⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲙⲛ ⲁⲣⲣⲁⲛ.

27. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲛⲑⲁⲣⲁ ⲑⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲙⲛ ⲁⲣⲣⲁⲛ ⲁⲣⲣⲁⲛ ⲇⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲗⲱⲧ.

28. ⲁ ⲁⲣⲣⲁⲛ ⲙⲟⲩ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲁⲣⲁ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟϥ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲛ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ.

29. ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ϫⲓ ⲛⲁⲩ ⲛϩⲛ ϩⲓⲟⲙⲉ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲡⲉ ⲙⲉⲗⲭⲁ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁⲣⲣⲁⲛ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲙⲉⲗⲭⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛⲓⲉⲥⲭⲁ.

30. ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲁϭⲣⲏⲛ ⲧⲉ ⲙⲡⲉⲥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ.

31. ⲁ ⲑⲁⲣⲁ ϫⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲁ . . . . . . ϣⲉⲗⲉⲧ . . . . ⲙⲉⲛⲁⲃⲣⲁⲙ . . . . ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲗⲱⲧ . . . . . ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲣⲣⲁⲛ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲭⲱⲣⲁ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲁϥⲡⲱⲱϣ ⲁ ⲑⲁⲣⲁ ⲛⲁϥⲟⲩⲱϩ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ *(sic).*

32. ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲑⲁⲣⲁ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲭⲁⲣⲁⲛ ϣⲏⲧϯ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲑⲁⲣⲁ ϩⲛ ⲭⲁⲣⲁⲛ.

CHAP. XII.

1. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ (ⲉⲃⲟⲗϩⲙ) ⲡⲉⲕ(ⲕⲁϩ) ϣⲉⲣ (?) . . . .

2. Lacune.

3. . . . . ⲧⲁⲥϩⲟⲩⲉⲣ ⲛⲉⲧⲛⲁⲥⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲫⲩⲗⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ.

4. ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲛϭⲓ ⲗⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉϥϩⲛ ϣⲃⲧⲏ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲭⲁⲣⲁⲛ.

5. ⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲓ ⲛⲥⲁⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲗⲱⲧ (ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲛ) ⲙⲛ ⲛⲉⲩ(ⲩⲡⲁⲣⲭⲟ) ⲛⲧⲁ ⲧⲛ(ⲣⲟⲩ) ⲛⲧⲁⲩ ϫⲡⲟⲟⲩ ⲛⲁⲩ . . . . . ⲉⲡ . . . . . ⲁⲛ . . . . ⲙⲉⲛ . . . ⲛ . . . .

6. . . . . ϫⲉ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉⲩⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲡⲉ.

7. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁϩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲕⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ.

8. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲧⲟⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲙⲁⲛϣⲁ ⲛⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲁϥⲥⲙⲓⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉϥⲥⲕⲩⲛⲏ ϩⲉⲙ ⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲅⲁⲓ *(sic)* ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲙⲁⲛϣⲁ ⲁϥⲕⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲡⲓ(ⲕⲁⲗ)ⲉⲓ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ . . . . . . ⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ.

9. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲉⲣⲏⲙⲟⲥ.

10. ⲁⲩϩⲉⲃⲱⲱⲛ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲁ ⲡϩⲉⲃⲱⲱⲛ ϭⲙϭⲟⲙ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

11. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲛⲥⲁⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ϯⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉⲥⲉϩⲣⲁⲥ.

12. ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲛⲛⲩ ⲉⲣⲟⲛ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲛⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲛⲥⲉⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲧⲟ ⲛⲥⲉⲧⲁⲛϩⲟ.

13. ⲁϫⲓⲥ ϭⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲅ ⲧⲉϥⲥⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲉ.

14. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲁ ⲛⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲥⲱⲥ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

15. ⲉⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲉϫⲱⲥ ϩⲁⲧⲙ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲥ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲛ ⲙⲁⲥⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲉⲓⲱ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲙⲁⲥⲡⲟⲣⲕ ⲙⲛ ϩⲛ (ϭⲁⲙⲟⲩⲗ).

17. ⲁ (ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ) ⲑⲙⲕⲟ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ϩⲛ . . . . ⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ.

18. ⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲁⲕⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉⲕⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉ.

19. ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲁⲥⲱⲛⲉ ⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓⲧⲥ ⲛⲅⲃⲱⲕ.

20. ⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲇⲉ ϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲑⲡⲟ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ . . . . . . ⲛⲙⲙⲁϥ.

CHAP. XIII.

1. ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲉⲓ *(sic)* ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ (ⲙⲛ ⲗ)ⲱⲧ (ⲛⲙⲙⲁϥ) ϩⲣⲁⲓ (ϩⲛ ⲉ)ⲣⲏⲙⲟⲥ.

2. ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲡϩⲁⲧ ⲙⲛ ⲡⲛⲟⲩⲃ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲁⲅⲅⲁⲓ.

4. ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲁⲓⲁ *(sic)* ⲙⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

5. ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ⲡⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲛ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲛⲧⲁϥ.

6. ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ⲛⲉϥϣⲱⲛ ⲙⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱϩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ.

7. ⲁⲩⲙⲓϣⲉ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϣⲟⲟⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϣⲟⲟⲥ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛⲗⲱⲧ ⲛⲉⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲫⲉⲣⲉⲥⲥⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉⲩⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲡⲉ.

8. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲗⲱⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉⲩⲙⲓϣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲙⲏⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϣⲟⲟⲥ *(sic)* ⲙⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲉⲕϣⲟⲟⲥ *(sic)* ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲥⲟⲛ.

9. ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲏ ⲛⲧⲟⲕ ⲉϩⲃⲟⲩⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲟⲩⲛⲁⲙ ⲏ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲟⲩⲛⲁⲙ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϩⲃⲟⲩⲣ.

10. ⲁ ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ϥⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲡⲉⲣⲓⲭⲟⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲧⲥⲏⲩ ⲧⲏⲣⲥ ⲡⲉ ⲉⲙⲛⲁⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲣϣⲱⲣ ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϣⲁⲛⲧⲉⲕⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲟⲅⲟⲣⲣⲁ.

11. ⲁ ⲗⲱⲧ ⲥⲱⲧⲡ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲡⲉⲣⲓⲭⲟⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲁ ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲛⲙⲙⲁⲛϣⲁ *(sic)* ⲁⲩⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗ *(sic)* ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

12. ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲟⲩⲱϩ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲭⲁⲛⲁⲁⲛ ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲙⲡⲉⲣⲓⲭⲟⲣⲟⲥ *(sic)*
ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ.

13. ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲛⲉ ϩⲛ ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

14. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁⲧⲣⲉ ⲗⲱⲧ ⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ϥⲓⲁⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϫⲓⲛ ⲡⲙⲁ
ⲉⲧⲉⲕⲛϩⲏⲧϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲛⲙϩⲓⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲙⲛⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲓⲏⲃⲧ ⲙⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.

15. ϫⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϯⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲕ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

18. ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲉⲓ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲁ ⲡϣⲏⲛ ⲙⲙⲁⲃⲣⲏ *(sic)* ⲡⲁⲓ ⲉⲛⲉϥϣⲟⲟⲛ ϩⲛ ⲭⲉⲃⲣⲱⲛ
ⲁϥⲕⲱⲧ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XIV.

1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲛⲁⲓⲙⲁⲣⲫⲁⲗ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲁⲁⲣ ⲁⲣⲓⲙⲁⲭ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲥⲉⲗⲗⲁⲥⲁⲣ ⲭⲱⲇⲟ-
ⲗⲟⲅⲟⲙⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲉⲗⲁⲙ ⲙⲛ ⲑⲁⲣⲅⲁⲇ ⲡⲉⲣⲟ *(sic)* ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

2. ⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲃⲁⲗⲁⲕ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲃⲁⲣⲥⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲙⲛ ⲥⲉⲛⲁⲁⲣ
ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁⲓⲇⲁⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲙⲟⲃⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲓⲃⲟⲉⲓⲙ.

3. Lacune jusqu'au verset 16 inclusivement.

17.[1] ⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲱⲙⲧ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϭⲟϫϭϫ ⲛⲭⲟⲇⲟⲗⲟ-
ⲅⲟⲙⲟⲣ ⲙⲛ ⲛⲣⲣⲱⲟⲩ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲓⲁ ⲛⲥⲁⲩⲏ ⲧⲁⲓⲧⲉ ⲧⲉⲱϣⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ.

18. ⲁ ⲙⲉⲗⲭⲓⲥⲉⲇⲉⲕ ⲇⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲁⲗⲏⲙ ⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲉⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲙⲛ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲛⲉϥⲟ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ
ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ.

19. ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲥⲛ *(sic)*
ⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ.

20. ⲁⲩⲱ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥϯ ⲛⲛⲉⲕϫⲓϫⲉⲉⲩⲉ ϩⲁ ⲛⲉⲕϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ
ⲛϩⲛ ⲣⲙⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲉⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ.

21. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ ⲇⲉ ϫⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ.

22. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲁϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡⲁⲓ
ⲛⲧⲁϥⲥⲛⲧ ⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ.

23. ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϯⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲕ ⲛⲉ ϫⲓⲛ ⲟⲩϩⲱⲥ ϣⲁ ⲟⲩⲙⲟⲩⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩⲉ ϫⲉ
ⲛⲛⲉⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓⲣ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲛⲣⲙⲙⲁⲟ.

24. ⲡⲗⲏⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲧⲟ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲉⲥⲭⲱⲗ ⲙⲛ ⲁⲩⲛⲁⲛ
ⲙⲛ ⲙⲣⲏ ⲛⲁⲓ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲛⲧⲉⲩⲧⲟ.

CHAP. XV.

1. ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϣⲁϫⲉ ⲁ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ϣⲁ (ⲁⲃⲣⲁⲙ) ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲣⲟⲙⲁ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ⲙⲡⲣⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲟ ⲛⲁⲕ ⲛⲛⲁϣⲧⲉ ⲡⲉⲕⲃⲉⲕⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲟϣ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲕⲛⲁϯ ⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲙⲟⲩ ⲉⲓⲟ ⲛⲁⲧϣⲏⲣⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲇⲉ ⲙⲙⲁⲣⲉⲕ *(sic)* ⲧⲁⲙⲉⲥ ϩⲛ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ ⲉⲗⲓⲉⲍⲉⲣ.

3. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲙⲡⲉⲕϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲥⲡⲣⲙⲁ ⲡⲁⲙⲉⲥ ϩⲛ ⲛⲏⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟ-
ⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲓ.

4. ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟϥ ϫⲉ (ⲙⲡⲉ) ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲁⲗⲗⲁ
(ϥⲛⲁⲛⲏ)ⲩ ⲉⲃⲟⲗ (ⲛϩⲏⲧ)ⲕ ⲡⲉⲧ(ⲛⲁⲕⲗⲏ)ⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ.

---

1) Les versets 17—20 sont publiés par ZOEGA, p. 206, *Cat. Cod. Copt.* Je n'ai pas voulu interrompre le chapitre.

5. ⲁϥⲛⲧϥ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ ⲛⲅⲱⲡ ⲛⲛⲥⲓⲟⲩ ⲛⲅⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲅϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲟⲡⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲥ.

6. ⲁϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲟⲡⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ.

7. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲧⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲉϯⲛⲁⲕ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁϩ ⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩ ϯⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ϯⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ.

9. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϫⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲃⲁϩⲥⲉ ⲛϣⲙⲧ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲛϣⲟⲙⲧ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ϣⲙⲧⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲧⲣⲏⲅⲱⲛ ⲙⲛ ⲟⲩϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ.

10. ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁϥⲡⲟϣ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥⲡⲟϣⲟⲩ.

11. ⲁ ϩⲛ ϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲥⲱⲙⲁ ⲉⲧⲡⲏϣ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲟⲣϣϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲱⲟⲩ.

12. ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲙⲡⲣⲏ ⲉϥⲛⲁϩⲱⲧⲡ ⲁⲩⲉⲕⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲧⲉ ⲛⲕⲁⲕⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ.

13. ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲙⲉ ⲉⲕⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛⲁⲣⲣⲙⲛϭⲟⲓⲗⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲉⲙⲡⲱϣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲥⲉⲁⲁⲩ ⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥⲉⲙⲁⲕϩⲟⲩ ⲛⲥⲉ ⲑⲃⲃⲓⲟⲟⲩ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

14. ⲡϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲣϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁϥ ϯⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲥⲉⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲡⲟⲥⲕⲉⲩⲏ ⲉⲛⲉϣⲱⲥ.

15. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲉⲕⲉⲃⲱⲕ ⲛⲁϩⲣⲛ ⲛⲉⲕⲉⲓⲟⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲁⲩⲥⲁⲛⲟⲩϣⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϩⲗⲗⲟ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ.

16. ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ϥⲧⲟ ⲇⲉ ⲛⲅⲉⲛⲉⲁ ⲥⲉⲛⲁⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲙⲡⲁⲧⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛⲛⲁⲙⲟⲣⲣⲁⲓⲟⲥ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛⲟⲩ.

17. ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲏ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉⲡϩⲱⲧⲡ ⲁⲩϣⲁϩ ϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲧⲣⲓⲣ ⲉⲥϯ ⲕⲁⲡⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲥⲁⲧⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲛⲥⲱⲙⲁ ⲉⲧⲡⲏϣ.

18. ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁϩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ϫⲓⲛ ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲛⲟϭ ⲛⲓⲣⲣⲟ *(sic)* ⲡⲉⲩⲫⲣⲁⲧⲏⲥ.

19. ⲛⲅⲉⲛⲛⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲅⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲕⲉⲗⲙⲱⲛⲁⲓⲟⲥ.

20. ⲙⲛ ⲛⲭⲉⲧⲇⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲫⲉⲣⲉⲥⲥⲉⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲣⲁⲫⲁⲉⲓⲛ.

21. ⲙⲛ ⲛⲁⲙⲟⲣⲣⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲓⲉⲃⲟⲩⲥⲁⲓⲟⲥ.

CHAP. XVI.

1. ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲡⲉⲥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲉⲩⲛⲧⲉ ⲟⲩϩⲙϩⲁⲗ ⲇⲉ ⲛⲁⲥ ⲛⲣⲙⲛⲕ(ⲏⲙⲉ) ⲉⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲅⲁⲣ ⲡⲉϫⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲭⲁⲛⲁⲁⲛ.

2. ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲧⲁⲙ ⲣⲱⲓ ⲉⲧⲙⲧⲣⲁⲙⲓⲥⲉ ⲃⲱⲕ ϭⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲧⲁϩⲙϩⲁⲗ ϫⲉ ⲉⲕⲉϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲥ · ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲡⲉϩⲣⲁⲩ *(sic)* ⲛⲥⲁⲣⲁ.

3. ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲁⲅⲁⲣ ⲧⲉⲥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲙⲛⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϫⲓⲛⲧⲁⲥⲟⲩⲱϩ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲁⲛⲁⲁⲛ ⲁⲥϯ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

4. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲁⲅⲁⲣ ⲁⲥⲱⲱ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁⲥⲱⲱ ⲁⲥⲥⲱϣ ⲙⲡⲉⲥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

5. ⲡⲉϫ̀ⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ϯϭⲛⲧ ⲛϭⲟⲛⲥ . . . .

CHAP. XVIII.

1. ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲁⲧⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲙⲙⲁⲙⲃⲣⲏ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲁⲧⲙ ⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲏⲛ *(sic)* ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲙⲙⲉⲉⲣⲉ.

2. ⲁϥⲃⲉⲓ *(sic)* ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓϫⲱϥ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ϩⲓⲣⲙ ⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉⲥⲕⲏⲛⲏ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲛⲁϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲓϭⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲥⲉⲛⲧ ⲡⲉⲧⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲃⲟⲗ.

4. ⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲱ ⲛⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲱⲧⲛ ϩⲁⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲓϣⲏⲛ.

5. ⲛⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲕ ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲣⲡ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛϩⲓⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛⲣⲉⲕⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲡⲉⲧⲛϩⲙϩⲁⲗ · ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲓⲣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲑⲉ *(sic)* ⲛⲧⲁⲕϫⲟⲟⲥ.

6. ⲁⲩⲱ ⲁϥϭⲉⲡⲏ ϭⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁϥⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲛⲏ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ϭⲉⲡⲏ ⲙⲙⲟ ⲟⲩⲱϣⲙ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϣⲓ ⲛⲛⲟⲉⲓⲧ ⲙⲁⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛϩⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲛⲁⲑⲁⲃ.

7. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲥⲉ ϥϭⲏⲛ ϩⲁ ⲡⲉϥⲉⲣⲱⲧⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲙⲡⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ϩⲛ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ.

8. ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲁⲓⲣⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲉⲣⲱⲧⲉ ⲙⲛ ⲡⲙⲁⲥⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ϩⲣⲁⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲁⲣⲁⲧϥ ⲙⲡϣⲏⲛ.

9. ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲟⲩⲱ ⲇⲉ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲱⲛ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲥϩⲙ ⲡⲥⲁⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲏⲛ.

10. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲕⲟⲧⲧ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲙⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲧⲕⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲁⲣⲣⲁ. ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲇⲉ ⲁⲥⲥⲱⲧⲙ ϩⲙ ⲡⲥⲁⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲏⲛ.

11. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲛⲉ ⲁⲩⲣϩⲗⲗⲟ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉⲁⲩⲁⲓⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲱϫⲛ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ϩⲛ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲛϭⲓ ⲥⲱⲛⲧ ⲛⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ.

12. ⲁⲥⲥⲱⲃⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲓ ϣⲁⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲁⲓⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ.

13. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ ⲁ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲥⲱⲃⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲥϩⲏⲧ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲉⲣⲁ ϯⲛⲁⲙⲓⲥⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲁⲓⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲣϩⲗⲗⲟ.

14. ⲙⲏ ⲟⲩⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲣⲁⲧϭⲟⲙ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲕⲧⲟⲓ ⲧⲁⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲙⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲧⲕⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲁⲣⲣⲁ.

15. ⲁⲥⲁⲣⲛⲁ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲓⲥⲱⲃⲉ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲥⲣϩⲟⲧⲉ · ⲡⲉϫⲁϥⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲉⲥⲱⲃⲉ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲁϥϥⲓ ⲉⲓⲁⲧϥ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡϩⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲉϥⲑⲡⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

17. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁϩⲉⲡ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲉⲡⲁϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϩⲛ ⲛⲉϯⲛⲁⲁⲁⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

18. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ.

19. ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲁⲡⲉϥⲏⲓ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲉϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲥⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲛⲉ ⲉϫⲛ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ.

20. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲁϥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲁϣⲁⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

21. ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ⲟⲛ ⲉⲛⲉⲥⲏⲧ ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϣϫⲉ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓⲉⲉⲓⲙⲉ.

22. ⲁ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

23. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲡⲱⲣ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲣϩⲱⲧⲃ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ.

24.[1] ⲉϣⲱⲡ ⲟⲩⲛ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϩⲛ ⲧⲉⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲛⲅⲛⲁⲕⲱ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ.

25. ⲉϣⲱⲡ ⲥⲉⲛϩⲏⲧⲉ ⲙⲡⲣⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲉⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲙⲡⲓⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲡⲱⲣ ⲡⲉⲧⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲛⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡϩⲁⲡ.

26. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓϣⲁⲛϩⲉ ⲉⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϩⲛ ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ.

27. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲛⲧⲁⲓⲁⲣⲭⲉ ⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲕⲣⲙⲉⲥ.

28. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲱⲱⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛϯⲟⲩ ⲕⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓϯⲟⲩ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧⲏⲣⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲓϣⲁⲛϩⲉ ⲉϩⲙⲉⲧⲏ ⲙⲙⲁⲩ.

29. ⲉⲧⲓ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲉϩⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϩⲙⲉ.

30. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲏⲧⲉⲓ ⲉⲓϣⲁⲛϣⲁϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲉⲙⲁⲁⲃ ⲙⲙⲁⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲓϣⲁⲛϩⲉ ⲉⲙⲁⲁⲃ ⲙⲙⲁⲩ.

31. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲟⲩⲛⲧⲏ ⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲡ(ⲁϫⲟⲉⲓ)ⲥ ⲉ(ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩ)ϣⲁⲛϩⲉ ⲉ(ϫⲟⲩⲱ)ⲧ ⲙⲙⲁⲩ (ⲁⲩⲱ) ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ . . . .

CHAP. XXI.

14. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛϩⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲥⲕⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲅⲁⲣ ⲁⲥⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲥⲛⲁϩⲃ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥϫⲛⲁⲥ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲁⲥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲧϣⲱⲧⲉ ⲙⲡⲁⲛⲁϣ.

15. ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲱϫⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲛⲁⲥⲕⲟⲥ ⲁⲥⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ϩⲁ ⲟⲩϣⲏⲛ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲟⲩⲉ ⲛⲁ ⲡⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲧⲉ ⲁⲥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲟⲩ ⲙⲡⲁϣⲏⲣⲉ · ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲣⲓⲙⲉ.

17. ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡϣⲏⲣⲉϣⲏⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲛⲉϥⲛϩⲏⲧϥ ⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲁⲅⲁⲣ ⲙⲡⲣⲣϩⲟⲧⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲡⲙⲁ ⲉⲛϥⲛϩⲏⲧϥ.

18. ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉϫⲓ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲧⲉⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲧⲟⲩϭⲓϫ ϯⲛⲁⲁϥ *(sic)* ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

19. ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉⲥⲃⲁⲗ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲉⲩϣⲱⲧⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲟⲛϩ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲁⲥⲙⲟⲩϩ ⲙⲡⲁⲥⲕⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲥⲧⲥⲟ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ.

20. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϥϣⲟⲟⲡ ⲙⲛ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥⲁⲓⲁⲓ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲣϥⲧⲕⲥⲟⲧⲉ.

21. ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲙⲫⲁⲣⲁⲛ . . . . . .

CHAP. XXII.

1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲓⲣⲁⳅⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲛⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

---

1) A partir de ce verset jusqu'à la fin du chapitre le texte n'appartient pas au même manuscrit que le commencement du chapitre.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲅϫⲓ ⲙⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲡⲉⲕⲙⲉⲣⲓⲧ ⲡⲉⲛⲧⲁⲕⲟⲩⲁϣϥ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲛⲅϥⲓⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲛⲅⲧⲁⲗⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲁ ⲛⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉϯⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲣⲟϥ.

3. ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϩⲱⲕ ⲛⲧⲉϥⲉⲓⲱ ⲁϥϫⲓ ⲛⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲙⲛ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛⲛϣⲉ ⲙⲡⲧⲁⲗⲟ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ.

4. ⲙⲛⲛⲥⲁ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲡⲱϩ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲃⲓ *(sic)* ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡⲟⲩⲉ.

5. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ϫⲉ ϩⲙⲟⲟⲥ *(sic)* ⲛⲏⲧⲛ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛⲧⲉⲱ *(sic)* ⲧⲁⲃⲱⲕ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲛ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲧⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲧⲛⲕⲧⲟⲛ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ.

6. ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥϥⲓ ⲛⲛϣⲉ ⲛⲧⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲁϥⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥϥⲓ ⲙⲡⲕⲱϩⲧ ⲙⲛ ⲧϭⲟⲣⲧⲉ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ.

7. ⲡⲉϫⲉ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲕⲱϩⲧ ⲙⲛ ⲛϣⲉ ⲙⲛ ⲧϭⲟⲣⲧⲉ ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲡⲧⲁⲗⲟ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲧⲛⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲙⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲡⲧⲁⲗⲟ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ

9. ⲁⲩⲉⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲙⲁ · ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲧⲁⲗⲉ ⲛϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁϥⲥⲱⲛϩ ⲛⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲧⲁⲗⲟϥ ⲙⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲉⲧⲡⲉ ⲛⲛϣⲉ.

10. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϫⲓ ⲛⲧϭⲟⲣⲧⲉ ϫⲉ ϥⲛⲁⲕⲟⲛⲥ ⲛⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ

11. ⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲛⲧⲉ ϯⲙⲡⲉⲓⲙⲁ.

12. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲉϫⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲣ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲕⲙⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉⲕϯⲥⲟ ⲉⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ.

13. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ⲉϥⲙⲏⲣ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲁ ⲟⲩϣⲏⲛ ⲁϥⲃⲉⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲓⲗⲉ ⲁϥⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ.

14. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲓⲧⲟⲟⲩ.

15. ⲁⲡⲁⲅⲅⲉ *(sic)* ⲇⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

16. ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲱⲣⲕ ⲁⲓⲱⲣⲕ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲉⲕϯⲥⲟ ⲉⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲡⲉⲕⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ.

17. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲙⲟⲩ ϯⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲁⲓ ϯⲛⲁⲕⲁϣⲁⲓ *(sic)* ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁϣⲟ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡϣⲱ ⲉⲧϩⲁⲧⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϯⲛⲁⲧⲣⲉ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲉⲩϫⲁϫⲉ.

18. ⲉⲩⲉϫⲓⲥⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲁⲥⲙⲏ.

19. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲟⲧϥ ϣⲁ ⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧϣⲱⲧⲉ ⲙⲡⲁⲛⲁϣ . . . . .

CHAP. XXIX.

25. . . . . . ⲛⲁⲕ ⲉⲧⲃⲉ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕⲣϩⲁⲗ ⲙⲙⲟⲓ.

26. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉϯ ⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ϩⲁⲑⲏ ⲛⲧⲛⲟϭ.

27. ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲧⲁⲓ ⲧⲁϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲧⲕⲉⲟⲩⲉⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡϩⲱⲃ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲁⲁϥ ϩⲁϩⲧⲏⲓ ⲛⲧⲕⲉⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

28. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲉⲓⲣⲉ ϩⲓ ⲛⲁⲓ ⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲁϣϥ ⲛⲧⲁⲓ ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ϯ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲧⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

29. ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ϯ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲧⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲥ ⲛϩⲙϩⲁⲗ.

30. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲟⲩⲉϣ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲗⲓⲁ ⲁϥⲣϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲥ ⲛⲕⲉ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

31. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲟⲥⲧⲉ ⲛⲗⲓⲁ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛⲧⲉⲥⲑⲟⲟⲧⲉ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲁϭⲣⲏⲛ ⲧⲉ.

32. ⲁ ⲗⲓⲁ ⲇⲉ ⲱ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ϩⲣⲟⲩⲃⲏⲛ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲁϥϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ *(sic)* ⲛⲁϩⲁⲓ ⲛⲁⲟⲩⲁϣⲧ.

33. ⲁ ⲗⲓⲁ ⲟⲛ ⲱ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁϥϯ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉⲓⲕⲉⲟⲩⲁ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ.

34. ⲁⲥⲱ ⲟⲛ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲕⲉϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲁϩⲁⲓ ⲛⲁⲛⲧⲟϥ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲓϫⲡⲟ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϥ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲗⲉⲩⲉⲓ.

35. ⲁⲥⲱ ⲟⲛ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲕⲉϣⲏⲣⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϯⲛⲁⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙⲡⲁⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲁⲥⲗⲟ ⲉⲥⲙⲓⲥⲉ.

CHAP. XXX.

1. ⲁ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲕⲱϩ ⲉⲗⲓⲁ ⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϯⲛⲁⲙⲟⲩ.

2. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲏ ⲁⲛⲅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲃⲟⲩϭⲉ ⲙⲡⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛϩⲏⲧⲉ.

3. ⲡⲉϫⲉ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲧⲁϩⲙϩⲁⲗ ⲃⲁⲗⲗⲁ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲙⲓⲥⲉ ϩⲓϫⲛ ⲛⲁⲡⲁⲧ ⲧⲁⲕⲁ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲉ.

4. ⲁⲥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲥ.

5. ⲁⲥⲱ ⲛϭⲓ ⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

6. ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛϭⲓ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲁⲥⲙⲏ ⲁϥϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲇⲁⲛ.

7. ⲁⲥⲱ ⲟⲛ ⲛϭⲓ ⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

8. ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲡⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓϣⲱϣ ⲙⲛ ⲧⲁⲥⲱⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϭⲙϭⲟⲙ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲫⲑⲁⲗⲉⲓⲙ *(sic)*.

9. ⲁ ⲗⲓⲁ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲥⲗⲟ ⲉⲉⲙⲓⲥⲉ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲍⲉⲗⲫⲁ ⲧⲉⲥϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲥⲧⲁⲁⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

10. ⲁ ⲍⲉⲗⲫⲁ ⲱ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲗⲓⲁ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

11. ⲡⲉϫⲁⲥ . . . . (Lacune d'un feuillet.)

28. . . . . ⲙⲟⲓ ⲙⲡⲉⲕⲃⲉⲕⲉ ⲧⲁⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲕ.

29. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲛⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲧⲁⲓⲁⲁⲥ ⲛⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲡⲉ ⲛⲛⲉⲕⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲛⲙⲙⲏⲓ.

30. ϩⲛ ⲛⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲕ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲁϣⲁⲓ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲙ ⲛⲧⲣⲁⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϩⲱ ⲉⲓⲛⲁⲧⲁⲙⲓⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲕⲁⲩ.

31. ⲡⲉϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛⲁϥ ⲉⲓⲛⲁϯ ⲟⲩ ⲛⲁⲕ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉⲕϯ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲕϣⲁⲛⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϣⲁϫⲉ ϯⲛⲁⲙⲟⲟⲛⲉ ⲟⲛ ⲛⲛⲉⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

32. ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲕ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲛⲅⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟ ⲛⲁⲩⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁⲩⲱ ϩⲱ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲓⲙ ⲙⲛ ⲛⲥⲟⲩⲉⲓⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲉⲩⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲃⲉⲕⲉ.

33. ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲥⲉⲧⲙ ⲛⲁⲓ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲣⲁⲥⲧⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲩⲉⲓⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϥⲱ . . . . · ⲁⲛ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ϩⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛϥⲟ ⲁⲛ ⲛⲁⲩⲁⲛ ϩⲛ ⲛϩⲓⲉⲓⲃ ⲉⲓⲉ ⲛⲧⲁⲓϥⲓⲧϥ ⲛϫⲓⲟⲩⲉ.

34. ⲡⲉϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕϣⲁϫⲉ.

35. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛϭⲓⲉ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲙⲛ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ̄ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲉⲧⲟ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲙⲛ ⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲓⲙ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲩⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁϥϯ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ.

36. ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩϩⲓⲏ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲙⲟⲟⲛⲉ ⲛⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛⲧⲁⲩϣⲱϫⲡ *(sic)*.

37. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲓ ⲛⲟⲩϣⲉ ⲛⲥⲧⲩⲣⲁⲝ ⲉϥⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲛϣⲉ ⲛⲕⲁⲣⲟⲓⲁ ⲙⲛ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲛϣⲉ ⲙⲡⲗⲁⲧⲁⲛⲟⲥ ⲁϥⲕⲱⲕ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛϩⲏⲧⲟ ⲉⲩⲟⲩⲟⲃϣ ⲉⲩⲥⲱⲕ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ ⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲟⲃϣ ⲇⲉ ⲛⲧⲁϥⲕⲁⲛϥ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲛⲧⲟⲧⲟ.

38. ⲁϥⲕⲱ ⲇⲉ ⲛⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲛⲧⲁϥⲕⲁⲕⲟⲩ ϩⲛ ⲛϭⲱⲧ ⲙⲙⲁⲛⲧⲥⲟ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲥⲱ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲛⲥⲉϫⲓⲟⲩⲱ ⲛϭⲓ ⲛϭⲓ *(sic)* ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲥⲱ ⲁⲩϫⲓⲟⲩⲱ ⲉⲛϭⲉⲣⲱⲃ.

39. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲙⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓ ⲁⲩⲁⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲁⲩⲁⲛ ⲛⲕⲣⲙⲉⲥ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ.

40. ⲙⲉⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲉⲣⲁⲧϥ *(sic)* ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲗⲉ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲛⲁⲩⲉⲓ ⲁⲩⲁⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁϥⲡⲟⲣϫⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲉⲛ ⲟϩⲉ ⲛⲥⲁⲟⲩⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥⲧⲁϩⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ.

41. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲟⲩϫⲓⲟⲩⲱ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲩⲱ ⲛⲉϣⲁⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲕⲱ ⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲛϭⲱⲧ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓⲟⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ.

42. ⲉⲩϣⲁⲛⲙⲓⲥⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲉϥⲕⲁⲁⲩ ⲁ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

43. ⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲣⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲙⲛ ϩⲛ ⲉⲓⲱ.

Chap. XXXI.

1. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲓ ⲛⲛⲕⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲕⲁ ⲙⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲉⲓⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ.

2. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲉϥⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲁϥ ⲙⲛ ϣⲙⲧ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

3. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲅⲉⲛⲉⲁ ⲧⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

4. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲟⲟⲩ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲗⲓⲁ ⲙⲛ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲥⲱϣⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲟⲟⲛⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ.

5. ϫⲉ ϯⲛⲁⲩ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲡϩⲟ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲛϥⲛⲙⲙⲁⲓ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲁϥ ⲙⲛ ϣⲙⲛⲧ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲛⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁⲓ.

6. ⲛⲧⲱⲧⲛ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϩⲛ ⲧⲁϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲓⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲱⲧ.

7. ⲡⲉⲧⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲁϥϩⲟⲩⲣⲱⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓⲃⲉ ⲙⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲙⲡⲙⲏⲧ ⲛϩⲓⲉⲓⲃ ⲙⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲙⲕⲟⲓ.

8. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲃⲉⲕⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲡⲟ ⲉϥⲟ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲛⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϥϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲃⲉⲕⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲡⲉ ⲟⲩⲱⲃϣ.

9. ⲛⲉⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϥⲓ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ.

10. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲁϫⲓⲟⲩⲱ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲣⲁⲥⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛϭⲓⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲉⲓⲗⲉ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲙⲛ ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲛⲕⲣⲙⲉⲥ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲛⲉⲩⲃⲟϭⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ.

11. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲣⲁⲥⲟⲩ ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ.

12. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϥⲓⲁⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲅⲛⲁⲩ ⲉⲛϭⲓⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲓⲗⲉ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲙⲛ ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲛⲕⲉⲣⲙⲉⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲉⲩⲃⲱϭⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕ.

13. ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁⲕⲧⲱϩⲥ ⲛⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲁⲕⲉⲣⲏⲧ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧ.

14. Les versets 14 à 32 inclusivement ne se trouvent pas.

33. ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥⲙⲟⲩϣⲧ ⲙⲏⲓ ⲛⲗⲓⲁ ⲁϥⲙⲟⲩϣⲧ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲙⲡϥϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲑⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲧⲉ *(sic)* ⲙⲡϥϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ.

34. ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲛⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲁⲥⲕⲁⲁⲩ ϩⲁ ⲑⲁⲡⲟⲣⲉⲕ ⲙⲡϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

35. ⲡⲉϫⲁⲥ ⲙⲡⲉⲥⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲱⲣϩⲣⲱϣ *(sic)* ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲧⲟⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲛⲍⲱⲛⲧ *(sic)* ⲧⲁⲣ ⲛⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲙⲟⲓ · ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ⲁϥϣⲓⲛⲉ ⲙⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉϥϩⲉ ⲉⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ.

36. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲛⲟⲩϭⲥ ⲁϥⲙⲓϣⲉ ⲙⲛ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁϥⲟⲩⲱϣϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲛⲟⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲕⲡⲱⲧ ⲛⲥⲱⲓ.

37. ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲙⲟⲩϣⲧ ⲛⲛⲁϩⲛⲁⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲕϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲛⲁⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲏⲓ ⲥⲙⲛⲧⲥ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲕⲥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲛⲛⲁⲥⲛⲏⲩ ⲥⲉϫⲡⲟ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ.

38. ⲉⲓⲥ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲉⲁⲛⲟⲕ ϯϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲛⲉⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲃⲁⲁⲙⲡⲉ *(sic)* ⲙⲡⲟⲩⲉⲣⲁⲧϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲟⲩⲉⲙ ⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲕⲉⲥⲟⲟⲩ.

39. ⲙⲡⲓⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲛⲧⲁ ⲟⲩⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲁⲕⲟϥ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲓϯ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲡⲉ ⲛⲛϫⲓⲟⲩⲉ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϫⲓⲟⲩⲉ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ.

40. ⲛⲓⲣⲟⲕϩ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡϫⲁϥ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲁⲩⲱ ⲫⲓⲛⲏϥ ⲁϥⲥⲁϩⲱⲃ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲁⲃⲁⲗ.

41. ⲉⲓⲥ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ ϯϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲕⲏⲓ ⲁⲓⲉⲣϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲕ ⲙⲙⲛⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲛⲙⲁ ⲛⲧⲕϣⲉⲉⲣⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲕϩⲟⲩⲣⲱⲱⲧ ⲉⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲙⲙⲛⲧ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ.

42. ⲛⲉⲁⲃⲏⲗ ϫⲉϥϣⲟⲟⲛ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲑⲟⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲛⲕⲛⲁϫⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲓϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲙⲛ ⲫⲓⲥⲉ ⲉⲛⲛⲁϭⲓϫ ⲁϥϫⲡⲓⲟⲕ ⲛⲥⲁϥ.

43. ⲁϥⲟⲩⲱϣϥ *(sic)* ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲉⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲛⲓϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲧⲉϥⲛⲟⲟⲩⲉ *(sic)* ⲛⲁⲧⲉϥⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁ ⲛⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲉⲓⲛⲁⲣ ⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲛ ⲉⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟⲟⲩ.

44. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲛⲧⲛⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲛⲥϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲙⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟ ⲛⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ.

45. ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛⲟⲩⲱⲛⲉ ⲁϥⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲧ.

46. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ϫⲉ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϩⲛ ⲱⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϩⲛ ⲱⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲟⲩⲧⲁⲗ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩⲥⲱ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲧⲁⲗ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ϫⲓ *(sic)* ⲛⲓⲧⲁⲗ ⲉⲣⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ.

47. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲧⲁⲗ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲧⲁⲗ ⲙⲡⲙⲛ(ⲧⲣⲉ).

48. ⲡⲉϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲡⲓⲧⲁⲗ ⲙⲛ ⲡⲓⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲛⲧⲁⲕⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲛ ⲧⲁⲙⲏⲧⲉ

ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲙⲛⲧⲉ ⲃⲣⲙⲛⲧⲣⲉ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲡⲧⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲃⲣⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲓⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲡⲧⲁⲗ ⲙⲡⲙⲛⲧⲣⲉ.

49. ⲁⲩⲱ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲁⲙⲛⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲛⲁⲥⲁϩⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲛⲉⲣⲏⲩ *(sic)*.

50 et 51.[1] ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲕϣⲁⲛ ⲑⲃⲃⲓⲟ ⲛⲛⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲏ ⲛⲅϫⲓ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲙⲙⲛⲗⲁⲁⲩ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲛⲙⲙⲁⲛ.

52. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓϣⲁⲛⲧⲙⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲛⲅⲧⲙⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ.

53. ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲉⲃⲉⲕⲣⲓⲛⲉ *(sic)* ⲙⲡⲓⲧⲁⲗ ⲙⲛ ⲡⲓⲟⲉⲓⲧ *(sic)* ⲉϫⲛ ⲟⲩⲛⲁⲕⲓⲁ ⲛⲧⲛⲙⲛⲧⲉ.

54. ⲁϥⲱⲣⲕ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲑⲟⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲉⲓⲥⲁⲁⲕ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϣⲱⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱ ⲁⲩⲛⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ.

55. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϯⲡⲓ ⲉⲣⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ.

CHAP. XXXII.

1. ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲁϥⲃⲓⲛⲓⲁⲧϥ *(sic)* ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲱⲙⲛⲧ *(sic)* ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛⲃⲟⲗⲏ *(sic)*.

3. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲟⲟⲩ ⲛϩⲛ ⲃⲁⲓϣⲓⲛⲉ ϩⲁ ⲧⲉϥϩⲏ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲥⲏⲉⲓⲣ ⲉⲧⲉ-ⲭⲱⲣⲁ ⲛⲉⲇⲱⲙ.

4. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϩⲙϩⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱϩ ⲙⲛ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲓⲱⲥⲉⲕ *(sic)* ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛⲟⲩ.

5. ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛϭⲓ ϩⲛ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲓⲧⲛⲛⲟⲟⲩ ⲉϫⲓ ⲙⲡⲓⲟⲩⲱ ⲛⲏⲥⲁⲩ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϩⲙϩⲁⲗ ϩⲉ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲉⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

6. ⲁⲩⲕⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲃⲁⲓϣⲓⲛⲉ ϣⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲡⲉⲕⲥⲟⲛ ⲏⲥⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲏⲩ ⲉⲧⲱⲙⲛⲧ *(sic)* ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲛ ϥⲧⲟⲩϣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

7. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲙⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲣϩⲃⲁ ⲁϥⲡⲱϣ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉ-ⲥⲟⲟⲩ ⲉⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲥⲛⲧⲉ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲏⲥⲁⲩ ⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲧϣⲟⲣⲡⲉ ⲙⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲛϥϭⲉϫϭⲱϫⲉⲥ *(sic)* ⲧⲙⲉϩ ⲥⲛⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲟⲩⲟϫ.

9. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲧⲁⲉⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲃ *(sic)* ⲛ̇ⲁⲕ.

10. ⲁⲣⲓ ⲛⲁϣⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲙⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲩ ⲙⲛ ⲡⲉϩⲙϩⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲅⲁⲣ ϩⲙ ⲡⲁϭⲉⲣⲱϥ *(sic)* ⲁⲓϫⲓⲟⲟⲣ ⲉⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲓⲉⲣ ⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲥⲛⲧⲉ.

11. ⲙⲁⲧⲟⲩϫⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϭⲓϫ *(sic)* ⲙⲡⲁⲥⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϭⲓϫ ⲛⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ϯⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϩⲏⲧϥ ⲙⲏ-ⲡⲟⲧⲉ ⲛϥⲉⲓ ⲛϥⲣⲱϩⲧ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲁⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ.

12. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲉⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲁⲕ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲑⲉ ⲙⲡϣⲱ ⲉⲛⲑⲁ-ⲗⲁⲥⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲙⲉⲩⲟⲡⲉϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϥⲁϣⲁⲓ.

1) Il manque une partie du v. 50 et une partie du v. 51.

13. ⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲛϩⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲛⲧⲁϥⲛⲧⲟⲩ ⲁϥϫⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲛⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

14. ϣⲏⲧ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛϭⲓⲉ ϣⲏⲧ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲟⲓⲗⲉ.

15. ⲙⲁⲁⲃ ⲛϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲉⲩⲧⲥⲛⲕⲟ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲙⲉ ⲛⲉϩⲉ ⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁⲥⲉ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲓⲱ ⲙⲏⲧ ⲛⲥⲏϭ.

16. ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲟϩⲉ ⲛⲟϩⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ϫⲉ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲱⲣϫ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲟϩⲉ ⲉⲩⲟϩⲉ.

17. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϣⲟⲣⲡ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϫⲉ *(sic)* ⲉⲣϣⲁⲛ ⲏⲥⲁⲩ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲕ ⲛϥϫⲛⲟⲩⲕ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲏⲡ ⲉⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲛⲁ ⲉⲧⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉⲕϩⲏ.

18. ⲉⲕⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲉ ⲛⲧⲱⲣⲟⲛ *(sic)* ⲛⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲙⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲏⲥⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ϩⲱϥ ϥⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲱⲛ.

19. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϣⲟⲣⲡ ⲙⲛ ⲡⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲙⲛ ⲡⲙⲉϥ ϣⲟⲙⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲁ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲏⲥⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲧⲉⲧⲛⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟϥ.

20. ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϥⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲱⲛ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲟⲡⲥ ⲡⲉⲕϩⲟ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏⲓ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϯⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕϩⲟ ⲙⲉϣⲁⲕ ⲅⲁⲣ ⲉϥⲉϣⲉⲡ ϩⲣⲁⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ.

21. ⲁ ⲛⲇⲱⲣⲟⲛ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉϥϩⲏ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ϩⲛ ⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲧⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ.

22. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϫⲓ ⲛⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲙⲛⲧⲟⲩⲉⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲁϥϫⲓⲟⲟⲣ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲙⲁⲛϫⲓⲟⲟⲣ ⲛⲛⲓⲁⲃⲟⲕ *(sic)*.

23. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲁϥϫⲓⲟⲟⲣ ⲙⲡⲓⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲟⲟⲣ ⲙⲡⲉⲧⲛⲧⲁϥ ⲧⲏⲣϥ.

24. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϣⲱϫⲡ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙⲓϣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ϣⲁ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ.

25. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉϯ ⲟⲩⲃⲏϥ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲡⲡⲱϫϭ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲙⲡⲧⲣⲉϥⲙⲓϣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

26. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲕⲁⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲕⲁⲁⲕ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ.

27. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲣⲛⲧⲕ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ.

28. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲕϭⲙϭⲟⲙ ⲙⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲇⲩⲛⲁⲧⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ.

29. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲛⲟⲩϥ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲓϭⲙϭⲟⲙ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲕϣⲓ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲟⲩϣⲡⲏⲣⲉ ⲡⲉ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

30. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲓⲛⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϩⲟ ϩⲓ ϩⲟ ⲁⲥⲟⲩϫⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ.

31. ⲁ ⲡⲣⲏ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲧⲉϥⲥⲁⲁⲧϥ ⲛϭⲓ ⲡⲓⲛⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲡⲉϥⲙⲉⲗⲟⲥ.

32. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲛⲉⲩⲱⲙ ⲛϭⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲡⲙⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁϥⲛⲟⲩϣⲥ ⲡⲁⲓ ⲉⲧϩⲓϫⲙ ⲡⲡⲱϫϭ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ *(sic)* ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ *(sic)* ϫⲉ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲡⲡⲱϫϭ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲡⲙⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁϥⲛⲟⲩϣⲥ.

CHAP. XXXIII.

1. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϥⲓⲁⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲙⲛ ϥⲧⲟⲩϣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁϥⲡⲱϣ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉϫⲛ ⲗⲓⲁ ⲙⲛ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲙⲛ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲧⲉ.

2. ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲓⲑⲏ ⲁⲩⲱ ⲗⲓⲁ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ϩⲓⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲛϩⲁⲉ.

3. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉⲩϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲥⲁϣϥ ⲛⲥⲟⲡ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲡⲱϩ ⲉ ⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

4. ⲁ ⲉⲏⲥⲁⲩ *(sic)* ⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲏⲧϥ ⲉⲧⲱⲙⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϩⲱⲗϭ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϯⲡⲉⲓ ⲉⲣⲱϥ ⲁϥⲡⲁϩⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲡⲉϥⲙⲁⲕϩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ.

5. ⲁϥϥⲓⲁⲧϥ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ⲙⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ.

6. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛϩⲙϩⲁⲗ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ.

7. ⲁ ⲗⲓⲁ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲛ ϩⲱⲥ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲉⲓⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲓ ⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

9. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛϯ ϩⲁϩ ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲟⲩⲕ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ.

10. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓ ⲛⲛⲓⲇⲱⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲛⲁϭⲓϫ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕϩⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲟⲩⲱϣ.

11. ⲛⲉⲕϫⲓ ⲛⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲛⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϯ *(sic)* ⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϫⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛϫⲛⲁϩ ϣⲁⲛⲧⲉϥϫⲓⲧⲟⲩ.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲛⲃⲱⲕ ⲛⲥⲟⲟⲩⲧⲛ.

13. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲁⲕⲟⲩⲓ ⲥⲟⲃⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲥⲉⲙⲟⲥⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲉϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲉⲓϣⲁⲛ ϫⲱⲣⲙ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲏ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

14. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓⲑⲏ ⲙⲡⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϭⲙϭⲟⲙ ϩⲓⲧⲉϩⲏ ⲉⲓⲙⲟⲟϣⲉ ϣⲏⲙϣⲏⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲟⲟⲧ ⲉⲓⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲁ ⲛⲁⲕⲟⲩⲓ ϣⲁⲛⲧⲉⲓⲉⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲏⲉⲓⲣ.

15. ⲡⲉϫⲉ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁ ϣⲱϫⲡ ⲛⲁⲕ ⲛϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁⲓ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲣ ⲟⲩ ⲡⲁⲓ ϩⲱ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

16. ⲁ ⲏⲥⲁⲩ ⲇⲉ ⲕⲟⲧϥ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲏⲉⲓⲣ.

17. ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉⲥⲕⲩⲏⲏ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲁϥ ⲛϩⲉⲛ ⲏⲓ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϩⲃⲱ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉϥ-ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲕⲩⲏⲏ.

18. ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ ⲥⲁⲗⲏⲙ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲥⲓϭⲓⲙⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲭⲁⲛⲁⲁⲛ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲙⲉⲥⲟⲡⲟⲧⲁⲙⲓⲁ ⲛⲧⲥⲩⲣⲓⲁ ⲁϥⲟⲩⲉϩ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ.

19. ⲁϥϣⲱⲡ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲧⲟⲉ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲧⲁϩⲉ ⲧⲉϥⲥⲕⲩⲏⲏ ⲉⲣⲁⲧⲥ ⲛⲁϥ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲉⲙⲱⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲉⲭⲉⲙ ϩⲁ ϣⲉ ⲛϩⲓⲉⲓⲃ.

20. ⲁϥⲕⲱⲧ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁϥⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅.

CHAP. XXXIV.

1. ⲁ ⲇⲓⲛⲁ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲗⲓⲁ ⲧⲛⲧⲁⲥϫⲡⲟⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

2. ⲁϥⲛⲁⲩ (ⲉⲣⲟⲥ) ⲛϭⲓ ⲥⲉⲭⲉⲙ (ⲡϣⲏⲣⲉ) ⲛⲉⲙⲱⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ(ⲉⲩⲁⲓⲟⲥ) ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ (ⲙⲡⲕⲁϩ) ⲁⲩⲱ ⲁϥ-(ⲑⲃⲃⲓⲟⲥ) ⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲑⲙⲕⲟⲥ.

3. ⲁⲥⲣⲓⲕⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲉϣ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲥϩⲏⲧ.

4. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲭⲉⲙ ⲛⲉⲙⲱⲣ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϫⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲓϣⲉⲉⲣⲉϣⲏⲙ ⲉⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

5. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲁ ⲥⲩⲭⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲙⲟⲣ ϫⲱϩⲙ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲧⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲩϩⲛ ⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ *(sic)* ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲕⲁⲣⲱϥ (ϣⲁⲛ)ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ.

6. ⲉⲙⲱⲣ ⲇⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛⲥⲩⲭⲉⲙ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

7. ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃ(ⲟⲗϩⲛ) ⲧⲥⲱϣⲉ (ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ)ⲥⲱⲧⲙ ⲛϭⲓ ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲙⲕⲁϩ ⲉⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲩⲗⲩⲡⲉⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛⲉϭⲱⲃ ⲡⲉⲧⲁ ⲥⲩⲭⲉⲙ ⲁⲁϥ ϩⲙ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲉⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲛ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ.

8. ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲉⲙⲱⲣ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲩⲭⲉⲙ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲉⲉⲣⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁϥ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

9. ⲛⲧⲉⲧⲛⲣϣⲟⲙ ⲉⲣⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲛⲉⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓ ⲛⲛⲉⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛϣⲏⲣⲉ.

10. ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲛ ⲉⲓⲥ ⲡⲕⲁϩ ⲟⲩⲟϣⲥ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛ(ⲧⲉⲧⲛϫⲓ ⲁⲩⲱ) ⲛⲧⲉⲧⲛϯ (ⲛⲧⲉⲧⲛϫ)ⲡⲟ ⲛⲏⲧⲛ ⲉϩ(ⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ)ϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲡⲉ . . . . . . ⲟϥ ⲧⲛⲛⲁⲧⲁϥ . . . . . ϭⲓ ⲥⲉⲭⲙ ⲙ(ⲡⲉϥ)ⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ ⲛϥ(ⲥⲛⲩ) ⲁⲓϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ (ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ) ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ . . . . ⲟϥ ⲧⲛⲛⲁ . . . . .

12. ⲙⲁⲧⲁϣⲟ ⲛⲧⲉⲥ(ϭⲣⲏ)ϭⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲥ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ⲛⲁⲓ ⲛϯϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

13. ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲥⲉⲭⲉⲙ ⲙⲛ ⲉⲙⲱⲣ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲱⲱϥ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲧⲉⲩⲥⲱⲛⲉ.

14. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲙⲉⲱⲛ ⲙⲛ ⲗⲉⲩⲉⲓ ⲛⲥⲛⲏⲩ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲓⲁ ϫⲉ ⲙⲛ ⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲉϯ ⲛⲧⲛⲥⲱⲛⲉ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲟ ⲛⲁⲧⲥⲉⲃⲃⲉ ⲟⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲛ ⲡⲉ.

15. ϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲧⲛⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϣⲁⲛⲉⲣ ⲧⲛϩⲉ.

16. ⲧⲛⲛⲁϯ ⲛⲛⲛϣⲉ(ⲉ)ⲣⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧ(ⲛ)ⲛⲁϫⲓ ⲛϩⲛ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁ(ⲛ) ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲧⲛⲟⲩⲱϩ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲛⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

17. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲧⲙⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲛ ⲉⲥⲃⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲧⲛⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲛϣⲉⲉⲣⲉ *(sic)* ⲛⲧⲛⲃⲱⲕ.

18. ⲁ (ⲡ)ϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲉⲙⲱⲣ ⲙⲛ ⲥⲉⲭⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲙⲱⲣ.

19. ⲙⲡⲉϥⲱⲥⲕ ⲛϭⲓ ⲡϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲅⲁⲣ ⲅⲏ *(sic)* ⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲛϥⲧⲁⲓⲏⲩ ⲡⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲉϥⲓⲱⲧ.

20. ⲉⲙⲱⲣ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲥⲉⲭⲙ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲉⲓ *(sic)* ϩⲁϩⲧⲛ *(sic)* ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

21. ϫⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ ϩⲛ ⲓⲣⲏⲛⲓⲕⲟⲥ ⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩ(ⲟⲩ)ⲱϩ ⲛⲙⲙⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ (ⲡⲉ)ⲛⲕⲁϩ ⲛⲥⲉϫⲓ ⲛⲥⲉϯ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲓⲥ ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ⲟⲩⲟϣⲥ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲛⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲉⲩϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁⲛ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲧⲛⲛⲁϯ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲩ.

22. ϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲁⲧⲉ ⲧⲛⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲛⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲩⲣⲉⲩⲟⲩⲱϩ *(sic)* ⲛⲙⲙⲁⲛ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲛⲥⲃⲃⲉ ⲛⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲑⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲥⲃⲃⲏⲩ.

23. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲁⲓ (ⲛⲧⲛ)ⲉⲓⲙⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ . . . . . . ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ(ϥ) . . . . . .

24. ⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ . . . . . ⲙⲛ ⲥⲉⲭⲙ . . . ⲛϭⲓⲟⲩ . . . ⲉϩⲟⲩⲛ . . . ⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ . . . . ⲧⲥⲁⲣⲉⲝ ⲛ . . . . ϯⲁ ⲛϭⲓ ϩⲟ . . . .

25. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ (ⲡϣⲟ)ⲙⲛⲧ *(sic)* ⲛϩⲟⲟⲩ ⲉⲩϣⲟ(ⲟⲡ) . . . .

CHAP. XXXIX.

6\. . . . . . . ⲙⲟ . . . . ⲓⲱⲥⲏⲫ . . . . ϥⲙⲙⲁ . . . . . ⲛⲉⲥϩⲣⲁϥ . . . . . .

7\. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ (ⲙⲛⲛ)ⲥⲁ ⲛⲓϣⲁϫⲉ (ⲁ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉϥ)ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲉⲥ(ⲃⲁⲗ) ⲉϫⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲓ.

8\. ⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲙⲡϥⲟⲩⲱϣ ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲑⲓⲙⲉ ⲙⲡϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲉⲗⲁⲁⲩ ϩⲙ ⲡϥⲏⲓ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲁ *(sic)* ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ ⲛⲁϭⲓϫ.

9\. ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲏⲡ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲙ ⲡϥⲏⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲃⲟⲗ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ ⲛⲥⲁⲃⲗⲗⲉ ϫⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲓϩⲱϥ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲧⲁⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

10\. ⲉⲥϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϥⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲥ ⲉⲉⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲥ.

11\. ⲁ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛϯⲙⲓⲛⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲁ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲏⲓ.

12. ⲁⲥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲛϥϩⲟⲓⲧⲉ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲛϥϩⲟⲓⲧⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲥϭⲓϫ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲥⲁ ⲛⲃⲟⲗ.

13. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲛϥϩⲟⲓⲧⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲥϭⲓϫ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲥⲁ ⲛⲃⲟⲗ

14. ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲉⲧϩⲙ ⲡⲉⲛⲏⲓ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ϫⲛⲧⲁϥ ⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲉⲥⲱⲃⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲁϥⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲛⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲁⲓϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲥⲙⲏ.

15. ϩⲙ ⲡⲧⲣϥⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁⲓϫⲓⲥⲉ ⲛⲧⲁⲥⲙⲏ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲛϥϩⲟⲓⲧⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲕⲱ ⲛⲛϩⲟⲓⲧⲉ ⲉⲧⲟⲟⲧⲥ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲛϥϣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ.

17. ⲁⲥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲓϣⲁⲧⲉ *(sic)* ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥϩⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲕⲛⲧϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲉⲥⲱⲃⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲏ.

18. ⲛⲧⲉⲣϥⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁⲓϫⲓⲥⲉ ⲛⲧⲁⲥⲙⲏ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲛϥϩⲟⲓⲧⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲥⲁ ⲛⲃⲟⲗ.

19. ⲁⲩⲱ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲡϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲛⲧϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲥϫⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲡⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲁϥϭⲱⲛⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲣⲅⲏ.

20. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲓⲱⲥⲏⲫ ϫⲓⲧϥ ⲁϥⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧⲙⲏⲣ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲟⲧⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ.

21. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛϥϣⲟⲟⲡ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁϥⲡⲱϩⲉⲧ ϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲛⲁ ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲛⲉⲧϩⲓϫⲛ *(sic)* ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ.

22. ⲡⲉⲧϩⲓϫⲛ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲇⲉ ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲛⲓⲱⲥⲏⲫ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲧⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲁⲩⲱ ϩⲱⲱϥ *(sic)* ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ.

23. ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧϩⲓϫⲛ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ *(sic)* ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ ⲛⲉⲣⲉ ϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲛⲓⲱⲥⲏⲫ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϥⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛϥϭⲓϫ.

CHAP. XL.

1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓϣⲁϫⲉ ⲁϥⲣⲛⲟⲃⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲣϥⲱⲧϩ *(sic)* ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲁⲙⲣⲉ ⲉⲡⲉⲩϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ.

2. ⲁϥⲛⲟⲩϭⲥ ⲛϭⲓ (ⲫⲁⲣⲁⲱ) ⲉⲡϥⲥⲓⲟⲩⲣ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲉϫⲙ ⲡⲣϥⲱϩⲧϩ *(sic)* ⲙⲛ ⲡⲁⲙⲣⲉ.

3. ⲁϥⲕⲱ ϫⲉ *(sic)* ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ . . . . . ⲧ ⲙⲡⲉⲧϩⲓϫⲛ . . . . *(sic)* ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲟⲧⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ.

4. ⲁ ⲡⲉⲧϩⲓϫⲛ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲛⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲛⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ.

5. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉϩⲛ ⲣⲁⲥⲟⲩ ⲙⲡⲥⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲁ ⲉⲩⲣⲁⲥⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩϣⲏ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲛⲧⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ ⲧϥⲣⲁⲥⲟⲩ ⲡⲣϥⲟⲩⲱⲧϩ ⲙⲛ ⲡⲁⲙⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ.

6. ⲁ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲇⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲉⲩϣⲧⲣⲧⲱⲣ.

7. ⲁϥϫⲛⲉ ⲛⲥⲓⲟⲩⲣ ⲇⲉ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁϥ ϩⲙ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡⲉⲩϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲉⲧⲛϩⲟ ⲟⲕⲙ ⲙⲡⲟⲟⲩ.

8. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲛ ⲧⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲩⲣⲁⲥⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛϥϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁⲃⲟⲗⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲓⲱⲥⲏⲫ ϫⲉ ⲙⲏ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲩⲃⲱⲗ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲩ ϭⲉ ⲉⲣⲟⲓ.

9. ⲁϥϫⲱ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲉϥⲟⲩⲱⲧϩ ⲉⲛⲧϥⲣⲁⲥⲟⲩ ⲉⲓⲱⲥⲏⲫ . . . .

(Sera continué.)

E. AMÉLINEAU.

PETITE INSCRIPTION HISTORIQUE EN DIALECTE THÉBAIN.

COPIÉE A ASSOUAN

PAR

URBAIN BOURIANT.

Les dernières fouilles exécutées à Assouan par le général GRENFELL, ont mis à découvert plusieurs tombes de l'Ancien et du Moyen Empire. Dans l'une de ces dernières, celle du fonctionnaire j'ai relevé une inscription copte datée et relative à un fait historique déjà connu.

L'inscription est tracée à l'encre rouge sur l'un des piliers et se compose de onze lignes :

✝ ϩⲣⲁⲓ̈ ϫⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̅ϩⲟⲟⲩ ⲥⲟⲩ ⲕ̅ⲃ̅
ⲛ̅ⲧⲱⲃⲉ ⲛ̅ⲟ̅ϩ̅ ⲥⲟⲩ ⲁ̅ ☧ ⳨ ⲱ̅ⲡ̅ⲑ̅
ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲙⲛ̅ⲇⲉⲣⲱ ⲛ̅ⲛ
ⲧⲟⲩⲣⲕⲟⲥ ϩⲣⲁⲓ̈ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲧⲉⲣ̅ⲥ̅
ⲛ̅ⲕⲉⲙⲏ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲓ̈ⲱⲧ ⲁⲙⲃⲁ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ
ⲱ ⲛ̅ⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕ/ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲉⲓⲁ
ⲁⲩⲱ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲓϩⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲁ[ⲙⲃⲁ] ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕ/
ⲛⲧ Ⲁⲥⲟⲩⲁⲛ ⲁⲩ[ⲓ̈]ⲉⲣⲏ[ⲥ] ⲛ̅[ϭⲓ ⲛ]ⲧⲟⲩⲣⲕⲟⲥ
ⲁⲩⲃⲱⲕ ϣⲁ [ⲓ̈ⲃ]ⲣⲓⲙ ⲁⲩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲥⲟ ⳉ̅ ⲛ̅
ⲧⲱⲃⲉ ⲁ . . ⲓⲛ▨ⲩ▨ ⲙⲉⲧ̅ⲛ̅ ⲁⲓⲧⲓ
ⲁⲩⲉⲓ ⲁⲩⲧⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙ . . . . . .

«Or aujourd'hui, 22e jour de Tobé, premier jour de la lune (?), de l'ère des Martyrs 889, il arriva, pendant que les Turcs régnaient sur tout le pays d'Égypte, notre père Amba Marcos étant archevêque de la ville d'Alexandrie, et dans le temps qu'Amba Théodore était évêque d'Assouan, les Turcs firent hâte, allèrent jusqu'à Ibrim, la prirent le 7e jour de Tobé; ils . . . . ils allèrent, ils proclamèrent (?) . . . . »

L'événement auquel cette brève inscription fait allusion est rapporté d'après les écrivains arabes, par QUATREMÈRE dans son mémoire sur la Nubie[1]. Les tribus chrétiennes de ce pays ayant pillé Assouan, le Sultan Saladin expédia contre elles son frère Shams-ed-doulah; celui-ci pénétra en Nubie, mit le siége devant Ibrim dont il s'empara au bout de trois jours. La date de l'expédition de Shams-ed-doulah n'est pas exactement donnée par l'historien arabe qui nous apprend seulement qu'en l'an 568 de l'hégire les Nubiens avaient fait une première incursion châtiée par l'émir Kenz-ed-doulah; ce fut seulement après le retour de ce dernier au Caire, que Shams-ed-doulah fut envoyé. En fixant à l'année 570 de l'hégire l'époque de la campagne de Shams-ed-doulah, on ne doit pas être très éloigné de la vérité. Or cette année 570 correspond exactement à l'année 889 des Martyrs, c'est-à-dire à l'an 1173 de notre ère, date donnée par notre inscription.

[1] *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte,* Paris 1811, Tome II, p. 89 et suivantes.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.
Les 6 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°; orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (Gr. v.). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1te u. 2te Hälfte. Paris 1883. pet. in-f°. br. 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. Épuisé.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1ère partie. Introduction. — Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. G. Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, traduits par M. Thévenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.
15. Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.
18. Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Epuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par É. Châtelain et J. Le Coultre. 3 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut. 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.
24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
25. Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.
27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, 1ère partie. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 1ère partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A. G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 2e partie. Compilation dite de «Frédégaire» par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne par H. Meylan. Suivie d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les Livres I, II et III par Louis Havet.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.